

uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTOCTORALES



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTY OF GRADUATE AND POSDOCTORAL STUDIES

Claude Auger

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

Ph.D. (théologie)

GRADE / DEGREE

Faculté de théologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Spiritualité sacerdotale et communautés de religieuses québécoises au service du clergé 1857-1962

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Pierre Hurtubise

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Lorraine Caza

Micheline Laguë

Normand Provencher

Carolyn Sharp

Gary W. Slater

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES / DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE AND POSTDOCORAL STUDIES

Spiritualité sacerdotale et communautés de religieuses québécoises au service du clergé 1857-1962

par
Claude Auger

Thèse présentée à la Faculté de théologie de l'Université Saint-Paul
en vue de l'obtention du doctorat de philosophie en théologie
et du doctorat en théologie

Ottawa, Canada

Library and Archives Canada

Published Heritage Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et Archives Canada

Direction du Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-18105-8
Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-18105-8

NOTICE:
The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:
L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

Canada

© Claude Auger, Ottawa, Canada, 2005

Spiritualité sacerdotale et communautés de religieuses québécoises au service du clergé, 1857-1962

Résumé

La présente thèse étudie la spiritualité de dix congrégations religieuses québécoises au service du clergé afin de découvrir si cette spiritualité peut être qualifiée de sacerdotale et, si oui, quels sont les éléments qui permettent de l'affirmer.

Six de ces congrégations sont nées au Québec: les Petites Filles de Saint-Joseph, les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, les Antoniennes de Marie, les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, les Petites Filles de Saint-François, les Sœurs des Saints-Apôtres. Deux autres, bien que fondées à l'extérieur du Québec, y ont rapidement transporté leur maison-mère: les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc. Quant aux deux dernières, les Oblates de Béthanie et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, quoiqu'ayant vu le jour en France et au Manitoba, elles ont toutes deux largement dépendu de recrues en provenance du Québec, où elles finiront d'ailleurs par transférer elles aussi leur maison-mère. Ce sont ces dix congrégations qui font l'objet de notre enquête. Notre étude débute avec la fondation de la plus ancienne des congrégations, les Petites Filles de Saint-Joseph, nées en 1857, et s'arrête en 1962, année d'ouverture du concile Vatican II.

La question qui a guidé notre recherche est la suivante: qu'est-ce que la spiritualité de ces congrégations avait à proposer aux jeunes femmes qui y entraient? C'est pourquoi nous avons choisi une approche théologique d'histoire de la spiritualité. Ce choix fait, nous avons formulé l'hypothèse que la

spiritualité des congrégations au service du clergé pouvait, à plus d'un titre, être qualifiée de sacerdotale[1]. Par ce terme, nous entendons une spiritualité où l'accent est mis sur le sacerdoce du Christ ou de ses ministres et qui, par ailleurs, s'exprime en des dévotions particulières ainsi que par un style de vie axé sur la prière et le travail offerts aux intentions du clergé.

Afin de vérifier cette hypothèse, deux types de textes ont été analysés. D'une part, les textes normatifs de chaque congrégation: constitutions, manuels de prières, livres d'office et, lorsqu'ils ont été édités et que nous avons pu les consulter, coutumiers et cérémonials. D'autre part, les écrits de deux fondateurs de congrégations, nommément les père Prévost et Staub, écrits qui ont été publiés et utilisés par les religieuses de leurs congrégations. Certaines monographies et quelques documents d'archives, dans la mesure où ils permettent de compléter l'information livrée par nos autres sources, ont également été mis à profit. À partir de ce corpus, nous avons procédé à une analyse textuelle thématique de la documentation réunie dans deux champs sémantiques: sacerdoce et ministère ordonné. Les dévotions, prières et pratiques où s'exprimaient ces thèmes ont été retenues, particulièrement celles adressées à Jésus, Prêtre et Victime, et à Marie, Reine du Clergé.

Notre premier chapitre situe l'apparition des congrégations de religieuses québécoises au service du clergé dans son contexte historique: d'une part, les besoins créés à l'époque par la multiplication des institutions vouées à la formation des prêtres; d'autre part, les motivations spirituelles et autres qui

---

[1] L'expression «spiritualité sacerdotale» a souvent été employée, depuis le début du XX^{e} siècle surtout, pour désigner la spiritualité des prêtres, en particulier celle propre au clergé diocésain. Nous croyons qu'il vaudrait mieux parler, en ce cas, de «spiritualité presbytérale».

poussèrent certains hommes et certaines femmes à créer des communautés religieuses pour répondre précisément à ces besoins. Les chapitres suivants s'intéressent aux fondements théologiques, hérités en grande partie du concile de Trente (chapitre II), puis à l'arrière-plan spirituel, legs de l'École française de spiritualité (chapitre III), qui sous-tendaient les idéaux mis en avant par les fondateurs. Le chapitre IV traite des dévotions à l'honneur et le chapitre V, des modèles de travail proposés aux religieuses. Finalement, les chapitres VI et VII analysent un courant relativement peu connu, mais dont l'influence fut grande tant en France qu'au Québec: la spiritualité victimale. Par l'importance accordée à l'oblation, nous verrons que cette forme de spiritualité permit à de nombreuses religieuses, dont la vocation était de «s'immoler dans l'ombre», d'accorder un sens et une valeur transcendant l'apparente banalité de leur travail.

Vie signifiante, donc, que celle de ces femmes ayant choisi de se mettre au service du clergé. Mais, en même temps, vie cohérente. Car le travail et la vie spirituelle des sœurs ont la même orientation: Jésus Christ, Souverain Prêtre, et ses ministres ordonnés, les prêtres. Même si toutes les religieuses ne font pas du Christ-Prêtre l'objet d'un culte formel, elles ont toutes conscience que c'est Lui qui est à la source du caractère sacerdotal des prêtres qu'elles servent et pour lesquels elles prient. De plus, les différents éléments qui composent leur existence convergent vers ce même objectif: c'est-à-dire, les tâches manuelles qu'elles accomplissent, les dévotions qu'elles privilégient dans leur prière communautaire, les modèles de travail proposés à leur imitation, l'offrande à Dieu de leur travail et de leur prière aux intentions du clergé. Le rôle de la spiritualité victimale s'avère ici déterminant. Même dans les quatre

communautés où la place de cette spiritualité est moins centrale, elle joue ce rôle d'intégration. Dans les quatre instituts où elle occupe une place déterminante, et dans les deux autres qui se définissent eux-mêmes comme des congrégations de victimes, cette spiritualité pousse à une plus grande cohérence encore entre travail et prière.

Claude Auger, août 2004

Table des matières

Liste des tableaux vi

Sigles et abréviations vii

Introduction 1

Chapitre premier: Religieuses au service du clergé: arrière-plan historique 9

A) Besoins d'une Église en reconstruction: des prêtres 9

a) **Recruter des prêtres: collèges et petits séminaires** 10

b) **Former des prêtres: grands séminaires** 12

c) **L'œuvre des religieux** 17

B) Artisanes de la reconstruction: les religieuses 19

a) **Le renouveau de la vie religieuse féminine au XIX^e siècle** 20

b) **La situation au Québec** 23

c) **La création de tertiaires et converses** 27

C) L'offre et la demande: le service du clergé par des religieuses au Canada 29

a) **Les pionnières** 31

Les Petites Filles de Saint-Joseph 32

b) **Au service des diocèses: collèges, séminaires et résidences épiscopales** 34

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille 34

Les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe 37

Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus 38

Les Sœurs de Sainte-Marthe d'Antigonish 40

Les Antoniennes de Marie, Reine du Clergé 42

Les Dominicaines du Rosaire et les Sœurs de Sainte-Marthe de l'Île-du-Prince-Édouard 44

Les Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice 45

c) **Le service des congrégations masculines** 49

Les Oblates de Béthanie 51

Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph 56

La Société des Sœurs des Saints-Apôtres 58

d) **Le service des presbytères** 59

Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc 60

Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé 62

Les Petites Filles de Saint-François 63

e) **Fondateurs et fondatrices** 65

Chapitre II: La théologie du sacerdoce au XIX^e siècle: l'héritage du concile de Trente 72

A) L'existence du sacerdoce de la Nouvelle Alliance 76

a) **Dans les décrets du concile de Trente** 76

b) **Chez les congrégations au service du clergé** 80

B) L'ordination imprime un caractère 94

a) **Dans les décrets du concile de Trente** 94

b) **Chez les congrégations au service du clergé** 99

C) Le sacerdoce est hiérarchique par nature 115

a) **Dans les décrets du concile de Trente** 115

b) **Chez les congrégations au service du clergé** 121

Chapitre III: Le ministère et la vie des prêtres, XIX^e et XX^e siècles: l'héritage de l'École française 138

A) Le sacerdoce de Jésus Christ 141

a) **Chez les auteurs de l'École française** 142

b) **Chez le père Prévost et dans la congrégation des Oblates de Béthanie** 145

c) **Chez les autres congrégations au service du clergé** 165

B) Dans la ligne de l'École française: la formation, les séminaires, une prière 182

a) **La formation des fondateurs** 183

b) **Formation cléricale: les séminaires** 187

c) **Prière à «Jésus vivant en Marie»** 194

Chapitre IV: «Dévotions sacerdotales»: Marthe et Jean, Joseph et Marie 198

A) Le monde des dévotions aux XIX^e et XX^e siècles 198

a) **Neuvaines et mois de dévotion** 203

b) **Confréries et associations pieuses** 210

c) **«Du bon usage des dévotions»** 216

B) Des «dévotions sacerdotales» 219

a) **Sainte Marthe et les Saintes Femmes** 220

b) **Saint Jean** 228

c) **Saint Joseph, chef de la Sainte Famille** 230

C) Marie, Reine du Clergé 241
a) Oblates de Béthanie 244
b) Antoniennes de Marie, Reine du Clergé 251
c) Sœurs de Sainte Jeanne d'Arc 251
d) Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé 259
e) Petites Filles de Saint-François 263
f) Sœurs des Saints-Apôtres 264

Chapitre V: Des modèles pour les servantes du clergé: à Béthanie et à Nazareth, travailler pour Jésus 268
A) À Béthanie et sur les routes de Galilée, au service de Jésus 271
B) Dans la maison de Nazareth, vivre humblement comme Jésus, Marie et Joseph 273
a) La vie cachée comme humilité, effacement 276
b) La vie cachée comme un couvent 288
C) Dans l'atelier de Nazareth, travailler comme les membres de la Sainte Famille 290
a) Travailler pour sanctifier le temps et éviter l'oisiveté 292
b) Travailler à l'exemple des membres de la Sainte Famille 296

Chapitre VI: Spiritualité victimale: ses origines, son contenu, sa diffusion ..312
A) La vie religieuse comme sacrifice et immolation 316
B) L'École française 319
C) Les associations honorant le Sacré Cœur 322
D) Les écrivains religieux: le père Giraud et son influence 330
E) Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus 335

Chapitre VII: Spiritualité victimale: offrir son travail, sa prière et sa vie 351
A) Des congrégations à l'esprit victimal 352
a) Petites Filles de Saint-Joseph 352
b) Petites Sœurs de la Sainte-Famille 357
c) Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe 362
d) Petites Missionnaires de Saint-Joseph 364
B) Des congrégations à la spiritualité victimale 368
a) Antoniennes de Marie 368
b) Servantes de la Reine du Clergé 375
c) Petites Filles de Saint-François 379
d) Sœurs des Saints-Apôtres 381

C) Des congrégations de victimes 386
a) Oblates de Béthanie 386
b) Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc 404

Conclusion 416

Annexes 424

Annexe I: Quelques données historiques sur les congrégations de religieuses au service du clergé 424

Annexe II: Fin secondaire des instituts d'après leurs constitutions 434

Annexe III: Extraits du coutumier des Petites Sœurs de la Sainte-Famille 439

Bibliographie et ouvrages cités 443

Liste des tableaux

Tableau 1: Fondatrices et fondateurs 66

Tableau 2: Neuvaines les plus populaires dans sept congrégations 204

Tableau 3: Mois de dévotion dans sept congrégations 205

Sigles et abréviations

AM	Antoniennes de Marie
COB	Congrégation des Oblates de Béthanie
DACL	*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*
DHGE	*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*
DIP	*Dizionario degli istituti di perfezione*
DS	*Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*
DTC	*Dictionnaire de théologie catholique*
SJA	Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc
PFSF	Petites Filles de Saint-François
PFSJ	Petites Filles de Saint-Joseph
PMSJ	Petites Missionnaires de Saint-Joseph
PSSF	Petites Sœurs de la Sainte-Famille
SMSH	Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe
SRC	Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé
SSSA	Société des Sœurs des Saints-Apôtres

Remerciements

Mes remerciements s'adressent d'abord aux dix congrégations de religieuses au service du clergé étudiées, qui ont accepté de m'ouvrir leurs archives et de me prêter les documents nécessaires à cette recherche. Les supérieures générales et leur conseil, les secrétaires générales, ainsi que les religieuses suivantes ont particulièrement droit à ma gratitude: S. Flore Audette, supérieure générale, et S. Antonia Lacoste, secrétaire générale des Petites Filles de Saint-Joseph; S. Thérèse Gendron, responsable du Centre Marie-Léonie des Petites Sœurs de la Sainte-Famille; S. Imelda Fournier, supérieure générale, et S. Thérèse Désilets, des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe; S. Cécile Cossette, supérieure générale, S. Cécile Fréchette, secrétaire générale, et S. Marielle Chrétien, des Oblates de Béthanie; S. Michèle Hébert, supérieure générale, S. Marie-Jeanne Rivard, archiviste, et S. Charlotte Tremblay, responsable du musée des Antoniennes de Marie; S. Yolande Roy et S. Pauline Talbot, supérieures générales, S. Gilberte Paquet, secrétaire générale, et S. Estelle-Marie Brunet (†), des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc; S. Éveline Desrochers (†) et S. Fleurette Beaudry, supérieures générales des Petites Missionnaires de Saint-Joseph; S. Pierrette Pelletier, supérieure générale, et S. Marguerite Ouellet, secrétaire générale des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé; S. Louise Coulombe (†), supérieure générale des Petites Filles de Saint-François; S. Marcelle Sarrazin (†), supérieure générale des Sœurs des Saints-Apôtres.

Des membres d'autres congrégations m'ont également fourni de la documentation et des renseignements: S. Renée Labrecque, secrétaire générale des Dominicaines de la Trinité; S. Irene Doyle, des Sisters of St. Martha of Antigonish; S. Carmelita Soloman, archiviste des Sisters of St. Martha of Prince

Edward Island; P. François Breton, supérieur général de la Fraternité Sacerdotale; S. Thérèse Frigon, des Sœurs de la Providence; Mgr André-Marie Cimichella (†), osm, évêque auxiliaire à Montréal.

Les membres du *History of Women Religious Network* m'ont soutenu par leurs encouragements, et m'ont aidé à préciser ma recherche par leurs commentaires lors des deux communications que j'ai présentées à Milwaukee et à Chicago. Merci tout spécialement à S. Florence Deacon, OSF; S. Karen M. Kennelly, CSJ; Tania Martin; Elizabeth McGahan; Anselm Nye; Elizabeth Smyth; Margaret Susan Thompson; S. Patricia Wittberg, SC.

J'ai été privilégié de pouvoir consulter les dossiers de recherche préparés par Claudette Lacelle pour le Service canadien des parcs. Son accueil et sa générosité ont été grandement appréciés.

Les directeurs de Novalis m'ont toujours encouragé à poursuivre mes études et m'ont facilité la tâche de diverses manières: merci au P. Jacques Cloutier (†), omi, à Michel Maillé, à Michael O'Hearn et à Jean-François Bouchard.

Tout au long de mes études de maîtrise et de doctorat, S. Micheline Laguë, mic, a été non seulement un professeur compétent, mais également une source constante de conseils et d'encouragement.

Pendant les treize années qu'a duré cette recherche, le P. Pierre Hurtubise, omi, s'est révélé un directeur de thèse attentif et de bon conseil, toujours prêt à me recentrer sur le cœur de ma recherche. *Mille grazie!*

Pour avoir cru en moi et m'avoir toujours soutenu, merci à ma famille et à mes amis, spécialement à Marcel Pronovost, à Greg Hunter et à mes parents, Yvan Auger et Monique Couture.

Je désire dédier cette thèse à la mémoire de Lydia Cogger, «tante Chaton» (1896-1991), ma grand-tante et mère dans la foi.

Claude Auger

Introduction

Nous nous proposons, dans la présente thèse, d'étudier la spiritualité d'un certain nombre de congrégations religieuses québécoises au service du clergé afin de découvrir si cette spiritualité peut être qualifiée de sacerdotale et, si oui, quels sont les éléments qui permettent de l'affirmer.

C'est suite à des contacts personnels avec l'institut des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc que nous avons commencé à nous intéresser à ce type de congrégations, et au vécu spirituel qui leur était propre. Une première investigation nous a révélé l'existence de dix communautés, dont la maison-mère est située au Québec, et qui en plus d'avoir été fondées dans le but de venir en aide aux prêtres par l'accomplissement de tâches domestiques, ont conservé cette orientation jusqu'aux années 1960 comme fin sinon unique, du moins principale.

Six de ces congrégations sont nées au Québec: les Petites Filles de Saint-Joseph, les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, les Antoniennes de Marie, les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, les Petites Filles de Saint-François, les Sœurs des Saints-Apôtres. Deux autres, bien que fondées à l'extérieur du Québec, y ont rapidement transporté leur maison-mère: les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc. Quant aux deux dernières, les Oblates de Béthanie et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, quoiqu'ayant vu le jour en France et au Manitoba, elles ont toutes deux largement dépendu de recrues en provenance du Québec, où elles finiront d'ailleurs par transférer elles aussi leur maison-mère. Ce sont ces dix congrégations qui font l'objet de notre enquête. Le chapitre premier présentera les circonstances de fondation de

chacune d'entre elles. Une annexe (annexe I) fournira par ailleurs, sous forme de fiches signalétiques, quelques renseignements d'ordre plus factuel.

Notre thèse, nous ne craignons pas de l'affirmer, est la première étude systématique et approfondie non seulement de la spiritualité, mais également de l'histoire de ces diverses congrégations. Aucune d'entre elles, jusqu'à maintenant, n'a fait l'objet de pareille exploration, même si l'histoire de la vie religieuse au Canada français est un terrain qui a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs. Mais les congrégations de religieuses au service du clergé ont davantage suscité l'étonnement et l'incompréhension que fait l'objet d'une recherche scientifique digne de ce nom[1].

Plusieurs monographies sur les congrégations ou sur leurs fondateurs et fondatrices ont été publiées au fil des ans. Mais la plupart des auteurs de ces études ont davantage voulu faire œuvre d'édification que d'érudition. Trois fondateurs ont fait l'objet de recherches plus approfondies, dans le cadre de travaux préliminaires à leur procès de béatification. Ce sont mère Marie-Léonie, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille[2]; le père Eugène Prévost,

---

[1] Les Sœurs de Sainte-Marthe de l'Île-du-Prince-Édouard ont fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue en 2000: Heidi MACDONALD, *The Sisters of St Martha and Prince Edward Island Social Institutions, 1916-1982*, Ph. D. Thesis, The University of New Brunswick, 2000, XV-522 p. Mais même si la première tâche assumée par cette communauté a été le service domestique, les religieuses ont rapidement diversifié leurs champs d'apostolat.

[2] *Sherbrooken. beatificationis et canonizationis servæ Dei Mariæ Leoniæ Paradis (in saeculo: Virginiæ Elodiæ) fundatricis instituti vulgo nuncupati "Petites Sœurs de la S, Famille" (1840-1912) Positio super virtutibus*, Roma, Tipografia Guerra, 1978, 91-XXVIII-458-[185] p.; *Sherbrooken. beatificationis et canonizationis servæ Dei Mariæ Leoniæ Paradis (in saeculo: Virginiæ Elodiæ) fundatricis instituti vulgo nuncupati "Petites Sœurs de la S, Famille" (1840-1912) Relatio et vota congresso peculiaris super miro die 29 novembris an. 1983 habiti*, Roma, Tipografia Guerra, 1983, 31 p.

fondateur des Oblates de Béthanie[3]; et le père Marie-Clément Staub, fondateur des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc[4]. Mais tous ces travaux répondent aux exigences précises de la Congrégation pour les causes des saints et laissent dans l'ombre de grands pans de l'histoire des congrégations elles-mêmes. Quant à la récente biographie scientifique du père Prévost[5], elle comporte relativement peu de développements sur l'histoire des deux congrégations qu'il a fondées.

Parmi les nombreuses questions qui ont surgi à cette première étape de notre recherche, l'une a fini par s'imposer, à savoir: qu'est-ce que la spiritualité de ces congrégations avait à proposer aux jeunes femmes qui y entraient? C'est cette question qui nous a fait choisir une approche de préférence théologique, parmi toutes celles (historique, sociologique, psychologique, etc.) auxquelles nous aurions pu avoir recours pour arriver à mieux comprendre le phénomène en question. Ce choix fait, nous avons formulé l'hypothèse que la spiritualité des congrégations au service du clergé pouvait, à plus d'un titre, être qualifiée de sacerdotale[6]. Par ce terme, nous entendons une spiritualité où l'accent est mis

---

[3] En vue d'une éventuelle ouverture de la cause, des documents avaient été réunis par GARCEAU, Charles, *Documentation pour la cause de Béatification et de Canonisation du serviteur de Dieu le Père Eugène Prévost*, Pointe-du-Lac, Cause Père Eugène Prévost, 1972, 2 tomes, 170 et 136 p.

[4] *Québec, béatification et canonisation du serviteur de Dieu Joseph Staub, en religion Père Marie-Clément Staub des Augustins de l'Assomption (1876-1936), fondateur de la congrégation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, positio sur les vertus et la renommée de sainteté*, Roma, Tipografica «Leberit», vol. I, Informatio et sommaire des procès, 2002, CIV-350 p.; vol. II, biographie documentée, 2001, 766 p.

[5] HAMELIN, Jean, *Le père Eugène Prévost (1860-1946) «Je veux devenir un saint»*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, XVI-648 p.

[6] L'expression «spiritualité sacerdotale» a souvent été employée, depuis le début du XX^{e} siècle surtout, pour désigner la spiritualité des prêtres, en particulier celle propre au clergé diocésain; nombreux exemples dans René LAURENTIN, *Marie, l'Église et le sacerdoce: t. I: essai sur le développement d'une idée religieuse;* Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1952, p. 617-625. Nous croyons qu'il vaudrait mieux parler, en ce cas, de «spiritualité presbytérale».

sur le sacerdoce du Christ ou de ses ministres et qui, par ailleurs, s'exprime en des dévotions particulières ainsi que par un style de vie axé sur la prière et le travail offerts aux intentions du clergé.

Notre définition de la spiritualité s'inspire de celle proposée par Philip Sheldrake et Sandra Schneiders: un mode d'existence pénétré par la foi, s'enracinant dans la tradition chrétienne et s'exprimant dans des circonstances historiques concrètes et particulières[7]. Mais une spiritualité s'exprime aussi dans le quotidien: c'est pourquoi une attention spéciale sera portée aux exercices religieux, aux pratiques de piété, aux formes de dévotion en usage dans les congrégations retenues pour notre étude.

Afin de vérifier cette hypothèse, deux types de textes ont été analysés. D'une part, les textes normatifs de chaque congrégation: constitutions, manuels de prières, livres d'office et, lorsqu'ils ont été édités et que nous avons pu les consulter, coutumiers et cérémonials. À première vue, de tels textes semblent arides. Mais l'intérêt de leur étude vient du fait qu'ils encadraient toute la vie des religieuses à l'époque. C'est le cas notamment des constitutions qui décrivaient, parfois assez longuement, la mission de la congrégation, de même que les dévotions et pratiques de piété qui y étaient à l'honneur. Quant aux coutumiers, ils complétaient jusque dans les moindres détails les grandes lignes tracées dans les constitutions. Les manuels de prière et les livres d'office alimentaient la prière communautaire et personnelle, élément essentiel de la vie des religieuses. Les

---

[7] Philip SHELDRAKE, *Spirituality and History: Questions of Method and Interpretation*, 2e éd., , Maryknoll, Orbis, 1995, principalement les p. 40-64; Sandra SCHNEIDERS, «Spirituality as an Academic Discipline: Reflection from Experience», *Christian Spirituality Bulletin*, vol. 1, n° 2 (1993), p. 10-15; ID., «A Hermeneutical Approach to the Study of Christian Spirituality», *Ibid.*, vol. 2, n° 1 (1994), p. 9-14

cérémonials, pour leur part, détaillaient les célébrations liturgiques qui scandaient la vie communautaire: vêture, profession, jubilés.

La seconde catégorie de textes analysés comprend les écrits de deux fondateurs de congrégations, nommément les père Prévost et Staub, écrits qui ont été publiés et utilisés par les religieuses de leurs congrégations. Nous avons volontairement écarté les écrits privés de ces deux fondateurs (lettres et journaux demeurés manuscrits), de même que ceux des autres fondatrices et fondateurs, même si ces écrits sont aujourd'hui accessibles, notre propos n'étant pas ici d'étudier l'évolution de la pensée de chacun de ces fondateurs et fondatrices, mais de voir comment les religieuses entrées dans leurs congrégations ont reçu et transmis l'héritage desdits fondateurs ou fondatrices à travers des documents qui étaient à l'époque à leur disposition, donc susceptibles d'être utilisés pour la formation des novices ou la méditation personnelle des sœurs[8]. Certaines monographies et quelques documents d'archives, dans la mesure où ils permettent de compléter l'information livrée par nos autres sources, ont également été mis à profit.

À partir de ce corpus, nous avons procédé à une analyse textuelle thématique de la documentation réunie, et cela, dans deux champs sémantiques. Le premier concerne le sacerdoce, et comprend les vocables prêtre, hostie, victime, immolation, holocauste, oblation. Le second se rapporte au ministère ordonné, et inclut les termes prêtre, évêque, pape, pasteur, clergé. Le substantif «prêtre» se retrouve dans nos deux listes, selon qu'il traduit le grec *hiereus*, prêtre au sens

---

[8] Dans le cas des écrits destinés aux novices, notamment ceux du père Prévost; dans le cas des écrits destinés à la méditation personnelle, ceux du père Staub. Leur utilisation nous a été confirmée par les religieuses des congrégations fondées par ces deux hommes.

sacral, ou *presbuteros*, chef de la communauté chrétienne. Les dévotions, prières et pratiques où s'exprimaient ces thèmes ont été retenues, particulièrement celles adressées à Jésus, Prêtre et Victime, et à Marie, Reine du Clergé.

Notre étude débute avec la fondation de la plus ancienne des congrégations, les Petites Filles de Saint-Joseph, nées en 1857. Nous avons choisi de nous arrêter en 1962, année d'ouverture du concile Vatican II. Le décret conciliaire sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse allait provoquer de nombreux changements dans la vie des instituts, y compris ceux dont il sera question ici. L'étude de ces changements nous aurait conduit beaucoup trop loin et, de plus, nous aurait sans doute obligé à augmenter démesurément les dimensions de cette thèse. Cette étude pourrait, à elle seule, justifier une autre thèse[9]. Les 105 années qui précèdent le concile forment d'ailleurs une période suffisamment longue pour être significative.

Notons ici une fois pour toutes que l'arc de développement des congrégations de religieuses québécoises au service du clergé correspond aux périodes identifiées par Nive Voisine comme étant celles d'«une Église de plus en plus romaine (1840-1896)» et d'«une Église triomphaliste (1896-1940)»[10]. On qualifie parfois aussi ces deux périodes comme étant celles où s'affirme une Église de type ultramontain au Québec. L'ultramontanisme a surtout donné lieu, jusqu'ici,

---

[9] *L'adaptation et la rénovation de la vie religieuse*, 3e éd., Paris, Cerf, 1968 (Unam Sanctam 62), 596 p.

[10] Nive VOISINE, *Histoire de l'Église au Québec 1608-1970*, Montréal, Fides, 1971 (Commission d'étude sur les laïcs et l'Église 0), p. 39, 55. Nous venons d'expliquer pourquoi le concile Vatican II représente une limite chronologique appropriée pour l'étude des congrégations religieuses.

à des études de nature socio-politiques[11]. Nous en évoquerons ici certains aspects plus proprement religieux, en particulier la multiplication à cette époque de dévotions de toutes sortes, typiques de la piété des XIXe et XXe siècles. Nous avions imaginé au départ que l'ultramontanisme pourrait servir à expliquer, pour une bonne part, le phénomène des congrégations au service du clergé. Mais, comme les chapitres II et III le montreront, les assises théologiques et spirituelles de cette période doivent davantage aux XVIe et XVIIe siècles qu'au XIXe.

Notre premier chapitre situera l'apparition des congrégations de religieuses québécoises au service du clergé dans son contexte historique: d'une part, les besoins créés à l'époque par la multiplication des institutions vouées à la formation des prêtres; d'autre part, les motivations spirituelles et autres qui poussèrent certains hommes et certaines femmes à créer des communautés religieuses pour répondre précisément à ces besoins. Une attention particulière sera accordée aux fondatrices et fondateurs. Les chapitres suivants s'intéresseront aux fondements théologiques, hérités en grande partie du concile de Trente (chapitre II), puis à l'arrière-plan spirituel, legs de l'École française de spiritualité (chapitre III), qui sous-tendaient les idéaux mis en avant par les fondateurs des congrégations de religieuses au service du clergé.
L'enseignement du concile se résume de fait en quelques propositions, qui vont servir à définir le ministère ordonné pratiquement jusqu'à Vatican II. Les représentants de l'École française, ou bérullienne, très impliqués dans la formation du clergé, ont pour leur part le mérite d'avoir mis en valeur une

---

[11] Nive VOISINE, Jean HAMELIN, dir., *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, 350 p.

dimension presque passée sous silence par les pères du concile de Trente, soit le Christ, Prêtre Souverain, considéré comme source du sacerdoce des prêtres. Le chapitre IV traitera des dévotions à l'honneur dans les congrégations ici étudiées et le chapitre V, des modèles de travail proposés aux religieuses de ces congrégations. Finalement, les chapitres VI et VII analyseront un courant relativement peu connu, mais dont l'influence fut grande tant en France qu'au Québec: la spiritualité victimale. Par l'importance accordée à l'oblation, nous verrons que cette forme de spiritualité permit à de nombreuses religieuses de donner un sens à leurs travaux et à leurs prières.

Chapitre premier Religieuses au service du clergé: arrière-plan historique

La fondation de plusieurs congrégations de religieuses au service du clergé, au Québec[1] ou ailleurs par des Canadiens-français, ne peut se comprendre qu'en replaçant les circonstances de leur création dans le contexte de la vie de l'Église de cette époque. C'est ce que ce premier chapitre voudrait tenter de faire, en remontant presque cent ans avant la fondation de la première de ces communautés. Il faut en effet partir de la conquête anglaise et de ses effets sur les effectifs du clergé afin de mieux saisir pourquoi la formation des prêtres est devenue à l'époque un enjeu crucial pour les évêques.

A) Besoins d'une Église en reconstruction: des prêtres

La guerre de conquête et le régime militaire qui a suivi (1759-1764) représentent en effet une période particulièrement difficile pour le diocèse de Québec[2]. Présence pour la première fois dans la colonie d'importants contingents protestants, églises détruites, communautés religieuses en péril: autant d'éléments qui font craindre pour l'avenir. Mais le plus inquiétant et peut-être le

---

[1] «Sauf indication contraire, nous désignerons par "Québec": la Nouvelle-France de 1608 à 1760, le Canada de 1760 à 1791, le Bas-Canada de 1791 à 1840, le Canada-Est de 1840 à 1867 et la province de Québec de 1867 à aujourd'hui.», Bernard DENAULT, Benoît LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal/Sherbrooke, Presses de l'Université de Montréal/Université de Sherbrooke, 1975, p. 18, note 2. À la suite du même auteur, nous employons également le mot «communauté» dans un sens générique, englobant à la fois les instituts de vie consacrée (ordres et congrégations) et les sociétés de vie apostolique; cf. ID., *Ibid.*, p. 23-24; à moins que le contexte ne s'y oppose, communauté, congrégation et institut seront employés comme synonymes.

[2] Qui à l'époque s'étend de l'Acadie aux Grands Lacs, incluant la vallée du Mississippi jusqu'aux frontières de la Louisiane.

plus dramatique, c'est en même temps la chute, et une chute marquée, des effectifs du clergé.

a) Recruter des prêtres: collèges et petits séminaires

En effet, dès 1764, l'Église canadienne fait face à une pénurie de prêtres. Le nombre de ces derniers, séculiers et réguliers, passe de 196 à 137 entre le début de 1759 et la fin de 1764. Résultat: le rapport prêtres/fidèles passe d'un pour 350 en 1759, à un pour 500 en 1764. Et le clergé séculier est le seul à pouvoir espérer voir sa situation s'améliorer, car le gouvernement anglais interdit aux Jésuites et aux Récollets de se recruter; leurs derniers représentants d'ailleurs disparaîtront respectivement en 1800 et 1813[3]. De plus, entre la mort de Mgr Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, en 1760, et le sacre de Mgr Jean-Olivier Briand, en 1766, il n'y a même pas d'évêque pour ordonner la dizaine de clercs alors en formation. Le Séminaire de Québec, institution diocésaine jusque-là consacrée exclusivement à la formation du clergé, doit se transformer en collège classique pour survivre, tout en continuant d'assurer l'éducation théologique des futurs prêtres[4].

Pendant les dernières années du XVIIIe siècle et le premier tiers du XIXe, la situation demeure précaire. Le nombre de clercs n'augmente que de trois unités entre 1764 et 1780, passant de 137 à 140. Trente ans plus tard, le diocèse peut

---

[3] Marcel TRUDEL, *L'Église canadienne sous le régime militaire*, t. I: les problèmes, Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956, p. 335-362. En cinq ans, on dénombre 20 départs et 39 décès, dont onze de moins de 45 ans.

[4] Lucien LEMIEUX, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968 (coll. Histoire religieuse du Canada), p. 1-9; Marcel TRUDEL, *L'Église canadienne sous le régime militaire*, à t. II: les institutions, Québec, Presses universitaires Laval, 1957, p. 93-96.

compter sur environ 200 prêtres. Mais la population augmentant proportionnellement plus vite que le clergé, le rapport passe d'un prêtre pour 500 fidèles en 1764, à un pour 750 en 1780 et finalement un pour 1375 en 1810[5]. Écart qui va éventuellement se traduire par une pratique et une ferveur moins grandes et, partant, par une diminution des vocations, tant religieuses que sacerdotales.

Cherchant à corriger cette situation, les évêques favorisent la création de collèges répartis un peu partout dans la province. Un premier est fondé en 1767 à Longue-Pointe, près de Montréal, par le sulpicien Jean-Baptiste Curatteau[6]. Huit autres collèges seront fondés entre 1803 et 1832, tous par des membres du clergé séculier: un sur la rive-sud de Trois-Rivières, deux dans la région de Québec, cinq autour de Montréal[7]. Ils ont pour but d'assurer l'éducation secondaire des jeunes garçons, mais spécialement de favoriser l'éclosion de vocations au ministère ordonné. Même si plusieurs s'appellent collèges, tous jouent le rôle de petits séminaires diocésains.

Après quelques années, les résultats de cette implantation se font sentir. Les ordinations au Québec progressivement augmentent, le nombre de prêtres

---

[5] Louis-Edmond HAMELIN, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», dans *Recherches sociographiques*, vol. II, n° 2 (avril-juin 1961), p. 238.

[6] Bruno HAREL, «Jean-Baptiste Curatteau (1729-1790), prêtre de Saint-Sulpice, fondateur du Collège de Montréal», *Bulletin de Saint-Sulpice*, n° 2, 1976, p. 76-88.

[7] Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, [1978] (coll. Bibliothèque canadienne-française, histoire et documents), p. 16-25. Le mouvement se continue: 37 collèges sont fondés entre 1767 et 1919; 29 entre 1920 et 1939, puis 135 entre 1940 et 1965, plus 58 «sections classiques» de l'école publique. Tout en soulignant que «le clergé et les religieux ont certes payé de leur personne et de leur argent pour mettre les collèges au monde et les maintenir», p. 89-90, nulle part l'auteur ne mentionne la présence ou souligne la contribution des congrégations au service du clergé.

passant de 200 en 1810 à 225 en 1830, 464 en 1840 et 620 en 1850[8]. De moins en moins de paroisses sont sans curé résident. Un meilleur encadrement presbytéral se traduit par un réchauffement de la piété des fidèles: le recrutement des confréries paroissiales remonte lentement à partir des années 1820[9]. Cet accroissement de la ferveur favorise les vocations: le mouvement négatif qui avait suivi la conquête anglaise est renversé, si bien que les vocations presbytérales continuent d'augmenter sans arrêt jusqu'aux années 1960.

On tentera d'exporter ce modèle en Acadie, en Ontario, dans les provinces des Prairies, notamment au Manitoba[10], de même qu'en Nouvelle-Angleterre[11], où des milliers de Québécois avaient émigré tout au long du XIX^{e} siècle, attirés par l'industrialisation rapide qui promettait meilleurs revenus et donc niveau de vie plus intéressant[12].

b) Former des prêtres: grands séminaires

Ce n'est pas tout de recruter des séminaristes: encore faut-il les former. Depuis le concile de Trente, il était prévu que cette formation se donne dans des institutions *ad hoc*: les grands séminaires. Au Québec, des circonstances

---

[8] HAMELIN, «Évolution numérique», p. 198-199, 217, 238, tableau B.

[9] Philippe SYLVAIN, Nive VOISINE, *Réveil et consolidation, Tome 2: 1840-1898*, Montréal, Boréal, 1984 (coll. Histoire du catholicisme québécois, vol. II), p. 441, citant CAULIER, *Les dévotions*, p. 410.

[10] Robert PAINCHAUD, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987, 304 p.

[11] Gerald J. BRAULT, *The French-Canadian Heritage in New England*, Hanover and London/Kingston and Montreal, University Press of New England/McGill-Queen's University Press, 1986, 282 p.; Yves ROBY, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (1776-1930)*, Sillery, Septentrion, 1990, 434 p.

[12] GALARNEAU, *Les collèges*, p. 77-92.

particulières, soit le manque flagrant de professeurs au niveau des petits séminaires et, plus tard, des collèges, obligent les séminaristes à partager leur temps entre l'étude de la théologie et la formation au ministère, d'une part, l'enseignement et la surveillance des salles, de l'autre. Aussi leur donnera-t-on parfois le nom de régents[13].

La pratique de la régence, inaugurée au Grand Séminaire de Québec à la fin du XVIII^e siècle, se poursuivra jusque dans les années 1930 et cela dans l'ensemble du Québec[14]. Si bien que les collèges en viennent à être considérés comme des institutions de formation du clergé complémentaires du Grand Séminaire.

> La plupart des collèges ayant été fondés par le clergé séculier jusqu'en 1920, ils emploient tous des séminaristes, qui enseignent la grammaire et l'arithmétique en surveillant les élèves à la salle d'étude, au dortoir et à la récréation. C'est ainsi que les collèges sont en quelque sorte doublés d'un grand séminaire. Entendons par là que des prêtres enseignent la théologie aux jeunes clercs-professeurs. La très grande pénurie du clergé, qui dure jusqu'à la fin du XIX^e siècle, impose ce régime[15].

C'est en réaction à cette formation qui lui semble incomplète que M^gr Jean-Jacques Lartigue, évêque auxiliaire pour le district de Montréal, décide de fonder

---

[13] Noël BAILLARGEON, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981 (coll. Cahiers de l'Institut d'histoire 25), p. 118, 155.

[14] À partir de 1806, les collèges diocésains sont forcés de se pourvoir de maîtres et de régents chez les grands séminaristes: c'est le cas entre autres à Nicolet (1806), Saint-Hyacinthe (1811), Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1829): Noël BAILLARGEON, *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 185-186, 190-195 sur les régents et professeurs; *De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti: une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval (1852-2002)*, Brigitte CAULIER, Nive VOISINE, Raymond BRODEUR, dir., Québec, Presses de l'Université Laval, 2002 (coll. Religions, cultures et sociétés), p. 4-5, 24-25, 117; LITALIEN, Rolland, *Le prêtre québécois à la fin du XIX^e siècle: style de vie et spiritualité d'après M^gr L.-Z. Moreau*, Montréal, Fides, 1970 (coll. Histoire religieuse du Canada), p. 161, 167-171.

[15] GALARNEAU, *Les collèges classiques*, p. 98.

le Séminaire Saint-Jacques. Cette école de théologie opère de 1825 à 1840 dans la résidence épiscopale de Montréal. Ignace Bourget, secrétaire et bras droit de Mgr Lartigue, en assure la supervision. Mais ce n'est pas encore la formule rêvée: même s'ils doivent y passer au moins une année complète, les ecclésiastiques continuent d'enseigner dans les collèges tout en complétant leur théologie[16].

En 1840, Mgr Bourget, qui vient de succéder à Mgr Lartigue au siège de Montréal, confie aux Sulpiciens la mission d'établir un grand séminaire où les séminaristes ne feraient rien d'autre que se préparer à leur ordination presbytérale. Mais les directeurs du Grand Séminaire se plaindront encore longtemps du fait que les évêques de diocèses autres que Montréal empêchaient certains de leurs séminaristes de compléter leur cycle de formation au Séminaire en les nommant régents dans des collèges[17].

Entre 1847 et 1885, à mesure que les diocèses de Québec et de Montréal sont démembrés, les titulaires des nouveaux sièges s'empressent d'ériger des grands séminaires pour former leur clergé. Mgr Bruno Guigues, premier évêque de Bytown, confie en 1856 son Grand Séminaire aux membres de sa congrégation religieuse, les Oblats. À l'exemple de ceux de Québec et de Montréal, le Grand Séminaire d'Ottawa est dès sa fondation une institution autonome. Ce qui n'est pas le cas dans les autres diocèses, où l'évêque installe son grand séminaire à l'intérieur des murs du collège ou du petit séminaire déjà existant, contribuant

---

[16] Gilles CHAUSSÉ, *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*, Montréal, Fides, 1980 (coll. Histoire religieuse du Canada), p. 144-146; Léon POULIOT, *Monseigneur Bourget et son temps*, t. I: Les années de préparation (1799-1840), Montréal, Beauchemin, 1955, p. 74-76; *Le Grand Séminaire de Montréal 1840-1990: 150 années au service de la formation des prêtres*, Montréal, Éditions du Grand Séminaire, 1990, p. 68.

[17] *Le Grand Séminaire*, p. 88.

par le fait même à perpétuer l'institution des régents et à consacrer la vocation du collège classique comme institution privilégiée de formation du clergé au Canada français[18]. Comme nous le verrons plus loin, le besoin d'assurer le service domestique de ces divers établissements sera la cause prochaine de la fondation de huit congrégations au service du clergé au Québec et ailleurs.

En 1886, la carte ecclésiastique du Québec est redessinée: Montréal et Ottawa sont érigés en archevêchés, et les autres diocèses regroupés en trois provinces ecclésiastiques qui subsisteront sans modifications majeures jusqu'en 1946[19]. Les évêques des diocèses érigés après 1886 enverront généralement leurs séminaristes au grand séminaire existant dans la métropole ecclésiastique dont ils dépendent. Notons toutefois que plusieurs de ces séminaristes continueront de revenir travailler comme enseignants ou surveillants dans le petit séminaire diocésain.

Cette situation dure jusqu'en 1931. Cette année-là, Pie XI promulgue la constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus*, qui réorganise les études ecclésiastiques dans le monde catholique[20]. Un des résultats de cette réforme est

---

[18] C'est le cas des diocèses de Trois-Rivières (fondé en 1852), Saint-Hyacinthe (1852), Rimouski (1867), Sherbrooke (1874), Chicoutimi (1878) et Nicolet (1885). Dans certains cas, les évêques profitent également des institutions déjà existantes ailleurs. Par exemple, à Saint-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau envoie certains clercs étudier au Grand Séminaire de Montréal à compter de 1877; à partir de 1899, tous les séminaristes devront y passer au moins trois ans: LITALIEN, *Le prêtre*, p. 167-171.

[19] Rimouski (1946), Sherbrooke (1951) et Gatineau-Hull (fondé en 1963, érigé en archidiocèse en 1990) deviendront plus tard les métropoles des autres provinces ecclésiastiques au Québec. Depuis 1990, Ottawa ne possède des suffragants qu'en territoire ontarien, même si le territoire de l'un d'entre eux (Pembroke) chevauche les deux provinces.

[20] Jean HAMELIN, *Le XX^e siècle, Tome 2: de 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984 (coll. Histoire du catholicisme québécois, vol. III), p. 171; Pierre SAVARD, *Aspects du*

qu'il n'est désormais plus permis aux séminaristes d'occuper les fonctions de régents: l'institution disparaîtra graduellement au cours des années 1930 et 1940.

> La politique des archevêques de Québec de prendre exclusivement des prêtres pour toutes les fonctions d'enseignement et de surveillance dans les maisons d'éducation n'entrera définitivement en vigueur que dans les années 1940, même si, en 1933, on chante victoire en précisant que, cette année-là, il n'y a aucun ecclésiastique employé dans les collèges[21].

Par la même occasion, les grands séminaires «sortent des murs» des institutions qui les avaient hébergés jusque-là, et s'installent dans des édifices bien à eux[22]. Près de deux cents ans après que le Séminaire de Québec ait dû se transformer en collège pour assurer sa survie, la formation des futurs prêtres redevenait partout au Québec une occupation à temps plein, et les collèges classiques cessaient d'être des institutions de formation du clergé.

Pendant plus de 150 ans, les collèges dirigés par le clergé diocésain servirent donc tout à la fois à préparer et à former les futurs prêtres. Mais il ne faudrait

---

catholicisme canadien-français au XIX^e siècle, Montréal, Fides, 1980 (Coll. Essais et recherches, section histoire), p. 30.

[21] *De l'harmonie*, p. 24-25; cf. p. 117.

[22] Le processus se répétera à Saint-Hyacinthe (1935), Trois-Rivières (1936), Sherbrooke (1940), Rimouski (1943), Chicoutimi (1950) et Nicolet (1951). Noël BÉLANGER, Nive VOISINE, dir., *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 1994, p. 151-152; *Le Canada ecclésiastique*, 1961, *passim*; Jean MERCIER, *Bastion sacerdotal en Estrie*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1965 (coll. Histoire de l'Estrie), p. 16-40; Jean PANNETON, *Le diocèse de Trois-Rivières 1852-2002: 150 ans d'espérance*, Québec, Septentrion, 2002, p. 78. À Ottawa, le Grand Séminaire était passé des Oblats au clergé séculier en 1925; suite à la constitution apostolique, les Oblats réorganisent les facultés ecclésiastiques de l'Université d'Ottawa et fondent un séminaire universitaire (1937), qui desservira plusieurs diocèses du Canada et des États-Unis: Pierre HURTUBISE, Mark G. MCGOWAN, Pierre SAVARD, dir., *Planté près du cours des eaux: le diocèse d'Ottawa 1847-1997*, Ottawa, Novalis, 1998, p. 209-210; Hector LEGROS, S^r PAUL-ÉMILE, *Le diocèse d'Ottawa 1847-1948*, Ottawa, Imprimerie Le Droit, 1949, p. 77-80, 500-503.

pas oublier qu'à partir du milieu du XIX^{e} siècle, les collèges fondés par les religieux en firent tout autant.

c) L'œuvre des religieux

Depuis la mort du dernier Récollet (1813), il n'y avait plus de religieux au Québec. Entre 1837 et 1847, cinq communautés de religieux viennent s'y établir: Frères des écoles chrétiennes (1837), Oblats de Marie Immaculée (1841), Jésuites (1842), Congrégation de Sainte-Croix et Clercs de Saint-Viateur (1847). À l'exception des Frères, qui se consacraient principalement à l'éducation primaire, les autres groupes ouvrirent des collèges à partir de 1847. Ils y réalisèrent leur mission d'assurer l'éducation des garçons, en plus de se faire connaître de ces derniers en vue de recruter parmi eux de nouveaux membres. Les collèges tenus par des religieux jouent également le rôle de petits séminaires, en ce sens que certains de leurs élèves aspirant à devenir prêtres diocésains vont continuer leurs études dans un grand séminaire.

Trois de ces congrégations sont des fondations françaises du XIX^{e} siècle: Oblats de Marie-Immaculée (1816), Clercs de Saint-Viateur (1831) et Congrégation de Sainte-Croix (1837). Dans leur pays d'origine, ils ont été témoins de l'explosion du nombre de congrégations religieuses de femmes. Ils sont familiers avec différentes formes d'entraide possibles entre congrégations masculines et féminines, y compris pour les tâches domestiques. «Arrivés à Montréal en 1841, les Oblats veulent obtenir des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, fondées en 1825 à Marseille, à la fois pour les écoles de filles et "pour le

temporel"; on les installerait à Longueuil et l'évêque est d'accord.»[23] Ce projet ne se réalise pas, mais une autre famille religieuse va bientôt fournir un exemple de cette collaboration.

La Congrégation de Sainte-Croix réunit à l'origine trois communautés: les Frères de Saint-Joseph, fondés en 1820 à Ruillé-sur-Loir par l'abbé Jacques-François Dujarié (1767-1838) et confiés par lui en 1835 à Basile Moreau (1799-1873), prêtre du diocèse du Mans; une société de prêtres missionnaires, fondée par ce dernier en 1836; et les Sœurs Marianites, qu'il fonde en 1841, secondé par Léocadie Gascoin (mère Marie des Sept-Douleurs, 1818-1900), à partir d'un noyau de quelques femmes réunies en 1838 pour assurer le service du collège de Sainte-Croix au Mans. Dès l'origine, le père Moreau a voulu que les sœurs soient les auxiliaires des pères et des frères[24] et, cela, non seulement en termes de service domestique mais également d'implication dans diverses autres tâches apostoliques: écoles, orphelinats, voire missions étrangères[25]. Les trois communautés s'installent dans le diocèse de Montréal en 1847. Dès leur arrivée à Saint-Laurent, les Marianites se chargent de la lingerie du collège fondé par les frères et pères de Sainte-Croix. Elles y travaillent pendant vingt ans, tout en

---

[23] Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses: de la France au Québec 1880-1914*, t. I: Premières bourrasques 1880-1900, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 29, référant à CARRIÈRE, *Histoire documentaire*, t. V, p. 41-82. Devant le refus des sœurs de traverser l'Atlantique, les Oblats collaborent avec la bienheureuse Marie-Rose Durocher à la fondation d'une congrégation religieuse enseignante, qui adoptera le nom et le costume des religieuses de Marseille. Mais les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, fondées à Longueuil en 1843, ne rempliront jamais de tâches domestiques pour les membres du clergé, régulier ou séculier.

[24] Le groupe de prêtres missionnaires était devenu congrégation religieuse en 1841. En 1856, les autorités romaines exigent que le gouvernement des religieuses soit séparé de celui des pères et des frères, Graziella LALANDE, *Comme un grand arbre*, Montréal, Fides, 1989, p. 99-100.

[25] LALANDE, *Comme un grand arbre*, p. 269-274.

commençant à enseigner, tâche qui va bientôt devenir leur principale, puis unique occupation[26].

Mais l'idée de demander à des religieuses de prendre en charge les tâches d'entretien domestique: cuisine, ménage et buanderie, devient de plus en plus attrayante pour les directeurs des collèges, d'autant plus que les sœurs occupent une place toujours plus importante au sein de l'Église du Québec.

B) Artisanes de la reconstruction: les religieuses

Dans son étude sur le nombre de prêtres au Québec, qui porte tant sur le nombre des ordinations que sur celui des effectifs cléricaux, Louis-Edmond Hamelin a pu ainsi qualifier les trois grandes périodes de son étude: de 1760 à 1830, indigence; de 1830 à 1900, abondance; de 1900 à 1950, rythme soutenu[27]. En ce qui concerne les effectifs des congrégations féminines[28], on pourrait dire que de 1760 à 1830, c'est la survivance; de 1830 à 1900, l'explosion démographique; de 1900 à 1950, la croissance ralentie mais continue[29]. Mais cette courbe s'inscrit dans un mouvement qui touche le monde catholique dans son ensemble.

---

[26] Denise VILLIARD-BÉRIAULT, *Saint-Laurent: un collège se raconte, 120 ans de collège, 10 ans de cégep*, Montréal, Fides 1977, p. 96.

[27] HAMELIN, «Évolution numérique», p. 198-200. 216-218.

[28] Nous mettons de côté des communautés masculines, qui n'intéressent pas directement notre propos, et dont les membres ordonnés sont inclus dans les effectifs cléricaux.

[29] D'après les chiffres de DENAULT, LÉVESQUE, *Éléments*, p. 43-47.

a) Le renouveau de la vie religieuse féminine au XIX^e siècle

L'un des faits marquants de l'histoire de l'Église catholique des deux derniers siècles est la multiplication sans précédent de congrégations religieuses féminines de vie active. Ce mouvement fait partie du renouveau de la vie religieuse en général, suite aux persécutions et aux suppressions qui commencent à la fin du XVIII^e siècle. Si les ordres anciens reprennent vie, si les congrégations plus récentes se développent rapidement, l'aspect le plus impressionnant de ce renouveau est la naissance et la croissance, parfois spectaculaire, de congrégations et communautés nouvelles, surtout de celles regroupant des femmes. Les congrégations à supérieure générale, par opposition aux ordres et communautés faits de maisons indépendantes, représentent la forme la plus courante[30]. «Le mouvement avait commencé avant Pie IX, mais il s'amplifie sous son pontificat, encouragé par le cardinal Bizzarri, qui préside avec énergie la Congrégation des évêques et réguliers de 1854 à 1877.»[31] Un des résultats de cette multiplication est que les congrégations féminines de vie active, dont la situation canonique était incertaine depuis que la clôture était devenue le critère essentiel de la vie religieuse féminine (1298), se voient reconnaître le statut de religieuses au même titre que les moniales des

---

[30] Claude LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin: les congrégations françaises à supérieures générales au XIX^e siècle*, Paris, Cerf, 1976 (coll. Cerf-Histoire), p. 67-93; Charles MOLETTE, *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*, Paris, Éditions de Paris, 1974, p. 63-106. L'expression «congrégation à supérieure générale» est d'usage courant depuis la parution du livre de Langlois.

[31] Roger AUBERT, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Paris, Bloud & Gay, 1952 (coll. Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, 21), p. 460; la Congrégation des religieux ne redeviendra indépendante, après plus de trois siècles de fusion avec celle des évêques, qu'en 1908.

ordres anciens par la constitution apostolique *Conditæ a Christo*, promulguée en 1900[32].

Cette floraison de communautés féminines apostoliques est attestée, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde. En France, où le mouvement de créations nouvelles débute dès la fin du XVIII^e siècle, c'est par centaines que les communautés verront le jour: «À côté de quelques congrégations qui prennent de l'ampleur et débordent même les frontières de la France, on constate un pullulement de menues congrégations diocésaines, destinées surtout à l'enseignement primaire féminin et au soin des malades.»[33] Le mouvement est le même, bien qu'à plus petite échelle, en Autriche et en Allemagne[34]. En Espagne, malgré les difficultés faites aux ordres et aux congrégations religieuses par les gouvernements du début du XIX^e siècle, 20 congrégations féminines voient le jour entre 1850 et 1868; au moins huit entre 1868 et 1874, puis plus de 40 entre 1875 et 1902[35]. Aux États-Unis[36], en plus des 113 congrégations

---

[32] Pour le détail de cette voie vers la reconnaissance des religieuses à vœux simples comme de «vraies religieuses», voir Germain LESAGE, *L'accession des congrégations à l'état religieux canonique*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1952 (coll. Universitas Catholica Ottaviensis 19), p. 202-204. La constitution sera suivie en 1901 par des *Normæ*, «règlement de 325 articles décrivant d'une façon très détaillée "le type commun" qui devrait, à l'avenir, servir de modèle aux instituts religieux en quête d'une approbation pontificale», LESAGE, *L'accession*, p. 203; voir également James R. CAIN, *The influence of the cloister on the apostolate of congregations of religious women*, Rome, Pontificia Universitas lateranensis, 1965, p. 57-58.

[33] AUBERT, *Le pontificat*, p. 118; voir également à ce sujet LANGLOIS, *Le catholicisme*, p. 67-110; MOLETTE, *Guide*, p. 63-106.

[34] AUBERT, *Le pontificat*, p. 136, 138.

[35] Vicente Carcel ORTI, dir., *La Iglesia en la España contemporánea (1808-1975)*, Madrid, 1979 (coll. Historia de la Iglesia en España, vol. V), p. 601-602, 611-612, 632.

[36] Où des Ursulines françaises étaient présentes à la Nouvelle-Orléans depuis 1727, mais la Louisiane ne devint territoire des États-Unis qu'en 1803. Ce fut la seule fondation jusqu'à celle des Carmélites de Port Tobacco, au Maryland, en 1790.

implantées entre 1790 et 1900, dont 17 d'origine canadienne, au moins 42 seront fondées au pays même[37]. Au Canada, 31 congrégations féminines sont fondées entre 1840 et 1900, en plus des 25 qui s'établissent en provenance d'autres pays, principalement de France, mais aussi d'Irlande, des États-Unis, d'Allemagne, de Belgique[38].

Parmi ces pays, deux se distinguent par le nombre élevé de leur fondations, tant en nombre absolu qu'en proportion de leur population: la France et le Canada, particulièrement le Québec. Dans le cas de la France, ce n'est pas sans lien avec l'appui que les congrégations y reçoivent du gouvernement. En effet, le Consulat (1799-1804) et le Premier Empire (1804-1814) adoptent surtout après 1807 une politique d'appui aux instituts religieux[39]. La Restauration (1814-1830) continue à encourager les congrégations, surtout de femmes; la première partie du Second Empire, qu'on a appelé l'Empire autoritaire (1852-1860), se montre également favorable à la vie consacrée. Au total, c'est plus de 400 congrégations

---

[37] George C. STEWART, *Marvels of Charity: History of American Sisters and Nuns*, Huntington, IN, Our Sunday Visitor Publishing Division, 1994, p. 487-489; compléments d'informations dans Elinor Tong DEHEY, *Religious Orders of Women in the United States*, revised edition, Hammond, IN, W.B. Conkey, 1930, 908 p., et Evangeline THOMAS, ed., *Women Religious History Sources,: A Guide to Repositories in the United States* New York/London, R.R. Bowken Company, 1983, 330 p. Ces chiffres tiennent compte de certaines, mais pas de toutes les communautés indépendantes d'Ursulines et de Sisters of Mercy d'Irlande, ni des congrégations dont l'implantation n'a pas réussi ou qui se sont éteintes peu d'années après la fondation.

[38] Claudette LACELLE, *L'apport social des communautés religieuses catholiques présentes au Canada avant 1940*, Ottawa, Service canadien des Parcs, 1987 (coll. Rapport(s) sur microfiches 425), p. 215-216; voir aussi DENAULT, LÉVESQUE, *Éléments*, p. 74-91; Marguerite JEAN, *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours*, Montréal, Fides, 1977 (coll. Histoire religieuse du Canada), p. 63-147. Ces chiffres ne comprennent pas les monastères indépendants d'Ursulines, d'Hospitalières augustines et d'Hospitalières de Saint-Joseph.

[39] LANGLOIS, *Le catholicisme*, p. 112-118.

nouvelles qui sont fondées entre 1796 et 1880[40]. Un mouvement comparable, bien que plus tardif, allait se manifester dans l'ancienne colonie d'outre-Atlantique.

b) La situation au Québec

Les conséquences de la conquête anglaise allaient, dans l'ensemble, causer moins de difficultés aux communautés féminines de la Nouvelle-France qu'aux prêtres et aux religieux. Elles étaient 204 religieuses réparties en sept communautés en 1760; elles demeurent 190 en 1764[41]. Malgré cette baisse relativement importante, les communautés féminines, probablement perçues par le gouvernement anglais comme moins dangereuses que les Récollets et les Jésuites, peuvent, contrairement à ces derniers, se recruter et continuer leur travail[42].

Leur croissance s'effectue lentement. Comme dans le cas du clergé, une hausse du recrutement semble avoir lieu au cours du deuxième tiers du XIX^{e} siècle, mais la situation diffère selon le lieu d'implantation des communautés. Dans les congrégations religieuses féminines de Montréal (Hospitalières de Saint-Joseph, Congrégation de Notre-Dame, Sœurs de la Charité), on constate une baisse des vocations, alors que dans les quatre communautés féminines situées à l'extérieur de Montréal (Ursulines de Québec et de Trois-Rivières, Hospitalières augustines

---

[40] LANGLOIS, *Le catholicisme*, p. 203; cf. p. 203-233.

[41] TRUDEL, *L'Église canadienne*, t. II, p. 414-420. Parmi ces sept communautés, on compte deux monastères indépendants d'Ursulines, à Québec et Trois-Rivières, et deux d'Hospitalières augustines à Québec, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital général.

[42] JEAN, *Évolution*, p. 63.

de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général), les professions remontent de façon significative dès les années 1810[43].

Le mouvement s'accélère à partir des années 1840 qui marquent une époque charnière dans l'histoire des congrégations religieuses au Québec. Le rôle de Mgr Bourget à cet égard est bien connu[44]. Par fondation, division ou implantation, le nombre des communautés présentes au Québec double en onze ans: elles passent de sept en 1839 à 17 en 1850[45]. Leurs effectifs croissent également: elles sont 304 en 1800 (augmentation de 160% par rapport à 1764), mais 650 en 1850 (augmentation de 213%)[46]. Cette croissance se poursuit de façon ininterrompue pendant les cent années suivantes et a pour conséquence que les religieuses représentent un pourcentage toujours plus important de la main d'œuvre ecclésiastique.

Ainsi, de 1660 à 1765, les religieuses forment entre 50 et 60% des permanents de l'Église[47]. La situation demeure à peu près stable pendant les huit décennies

---

[43] Données compilées par l'auteur à partir de *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau, 1866, t. 3 et 4, *passim; Glimpses of the monastery: scenes from the history of the Ursulines of Quebec during two hundred years, 1639-1839*, Québec, L.J. Demers, 1897, *passim; Les Ursulines de Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, vol. 4, Québec, L'Action Sociale, 1911, p. 478-493; Henri-Raymond CASGRAIN, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Québec, Léger Brousseau, 1878, p. 582-605; [Helena O'REILLY, mère Saint-Félix], *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*, Québec, C. Darveau, 1882, p. 718-733. Pour la situation dans la région de Montréal, voir Louis ROUSSEAU, Frank W. REMIGGI, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses: le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 199-200.

[44] JEAN, *L'évolution*, p. 77-92; Léon POULIOT, *Monseigneur Bourget et son temps*, t. II: L'évêque de Montréal, Montréal, Beauchemin, 1956, p. 49-202.

[45] Nous comptons toujours séparément les quatre monastères d'Ursulines et d'Augustines.

[46] DENAULT, LÉVESQUE, *Éléments*, p. 47.

[47] Louis PELLETIER, *Le clergé en Nouvelle-France*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 35, tableau 4.

suivantes, puisqu'en 1850, leur nombre est sensiblement égal à celui des prêtres: 650 dans le premier cas, 620 dans l'autre. Mais ce rapport numérique était appelé à changer, et à changer de façon dramatique. En 1900, le nombre des religieuses s'est multiplié par 10 (6628), tandis que celui des prêtres n'a que quadruplé (2276). En 1960, le Québec comptera 8400 prêtres et 35 000 religieuses[48].

L'existence de ces milliers de religieuses est un des facteurs qui va permettre à la hiérarchie ecclésiastique d'assurer une présence de plus en plus importante de l'Église institutionnelle au sein de la société québécoise.

> Ainsi donc, l'essor de l'Église et le rôle de plus en plus marquant qu'elle joue au sein de la société québécoise du dix-neuvième siècle sont imputables en grande partie à la convergence de divers facteurs: le prosélytisme du clergé, la floraison de la spiritualité féminine [sic], le rayonnement de la révolution cultuelle, la défaite des rouges avec la condamnation de l'Institut Canadien, le consentement que donne l'État au contrôle de l'éducation et des services sociaux par les clercs, et enfin l'industrialisation et l'urbanisation. Ces facteurs nourrissent également la croissance des communautés religieuses de femmes en ménageant un terrain culturel favorable à l'éclosion des vocations[49].

Pendant environ 120 ans, de 1840 à 1960, plusieurs secteurs importants d'activité au Québec demeurent ou passent pratiquement sous le contrôle de l'Église catholique: éducation, soins hospitaliers, services sociaux. Les congrégations religieuses, féminines particulièrement, y jouent un rôle essentiel. Cette omniprésence de l'Église conduit à une unanimité apparente. La pratique religieuse devient presque générale, et favorise l'éclosion de vocations

---

[48] DENAULT, LÉVESQUE, *Éléments*, p. 43, tableau 2; HAMELIN, «Évolution numérique», p. 238.

[49] Marta DANYLEWYCK, *Profession: religieuse; un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, Boréal, 1988, p. 61-62.

presbytérales et religieuses nombreuses, qui permettent à cette structure de se perpétuer.

Une vingtaine d'années après le début de ce mouvement d'expansion des congrégations religieuses féminines, un changement d'orientation indique que l'Église est en train de se transformer: au cours des années 1850 et 1860, on assiste à la fondation de communautés spécialisées, dont la mission est orientée vers la vie interne de l'Église. Jusque-là, les congrégations religieuses existantes étaient majoritairement vouées à l'enseignement, aux soins hospitaliers ou à de multiples autres œuvres de charité. Le tout en fonction des besoins généraux de la population. Or voici qu'en 1857 naît à Montréal la première congrégation fondée exclusivement pour le service du clergé, les Petites Filles de Saint-Joseph, tandis qu'est établie à Saint-Hyacinthe en 1861 la première congrégation contemplative canadienne, les Adoratrices du Précieux-Sang[50].

Il est intéressant de constater qu'une deuxième congrégation contemplative canadienne, née une quarantaine d'années plus tard, s'inscrit dans ce même mouvement de prière et de travail en faveur des prêtres[51]. En 1894, en effet, quelques membres d'un groupe de tertiaires franciscaines[52], dirigées par le curé Louis-Alexis Mangin (1856-1920) et Éléonore Potvin (1865-1903), sa ménagère,

---

[50] JEAN, *Évolution*, p. 104-107. De plus, il faut noter que les Petites Filles de Saint-Joseph effectuent leur travail dans leurs deux couvents; ce n'est qu'en 1873 qu'elles acceptent une mission dans un collège, qui ne dure que deux ans car il se révèle peu adapté à leur genre de vie. Jusqu'en 1907, date où elles ouvriront leur première mission permanente à l'extérieur, elles sont pratiquement, sinon de droit, des semi-contemplatives.

[51] Un passage de la première biographie de la fondatrice laisse entendre que l'œuvre projetée originellement était celle du service des presbytères: Paul-Henri BARABÉ, *Une pierre d'angle: mère Marie-Zita de Jésus, fondatrice des Servantes de Jésus-Marie 1865-1903*, Hull/Ottawa, Servantes de Jésus-Marie/Éditions de l'Université, 1945, p. 59.

[52] Ces tertiaires étaient rattachées à une fraternité paroissiale, érigée à Masson en 1892.

fondent une communauté qui s'oriente rapidement vers la vie purement contemplative. Le but des Servantes de Jésus-Marie est de prier pour les prêtres, et elles invoquent le Christ sous le nom de Jésus, Prêtre et Hostie[53].

Mais un autre aspect de la vie religieuse féminine de la fin du XIX^{e} siècle influencera la création d'autres congrégations au service du clergé. Il s'agit de l'apparition, dans des congrégations enseignantes ou œuvrant dans le domaine des services sociaux, de tertiaires séculières, puis de sœurs converses dans des communautés qui en étaient dépourvues à l'origine.

c) La création de tertiaires et converses

L'augmentation des effectifs des congrégations féminines, ainsi que la diversité des besoins auxquels elles doivent répondre, les amènent à devenir de plus en plus spécialisées dans un domaine spécifique. Afin de libérer celles qui remplissent ces tâches particulières, quelques congrégations regroupent des femmes et jeunes filles afin d'effectuer les travaux d'entretien ménager. En retour, les religieuses s'engagent à assurer leur subsistance. De plus, elles les affilient à un tiers-ordre, ce qui permet de structurer leur vie spirituelle autour d'un régime d'exercices plus simple que celui des religieuses. Le mouvement débute en 1863 chez les Sœurs Grises de Montréal; leurs consœurs de Québec et de Saint-Hyacinthe font de même en 1872 et 1877. Ces trois groupes sont constitués de tertiaires franciscaines. Les Sœurs de la Providence s'adjoignent un

---

[53] Hector LEGROS, *L'abbé Alexis-Louis Mangin, fondateur de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie (1856-1920)*, Hull, [Imprimerie Leclerc], 1955, p. 72-76, 97-98, 108-114; Madeleine GUERTIN, *Éléonore Potvin, femme de foi et de lumière: fondatrice des Servantes de Jésus-Marie*, Montréal/Hull, Éditions Paulines/Servantes de Jésus-Marie, 1993, p. 38-39. Le chapitre III traitera du culte rendu à Jésus Prêtre par les Oblates de Béthanie.

groupe de tertiaires servites en 1863; les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec font de même avec des tertiaires dominicaines en 1874. Tous ces groupes seront éventuellement intégrés à l'institut comme sœurs converses[54].

Un peu plus tard, des congrégations enseignantes décident de créer directement une classe de sœurs converses à l'intérieur de l'institut, sans passer par l'étape des tertiaires. La Congrégation Notre-Dame se dotera de converses en 1888; les Sœurs de Sainte-Anne, en 1894[55]. La majorité des congrégations de religieuses fondées ou implantées au Québec étaient déjà divisées en sœurs de chœur et converses[56].

L'institution des converses remonte aux débuts de la vie religieuse féminine, et s'est particulièrement répandue au Moyen Âge. Les choristes et converses reproduisent ainsi dans les couvents les classes sociales existantes dans le monde: les choristes, plus riches (pour pouvoir payer la dot qui assure la survie financière du monastère) et plus instruites (pour pouvoir réciter l'office en latin),

---

[54] Accession des tertiaires au statut de converses: 1883 à Saint-Hyacinthe; 1887 au Bon-Pasteur; 1889 à Montréal; 1893 chez les Sœurs de la Charité de Québec; 1900 chez les Sœurs de la Providence. Voir Estelle MITCHELL, *L'Essor apostolique: histoire de l'hôpital général des Sœurs de la Charité de Montréal «Sœurs Grises» (1877-1910)*, tome 4, Montréal, Méridien, 2000, p. 21-22; Claude-Marie GAGNON, *La maison jaune: les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe*, Montréal, Fides, 1990, p. 131; A. TRUDEAU, *Mère Sainte-Marthe (Éléonore Charron) 1826-1912*, Saint-Hyacinthe, [s.é.], 1942, p. 44; S^R SAINTE-BLANCHE, *L'Institut des Sœurs de la Charité de Québec fondé en 1849, 1871-1896*, Québec, Maison-Mère, 1948, p. 355-359; Giselle HUOT, *Une femme au séminaire*, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 101-132. S^r Thérèse Frigon, s.p., nous a communiqué les données concernant les Sœurs de la Providence.

[55] DANYLEWYCK, *Profession: religieuse*, p. 96-97; Louise ROY, *Les Sœurs de Sainte-Anne, un siècle d'histoire*, t. II: 1900-1950, Montréal, Éditions Paulines, 1992, t. II, p. 93-101.

[56] J.-N. DUMONT, *Choisis*, Québec, [s.é.]. 1939, *passim*. Quelques communautés, contemplatives surtout, comprenait une troisième classe de sœurs appelées tourières. Celles-ci étaient chargés des courses à l'extérieur du monastère, alors que les converses devaient conserver une stricte clôture, comme les choristes.

proviennent majoritairement des milieux de la noblesse et de la haute bourgeoisie; les converses, surtout des milieux artisanal, ouvrier et paysan[57]. Lorsque les congrégations de vie active apparaissent à partir du XVII^e siècle, plusieurs conservent cette division, qui subsistera dans plusieurs communautés jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle[58].

La création de groupes de tertiaires ou de converses dans une congrégation féminine répond ainsi à des besoins concrets. Il semble préférable de laisser les membres mieux formés de la communauté travailler aux tâches de gestion, d'enseignement, de soins hospitaliers ou de services sociaux, que de leur confier la cuisine, le ménage et l'entretien du linge et des vêtements. C'est justement pour répondre à de tels besoins, mais dans le cadre d'une institution administrée par des membres du clergé séculier ou religieux, que seront fondées les congrégations de religieuses au service du clergé.

C) *L'offre et la demande: le service du clergé par des religieuses au Canada*

Il ne saurait être question de résumer l'histoire de chacune des congrégations au service du clergé auxquelles nous nous intéressons ici: nous mettrons surtout

---

[57] Pour une illustration de ce phénomène en Nouvelle-France, cf. PELLETIER, *Le clergé*, p. 76-80. La guerre de la conquête allait permettre aux femmes issues de milieux plus humbles d'occuper plus de place à l'intérieur des communautés: TRUDEL, *Le régime militaire*, t. II, p. 416-420. Voir également Micheline D'ALLAIRE, *Les dots des religieuses au Canada français, 1639-1800*, Montréal, Hurtubise HMH, 1986 (Cahiers du Québec, collection Histoire 86), p. 69-74, 157-186 (qui malheureusement omet les converses de son étude des origines sociales). On retrouvait parfois parmi les converses des femmes venant de milieux aisés, mais qui par humilité choisissaient de devenir converses au lieu de choristes.

[58] La création de congrégations à classe unique de religieuses se répand surtout à partir du XIX^e siècle; dès la fin de celui-ci, des congrégations abolissent les différentes classes parmi les religieuses, mouvement qui se généralise dans les années 1940 et 1950.

l'accent sur les circonstances de leur fondation. Nous présenterons particulièrement les dix communautés qui ont conservé cette activité comme tâche sinon unique, du moins principale, et qui font l'objet spécifique de cette recherche, sans négliger pour autant les cinq autres, fondées au Québec (trois) ou au Canada anglais (deux), dont c'était le but original mais qui ont assez rapidement étendu leurs œuvres à d'autres domaines: enseignement, soins hospitaliers, services sociaux. Les indications de type plus factuel concernant les dix congrégations que nous étudions (date d'érection canonique, expansion, statistiques, situation actuelle) figurent à l'annexe I.

Afin d'élargir le cadre contextuel de cette présentation du travail des religieuses au service du clergé, nous nous intéresserons également aux congrégations, fondées ou implantées au Canada, qui ont occupé des tâches similaires. Ceci nous permettra de constater à quel point les besoins du clergé séculier et régulier ont incité plusieurs instituts, dont ce n'était pas la tâche principale, à offrir leurs services, soit à la demande d'une institution, soit comme condition pour être acceptés dans un diocèse[59].

Dans la description du travail effectué par les congrégations, nous ferons la distinction entre service indirect et service direct. Le service indirect du clergé est

---

[59] Les deux tomes de l'ouvrage de Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations*, ont été très utiles pour connaître les circonstances de l'implantation de plusieurs de ces congrégations. Nous avons eu accès à la documentation qui a permis à Claudette LACELLE de produire son dossier sur *L'apport social des communautés religieuses présentes au Canada avant 1940*, qui s'est révélée particulièrement riche en informations. L'ouvrage de Michel THÉRIAULT, *Les instituts de vie consacrée au Canada depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui: notes historiques et références*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1980, a été utile pour vérifier les dates de fondation et d'implantation au Canada. Nous avons complété ces données à l'aide du *Canada ecclésiastique* de 1961, qui présente une vue globale de la situation telle qu'elle se présente à la fin de la période couverte par cette étude.

réalisé par les religieuses à l'intérieur de leur couvent, et consiste ordinairement en des travaux de couture et de buanderie. Peut s'ajouter l'entretien des sacristies (ménage, lavage des linges d'autel), mais toujours réalisé par les religieuses vivant dans leur propre résidence. Le service direct des prêtres est l'œuvre de religieuses demeurant dans l'institution où elles sont employées. Sans doute y ont-elles des appartements séparés, parfois même un couvent à part, de façon à respecter les prescriptions canoniques[60], mais elles vivent sur leurs lieux de travail, que ce soit dans un collège ou une maison de formation religieuse, un évêché, une résidence de religieux ou de prêtres séculiers. Elles sont généralement en charge de l'entretien ménager, de la cuisine et du service aux tables, de la buanderie et de la couture. Au fil des ans viennent s'ajouter des responsabilités en plus (ou parfois en remplacement) du travail domestique: réception, secrétariat, comptabilité, travail en bibliothèque.

a) Les pionnières

Dans la première section de ce chapitre, nous avons constaté l'importance des collèges classiques comme institutions d'éducation, mais aussi comme lieux de formation des prêtres. Et, de fait, c'est le service des collèges qui occupera les premières religieuses qui accepteront des tâches de service domestique au service du clergé, soit les Marianites de Sainte-Croix au Collège de Saint-Laurent, de 1847 à 1867. Mais c'est pour offrir un support spirituel et matériel aux séminaristes et à leurs formateurs que sera fondée la première congrégation à se vouer exclusivement au service des prêtres, les Petites Filles de Saint-Joseph.

---

[60] Les prescriptions sur la clôture des six siècles précédents ont finalement été codifiées dans le code de droit canonique de 1917: Jean PROU et des moniales de la congrégation de Solesmes, o.s.b., *La clôture des moniales*, Paris, Cerf, 1996 (coll. Perspectives de vie religieuse), p. 98.

Les Petites Filles de Saint-Joseph

L'initiative de fonder la première congrégation qui, dans l'histoire de l'Église, a fait du service temporel du clergé son unique tâche[61], revient à Rose-de-Lima Dauth (1825-1884), en religion sœur Julie. Née à Rigaud, elle s'établit à Montréal et gagne sa vie comme couturière. Elle choisit comme directeur de conscience Antoine Mercier (1817-1875), jeune sulpicien récemment arrivé de France. Celui-ci est nommé responsable de la construction du nouvel édifice du Grand Séminaire, en 1854. Quelques jours après la pose de la pierre angulaire, Délima (c'est sous ce nom qu'elle est davantage connue) vient offrir ses services.

> Âme simple et ouverte, elle lui dévoila avec une confiance toute filiale ses secrètes aspirations, l'ardent et intime désir qu'elle avait de se livrer tout entière à Notre Seigneur pour le servir dans la personne de ses prêtres et de ceux qui se préparent à le devenir. Pour leur sanctification, tout serait offert: prières, travail, vie d'abnégation. Puis, avec l'aide de quelques compagnes, elle pourrait, disait-elle, se charger de l'entretien du linge d'un certain nombre de séminaristes[62].

Monsieur Mercier, reconnaissant, accepte l'offre des jeunes femmes. Trois ans plus tard, peut-être suite à des conversations avec son directeur, Délima sent le besoin de constituer autour d'elle une œuvre stable. Elle soumet à l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, une supplique lui demandant d'approuver une nouvelle association, les «Auxiliaires du sacerdoce», dont les membres

---

[61] Les Franciscaines de Notre-Dame du Temple ont été fondées en France en 1858, pour le soin des prêtres âgés et malades; elles accepteront par la suite d'assurer l'entretien de séminaires et de résidences sacerdotales: OTHON DE PAVIE, *L'abbé Pierre-Auguste Rougier, prêtre, fondateur de l'Institut des Franciscaines de Notre-Dame du Temple et des Maisons de Retraites Sacerdotales, 1818-1895*, Limoges, Imprimerie commerciale Perrette, 1909, XVI-528 p. Nos recherches ne nous ont pas permis d'identifier d'autres fondations consacrées exclusivement aux clergé avant 1857 et 1858.

[62] Juliette LEBEL, *Petite pierre d'une mosaïque*, [Pierrefonds, PFSJ], 1981, p. 24.

assureraient à la fois le service spirituel (offrande de leurs prières) et temporel (offrande de leur travail) au profit des prêtres et des aspirants au sacerdoce.

L'évêque approuve cette initiative, et le supérieur des Sulpiciens confie à Monsieur Mercier la responsabilité du petit groupe. Le 26 avril 1857, elles sont trois à faire le vœu de se dévouer pour les prêtres et les aspirants au sacerdoce. Elles se choisissent des noms de religion: Rose-de-Lima Dauth sera désormais connue sous le nom de Julie.

À partir de 1865 , la communauté se met à offrir d'autres services aux membres du clergé: atelier pour la confection des soutanes, ménages d'été au Grand Séminaire, plissage des surplis d'enfants de chœur de l'église Saint-Jacques, où M. Mercier devient curé en 1868. Ces œuvres leur procurent des revenus supplémentaires, tout comme l'accueil de dames pensionnaires, reçues au couvent à partir de 1868.

Les collèges continuent de se multiplier, et bientôt certains directeurs espèrent pouvoir obtenir les services de religieuses pour prendre en charge les tâches domestiques de service direct: cuisine, buanderie, ménage. Appelées en 1873 par les prêtres séculiers qui dirigent le collège classique de Sainte-Marie-de-Monnoir, quelques Petites Filles de Saint-Joseph vont y travailler. Mais les directeurs sulpiciens «étaient d'opinion que l'œuvre des collèges était plutôt au détriment qu'à l'avantage de la Communauté»[63], et après deux ans, elles se retirent. Mais d'autres congrégations viendront bientôt prendre en charge «l'œuvre des

---

[63] LEBEL, *Petite pierre*, p. 101, citant archives PFSJ, C 16, p. 1.

collèges», notamment celle fondée par la bienheureuse Marie-Léonie Paradis, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

b) Au service des diocèses: collèges, séminaires et résidences épiscopales

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Élodie Paradis (1840-1912) est entrée chez les Marianites de Sainte-Croix en 1857. Sœur Marie de Sainte-Léonie (son nom religieux chez les Marianites) devient enseignante pendant cinq ans, puis part travailler à l'orphelinat fondé par sa communauté à New York (de 1862 à 1870). Mais elle désire surtout s'adonner aux œuvres de service domestique de la congrégation, afin de prêter son concours au travail des prêtres.

Les Marianites avaient accompagné pères et frères lors de leur établissement aux États-Unis (1839) et au Canada (1847). Aux États-Unis elles sont chargées du service domestique du Collège Notre-Dame, dans l'Indiana, et opèrent des orphelinats, des écoles primaires et des académies. La province de l'Indiana des Marianites devient une congrégation indépendante en 1869, sous le nom de Sœurs de la Sainte-Croix. À la suggestion du nouveau général de Sainte-Croix et fondateur des œuvres de l'Indiana, le père Édouard Sorin (1814-1893), Marie de Sainte-Léonie demande à la supérieure générale des Marianites de passer aux Sœurs de la Sainte-Croix. Elle éprouve toujours ce désir d'aider le clergé:

> Plus d'une fois, témoignera Sœur Sainte-Alodie [qui fut secrétaire privée de Mère Léonie], la Servante de Dieu nous a dit, à Sœur Marie-de-l'Assomption et à moi, qu'elle n'était passée chez les Sœurs de Sainte-Croix de Notre-Dame de l'Indiana que parce que les membres de cette Province s'occupaient encore des travaux

> manuels dans les maisons des Religieux et, par là, se dévouaient pour les prêtres[64].

Mais au lieu d'être rattachée au noviciat de Notre-Dame, qui formait depuis 1873 les sœurs voulant se consacrer au service domestique[65], elle est envoyée à la Maison Sainte-Marie, où elle enseigne le français et la broderie. De plus, elle ne se sent pas à l'aise au milieu des sœurs américaines. Il faut encore l'intervention du père Sorin pour ramener le calme chez Marie-Léonie[66]. Cependant, la suggestion faite par le général d'aller au Collège Saint-Joseph, à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, ne lui sourit guère. Obéissante, elle accepte.

Le collège est dirigé depuis 1864 par un ami de la famille de Marie-Léonie, le père Camille Lefebvre (1831-1895). Il désire depuis longtemps des religieuses pour assurer l'entretien du collège, comme cela se pratique en Indiana, et s'est adressé pour cela au général. Le père Sorin lui en envoie quelques-unes, toutes anglophones. Situation peu idéale dans un collège acadien, surtout que le père Lefebvre lui-même ne parle pas l'anglais! Il réclame d'autres sœurs, «dont une au moins qui parle le français». Marie-Léonie et une compagne arrivent à Memramcook à l'automne 1874.

---

[64] Gilles MATHIEU, *Une mère «toute de cœur»*, [s.l.n.é.], 1998, p. 43. Dans ce contexte, un retour à la maison de Saint-Laurent n'aurait pas répondu à ce désir, car les Marianites s'étaient retiré de la lingerie du Collège de Saint-Laurent en juillet 1867 afin de se consacrer uniquement à l'enseignement. Lorsque la province canadienne des Marianites se détachera à son tour pour former en 1883 les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, l'enseignement deviendra la seule œuvre de la nouvelle congrégation.

[65] Cette étrange situation de noviciat double sera abolie à la demande de Rome en 1889.

[66] Nous la désignerons désormais par ce nom, sous lequel elle allait être connue à la fin de sa vie et après sa mort.

Assez rapidement, des jeunes filles des environs désirent se joindre au groupe. Marie-Léonie est bien consciente que demander à ces jeunes Acadiennes, provenant d'un milieu francophone et défavorisé, d'aller faire leur noviciat, en anglais et à grands frais, ne peut s'avérer une solution à long terme. Elle s'en ouvre au père Sorin dans une lettre du 15 septembre 1874, où se révèle déjà son charisme de fondatrice. Tout en envoyant quelques postulantes en Indiana, elle commence à en former d'autres sur place. Le conseil provincial canadien des pères de Sainte-Croix (1er août 1876) approuve la création d'un ouvroir d'Auxiliaires; quatre ans plus tard, le chapitre général (31 mai 1880) reconnaît l'existence d'une congrégation de femmes, simplement appelées «Petites Sœurs», vouée au service matériel des maisons de religieux de Sainte-Croix au Canada, sous le patronage de Jésus, Marie et Joseph. C'est l'acte de naissance officiel des Petites Sœurs de la Sainte-Famille. Entre 1876 et 1893, elles prennent en charge l'entretien de quatre collèges des pères de Sainte-Croix au Québec, et un des pères maristes, aux États-Unis. Mais l'évêque de Saint-Jean, dont elles relèvent, refuse de leur reconnaître un statut canonique distinct.

À la même époque où mère Marie-Léonie organise ses Petites Sœurs, une congrégation québécoise accepte de remplir des tâches similaires. Les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe[67], à l'invitation de leur évêque, Mgr Louis-Zéphirin Moreau (1824-1901), prennent en charge la cuisine et le ménage à l'évêché de Saint-Hyacinthe en 1875[68]. Quatre ans plus tard, l'évêque de

---

[67] Fondées en 1840 par détachement d'un groupe de Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises), elles deviennent autonomes en 1854; GAGNON, *La maison jaune*, p. 56-109.

[68] GAGNON, *La maison jaune*, p. 346-347. Elles y seront remplacées en 1929 par les Sœurs de Sainte-Marthe, qui commencent à accepter des missions autres que celle du Séminaire (voir plus loin).

Sherbrooke, où elles ont déjà une maison d'accueil, leur confie la Maison Saint-Charles, pension pour les prêtres et écoliers du séminaire diocésain. En 1892, lorsqu'elles obtiennent le statut de congrégation de droit pontifical, Rome fait enlever de leurs constitutions le service des séminaires, presbytères et évêchés[69]. Elles en informent l'évêque, qui invite mère Marie-Léonie à venir s'établir à Sherbrooke, en lui promettant d'ériger les Petites Sœurs en institut diocésain. Elles y transportent leur maison-mère en 1895, et commencent cette même année à travailler au séminaire et à la résidence épiscopale.

Malgré leur forte croissance numérique et leur rapide expansion, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille doivent refuser plusieurs demandes d'évêques et de directeurs de collèges[70]. Pour différentes raisons, elle se retirent également de quelques établissements. Ces circonstances vont entraîner d'autres fondations, dont la première se fera justement à Saint-Hyacinthe.

Les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe

Le supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Jean-Rémi Ouellette (1830-1904), a sûrement entendu parler des services rendus par les Petites Sœurs de la Sainte-Famille dans d'autres collèges du diocèse, à Saint-Césaire et à Farnham, depuis 1878 et 1879. C'est pourquoi il décide de fonder une congrégation dont l'unique but serait d'assumer les tâches domestiques du séminaire. Il s'en ouvre à Mgr

---

[69] *En feuilletant les chroniques de l'Hôtel-Dieu de S.-Hyacinthe et des maisons qui en dépendent*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire régionale, 1940 (coll. Documents maskoutains 12), p. 154-155; GAGNON, *La maison jaune*, p. 130, 347. Elles remettent les clés de la maison aux Petites Sœurs de la Sainte-Famille à leur départ, en 1896.

[70] LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 2, p. 39-40.

Moreau qui recommande, pour prendre la tête du nouvel institut, une de ses pénitentes, Éléonore Charron (1826-1912).

Cette dernière travaille depuis 1858 à l'hôpital des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe. Elle y est devenue l'une des premières tertiaires, en 1877. Éléonore s'était déjà ouvert à son directeur de conscience, l'abbé Moreau (qui n'était pas encore évêque), de son désir de fonder une communauté pour le service des pauvres. Mais son directeur lui avait fait comprendre qu'il y avait déjà suffisamment de communautés vouées à cette œuvre. Devenu évêque, Mgr Moreau se rappelle de l'offre d'Éléonore, et peut ainsi la recommander au chanoine Ouellette. Éléonore Charron, qui adopte le nom de mère Sainte-Marthe, devient ainsi la fondatrice des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe. Pendant 38 ans, la communauté se consacrera exclusivement à l'entretien du Séminaire, selon le vœu des cofondateurs.

Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus

On a vu plus haut que les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, fondées en 1850, avaient décidé en 1874 de s'adjoindre des tertiaires dominicaines, chargées des tâches domestiques à l'intérieur de la communauté. Ces jeunes femmes vivaient dans les couvents du Bon-Pasteur, mais suivaient un régime de vie distinct, et ne faisaient pas officiellement partie de la congrégation, bien que soumises en tout aux décisions des supérieures du Bon-Pasteur. Celles-ci acceptent de répondre aux demandes de deux séminaires qui réclament l'aide des tertiaires pour s'occuper de la cuisine et de la lingerie, soit ceux de Chicoutimi (1881) et de Québec (1885).

Petit à petit monte en quelques tertiaires le désir d'une vie religieuse complète, avec reconnaissance canonique et possibilité de voir à leurs propres affaires. Catherine-Sophie Laforest (1856-1892), mère Catherine de Sienne, première supérieure, et Philomène Labrecque (1852-1920), mère Marie de la Charité, première supérieure générale et reconnue comme fondatrice, entreprennent des pourparlers avec les prêtres du Séminaire de Québec, qui acceptent de se charger du futur institut. Quatorze tertiaires forment le groupe original[71]; l'archevêque de Québec les érige en congrégation religieuse diocésaine le 30 août 1887, sous le nom de Dominicaines de l'Enfant-Jésus; elles obtiennent l'affiliation à l'ordre des Dominicains le 2 octobre 1888.

> La fondation des Dominicaines au séminaire de Québec est la première fondation québécoise dans la ville de Québec par une femme professant un désir explicite de fonder une communauté. De plus, c'est le but premier de la communauté qui est à l'origine de cette fondation. Contrairement à plusieurs communautés religieuses qui se forment d'abord pour combler un besoin social, sœur Catherine Philomène [Labrecque] a le «dessein» ou plutôt le «désir» d'être une «vraie religieuse dominicaine». Comme elle ne peut envisager un ordre contemplatif que rend impossible l'absence de revenus, elle doit choisir une œuvre au service de laquelle mettre son Institut. La réponse est vite trouvée, amenée par les circonstances que nous avons précédemment évoquées[72].

Dès 1888, divers autres établissements font appel aux services de la nouvelle communauté: la plupart de ces requêtes n'ont pas de suite, vu le nombre encore peu élevé de recrues. Une première mission s'ouvre toutefois en 1899, à l'archevêché de Québec[73].

---

[71] Les quatorze autres tertiaires dominicaines entrèrent au noviciat des sœurs converses du Bon-Pasteur, ouvert cette même année 1887.

[72] HUOT, *Une femme*, p. 144-145.

[73] Après avoir obtenu leur autonomie, en 1914, les Dominicaines de l'Enfant-Jésus fondent un premier hôpital, celui de l'Enfant-Jésus, à Québec, en 1923. À partir de ce moment, les œuvres

Les tertiaires dominicaines avaient quitté le Séminaire de Chicoutimi en 1887. Sept ans plus tard, l'évêque du lieu, Mgr Michel-Thomas Labrecque (1892-1927), fondait les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil qu'il accueillera pendant quelques mois dans son évêché, où elles se chargeront de la cuisine et de l'entretien. Lorsqu'elles déménagèrent dans leur première maison-mère l'année suivante, elles acceptèrent de continuer ce travail, même si elles étaient d'abord destinées à l'enseignement dans les écoles primaires. En 1896, elles consentirent à en faire autant au Séminaire[74]. Bel exemple de communauté dont le service du clergé n'était pas la tâche principale, mais qui, au besoin, était prête à assumer ce genre de service.

Les Sœurs de Sainte-Marthe d'Antigonish

À l'extérieur du Québec, l'éducation constituait également une des priorités de l'Église catholique. En Nouvelle-Écosse, le directeur du collège universitaire Saint-François-Xavier d'Antigonish , l'abbé Daniel Chisholm (†1905), avait communiqué avec quelques congrégations du Québec pour leur demander d'assurer les soins domestiques du collège. Toutes répondirent qu'elles n'avaient pas de sujets disponibles, mais lui suggérèrent de fonder sa propre communauté. Il consulta son évêque, Mgr John Cameron (1870-1910), qui se tourna vers mère Mary Bonaventure Kennedy (1889-1895), supérieure générale

---

hospitalières (hôpitaux et écoles d'infirmières) deviendront l'œuvre principale de la congrégation, qui ouvrira huit autres missions au service du clergé entre 1910 et 1959.

[74] *Mère Marie du Bon-Conseil, fondatrice et première surérieure [sic] générale de l'institut des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi 1851-1937*, Chicoutimi, Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, 1957, p. 44-67. Par la suite, elles accepteront trois autres missions du même type, *Ibid.*, p. 194-196.

des Sœurs de la Charité de Halifax. Celle-ci accepta que les futures religieuses d'Antigonish soient formées à la maison-mère.

En 1893, les Sœurs de la Charité avaient obtenu la permission de l'archevêque de Halifax, Mgr Cornelius O'Brien (1882-1906), d'établir une communauté de sœurs converses à l'intérieur de leur propre congrégation. Lorsque la nouvelle supérieure générale, Mary Fidelis Eustace (1895-1901), entra en poste en décembre 1895, elle constata que certaines postulantes d'Antigonish étaient déjà employées dans des missions des Sœurs de la Charité. Il en résulta une certaine confusion, mère Fidelis considérant les recrues d'Antigonish comme membres des converses de sa congrégation, le directeur du collège et l'évêque d'Antigonish les voyant plutôt comme membres d'un groupe autonome. Mgr O'Brien fit venir un exemplaire des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, et en fit la base de celles qu'il approuva pour les «Sisters of St. Martha of Mount St. Vincent», en juin 1897.

Le mois suivant, mère Fidelis envoya à Antigonish un premier groupe de dix Sœurs de Sainte-Marthe, accompagnées de trois Sœurs de la Charité. L'abbé Chisholm, qui avait fait préparer un couvent pour 25 sœurs, transmit sa déception à mère Fidelis, qui lui répondit qu'elle ne pouvait faire plus, étant donné que les vocations, principalement en provenance d'Antigonish, n'étaient pas aussi nombreuses que prévu. Trois années d'espérance furent donc suivies de trois années de déceptions et de difficultés. Finalement, Mgr Cameron et Mgr O'Brien en arrivèrent à une entente. Lors de la retraite des Sœurs de Sainte-Marthe à la maison-mère de Halifax, Mgr O'Brien leur offrit l'alternative suivante: demeurer membres des Sœurs de la Charité, ou former une nouvelle congrégation diocésaine à Antigonish. Huit professes et cinq novices optèrent

pour la séparation, ce qui donna naissance au nouvel institut. Mgr Cameron l'érigea en congrégation diocésaine le 29 juillet 1900. D'autres sœurs converses viendront se joindre au groupe d'Antigonish au cours des quelques années suivantes[75]. Quant à celles qui choisirent de demeurer à Halifax, elles furent pleinement incorporées aux Sœurs de la Charité en 1903.

Les diocèses de l'Ouest canadien commencèrent également à cette époque à faire appel à des religieuses pour l'entretien des collèges et des évêchés. C'est ainsi qu'une congrégation bretonne, les Filles de Jésus, cherchant refuge au Canada suite aux lois anti-congréganistes de 1901, accepta, bien que communauté d'abord et avant tout enseignante, d'ouvrir une première mission canadienne à l'évêché de Saint-Albert, en 1902[76].

Les Antoniennes de Marie, Reine du Clergé

Les constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe, après avoir servi à Antigonish, vont également être utilisées au Séminaire de Chicoutimi. En septembre 1903, les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil annoncent au supérieur, l'abbé Elzéar DeLamarre (1854-1925), leur intention d'abandonner leur poste à la fin de l'année scolaire. Comme l'abbé Chisholm, l'abbé DeLamarre s'adresse sans succès aux communautés spécialisées dans ce genre de travail. Dès octobre 1903,

---

[75] En 1906, elles fondent un hôpital; en 1925, elles deviennent enseignantes; en 1933, elles commencent des œuvres à caractère social. Au total, elles ont ouvert 16 missions de soins domestiques, dont une seule subsiste, au Grand Séminaire St. Augustine's de Toronto (1913).

[76] Elles quittent l'évêché en 1917. Elles seront également en poste dans neuf autres établissements: deux évêchés, deux séminaires, un collège, au service du clergé séculier; une paroisse et trois institutions de formation, au service des Oblats; Alice TROTTIER, Juliette FOURNIER, *Les Filles de Jésus en Amérique*, [Charlesbourg, Imprimerie Le Renouveau], 1986, p. 82-274; LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 2, p. 148-156.

Mgr Labrecque l'encourage à fonder une communauté locale spécialement pour cette mission. L'abbé DeLamarre intéresse à cette nouvelle fondation une professe et quatre novices et postulantes du Bon-Conseil, ainsi que six jeunes filles contactées pendant l'été. À l'automne 1904, ces treize femmes commencent à travailler au Séminaire de Chicoutimi. Sept d'entre elles vont prononcer leurs vœux perpétuels le 15 août 1908 et sont considérées comme les fondatrices de la congrégation. L'abbé DeLamarre, fervent apôtre de la dévotion à saint Antoine depuis son voyage à Padoue en 1891, avait déjà à son actif la fondation de plusieurs œuvres placées sous la protection du saint franciscain: il en fait de même pour les Sœurs de Saint-Antoine de Padoue.

Dès l'origine, l'abbé DeLamarre prévoit que l'enseignement aux futurs prêtres ferait partie de la mission des sœurs. Il leur faut attendre quelques années, mais en 1917 et 1918, les religieuses prennent en charge l'orphelinat apostolique de La Malbaie et l'école apostolique, à Chicoutimi. L'adjectif utilisé dans l'un et l'autre cas, «apostolique», traduit bien le but poursuivi par les sœurs, qui cherchent à découvrir les germes d'une vocation sacerdotale chez les jeunes garçons dont elles s'occupent. En 1929, l'institut change de nom, adoptant celui d'Antoniennes de Marie, Reine du Clergé[77]. Les Antoniennes constituent la première congrégation au service du clergé à accepter de servir dans les missions étrangères: en 1936, elles rejoignent les prêtres de la Société des Missions

---

[77] Le nom est simplifié en 1968 et devient Antoniennes de Marie: Rita LAFOREST, *Au Royaume du Saguenay une source a jailli*, Chicoutimi, AM, 1987, p. 54.

Étrangères dans le vicariat de Szepingkaï (Mandchourie), où elles œuvreront jusqu'en 1946[78].

Les Dominicaines du Rosaire et les Sœurs de Sainte-Marthe de l'Île-du-Prince-Édouard

Les Sœurs de Sainte-Marthe d'Antigonish considérées à l'origine, nous l'avons vu, comme une fondation autonome à l'intention d'une institution d'enseignement tenue par le clergé séculier, avaient finalement pris la forme d'un détachement par rapport à une communauté déjà existante, soit les Sœurs de la Charité de Halifax. Cette tendance au détachement de branches autonomes va conduire, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, en 1902 et 1916, à la fondation de deux congrégations pour assurer le service d'un collège, nommément le Séminaire de Trois-Rivières et le collège St. Dunstan's.

> La fondation de Trois-Rivières illustre bien le désir des autorités du séminaire d'avoir des sœurs uniquement à leur service et entièrement sous leur gouverne. Ce séminaire bénéficiait depuis 1899 des soins des Sœurs de la Sainte-Famille, mais on s'y plaint d'«ennuis» du fait que «le choix des sujets, leur salaire, leur permanence relève de la maison mère de Sherbrooke.» On convainc donc les Dominicaines de l'Enfant-Jésus du Séminaire de Québec d'essaimer à Trois-Rivières, mais on les force à se séparer de leur congrégation mère pour former une communauté *diocésaine*[79].

Arrivées au Séminaire de Trois-Rivières en 1902, les Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec se voient donc obligées par l'évêque, sept ans plus tard, de

---

[78] Trois autres congrégations au service du clergé ouvriront des postes en pays de mission avant la fin de la période étudiée: les Petites Filles de Saint-Joseph sont présentes au Grand Séminaire de Fukuoka, au Japon, de 1951 à 1957; les Oblates de Béthanie vont rejoindre la Fraternité Sacerdotale en Colombie, en 1955; et les Petites Sœurs de la Sainte-Famille prennent en charge l'entretien du Grand Séminaire de Tegucigalpa, au Honduras, en 1962.

[79] LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 2, p. 48, citant HUOT, *Une femme*, p. 267.

former une nouvelle congrégation diocésaine sous le nom de Dominicaines du Rosaire. Dès l'année suivant leur érection canonique, en 1910, elles ouvrent un orphelinat à Trois-Rivières: ce type d'institution va devenir leur œuvre distinctive[80].

À l'Île-du-Prince-Édouard, la séparation n'est pas forcée, mais prévue dès l'origine. Mgr Henry O'Leary (1913-1920) a déjà décidé de fonder une congrégation religieuse diocésaine lorsque les Petites Sœurs de la Sainte-Famille lui annoncent qu'elles vont abandonner le service domestique au collège St. Dunstan's. L'évêque désire des religieuses «locales», afin de pouvoir accueillir les jeunes filles anglophones qui pourraient s'adonner à des œuvres éducatives et caritatives dans le diocèse. Les Sœurs de Sainte-Marthe d'Antigonish acceptent en 1914 de collaborer à la formation des premières religieuses de la congrégation mais, afin d'éviter un malentendu du genre de celui qui avait assombri leurs premières années, elles clarifient dès le départ l'autonomie souhaitée pour l'institut de Charlottetown. Mère Mary Stanislaus (Mary MacDonald, 1882-1970), qui vient de terminer un premier terme comme supérieure à Antigonish, est nommée responsable; elle demeure à Charlottetown jusqu'en 1921[81]. Les premières aspirantes arrivent à Antigonish en janvier 1915. En 1916, les quatre religieuses du nouvel institut commencent

---

[80] Elles ouvrent quatre autres missions au service du clergé entre 1912 et 1953. À partir de 1961, les Dominicaines de Québec étudient la possibilité de fusionner avec celles de Trois-Rivières. C'est un projet que les deux congrégations caressent depuis plus de trente ans, mais que les évêques n'encouragent pas. Une union temporaire est décrétée en janvier 1964, sous le nom d'Union canadienne de Saint-Dominique. La fusion définitive a lieu le 18 janvier 1967, et la nouvelle congrégation prend à ce moment le nom de Dominicaines de la Trinité.

[81] Les sœurs de l'Île du Prince-Édouard l'ont toujours considérée comme leur fondatrice. À sa mort, elles ont demandé et obtenu des sœurs d'Antigonish qu'elle soit inhumée dans le cimetière communautaire de Charlottetown.

leur travail au collège, puis à l'évêché de Charlottetown (1918)[82]. C'est le quatrième institut dont les constitutions s'inspirent de celles rédigées par le chanoine Ouellette pour les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe.

Entre 1904 et 1919, trois autres congrégations vont ouvrir des missions au service du clergé séculier, même si cette œuvre ne fait pas partie de leur orientation. Les Filles de la Croix dites de Saint-André, congrégation enseignante de l'ouest de la France, elles aussi exilées à cause des lois anti-congréganistes, acceptent en 1904 de se charger des soins domestiques à l'évêché de Saint-Boniface[83]. En 1906, les Sœurs Grises de Nicolet, congrégation surtout hospitalière, consentent à assurer ce même service à l'évêché dudit diocèse[84]. En 1919, les Servantes du Saint-Cœur de Marie, des enseignantes d'origine française, prennent en charge l'entretien du Séminaire du Sacré-Cœur, à Saint-Victor de Beauce[85].

---

[82] L'institut assume ensuite la direction de l'hôpital de Charlottetown (fondé en 1879) et de l'orphelinat Saint-Vincent (fondé en 1912) à partir de 1925, date à laquelle les Sœurs de la Charité de Québec se retirent de la direction de ces institutions. La congrégation se charge ensuite d'écoles, d'hôpitaux et d'œuvres sociales, au Canada et aux États-Unis; les seuls autres postes de travail domestique sont acceptés au Collège universitaire Regiopolis, à Kingston (1942), et au presbytère de la cathédrale de Charlottetown (1965).

[83] Fondées en 1805, elles arrivent au Canada en 1904. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille leur succèdent à l'évêché en 1912. Les Filles de la Croix travaillent également avec les Clercs de Saint-Viateur à leur orphelinat de Makinak, pendant trois ans: HUOT, *Une femme*, p. 302.

[84] Fondées en 1886 comme un rameau indépendant des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe. Après leur fusion avec les Sœurs Grises de Montréal, en 1941, elles sont remplacées à l'évêché par les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, en 1949.

[85] Le Séminaire avait été fondé en 1912, à l'intention des vocations tardives, et s'était installé dans un bâtiment à lui en 1918. Les Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, fondées à Paris en 1860 et établies au Québec en 1892, assuraient également le service domestique au Collège Saint-Michel, à Paris, et au Collège de Bourbonnais, en Illinois, aux États-Unis, deux établissements des Clercs de Saint-Viateur; au Canada, elles accepteront au moins huit autres missions de ce genre, entre 1934 et 1956; LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. I, p. 140; GALARNEAU, *Les collèges classiques*, p. 41-42.

Les Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice

La création de nouvelles congrégations est parfois le résultat d'un conflit. Les difficultés vécues par les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe pour obtenir leur autonomie face au séminaire diocésain provoqueront la fondation d'une congrégation qui fera du service au clergé l'une de ses tâches privilégiées.

Selon la constitution originale et grâce à une clause insérée dans le décret d'érection canonique de l'institut (4 novembre 1890), les Sœurs de Sainte-Marthe devaient dépendre entièrement du séminaire, dont le service devenait l'objectif unique de la fondation. Avec les années, cette dépendance était devenue un poids qui limitait le développement de la communauté, et suscitait un sentiment d'insatisfaction chez les sœurs plus âgées qui n'étaient plus en mesure de travailler et devenaient ainsi totalement dépendantes du séminaire. Soucieuse de mettre fin à cette situation, la supérieure écrit au Saint-Siège en 1917. Informé de cette démarche, l'évêque de Saint-Hyacinthe dépose aussitôt la supérieure et convoque des élections pour la remplacer. La réponse de Rome, ordonnant la dissociation, parvient à l'évêque à l'été 1919, mais n'est communiquée aux sœurs qu'un an plus tard par le délégué apostolique, désireux de savoir si les décisions de la Congrégation des Religieux ont été appliquées. L'autonomie de l'institut est proclamée en juillet 1920, mais 23 religieuses professes, en plus d'un certain nombre de novices et de postulantes, avaient déjà quitté la congrégation[86].

Vingt anciennes sœurs de Sainte-Marthe seront accueillies par Mgr François-Xavier Brunet (1913-1922), premier évêque de Mont-Laurier, qui désire former

---

[86] Antonio DRAGON, *Éléonore Charron et son œuvre*, Saint-Hyacinthe, SMSH, 1977, p. 113-141.

une congrégation diocésaine pour le soin des maisons religieuses et l'enseignement. Avec trois autres compagnes venues d'autres communautés, elles forment en 1921 le noyau des Sœurs de Notre-Dame de Mont-Laurier. Mère Saint-François-Xavier (Marie-Anne Gendron, 1884-1976, ancienne sœur de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe) est nommée supérieure. En 1936, une sécession menace à son tour l'institut de Mont-Laurier, la supérieure voulant de plus en plus privilégier la vie contemplative, l'évêque insistant pour la vie active. Le nouvel évêque de Haileybury, Mgr Louis Rhéaume (1923-1955), les prend sous sa protection. En s'installant à Rouyn, en 1937, la congrégation reçoit un nouveau nom de l'évêque, celui de Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice[87].

Dans les années 1930, trois congrégations enseignantes se mettent au service d'évêques qui leur offrent de travailler au service du clergé. Les Sœurs de Notre-Dame de la Croix se chargent en 1930 des soins domestiques au séminaire et à l'évêché de Regina, en Saskatchewan[88]. En 1933, c'est à l'évêché de Gravelbourg, diocèse érigé en 1930 au sud-ouest de la même province, que commencent à travailler les Sœurs de Notre-Dame d'Auvergne[89]. Et en 1937, les Filles de Marie de l'Assomption, congrégation acadienne fondée en 1922, prennent en charge

---

[87] Les Sœurs de Notre-Dame de Mont-Laurier avaient des missions de service domestique dans sept institutions; toutes ces missions sont fermées en 1936 et 1937. Les Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice ouvriront 17 missions au service du clergé entre 1937 et 1959: Paule L. BOILEAU, *Semailles et moisson: les Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice de 1921 à nos jours*, Montréal, Éditions Francine Breton, 2000, p. 56, 144-145, 218-219.

[88] Congrégation française fondée en 1833, arrivées au Canada en 1905; ce sont les deux seuls missions de service au clergé qu'elles prennent en charge.

[89] Fondées en France en 1732, elles s'établissent au Canada en 1913; l'évêché de Gravelbourg est le seul établissement de service au clergé qu'elles acceptent.

l'entretien de l'évêché et de la maison de retraites fermées du diocèse de Bathurst[90].

Des diverses congrégations jusqu'ici étudiées ou mentionnées, trois avaient comme but principal l'entretien des collèges, séminaires et résidences épiscopales. Cinq, fondées pour la même raison, diversifièrent assez rapidement leurs activités. Finalement, neuf autres, vouées principalement à l'enseignement ou aux soins hospitaliers, acceptèrent l'invitation que leur firent un certain nombre d'évêques de prendre en charge les soins domestiques de leur séminaire ou de leur évêché[91].

Les prêtres des collèges et les évêques ne seront pas les seuls à bénéficier du service des religieuses. Plusieurs congrégations masculines feront également appel à elles et, en cas de refus, n'hésitent pas à créer de nouvelles communautés capables d'offrir ce même service. Par ailleurs, trois congrégations verront le jour avec comme but spécifique de seconder les prêtres en paroisse.

c) Le service des congrégations masculines

Les Marianites de Sainte-Croix, en poste au Collège de Saint-Laurent entre 1848 et 1868, constituent un premier exemple de cette collaboration qui va amener plusieurs congrégations féminines à se mettre au service de religieux appartenant à la même famille spirituelle. Parfois même, comme nous le

---

[90] Entre 1940 et 1955, elles accepteront six autres missions de service au clergé, dans les diocèses acadiens (Moncton, Edmunston et Yarmouth) mais également au Québec, à Richmond (diocèse de Gaspé) et Lévis (diocèse de Québec).

[91] Nous excluons de ce total les Marianites de Sainte-Croix, auxiliaires de leur congrégation masculine «frère».

verrons plus loin, des religieux iront jusqu'à fonder eux-mêmes une communauté à cette fin. Par ailleurs, certaines congrégations féminines privilégieront le travail domestique auprès de religieux plutôt qu'auprès du clergé séculier, estimant peut-être plus facile de se mettre au service d'hommes engagés comme elles dans la vie consacrée.

À la fin du XIX^{e} siècle, trois congrégations féminines répondent à l'appel de leurs frères en religion et traversent l'Atlantique. Les Filles de la Sagesse arrivent au Québec en 1884 pour s'occuper de l'orphelinat de Montfort, fondé par la Société des Missionnaires de Marie l'année précédente[92]. Les Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, de spiritualité eudiste, prennent en charge les soins domestiques du Collège Sainte-Anne de Pointe-à-l'Église, Nouvelle-Écosse, en 1891, à l'invitation des membres de la Société de Jésus et de Marie (Eudistes)[93]. Et à partir de 1896, les Chanoinesses régulières des Cinq Plaies de Notre-Seigneur assurent le service domestique du Collège de Nominingue, fondé par les Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception[94].

Mais c'est en sens inverse qu'un frère et une sœur, natifs de Saint-Jérôme, traverseront l'Atlantique en 1900 et iront fonder en France deux congrégations

---

[92] Fondées en Vendée en 1703, les Filles de la Sagesse apportaient déjà leur soutien domestique aux Montfortains en France; elles le feront également au Québec et en Ontario dans quatre autres missions de ce type, ouvertes entre 1891 et 1956; LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 1, p. 66-70.

[93] Fondées en Bretagne en 1846. Elles ouvriront cinq autres missions auprès des Eudistes, une autre en Nouvelle-Écosse, une au Nouveau-Brunswick et trois au Québec; elles travailleront également pour les Clercs de Saint-Viateur (cinq missions), et le clergé séculier au Collège Saint-Denis et à l'évêché et au Séminaire de Joliette; LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 1, p. 115; t. 2, p. 45-48.

[94] Elles avaient été fondées à Lyon vers 1833 comme association pieuse, et étaient devenues congrégation religieuse en 1885: LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. I, p. 128-129. Pour la suite de leur histoire, cf. THÉRIAULT, *Les instituts*, p. 130.

entièrement vouées au clergé, particulièrement aux prêtres en difficulté. Nous voulons parler d'Eugène et de Léonie Prévost, et des deux instituts auxquels ils donneront naissance en 1901: la Fraternité Sacerdotale et les Oblates du Saint-Sacrement, qui adopteront dix ans plus tard leur nom actuel d'Oblates de Béthanie.

Les Oblates de Béthanie

Après son cours classique et sa philosophie, Eugène Prévost (1860-1946) décide d'entrer dans la Société du Très-Saint-Sacrement, fondée par Pierre-Julien Eymard (1811-1868), qu'il ne connaît que par une notice qui lui est tombée sous la main, puisque la congrégation n'a pas encore de maison au Canada. Il s'embarque pour l'Europe pour faire son noviciat à Bruxelles, puis complète un doctorat en philosophie à Rome, où il est ordonné prêtre le 4 juin 1887.

Ses supérieurs interrompent ses études en théologie pour le nommer directeur général de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs, en France. Sous sa direction, celle-ci connaît un développement impressionnant. De tels progrès supposent l'aide de nombreuses personnes. Or ces personnes sont de plus en plus des femmes. En 1889, le père Prévost croit que le temps est venu de fonder le tiers-ordre féminin voulu par le père Eymard. Vivant dans le monde, avec tous les avantages de la vie consacrée, les «Filles du Saint-Sacrement» (comme les appelle le père Prévost) seraient à même de participer à la vie contemplative et apostolique des religieux du Saint-Sacrement.

Mais le père Prévost est habité par un autre projet. Au contact des milliers de prêtres qui font partie de l'Association, il prend conscience de l'étendue des besoins de nombreux membres du clergé: prêtres âgés, malades, en difficulté

financière ou morale. Comme c'est l'époque où la presse anticléricale saisit la moindre occasion pour faire connaître les cas de prêtres apostats ou quittant le sacerdoce pour se marier (et ils sont assez nombreux en France à l'époque), il rêve d'une œuvre d'aide au clergé, spécialisée dans l'assistance aux prêtres «tombés».

Ses supérieurs n'encouragent aucun de ces projets. À la suite du chapitre de l'automne 1890, ils le déchargent de ses responsabilités auprès de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs et l'envoient, l'année suivante, à Marseille. En 1899, ses supérieurs décident d'éloigner le père Prévost pour de bon et lui donnent une obédience pour Montréal. Avant de quitter la France, il va faire une retraite à Sarcelles, où était alors situé le noviciat de la Société. C'est alors qu'il comprend que la volonté du Seigneur est qu'il quitte «sa chère Société du Saint-Sacrement» pour se consacrer à ses propres œuvres: une congrégation masculine pour aider le clergé en difficulté, et une congrégation féminine qui soutiendrait la première par la prière et certains travaux auxiliaires (confection et entretien des vêtements, de la lingerie de maison et des ornements d'autel).

En avril 1900, il est incardiné dans le diocèse de Montréal et, le 1er août suivant, il reçoit la dispense de ses vœux. En août et septembre, il réunit une douzaine de jeunes filles à Saint-Jérôme et Montréal, dont sa sœur Léonie, que tous appellent Ninette (1874-1950), en vue de former le noyau de la future congrégation féminine. Six d'entre elles viendront rejoindre Eugène et Ninette à Paris au cours des années suivantes.

Accompagné de sa sœur, Eugène séjourne en Italie de décembre 1900 au mois d'août 1901. Léon XIII les reçoit en audience privée, le 17 février 1901, et remet à

l'abbé Prévost un rescrit d'approbation de l'Œuvre en ses deux branches: la Fraternité Sacerdotale et les Oblates du Saint-Sacrement. Le 8 septembre 1901, le père Prévost ouvre la première maison de la Fraternité Sacerdotale à Paris: le Cénacle de la Reine du Clergé. Ninette, de son côté, séjourne au monastère de la Visitation de Caen[95], d'octobre 1901 à juillet 1902, pour s'initier à la vie religieuse. À l'automne, elle accompagne son frère au Canada, puis, tous deux retournent à Paris accompagnés de trois Canadiennes décidées à faire partie de la congrégation. Le 21 novembre 1902, une Française s'étant entre-temps jointe à elles, elles se consacrent à Dieu. C'est la naissance officielle des Oblates du Saint-Sacrement, qui adoptent en 1911 le nom d'Oblates de Béthanie[96].

Les Oblates de Béthanie peuvent être considérées comme une congrégation canadienne fondée en France. Elles apparaissent l'année même où les lois du 1er juillet 1901 sur les associations sont adoptées par le gouvernement français. Suite à cette législation, de nombreuses congrégations décident de quitter la France pour d'autres cieux[97]. Plusieurs viennent s'établir au Canada; parmi celles-ci, cinq acceptent des postes au service du clergé. Trois congrégations originaires d'autres pays, et une fondée localement, feront de même, entre 1902 et 1925.

---

[95] Monastère où vivait Léonie Martin (sœur Françoise-Thérèse, 1863-1941), une des sœurs de Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le père Prévost avait lu l'*Histoire d'une âme* en 1899, et était entré en contact avec le Carmel de Lisieux et l'oncle des sœurs Martin, Isidore Guérin. Céline lui donnera la permission d'utiliser sa reproduction de la Sainte Face d'après le Suaire de Turin pour financer ses œuvres. Un peu plus tard, il faillit être nommé postulateur de la cause de Thérèse. Ses relations avec les Carmélites de Lisieux se détérioreront par la suite.

[96] Les Oblates de Béthanie se développeront lentement; l'ouverture d'une maison à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières, en 1933, les aidera en dirigeant vers la France des vocations québécoises. Elles sont uniquement au service de la Fraternité Sacerdotale jusqu'en 1965. Cette année-là, elles commencent à travailler pour d'autres prêtres et religieux, et se préparent à transférer leur maison générale de France au Québec.

[97] LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 2, p. 55-101.

Les cinq congrégations venues de France ont pour premier but l'enseignement, particulièrement dans les écoles primaires. Comme les Filles de Jésus plus haut mentionnées, certaines d'entre elles désirent d'abord et avant tout se ménager des lieux de refuge, au cas où la situation se dégraderait encore plus dans leur pays. C'est ainsi que les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus s'installent au scolasticat des Oblats à Ottawa, en 1902[98]. Les Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron sont présentes au juniorat de Vegreville et au Collège Saint-Jean d'Edmonton, deux institutions oblates situées en Alberta, à partir de 1910[99]. Les Sœurs des Sacré-Cœurs de Jésus et Marie se mettent au service des Spiritains, qui les ont appelées pour l'entretien de leur collège Saint-Alexandre à Limbour, en 1913[100]. Les Filles de Sainte-Marie de la Présentation, arrivées au Canada en 1920, prennent charge du presbytère de la paroisse Sacré-Cœur de Chicoutimi, à l'invitation des Eudistes[101]. Enfin, les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus s'installent au noviciat des Frères des écoles chrétiennes à Laprairie, en 1925[102].

---

[98] LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses*, t. 2, p. 40-45. Les Sœurs de Saint-Jacut, qui ont ensuite adopté le titre du Sacré-Cœur de Jésus, ont été fondées en Bretagne en 1816. Entre 1912 et 1938, elles accepteront neuf autres missions de service au clergé, dont quatre pour les Oblats, deux pour les Clercs de Saint-Viateur, deux pour le diocèse de Mont-Laurier (l'évêché et le collège, avant la fondation des Sœurs de Notre-Dame de Mont-Laurier), et un pour les prêtres séculiers du Collège Stanislas, à Montréal.

[99] Fondées en 1682, établies au Canada en 1909, elles sont également hospitalières. Ce sont leurs deux seules missions de service du clergé.

[100] Elles avaient été fondées en Vendée en 1818. Elles prendront en charge l'entretien du séminaire spiritain, à Québec, et de leur maison provinciale de Montréal, à la fin des années 1950.

[101] Fondées en 1826 en Bretagne, elles n'acceptent pas d'autres missions au service du clergé.

[102] Fondées en 1823, elles s'établissent dans le diocèse de Sherbrooke en 1907. En plus du noviciat, elles prendront en charge cinq département de soins domestiques aux États-Unis, et deux en Afrique (maisons dépendant du provincialat de Sherbrooke).

Quatre autres congrégations, dont une fondée au pays, travailleront surtout auprès des différents groupes ethniques et linguistiques des Prairies. Les Sœurs Servantes de Marie Immaculée, arrivées en 1902 pour œuvrer auprès des fidèles ukrainiens, se chargent trois ans plus tard de l'entretien des monastères des Basiliens de Saint-Josaphat à Winnipeg et Edmonton[103]. Les Sœurs de Sainte-Élisabeth d'origine allemande assurent l'entretien de l'abbaye bénédictine de Muenster, en Saskatchewan, depuis leur arrivée au Canada, en 1911[104]. En 1915, les Missionnaires Oblates, fondées en 1904 à Saint-Boniface, s'installent à Otterburne à l'orphelinat dirigé par les Clercs de Saint-Viateur[105]. Et les Bénédictines du Manitoba prennent en charge l'entretien du Collège Saint-Paul, à Winnipeg, en 1919[106].

Les Missionnaires Oblates étaient la troisième congrégation à collaborer avec les Clercs de Saint-Viateur à la Maison Saint-Joseph. Devant la difficulté de trouver des religieuses pour cette œuvre difficile, l'un des Clercs rattaché à cette dernière croit le moment venu de fonder une congrégation spécialement vouée à cette fin.

---

[103] Elles avaient été fondées en 1892; Claudia Helen POPOWICH, *To Serve is to Love: The Canadian story of the Sisters Servants of Mary Immaculate*, Toronto, Sisters Servants of Mary Immaculate, 1971, p. 34-63.

[104] De souche franciscaine, elles avaient été fondées en Allemagne en 1622; les maisons canadiennes deviennent indépendantes en 1913. Elles accepteront cinq autres missions de service au religieux, trois en Saskatchewan (une autre pour les Bénédictins et deux pour les Oblats) et deux en Alberta (au service des Franciscains).

[105] Elles travailleront également au Collège Mathieu de Gravelbourg, dirigé par les Oblats.

[106] Venues des États-Unis au Canada en 1905, elles deviennent autonomes en 1912; elles n'acceptent pas d'autres missions au service du clergé.

Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph

Le frère Louis Gareau (1872-1949), Clerc de Saint-Viateur à l'origine des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, est le seul fondateur laïc, bien que religieux, d'une congrégation au service du clergé. Le frère Gareau a d'abord travaillé vingt ans à l'Institut des sourds-muets. Il est ensuite nommé pour la maison de Makinak, au Manitoba, orphelinat agricole sous le patronage de saint Joseph, qui déménage à Otterburne en 1912. Apôtre de la dévotion au Patriarche de la Sainte Famille, le frère Gareau crée plusieurs œuvres en son honneur, qui assurent également prières et aumônes en faveur de la Maison Saint-Joseph. En 1920, quand les Missionnaires Oblates annoncent qu'elles se retireront l'année suivante, il songe à fonder une congrégation religieuse qui serait principalement vouée à répandre le culte de saint Joseph, mais aussi à pourvoir au service domestique de l'orphelinat puis, selon les besoins, des résidences religieuses et épiscopales.

La congrégation est fondée en 1925, la première recrue étant la nièce du fondateur, Hélène Gareau (mère Thérèse de l'Enfant-Jésus, 1893-1987). Pendant quelques années, les sœurs sont connues sous le nom de Dominicaines de Saint-Joseph. Les Dominicaines de l'Enfant-Jésus de Québec avaient été au service de l'orphelinat de 1910 à 1915, et le frère Gareau croyait pouvoir affilier sa fondation à la famille dominicaine; mais ce projet n'eut pas de suite, et la dénomination actuelle fut adoptée en septembre 1926. Dès l'origine, la spiritualité de la congrégation s'inspirait de la «petite voie» de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'habit des religieuses était d'ailleurs modelé sur celui des Carmélites.

Les difficultés économiques de la fin des années 1920, puis la Deuxième Guerre mondiale, feront qu'un nombre moins élevé de congrégations religieuses seront fondées ou implantées durant cette période. Il faut attendre la fin des années 1940 pour voir de nouvelles congrégations venir s'installer au Canada et se mettre au service de communautés religieuses masculines. Trois méritent ici particulière mention, soit les Sœurs Disciples du Divin Maître[107], les Sœurs de la Charité de Sainte-Marie[108] et les Filles de Sainte-Marie de Leuca[109], originaires, toutes trois, d'Italie.

À partir des années 1940 et au cours des années 1950, des efforts spéciaux seront faits pour pallier à la courbe descendante du clergé. En 1943, la lettre de Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et le congrès du recrutement sacerdotal présidé par le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, servent à attirer l'attention sur ce qui risque de devenir un problème pour l'Église du Québec[110]. Aussi n'est-il pas surprenant de constater que la dernière en date des fondations de congrégations québécoises pour le service du clergé — elle naîtra en 1950 — avait précisément pour but de seconder une société de prêtres vouée à l'œuvre des vocations tardives.

---

[107] Fondées en 1924, elles arrivent à Montréal en 1948; cette même année, elles s'installent à Sherbrooke, au service des Pères de Saint-Paul, qui partagent avec elles le même fondateur.

[108] Fondées en 1871, elles s'établissent au Canada en 1949 comme cuisinières au Collège Laval des Frères Maristes, à Saint-Vincent-de-Paul.

[109] Institut fondé en 1938, établi à Chambly en 1949 chez les Oblats, elles ont aussi des maisons au service des Frères de l'Instruction chrétienne et des Clercs de Saint-Viateur (deux missions).

[110] HAMELIN, Jean, *Le XX^e siècle*, t. 2, p. 164-165.

La Société des Sœurs des Saints-Apôtres

Henri Ménard (1916-1987) fait profession chez les Franciscains sous le nom d'Eusèbe-Marie. Il prend conscience qu'un séminaire spécialement adapté aux besoins des grands adolescents et des adultes leur permettrait d'envisager plus facilement le ministère presbytéral. Il fonde à Montréal en 1946 une maison à leur intention, l'École apostolique Saint-Pascal-Baylon, ainsi qu'une corporation formée majoritairement de laïcs, l'Œuvre des Saints-Apôtres. Hector Durand (1892-1972), homme d'affaires de Montréal, en est la cheville ouvrière jusqu'à son décès. Des prêtres et des frères se regroupent autour du père Eusèbe à partir de 1951 et forment une société religieuse qui sera reconnue comme pieuse union en 1956, puis érigée en société de vie commune de droit diocésain en 1965 par le cardinal Léger, archevêque de Montréal.

Parmi ses nombreux collaborateurs et collaboratrices, le père Eusèbe fait particulièrement confiance à Laurette Toupin (1903-1972), alors à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal et professeure de bibliothéconomie à l'Université de Montréal. À partir de 1950, une dizaine de jeunes filles se regroupent autour d'elle dans une fraternité du tiers-ordre franciscain, autorisée par l'archevêque de Montréal sous le vocable de Filles de Marie, Reine des Apôtres. Sous le nom de Société des Sœurs des Saints-Apôtres, elles sont érigées en pieuse union le 25 mars 1956, avec Laurette Toupin (sœur Marie) comme première supérieure[111].

---

[111] Parmi les dix communautés étudiées, les Sœurs des Saints-Apôtres sont la seule dont le statut canonique est celui d'une société de vie apostolique, et non pas de congrégation religieuse.

Elles se vouent à l'entretien de l'École apostolique, puis du Séminaire des Saints-Apôtres (ouvert à Sainte-Catherine, diocèse de Saint-Jean–Longueuil, en 1952) et des autres œuvres du père Eusèbe. En plus de collaborer avec la Société des Saints-Apôtres, la nouvelle association entreprend quelques œuvres en son nom propre: hébergement et visite de malades, catéchisme de jeunes et d'adultes, petite maison de retraites.

Avec les Sœurs des Saints-Apôtres prend donc fin l'ère des fondations de congrégations de religieuses au service du clergé. Mais il faut remonter près de 40 ans plus tôt pour retracer l'histoire de trois communautés créées pour répondre à un autre type de service: celui des prêtres dans les presbytères.

d) Le service des presbytères

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille avaient ouvert quatre postes de travail dans des résidences oblates entre 1900 et 1911. Les religieux avaient charge de paroisses, mais ces résidences étaient considérées en même temps comme des maisons religieuses[112]. Le service domestique du clergé, surtout séculier, dans les presbytères, était habituellement assuré par des servantes et gouvernantes laïques. C'est à une congrégation vouée à l'éducation, les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, que revient le mérite d'avoir été la première famille religieuse à accepter ce type de service auprès du clergé séculier. «De 1915 à 1923, des sœurs travailleront dans deux presbytères de Québec, à Saint-Roch et à Saint-Sauveur.»[113] Mais ce service sera de courte durée. Une congrégation

---

[112] Les filles de mère Marie-Léonie conserveront cette orientation jusqu'en 1967.

[113] Gaétane GUILLEMETTE, *Un tournant à risque... Le difficile passage de la décomposition à la recomposition de la congrégation des soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours*, Université

fondée aux États-Unis par un religieux français, mais rapidement transplantée à Québec, en fera par contre sa spécialité et sera d'ailleurs la première à établir des missions durables dans les paroisses relevant du clergé diocésain. Ces religieuses sont les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc.

Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc

Joseph Staub (1876-1936) a pris le nom de Marie-Clément lors de son entrée chez les Assomptionnistes. Ordonné prêtre en 1904, il est nommé sous-prieur du noviciat de Louvain (Belgique), puis supérieur du nouveau noviciat des frères convers à Gempe, près de Louvain. En 1908, il entend parler de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence en l'honneur du Sacré-Cœur; un an plus tard, il rencontre Mme Édith Royer (1841-1924), dont les visions ont entraîné la fondation de l'archiconfrérie. Il décide alors de consacrer sa vie à faire connaître l'amour du Cœur de Jésus. En 1909, il est envoyé aux États-Unis et obtient de ses supérieurs la permission de prêcher en faveur de l'archiconfrérie. Il se base à Worcester (Mass.), au Collège de l'Assomption. Son apostolat auprès des congrégations d'origine française ou québécoise, établies aux États-Unis, ainsi que les retraites sacerdotales et paroissiales qu'il prêche fournissent des milliers de recrues à l'archiconfrérie.

En mars 1913, il donne une retraite paroissiale de Carême à Fitchburg (Mass.), dans la paroisse franco-américaine Saint-Joseph, desservie par les Pères de La Salette. Aux demoiselles, il donne Jeanne d'Arc comme modèle de vie et en

---

Laval, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Doctorat en théologie, 2003-04 (http://www.theses.ulaval.ca/2003/20835/ch03.html). Saint-Sauveur est une paroisse oblate, mais Saint-Roch est sous la responsabilité du clergé diocésain.

profite pour recueillir des fonds pour lui ériger une chapelle au collège de Worcester. Après une de ses conférences, la ménagère du presbytère, Alice Caron (1873-1950), vient le trouver et lui déclare: «Jeanne veut de vous plus qu'un autel, elle désire que vous lui donniez aussi une communauté de Sœurs qui devront s'offrir comme victimes d'amour pour les prêtres.» Il soumet le projet aux autorités de sa congrégation et, en novembre 1914, l'autorisation demandée est accordée. La nuit de Noël 1914, Alice et deux compagnes assistent à la messe de minuit du Père, célébrée aux intentions de la future congrégation; le soir du 31 décembre, quatre autres postulantes forment avec elles le premier noyau de l'institut.

L'évêque de Springfield, Mgr Thomas Beaven (1892-1920), n'est pas disposé à reconnaître une nouvelle communauté dans son diocèse, et paraît même hostile aux congrégations françaises. Le nombre de recrues augmentant et le père désirant pour elles le statut canonique de religieuses, il fait des démarches auprès du cardinal Louis-Nazaire Bégin (1898-1925), archevêque de Québec, qui accepte en 1917 d'accueillir les sœurs à Sillery. L'année suivante, elles commencent à accueillir des prêtres retraités à la maison-mère, et en février 1919, elles inaugurent leurs premières missions dans deux presbytères, au Québec et en Nouvelle-Angleterre, et dans une maison de formation sacerdotale, l'École apostolique de Québec.

Parce qu'elles ont été fondées en Nouvelle-Angleterre avec plusieurs Franco-Américaines, les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ont ouvert plus de missions aux États-Unis qu'au Canada pendant leurs trente premières années. Il y avait donc place, à l'époque, pour une autre congrégation au service des presbytères, dont

la fondation sera l'initiative d'un curé d'une paroisse de colonisation du Bas-du-Fleuve.

Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé

L'abbé Alexandre Bouillon (1874-1943), après son ordination en 1899, accomplit du ministère à dix endroits avant d'être nommé curé-fondateur de deux paroisses, Saint-Eusèbe (1905) puis Lac-au-Saumon (1906). Cette succession de nominations lui a fait comprendre l'importance de pouvoir compter sur des personnes fiables pour assurer les tâches domestiques dans les presbytères. Convaincu que la présence de religieuses pourrait aider les prêtres à vivre dans une atmosphère de prière, il conçoit le projet de fonder une communauté à cette fin. Il invite une institutrice d'expérience, Marie-Anne Ouellet (1871-1966), à prendre la direction du nouvel institut. D'abord hésitante, elle finit par accepter. Le 8 décembre 1929 naît la congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. La cofondatrice et première supérieure prend le nom de Marie de Saint-Joseph de l'Eucharistie. Elle dirigera le jeune institut pendant 21 ans.

Le fondateur avait prévu, parmi les œuvres de la congrégation, le soin des prêtres malades et retirés. Dans une lettre en date d'août 1929, il en fait part à la future fondatrice. Dans sa réponse, Marie-Anne Ouellet lui dit: «Oh! oui, le soin des prêtres retirés, malades ou vieillis dans le ministère, cela attire mon dévouement.» Mais c'est seulement à partir de 1943 que des prêtres âgés seront hébergés à la maison-mère.

Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc et les Servantes de la Reine du Clergé fondent chacune une mission dans le diocèse de Montréal en 1942. Ce type de travail n'est pas encore très répandu dans la métropole, alors qu'il existe dans quelques

autres diocèses québécois, et est assez répandu aux États-Unis. Même si le besoin se fait sentir à Montréal, la mentalité épiscopale fait qu'on préférerait avoir des «sœurs locales» plutôt que de favoriser des congrégations établies ailleurs. C'est pourquoi, lorsque les tertiaires franciscaines de la Société Sainte-Élisabeth, fondées en 1893, demandent à l'archevêque de Montréal de transformer leur association en congrégation religieuse, il les oriente vers ce type de travail.

Les Petites Filles de Saint-François

L'histoire de la Société remontait à plus de cinquante ans. Deux chambrières employées à l'archevêché de Montréal, Claire Leduc (plus tard sœur Claire d'Assise, 1849-1939) et Marie Germain (sœur Antoine, 1849-1938), décident d'offrir leurs services aux Franciscains, revenus au Canada en 1890. Avec Emma Girard, veuve d'Antoine Van den Akker (sœur Madeleine, 1851-1940), elles commencent à mener vie commune en 1891. Deux ans plus tard, elles prennent le nom de Société Sainte-Élisabeth. Elles s'occupent des travaux manuels au service des Frères mineurs: buanderie, couture, ornements sacrés. Elles accueillent également des tertiaires pauvres, malades ou infirmes, dans leur résidence. À chaque année, elles renouvellent leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. En 1911, elles prennent en charge le foyer de l'Ave Maria, accueillant comme pensionnaires des tertiaires mais aussi des jeunes ouvrières et employées de bureau. En 1930, le provincial des Franciscains les autorise à porter l'habit religieux à l'intérieur de leur maison.

À l'occasion des célébrations du cinquantenaire, certaines sociétaires partagent entre elles leur désir de mener la vie religieuse régulière au sein d'une

congrégation canoniquement reconnue. Elles adoptent le nom de Petites Filles de Saint-François le 1er octobre 1942. Les deux leaders de ce mouvement, Marie-Louise Bourgeois (mère Marie-Cécile, 1882-1964), directrice de la Société depuis 1937, et Anita Valiquet (mère Marie de Bon-Secours, née en 1909), s'adressent à l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau (1941-1950), qui les confie aux soins de son vicaire général et évêque auxiliaire, Mgr Conrad Chaumont (1941-1966). Les deux évêques décident de les orienter vers le service domestique dans les presbytères et les institutions ecclésiastiques[114].

Après bien des démarches et des difficultés (avec les deux sociétaires de Sainte-Élisabeth qui désirent rester tertiaires, avec les Franciscains qui perdent des collaboratrices), les Petites Filles de Saint-François sont érigées comme congrégation religieuse, le 15 août 1948, et affiliées à l'Ordre des Frères mineurs le 15 mars 1949.

Entre 1847 et 1962, date à laquelle s'arrête notre étude, au moins 40 congrégations de religieuses ont assuré l'entretien de centaines de collèges, séminaires, résidences épiscopales et religieuses, maisons de formation religieuses et presbytères. En plus des 25 congrégations qui ont assumé ces tâches à un moment ou l'autre de leur histoire, dix congrégations ont été fondées spécifiquement pour ce but, et cinq autres, partageant à l'origine ce

---

114 Les sœurs voulaient plutôt prendre en charge des œuvres sociales: Mère MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines... jusqu'au bout!...*, Montréal, PFSF, 1981, p. 89: «Depuis un certain temps, Mgr Charbonneau demandait à nos Mères Fondatrices, quelle œuvre serait celle de notre Congrégation. Elles désiraient, selon le choix de la majorité des sociétaires, la protection de la jeune fille. Mgr conseillait à nos Mères de réfléchir, mais en vain, cette œuvre dominait leurs ambitions. Le bon Dieu veut faire de notre groupe, des auxiliaires du clergé catholique. Mgr l'a déclaré, Dieu a parlé!»

même but, ont par contre assez rapidement diversifié leur travail, en assumant des tâches d'enseignement, de soins hospitaliers et de services sociaux.

Ce sont les dix congrégations qui ont conservé cette orientation qui feront l'objet principal de cette thèse. Mais avant de clore ce premier chapitre et d'aborder l'étude comme telle de la spiritualité dont vivaient ces congrégations, il nous a semblé indispensable, dans le cadre du présent survol historique, de nous intéresser de plus près aux fondateurs et fondatrices dont le rôle et l'influence ne furent sans doute pas étrangers au type de spiritualité adopté par chacune de ces familles religieuses.

e) Fondateurs et fondatrices

Outre qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'acte même de fondation d'un nouveau groupe, les fondateurs[115] constituent également une référence importante pour leurs disciples, puisque c'est d'eux que dépend en général ce que l'on désigne habituellement par le terme de charisme[116].

---

[115] Fondateurs englobant ici fondatrices, cofondateurs et cofondatrices, et inspiratrice.

[116] «Fondatore», dans Angel Aparicio RODRIGUEZ et Joan Mia CANALS CASAS, *Dizionario Teologico Della Vita Consacrata*, traduit de l'espagnol, éd. italienne sous la direction de Tullo GAFFI et Achille PALAZZINI, Milano, Editrice Àncora, 1994, p. 760, 764.

Tableau 1: Fondatrices et fondateurs

Congrégation	Fondatrices et fondateurs	Référence
Petites Filles de Saint-Joseph	Rose-de-Lima Dauth, secondée par Antoine Mercier, p.s.s.	Constitutions 1982, p. 7
Petites Sœurs de la Sainte-Famille	Marie-Léonie Paradis, c.s.c., secondée par Camille Lefebvre, c.s.c.	Constitutions 1983, p. 7
Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe	initiative du chanoine Jean-Rémi Ouellette, approuvée par Mgr Louis-Zéphirin Moreau, qui désigne Éléonore Charron comme fondatrice	Constitutions 1978, p. 15
Congrégation des Oblates de Béthanie	Eugène Prévost, c.f.s.	Constitutions 1986, p. 5
Antoniennes de Marie	abbé Elzéar DeLamarre	Constitutions 1985, p. 9
Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc	Marie-Clément Staub, a.a.; Alice Caron, inspiratrice	Constitutions 1991, p. I
Petites Missionnaires de Saint-Joseph	Louis Gareau, c.s.v., secondé par Hélène Gareau	Constitutions 1983, p. XI-XII
Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé	abbé Alexandre Bouillon, secondé par Marie-Anne Ouellet	Constitutions 1986, p. 7
Petites Filles de Saint-François	Marie-Louise Bourgeois, s.s.é., Anita Valiquet, s.s.é., appuyées par Mgr Joseph Charbonneau et Mgr Joseph-Conrad Chaumont	Constitutions 1984, p. VI-VII
Sœurs des Saints-Apôtres	Eusèbe Ménard, o.f.m., et Laurette Toupin	Constitutions 1991, p. 6

Note: l'appartenance à une congrégation religieuse indiquée est celle du moment de la fondation pour mère Marie-Léonie (qui rejoindra canoniquement l'institut qu'elle a fondé en 1905), pour les fondatrices des Petites Filles de Saint-François et pour le père Eusèbe Ménard (franciscain au moment de la fondation, il devient par la suite membre des Missionnaires des Saints-Apôtres, fondés aux États-Unis en 1962). Pour dresser la liste des fondatrices et fondateurs, nous nous sommes basés sur les textes des constitutions les plus récentes de chaque congrégation.

Commençons par considérer le statut canonique des fondateurs. À l'exception de mère Marie-Léonie, professe dans la congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix, et des cofondatrices de Petites Filles de Saint-François, membres de la Société Sainte-Élisabeth, les six autres fondatrices étaient laïques au moment de la fondation. Parmi les fondateurs, six faisaient partie du clergé séculier, cinq étaient religieux, un était membre d'une société de vie apostolique.

Le retour aux sources demandé par le concile Vatican II a permis de remettre en lumière le rôle des femmes dans la fondation de plusieurs de ces congrégations. Il demeure certain que l'initiative fondatrice est souvent venue de clercs: c'est le cas chez les Sœurs de Sainte-Marthe, les Oblates de Béthanie, les Antoniennes de Marie, les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc[117], les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, et les Sœurs des Saints-Apôtres[118]. Mais ce sont des femmes qui ont réuni les premières Petites Filles de Saint-Joseph, Petites Sœurs de la Sainte-Famille et Petites Filles de Saint-François, avant de s'adresser aux autorités ecclésiastiques pour obtenir leur approbation[119].

Dans le cas des Petites Filles de Saint-Joseph, il a fallu que les religieuses se réapproprient leur fondatrice. Car non seulement n'avait-on pas toujours reconnu à mère Julie (Rose-de-Lima Dauth) la responsabilité première de la

---

[117] Bien que dans le cas du père Staub, il ne serait probablement jamais devenu fondateur si Alice Caron ne lui avait suggéré d'établir une congrégation pour le service des presbytères. Mais le rôle de cette dernière s'est borné à faire la suggestion, que le père Marie-Clément a pris sur lui de réaliser.

[118] C'est également le cas chez les deux congrégations de Sœurs de Sainte-Marthe de langue anglaise, et chez les Dominicaines du Rosaire.

[119] Ce qui se vérifie également dans l'histoire des Dominicaines de l'Enfant-Jésus et des Sœurs de Notre-Dame de Mont-Laurier, devenues Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice.

fondation, mais on avait même tenté de la faire disparaître. Après son renvoi de la communauté en 1873, son rôle et jusqu'à son nom sont enveloppés de silence et disparaissent graduellement de la mémoire collective. Ce n'est qu'une cinquantaine d'années après son départ que les religieuses commencent à s'intéresser à elle; il faudra attendre 1932 pour que son nom soit inscrit au catalogue des membres de la congrégation, et 1938 pour que son nom apparaisse à côté de celui de M. Mercier dans *Le Canada ecclésiastique*[120]. D'après les documents les plus récents relatifs à l'histoire de la congrégation, il semble bien qu'il faille lui attribuer l'initiative d'être allé offrir ses services au sulpicien Antoine Mercier, et plus tard d'avoir demandé à l'évêque une reconnaissance pour son groupe[121].

Chez les Oblates de Béthanie, l'histoire difficile des débuts de la congrégation permet d'expliquer pourquoi on attribue à un homme seul la responsabilité de la fondation. Chez les Oblates du Saint-Sacrement, fondées en 1901 par le père Eugène Prévost et sa sœur Agnès dite Ninette, les premières professes ont quitté l'institut en 1910, à l'exception d'une seule, Marie-Louise Dorion (sœur Marie du Cénacle, 1863-1948). Celle-ci deviendra le trait d'union avec le passé lorsque la congrégation se reformera, sous le nom d'Oblates de Béthanie. Sous la direction d'Anne-Marie Ribeault (mère Marie de Sainte-Anne, 1878-1921), cinq Oratoriennes de Brest rejoindront alors Marie du Cénacle à la maison de Paris,

---

[120] LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 204-205; *Le Canada ecclésiastique* 1938, p. 879: «communauté fondée par Monsieur Antoine Mercier, prêtre de Saint-Sulpice, et par la Révérende Mère Julie».

[121] André-M. CIMICHELLA, *L'héroïque Mère Julie Dauth, fondatrice des Petites Filles de Saint-Joseph*, Pierrefonds, 1983 (coll. Nos grandes figures, n° 17), p. 11; LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 24.

en 1911[122]. Marie de Sainte-Anne, arrivée dix ans après la fondation, n'a vécu que dix autres années; Marie du Cénacle n'a jamais occupé de poste important dans la congrégation; et le départ de Ninette Prévost a été vécu par le fondateur comme une trahison. Voilà pourquoi les Oblates de Béthanie n'attribuent à aucune de ces femmes le titre officiel de cofondatrice.

Dans le cas des Antoniennes de Marie, se pourrait-il que leur devise, «S'immoler dans l'ombre», les ait empêchées de mettre davantage en lumière le rôle des femmes dans leur fondation, et ait servi à masquer leur influence dans l'histoire subséquente de la congrégation? L'abbé Elzéar DeLamarre est à bon droit considéré comme le fondateur des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, devenues Antoniennes de Marie. Il commence la fondation avec treize recrues. Six d'entre elles quittent la congrégation avant les vœux perpétuels. Les sept premières professes de 1908 sont considérées par les religieuses comme leurs fondatrices, mais l'importance de leur contribution est surtout reconnue à l'intérieur de la congrégation. Ce n'est qu'en 1987 qu'un document destiné au public met leur rôle en valeur, spécialement celui d'Alice Martel (mère Marie de Jésus-Hostie, 1885-1975), qui a rédigé le coutumier et le directoire de la congrégation, en plus d'avoir occupé de nombreux postes de direction, dont celui de supérieure générale[123]. Son influence a été au moins aussi importante que celle du fondateur, qui avait dû s'éloigner de la congrégation après 1908[124].

---

[122] Michelle GARCEAU, *Dieu trace le chemin: histoire de la Congrégation des Oblates de Béthanie 1901-2001*, Québec, Les Amis de Béthanie, 2001, p. 86-108.

[123] LAFOREST, *Au Royaume* , 64 p. Mère Marie de Jésus-Hostie est maîtresse des novices de 1907 à 1916 et de 1922 à 1928, supérieure de 1916 à 1922, supérieure générale de 1928 à 1944, puis de 1950 à 1956. À partir de 1922, elle rédige le coutumier de la congrégation, qui est finalement imprimé en 1938. Elle est aussi l'auteur du directoire. C'est sous son supériorat que l'institut

Une caractéristique de la plupart des fondatrices et fondateurs: ils étaient des personnes d'action, plus pragmatiques que spéculatives. Leur doctrine se laisse découvrir davantage dans leurs réalisations que dans leurs écrits. On a souvent dit de mère Marie-Léonie, par exemple, qu'elle était la «règle vivante» de ses filles[125]; mais elle-même regrettait de ne pouvoir mieux les former[126]. Les biographes d'Éléonore Charron arrivent à la même conclusion: à défaut d'écrits, c'est sa vie qui constitue le meilleur enseignement pour les Sœurs de Sainte-Marthe[127]. Trois exceptions: les pères Eugène Prévost, Marie-Clément Staub et Eusèbe Ménard, fondateurs respectivement des Oblates de Béthanie, des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc et des Sœurs des Saints-Apôtres. Tous trois possédaient une bonne formation et avaient la plume facile; tous ont laissé à leurs filles spirituelles plusieurs publications, en plus de nombreux manuscrits,

---

adopte de nouvelles constitutions et devient indépendant du Séminaire. Il change également de nom, adoptant en 1929 celui d'Antoniennes de Marie, Reine du Clergé.

[124] P. GUISSARD, *Histoire de la Congrégation des Sœurs Antoniennes de Marie, Reine du clergé 1904-1958*, Chicoutimi, AM, 1960, p. 90-99.

[125] *Coutumier de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke*, [Sherbrooke, PSSF], 1939, appendice, p. 473-474 (désormais cité PSSF, *Coutumier* 1939); Albert COUSINEAU, "Préface", dans Eugène NADEAU, *Mère Léonie fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1840-1912)*, Montréal/Paris, Fides, 1950 (coll. Les grands serviteurs de Dieu), p. 13; Jacques GERVAIS, *Spiritualité de Mère Marie-Léonie*, tome 1, Sherbrooke, PSSF, 1992, p. II.

[126] MATHIEU, *Une mère «toute de cœur»*, p. 107: «Ce succès fulgurant des Petites Sœurs eut, toutefois, ses ombres et ses revers. En 1896, Mère Léonie s'était donné comme priorité la formation religieuse et spirituelle de ses Sœurs. Mais elle n'y arrivait pas, malgré toute sa bonne volonté, à cause des demandes incessantes qu'elle recevait. À un certain moment, elle en vint même à souhaiter que ce succès cesse afin de pouvoir mieux former spirituellement ses Sœurs!»

[127] DRAGON, *Éléonore Charron*, p. 89-90: «Il est difficile de raconter l'histoire de la fondatrice. Elle n'a rien écrit. Les quelques paroles qu'on a retenues d'elle sont bien ordinaires, très simples. C'est sa vie qui a parlé et entraîné ses compagnes de route. Si elle avait été instruite, elle aurait pu démontrer, par de savants écrits, la nécessité d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. Elle a fait beaucoup mieux: sa vie a montré comment on aime.»

principalement sous forme de lettres ou de textes de conférences et méditations[128].

* * *

Comme nous avons pu le constater, malgré toutes sortes de difficultés, les congrégations au service du clergé ont duré et même, pour la plupart, réussi à attirer suffisamment de recrues pour assurer le service domestique dans de nombreux établissements. Les besoins étaient là, à tel point d'ailleurs que même les congrégations les plus importantes ne pouvaient répondre à toutes les demandes qui leur étaient faites. Mais comment expliquer que tant de femmes aient choisi de consacrer leur vie à des tâches qui, en elles-mêmes, n'avaient rien pour les attirer? D'autant plus que ces tâches s'apparentaient à celles qu'elles auraient de toute façon accomplies si elles étaient demeurées dans le monde. Pour comprendre ce choix, il importe d'examiner non seulement le type de vie adopté, mais l'arrière-plan spirituel qui lui donnait un sens. C'est ce que les prochains chapitres de cette thèse vont chercher à établir, en commençant par l'héritage théologique et spirituel qui sous-tendait cette incarnation particulière de la vie religieuse.

---

[128] Nous n'avons pas retenu les textes du père Ménard pour cette étude; outre que plusieurs datent d'après 1962, très peu touchent directement à notre sujet, et n'apportent rien de plus à ce qui est contenu dans les notices sur les Sœurs des Saints-Apôtres et dans leurs textes normatifs.

Chapitre II La théologie du sacerdoce au XIX^{e} siècle: l'héritage du concile de Trente

Le concile de Trente (1545-1563) a joué un rôle essentiel dans la vie de l'Église catholique, et cela pendant près de quatre siècles. Le concile Vatican I (1869-1870), interrompu par la guerre, n'a eu le temps de promulguer que deux décrets, l'un sur les rapports entre la foi et la raison, et l'autre sur l'infaillibilité du pape. Jusqu'à Vatican II (1962-1965), la doctrine et la discipline officielles de l'Église seront principalement basées sur l'enseignement du concile de Trente.

Comme plusieurs conciles au cours des siècles, celui convoqué à Trente était plutôt de type réactif: les affirmations des réformateurs protestants, notamment Luther, Calvin, Bucer et Melanchton, étaient perçues comme dangereuses[1]. On attendait du concile une clarification des questions soulevées par les réformateurs, et non un exposé complet sur chacun des points touchés. Cela était évident dans la façon de travailler des pères conciliaires:

> Au concile de Trente, depuis la V^{e} session sur le péché originel, l'étude d'un problème dogmatique prend toujours comme point de départ l'examen de quelques formules empruntées aux écrits des novateurs et semblant à première vue mettre en question les thèses jusqu'alors communément reçues. Lorsque, le 18 septembre 1562, le sacrement de l'Ordre revient pour la troisième fois à l'ordre du jour des travaux, communication est faite aux théologiens de sept propositions, dont ils auront à discuter[2].

---

[1] Ludwig OTT, *Le sacrement de l'ordre*, Paris, Cerf, 1971 (coll. Histoire des dogmes, tome IV: Sacrements, fascicule 5), p. 296; André DUVAL, *Des sacrements au concile de Trente*, Paris, Cerf, 1985 (coll. Rites et Symboles 16), p. 329.

[2] DUVAL, *Des sacrements*, p. 328-329.

Les controverses avec Luther avaient donné lieu à d'intéressants approfondissements de la doctrine catholique avant la tenue du concile, notamment par saint John Fisher en Angleterre et par Jean Gropper en Allemagne. Mais les pères conciliaires réunis à Trente allaient demeurer sur la défensive, et se contenter de répondre aux objections protestantes sans tenter de proposer une doctrine complète du sacrement de l'ordre[3].

Cette doctrine se résumait d'ailleurs à peu de choses. L'enseignement scolastique sur l'ordre était peu poussé: saint Thomas n'ayant pas eu le temps d'aborder cette question avant sa mort, ce sont ses successeurs qui rédigeront la partie de la *Somme théologique* qui en traite. À Trente, les questions pratiques, notamment celles se rapportant aux bénéfices ecclésiastiques, étaient de loin les plus discutées. Et pour cause: le régime des bénéfices avait créé en certains pays une pléthore de prêtres sans tâche pastorale, souvent peu instruits et davantage soucieux de leur carrière que de leur sanctification. Aussi la réglementation du régime bénéficial fit-elle l'objet de nombreux canons de réforme au concile[4]. Par contre, les questions d'ordre plus doctrinal sujettes à débat (la tonsure fait-elle partie des degrés de l'ordre? l'épiscopat est-il un ordre proprement dit?) restèrent peu étudiées[5].

Victime des aléas politiques et ecclésiastiques du temps, le concile de Trente avait dû se tenir en trois différentes périodes, séparées par des intervalles plus ou

---

[3] DUVAL, *Des sacrements*, p. 335-337; cf. Gustave MARTELET, *Deux mille ans d'Église en question: Du schisme d'Occident à Vatican II*, Paris, Cerf, 1990 (Théologie du sacerdoce, III), p. 105 (désormais cité *Deux mille ans*, III).

[4] André DUVAL, «L'Ordre au Concile de Trente», dans *Études sur le sacrement de l'Ordre*, Paris, Cerf, 1957 (coll. Lex Orandi 22), p. 280, 316, 321.

[5] DUVAL, *Des sacrements*, p. 330-331.

moins longs. C'est finalement pendant la troisième période que fut adopté le décret dogmatique sur le sacrement de l'ordre, le 15 juillet 1563, au cours de la 23e session du concile[6]. Malgré des projets d'exposition doctrinale plus développée et les suggestions faites par certains de s'en tenir à quelques anathèmes dans les canons, les pères du concile optèrent pour la voie moyenne: quatre courts chapitres doctrinaux suivis de huit canons anathématiques[7]. La brièveté des chapitres doctrinaux s'explique par un souci de ne définir que ce qui était unanimement reçu et de ne pas intervenir dans les querelles entre écoles de pensée différentes.

> Si l'absence d'une synthèse théologique unanimement reçue sur le sacerdoce chrétien et le sacrement de l'Ordre, les perpétuelles chicanes des canonistes et des théologiens, le désaccord entre partisans et négateurs de la sacramentalité de l'épiscopat expliquent en partie la sobriété, voire ici ou là l'imprécision, des trois premiers chapitres du décret, la discrétion [du] quatrième chapitre répond à des oppositions plus vives encore et plus diversifiées. La nécessité de répondre au brutal refus de Luther de tout élément hiérarchique dans l'Église et à son absolu mépris de l'autorité pontificale a conduit les Pères du concile à une confrontation passionnée sur des problèmes encore passablement embrouillés: en quoi et jusqu'où les évêques sont-ils les successeurs des apôtres? Quelle est la nature exacte de leur rapport avec le Pontife romain? Comment se distinguent ordre et juridiction? etc.[8]

Derrière nombre de ces controverses se profilait l'héritage du Grand Schisme d'Occident dont les effets continuaient à se faire sentir. Les discussions sur la sacramentalité de l'épiscopat, sur le droit divin de résidence et, par ricochet, sur

---

[6] MARTELET, *Deux mille ans*, III, p. 109-148.

[7] DUVAL, *Des sacrements*, p. 97-98, 340; A. MICHEL, *Les décrets du concile de Trente*, Paris, Letouzey et Ané, 1938 (coll. Histoire des conciles, t. X, première partie), p. 478-494.

[8] DUVAL, *Des sacrements*, p. 357.

le pouvoir du pape allaient s'en ressentir, comme en témoignent éloquemment les affrontements entre la majorité des évêques et les représentants de la curie romaine[9].

Mais si plusieurs points demeuraient toujours controversés, les pères conciliaires s'étaient assez rapidement entendu sur ce qui était au cœur des remises en question protestantes: l'existence dans l'Église d'un ministère sacerdotal, différent du sacerdoce commun des fidèles et habilitant à la célébration du sacrifice eucharistique. D'ailleurs, Trente ne parle pas de ministère sacerdotal, mais emploie le substantif «sacerdoce» comme synonyme de ministère ordonné, qui se trouvait ainsi tout entier absorbé par cette dimension.

> Pour Trente, le fondement du sacerdoce que veut supprimer la Réforme ainsi comprise est des mieux assuré: il est d'ordre sacrificiel, apostolique et scripturaire. Il est sacrificiel, parce que, la messe étant l'application du mystère de la croix, l'existence d'un sacerdoce est commandée par celle d'un sacrifice; il est apostolique, parce que le Christ a dit à ses Apôtres et à leurs successeurs que sont ici les prêtres: "Faites ceci en mémoire de moi"; il est scripturaire, en raison du témoignage formel de l'Évangile qui nous transmet cette parole d'institution, et de l'économie nouvelle qu'analyse l'épître aux Hébreux[10].

Sans faire l'analyse complète des textes de Trente, nous présenterons les trois principaux aspects qui émergent de la doctrine conciliaire, avant d'illustrer, par des passages de textes normatifs et d'écrits des fondateurs, comment ces aspects étaient intégrés à la théologie du sacerdoce de la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, telle que transmise aux religieuses au service du clergé.

---

[9] DUVAL, *Des sacrements*, p. 338; cf. MICHEL, *Les décrets*, p. 473-478.

[10] MARTELET, *Deux mille ans*, III, p. 115.

A) L'existence du sacerdoce de la Nouvelle Alliance

a) Dans les décrets du concile de Trente

Le premier mot du décret dogmatique sur l'ordre, «Sacrificium», renvoyait de façon claire au précédent décret adopté par les pères du concile de Trente, le 17 septembre 1562, qui portait sur la doctrine de la messe comme sacrifice[11]. La négation du caractère sacrificiel de la célébration eucharistique était un des combats majeurs de la Réforme: «Le mot d'ordre de Luther: il faut abolir la messe privée — *de abroganda missa privata* (novembre 1521) — vise, au-delà du comportement liturgique, la réalité même du "sacrifice" de la messe.»[12] Les responsables catholiques avaient bien conscience eux aussi de l'importance de cette question, et c'est pourquoi un décret portant précisément sur cet aspect du mystère eucharistique venait compléter la doctrine générale déjà promulguée dans le décret du 11 octobre 1551[13].

> Il n'y a pas d'autre source de salut pour l'homme que l'immolation et l'oblation du Christ sur sa croix. Alors ne nous parlez pas de messe, disent les luthériens; il n'y a rien à ajouter à ce qui est total et définitif; contentez-vous d'en perpétuer le souvenir; il n'y a pas d'autre sacrifice que le sacrifice du Calvaire. Une telle conclusion n'est pas celle de l'Église, déclare le concile. Il ne s'agit pas de compléter, mais d'appliquer. La messe est réellement un sacrifice, mais elle n'est pas pour autant un sacrifice autre que celui du Calvaire. Ici et là la même victime est offerte, et par le même prêtre; le mode seul de l'offrande diffère[14].

---

[11] MICHEL, *Les décrets*, p. 425-466.

[12] DUVAL, *Des sacrements*, p. 40; cf. p. 40-41, 335-337.

[13] MICHEL, *Les décrets*, p. 239-287; DUVAL, *Des sacrements*, p. 21-59.

[14] DUVAL, *Des sacrements*, p. 49.

Cette doctrine était surtout développée dans les deux premiers chapitres du décret dogmatique sur le sacrifice de la messe, les chapitres suivants traitant davantage de questions liturgiques et pastorales[15].

Supposant donc connu ce décret sur le saint sacrifice de la messe, le premier chapitre doctrinal du décret sur l'ordre affirme l'existence d'un sacerdoce, visible et extérieur, institué par Jésus Christ, qui comprend les pouvoirs de consacrer et d'offrir le Corps et le Sang du Christ ainsi que celui d'absoudre les péchés. Le premier canon reprend cette affirmation, en ajoutant qu'on ne peut, comme le faisaient les protestants, réduire le sacerdoce à un office ou à un simple ministère de prédication de l'Évangile. Sont même déclarés anathèmes ceux qui prétendent «que ceux qui ne prêchent pas ne sont nullement prêtres»[16].

> Le sacerdoce chrétien est donc immédiatement mis en rapport avec le sacerdoce éternel de Jésus-Christ, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et le sacrifice parfait de la Nouvelle Alliance réalisé sur la Croix par l'offrande de son propre sang. L'existence d'un ministère visible spécial est requise pour maintenir à jamais au milieu des hommes, par le renouvellement de la Cène du Seigneur, le souvenir de ce sacrifice unique et de son efficacité permanente pour la rémission des péchés[17].

Cette insistance sur l'aspect cultuel et sacrificiel du sacerdoce était importante pour faire contrepoids aux affirmations protestantes. Elle se situait dans la suite logique du décret sur le sacrifice de la messe; de plus, elle s'inscrivait parfaitement dans l'univers mental de l'époque, où le ministère ordonné était tout entier résumé dans son aspect sacerdotal. En effet, le mot «sacerdoce»,

---

[15] DUVAL, *Des sacrements*, p. 61-150.

[16] MICHEL, *Les décrets*, p. 487; cf. p. 478-478, 487-488; DUVAL, «L'Ordre», p. 297; ID., *Des sacrements*, p. 343-349.

[17] DUVAL, *Des sacrements*, p. 345.

surtout depuis le Moyen Âge, était devenu l'appellation courante du ministère ordonné. «Mais le décret de 1563 va beaucoup moins loin que le projet doctrinal de 1552, qui dissociait la prédication de la sacramentalité, n'en faisant qu'une conséquence de la juridiction.»[18] D'ailleurs, le canon 7 laisse entendre que les prêtres sont réellement ministres «de la parole et des sacrements», et plusieurs canons des décrets de réforme font de l'aptitude à prêcher une des conditions préalables à l'ordination[19].

La situation concrète du clergé à la fin du Moyen Âge était également pour quelque chose dans cette insistance. De très nombreux prêtres n'étaient pas préposés à la charge d'âmes, mais surtout à l'office choral (chanoines) ou à la célébration de messes de fondation. L'accent mis sur le lien entre ordre et eucharistie, rehaussant l'aspect sacerdotal au détriment des fonctions de pasteur et prédicateur, se révélait ainsi plus englobant pour définir le ministère ordonné[20]. Ce lien allait également assurer le triomphe de l'idéologie du prêtre mis à part par rapport à celle du prêtre au milieu du peuple, et c'est cette séparation qui sera promue par le concile de Trente[21].

---

[18] DUVAL, *Des sacrements*, p. 346-348.

[19] LÉCUYER, *Le sacerdoce*, p. 391; DUVAL, *Des sacrements*, p. 346-348.

[20] Irénée NOYE, «Le prêtre et la Messe dans la spiritualité du XVII^e siècle en France», dans Pierre-Marie GY, Philippe LÉCRIVAIN, Irénée NOYE, *Le prêtre et la fréquence de la célébration eucharistique*, Paris, Centre d'Études du Saulchoir, 1999 (coll. Les cahiers du Saulchoir C), p. 42-60.

[21] Nicole LEMAITRE, «Le prêtre mis à part, ou le triomphe d'une idéologie sacerdotale au XVI^e siècle», dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 85 (1999), p. 276; Bérulle et ses successeurs de l'École française, qui sont présentés au chapitre suivant, renforceront cette séparation entre le prêtre et le peuple.

Une qualité du sacerdoce qui sert en même temps de justification à son existence est sa visibilité qui, encore une fois, découle du lien sacrifice-sacerdoce: l'Église a besoin d'un sacerdoce visible pour offrir visiblement des sacrifices. Dans le décret sur le sacrifice de la messe, on avait clairement affirmé que cette qualité était inséparable de l'aspect invisible, soit le désir d'union ou de réconciliation avec Dieu[22]. Rien de tel dans le décret sur l'ordre, qui se contentait de noter l'existence et la nécessité d'un sacerdoce visible. Cette manière d'affirmer la réalité publique des deux sacrements avait l'inconvénient d'inverser le résultat et le principe, et allait entraîner au cours des siècles plusieurs excès de langage[23].

La finale du premier chapitre doctrinal s'appuie sur l'Écriture et la Tradition pour justifier les affirmations précédemment énoncées. Le pères du concile savaient que les protestants mettaient en relief le fait que la qualification sacerdotale était réservée, dans le Nouveau Testament, au Christ lui-même et à l'Église dans son ensemble. Au lieu de se lancer dans une polémique avec les réformateurs à coup de versets bibliques, que les protestants interprétaient différemment de toute façon, ils se contentaient de constater un fait: à partir des données scripturaires, et selon la tradition ininterrompue de l'Église, les deux degrés supérieurs du ministère ordonné (presbytérat et épiscopat) peuvent être proprement qualifiés de sacerdotaux. «De même que l'unicité du sacerdoce du Christ n'a pas empêché l'Écriture d'appeler sacerdotal le corps des baptisés, de même le silence scripturaire n'a pas davantage empêché l'Église de reconnaître une pareille

---

[22] DUVAL, *Des sacrements*, p. 119-120.

[23] MARTELET montre comment les concepts d'apostolicité et d'altérité permettent de dépasser ces limites, dans *Deux mille ans*, III, p. 124-131, 299-302.

qualité à ses propres ministres.»[24] Le même problème s'était posé, lors des discussions sur le décret sur le sacrifice, à propos de l'interprétation sacerdotale du «Faites ceci en mémoire de moi»[25]. Les projets préparatoires contenaient de nombreuses références aux Écritures; mais le décret final se contente d'affirmer que «les Saintes Écritures le montrent et la tradition de l'Église catholique l'a toujours enseigné»[26], évitant ainsi d'avoir à justifier ses énoncés[27].

Le troisième chapitre doctrinal, ainsi que les canons 3 et 5, complètent cet enseignement en affirmant que l'ordre est réellement un sacrement, transmis par un ensemble de rites (notamment l'onction, dont la valeur est vigoureusement affirmée) et de paroles, institué par le Christ et producteur de grâce, comme les six autres sacrements[28].

b) Chez les congrégations au service du clergé

Pour religieuses au service des prêtres, l'existence du sacerdoce au sein de l'Église est non seulement une donnée de foi partagée avec tous les fidèles, mais la raison d'être de la communauté à laquelle elles appartiennent. C'est pourquoi la définition officielle de la congrégation, telle qu'on la rencontre dans l'exposé

---

[24] MARTELET, *Deux mille ans*, III, p. 297.

[25] DUVAL, *Des sacrements*, p. 108; cf. p. 125-129.

[26] MICHEL, *Les décrets*, p. 479.

[27] DUVAL, *Des sacrements*, p. 342-343.

[28] MICHEL, *Les décrets*, p. 482-483, 488-491; DUVAL, «L'Ordre», p. 298; ID., *Des sacrements*, p. 349-355.

de la fin secondaire de l'institut[29], fait presque toujours mention du clergé ou des prêtres.

Une seule congrégation ne mentionne pas expressément le service du clergé dans sa fin secondaire. Il s'agit des Petites Missionnaires de Saint-Joseph. À première vue, on pourrait croire que leur vocation est entièrement orientée vers la dévotion à saint Joseph:

> Sa fin spécifique est d'obtenir, par la prière, le travail manuel, l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre[30].

Cependant, le travail manuel auquel les constitutions font référence est bien, et ce depuis les origines de la congrégation, le service domestique du clergé, spécialement auprès des Clercs de Saint-Viateur. C'est bien ainsi que le comprenait la cofondatrice de la congrégation, Hélène Gareau, écrivant au provincial des Clercs de Saint-Viateur: «Je viens vous consulter au sujet de la

---

[29] Cette «fin secondaire» était en fait première en importance car c'est elle, en théorie du moins, qui rendait la congrégation unique parmi toutes celles déjà en existence en lui assignant une mission précise dans l'Église; cf. Albert BATTANDIER, *Guide canonique pour les constitutions des instituts à vœux simples*, 5e éd., Paris, Librairie Victor Lecoffre/Gabalda, 1911, p. 36: «Tout institut, en effet, a une fin générale et une fin spéciale. La fin générale consiste dans la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres par la pratique des trois vœux; la partie qui la regarde ne varie pas. La partie mobile comprend les règlements qui dérivent du but particulier, de la fin secondaire d'un institut, et se modifient par conséquent suivant le but et cette fin spéciale.»

[30] *Constitutions de l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph*, Otterburne, Manitoba, 1939, art. 2, p. 3 (désormais cité PMSJ, *Constitutions* 1939); la première version des constitutions portait: «La fin principale de l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph est la sanctification de ses membres par la pratique de jour en jour plus parfaite des conseils évangéliques; sa fin spécifique est de mériter, par la prière, le travail et l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre.», *Constitutions des Petites Missionnaires de Saint-Joseph*, Maison Saint-Joseph [Otterburne, Manitoba], 11 mai 1930, art. 1, p. 1 (désormais cité PMSJ, *Constitutions* 1930).

nouvelle fondation qui a pour but l'entretien des presbytères, des communautés religieuses, le soin des malades, et la glorification de saint Joseph...»[31]

De fait, quand on regarde les lieux d'insertion de la congrégation de 1925 à 1962, on constate qu'à part le secrétariat de l'Œuvre du culte à saint Joseph, à Otterburne, auquel les religieuses ont collaboré depuis leur fondation jusqu'à la fermeture de la maison en 1962, les deux seules autres œuvres qui ne comportaient pas de tâches domestiques sont un foyer de personnes âgées, opéré par la congrégation à Otterburne (1956-1962), ainsi que la présence d'une infirmière et d'une matrone à l'hôpital de Salaberry à Saint-Pierre-Jolys (1957-1959)[32]. Partout ailleurs où les religieuses ont travaillé, c'est la cuisine, la lingerie des religieux ou des prêtres, et l'entretien ménager qui constituaient leur occupation principale.

Les neuf autres congrégations, dans l'exposé de leur fin secondaire[33], ne s'étendent pas sur la nature ou la définition du sacerdoce. À l'exemple du concile de Trente et des fondateurs, mais avec encore plus de concision, elles se contentent d'affirmer l'existence du ministère sacerdotal, sans justifier leur existence communautaire par l'importance de ce ministère pour la vie de l'Église, mais plutôt en identifiant des tâches bien précises. Ces fonctions peuvent être spirituelles: prier pour la sanctification des prêtres et de tous ceux

---

31 Lettre d'Hélène Gareau au père Joseph Charlebois, 13 février 1921, citée par Antoine BERNARD, *Le Frère Louis Gareau*, mss, f. 44.

32 Fleurette BEAUDRY, *75 ans de fondation des PMSJ*, document déposé aux archives de Clercs de Saint-Viateur, [Montréal, 2000, non paginé], *passim*.

33 Afin d'éviter les répétitions, nous renvoyons à l'annexe II les extraits des constitutions qui définissent la fin secondaire des différentes congrégations au service du clergé.

qui aspirent au sacerdoce[34]; offrir à Dieu «leurs prières, leurs sacrifices et toutes leurs actions pour qu'il fasse connaître ceux qu'il appelle au sacerdoce et les conserve dans leur sainte vocation»[35]; secourir le clergé par la prière[36]; collaborer à la préparation des futurs prêtres par leur prière au Maître de la moisson[37]. Le plus souvent, elles sont temporelles: «La fin spéciale de cette congrégation est de se charger des travaux domestiques dans les Collèges, les Séminaires, les Évêchés et les Communautés religieuses de Prêtres[38].» Ou encore:

> La fin secondaire de l'Institut est de servir Notre-Seigneur dans la personne de ses ministres et de ses pauvres par la prière et par des œuvres de miséricorde corporelle; c'est-à-dire que les Sœurs de Sainte-Marthe se chargent, à l'exemple des sainte [sic] Femmes de l'Évangile qui accompagnaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'accomplissement des travaux domestiques (cuisine, ménage, lavage, couture, raccommodage, etc.,) dans les séminaires, collèges, patronages, maisons ecclésiastiques et religieuses, etc.[39]

Quelques extraits des écrits de deux fondateurs, Eugène Prévost et Marie-Clément Staub, vont aider à mieux cerner quelle était la vision du sacerdoce

---

[34] *Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint Joseph,* [Montréal, PFSJ], 1946, art. 2, p. 8 (désormais cité PFSJ, *Constitutions,* 1946); l'article 170 énumère ces conditions, qui ne sont que l'application concrète de la législation canonique concernant la clotûre pour les religieuses de vie apostolique.

[35] GUISSARD, *Histoire de la Congrégation,* p. 176, citant AM, constitutions de 1932.

[36] *Constitutions de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé,* Lac-au-Saumon, SRC, 1952, art. 2, p. 1-2 (désormais cité SRC, *Constitutions* 1952).

[37] *Constitutions de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres,* [Montréal, SSSA], 1965, art. 4, p. 1-2 (désormais cité SSSA, *Constitutions* 1965).

[38] *Constitutions de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke,* [Sherbrooke, PSSF], 1930, art. 2, p. 5 (désormais cité PSSF, *Constitutions* 1930); *Constitutions de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke,* [Sherbrooke, PSSF], 1937, art. 2, p. 1-2 (désormais cité PSSF, *Constitutions* 1937).

[39] *Constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe,* [Saint-Hyacinthe, SMSH, 1927], art. 2, p. 4 (désormais cité SMSH, *Constitutions* 1927).

transmise aux religieuses. Nous allons constater que les deux auteurs rappellent les éléments principaux de la définition tridentine du sacerdoce, en assumant à la fois les grandeurs et les limites.

Le lien entre sacrifice de la messe et sacerdoce est mis en valeur par les deux fondateurs. Eugène Prévost, dont la spiritualité est axée sur l'adoration eucharistique, met en valeur la consécration du pain comme rite faisant le lien entre sacrifice, messe, et sacerdoce:

> Unissant dans sa pensée le Sacrifice sanglant au Sacrifice mystique eucharistique, [Jésus] se dirige d'abord au Cénacle où il a décidé d'instituer l'Eucharistie et le Sacerdoce. Par la même puissance sacerdotale qui Lui fera, le lendemain, offrir sa vie sur la Croix, Il se renferme sous l'apparence d'un peu de pain, afin de pouvoir plus facilement s'universaliser sur la terre, et Il commande à ses Prêtres de renouveler le même rite sacramentel jusqu'à la fin des temps, pour perpétuer le Sacrifice de la Cène et de la Croix[40].

Pour le père Prévost, cette étroite relation entre eucharistie et sacerdoce était plus qu'une simple doctrine: c'était une réalité d'ordre existentiel, non seulement en tant que prêtre, mais encore davantage en tant que fondateur. Après être entré chez les Pères du Saint-Sacrement, il avait assumé pendant dix années le poste de responsable de l'Association des prêtres-adorateurs, ce qui lui avait permis de constater les besoins nombreux du clergé, spécialement des prêtres en difficulté. Il avait alors souhaité fonder des œuvres d'aide au clergé, mais les autorités de la congrégation s'étaient opposé à ces projets. Alors qu'il était en retraite à Sarcelles, en banlieue de Paris, Eugène reçoit une compréhension plus profonde des liens qui existent entre les deux sacrements. Il consignera ses

---

[40] Eugène PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice de la Messe pour le Prêtre*, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1936, p. 34.

pensées dans un document appelé «Notes de Sarcelles», considéré par les Oblates de Béthanie et par les membres de la Fraternité Sacerdotale comme leur charte de fondation:

> Il y a deux grands Sacrements qui s'appellent mutuellement, inséparables l'un de l'autre: l'Eucharistie et le Sacerdoce. L'Eucharistie est tout dans l'Église, car elle est Jésus. Or, c'est le Sacerdoce qui nous donne l'Eucharistie, nous la conserve et nous en nourrit: et cela par la puissance même du Sacerdoce de Jésus déposé en toute âme sacerdotale. C'est Jésus se produisant lui-même par le ministère du Prêtre. Après l'Eucharistie, rien ici-bas n'est donc grand et digne de respect et d'amour comme le Prêtre. Honorer le Prêtre, c'est honorer Jésus, c'est honorer le Saint Sacrement pour lequel le Prêtre existe. Dès lors, après les Œuvres qui ont pour objet la personne sacrée de Jésus au Très Saint Sacrement, rien n'est beau, rien n'est enviable, rien n'est digne comme le dévouement et le zèle au service du Sacerdoce[41].

C'est également pendant cette retraite à Sarcelles que le père Prévost a compris qu'il avait déjà fait, intérieurement, le sacrifice de sa vocation dans la Société du père Eymard. Il demande alors d'être dispensé de ses vœux de religion et décide de consacrer le reste de son existence à la fondation et à la formation des deux congrégations qu'il destine à venir en aide au clergé, dont les besoins l'avaient tant interpellé[42].

Dans ses méditations, Marie-Clément Staub met plutôt l'accent sur la différence entre sacrifice visible et sanglant de la croix, offert par Jésus au Calvaire, et sacrifice invisible et non sanglant, offert par Jésus au Cénacle et par ses prêtres à la messe:

---

[41] Marielle CHRÉTIEN, *Eugène Prévost: passionné de sainteté*, Montréal, Bellarmin, 2001, p. 81-82, citant PRÉVOST, «Notes de Sarcelles», document conservé aux archives de la Fraternité Sacerdotale

[42] Georges LAPOINTE, *Au service de Jésus dans ses prêtres*, Paris, Librairie du Bon Pasteur, 1951, p. 103-115; HAMELIN, *Le père Eugène Prévost*, p. 107-134.

> Le saint sacrifice de la messe est le même substantiellement que celui de la croix. La seule différence entre les deux, c'est que sur le Calvaire ce sacrifice était visible et sanglant et qu'à la messe, Jésus s'offre à son Père d'une manière invisible et non sanglante, mais aussi véritable. À l'autel, c'est réellement le même acte, c'est la même offrande, la même victime, le même sacrificateur, Jésus-Christ, caché dans la personne du Prêtre[43].

Si le sacrifice lui-même est invisible à la messe, les espèces employées pour le représenter sont, elles, bien visibles. Leur apparence recouvre une réalité saisie par la foi: celle de la présence réelle de Jésus dans l'eucharistie. Le concile de Trente avait affirmé la visibilité du sacrifice pour en déduire la nécessité d'un sacerdoce visible. Comme le père Staub, le père Prévost pousse plus loin cette logique en montrant comment le sacerdoce des prêtres, qui doit être visible pour offrir les espèces (visibles) du sacrifice (invisible), dissimule lui aussi une réalité invisible, celle d'une réelle présence de Jésus dans son prêtre:

> Comme [Jésus] ne peut plus agir visiblement en personne, Il recourt à son Prêtre, lequel Lui prête le concours de ses facultés et de ses organes, pour opérer personnellement mais invisiblement. Miracle en quelque sorte analogue à celui de la transsubstantiation: les espèces, sans leur substance propre, recouvrent Jésus qui seul existe sous leurs voiles; le Prêtre se met à la disposition de Jésus, à qui il donne en quelque sorte l'hospitalité, il le voile, mais Jésus est le seul principe agissant[44].

On verra plus loin, en étudiant le caractère sacerdotal, comment cette identification de Jésus et de son prêtre, reposant sur les concepts de visibilité et d'apparences, a pu contribuer à créer une sorte de «monophysisme sacerdotal». Dans un autre ouvrage, Eugène Prévost s'appuie encore une fois sur l'invisibilité

---

[43] Marie-Clément STAUB, *Nos Méditations*, Bergerville, Jeanne d'Arc, t. II, 1948, p. 46; cf. t. III, 1946, p. 242-243.

[44] PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice*, p. 13.

de Jésus dans le pain consacré afin de montrer comment il a besoin de représentants visibles pour continuer sa mission sur terre:

> Quand Jésus était sur la terre, on allait à Lui, on Le voyait, on L'entendait, on Le suivait, on était témoin de ses vertus et de ses miracles. Depuis qu'Il n'est plus visiblement parmi les hommes, et qu'Il demeure silencieux et caché au Sacrement de son amour, Il ne peut plus pratiquer la vertu que par ses membres mystiques, ceux qui se font ses disciples et ses imitateurs. Tous les chrétiens doivent l'imiter, mais tous n'y sont pas tenus au même degré. Il en est qui ont reçu officiellement la mission de Le suivre de plus près, d'être la lumière du monde et le sel de la terre, d'entraîner à la vertu par leurs paroles et leurs exemples: ce sont les Prêtres[45].

La nature même du mystère eucharistique permet ainsi au père Prévost de jouer simultanément sur les deux registres de la visibilité et de l'invisibilité afin de décrire tant l'eucharistie que le sacerdoce. La mise en valeur de l'obligation d'une représentation extérieure et visible le mène à employer des formules vigoureuses, par exemple lorsqu'il affirme la nécessité des prêtres pour la perpétuation du sacrifice eucharistique: «Sans ses Prêtres, Jésus ne peut renouveler son Sacrifice du Calvaire. S'ils refusaient de Lui prêter leur concours, c'en serait fait du Sacrifice de la Messe et de l'Eucharistie.»[46] Cette insistance lui fait utiliser des tournures de phrase qui pourraient laisser croire que Jésus est dépendant des prêtres:

> Le Prêtre, par son Sacerdoce, est devenu dans le monde le foyer de la vie divine; Jésus est obligé de s'en servir pour communiquer aux âmes les fruits de ses souffrances et de sa mort, les effusions de sa miséricorde et de son amour. Pour pouvoir, dans son Eucharistie,

---

[45] Eugène PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, Paris, Éditions du Bon-Pasteur, 1925, p. 45.

[46] PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice*, p. 45-46.

> rester avec les hommes jusqu'à la fin, Jésus est obligé de garder son Sacerdoce dans les âmes sacerdotales [...][47].

Cette nécessité va d'ailleurs dans les deux sens, puisque les fidèles n'ont pas le choix que de passer par le ministère sacerdotal afin d'avoir accès au Christ:

> Oh! quelle sublimité de vocation que celle du Prêtre! Comme nous devons l'entourer de respect, de vénération, d'amour et de dévouement, nous qui recevons tout de sa main, nous qui sommes obligés de passer par lui pour aller à Jésus, nous qui savons que Jésus veut se servir de lui pour venir jusqu'à nous[48].

Les deux citations précédentes sont extraites d'une méditation faite aux Oblates de Béthanie le 4 mai 1912, intitulée «Le prêtre, instrument nécessaire et personnification vivante de Jésus»[49]. On comprend mieux que le fondateur des Oblates ait voulu insister sur l'apparente dépendance du Christ pour se rendre présent à son Église, et sur la nécessité pour les fidèles de recourir aux prêtres pour entrer en relation avec Jésus. On constate également comment l'insistance sur la visibilité, une des limites de Trente, pouvait entraîner des excès de langage où l'inversion du principe et du résultat donnait lieu à des exagérations malheureuses. Quelques pages auparavant, le père Prévost avait utilisé une formule théologiquement plus exacte, qui comparait Jésus à un artiste et le prêtre à un instrument, nécessaire à l'artiste pour s'exprimer mais qui ne peut rien accomplir par lui-même, qui dépend entièrement d'une volonté extérieure à lui:

---

[47] Eugène PRÉVOST, *Méditations du Père Fondateur*, [Québec, Oblates de Béthanie], t. I, 1974, p. 43-44; cf. également p. 46-47.

[48] PRÉVOST, *Méditations*, t. I, p. 44.

[49] PRÉVOST, *Méditations*, t. I, p. 41-45.

> Jésus Eucharistie, Jésus Prêtre est à nous pour toujours; nous vivrions des siècles que nous le posséderions toujours. Mais Jésus n'a pu opérer cette merveille sans un instrument de son propre Sacrement: il Lui fallait son Prêtre! Le Prêtre Lui est devenu nécessaire, à Lui qui se suffit à Lui-même! À l'artiste il faut un instrument pour faire son œuvre; un génie ne peut faire un chef-d'œuvre avec ses seules conceptions[50].

Pour sa part, Marie-Clément Staub insiste très peu sur cet aspect de visibilité extérieure du sacerdoce. Il y fait référence, comme en passant, à l'occasion d'une méditation faite aux religieuses lors de la fête de saint Joseph: «Voyons maintenant ce qu'est le Prêtre de Jésus. Là, il ne s'agit plus seulement de voir et d'entendre Jésus-Christ [comme saint Joseph], mais de Le représenter.»[51] Le père Staub ne restreint pas le rôle du prêtre à celui d'agent de Jésus dans la célébration du sacrifice de la messe, mais utilise le registre symbolique de la représentation. Ce dépassement de l'aspect strictement cultuel de l'identité sacerdotale correspond davantage à la compréhension du ministère ordonné usuelle depuis Vatican II[52].

Le décret dogmatique du concile de Trente, ayant choisi de définir le sacerdoce à partir du sacrifice de la messe, se devait d'exalter les fonctions sacramentelles du prêtre. Les fondateurs de communauté partagent cette vision. Si tout ne se ramène pas uniquement au cultuel, tout y converge. Par exemple, dans la méditation du père Prévost sur l'envoi en mission, l'accent est toujours mis sur les fonctions cultuelles, présentant le prêtre «montant au saint Autel» sans faire allusion à sa prédication, comme si la célébration de l'eucharistie était la seule

---

[50] PRÉVOST, *Méditations*, t. I, p. 42.

[51] STAUB, *Nos Méditations*, t. III, 1946, p. 246.

[52] Voir en particulier MARTELET, *Deux mille ans*, t. III, p. 233-244.

manifestation du ministère du prêtre[53]. Il est vrai que la prédication, même très courte, ne fait pas à cette époque partie de la célébration habituelle de la messe, dont la durée normale est d'une demi-heure[54].

De même, le père Staub met le pardon en rapport avec l'eucharistie par une allusion au sang du Christ:

> Merci de m'avoir fait rencontrer, sur le chemin de la vie, ces Prêtres possédant l'incomparable pouvoir de pardonner, de verser sur mon âme, pour la guérir, la refaire et la ressusciter, tout le sang de votre Cœur divin, par la sainte absolution[55]!

Mais même cette orientation eucharistique est partielle, en ce sens que seul l'aspect sacrificiel de la célébration est rappelé. Le concile de Trente avait donné l'exemple en promulguant des décrets différents sur l'eucharistie comme sacrement, sur la communion et sur le sacrifice[56]. Aucune synthèse doctrinale ne montrait comment ces différents aspects constituaient diverses facettes d'un seul et même sacrement. Cette approche reflétait bien l'état de la pratique sacramentelle, qui depuis longtemps (et jusqu'au concile Vatican II) avait dissocié assistance au sacrifice de la messe, communion au pain consacré, adoration de l'hostie et autres manifestations du culte eucharistique[57]. Rien d'étonnant alors de voir le père Prévost dissocier la communion de la messe: «Ils veillent à la porte de votre Prison d'amour, et seuls ils ont le droit d'y pénétrer,

---

[53] PRÉVOST, *Méditations*, t. XII, 1988, p. 182; le père Prévost consacrera une méditation, prononcée quelques jours plus tard, au ministère de la parole du prêtre (p. 209-215), mais son silence pendant la méditation sur l'envoi en mission est significatif.

[54] PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice*, p. 118.

[55] STAUB, *Nos Méditations*, t. I, 1947, p. 530.

[56] DUVAL, *Des sacrements*, p. 63-80.

[57] DUVAL, *Des sacrements*, p. 24-31.

de s'emparer de vous, de vous porter aux âmes pour les nourrir de votre corps sacré et les faire vivre de votre amour et de votre propre vie.»[58]

Pour répondre aux attaques des réformateurs protestants, qui réduisaient à deux les sacrements, le baptême et l'eucharistie, quand ils ne ramenaient pas même ceux-ci à de simples cérémonies ecclésiastiques, le concile de Trente avait insisté sur la doctrine de l'institution par le Christ de chacun des sept sacrements reconnus par l'Église catholique depuis l'époque scolastique. Dans ce contexte, que l'on puisse remettre en question l'interprétation sacerdotale du «Faites ceci en mémoire de moi» n'effleure même pas l'esprit des fondateurs. Pour eux, comme pour l'ensemble des catholiques, le Christ a institué à la fois l'eucharistie et le sacerdoce au Cénacle, la veille de sa mort: «Ô Jésus, je me transporte en esprit au soir de la Cène, et je vous adore dans le grand Sacrement que vous avez institué, en vous substituant des ministres pour perpétuer le grand Sacrifice accompli sur le Calvaire.»[59]

> En effet, au jeudi-saint [sic], Jésus-Christ institua ces deux merveilles qui s'appellent l'Eucharistie et le Sacerdoce. [...] À ce moment, Jésus conféra à ses Apôtres la puissance de perpétuer jusqu'à la fin des siècles, eux-mêmes et par leurs successeurs, l'auguste sacrifice qu'Il venait de célébrer pour la première fois. Il les ordonna Prêtres. Il leur donna la plénitude du Sacerdoce. Il en fit des Évêques, avec la puissance d'ordonner d'autres Prêtres et de consacrer d'autres Évêques. Ainsi, le Sacerdoce était institué. Et les deux merveilles les plus grandes qu'un Dieu même pouvait opérer étaient accomplies. Et ce sont ces deux merveilles qu'à genoux, dans l'adoration, nous méditons en pareil jour[60].

---

[58] PRÉVOST, *Méditations*, t. IX, 1985, p. 251.

[59] PRÉVOST, *Méditations*, t. IX, p. 247.

[60] STAUB, *Nos Méditations*, t. I, p. 475-476.

Le père Staub, montrant Jésus conférant le presbytérat et l'épiscopat à ses apôtres, dépassait les textes du concile de Trente. Ceux-ci s'étaient contenté d'affirmer que Jésus avait institué le sacrement de l'ordre, sans préciser comment, ce qui laissait les autorités ecclésiastiques libres de décider des rites concrets de la célébration. Il faut dire que depuis le Moyen Âge, toute une polémique faisait rage entre théologiens sur le rite essentiel de l'ordination: imposition des mains, onction, porrection des instruments[61]. Les fondateurs, peut-être pour éviter d'aborder cette controverse, ne font référence qu'au seul rite explicitement mentionné par le concile de Trente, celui de l'onction: «Vous les avez oints d'une huile sainte et sacrée; ils sont à vous, ils sont vous-même.»[62]

> Dieu, dans sa bonté, inspire à des âmes de se donner complètement à Lui, de consacrer leur vie à son service et de continuer sa propre vie sur terre. Et elles viennent ainsi, après de longues années d'étude et d'effort, se prosterner aux pieds de l'Évêque qui leur consacre les mains avec du Saint-Chrême et de l'huile parfumée, et leur dit les paroles qui transforment une âme, qui impriment un caractère que rien ne peut effacer: ni les années, ni quoi que ce soit, un caractère qui restera pendant toute l'éternité, qui change cette âme et en fait le représentant de Dieu[63].

Comme on peut le constater, les fondateurs de congrégations au service du clergé, sans chercher à faire œuvre théologique, demeurent dans les limites de la doctrine officielle de l'Église telle que formulée pendant le concile de Trente. Ils s'en éloignent très peu, sinon pour mettre en valeur un aspect qui leur sert à

---

[61] C'est Pie XII, par la constitution apostolique *Sacramentum Ordinis*, qui définit l'imposition des mains comme étant la forme du sacrement de l'ordre, diaconat, presbytérat et confirmation: OTT, *Le sacrement*, p. 414-421, et *passim* pour les débats au cours des siècles.

[62] PRÉVOST, *Méditations*, t. IX, p. 251; cf. également: «Le Prêtre lui-même est séparé du monde par une consécration solennelle qui le constitue le Ministre assidu du Seigneur, au service duquel il se dévoue et consume sa vie.» (ID., *La vocation sacerdotale*, p. 41.)

[63] STAUB, *Nos Méditations*, t. I, p. 478.

édifier leurs auditrices et à leur faire apprécier leur vocation d'auxiliaires des prêtres.

Ce qui, par contre, rend unique l'expérience de ces religieuses, c'est leur contact prolongé avec les prêtres au quotidien. Elles sont à même de constater que leur vie, tout en étant centrée sur la célébration quotidienne du sacrifice de la messe, comporte plusieurs autres fonctions. Les religieuses d'autres congrégations, les fidèles dans leur ensemble, entrent surtout en contact avec les prêtres lorsque ceux-ci accomplissent leur ministère sacramentel ou de la Parole. Les religieuses au service du clergé sont en fonction dans des collèges et des séminaires, des presbytères, des résidences de missionnaires et de prédicateurs, des évêchés, des nonciatures apostoliques, des maisons religieuses occupées par les membres du conseil provincial ou général d'une congrégation masculine. Cette variété de lieux d'insertion leur donne la possibilité de côtoyer des prêtres exerçant une grande diversité de ministères.

> Peu importe les formes que peut prendre ce zèle des âmes. Que ce soit dans l'apostolat actif, le ministère absorbant des œuvres, le dur labeur des missions, le travail assidu de l'éducation, ou dans la prière, l'inactivité apparente de la maladie, la vie cachée et contemplative du cloître: Jésus tient plus compte des intentions et de la ferveur que de la multiplicité des œuvres[64].

On peut soupçonner que leur vision du sacerdoce, tout en étant fidèle à la doctrine du concile de Trente telle que transmise par leur éducation religieuse et par leur formation communautaire, était plus équilibrée que celle de la plupart des fidèles de leur époque, grâce à cette connaissance empirique qu'elles avaient des prêtres grâce à leurs «humbles travaux».

---

[64] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 62.

B) L'ordination imprime un caractère

a) Dans les décrets du concile de Trente

Dans le quatrième chapitre dogmatique et le canon 4 du décret sur le sacrement de l'ordre, le concile de Trente réaffirmait la doctrine catholique devenue traditionnelle du caractère imprimé par l'ordination, se contentant toutefois d'affirmer son existence sans tenter de le définir[65]. Les pères conciliaires, fidèles à leur intention polémique, voulaient ainsi contredire les affirmations de Luther, à l'effet que «celui qui est devenu une fois prêtre, peut redevenir laïque», et que «le pape imprime le caractère à l'insu du Christ»[66]. Cette brève mention supposait déjà acquise la doctrine formulée dans le décret sur les sacrements en général (3 mars 1547), qui affirmait au canon 9 l'existence d'un caractère imprimé dans l'âme par le baptême, la confirmation et l'ordre, caractère défini comme une marque spirituelle, indélébile, en lien avec la non-réitabilité du sacrement[67].

La terminologie du caractère sacramentel était apparue dans le vocabulaire théologique à l'époque scolastique: «La notion théologique de caractère s'est formée lorsqu'après Pierre Lombard on a cherché une définition adéquate du baptême.»[68] En s'inspirant de saint Augustin, saint Thomas d'Aquin en avait

---

[65] MICHEL, *Les décrets*, p. 489-490; DUVAL, *Des sacrements*, p. 352-353.

[66] MICHEL, *Les décrets*, p. 468; Jean GALOT, *La nature du caractère sacramentel: étude de théologie médiévale*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1956 (coll. Museum Lessianum 52), p. 224.

[67] MICHEL, *Les décrets*, p. 208-210.

[68] GALOT, *La nature*, p. 225; cf. p. 41-62.

proposé une formulation qui devait demeurer pratiquement inchangée jusqu'au milieu du XXe siècle[69].

Tout en reconnaissant l'existence du caractère, les pères de Trente n'ont voulu se prononcer que sur les points qui faisaient l'unanimité chez les théologiens: les deux décrets n'affirment que l'existence du caractère et son application aux trois sacrements de baptême, de confirmation et d'ordre, «sa nature de signe spirituel imprimé dans l'âme, sa propriété d'être indélébile et sa connexion avec le fait que ces trois sacrements ne pouvaient être renouvelés»[70]. Le concile demeure muet sur sa nature précise[71], sur ses effets (saint Thomas l'avait défini comme «habilitant au culte»[72]), sur le lien exact du caractère avec la non-réitération des sacrements; il se refuse également à indiquer en quoi le caractère imprimé par l'ordre se distingue de ceux du baptême et de la confimation[73].

Cette discrétion du concile laissait le champ libre aux théologiens, qui allaient tenter d'expliciter la nature et les effets du caractère. Saint Thomas, dans la *Somme théologique*, avait souligné le lien entre caractère sacramentel et sacerdoce

---

[69] Stephen Patrick MCHENRY, *Three significant moments in the theological development of the sacramental character of orders: its origin, standardization, and new direction in Augustine, Aquinas, and Congar*, Ann Arbor, Mich.: University Microfilms International, 1983 (Thesis (Ph. D.), Fordham University, 1983), p. XII; résumé de la théologie du caractère développée par Thomas d'Aquin, p. 180-187.

[70] Fernand CAVALLERA, «Le décret du Concile de Trente sur les sacrements en général», dans *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 4e série, tome VII (1915-1916), p. 83.

[71] «La pénurie de documents positifs sur la question laissait le champ libre aux hypothèses les plus diverses sur le sujet»; CAVALLERA, «Le décret», p. 79.

[72] Lionel AUDET, *Notre participation au sacerdoce du Christ: étude sur le caractère sacramentel*, Québec, Université Laval, 1938, p. 26-27; cf. MARTELET, *Deux mille ans*, III, p. 302-306, qui juge cette définition insuffisante.

[73] Hervé-Marie LEGRAND, «Caractère indélébile et théologie des ministères», dans *Concilium* 74 (1972), p. 67; GALOT, *La nature*, p. 224.

du Christ, auquel participent les prêtres et les fidèles, chacun selon la manière qui leur est propre[74]. Après la Réforme protestante, on croit, du côté catholique, devoir mettre en veilleuse le «sacerdoce» du peuple chrétien au seul profit du sacerdoce ministériel; et donc de ne mettre en valeur que le lien existant entre le caractère sacramentel de l'ordre et le sacerdoce du Christ[75]. Afin de définir le caractère imprimé par l'ordination, on affirmera l'identité de Jésus Christ et de son ministre sous un mode de configuration ou de représentation. Cette prise de conscience finira par se cristalliser dans la formule «le prêtre est un autre Christ, *Sacerdos alter Christus*»[76].

On ignore l'origine exacte de cette expression[77]. Elle s'enracine dans l'Écriture (le texte le plus utilisé est celui de «Comme le Père m'a envoyé...», *Jean* 20, 21), et on en a retrouvé l'inspiration, sinon les mots mêmes, dans des allusions

---

[74] AUDET, *Notre participation*, p. 25-40.

[75] Il est significatif que très peu d'études aient été consacrées aux caractères imprimés par le baptême et la confirmation, relativement au grand nombre de titres se rapportant au caractère de l'ordre, surtout en lien avec la permanence dans le ministère; cf. Bernard LAURET, François REFOULÉ, dir., *Initiation à la pratique de la théologie*, t. III: Dogmatique 2, Paris, Cerf, 1983, p. 241-243, 250-254.

[76] Ranzo GERARDI, «"Alter Christus": la Chiesa, il cristiano, il sacerdote», dans *Lateranum* 47 (1981), p. 118-119; Giuseppe RAMBALDI, «"Alter Christus", "In persona Christi", "Personam Christi gerere": Note sull'uso di tali e simili espressioni nel magistero da Pio XI a Vaticano II e il loro riferimento al carattere», dans *Teologia del sacerdocio: El carisma permanente del sacerdocio ministerial*, Burgos, Aldecoa, 1973 (coll. Teologia del sacerdocio, 5), p. 246-247; cf. MARTELET, *Deux mille ans*, III, p. 304-305.

[77] Malheureusement, nous ne disposons pas sur l'expression «Sacerdos alter Christus» d'étude équivalente à celle de Bernard-Dominique MARLIANGEAS, *Clés pour une théologie du ministère: in persona Christi, in persona Ecclesiae*, Paris, Beauchesne, 1978 (coll. Théologie historique 51), sur les expressions *in persona Christi* et *in persona Ecclesiæ*.

patristiques, notamment chez saint Jean Chrysostome, dans l'*Imitation de Jésus Christ* ainsi que dans le *Traité des saints ordres*[78].

Entre ses sources scripturaires et patristiques, et son emploi comme «lieu commun» de la théologie et de la spiritualité des XIX^e^ et XX^e^ siècles, l'expression *alter Christus* appliquée aux prêtres a subi un double fléchissement. D'une part, on a peu à peu oublié que c'est chaque chrétien qui, par le baptême, devient l'image du Christ, et est appelé à y ressembler de plus en plus. Déjà saint Paul l'exprimait dans sa lettre aux Galates (3, 27) quand il disait des nouveaux baptisés qu'ils revêtaient le Christ. D'Origène aux auteurs de l'École française du XVII^e^ siècle, on retrouve cette même idée, encore une fois sans retrouver telle quelle l'expression «autre Christ»[79]. Après le concile de Trente, l'expression *alter Christus* en viendra à désigner presque uniquement le ministre ordonné. Ce n'est qu'à partir du début du XX^e^ siècle, alors que la théologie catholique remettra petit à petit en valeur la dimension sacerdotale du peuple chrétien, que quelques auteurs oseront affirmer:

> Puisse le Christ tant aimé nous donner une meilleure intelligence de cette divine réalité, afin que de jour en jour nous reproduisions plus parfaitement en nos vies l'unique Prêtre de la Nouvelle

---

[78] Références dans H. LE SOURD, «Un aggiornamento spirituel?», dans *Les prêtres: décrets «Presbytorum Ordinis» et «Optatam Totius», textes latins et traductions françaises*, Paris, Cerf, 1968 (coll. Unam Sanctam 68), p. 296, note 23; notons que les passages cités du *Traité des saints ordres* ne sont pas une reformulation de M. Tronson mais ont leur équivalent dans un écrit authentique de Jean-Jacques Olier, le manuscrit E ou *De l'état ecclésiastique*, et présentent donc bien la pensée du fondateur de Saint-Sulpice: Gilles CHAILLOT, Paul COCHOIS, Irénée NOYE, *Traité des saints Ordres (1676) comparé aux écrits authentiques de Jean-Jacques Olier (†1657)*, Paris, Procure de la Compagnie de Saint-Sulpice, 1984, p. 182-184.

[79] GERARDI, «Alter Christus», p. 117; LE SOURD, «Un aggiornamento», p. 296, note 26: «É. MERSCH, Dans sa table des matières, a pu grouper sous la rubrique: "Chrétien, autre Christ" une série de textes, d'Origène à Augustin, et de Luther à l'École française. Mais aucun de ces textes ne contient davantage la formule elle-même "autre Christ" (É. MERSCH, *Le Corps mystique du Christ*, Desclée de Brouwer, Paris, 1936, t. II, p. 461.)»

> Alliance, selon la belle et consolante formule, *Sacerdos alter Christus, Christianus alter Christus*[80]!

D'autre part, il importe de noter qu'à l'intérieur même de l'expression, l'accent du mot *alter* s'est déplacé de l'altérité à la conformité. Une évolution sémantique semblable s'était produite à propos de saint François d'Assise. La tradition franciscaine a utilisé très tôt l'expression *alter Christus* à propos de son fondateur, dont la ressemblance au Christ était même physique, par les stigmates[81]. Dès le XIV^{e} siècle, à la suite de Barthélemy de Pise, la formule usuellement employée sera celle de la «conformité» de François avec le Christ[82]. Lorsque l'expression *alter Christus* devient habituelle pour désigner les prêtres, l'identification de ceux-ci avec leur modèle devient si étroite que certains auteurs qui l'emploient tombent parfois dans ce qu'on pourrait qualifier de «monophysisme sacerdotal», comme si le caractère sacerdotal avait pour effet ontologique de transformer la nature du ministre ordonné[83]. De plus, on en viendra presque à oublier que le point de départ de l'expression est le Christ et non le prêtre, et on s'en servira pour magnifier la dignité du clergé, sans assez mettre l'accent sur celui qui est la cause de cette dignité, Jésus Christ.

---

[80] AUDET, *Notre participation*, p. 62.

[81] GERARDI, «Alter Christus», p. 118; cf. Stanislao DA CAMPAGNOLA, *L'angelo del sesto sigillo e l'alter Christus: genesi e sviluppo di due temi francescani nei secoli XIII-XIV*, Rome, Laurentianum, 1971, *passim*.

[82] BARTHOLOMÆO DE PISA, *De conformitate vitæ beati Francisci ad vitam Domini Iesu*, [Ad Claras Aquas, Quaracchi prope Florentiam: Ex typographia Collegii S. Bonaventuræ, 1906] (coll. Analecta franciscana 4-5), 2 vol.; cf. JEAN DE DIEU, «Barthélemy de Pise», DS, t. I, 1936, col. 1268-1269. Le mot «conformité» deviendra même un terme technique, dans la famille franciscaine, pour désigner l'image de deux bras superposés, du Christ et de saint François, montrant l'empreinte des stigmates dans leurs mains.

[83] Voir plus bas quelques exemples tirés des écrits du père Eugène Prévost.

Si on en ignore l'origine, on sait toutefois qu'au XIX^e siècle, l'expression *sacerdos alter Christus* est devenue usuelle dans le langage de la théologie et de la spiritualité[84]. Une personnalité aussi respectée que le cardinal Désiré Mercier, archevêque de Malines en Belgique, n'hésitera pas à écrire au début du XX^e siècle: «La tradition chrétienne l'a bien compris et a traduit son sentiment dans cette formule devenue une sorte d'adage théologique: *Sacerdos alter Christus*, le prêtre est un autre Christ.»[85] À partir de Pie X au moins, l'expression devient courante dans les documents romains[86]. Jusqu'à Vatican II, elle circulera librement[87]. C'est elle, ou une expression similaire, qui sera communément employée, dans les documents normatifs et par les fondateurs des congrégations au service du clergé, pour parler du caractère imprimé dans l'âme du ministre ordonné.

b) Chez les congrégations au service du clergé

Dans ces textes, la plupart des références à la formule *Sacerdos alter Christus* ou à ses équivalents sont en lien avec les tâches domestiques de la congrégation. En

---

[84] P.J. CORDES, «"Sacerdos Alter Christus"? Der Repräsentationsgedanke in der Amstheologie», dans *Catholica* 26 (1972), p. 38-49; GERARDI, «Alter Christus», p. 111-123; LE SOURD, «Un aggiornamento», p. 295-300. Nous n'avons pas trouvé de références, ni pu faire de recherches approfondies, pour déterminer si l'expression *Sacerdos alter Christus* était employée avant le milieu du XIX^e siècle et dans quel contexte. Le fait demeure que lorsqu'elle commence à devenir courante, elle est présentée comme étant largement connue, sans que les auteurs ressentent le besoin de se justifier de l'utiliser.

[85] Désiré MERCIER, *La Vie intérieure: appel aux âmes sacerdotales*, Bruxelles/Paris, Action catholique/Gabriel Beauchesne, 1922, p. 143; la première édition a paru en 1918.

[86] Voir les références dans Pierre VEUILLOT, *Notre sacerdoce: documents pontificaux de Pie X à nos jours*, Paris, Fleurus, 1954 (coll. Vie sacerdotale), index du vol. 2, p. 395.

[87] LE SOURD, «Un aggiornamento», p. 295; sur sa non rétention par Vatican II, voir LAURET, REFOULÉ, *Initiation à la pratique*, t. III, p. 239-240.

mettant l'accent sur l'identité entre le Christ et son ministre, on valorisait ainsi le type de travail accompli par les religieuses:

> Les Sœurs auront pour les Prêtres du Séminaire un respect profond, et vénéreront en leurs personnes, la personne de Jésus-Christ lui-même. Ce respect et cette vénération se traduiront dans tous leurs actes et dans leurs paroles. Elles n'oublieront pas qu'elles remplissent auprès d'eux les fonctions dont s'acquittaient les saintes femmes de l'Évangile auprès de Notre-Seigneur, ministère qui, envisagé avec les yeux de la foi, devra leur paraître bien honorable et bien sublime. Les Sœurs appelleront leur Chapelain Mr. le Chapelain et le Supérieur du Séminaire Mr. le Supérieur[88].

Plusieurs de ces textes seront examinés plus en détail dans le chapitre V, à propos des modèles de travail. Pour le moment, passons en revue les passages les plus significatifs des textes normatifs et de ceux des fondateurs qui font allusion au caractère sacerdotal sous l'angle de la ressemblance entre les prêtres et Jésus Christ.

Chez les Petites Filles de Saint-Joseph, un seul passage traite de ce sujet, et il ne fait pas partie des constitutions elles-mêmes. Il se trouve dans la lettre de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, adressée à la congrégation le 25 mars 1899 et reproduite dans les constitutions de 1901: «[Marie et Joseph] ont voulu, semble-t-il, prendre part à vos joies, être les témoins de vos engagements

---

[88] *Constitutions des Sœurs de Ste Marthe de St-Hyacinthe,* Saint-Hyacinthe, Imprimerie A. Denis, 1892, 5e partie, art. 1, par. 1, p. 111-112 (désormais cité SMSH, *Constitutions* 1892); ce paragraphe est repris presque intégralement en 1927 (SMSH, *Constitutions* 1927, art. 384, p. 157): la dernière phrase, ne convenant pas dans un texte canonique, est supprimée; les «Prêtres du Séminaire» sont remplacés par «les prêtres et les religieux», afin de refléter l'indépendance du Séminaire récemment acquise par la congrégation.

sacrés, et vous présenter eux-mêmes à Jésus que vous désirez servir, dans la personne de ses ministres.»[89]

Les témoins de la vie de mère Marie-Léonie ont rapporté quelques paroles de la fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille qui illustrent notre propos: «Le Prêtre, c'est un être sacré, c'est une autre apparition de Jésus-Christ.»[90] Dans la même veine, le père Marie-Gabriel Perras évoque

> le grand idéal de Mère Léonie: le service du Prêtre. C'est qu'elle l'aima, mais d'un amour tout surnaturel. L'amour de Dieu l'avait tellement détachée de toutes les affections humaines que l'humanité du Prêtre disparaissait pour ainsi dire à ses yeux, pour ne laisser transparaître que le ministre de Jésus-Christ, "le Christ du Seigneur", comme elle aimait s'exprimer[91].

Cette formule un peu curieuse semble unique à la bienheureuse Marie-Léonie. On est dès lors surpris de constater qu'aucun passage des textes normatifs des Petites Sœurs de la Sainte-Famille ne fasse mention de la présence du Christ dans ses prêtres. Ce silence pourrait s'expliquer par deux facteurs. D'une part, le fait que la congrégation ait été fondée pour le service des pères et frères de Sainte-Croix dans leurs maisons d'éducation, et soit demeurée pendant plus de vingt ans uniquement à leur emploi; il semble que ce ne soit qu'après le déménagement de la maison-mère à Sherbrooke et l'ouverture de postes de travail au service de prêtres du clergé séculier, que la collaboration avec les

---

[89] *Constitutions de l'Institut des petites filles de Saint-Joseph*, Montréal, [PFSJ], 1901, p. XI (désormais cité PFSJ, *Constitutions*, 1901); la lettre de l'archevêque se trouve aux p. V-XIII; reproduite également dans *Les Petites Filles de Saint-Joseph à Montréal: précis historique et compte-rendu des fêtes du cinquantenaire, 25 avril 1907*, [Montréal, s.é., 1907], p. 3-5.

[90] M.-Gabriel PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, Sherbrooke, Apostolat de la Presse, 1953, p. 118, citant Mère Marie-Léonie.

[91] PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 92-93.

prêtres devienne la «marque distinctive» de la congrégation. D'autre part, les textes normatifs ont longtemps mis l'accent davantage sur le travail lui-même (tâches domestiques) que sur la collaboration avec le clergé:

> Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille sont vouées aux travaux manuels exigés pour la desserte matérielle intérieure des Séminaires, Collèges, Évêchés et autres Maisons liées plus ou moins au même but. Nous voulons que les Petites Sœurs de la Sainte-Famille se bornent exclusivement à cette œuvre et qu'elles n'en sortent jamais[92].

Mais revenons au caractère sacerdotal. D'une autre fondatrice, celle des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Éléonore Charron, on rapporte qu'elle partageait une semblable et surnaturelle admiration à l'endroit des membres du clergé:

> Elle avait ce même respect profond pour tous les prêtres en qui elle vénérait la personne même de Jésus-Christ. À leur passage, elle aurait voulu s'agenouiller comme sainte Madeleine de Pazzi et d'autres, pour baiser la trace de leurs pieds[93].

On a vu plus haut comment les constitutions originales des Sœurs de Sainte-Marthe, rédigées par le chanoine Jean-Rémi Ouellette, insistaient sur la présence de Jésus Christ dans ses ministres. Les constitutions de 1949, si elles sont de style plus juridique dans leur ensemble, ont quand même gardé l'esprit des premières constitutions dans l'article correspondant: «Pour les aider à bien remplir ce devoir tout spécial de leur vocation, les Sœurs s'y appliqueront à voir toujours la personne Adorable de Jésus-Christ cachée dans ses ministres.»[94]

---

[92] PSSF, *Constitutions* 1937, mandement d'érection de Mgr Paul Larocque en 1896, p. 215-216.

[93] TRUDEAU, *Mère Sainte-Marthe*, p. 86.

[94] *Constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, [SMSH], 1949, , art. 197, p. 80 (désormais cité SMSH, *Constitutions* 1949).

Les constitutions originales des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue (Antoniennes de Marie), basées sur celles rédigées par le chanoine Ouellette pour les Sœurs de Sainte-Marthe, reprennent le même passage en supprimant le qualificatif «honorable» appliqué au travail des religieuses, mais en conservant le «sublime»[95]. Leur fondateur, l'abbé Elzéar DeLamarre, avait développé la même doctrine dans un sermon sur la prière dont le texte a été conservé aux archives des Antoniennes:

> L'Église n'est plus à fonder, mais il faut qu'elle se perpétue, et pour cela il faut des apôtres. Auprès des dignes prêtres qui, dans les Séminaires, travaillent avec tant de zèle et d'abnégation au recrutement du clergé et à la formation de nouveaux Apôtres du Christ qui continueront d'évangéliser le monde, vous avez voulu assumer et continuer l'œuvre de la sainte Vierge et des saintes femmes auprès de Notre-Seigneur et des apôtres, et vous vous êtes vouées, vous aussi, dans les limites de ce qui convient à votre condition, au bien de l'Église en secondant les prêtres éducateurs dans leur tâche sublime. Vous avez choisi la meilleure part (Lc 10, 42), Jésus-Christ déclare que le bien que l'on fait aux petits, aux pauvres, aux malades et aux prisonniers, c'est à lui-même qu'on le fait (Mt 25, 40); à combien plus forte raison récompensera-t-il le dévouement direct à son Église qui est son corps mystique et à ses prêtres qui sont d'autres lui-même (Sacerdos alter Christus)[96].

---

[95] *Constitutions & Règles de l'Institut des Religieuses de Saint-Antoine de Padoue,* Chicoutimi, [AM], 1907, , 5e partie, art. 1, par. 1, p. 150-151 (désormais cité AM, *Constitutions* 1907): «Les Sœurs auront pour les Prêtres du Séminaire un respect profond, et vénéreront dans leurs personnes, la personne de Jésus-Christ lui-même. Ce respect et cette vénération se traduiront dans tous leurs actes et dans toutes leurs paroles. Elles n'oublieront pas qu'elles remplissent auprès d'eux les fonctions dont s'acquittaient les saintes Femmes de l'Évangile auprès de Notre-Seigneur, ministère qui, envisagé avec les yeux de la foi, devra leur paraître bien sublime. Les Sœurs appelleront leur Chapelain, M. le Chapelain et le Supérieur du Séminaire, Monsieur le Supérieur.»; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 5e partie, art. 1, par. 1, p. 111-112, citées plus haut.

[96] Laurent TREMBLAY, *Au service du Royaume: spiritualité de l'abbé DeLamarre,* Chicoutimi, AM, 1979 (coll. Rayonnement), p. 194-195, citant Archives antoniennes, document 45.

Dans le manuel de prières à l'usage de la congrégation, imprimé en 1944, le commentaire de la messe comprend ce passage: «Consécration — Le prêtre n'est plus le ministre de l'Église, il est Jésus-Christ lui-même; les paroles qu'il prononce sont les paroles mêmes de Jésus.»[97] Le lien avec l'aspect cultuel et liturgique du ministère ordonné est ici mis en relief, dans la droite ligne de l'esprit du concile de Trente. Une autre prière adressée à Jésus, Prêtre éternel, lui demande de garder purs et immaculés les cœurs des prêtres «marqués du caractère sublime de votre glorieuse prêtrise»[98].

C'est le désir de se consacrer aux «œuvres sacerdotales» (hébergement et réhabilitation des prêtres en difficulté) qui amena Eugène Prévost à quitter la Société du Saint-Sacrement pour fonder la Fraternité Sacerdotale et les Oblates de Béthanie. Cette vive conscience des besoins du clergé alimentait sa dévotion particulière à Jésus, Prêtre et Victime, présent dans le Saint-Sacrement de l'autel et dans ses prêtres. Cette vision est inscrite aux constitutions des Oblates de Béthanie:

> La fin de cet Institut est d'honorer et de glorifier Jésus dans la personne de ses Prêtres, en formant des adoratrices "en esprit et en vérité" qui, se constituant victimes pour le Clergé, s'offrent sans cesse au Prêtre Éternel dans le Très Saint Sacrement pour la sanctification et le salut de tous les Prêtres du monde, et se dévouent par l'apostolat et le travail manuel aux œuvres de la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*[99].

---

[97] *Recueil de prières de la Congrégation des Sœurs Antoniennes de Marie, Reine du Clergé,* [Chicoutimi, AM], 1944, , commentaire de la messe, p. 26 (désormais cité AM, *Recueil de prières* 1944).

[98] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 140.

[99] *Constitutions de la Congrégation des Oblates de Béthanie,* [Paris, COB, 1901], 1re partie, ch. II, art. 1, p. 4 (désormais cité COB, *Constitutions* 1901); *Constitutions de la Congrégation des Oblates de Béthanie,* Paris, [COB], 1944, art. 4, p. 7 (désormais cité COB, *Constitutions* 1944).

Cette identité de Jésus et de ses ministres commande bien sûr respect et dévouement:

> Elles auront pour les Prêtres en général une religieuse vénération et un dévouement sans bornes, voyant en eux Jésus lui-même et prenant à cœur leurs intérêts spirituels et temporels, par la prière et le sacrifice d'abord, puis par un généreux concours aux diverses œuvres de la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*[100].

Dans le directoire des deux congrégations, rédigé par le fondateur dans les dernières années de sa vie comme un commentaire des constitutions, il exprime en plus de détails comment il considère le rapport entre les prêtres et Jésus:

> Le Religieux de la Fraternité Sacerdotale [...] est exclusivement consacré à la Personne adorable de Jésus dans l'Eucharistie, en tant qu'Il est le Souverain Prêtre, et au même titre à tous les Prêtres qui participent à son Sacerdoce et en sont les prolongements dans le monde. La pensée première, c'est Jésus, Jésus à aimer, Jésus à honorer, Jésus à glorifier, mais dans ses Prêtres. Il ne s'agit pas d'une glorification générale et indélimitée de Jésus, sans but précis et par des moyens variables suivant les circonstances; mais d'une glorification spéciale et déterminée tant au point de vue du caractère qu'il s'agit de glorifier en Jésus: son Sacerdoce, que du sujet en qui il doit être glorifié: le Prêtre. Jésus et le Prêtre apparaissent pour ainsi dire en même temps en considérant la fin de la Fraternité Sacerdotale. Jésus se révèle comme Prêtre dans toute l'étendue de son Sacerdoce: son Sacerdoce en lui-même qui tient essentiellement à sa Personne divine, puis son Sacerdoce dans la communication qu'Il en fait aux âmes sacerdotales, le Prêtre ne se comprenant qu'en Jésus-Prêtre, son divin principe par lequel et pour lequel seul il existe. De ce qu'il y a un double objet qui constitue la fin de la Société, on pourrait être porté à considérer une double fin, lorsqu'en réalité il n'y en a qu'une, par le fait qu'il n'y a pas deux sacerdoces et que c'est toujours le même Sacerdoce à honorer et à glorifier, qu'on le considère en Jésus ou dans le Prêtre[101].

---

[100] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXXI, art. 10, p. 64; *Constitutions* 1944, art. 252, p. 80.

[101] [PRÉVOST, Eugène], *Directoire spirituel de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie*, Paris, [Maison du Bon-Pasteur, ca 1950], ch. I «La fin du Religieux de la Fraternité

Le père Prévost a écrit sur le sacerdoce plus qu'aucun autre fondateur de congrégation au service du clergé. L'examen de quelques passages extraits de ses œuvres imprimées nous permettra de constater de quelle façon la compréhension du caractère avait changé depuis le concile de Trente. Plus que ne l'avaient fait les pères conciliaires, le père Prévost lie sacerdoce de Jésus et caractère sacerdotal: «Ce dont Jésus a été divinement gratifié, c'est d'un Sacerdoce éternel; ce qu'il communique à ses Prêtres, c'est un caractère sacerdotal indélébile qui demeurera éternellement.»[102] Pas plus que les pères de Trente, le fondateur des Oblates de Béthanie n'essaie de définir plus précisément ce caractère. Mais il s'avance plus loin qu'eux lorsqu'il décrit ses effets:

> Au jour de son Ordination, le Sacerdoce de Jésus passe en lui et s'imprime dans son âme; à partir de ce moment, il ne s'appartient plus, mais il devient la propriété et l'instrument de Jésus qui s'en sert pour les mêmes fins que celles qui constituent l'essence de son Sacerdoce[103].

C'est donc surtout au niveau de la mission que le caractère sacerdotal s'exercera:

> Il existe déjà entre Jésus et le Prêtre une identification de Sacerdoce, qui est le principe de leur identification de mission. Jésus donne à son Prêtre tout son Sacerdoce, sans le morceler et sans le diminuer. Il renferme dans le caractère qu'Il lui confère l'entière mission qu'Il est venu accomplir dans l'humanité[104].

Tous les aspects de la mission de Jésus sont ainsi assumés par le prêtre, ce qui élargit la vision plus strictement cultuelle proposée à Trente: «Les Prêtres sont

---

Sacerdotale», p. 5-6 (désormais cité PRÉVOST, *Directoire*); ce passage, ainsi que la plupart des textes du directoire, s'adressait également aux Oblates de Béthanie, même s'il est entièrement rédigé au masculin.

[102] PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice*, p. 31. On verra au chapitre suivant que cette association est un héritage de l'École française de spiritualité.

[103] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 61-62.

[104] PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice*, p. 192.

réellement d'autres Jésus, d'autres Jésus enseignant, d'autres Jésus éclairant, d'autres Jésus purifiant et pardonnant, d'autres Jésus sanctifiant et sauvant.»[105]

Mais encore plus que les effets du caractère sacerdotal sur la mission du prêtre, ce sont ses effets sur le prêtre lui-même qui sont mis en valeur par le père Prévost. De la même manière que le caractère baptismal transforme la vie du baptisé, de même, affirme-t-il, le caractère sacerdotal se répercute dans toutes les dimensions de l'existence du prêtre: «Il ne peut se contenter d'être Prêtre seulement à l'autel et dans l'exercice de son ministère. Son Sacerdoce est imprimé dans son âme et il le porte partout.»[106] Tout en ayant soin de préciser que la nature du prêtre n'est pas modifiée, évitant ainsi tout soupçon de «monophysisme sacerdotal», le père Prévost met l'emphase sur l'éminente dignité conférée au prêtre par le caractère sacerdotal:

> Le Prêtre, par sa nature, reste toujours un homme; mais par son caractère, c'est presque un Dieu. En réalité, il fait l'office d'un Dieu; et, pour le remplir, il dispose de Dieu lui-même. Sa dignité est telle qu'elle est le rayonnement et le prolongement de celle de Jésus le Souverain Prêtre[107].

Quelques pages auparavant, sa présentation était pourtant plus ambiguë:

---

[105] PRÉVOST, *Méditations*, t. I, p. 43; cf. également *La vocation sacerdotale*, p. 18-19: «Le caractère sacerdotal est divinement opérant. C'est par son Sacerdoce que Jésus a sauvé le monde, en immolant la divine Victime sur le Calvaire; c'est par la grâce et la puissance du même Sacerdoce, auquel il participe, que le Prêtre opère des œuvres de salut. Il fait plus que d'instruire, éclairer et guider les âmes, il les sauve; non seulement il les maintient dans la vie, mais il les ressuscite quand elles sont mortes par le péché. S'il ne fait pas de miracles apparents, il multiplie les miracles secrets par l'administration des Sacrements et par l'offrande de Saint Sacrifice de la Messe. Il s'en va à travers le monde, envoyé par Jésus, comme Jésus a été envoyé par le Père. C'est la même mission: la même doctrine à enseigner, les mêmes vertus à pratiquer, les mêmes moyens de salut à employer, la même vie à inoculer, la même sainteté à acquérir, le même ciel à mériter.»

[106] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 103-104.

[107] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 27.

> Par l'Ordination sacerdotale Jésus ne communique pas seulement sa grâce à l'âme consacrée, même une grâce surabondante destinée à la sanctifier et, par elle, à sanctifier un grand nombre d'autres âmes; mais Il se donne, Lui, en tant que Prêtre, Il imprime dans l'âme son propre Sacerdoce. Il fait l'union tellement étroite et intime entre cette âme et la sienne, que son Sacerdoce tout entier devient le Sacerdoce du Prêtre, au point de ne plus faire d'eux qu'un seul et même Prêtre[108].

L'union entre Jésus et son prêtre ferait-elle que celui-ci est comme «absorbé» en Jésus? Dans une méditation faite aux Oblates de Béthanie, le père Prévost utilise des tournures de phrases qui laissent croire que toute frontière, toute différence a été abolie entre les deux:

> Et c'est tout cela qu'Il a confié à ses Prêtres! Ce sont eux qu'Il a élevés si haut, qu'Il a faits si grands, qu'Il a appelés à une si sublime mission, qu'Il s'est uni si intimement qu'on ne peut les distinguer de Lui-même. C'est à eux qu'Il a communiqué son Sacerdoce d'une manière si essentielle qu'il n'y a pas de différence entre le Sacerdoce en Jésus et le Sacerdoce de son Prêtre. C'est à eux que Jésus s'est livré tout entier, en leur faveur qu'Il a abdiqué, en quelque sorte, l'honneur et l'exercice extérieur de son Sacerdoce, pour les leur confier[109]!

Un peu plus loin dans la même méditation, emporté par son sujet, il s'exclame: «Oh! non, le Prêtre n'est plus un homme, c'est Jésus!»[110] Mais son expérience concrète des difficultés vécues par de nombreux membres du clergé lui fait réaliser qu'il y a parfois loin de l'idéal à la réalité:

> Il n'y a qu'un seul Sacerdoce, celui de Jésus qui possède sans doute par essence et en principe le Sacerdoce, mais son Prêtre le possède par participation, et par une volonté miséricordieuse de Jésus. Jésus ne divise point son Sacerdoce, parce qu'il est indivisible; ce qu'Il est en Lui-même comme Prêtre Il l'est également dans tous

---

[108] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 17-18.

[109] PRÉVOST, *Méditations*, t. I, p. 42-43.

[110] PRÉVOST, *Méditations*, t. I, p. 44.

> les Prêtres du monde, et c'est en toute vérité que l'on peut dire: "Le Prêtre est un autre Jésus-Christ", indépendamment des qualités et des vertus personnelles du Prêtre. Le Prêtre n'est Prêtre que par Jésus, non par sa perfection personnelle[111].

Comme on peut le constater, c'est moins la théologie du caractère sacerdotal qui importe pour le père Prévost que ses conséquences dans la vie des prêtres et, par conséquent, pour la mission des congrégations qu'il a fondées. Le caractère imprimé par l'ordination est à l'origine de la dignité du prêtre, il constitue la raison pour laquelle les chrétiens lui doivent respect et obéissance dans ses fonctions de chef, de docteur et de pasteur, et il est le fondement de la vocation des membres de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie, congrégations fondées pour répondre aux besoins des membres du clergé à qui il était difficile de laisser transparaître dans le concret de leur existence l'éclat conféré par la conformité au Christ Prêtre.

Une autre catégorie de besoins du clergé, le soin domestique des presbytères, était également la raison première de fondation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc par le père Marie-Clément Staub. Comme pour les Sœurs de Sainte-Marthe et les Antoniennes, le fondateur, dans les premières constitutions de 1917, met l'accent sur l'identité entre le Christ et ses ministres dans le contexte du travail des religieuses, dans les deux premiers articles du chapitre XIV intitulé «Du service des Prêtres»:

> La Sœur de Jeanne d'Arc ayant pour but de vouer sa vie au service des Prêtres de la sainte Église, considérera cette mission comme un honneur insigne que Dieu lui fait. Les Prêtres ne sont-ils pas d'autres Jésus-Christ! Sa vie se trouve ainsi rapprochée de celle de la Très Sainte Vierge, à Nazareth, près du Prêtre éternel, et de celle

---

[111] PRÉVOST, *Méditations*, t. XVII, p. 152.

> des saintes femmes qui, plus tard, se dévoueront au service des apôtres.
>
> Voici les principales dispositions qui devront animer une Sœur de Jeanne d'Arc dans sa mission: 1°. «un véritable esprit surnaturel»; elle verra dans le Prêtre un autre Christ; 2° «un profond respect» pour la personne et dans la demeure du représentant de Jésus-Christ [...][112].

L'archevêque de Québec, après quelques années d'expérimentation, demanda au père Staub de réviser les constitutions de 1917. La nouvelle version, approuvée en 1934 et davantage conforme aux règles canoniques de l'époque, ne comportait plus de chapitre sur le service auprès des prêtres, mais l'essentiel de l'ancien chapitre XIV se retrouvait maintenant dans celui sur l'esprit de l'institut:

> L'esprit qui doit animer et vivifier les membres de l'Institut s'alimentera à une triple source: 1. L'amour du Sacré Cœur; 2. Le Sacerdoce; 3. La vie de sainte Jeanne d'Arc. *1. L'amour du Sacré Cœur.* On en analysera les flammes, en s'arrêtant spécialement à ces trois sublimes manifestations: "le Prêtre, l'Eucharistie et la Croix." 2. *Le Sacerdoce.* On se rappellera que le Prêtre est un autre Christ: tout est là. Dès lors, servir les Prêtres devient un honneur, d'autant plus que la T. Ste Vierge, la première, a réalisé cet idéal à Nazareth, en servant le premier Prêtre, Jésus-Christ, et les saintes femmes dont parlent les Actes l'ont imitée en se dévouant au service des Apôtres. 3. *La vie de sainte Jeanne d'Arc.* On reviendra sans cesse sur cette existence héroïque pour en méditer l'esprit surnaturel, la vaillance, la force, le courage, l'endurance, la joie, le don de soi jusqu'à l'immolation[113].

---

[112] *Règle et constitutions des Sœurs de Jeanne d'Arc,* Bergerville, Jeanne d'Arc, 1921, , ch. XIV, art. 111-112, p. 24 (désormais cité SJA, *Règle et constitutions,* 1921).

[113] *Règle et Constitutions des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc,* Bergerville, Jeanne d'Arc, 1934, art. 8, p. 3-4 (désormais cité SJA, *Règle et constitutions,* 1934); en 1917, cet article se lisait ainsi, SJA, *Règle et constitutions,* 1921, ch. II, art. 5, p. 2-3 (extrait): «L'esprit qui doit animer et vivifier les Sœurs de Jeanne d'Arc s'alimentera à une double source, savoir: l'amour du sacerdoce, et l'amour du Sacré Cœur. L'*amour du Sacerdoce.* Il devra, dans la pratique, se manifester par un dévouement à toute épreuve au service des Prêtres de la Sainte Église. Pour y élever les âmes, durant les années de formation, on étudiera le Sacerdoce, sa grandeur, ses prérogatives, sa

Dans ses méditations imprimées à l'intention des religieuses, le père Staub traite à l'occasion du caractère et de ses effets, tant sur la mission des prêtres que sur leur vie personnelle. Dans sa description des cérémonies de l'ordination sacerdotale, le caractère est présenté comme l'effet principal du sacrement:

> Dieu, dans sa bonté, inspire à des âmes de se donner complètement à Lui, de consacrer leur vie à son service et de continuer sa propre vie sur terre. Et elles viennent ainsi, après de longues années d'étude et d'effort, se prosterner aux pieds de l'Évêque qui leur consacre les mains avec du Saint-Chrême et de l'huile parfumée, et leur dit les paroles qui transforment une âme, qui impriment un caractère que rien ne peut effacer: ni les années, ni quoi que ce soit, un caractère qui restera pendant toute l'éternité, qui change cette âme et en fait le représentant de Dieu[114].

Le caractère ainsi imprimé dans l'âme du prêtre fera que tous les aspects de son ministère en seront marqués: «Le Prêtre est un autre Christ, le Christ continué. À l'autel, il fait ce qu'a fait le Christ à la dernière Cène. Il prêche ce que prêchait le Christ sur la terre, durant sa vie terrestre. [...] Le prêtre est encore le Christ au saint tribunal.»[115] Non seulement sa mission, mais sa personne elle-même est transformée, revêtue d'une dignité sans pareille: «Le Prêtre, c'est quelque chose de grand et de merveilleux! Il est le bien-aimé de Dieu, son choisi entre mille, plus grand que tous les empereurs et les rois. Sa dignité surpasse celle des anges. C'est ce qu'il y a de plus grand sur la terre, c'est un autre Christ!»[116]

---

beauté, sa mission. De plus, chaque jour, dans toutes les prières communes offertes au sanctuaire, les Prêtres, vivants et défunts, auront une part réservée.»

[114] STAUB, *Nos Méditations*, t. I, p. 478.

[115] STAUB, *Nos Méditations*, t. III, p. 249.

[116] Marie-Clément STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1946, p. 101.

Cette dignité, qui lui vient de ce qu'il représente le Christ, le prêtre la partage avec les autres baptisés, mais la possède à un degré éminent. Dans un passage qui rappelle *Matthieu* 25 (le jugement dernier), et qui est une façon subtile de comparer le travail de ses religieuses à celui des autres types de congrégations (enseignantes, hospitalières, missionnaires, caritatives), le père Staub l'exprime ainsi:

> Les Prêtres sont les ministres de Dieu sur la terre, d'autres Christ, représentants envoyés pour la sanctification du monde, âmes choisies entre mille! Nulle part Jésus n'est mieux représenté que dans ses Prêtres. On Le trouve dans les enfants des écoles, dans les orphelins abandonnés, c'est vrai. On Le trouve même dans les païens qui ne Le connaissent pas encore. On Le trouve aussi dans la personne des vieillards, mais enfin, nulle part Jésus-Christ n'est aussi bien représenté que dans la personne du Prêtre, parce qu'il est revêtu du Sacerdoce et choisi pour le plus noble des ministères[117].

Encore une fois, le réalisme du travail quotidien auprès du clergé empêche cette vision idéale d'occulter le fait que les prêtres demeurent des humains:

> Comme Marie voyait en Jésus ce caractère sacré que la divinité avait donné à son humanité pour la consacrer, ainsi moi, je dois voir dans les Prêtres cette consécration auguste que Dieu a donnée à leur personne, faisant de chacun d'eux le ministre de son Église, le dispensateur de ses grâces, l'intermédiaire de sa divinité. Je dois demander à Marie la grâce de cet esprit surnaturel pour me pénétrer de la grandeur de cette consécration dont sont revêtus ceux que j'ai l'honneur de servir, pour m'habituer à ne pas voir en eux des hommes ordinaires, mais les élus de Dieu, les oints du Seigneur[118].

Les autres instituts au service du clergé partageaient cette vision du caractère sacerdotal et de la dignité qu'il conférait à leur labeur. Les Servantes de la Reine

---

[117] STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 98.

[118] STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 107.

du Clergé[119] étaient, elles aussi, invitées dans leurs constitutions à considérer leur travail à la lumière de l'identité du prêtre avec Jésus Christ:

> Les sœurs en service dans les presbytères et dans les Institutions religieuses, ou qui seront chargées du soin à donner aux prêtres en repos dans une maison de leur Institut, s'y dévoueront avec un grand esprit de foi, voyant en eux non seulement d'autres membres de Jésus-Christ comme tous les chrétiens, mais d'autres Christs, selon l'expression de l'Apôtre[120].

Cette vision s'exprimait même dans l'acte de consécration prononcé par les religieuses au jour de leur profession perpétuelle: «Consciente d'avoir posé un acte bien important, la petite servante de Jésus dans ses prêtres se présente à vous pour vous demander de former son cœur sur le modèle du vôtre.»[121] Le fondateur partageait évidemment ce point de vue:

> Nous retrouvons, en première page de son recueil de prières manuscrites, son règlement de vie modifié selon les circonstances, une série de méditations sur l'Évangile, et ce préambule: *O Sacerdos! tu quis es? Non es a te; quia de nihilo. Nos es ad te; quia es mediator ad deum. Non es tibi; quia soli Deo vivere debes. Non es tui; quia es omnium servus. Non es tu; quia Deus es. Quid ergo es? Nihil et omnia. O Sacerdos!!!* "Ô Prêtre! qui es-tu? Tu n'es pas de toi, puisque tu viens du néant. Tu n'es pas pour toi puisque tu es le médiateur de Dieu. Tu n'es pas à toi puisque tu dois vivre pour Dieu seul; Tu n'es pas pour toi puisque tu es *serviteur de tous*; Tu n'es pas toi-même puisque tu es Dieu. Qu'es-tu donc? Rien et tout Ô Prêtre!"[122]»

---

[119] Leur nom complet est, rappelons-le, Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé; dans le reste du texte, nous emploierons cette version abrégée, qui correspond aux initiales utilisées par les religieuses après leur nom: s.r.c.

[120] *Constitutions de la Congrégation des Sœurs Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé*, Lac-au-Saumon, [SRC], 1931, , art. 266, p. 138 (désormais cité SRC, *Constitutions* 1931); nous aimerions bien savoir à quel passage biblique se référait l'auteur des constitutions...

[121] *Cérémonial de vêture et de profession de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé*, [Lac-au-Saumon, SRC], 1958, p. 57 (désormais cité SRC, *Cérémonial* 1958).

[122] A. BOUILLON, document conservé aux Archives de la congrégation, cité par ROY, *Un pauvre*, p. 40-41.

On a vu plus haut comment l'archevêque de Montréal avait proposé comme tâche privilégiée aux Petites Filles de Saint-François le service des presbytères, lors de leur érection en congrégation religieuse, sans que ce travail ait particulièrement soulevé l'enthousiasme des sœurs. C'est probablement ce qui explique qu'on ne retrouve aucune allusion au caractère sacerdotal dans leurs textes normatifs, mais plutôt ceci, qui reflète bien la théologie de la vie religieuse d'avant Vatican II: «Les sœurs se rappelleront qu'elles sont les servantes du Seigneur représenté dans la personne des Supérieures.»[123]

Si les textes normatifs des Sœurs des Saints-Apôtres sont également muets à propos du caractère sacerdotal, plusieurs écrits du fondateur et de la fondatrice y font référence. Encore une fois, c'est dans le contexte du travail des religieuses que le caractère sacerdotal est mentionné:

> Qu'elle est grande ta mission dans le Corps mystique du Christ! Sache comprendre petite sœur qu'en eux tu sers le Christ! Que par toi le Christ les sert! Comment ne pas tout Lui donner! Saisis cette vérité et tu diras avec Marie: «Je suis la servante du Seigneur.»[124]

Signe des temps — la communauté est la plus récente, fondée en 1950 —, le fondateur des Sœurs des Saints-Apôtres met leur tâche directement en lien avec l'apostolat du prêtre, sans montrer toutefois comment, comme baptisées, les sœurs sont elles aussi «d'autres Christ»:

---

[123] *Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint-François,* Pointe-aux-Trembles, [PFSF], 1948, art. 57, extrait, p. 29 (désormais cité PFSF, *Constitutions* 1948). Pour une illustration de cette conception de l'obéissance, voir «Obéissance religieuse et Exercice de l'Autorité», *Donum Dei* 3 (1961), 208 p.

[124] *Je sers le Christ-Jésus à l'exemple de Marie: Filles de Marie, Reine des Apôtres,* Montréal, SSSA, 1951, , p. 1 (désormais cité SSSA, *Je sers le Christ-Jésus,* 1951); *Les Sœurs des Saints-Apôtres: je sers le Christ-Jésus à l'exemple de Marie,* Montréal, SSSA, 1954, p. 1 (désormais cité *Les Sœurs des Saints-Apôtres,* 1954); *La Société des Sœurs des Saints-Apôtres,* [Montréal, SSSA], 1954, p. I (désormais cité SSSA, *La Société,* 1954).

> Mon Fiat: Je donne ma vie à Dieu au service du Prêtre «Alter Christus» pour sauver les âmes. Durant la vie cachée du futur prêtre (vie au séminaire — préparation à sa vie publique), je m'occupe avec amour, dans la prière, de tout ce qui sert à sa formation. Durant la vie publique de cet «autre Christ», je serai là dans ses joies et dans ses peines. Je m'occuperai de son logement, de sa nourriture, de ses vêtements. Je le seconderai auprès des pauvres et des malades, voulant soulager à ses côtés, autant qu'il me sera permis de le faire, les misères du corps et de l'âme. Au Calvaire — tout prêtre doit y terminer sa vie — j'y serai et accepterai les âmes qu'on voudra me confier. J'y donnerai mon cœur, comme le Christ a donné sa vie, et Marie et le Prêtre leur cœur. Alors je deviendrai, comme Marie, co-rédemptrice. Le Prêtre est le prolongement du Christ-Jésus, Souverain Prêtre. Moi, je serai le prolongement de Marie, servante du Christ-Jésus[125].

La fondatrice elle aussi aime à faire ce double rapprochement entre Jésus et les prêtres, et entre Marie et les sœurs: «Le Prêtre d'aujourd'hui est le prolongement du Christ-Jésus l'Unique Prêtre; la Sœurs [sic] des Saints-Apôtres, par sa formule de vie approuvée par l'Église, veut remplir auprès de lui le même rôle que la Vierge Marie a rempli auprès du Christ-Jésus.»[126]

C) Le sacerdoce est hiérarchique par nature

a) Dans les décrets du concile de Trente

Les questions liées à la hiérarchie ecclésiastique sont de loin celles qui occupent le plus de place dans les chapitres doctrinaux et les canons du décret du concile de Trente sur l'ordre: tour à tour sont affirmées l'existence de sept ordres dans le ministère (chapitre II, canon 2), la différence entre clercs et laïcs, la place des

---

[125] SSSA, Je sers *le Christ-Jésus*, 1951, p. 8-9; *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 16-17.

[126] Sœur MARIE, *Pourquoi faire une sœur*, 1957, p. 4; cf. p. 3: «La Vierge Marie — une Sœur des Saints-Apôtres. Quel rapprochement audacieux! Et pourtant l'Unique Prêtre le Christ-Jésus veut bien comme prolongement tous les Prêtres de l'humanité et de tous les temps. Comment la Vierge Marie ne voudrait-elle pas que son FIAT soit le commencement du nôtre!»

évêques dans la hiérarchie (chapitre IV, canons 6 et 7), la légitimité du choix des évêques par le pontife romain (canon 8)[127].

> L'enseignement du concile se résume en trois points: [p]remièrement, la distinction permanente que le sacrement de l'Ordre établit entre les prêtres et les simples fidèles est un élément essentiel de la structure hiérarchique de l'Église [...]. Deuxièmement, à cet ordre hiérarchique appartiennent, à titre principal, les évêques, successeurs des apôtres [...]. Le troisième point de cet enseignement se résume difficilement en une formule doctrinale positive. Elle pourrait être celle-ci: quoi qu'il en soit des modalités pratiques de désignation des ministres dans l'Église catholique, les pouvoirs spirituels viennent toujours d'en haut, transmis depuis par le Christ, et non d'une délégation des communautés [...][128].

C'était la traduction en termes doctrinaux du modèle ecclésiologique pyramidal, où les fidèles forment la base et les prêtres, les évêques et le pape, la pointe[129], Malgré l'acceptation inconditionnelle de ce modèle, le concile était malgré tout réservé dans ses affirmations. Deux écoles de pensée s'affrontaient à propos de l'épiscopat: «Le concile ne voulut pas trancher la question disputée de la sacramentalité de l'épiscopat; la supériorité des évêques sur les simples prêtres pourrait n'être qu'une supériorité de juridiction.»[130] Comme le point de départ de l'exposé était le lien établi entre sacrifice eucharistique et sacrement de l'ordre, et que les évêques ne possédaient pas de pouvoirs supérieurs à ceux du prêtre vis-à-vis l'eucharistie, on comprend que des représentants de certaines écoles théologiques aient pu soulever la question. Cependant, ce n'était pas tant

---

[127] MICHEL, *Les décrets*, p. 480-494.

[128] DUVAL, *Des sacrements*, p. 356-357.

[129] DUVAL, «L'Ordre», p. 298-299; ID., *Des sacrements*, p. 348-349, 356-360.

[130] Joseph LÉCUYER, *Le sacerdoce dans le mystère du Christ*, Paris, Cerf, 1957 (coll. Lex Orandi 24), p. 391.

la sacramentalité que la juridiction qui était au cœur du débat: «Il ressort clairement [...] que ce qui sépare les deux conceptions l'une de l'autre, ce n'est pas l'institution divine de l'épiscopat, comme Ordre ou degré de l'Ordre, mais la question de savoir si le pouvoir de juridiction des évêques leur est conféré immédiatement par Dieu (le Christ) ou par le Pape.»[131]

Malgré ces différences, qui suscitèrent de longs et houleux débats, les pères conciliaires ont fini par s'entendre pour réaffirmer avec force, face aux contestations protestantes, le modèle d'organisation ecclésiastique qui s'était développé dans l'Église depuis ses origines. Examinons quelques moments importants de ce développement. La triade évêque-prêtre-diacre s'était assez rapidement imposée comme le modèle privilégié d'organisation des communautés chrétiennes, supplantant les autres formes de ministères attestées dans le Nouveau Testament ou en absorbant les fonctions[132]. À la fin du IIe siècle, l'emploi de cette triade semble être usuel dans la majorité des Églises, et les premiers écrits canonico-liturgiques conservés en font le modèle unique. La *Tradition apostolique*, rédigée vers 218, est la plus ancienne de ces collections, et elle présente l'existence des trois ministères ordonnés, que l'imposition des

---

[131] OTT, *Le sacrement*, p. 303; cf. p. 298-309.

[132] Relativement aux ministères dans le Nouveau Testament: Jean DELORME, éd., *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament: dossier exégétique et réflexion théologique*, Paris, Seuil, 1974 (coll. Parole de Dieu 10), *passim*, particulièrement le dossier exégétique, p. 11-277; Charles PERROT, *Après Jésus: le ministère chez les premiers chrétiens*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2000 (coll. Recherches), p. 31-176. La triade ministérielle fait son apparition dans les lettres d'Ignace d'Antioche, vers 110: «Presbytérat», DS, t. XII, col. 2075. Sur l'absorption des ministères charismatiques par les ministères ordonnés: Alexandre FAIVRE, *Naissance d'une hiérarchie: les premières étapes du cursus clérical*, Paris, Beauchesne, 1977 (coll. Théologie historique 40), p. 51-56.

mains accompagnée d'une prière distingue bien des ministères institués, comme allant de soi[133].

À partir du IIIe siècle, on voit apparaître l'idée d'un cursus clérical conçu comme un emboîtement successif. À Rome et en Afrique apparaissent alors les premières fonctions inférieures, à qui l'appellation de clerc est d'abord refusée puis accordée[134]. On fixera éventuellement à sept les degrés de l'ordre, de l'acolyte au prêtre; c'est le nombre qui sera retenu par les pères conciliaires de Trente. Les *Constitutions Apostoliques*, autre compilation liturgique datant de la fin du IVe siècle, révèle comment «la conception de l'organisation ecclésiastique se structure avec rigidité, les fonctions sont hiérarchisées en vertu de l'absolutisation de l'ordre, présenté comme la volonté expresse du Christ ou des apôtres»[135]. Volonté divine, mais également reflet du milieu où est né le christianisme: «Il est certain que dans le monde antique, l'inégalité des membres d'une collectivité est un fait qui va de soi. L'Église primitive s'enracine dans cette mentalité et apparaît très vite comme une "totalité hiérarchisée" composée de membres inégaux.»[136]

À côté de cette hiérarchie sacramentelle va se mettre en place une hiérarchie de juridiction. Les besoins d'organisation d'une Église de plus en plus nombreuse, les réunions synodales et conciliaires réunissant évêques de différentes régions ou de divers pays, le support du pouvoir impérial à partir du IVe siècle: autant

---

[133] FAIVRE, *Naissance*, p. 48-56.

[134] FAIVRE, *Naissance*, p. 411.

[135] FAIVRE, *Naissance*, p. 96.

[136] FAIVRE, *Naissance*, p. 57.

d'éléments qui expliquent la mise en place de cadres structurels de plus en plus élaborés dans l'Église, et l'apparition de nouveaux titres et fonctions: archevêques ou métropolitains, patriarches, exarques, primats[137]... Parmi tous ces dignitaires, l'évêque de Rome, ou le pape, comme il commence à être appelé (c'est au VI^e siècle environ que l'usage réservera ce titre au seul évêque de Rome[138]), occupe une place spéciale. Ses fonctions et ses pouvoirs iront sans cesse en s'accroissant, et il finira par assumer dans l'Église occidentale l'ensemble du pouvoir de juridiction, qu'il déléguera à des représentants qui sont autant de membres de la hiérarchie de juridiction: cardinaux, légats, nonces[139]...

Cette hiérarchisation de plus en plus complexe des ministères sera perçue comme découlant directement de la volonté divine. C'est Dieu lui-même qui a institué la hiérarchie ecclésiastique afin de se communiquer aux êtres humains selon une échelle de médiation à plusieurs degrés. Au début du VI^e siècle, les écrits attribués à Denys l'Aréopagite contribueront fortement à sacraliser cette vision de la hiérarchie. «Tout "l'univers Dyonisien" est organisé autour de l'idée de hiérarchie. Et c'est sans doute au Pseudo-Denys qu'il faut attribuer la paternité du terme *hiérarchie* dans le vocabulaire ecclésiastique.»[140] L'importance accordée aux écrits du Pseudo-Denys vient de ce que l'auteur était censé être le disciple de saint Paul mentionné dans les *Actes des Apôtres*, et l'apôtre de la France, mort évêque de Paris. Cette légende du IX^e siècle, qu'on commence à

---

[137] Henri LECLERCQ, «Épiscopat», DACL, t. V, 1922, col. 233-237; ID., «Patriarcat», *Ibid.*, t. XIII, 1938, col. 1456-1487.

[138] Philippe LEVILLAIN, éd., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p. 1244.

[139] B. DOLHAGARAY, «Hiérarchie», DTC, t. VI, 1920, col. 2381.

[140] FAIVRE, *Naissance*, p. 172-173.

dénoncer à la Renaissance, est encore soutenue au XIX^e siècle[141]. La théologie dyonisienne informera toute la scolastique, et son influence se fera également sentir sur l'École française de spiritualité, notamment sur son fondateur, Pierre de Bérulle, et ses successeurs, dont Jean-Jacques Olier[142].

Un tournant décisif sera franchi au milieu du XI^e siècle, alors que la réforme grégorienne proposera une conception de l'Église reposant tout entière sur la hiérarchie, au sommet de laquelle trône le pape, désormais détenteur incontesté de l'ensemble du pouvoir ecclésiastique après la séparation d'avec les Églises orientales. Les trois caractéristiques principales de cette vision constitueront

> les pôles autour desquels s'organisera le gros de la réflexion ecclésiologique par la suite et jusqu'au XIX^e siècle inclusivement. Le premier trait fondamental est que l'Église est d'emblée conçue comme un unique royaume divisé en provinces, dont le point d'appui et le centre de gravité est le pape[143].

Les deux autres caractéristiques articulent cette vision entre le pape et les évêques (tension entre primauté et collégialité), et entre l'Église et l'État (tension entre indépendance et immixtion). Cette ecclésiologie, hiérarchique et autoritaire, sera systématisée par la théologie scolastique et entérinée par le concile de Trente.

---

[141] Gilles CHAILLOT, «Jean-Jacques Olier lecteur de Denys l'Aréopagite», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 14 (1988), p. 59, note 33; p. 66-67, 69, note 63.

[142] CHAILLOT, «Jean-Jacques Olier», p. 53-54. Le prochain chapitre examinera la place de l'École française, ou bérullienne, dans la vision du sacerdoce chez les congrégations au service du clergé.

[143] MÉNARD, Étienne, *L'ecclésiologie hier et aujourd'hui*, Bruges/Paris, Desclée de Brouwer, 1966 (coll. Essais pour notre temps, section de théologie 1), p. 17; cf. p. 15-20; CONGAR, Yves, *Le concile de Vatican II: son Église, peuple de Dieu et corps du Christ*, Paris, Beauchesne, 1984 (coll. Théologie historique 71), p. 14-15.

b) Chez les congrégations au service du clergé

L'existence de la hiérarchie ecclésiastique constituait une évidence pour les membres des congrégations au service du clergé et leurs fondateurs. Le père Marie-Clément Staub, fondateur des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, pouvait même écrire: «Et dans l'Église, ce qu'il y a de plus grand, c'est le Sacerdoce, le Sacerdoce dans sa hiérarchie, le Sacerdoce dans ses ministres.»[144] Quant au père Eugène Prévost, fondateur des Oblates de Béthanie, il ne peut concevoir d'organisation des différents ministères nécessaires au bon fonctionnement de l'Église que sous le mode hiérarchique:

> Pour remplir sa mission, l'Église a besoin de ministres, de pasteurs et d'apôtres. Tous les chrétiens ne peuvent y exercer les mêmes fonctions ni posséder les mêmes pouvoirs. Dans toute société bien établie, il doit y avoir une hiérarchie de dignité et d'attributions. Plus cette société est importante dans sa fin et ses moyens, plus tout doit y être parfaitement réglé et harmonisé. L'Église est le royaume de Dieu sur terre. Jésus l'a Lui-même fondée et y a établi des chefs et des pasteurs pour la diriger et la gouverner. Après le Pape et les Évêques, les Prêtres, placés sous leurs ordres, exercent des fonctions tellement importantes que leur ministère est indispensable[145].

Sa vision de la hiérarchie, aux accents militaires qui rappellent «l'armée rangée en bataille» du concile de Trente[146], met l'accent sur la juridiction et la dignité qui en découle:

---

144 STAUB, *Nos Méditations*, t. III, p. 126.

145 PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 29.

146 MICHEL, *Les décrets*, p. 484 (cette citation de *Cantique* 6, 3, est la seule référence scripturaire explicite du décret sur l'ordre, car les pères conciliaires ne voulaient pas tomber dans le jeu de combattre les réformateurs à coup de versets bibliques; il est intéressant de constater qu'ils n'ont choisi que celle-là).

> Dans toute société bien établie, il y a une hiérarchie de dignité et de juridiction qui en maintient l'harmonie et en assure le fonctionnement. [...] Aussi, voyons-nous dans l'Église une organisation complète, où les pouvoirs sont subordonnés les uns aux autres, où les fonctions multiples s'exercent dans un ordre parfait sous l'autorité de supérieurs soumis eux-mêmes à des chefs plus élevés, lesquels obéissent tous à un chef suprême. Le Pape, les Évêques et les Prêtres, voilà ceux qui constituent le cadre principal de la hiérarchie de l'Église[147].

Cette même vision purement juridique de la hiérarchie permet d'attribuer au souverain pontificat des caractéristiques habituellement réservées à la hiérarchie sacerdotale. Le père Staub présente ainsi la papauté comme une vocation: «Il est donc indiscutable qu'aucun Prêtre n'a été étranger à Marie et que toutes les vocations, celles du Sacerdoce, celles de l'Épiscopat comme celles du Souverain Pontificat, ont toutes passé par le Cœur immaculé de Marie.»[148] Dans le même esprit, le père Prévost utilisera l'expression *alter Christus* pour désigner le pape, comme si celui-ci recevait un caractère particulier par son installation au pontificat: «Le Souverain Pontife est trop "Jésus-Christ", dont il est le Vicaire sur terre, pour qu'il ne soit pas souverainement respecté et écouté par les Prêtres.»[149] La hiérarchie de juridiction sert ainsi d'armature à l'ecclésiologie pyramidale typique de l'ecclésiologie grégorienne, et plus tard ultramontaine, en absorbant pour ainsi dire la hiérarchie sacramentelle[150].

---

147 PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 122-123.

148 Marie-Clément STAUB, *Nos Heures Saintes*, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1944, p. 267.

149 PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 124.

150 On constate ici que l'ecclésiologie ultramontaine a de profondes racines; sur l'importance du pape à l'époque de la fondation des premières congrégations au service du clergé, voir LITALIEN, *Le prêtre*, p. 35, 65-67.

Comment les congrégations au service des prêtres ont-elles intégré cette vision de la hiérarchie dans leur vie spirituelle? Certaines congrégations reçoivent comme mandat spécifique de prier pour toutes les catégories dont se compose le clergé. C'est le cas des Oblates de Béthanie, dont les constitutions énumèrent dans le détail tous les membres de la hiérarchie confiés aux intentions des religieuses:

> Le principal apostolat de la Congrégation est celui de la prière. Aussi les nôtres ne cesseront de prier pour l'Église, le Souverain Pontife, les Évêques et les Prêtres du monde entier; pour la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale,* la sanctification de ses membres et la prospérité de ses œuvres; pour les missionnaires, les confesseurs, les prédicateurs et en général pour tous les Prêtres qui ont charge d'âmes; pour les grands et petits Séminaires; pour les vocations ecclésiastiques; pour les Prêtres malades et infirmes; pour les Prêtres mourants et ceux qui attendent leur délivrance dans le Purgatoire; ainsi que pour ceux qui sont infidèles à leur sainte vocation[151].

Remarquons que pour les Oblates, comme pour la majorité des congrégations étudiées, l'accent est placé sur la hiérarchie sacramentelle et sur les différentes fonctions exercées par ses membres; à l'exception du pape, les membres de la hiérarchie de juridiction n'y figurent pas[152]. Cet apostolat de la prière pour le clergé s'exerce principalement pendant l'adoration, principal exercice spirituel des Oblates. Mais la prière pour la hiérarchie ecclésiastique est aussi intégrée à la méditation des mystères du Rosaire:

> 1.– L'Annonciation: l'humilité. Pour notre Saint Père le Pape. 2.– La Visitation: la charité fraternelle. Pour les Évêques et tous les Prêtres du monde. 3.– La Naissance de Jésus à Bethléem: l'esprit de pauvreté et de détachement. En réparation pour les péchés du

---

[151] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. IV, art. 1, p. 8-9; *Constitutions* 1944, art. 23, p. 12.

[152] Cependant, comme nous le verrons plus loin, quelques congrégations priaient nommément pour les cardinaux.

> sanctuaire. 4.– La Présentation de Jésus au Temple: l'esprit de soumission et d'obéissance. Pour nos deux Congrégations, nos bienfaiteurs, parents et amis. 5.– Le Recouvrement de Jésus au Temple: la fidélité à sa vocation. Pour les âmes du Purgatoire et particulièrement les âmes sacerdotales[153].

Une autre congrégation qui reçoit le mandat spécifique de prier pour tous les degrés de la hiérarchie est celle des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc. Afin de mieux intégrer cette prière dans les exercices quotidiens des religieuses, le fondateur imagine un moyen original, celui de la «semaine sacerdotale»:

> Pour réaliser la fin de leur Institut, les Sœurs de Jeanne d'Arc vouent aux Prêtres leur vie intérieure et extérieure; leur *vie intérieure* d'abord en offrant à l'intention du Sacerdoce leurs prières, leurs sacrifices et leurs pénitences, dans l'ordre suivant de la «semaine sacerdotale»: le Dimanche, pour le Souverain Pontife; le Lundi, pour les Cardinaux; le Mardi, pour les Archevêques et les Patriarches; le Mercredi, pour les Évêques; le Jeudi, pour les Prêtres séculiers; le Vendredi, pour les Prêtres réguliers; le Samedi, pour les futurs Prêtres. Les Sœurs de Jeanne d'Arc offriront aussi leur *vie extérieure* pour les Prêtres en se dévouant à leur service dans les différentes œuvres que se propose la Congrégation[154].

---

[153] Les vertus demandées changent, mais les intentions sont les mêmes pour les mystères joyeux, douloureux et glorieux; *Manuel de prières: Congrégation des Oblates de Béthanie,* [Paris, COB, ca 1945], p. 81-83 (désormais cité COB, *Manuel de prières* 1945).

[154] SJA, *Règle et constitutions,* 1921, ch. I, art. 4, p. 2; dans la version définitive des constitutions, promulguée en 1934, on note quelques changements: «leurs prières et leurs pénitences» remplace «leurs prières, leurs sacrifices et leurs pénitences», formule qui avait été directement empruntée à la prière de l'archiconfrérie de prière et de pénitence de Montmartre (dont il sera question plus longuement au chapitre VI); dans les intentions de la semaine sacerdotale, les évêques sont placés avec les archevêques, les patriarches sont enlevés et remplacés par les prêtres défunts, *Règle et constitutions,* 1934, art. 4, p. 2: «Pour réaliser la fin de leur Institut, les Sœurs de Ste Jeanne d'Arc vouent aux Prêtres leur vie intérieure et extérieure; leur *vie intérieure* d'abord, en offrant à l'intention du Sacerdoce leurs prières et leurs pénitences, dans l'ordre suivant de la «semaine sacerdotale»: le *dimanche,* pour le Souverain Pontife; le *lundi,* pour les Cardinaux; le *mardi,* pour les Archevêques et les Évêques; le *mercredi,* pour les Prêtres défunts; le *jeudi,* pour les Prêtres séculiers; le *vendredi,* pour les Prêtres réguliers; le *samedi,* pour les futurs Prêtres. Les Sœurs de Ste Jeanne d'Arc offriront aussi leur *vie extérieure* pour les Prêtres, en se dévouant à leur service dans les différentes œuvres que se propose la Congrégation.»

Dans les méditations qu'il adresse aux sœurs, le fondateur leur enseigne comment faire de la semaine sacerdotale une prière, par l'intercession de la Vierge Marie, Reine du Clergé, en faveur des enfants qui se préparent au sacerdoce dans les collèges et séminaires, des ordinands qui se préparent à l'ordination, des prêtres dans le ministère paroissial, des missionnaires, et des «chefs de l'Église, jusqu'au Pontife Souverain»[155]. Dans la méditation que le père Staub consacre à cette pratique, il en met en valeur la dimension apostolique et missionnaire.

> Le Père Faber dit quelque part dans ses ouvrages: «Si je prie pour le Pape, j'obtiens par mes prières et mes sacrifices des lumières pour le Souverain Pontife, le conseil qui lui est nécessaire dans ses décisions, les grâces, la force dans sa vie de Chef de l'Église. [...]» Nous pouvons ajouter: Si je prie pour les Prêtres des paroisses, je vis là aussi et je fais du bien aux âmes. Il y en a qui se convertiront, si je suis fervente, si je suis une âme victime et sacrifiée. Si je prie pour les futurs Prêtres, il y en a qui seront fortifiés, grâce à cette prière. Ils lutteront avec plus de succès contre les tentations et le découragement et ils persévéreront dans leur sainte carrière, grâce à mon intervention. [...] Que notre vie intérieure prenne cette direction quotidienne! Ne cherchons pas ailleurs la fécondité, l'utilité et l'esprit apostolique pour notre vie. Il est là, bien vivant. Ainsi, je pourrai, dans le silence de mes occupations, si humbles soient-elles, être plus apôtre et faire tant de bien aux Prêtres de Jésus-Christ. Je pourrai les atteindre tous, même jusqu'au bout du monde, même les Missionnaires isolés de Chine et du Japon, ceux de l'Afrique centrale, ceux de l'Extrême Nord, dans les glaces de

---

[155] STAUB, *Nos Méditations*, t. III, p. 127-128; repris dans ID., *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 118-119; cf. *Ibid.*, p. 102: «Le petit enfant inconscient encore, mais marqué du doigt de Dieu pour devenir un jour l'oint du Seigneur, aura sa part dans la vie de la Soeur de Ste Jeanne d'Arc. Le collégien et le séminariste qui ont entendu l'appel du Maître et luttent pour Le suivre, seront appuyés par les prières de notre communauté. Le Prêtre séculier dans l'activité du ministère paroissial et le Prêtre régulier dans les murs de son couvent; le Prêtre, chef, guide des diocèses: Évêques, Archevêques, Cardinaux; enfin le Prêtre par excellence, le Pape, représentant visible de Notre-Seigneur, tous auront part aux mérites de notre Institut. L'enfant de Jeanne d'Arc aidera ainsi le sacerdoce tout entier.»

> l'Arctique. Partout mon âme peut rayonner, partout ma prière peut agir[156].

Les intentions de la semaine sacerdotale étaient rappelées lors de la prière du matin[157]. Lors de la prière du soir, une oraison en latin était faite pour l'Église, sa sainte hiérarchie et les prêtres[158]. Et à chaque semaine, une prière à Marie, Reine du Clergé, était récitée aux intentions du pape, des évêques et des prêtres[159].

L'office propre composé pour les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc faisait également une large place à la prière aux intentions de la hiérarchie ecclésiastique. Chaque partie de l'office du Sacré Cœur, récité le plus souvent, se terminait par une oraison qui faisait mention de «tous les prêtres du monde»[160]. Suivait, à laudes, une commémoraison de la Reine du Clergé, comprenant antienne, répons et oraison, où les principaux degrés de la hiérarchie étaient mentionnés:

> Sainte Marie, Reine du Clergé, priez favorablement pour Notre Très Saint Père le Pape, intervenez en faveur de tous les Évêques de la Sainte Église, des Prêtres et du Clergé tout entier; intercédez pour les religieuses qui vous sont consacrées, priez pour tout le peuple, secourez les malheureux, venez en aide aux faibles,

---

156 STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 105-106 (la méditation couvre les pages 103-106).

157 *Formulaire des prières en usage dans la Congrégation des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc*, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1953, p. 3 (désormais cité SJA, *Formulaire*, 1953).

158 SJA, *Formulaire*, 1953p. 17: «V. Ut Ecclésiam tuam sanctam régere et conserváre dignéris. R. Te rogámus, audi nos. V. Ut domnum apostólicum et omnes ecclesiáticos órdines in sancta religióne conserváre dignéris. R.Te rogámus, audi nos. V.Ut inimícos sanctœ Ecclésiœ humiliáre dignéris. R.Te rogámus, audi nos.»

159 SJA, *Formulaire*, 1953, p. 22-23.

160 Oraison finale des laudes de l'office du Sacré Cœur: «Seigneur Jésus-Christ qui, par l'effet de votre singulier amour pour l'Église, votre Épouse, avez daigné lui révéler les suavités ineffables et les richesses de votre Cœur, accordez à tous les Prêtres du monde, à nous-mêmes, de participer à ces trésors et de goûter les célestes délices qui découlent de cette source très douce.» (*Livre d'office des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc*, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1941, , p. 20; cf. p. 21, en latin; désormais cité SJA, *Livre d'office*); reprise à la fin des petites heures (p. 34 et 35), des vêpres (p. 42-44 et 43-45), de complies (p. 52 et 53).

> consolez les affligés; qu'ils éprouvent votre assistance, tous ceux qui célèbrent votre sainte mémoire[161].

L'office de la Reine du Clergé, qui venait en second lieu pour la fréquence de la récitation, était tout entier consacré à la prière pour les différents degrés de la hiérarchie. Les hymnes du début de chaque partie de l'office invoquent la protection de Marie successivement pour le souverain pontife, les prêtres séculiers et réguliers et leurs maisons de formation, les prêtres vieillards et mourants, et les prêtres au purgatoire. Les évêques ne sont pas mentionnés nommément, mais compris dans le passage de l'hymne de laudes, qui implore l'aide de la Vierge Marie pour «tous les Ministres voués au culte divin» et pour les «institutions de l'Église»[162]. Ces mêmes thèmes se retrouvent dans l'hymne à la Reine du Clergé, chantée lors de sa fête et en d'autres occasions[163].

Deux autres congrégations avaient également reçu le mandat de prier pour tous les degrés de la hiérarchie catholique. Les constitutions originales des Servantes de la Reine du Clergé indiquaient que «[l]es sœurs, en présence de Notre Seigneur Jésus-Christ, se rappelleront qu'il est de leur devoir de prier pour

---

[161] SJA, *Livre d'office*, p. 20; cf. p. 21, en latin; récitée également à la fin des laudes de l'office de sainte Jeanne d'Arc (p. 130-132 et 131-133). L'oraison propre de ce dernier office, récité moins souvent que les deux précédents, faisait également mention des prêtres: «Seigneur Jésus-Christ, qui avez donné à notre famille pour modèle et céleste Patronne sainte Jeanne, dans votre bonté, accordez-nous d'imiter ici-bas ses vertus et de vivre saintement, comme il convient à de vraies victimes de votre Sacré Cœur, attachées de toute notre âme au service des Prêtres de l'Église.» (Oraison finale des laudes de l'office de sainte Jeanne d'Arc, SJA, *Livre d'office*, p. 128; cf. p. 129, en latin; reprise à la fin des petites heures, p. 146 et 147, des vêpres, p. 154 et 155 et de complies, p. 162 et 163.)

[162] SJA, *Livre d'office*, p. 70-72 (laudes, p. 71-73 en latin), p. 78 (petites heures, p. 79 en latin), p. 94 (vêpres, p. 95 en latin), p. 102 (complies, p. 103 en latin).

[163] SJA, *Livre d'office*, p. 320-321; aussi dans SJA, *Formulaire*, 1953, p. 21-22, prières de chaque semaine; composé par l'hymnographe de la Congrégation des rites à Rome: *Le Lys*, vol. I n° 6 (mars-avril 1925), p. 125.

l'Église en général, surtout pour notre Très Saint Père le Pape, les Évêques, les Prêtres et les Missionnaires du monde entier»[164]. Pour ce faire, une offrande pour les prêtres, adressée à Dieu par le Cœur sacerdotal de Jésus, faisait partie de la prière quotidienne du matin:

> Mon Dieu, je vous offre tous les actes d'amour par lesquels le Cœur de Jésus-Prêtre vous glorifie éternellement dans le ciel. Recevez-les pour notre Saint Père le pape et l'Église, notre Archevêque et son archidiocèse, notre Pasteur et sa paroisse, nos Supérieurs et Aumôniers. Favorisez le recrutement et la sanctification de vos prêtres, la fécondité de leur apostolat. Délivrez du purgatoire les âmes sacerdotales. Permettez-nous de vous offrir nos humbles mérites en réparation des outrages que vous recevez des âmes qui vous sont chères. À ces mêmes intentions je vous offre ô mon Dieu toutes mes prières, toutes mes souffrances, toutes mes peines, tous mes travaux, suppliant votre Cœur sacerdotal de bien vouloir les agréer, purifier et sanctifier[165].

De plus, à chaque jour, les mystères joyeux du Rosaire étaient offerts aux intentions de l'Église et du pape, des autorités civiles et religieuses (Annonciation); de l'Archevêque et des besoins de son archidiocèse (Visitation); des prêtres, religieux, missionnaires, pour la propagation de la foi et l'éducation chrétienne des enfants (Nativité); des supérieurs spirituels et temporels (Présentation); des besoins spirituels et temporels de la congrégation (Recouvrement)[166]. Finalement, lors de la consécration prononcée lors de la fête patronale de l'institut, les religieuses s'adressaient ainsi à la Reine du Clergé: «Nous recommandons à votre maternelle bonté, notre Mère, la sainte Église, notre Très Saint Père le pape, notre Archevêque, nos pasteurs et tous les prêtres

---

[164] SRC, *Constitutions* 1931, art. 94, p. 45-46.

[165] *Manuel de prières*, [Lac-au-Saumon, SRC, ca 1960], , p. 1-2 (désormais cité SRC, *Manuel de prières* 1960).

[166] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 8-9.

de l'univers; nos Supérieurs, notre Institut qui est à vous et toutes celles qui le forment et le formeront dans l'avenir.»[167]

Chez les Sœurs des Saints-Apôtres, l'expression utilisée pour décrire ce souci de prier pour les membres de la hiérarchie est «la cause du sacerdoce»: «La fin de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres est de donner à l'Église des filles saintes qui se consacrent au service de Dieu, principalement pour la cause du sacerdoce, à l'exemple de la Très Sainte Vierge.»[168] Sans que des formules particulières soient suggérées aux sœurs, c'est leur vie de prière dans son ensemble qui est vouée à l'intercession en faveur du clergé:

> À cause de son désir de servir la cause du sacerdoce, la Société prescrit à tous ses membres, même aux sœurs qui se dévouent dans d'autres œuvres, de faire, en plus de la demi-heure d'oraison du matin, une demi-heure au cours de la journée, autant que possible à tour de rôle et devant le Saint-Sacrement. Elles réciteront, à la même intention, une partie de l'office divin en commun et en langue vernaculaire[169].

Un texte publié au début de la fondation, alors qu'elles portaient le nom de Filles de Marie, Reine des Apôtres, montre bien que «la cause du sacerdoce» englobe tous les degrés de la hiérarchie:

> **Respect et fidélité à l'Église:** Les *Filles de Marie, Reine des Apôtres,* font une profession spéciale d'amour filial, de respect et d'obéissance envers le Souverain Pontife, soumises d'esprit et de cœur à toutes ses décisions. Comme saint François, elles veulent «croire, prier, vivre, agir, penser, sentir avec l'Église». Elles envelopperont du même respect et du même amour tous les évêques et tous les prêtres du monde, et en particulier les évêques du diocèse où elles se dévoueront, et les prêtres au service

---

[167] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 59.

[168] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 3, p. 1.

[169] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 17, p. 4.

> desquels elles se dépensent, se rappelant toujours ces mots du curé d'Ars: «Oh! que le prêtre est quelque chose de grand! Il ne se comprendra bien que dans le Ciel!» et ces autres du bienheureux Pie X dans son Exhortation au Clergé *Hærent animo*: «Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre.»[170]

Seules ces quatre congrégations avaient inscrit dans leurs textes normatifs l'obligation de prier pour les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Mais les autres communautés, sans avoir reçu explicitement ce mandat, étaient toutes invitées à prier pour les prêtres, et toutes avaient intégré, dans leurs formulaires de prières quotidiennes ou hebdomadaires, des intentions pour les diverses catégories de membres du clergé. Dans la plupart des cas, l'énumération des degrés de la hiérarchie n'était pas aussi englobante que chez les quatre précédentes, mais faisait référence à des intentions qui tenaient particulièrement à cœur aux membres de la congrégation.

Chez les Petites Filles de Saint-Joseph, c'était pendant la prière du soir: «Protégez, s'il vous plaît, votre Église; donnez-lui de saints Pasteurs et de dignes Ministres. Versez vos bénédictions sur notre saint Père le Pape, sur Monseigneur l'Archevêque, sur le Supérieur du Séminaire, sur cette paroisse et la maison où nous sommes.»[171] Lors du premier mercredi du mois, la prière à saint Joseph, honoré comme patron de l'Église, faisait mention du pape, de l'archevêque de Montréal, des Prêtres de Saint-Sulpice, des supérieurs de séminaires, des missionnaires, des séminaristes et des clercs, et des âmes

---

[170] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 6; *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 10-11.

[171] *Recueils de prières à l'usage des Petites Filles de Saint Joseph*, Montréal, [PFSJ, s.d.], recueil I, p. 16-17 (désormais cité PFSJ, *Recueils* I à IV).

sacerdotales en purgatoire[172]. Finalement, le premier vendredi du mois, le chapelet était récité «pour la Ste Église, le S. Père, les Cardinaux, les Évêques et tout le Clergé en général, priant N.-Seig. de faire l'application des indulgences et des mérites de cette prière à ses Ministres selon ses desseins adorables»[173]. On reconnaît là quelques accents propres à cette congrégation d'inspiration sulpicienne, en particulier l'attention à l'endroit des séminaristes et de leurs formateurs, et le souci des missionnaires.

Chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, chaque jour comportait une intention particulière: ainsi, le lundi, les religieuses priaient pour les membres du clergé dans leur ensemble; le jeudi, «jour de dévouement envers la sainte Église», la prière était pour «Notre Très Saint Père le Pape, les Cardinaux, les Archevêques, les Prêtres (particulièrement ceux qui s'intéressent à notre Institut), et pour la multiplication des vocations sacerdotales»; de plus, à chaque jour, une place était réservée à la prière pour les missionnaires et leurs missions[174]. Pendant la prière du soir, trois oraisons étaient prévues: pour le pape, pour l'évêque et pour les prêtres[175]. En plus de ces prières, communautaires et obligatoires, d'autres suggestions étaient faites pour l'usage personnel et facultatif des religieuses. Le directoire (ou manuel de prières) de

---

[172] PFSJ, prière récitée pendant l'heure d'adoration du premier mercredi du mois, *Recueils* IV, p. 11-14 .

[173] PFSJ, à la fin des prières pour le premier vendredi du mois, *Recueils* IV, p. 34.

[174] *Manuel de Prières à l'usage des Petites Sœurs de la Sainte-Famille,* Sherbrooke, [PSSF], 1932, p. VII-VIII (désormais cité PSSF, *Manuel,* 1932).

[175] Pour le pape: *Directoire des Sœurs de la Sainte-Famille,* Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 56 (désormais cité PSSF, *Directoire* 1882); *Manuel,* 1932, p. 162. Pour l'évêque: PSSF, *Directoire* 1882, p. 56-57; *Manuel,* 1932, p. 162 (mentionne l'archevêque). Pour les prêtres: PSSF, *Manuel,* 1932, p. 163 (pas dans le *Directoire* de 1882).

1882 comportait une prière aux plaies de Jésus; la prière offerte par la «tête couronnée d'épines» comporte une intercession en faveur du pape, de l'évêque et de «notre T.R. Père», expression qui désigne peut-être le père Camille Lefebvre, cofondateur et protecteur de la communauté de mère Marie-Léonie pendant les premières années de son existence, ou encore le général de la Congrégation de Sainte-Croix[176]. Dans le manuel de 1932, on retrouve un acte de demande pendant l'heure d'adoration[177], et un passage de la consécration à la Sainte Vierge[178], qui tous deux font mention du pape, des évêques et des prêtres. Notons que les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, surtout après leur déménagement de Memramcook à Sherbrooke, se sont rapidement multipliées et ont ouvert beaucoup de missions, surtout dans des collèges ou des résidences où habitaient de nombreux ecclésiastiques. Cela les distingue des autres congrégations, et explique peut-être pourquoi elles prient régulièrement en faveur des prêtres «qui s'intéressent» ou «qui ont des rapports avec» leur communauté.

Les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe récitaient l'oraison suivante après la messe quotidienne: «Seigneur Jésus, couvrez de la protection de votre divin Cœur, notre Saint Père le Pape, Monseigneur l'Évêque, nos Supérieurs et

---

[176] PSSF, *Directoire* 1882, p. 22: «Par votre tête couronnée d'épines, je vous supplie d'accorder à N.S.P. le Pape, à notre Évêque et à notre T.R. Père toutes les grâces dont ils ont besoin.»

[177] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 407: «Bénissez la Sainte Église, le Souverain Pontife, les Évêques, les Prêtres chargés de nos âmes, Jésus, exaucez-nous.»

[178] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 493: «Ô Mère, toute grande et toute bonne, aimez-moi et bénissez-moi, et, comme je sais qu'en vos bras maternels il y a place pour tous vos enfants, que votre bonté s'étende à toutes nos misères, et que vos grâces égalent nos besoins, aimez et bénissez aussi notre Mère la Sainte Église, le Souverain Pontife qui la gouverne, Monseigneur notre Évêque et tous les Prêtres qui ont des rapports avec notre Communauté.»

nos bienfaiteurs.»[179] Pendant la prière du soir, les litanies de la sainte Vierge étaient offertes pour les missionnaires[180], et une prière au Sacré Cœur parlait de «l'ardent amour dont vous entourez vos prêtres et vos religieux»[181]. Ce sont les seules mentions que nous avons trouvées de la hiérarchie ecclésiastique dans les documents de la congrégation maskoutaine.

Dans le recueil de prières à l'usage des Antoniennes de Marie, une prière pour les prêtres, adressée à la Reine du Clergé, invoquait sa protection sur les prêtres, les missionnaires, les futurs prêtres, les évêques et le pape[182]. Pendant la récitation du rosaire quotidien, six des quinze dizaines étaient offertes aux intentions des membres de la hiérarchie: personnel des établissement desservis par les religieuses, le pape, les supérieurs ecclésiastiques, les prêtres du monde entier, le clergé et les communautés religieuses, les vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires, et leur conservation[183]. Deux autres prières,

---

[179] *Manuel de prières des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe,* [Saint-Hyacinthe, SMSH, ca 1949], p. 15-16 (désormais cité SMSH, *Manuel de prières* 1949); se retrouve aussi dans le *Directoire commun aux religieuses de Ste-Marthe de Saint-Hyacinthe,* [Saint-Hyacinthe, SMSH, ca 1930], p. 3 (désormais cité SMSH, *Directoire commun*).

[180] SMSH, *Manuel de prières* 1949, p. 71

[181] SMSH, *Manuel de prières* 1949, p. 76: «Ô cœur de Jésus, nous vous en supplions par l'ardent amour dont vous entourez vos prêtres et vos religieux, bénissez notre Œuvre et attirez à elle les cœurs généreux qui veulent se donner à vous, afin que vos servantes, devenant plus nombreuses, nous puissions multiplier les foyers de Béthanie, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ainsi soit-il. Cœur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.» Cette prière a été enrichie de 50 jours d'indulgence par Mgr Decelles, d'après un document des archives des SMSH.

[182] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 138-139.

[183] Intentions des mystères du Rosaire: la Visitation: «prions pour le personnel des Séminaires, des Collèges, des Écoles confiés à nos soins»; la Présentation de Jésus au Temple: «Prions pour notre S. Père le Pape, pour nos Supérieurs ecclésiastiques, religieux et civils»; le Recouvrement de Jésus au Temple: «Prions pour les prêtres du monde entier»; le Couronnement d'épines: «Prions pour le clergé, les communautés religieuses»; la Résurrection: «Prions pour les besoins de notre mère la sainte Église et demandons à Dieu, en même temps que la résurrection spirituelle de nos âmes de nombreuses vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires»; le

respectivement pour le pape et pour l'évêque, figuraient également dans leur manuel[184]. Ce qui fait l'originalité des Antoniennes de Marie, c'est moins leur souci des divers degrés de la hiérarchie que leur volonté de s'occuper du prêtre à différents moments de son existence, en commençant à l'enfance: «Elle a vécu pour un idéal: le prêtre; le prêtre du berceau à la tombe; et cet idéal a constamment orienté son œuvre et ses œuvres.»[185]

Les deux dernières congrégations étudiées ont perçu la tâche de service domestique du clergé comme une condition d'existence, et se définissaient davantage par la glorification de saint Joseph (Petites Missionnaires de Saint-Joseph) ou l'observance de la vie religieuse d'inspiration franciscaine par l'accomplissement d'œuvres de miséricorde, parmi lesquelles le service des prêtres (Petites Filles de Saint-François). Rien d'étonnant par conséquent qu'on retrouve peu d'allusions aux représentants de la hiérarchie dans leurs manuels de prières. Mais les membres du clergé sont nommés dans la consécration (personnelle et facultative) à saint Joseph, prononcée par les Petites Missionnaires:

> Protégez particulièrement, avec votre amour vraiment paternel, notre saint Père le Pape, tous les évêques et tous les prêtres qui sont en communion avec la Chaire de Saint-Pierre. Soyez le défenseur de tous ceux qui travaillent au salut des âmes dans les angoisses et les tribulations de cette vie, et faites que les peuples de

---

Couronnement de Marie: «Prions pour la conservation des vocations sacerdotales et religieuses» (AM, *Recueil de prières* 1944, p. 49-51).

184 AM, *Recueil de prières* 1944, p. 224-225.

185 Victor TREMBLAY, «Préface», dans GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 7. C'est ce qui a amené la congrégation, au cours de son histoire, à être en charge d'un orphelinat et d'une école pour jeunes garçons (celle-ci toujours en opération), tous deux qualifiés d'apostoliques pour en marquer l'objectif, et à offrir l'hébergement à des prêtres âgés.

> la terre se soumettent docilement à l'Église, qui seule peut procurer à tous le salut éternel[186].

Chez les Petites Filles de Saint-François, un extrait de l'amende honorable au Saint-Sacrement emprunte des accents doloristes, dont la formulation aurait pu être inspirée par la Révolution française ou les combats pour l'unité italienne plutôt que par la situation du diocèse de Montréal: «Pour tous les attentats commis contre votre représentant le Pontife romain, Pardon, Seigneur, pardon. Pour les persécutions excitées contre vos évêques, vos prêtres, vos religieux et vos vierges, Pardon, Seigneur, pardon.»[187] Les religieuses pouvaient aussi adresser leur prière à Marie, Reine du Clergé, en faveur des «successeurs des Apôtres, pour le Pape, les Évêques, les Prêtres»[188], ou à saint Joseph, «Ami du Sacré Cœur de Jésus», comprenant une intention spéciale pour l'Ordinaire du lieu[189].

* * *

Les constitutions et manuels de prières des congrégations au service du clergé présentent le sacerdoce de la même manière que le concile de Trente plus de trois cent ans plus tôt: elles affirment sa présence dans l'Église, mais sans s'étendre sur les détails de sa nature propre. Les écrits des fondateurs définissent

---

[186] *Recueil de prières à l'usage des Petites Missionnaires de Saint-Joseph*, Otterburne, 1946, p. 192-193 (désormais cité PMSJ, *Recueil de prières*, 1946).

[187] *Formulaire de prières à l'usage de la Congrégation des Petites Filles de Saint-François*, [Pointe-aux-Trembles, PFSF], 1950, , p. 79 (désormais cité PFSF, *Formulaire de prières* 1950).

[188] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 155. Même prière, l'invocation finale en moins, que celle qui figure au formulaire des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc mentionnée précédemment.

[189] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 37-39.

le sacerdoce de façon un peu plus précise, mais sans ajouter rien de vraiment neuf à la doctrine, somme toute assez brève, proposée à Trente.

Évidemment, la nature des sources consultées y est pour quelque chose. On ne s'attend pas à trouver d'exposé théologique complet dans les constitutions d'une congrégation religieuse, encore moins dans son manuel de prières! Mais il est possible de relever dans ces textes suffisamment d'indices pour montrer que la doctrine sur le ministère sacerdotal qu'on y retrouve est bien la même que celle définie lors du concile de Trente.

Il faut également se rappeler que les éléments principaux de cette doctrine avaient fait partie de l'instruction religieuse de base des sœurs, qui toutes avaient appris, dans leur petit catéchisme, les questions et réponses qui définissaient l'Église comme une société gouvernée par le pape et les évêques, et dont les prêtres, après avoir franchi les degrés préparatoires à leur ordination, assuraient la célébration de la messe[190].

Une nuance importante mérite toutefois d'être soulignée entre la vision de Trente et celle des congrégations au service du clergé: chez ces dernières, en effet, peut-être à cause d'une meilleure connaissance de la situation concrète des prêtres qu'elles servent, on sent une moins grande emphase sur le cultuel et une

---

[190] Voir par exemple Édouard LASFARGUES, *Explication littérale et sommaire du catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa, Rimouski et Sherbrooke*, Québec, Frères de Saint-Vincent de Paul, 1952, p. 64-69, 157-159. Publiée pour la première fois en 1896, cet ouvrage qui connut au moins 25 rééditions totalisant plus d'un million d'exemplaires, développe la matière du *Petit Catéchisme* qui a lui-même été en usage, au Québec et dans l'Amérique francophone, de 1888 à 1950: *Les catéchismes au Québec 1702-1963*, Raymond BRODEUR, dir., Sainte-Foy/Paris, Presses de l'Université Laval/Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1990, 57-60, 383-384.

perception plus juste de la variété et de l'équilibre des fonctions exercées par les membres du clergé.

La théologie du sacerdoce transmise aux congrégations au service du clergé se révèle donc directement héritée du concile de Trente. Elle se résume à quelques grandes lignes: le prêtre est l'homme du sacrifice; son ordination imprime en son âme un caractère qui le configure au Christ et le transforme en son image; il fait partie d'une hiérarchie voulue par Dieu. Cette base doctrinale ne sera sérieusement réexaminée qu'au XX^{e} siècle. Quelques années après la clôture du concile de Trente, elle formera l'assise théologique d'un vaste mouvement spirituel qui se préoccupera surtout de réformer la vie des prêtres et de leur assurer une formation convenable. Depuis plus d'un siècle, on la désigne sous le nom d'École française de spiritualité, et c'est elle qui fera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre III Le ministère et la vie des prêtres, XIX^{e} et XX^{e} siècles: l'héritage de l'École française

Le besoin de renouveau dans l'Église catholique, révélé par la réforme protestante et diagnostiqué par le concile de Trente, allait constituer un chantier de longue haleine. Dans l'esprit du concile, les évêques et leur clergé devaient en être les acteurs principaux. Mais les congrégations et ordres religieux allaient également se révéler de puissants agents de changement. L'action conjuguée des séculiers et des réguliers allait façonner un modèle d'Église qui durerait 400 ans[1].

Plusieurs courants spirituels allaient naître de cette volonté de réformer l'Église et le clergé. Parmi ceux-ci, l'un se distingue par son extension à la fois temporelle (plus de 300 ans), géographique (Europe, Amériques et Asie, un peu moins en Afrique et en Océanie) et sociologique (il allait influencer non seulement les congrégations religieuses et sociétés de prêtres nées dans son élan, mais également de nombreuses générations de prêtres séculiers via les séminaires et la littérature religieuse): il s'agit de l'École bérullienne, mieux connue sous le nom d'École française de spiritualité[2].

---

[1] Bonne synthèse dans Marc VENARD, dir., *Le temps des confessions (1530-1620)*, Paris, Desclée, 1992 (coll. Histoire du christianisme 8), p. 223-279. Étude plus approfondie de l'œuvre du clergé séculier et des religieux dans WILLAERT, Léopold, *La Restauration catholique 1563-1648*, Paris, Bloud & Gay, 1960 (Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours 18), vol. 1, p. 39-167.

[2] Ouvrage qui renouvelle toute l'approche de l'École française en tenant compte des dernières recherches historiques et théologiques: Yves KRUMENACKER, *L'école française de spiritualité: des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Cerf, 1998 (coll. Cerf-Histoire), 660 p.

Comme l'indique cette dernière appellation, c'est en France que naîtra ce courant à la fin du XVI^e siècle, sous l'impulsion du cardinal Pierre de Bérulle. Si la doctrine spirituelle du cardinal est rapidement tombée dans l'oubli, elle a été reprise par des disciples qui l'ont popularisée en lui faisant subir des inflexions, plus ou moins importantes. Plusieurs sociétés de prêtres fondées par Bérulle (Oratoriens) ou ses disciples (Lazaristes, Sulpiciens, Eudistes), allaient contribuer à la propager dans le clergé par la prise en charge de séminaires. Les prêtres formés à leur école allaient à leur tour diffuser auprès des fidèles des thèmes religieux et des pratiques de dévotion typiques de ce courant spirituel[3]. Parmi ces thèmes de prédilection de l'École française, la théologie du sacerdoce et encore plus la spiritualité presbytérale seront parmi les plus marquants.

L'un des résultats pratiques de la théologie du sacerdoce proposée par l'école bérullienne sera d'unifier les différents aspects du prêtre tridentin. Pierre Hurtubise a identifié quatre visions différentes du prêtre, juxtaposées dans les différents textes du concile de Trente: l'homme du sacré, le bon pasteur, le saint prêtre, le notable[4]. Selon les accents privilégiés par les metteurs en œuvre du concile, les résultats seront parfois très différents, mais pourront tous se

---

[3] Roland DORRIS, «L'influence de l'École française dans la formation des prêtres au Canada», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 14 (1988), p. 216-220; le *Bulletin de Saint-Sulpice* contient de nombreux articles sur l'influence de la spiritualité bérullienne, notamment comme un des résultats du travail des membres de la Compagnie de Saint-Sulpice comme formateurs du clergé.

[4] Pierre HURTUBISE, «Le prêtre tridentin: idéal et réalité», dans *Homo religiosus: autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 212; cf. p. 210-212; KRUMENACKER, «Du prêtre tridentin au "bon prêtre"», dans Danielle PISTER, éd., *L'image du prêtre dans la littérature classique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, actes du colloque organisé par le Centre «Michel Baude — Littérature et spiritualité» de l'Université de Metz, 20-21 novembre 1998, Bern, Peter Lang, 2001(coll. Recherches en littérature et spiritualité 1), p. 123.

réclamer de la fidélité à Trente. Bérulle et ses disciples sauront harmoniser ces diverses tendances:

> Il s'agit, chez Bérulle, plus d'une intuition que d'un discours théologique savamment construit. Il est difficile de trouver chez lui des vues très originales sur le sacerdoce. Mais, dans tous ses écrits, dans toutes ses réalisations, il cherche à rendre compte de cette intuition fondamentale: tout chrétien, et le prêtre à plus forte raison, doit être uni au Christ. Ainsi peuvent se rejoindre exaltation du rôle du prêtre et zèle sacerdotal: à la source se trouve toujours Jésus-Christ. La spiritualité bérullienne réussit à unifier les différents aspects du prêtre tridentin[5].

Depuis le milieu du siècle dernier en particulier, de nombreuses études ont été menées en vue de retrouver les sources de la pensée de Bérulle et de ses disciples, et de recouvrer leur pensée originale en recourant à leurs propres textes, souvent demeurés à l'état de manuscrits. On a ainsi retrouvé le souffle mystique et apostolique qui animait Bérulle, Condren, Olier et les autres, ainsi que leur volonté de proposer un idéal de vie chrétienne à tous les baptisés. Cependant, dans le cadre de cette étude, ce sont surtout les aspects tels que transmis et compris au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle qui nous intéresseront. Nous en retrouverons des traces chez les congrégations au service du clergé, surtout dans quatre domaines: attention portée au sacerdoce de Jésus Christ, source du sacerdoce ministériel et du sacerdoce baptismal; formation reçus par les fondateurs de congrégations; intérêt à l'œuvre des séminaires, par le travail et la prière; utilisation d'une prière du patrimoine sulpicien.

---

[5] KRUMENACKER, «Du prêtre tridentin», p. 125.

A) Le sacerdoce de Jésus Christ

La lettre aux Hébreux déclare que Jésus Christ est le grand prêtre de la Nouvelle Alliance. Plusieurs siècles plus tard, ces données scripturaires seront présentées de façon systématique par saint Thomas d'Aquin, dans la *Somme théologique*. La doctrine sur le sacerdoce et la médiation du Christ telle qu'exposée par l'Aquinate deviendra partie de l'enseignement classique de l'Église catholique à ce sujet[6].

Le concile de Trente va reprendre les éléments de cette doctrine, mais de façon disjointe. Dans le premier chapitre doctrinal du décret sur le saint sacrifice de la messe, Jésus est appelé «prêtre selon l'ordre de Melchisédech», prêtre qui institue, d'une part, l'eucharistie, «parce que son sacerdoce ne devait pas s'éteindre par la mort», et, de l'autre, le sacerdoce en distribuant le pain et le vin aux apôtres, «qu'il établissait alors comme prêtres du Nouveau Testament». Dans le deuxième chapitre, on rappelle que «c'est, en effet, une seule et même hostie, et le même Jésus l'offre maintenant par le ministère des prêtres, qui s'offrit alors lui-même sur la croix, la seule différence étant dans la manière de l'offrir»; le deuxième canon mentionne le Christ instituant prêtres les apôtres, sans faire à nouveau référence au sacerdoce du Christ[7].

Le concile de Trente ne fait pas mention ailleurs du caractère sacerdotal du ministère du Christ. On n'en trouve aucune trace dans le décret sur le sacrement

---

[6] Bruno HAMEL, *Le sacerdoce de Jésus chez le Père Prévost: son fondement scripturaire dans l'épître aux Hébreux*, Rome, 23 juin 1958, f. 33-34, 60-61, 68-73, 133 et note 3.

[7] MICHEL, *Les décrets*, p. 441-445, 453; analyse des chapitres I et II dans DUVAL, *Des sacrements*, p. 102-149, qui montre comment les pères conciliaires se sont inspirés de la lettre aux Hébreux pour développer la doctrine promulguée à Trente.

de l'ordre, probablement en réaction aux réformateurs protestants, qui utilisaient l'épître aux Hébreux et la deuxième lettre de Pierre pour justifier leur doctrine d'un sacerdoce universel chez tous les baptisés, sans que les ministres en soient pourvus à un titre spécial[8]. Ce mutisme des pères conciliaires, compréhensible dans un contexte d'opposition doctrinale, allait se faire au détriment d'un enseignement synthétique sur le sacerdoce dans l'Église catholique. Il reviendra aux auteurs de l'École bérullienne et à leurs disciples de remédier au silence conciliaire, en remettant en lumière la doctrine du sacerdoce du Christ et en la liant à l'exercice du ministère sacerdotal ordonné.

a) Chez les auteurs de l'École française

Tous les auteurs majeurs de l'École bérullienne ont écrit sur le sacerdoce de Jésus Christ[9]. «Le sacerdoce, nous le verrons, est la propriété la plus essentielle du Verbe Incarné, celle qui dérive directement de l'Incarnation elle-même. On comprend les préférences pour elle de l'École Française, tout à l'étude et au culte du Verbe Incarné.»[10] Cette préférence n'est pas d'abord spéculative, mais pratique: par l'étude du sacerdoce de Jésus, les maîtres de l'École bérullienne, réformateurs du clergé, voulaient inculquer aux prêtres et aux séminaristes une

---

[8] Il est vrai que la partie de la *Somme théologique* qui traite du sacrement de l'ordre (supplément à la troisième partie, questions 34 à 40) ne fait pas référence au sacerdoce du Christ non plus. Mais le supplément a été rédigé par des disciples de saint Thomas après sa mort, et ne présente peut-être pas toute la pensée du Théologien.

[9] L'étude ancienne de P. POURRAT, *Le sacerdoce: doctrine de l'École française*, Paris, Bloud & Gay, 1931, p. 23-76, demeure un moyen commode d'accès à plusieurs textes. À compléter avec Michel DUPUY, *Bérulle et le sacerdoce; étude historique et doctrinale*, Paris, P. Lethielleux, 1969 (coll. Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétienne), *passim*.

[10] POURRAT, *Le sacerdoce*, p. 21.

haute idée de leur vocation afin que le caractère sacerdotal se reflète également dans la conduite et les mœurs cléricales.

La spiritualité du cardinal de Bérulle a évolué, passant d'un théocentrisme (mystique essentialiste) à un christocentrisme de plus en plus affirmé, centré sur l'Incarnation du Verbe et les effets en découlant[11]. Chez le cardinal, Jésus est davantage adorateur que rédempteur, et l'Incarnation est à la source d'un nouvel exemplarisme, qui abolit les médiations hiérarchiques dyonisiennes et met les baptisés en relation directe avec Jésus Christ, soleil de justice[12]. Le christocentrisme de Bérulle, marqué des influences jésuites, des carmélitaines, ainsi que par la lecture de commentaires patristiques de saint Jean et saint Paul[13], est à la source de sa pensée sur le sacerdoce. Il va plus loin que Bellarmin et les autres auteurs qui traitent du sujet à la même époque, en proposant Jésus Christ comme l'archétype du prêtre[14]. Lorsque la société de prêtres qu'il a fondée, sur le modèle de celle établie par Philippe de Néri à Rome, obtiendra l'approbation pontificale, la bulle souligne «par quels liens particuliers [les Oratoriens] doivent

---

[11] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 165-170; cf. Jean SIMARD, *Une iconographie du clergé français au XVII^e siècle: les dévotions de l'École française et les sources de l'imagerie religieuse en France et au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 (coll. Travaux du Laboratoire d'histoire religieuse de l'Université Laval 2), p. 2-4, 11-12.

[12] Chez Bérulle, l'accent est donc plus scotiste qu'augustinien ou thomiste; KRUMENACKER, *L'école française*, p. 168-174.

[13] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 130-134.

[14] Par exemple, la vision du sacerdoce, chez François de Sales, est fondée sur une méditation des mystères de la Visitation et de l'Incarnation, avec des accents différents de ceux de Bérulle et de ses disciples: Jacques HENNEQUIN, «Aspects du sacerdoce selon François de Sales», dans PISTER, *L'image du prêtre*, p. 51-52.

être unis à Jésus-Christ, Prêtre Éternel selon le sacerdoce de Melchisédech, et source du sacerdoce dans l'Église»[15].

Ses disciples, encore plus directement que lui engagés dans l'œuvre de réforme du clergé par la création des séminaires, partageront la même insistance[16]. Son successeur à l'Oratoire, Charles de Condren, réfléchira davantage au sacrifice du Christ qu'à son sacerdoce. Quand il parle du sacerdoce, c'est évidemment en un sens sacrificiel: il emploie fréquemment le terme aujourd'hui désuet de «sacrificature» comme synonyme de prêtrise[17]. Jean-Jacques Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, se révèle disciple de Condren encore plus que de Bérulle dans sa doctrine du sacerdoce, où l'accent est davantage placé sur l'aspect victimal que proprement sacerdotal du ministère du Christ:

> Dans ce sacrifice du Christ qu'il renouvelle, le prêtre s'identifie à la fois à la victime immolée et au Père qui en est «comme le Grand Prêtre», «car nous sommes coopérateurs avec le Père éternel de la génération divine et glorieuse de Jésus-Christ ressuscité». *Christus sacerdos — Sacerdos alter Christus.* Nous retrouvons constamment ces deux aspects complémentaires: une conception vigoureusement christocentrique du sacerdoce, mais dans une perspective sacrificielle et liturgique (l'image du Christ évangélique prêchant, son «message», n'occupant qu'une place seconde); — le prêtre médiateur, reflet, image-relais entre le Christ et la masse des fidèles[18].

---

[15] SIMARD, *Une iconographie*, p. 5, citant Marcel RIGAL, *Le Cardinal de Bérulle*, Paris, Imprimerie du Château d'eau, 1960, p. 23. Cf. KRUMENACKER, *L'école française*, p. 200-201.

[16] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 401-404.

[17] Jean GALY, *Le sacrifice dans l'École française*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1951, p. 199-200, 216-218; cf. Raymond DEVILLE, *L'École française de spiritualité*, Paris, Desclée, 1987 (coll. Bibliothèque d'histoire du christianisme, 11), p. 49-62.

[18] Émile GOICHOT, «La formation sacerdotale dans l'Église post-tridentine: autour du modèle sulpicien», dans *Églises, sociétés et ministères: essai d'herméneutique historique des origines à nos jours*, Paris, Centre Sèvres, 1986 (coll. Travaux et conférences du Centre Sèvres, 7), p. 110.

Ce lien étroit entre le sacerdoce du Christ et celui des prêtres fonde également l'idéal élevé de sainteté presbytérale proposé par Bérulle et Condren à l'Oratoire, par Olier à Saint-Sulpice, ainsi que par les Eudistes et les Lazaristes en leurs séminaires.

On retrouve ces développements sur le sacerdoce du Christ, avec l'accent fortement victimal propre à Condren et à Olier, dans les chapitres IV et V du troisième livre du *Traité des Saints Ordres*[19]. La doctrine condrénienne sur le sacerdoce et le sacrifice de Jésus (qu'on pourrait également appeler olérienne, car sa diffusion dépend davantage de Saint-Sulpice que de l'Oratoire) sera transmise jusqu'au siècle dernier par plusieurs théologiens et auteurs spirituels[20]. Plusieurs ouvrages de ces auteurs influenceront directement les fondateurs de congrégations religieuses au service du clergé, qui les liront et les méditeront, ainsi que les religieuses elles-mêmes, qui les utiliseront pendant la période du noviciat[21].

b) Chez le père Prévost et dans la congrégation des Oblates de Béthanie

Il convient de réserver une place spéciale au père Eugène Prévost, fondateur des Oblates de Béthanie et de la Fraternité Sacerdotale, «apôtre» de Jésus, Prêtre et Victime. Chez lui, et dans les familles religieuses qu'il a fondées, l'attention

---

[19] CHAILLOT,COCHOIS, NOYE, *Traité*, p. 206-221.

[20] DEVILLE, *L'école française*, p. 59; Adolphe TANQUEREY, *Les dogmes générateurs de la piété*, 2e éd., Paris/Tournai, Société de S. Jean l'Évangéliste/Desclée, 1926, p. 154, 194.

[21] Nous verrons quelques exemples ce cette influence plus loin dans ce chapitre, ainsi que dans le chapitre VI.

portée au sacerdoce de Jésus va se traduire par un véritable culte, qui jouera le rôle d'élément unificateur de leur vie spirituelle.

Alors qu'il est encore religieux du Saint-Sacrement, Eugène connaît et prêche sur le sacerdoce du Christ. Mais sa présentation ressemble à celle du concile de Trente, et n'est pas synthétique. C'est ainsi que, dans les sujets d'adoration préparés pendant son noviciat à Bruxelles et ses études à Rome (1881-1887), il traite de Jésus Prêtre dans une série sur le sacerdoce en général (ministère presbytéral), mais n'en fait pas mention dans ceux préparés pour le Jeudi Saint, jour traditionnellement reconnu comme celui de l'institution de l'eucharistie et du sacerdoce[22].

D'après son *Journal personnel* et les notes qu'il a prises à l'époque, c'est pendant une retraite de dix jours faite à Sarcelles, au noviciat de la congrégation du Saint-Sacrement (1899), qu'Eugène Prévost est frappé par le lien étroit entre l'eucharistie et le sacerdoce. Depuis quelques années, il cherchait à développer dans sa congrégation des œuvres sacerdotales. Ses supérieurs l'en avaient empêché. À Sarcelles, les «illuminations» reçues par le père Prévost lui feront faire le sacrifice de sa vocation chez les pères du Saint-Sacrement, et le décideront à fonder deux congrégations. Voici un extrait de son manuscrit intitulé «Notes de Sarcelles»:

> Il y a deux grands Sacrements qui s'appellent mutuellement, inséparables l'un de l'autre: l'Eucharistie et le Sacerdoce. L'Eucharistie est tout dans l'Église, car elle est Jésus. Or, c'est le

---

[22] Eugène PRÉVOST, *Sujets d'adoration préparés par notre vénéré Père Fondateur*, [Paris, COB, s.d.], t. I, p. 3-11 sur l'institution de l'eucharistie; t. III, p. 3-56, sur le prêtre; cf. HAMELIN, *Le père Eugène Prévost*, p. 590. Dans les sujets d'adoration sur le sacerdoce, il fait souvent référence à M. Olier, probablement au *Traité des Saints Ordres*.

> Sacerdoce qui nous donne l'Eucharistie, nous la conserve et nous en nourrit: et cela par la puissance même du Sacerdoce de Jésus déposé en toute âme sacerdotale. C'est Jésus se produisant lui-même par le ministère du Prêtre. Après l'Eucharistie, rien ici-bas n'est donc grand et digne de respect et d'amour comme le Prêtre. Honorer le Prêtre, c'est honorer Jésus, c'est honorer le Saint Sacrement pour lequel le Prêtre existe. Dès lors, après les Œuvres qui ont pour objet la personne sacrée de Jésus au Très Saint Sacrement, rien n'est beau, rien n'est enviable, rien n'est digne comme le dévouement et le zèle au service du Sacerdoce[23].

Dans ce manuscrit, l'attention du père Prévost semble se porter davantage sur le sacerdoce des prêtres que sur celui de Jésus Christ. Mais déjà, dans une lettre à sa sœur Ninette le 1er janvier de cette année 1899, il écrivait: «Jésus! c'est le Prêtre éternel, la Victime immaculée, dont les immolations incessantes au Très Saint Sacrement appellent d'autres immolations dans l'âme de ses victimes.»[24] Il continuera d'approfondir ce lien entre présence sacramentelle de Jésus dans l'eucharistie et dans son sacerdoce, et assez rapidement, c'est Jésus Prêtre qui deviendra le point d'ancrage de sa spiritualité, sans jamais qu'il oublie de mentionner qu'il est «présent au Très Saint Sacrement». C'est pourquoi, dans les constitutions qu'il rédige pour les Oblates de Béthanie, les deux idées se complètent et indiquent la place importante que Jésus Prêtre va occuper dans la vie de ses filles et fils spirituels:

> La fin de cet Institut est d'honorer et de glorifier Jésus dans la personne de ses Prêtres, en formant des adoratrices «en esprit et en vérité» qui, se constituant victimes pour le Clergé, s'offrent sans cesse au Prêtre Éternel dans le Très Saint Sacrement pour la sanctification et le salut de tous les Prêtres du monde, et se

---

[23] CHRÉTIEN, *Eugène Prévost*, p. 81-84, d'après l'original conservé aux archives de la Fraternité Sacerdotale, à Montréal,

[24] Lettres du Père 218, 3:949 (archives des Oblates de Béthanie).

> dévouent par l'apostolat et le travail manuel aux œuvres de la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*[25].

Dans le *Directoire spirituel* qu'il rédige à l'intention de membres de ses deux congrégations, le fondateur développe davantage cette primauté de Jésus Prêtre et Victime dans leur spiritualité et leur vie quotidienne dès les toutes premières pages:

> Le Religieux de la Fraternité Sacerdotale a été choisi de Jésus pour une fin très élevée et caractéristique. [...] Sa raison d'être est renfermée tout entière en Jésus et dans ses Prêtres. Il est exclusivement consacré à la Personne adorable de Jésus dans l'Eucharistie, en tant qu'Il est le Souverain Prêtre, et au même titre à tous les Prêtres qui participent à son Sacerdoce et en sont les prolongement dans le monde. La pensée première, c'est Jésus, Jésus à aimer, Jésus à honorer, Jésus à glorifier, mais dans ses Prêtres. [...] Jésus et le Prêtre apparaissent pour ainsi dire en même temps en considérant la fin de la Fraternité Sacerdotale. Jésus se révèle comme Prêtre dans toute l'étendue de son Sacerdoce: son Sacerdoce en lui-même qui tient essentiellement à sa Personne divine, puis son Sacerdoce dans la communication qu'Il en fait aux âmes sacerdotales, le Prêtre ne se comprenant qu'en Jésus-Prêtre, son divin principe par lequel et pour lequel seul il existe. De ce qu'il y a un double objet qui constitue la fin de la Société, on pourrait être porté à considérer une double fin, lorsqu'en réalité il n'y en a qu'une, par le fait qu'il n'y a pas deux sacerdoces et que c'est toujours le même Sacerdoce à honorer et à glorifier, qu'on le considère en Jésus ou dans le Prêtre[26].

Un peu plus loin, le père Prévost montre comment le culte rendu à Jésus dans son sacerdoce doit représenter pour ses enfants spirituels plus qu'une simple dévotion: il doit être le centre de toute leur vie.

> Ce n'est pas là affaire de simple dévotion; c'est un culte qui plonge ses racines dans les profondeurs mêmes du caractère de l'Homme-

---

[25] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. II, art. 1, p. 4; *Constitutions* 1944, art. 4, p. 7.

[26] PRÉVOST, *Directoire*, ch. I «La fin du Religieux de la Fraternité Sacerdotale», p. 5-6; le texte s'applique également à la religieuse Oblate de Béthanie.

> Dieu et de la mission qu'Il est venu accomplir sur cette terre. Jésus est essentiellement Prêtre, et sa mission n'est qu'une mission sacerdotale. Pour Le bien connaître, il faut donc Le connaître comme Prêtre; pour l'honorer comme Il le mérite, il est donc nécessaire de Lui rendre des hommages en tant que Prêtre; pour L'aimer comme Il veut être aimé, il est donc indispensable de donner à notre amour le caractère de l'amour qu'Il se porte à Lui-même, amour sacerdotal dans son principe et dans son objet. Il ne faut pas oublier que Jésus a été consacré Prêtre en s'incarnant, que son Sacerdoce et son Incarnation sont une seule et même chose; et que, dès lors, tous les honneurs qu'on Lui rend, tout l'amour qu'on Lui porte, étant adressés à sa Personne adorable, le sont par là même à son Sacerdoce. [...] De même que d'autres Congrégations dans l'Église ont pour but d'honorer spécialement la Passion de Jésus, son Sacré-Cœur, sa Royauté, et ses divers Mystères; ainsi la Fraternité Sacerdotale est vouée tout entière au Sacerdoce de Jésus dont elle fait son culte caractéristique, l'objet de ses études, de ses travaux et de son zèle sous toutes les formes, en même temps que le fond et la vitalité de sa spiritualité[27].

Plusieurs écrivains spirituels de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle ont écrit sur le sacerdoce du Christ. Le père Prévost se distingue de ces auteurs de trois manières: il fait du sacerdoce de Jésus le centre de sa spiritualité; il fonde des congrégations religieuses pour prolonger ses efforts afin de faire connaître Jésus Prêtre et Victime; il emploie divers moyens (prières, célébration liturgique, image) pour promouvoir le culte du sacerdoce du Christ. Reprenons ces divers éléments. Tout d'abord, le sacerdoce de Jésus Christ devient pour le fondateur l'élément unificateur de sa pensée et de sa spiritualité. Un exemple concret se retrouve dans la consécration prononcée par le père Prévost, le 4 mars 1901: «Je lus le premier, à genoux, ma consécration dans laquelle je me redonnais à Jésus Souverain Prêtre, par les mains de Marie, Reine du Clergé et de Saint Joseph,

---

[27] PRÉVOST, *Directoire*, ch. VI «Le culte rendu à Jésus Prêtre dans la Fraternité Sacerdotale», p. 30-32

Père nourricier du Prêtre Éternel [...].»[28] La dévotion à la Sainte Famille, si répandue aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, est par lui réorientée de façon à mettre l'accent sur ce qui le fait vivre: la Sacerdoce de Jésus. Dans la même foulée, la vie de prière des Oblates de Béthanie se déroulera tout entière sous l'égide de Jésus, Prêtre et Victime, et de Marie, invoquée sous son titre de Reine du Clergé et considérée comme mère du Souverain Prêtre.

> À l'heure sonnante, toutes réciteront, à genoux et tournées vers le Très Saint Sacrement, les invocations suivantes: «Amor, laus ac perennis gloria Jesu Sacerdoti et Victimæ. — In sanctissimo altaris Sacramento!» «Benedicta sit Virgo Deipara Immaculata. — Regina Cleri et nostra dulcissima.»[29]

Ces invocations étaient également reprises avant et après les exercices religieux, ainsi qu'après les repas:

> Après le dîner et le souper, la Communauté ira visiter le Très Saint Sacrement et récitera la louange habituelle à Jésus Prêtre et Victime, et à Marie Reine du Clergé, suivie de l'*O Salutaris Hostia* et des invocations aux saints patrons de l'Institut[30].

Une version courte était utilisée à d'autres occasions, pendant la journée:

---

[28] LAPOINTE, *Le Père Eugène Prévost*, p. 144.

[29] COB, *Constitutions* 1901, 1^re^ partie, ch. XIX, art. 4, p. 44 (qui porte «Dipara Immaculate», forme fautive corrigée dans l'édition suivante); *Constitutions* 1944, art. 160, p. 53-54; *Manuel de prières* 1945, p. 75, 78; cf. Marielle CHRÉTIEN, *Spiritualité du P. Marie-Eugène Prévost, C.F.S.*, Québec, COB, 1995, p. 75, 320. Le manuel de prières fournit la traduction française en usage dans la congrégation: «Amour, louange et gloire éternelle à Jésus Prêtre et Victime. — Au Très Saint Sacrement de l'autel. Bénie soit l'Immaculée Vierge Mère de Dieu — Reine du Clergé et notre très douce Mère.»

[30] COB, *Constitutions* 1901, 1^re^ partie, ch. XVI, art. 11, p. 38-39; *Constitutions* 1944, art. 134, p. 46.

> En récréation ou lorsqu'elles auront à se parler, elles se salueront en arrivant et en partant par ces mots: «Laudetur Jesus Sacerdos!» et les autres répondront: «Et Regina Cleri!»[31]

Afin de répandre la pratique de ces deux invocations non seulement dans ses familles religieuses, mais également chez les laïcs, les religieux et les prêtres (tous compris dans le terme «des âmes» auxquelles le fondateur destine ses écrits), le père Prévost publia, vers 1915 et 1917, deux pochettes de douze feuillets chacune, consacrées à l'explication spirituelle et doctrinale de chacune des deux «louanges d'amour». Ces feuillets alimentaient également la réflexion et la méditation des religieuses[32].

Le manuel de prières des Oblates comprenait plusieurs prières adressées à Jésus, Prêtre et Victime[33]. La section des prières usuelles de la congrégation en comprend six; les trois premières et la dernière ont certainement été composées par le fondateur lui-même: la prière à Jésus, Prêtre et Victime; l'offrande de soi-même en victime à Jésus Souverain Prêtre; la prière à Jésus Bon-Pasteur; la prière à Jésus Souverain Prêtre dans l'Eucharistie pour obtenir des vocations. La première représente comme un condensé de l'enseignement du père Prévost sur le sacerdoce du Christ: à chacun des trois premiers paragraphes correspond une des phases de son mystère, l'Incarnation, la Rédemption (passion et mort)

---

[31] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XIX, art. 5, p. 44; *Constitutions* 1944, art. 161, p. 54.

[32] Eugène PRÉVOST, *Louange d'amour à Jésus Prêtre et Victime au Très Saint Sacrement*, Paris, Maison du Bon-Pasteur, [ca 1915], 12 feuillets de 4 p. en une pochette; *Louange mariale à l'Immaculée Vierge Mère de Dieu et Reine du Clergé*, Paris, Maison du Bon-Pasteur, [ca 1917], 12 feuillets de 4 p. en une pochette.

[33] Sans compter les prières adressées à Marie et à saint Joseph qui mentionnant Jésus Prêtre et Victime: prière à Marie, Reine du Clergé, p. 38-39; consécration à l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu et Reine du Clergé, le 8 décembre, p. 62-64; consécration à saint Joseph, le 19 mars, p. 65-66.

et la Glorification (résurrection et vie éternelle); le quatrième paragraphe, aux accents eucharistiques très marqués, récapitule les trois autres en montrant comment l'amour est à la source de tout.

> Ô Jésus, Prêtre Éternel, que le Père a envoyé au monde pour l'instruire, le sanctifier et le sauver, soyez la lumière de mon esprit, la pureté de mon cœur et la perfection de mon âme. Accordez-moi de marcher toujours dans la vérité de vos saints enseignements, dans l'imitation de vos sublimes vertus, dans la soumission amoureuse à vos divines volontés.
> Ô Jésus, Prêtre et Victime, dont le Sacrifice sanglant sur le Croix du Calvaire se perpétue universellement sur l'autel eucharistique, soyez l'objet de mes amoureuses contemplations, de mes constantes actions de grâces, de ma confiance inébranlable en votre infinie miséricorde. Je veux passer ma vie à Vous honorer comme Prêtre et comme Victime au Sacrement de votre amour, à Vous y adorer, Vous aimer, Vous imiter et Vous servir.
> Ô Jésus, Prêtre glorieux de l'Agneau toujours immolé au séjour de la gloire, je m'unis aux adorations et aux louanges éternelles des anges et des bienheureux dans la Patrie, pour chanter dans l'exil votre amour et vos gloires, en attendant que par votre grâce, j'aille me confondre là-haut avec les élus pour Vous bénir et Vous aimer sans fin.
> Ô Jésus, mon Prêtre adoré, que l'amour du Père nous a donné, que votre amour pour nous a fait Victime de votre sublime Sacrifice, qui demeurez perpétuellement à nos côtés au Très Saint Sacrement pour nous combler des grâces de votre divin Sacerdoce, et qui éternellement serez dans la gloire la félicité de tous ceux que Vous aurez sauvés, je Vous bénis, je Vous adore, je Vous aime, et veux Vous aimer dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il[34].

La deuxième prière était récitée chaque jour par la «Petite Mère»[35], comme l'indique en note le manuel, et met l'accent moins sur le sacerdoce de Jésus

---

[34] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 16-17; cf. CHRÉTIEN, *Spiritualité*, p. 149-150: «Elle contient les principaux éléments de la spiritualité du Père Prévost.» (p. 149).

[35] Née à Lesneven, en Bretagne, infirmière diplômée de la Croix-Rouge, Marie Ribault (1878-1921) entre à 22 ans chez les Oratoriennes, à Brest. Elle fait profession en 1902, sous le nom de Marie de Sainte-Anne. Le 6 août 1911, elle arrive à Paris chez les Oblates de Béthanie, où elle sera connue comme la «Petite Mère». Pour le père Prévost, elle est l'instrument de la renaissance de Béthanie ainsi qu'une âme sœur, qui partage sa spiritualité et son esprit. Elle demeure supérieure des Oblates jusqu'à sa mort prématurée, à 43 ans.

comme tel que sur la volonté de l'orant de s'y unir en s'offrant soi-même comme victime avec la Divine Victime[36]. Quant à la prière à Jésus Bon-Pasteur, elle ne fait pas directement référence au sacerdoce de Jésus ni à celui des prêtres, mais présente en Jésus l'une des fonctions majeures des ministres ordonnés, celle de guider dans la miséricorde et l'amour[37].

La prière suivante du manuel établit un lien plus direct entre le thème du Bon Pasteur et le clergé. Intitulée «Prière à Jésus-Prêtre pour la sanctification du clergé», elle s'adresse à Jésus en l'appelant «pasteur éternel des âmes»[38]. Le père Prévost, outre son culte à Jésus Prêtre et Victime, est également renommé pour sa dévotion à la Sainte Face et au Saint Nom de Jésus[39]. Sa dévotion au Bon Pasteur a moins été mise en valeur, mais nous semble très révélatrice. Outre les prières du manuel, elle s'est exprimée notamment dans le nom donné par le père Prévost aux activités d'édition et de librairie confiées par lui aux Oblates, soit «Maison du Bon-Pasteur»; par la diffusion d'images représentant Jésus, le Bon Pasteur; par la publication d'une revue intitulée «La Voix du Bon-Pasteur». Ce choix n'est pas anodin. Il est bien sûr à mettre en lien avec l'une des tâches des deux congrégations, qui est de travailler à la réhabilitation des prêtres «tombés», pour employer la terminologie de l'époque. Mais cette insistance révèle également que sa vision du ministère ordonné n'est pas uniquement

---

[36] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 18-19; cette offrande sera étudiée davantage au chapitre sur la spiritualité victimale.

[37] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 19-20.

[38] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 21-23; cf. BERINGER, François, *Les indulgences: leur nature et leur usage*, 4e édition française, traduction de la 15e édition allemande, Paris, Lethielleux, 1925, t. I, p. 172, n° 349; p. 292-293, n° 551. Le texte en sera reproduit plus loin.

[39] GARCEAU, *Documentation*, t. II, art. 340-345, p. 14-16.

sacrificielle et sacerdotale, comme pourrait le laisser croire la lecture de ses œuvres qui traitent du sacerdoce[40]. Nous retrouvons chez le père Prévost la même dichotomie déjà relevée dans les textes du concile de Trente: insistance doctrinale sur l'aspect sacrificiel, vision pastorale plus englobante.

Dans le manuel des Oblates, la prière pour les prêtres qui suit celle-ci s'adresse à Jésus comme «Souverain Prêtre, divin Sacrificateur»[41]. Enrichie d'indulgences par le pape saint Pie X, comme la précédente, cette prière est l'œuvre de mère Louise-Marguerite Claret de La Touche (1868-1915), religieuse à l'origine d'un mouvement de prière pour les prêtres[42]. La dernière prière à Jésus Prêtre de cette section du manuel est une longue prière à Jésus Souverain Prêtre dans l'Eucharistie pour obtenir des vocations. Également composée par le fondateur,

---

[40] Notamment ses ouvrages sur *La vocation sacerdotale* et *Le Saint Sacrifice de la Messe pour le Prêtre*, cités précédemment, ainsi que la série de volumes sur *Jésus mieux connu et plus aimé dans son Sacerdoce* et les retraites sur Jésus Prêtre et Victime, que nous étudierons un peu plus loin.

[41] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 24-25: «Ô Jésus, Souverain Prêtre, divin Sacrificateur, Vous qui dans un incomparable élan d'amour pour les hommes, nos frères, avez laissé jaillir de votre Sacré-Cœur le Sacerdoce chrétien, daignez continuer à verser dans vos Prêtres les flots vivifiants de l'amour infini. Vivez en eux, transformez-les en Vous; rendez-les, par votre grâce, les instruments de vos miséricordes; agissez en eux et par eux, et faites que, après s'être tout revêtus de Vous par la fidèle imitation de vos adorables vertus, ils opèrent en votre Nom et par la force de votre Esprit, les œuvres que Vous avez accomplies Vous-même pour le salut du monde. Divin Rédempteur des âmes, voyez combien grande est la multitude de ceux qui dorment encore dans les ténèbres de l'erreur; comptez le nombre de ces brebis infidèles qui côtoient les précipices; considérez la foule des pauvres, des affamés, des ignorants et des faibles qui gémissent dans l'abandon. Revenez vers nous par vos Prêtres; revivez véritablement en eux; agissez par eux et passez de nouveau à travers le monde, enseignant, pardonnant, consolant, sacrifiant, renouant les liens sacrés de l'amour, entre le cœur de Dieu et le cœur de l'homme. Ainsi soit-il.»; cf. BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 291, n° 549.

[42] Texte dans *L'Alliance Sacerdotale Universelle des Amis du Sacré-Cœur*, Alexandrie, Centre pour le Moyen-Orient, [1949], p. 148; circonstances de sa composition et de sa diffusion dans le monde entier dans *Messagère de l'amour infini: Mère Louise Marguerite Claret de La Touche*, Paris, Desclée de Brouwer, [1936], p. 163-164. Mère Claret de La Touche a quitté l'ordre de la Visitation pour fonder une congrégation appelée à prier pour les prêtres, appelée Béthanie du Sacré-Cœur, et une association pour les prêtres, l'Alliance Sacerdotale Universelle des Amis du Sacré-Cœur: *L'Alliance Sacerdotale*, p. 97-144; *Messagère*, p. 296-362.

elle s'adresse à Jésus comme «divin Pasteur des âmes» et comme «Prêtre et Victime au Très Saint Sacrement»[43].

Dans la section des consécrations, dont tous les textes sont l'œuvre du père Prévost, on en retrouve trois à Jésus Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement: une consécration quotidienne; une consécration de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie ainsi que de tous les prêtres du monde; et une amende honorable également faite au nom de tous les prêtres du monde[44].

La consécration quotidienne à Jésus, Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement, illustre bien le rôle unificateur chez le fondateur, déjà souligné par rapport à la Sainte Famille, de la dévotion à Jésus Prêtre:

> Jésus, mon Bien-Aimé, Vous que l'amour retient captif au Saint Sacrement et qui perpétuez, par votre état d'immolation dans tous les tabernacles du monde, le Sacrifice suprême que Vous offrîtes sur le Calvaire, je Vous adore comme le Prêtre Éternel d'où découlent sans cesse les divines efficacités du Sacerdoce catholique. Pour Vous imiter dans l'amour que Vous portez à vos Prêtres et pour répondre au mystérieux et si doux appel de votre grâce, je viens me consacrer à votre service et Vous offrir tout l'amour de mon cœur et tous les mérites de ma vie pour la sanctification des Prêtres, vos ministres et vos amis. Dans l'allégresse de mon âme que Vous avez tant aimée, je Vous bénis de m'avoir appelé à la vocation sublime des *vierges sacerdotales*; je m'offre entièrement à Vous pour la réalisation de vos desseins d'amour et je Vous promets une fidélité généreuse et inviolable. Ô Marie, Mère de Jésus le Souverain Prêtre et Reine du Clergé, confirmez en moi l'œuvre d'amour de votre divin Fils et gardez-moi délicatement fidèle à mes saints engagements. Saint Joseph, gardien et protecteur du Prêtre Éternel, veillez sur les intérêts de Jésus en mon âme. Ainsi soit-il[45].

---

[43] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 31-35.

[44] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 57-58; 67-69; 70-71.

[45] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 57-58. Ce texte est probablement une adaptation de la consécration faite à Rome par le fondateur, mentionnée plus haut.

Les expressions qui soulignent l'abaissement de Jésus dans l'eucharistie (amour captif, immolation dans les tabernacles) sont typiques de la spiritualité eucharistique du XIX^e siècle. Héritées du courant néantiste des disciples de Condren, elles sont courantes dans la congrégation du Saint-Sacrement, où Eugène Prévost a passé ses premières années de vie religieuse[46]. Même si elles apparaissent régulièrement sous sa plume en divers écrits, elles ne représentant pas l'esprit légué par le fondateur aux Oblates, ainsi qu'on l'a vu dans le passage du Directoire spirituel sur la fin de l'institut, caractérisée par l'amour et la glorification plus que par l'abaissement et l'anéantissement.

La consécration du Jeudi Saint et l'amende honorable sont les deux seules prières à Jésus Prêtre composées par le père Prévost qui s'étendent plus longuement sur les ministres ordonnés, la première dans un climat d'action de grâce, l'autre, davantage en esprit de réparation. La consécration était lue par la supérieure au soir du Jeudi Saint, fête patronale de l'institut[47]. Le but de ces

---

[46] Voir par exemple la méditation sur la consécration et l'humilité sacerdotale, rédigé par celui qui fut le directeur spirituel du père Prévost de 1887 à 1893, Albert TESNIÈRE, *Le prêtre sanctifié par sa messe: vertus sacerdotales*, Montréal, Librairie eucharistique, 1947, p. 249-282: «Cette œuvre de la consécration ne s'accomplit qu'en réduisant le Christ au plus profond des abaissements: elle est l'humiliation librement embrassée par lui à la Cène et reprise chaque jour sur l'autel, portée jusqu'à ce point qu'on peut l'appeler un anéantissement du Fils de Dieu: nous verrons avec quelle vérité» (p. 249). Voir également Adolphe LOUBIER, *Spiritualité eucharistique à l'école du Bienh. Pierre-Julien Eymard*, Montréal, Centre Eucharistique/Centre Eymard, 1958, p. 40-62, qui identifie la vertu caractéristique d'un adorateur du Saint-Sacrement à l'école de saint Pierre-Julien Eymard comme étant l'humilité. L. SAINT-PIERRE, *«L'heure» du Cénacle dans la vie et les œuvres de Pierre-Julien Eymard: étude d'une progression dans l'expérience du mystère eucharistique*, Lyon, Lescuyer, 1968, p. 21-117, 419, montre comment cette pensée est davantage représentative de la première partie de la vie d'Eymard, et comment la «victoire des "vieilles idées"» sous le premier successeur d'Eymard, Raymond de Cuers, fera régresser l'héritage du saint fondateur.

[47] COB, *Constitutions* 1901, 1^re partie, ch. XXIII, art. 6, p. 51; *Constitutions* 1944, art. 192, p. 63.

prières et le contexte dans lequel elles étaient prononcées justifie cette insistance, inhabituelle chez le père Prévost.

D'après cette étude des prières à Jésus Prêtre et Victime rédigées par leur fondateur pour les Oblates de Béthanie, on pourrait ainsi caractériser le culte de Jésus Prêtre selon le père Prévost. Tout d'abord, en s'inscrivant dans la mouvance de l'École bérullienne par l'importance accordée au sacerdoce du Christ, l'accent principal de la spiritualité du père Prévost porte sur la présence eucharistique ou, pour emprunter les termes mêmes du fondateur, sur «Jésus Prêtre et Victime vivant dans le Très Saint-Sacrement». On se rappelle que, dans la doctrine de l'École française sur le sacerdoce du Christ, l'accent était placé sur l'Incarnation (Bérulle) ou le sacrifice (Condren, Olier). Deuxième caractéristique: parce que la dévotion au Bon Pasteur s'entremêle à celle de Jésus, Prêtre et Victime, le père Prévost présente une vision plus large du ministère de Jésus qu'on pourrait le penser si l'on ne considérait que ses écrits doctrinaux. Par ricochet, sa vision du ministère des prêtres sera également englobante: le prêtre est sacrificateur et hostie comme Jésus, mais il est aussi pasteur tendre et miséricordieux. Troisième caractéristique: la dévotion à Jésus Prêtre comme élément unificateur de sa spiritualité amène Eugène Prévost à proposer l'imitation de Jésus, Prêtre et Victime, non seulement aux prêtres, mais également à ses religieuses. La formulation la plus claire se retrouve dans la prière à Marie, Reine du clergé: «Gravez en moi l'image de Jésus, le Souverain Prêtre [...]. Ô Vierge, Reine du Clergé, en vous j'espère et me confie. Que je sois

à jamais la fidèle imitatrice de Jésus, le Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement.»[48]

La deuxième manière dont le père Prévost se distingue des autres auteurs ayant parlé du sacerdoce du Christ à son époque est qu'il a fondé deux congrégations religieuses vouées à honorer de façon spéciale Jésus, Prêtre et Victime, et qui seront chargées par lui de continuer à faire connaître le sacerdoce du Christ par tous les moyens à leur portée: prédication, publications, diffusion d'images et de prières, etc., suivant en cela l'exemple même du fondateur. Voici ce que l'on trouve dans les constitutions des Oblates à ce sujet:

> Après avoir puisé dans l'adoration de Jésus, Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement, l'amour et l'esprit d'immolation qui doivent animer les nôtres dans leur apostolat, elles se dévoueront avec zèle et avec joie, mais dans l'intérieur de leur couvent, aux divers travaux compatibles avec leur genre de vie et de nature à apporter un concours fraternel aux maisons et aux œuvres de la Congrégation-sœur de la *Fraternité Sacerdotale*, tels que: l'entretien de la lingerie, la confection des ornements et des vêtements; le blanchissage, la couture, le raccommodage; les écritures; la collaboration aux associations, revues et publications; les travaux intellectuels, artistiques et autres; les métiers divers; le chant et la musique, etc.[49]

Dans le chapitre VI du *Directoire spirituel*, le fondateur précise que l'apostolat des deux congrégations doit permettre au culte de Jésus Prêtre de se diffuser dans le monde entier.

> Ce culte de Jésus-Prêtre doit donc se faire remarquer chez tous avec intensité, soit dans le désir d'en acquérir la science, soit dans l'assiduité de nos études, soit dans la ferveur de notre piété, soit dans les témoignages de notre zèle, soit dans la joie de s'en

---

[48] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 38-39. Nous reviendrons sur cet aspect très important de la doctrine du fondateur dans les chapitres suivants.

[49] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. IV, art. 2, p. 9; *Constitutions* 1944, art. 24, p. 12-13.

> entretenir, soit enfin dans des prières instantes pour que son règne, son culte, et son amour se développent et se répandent dans le monde, particulièrement dans le clergé. C'est ainsi que chacun pourra concourir à la mission et à l'apostolat de la Congrégation qui, la première, à cause de son but et de son esprit, est appelée à marcher en tête d'un semblable mouvement dans la sainte Église[50].

Au chapitre LIX, le fondateur insiste, à ce propos, sur l'importance des services d'imprimerie et de librairie qui, sous le nom de Maison du Bon-Pasteur, doivent servir à fabriquer et à diffuser les écrits du fondateur et les publications de la Fraternité Sacerdotale[51].

Nombreux sont les ouvrages du père Prévost consacrés à Jésus Prêtre. Le principal est évidemment la série de six volumes intitulée *Jésus mieux connu et plus aimé dans son Sacerdoce*, dont la publication, débutée en 1916, se terminera en 1950, quatre ans après la mort de l'auteur[52]. Le titre de l'ouvrage décrit bien son but: pour le père Prévost, la connaissance et l'amour forment deux inséparables aspects d'un même mouvement d'union à Jésus. Selon la tradition de la congrégation, la rédaction aurait été le fruit d'une assistance divine: «En fait, le Père Prévost, aidé d'une grâce très spéciale, écrit son texte au fil de la plume, en peu de jours, et les manuscrits révèlent qu'il le fait sans aucune rature.»[53] On sait par les écrits de l'auteur lui-même qu'il rédige d'abord le texte, avant de chercher dans l'Écriture (spécialement en Jean, Paul et Hébreux)

---

[50] PRÉVOST, *Directoire*, ch. ch. VI «Le culte rendu à Jésus Prêtre dans la Fraternité Sacerdotale», p. 33-34.

[51] PRÉVOST, *Directoire*, p. 352-356.

[52] Eugène PRÉVOST, *Jésus mieux connu et plus aimé dans son sacerdoce*, Paris, Éditions du Bon-Pasteur, 1916-1950, 6 tomes, 316, 432, 394, 292, 224 et 224 p.

[53] HAMEL, *Le sacerdoce*, f. 6.

et dans la tradition (principalement la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin) les autorités qui viennent appuyer son développement[54]. Démarche inductive, tout à fait conforme à la pratique théologique de son époque. Mais dans ses livres, «ce ne sera pas un travail de recherche qu'il nous livrera, mais le fruit mûr de sa vie spirituelle et intellectuelle»[55].

> Voici quelques idées maîtresses de *Jésus mieux connu et plus aimé dans son Sacerdoce*, œuvre principale du Père Prévost: a) Jésus est essentiellement Prêtre; b) Jésus est Prêtre éternel; c) Jésus est Prêtre de son Père et Prêtre de l'humanité; d) Jésus est Victime de gloire à l'égard du Père et Victime en faveur de l'humanité [...]. Une cinquième idée maîtresse servira de conclusion: tout repose sur le Sacerdoce de Jésus[56].

Il faudrait ajouter une autre idée importante: le fondateur présente Jésus comme la source unique de tout sacerdoce, tant baptismal que ministériel[57].

C'est principalement par la prédication de retraites, et la publication de celles-ci en brochures ou en petits volumes, que le père Prévost complétera son enseignement sur le sacerdoce de Jésus[58]. Les quatre volumes de la *Retraite sacerdotale* s'adressent évidemment aux prêtres[59]; le *Plan de retraite* sur «Jésus

---

54 Lettre aux Hébreux comme principale source du père Prévost, HAMEL, *Le sacerdoce*, f. 6; cf. l'ensemble de la thèse du père Hamel; CHRÉTIEN, *Spiritualité*, p. 15. Sur l'ajout des notes en bas de pages après rédaction: LAPOINTE, *Au service*, p. 272-273.

55 HAMEL, *Le sacerdoce*, f. 4.

56 CHRÉTIEN, *Spiritualité*, p. 19; cf. p. 13-150.

57 CHRÉTIEN, *Spiritualité*, p. 121, 230-238.

58 Outre les références données ci-après, des retraites inédites ont été conservées dans les *Directoires de retraites*, 104+6 f., manuscrit conservé aux Archives des Oblates de Béthanie. Signalons celles de 1909 à Paris (Le Sacerdoce en Jésus et dans le Prêtre: notre vocation à son service, f. 11-13) et à Monte Mario (Jésus Prêtre et Victime, f. 13-19), sans compter plusieurs passages dans des retraites traitant d'autres sujets.

59 Eugène PRÉVOST, *Jésus et le Prêtre: retraite sacerdotale*, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1919-1933, 4 tomes, 116, 116, 152 et 168 p.

Prêtre, modèle et grâce de notre vie contemplative et active», a été rédigé à l'intention des religieux de la Fraternité Sacerdotale. Il pouvait aider les Oblates à mieux connaître l'apostolat de leur congrégation-sœur, et toutes les autres parties (sur Jésus modèle de vie religieuse, de pauvreté et de chasteté, d'obéissance et d'immolation, de vie adoratrice, de vie d'amour et de donation d'amour) pouvaient s'appliquer, *mutatis mutandis*, aux religieuses également[60]. Mais c'est particulièrement dans la *Retraite sur ma vie d'union à Jésus Prêtre et Victime* que les Oblates pouvaient trouver un aliment à leur piété. Les 48 pages de cette petite publication forment un condensé de la pensée de l'auteur telle que développée dans les six tomes de *Jésus plus connu et mieux aimé dans son Sacerdoce*. Le prélude à la retraite expose sous forme synthétique l'enseignement du père Prévost sur le sacerdoce de Jésus, sa place centrale dans la vie spirituelle et la nécessité d'en faire l'objet de son étude et de sa méditation:

> Jésus ne s'est incarné que pour sauver les hommes par l'effusion de son sang et, par là, glorifier infiniment son divin Père. Sa vie a été un Sacrifice perpétuel, couronné par sa mort. Il s'est constitué Victime dès le premier instant de l'Incarnation et Il a mis fin à sa mission ici-bas par son immolation sur le Calvaire. Il s'est immolé Lui-même, car Il est essentiellement Prêtre. Son Sacerdoce est éternel, comme le décret de la Rédemption. Prêtre et Victime: c'est tout Jésus! L'Eucharistie nous Le livre comme tel. L'Hostie, c'est Jésus Prêtre, c'est Jésus Victime. Jésus continue à offrir son Sacrifice par le ministère des Prêtres. Le Sacerdoce du Prêtre, c'est le Sacerdoce de Jésus. Le Sacrifice de l'autel, c'est le Sacrifice du Calvaire. Jésus est Prêtre et Victime dans ses Prêtres comme il est Prêtre et Victime dans l'Eucharistie. Honorer, adorer, aimer Jésus en tant que Prêtre et Victime, c'est Lui rendre tous les hommages auquel il a droit. Demeurer dans les grâces, l'esprit, la méditation et l'étude de son caractère sacerdotal et de son état de Victime, c'est demeurer efficacement en Lui; c'est réaliser les désirs les plus

---

[60] Eugène PRÉVOST, *Plans de retraite, n° 3: Jésus Prêtre, modèle et grâce de notre vie contemplative et active*, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1928, 54 p.

> ardents de son Cœur: «Demeurez en moi, demeurez dans mon amour.»[61]

De plus, même dans des ouvrages consacrés à d'autres sujets, le père Prévost consacre habituellement au moins un chapitre au sacerdoce du Christ. Dans son étude d'Évangile, *Jésus enseigné par Lui-même,* le chapitre XI de la troisième partie est consacré à son «office de Souverain Prêtre»[62]. Le premier chapitre de *La vocation sacerdotale* comprend une section sur le «choix divin dans [l]a participation [du prêtre] au sacerdoce de Jésus»[63]. Son ouvrage sur *Le Saint Sacrifice de la Messe pour le Prêtre,* après des considérations générales sur l'excellence du sacrifice eucharistique, se poursuit par un chapitre sur «Le premier Prêtre et le premier Sacrifice»[64].

Enfin, la troisième caractéristique qui distingue le père Prévost des autres auteurs ayant parlé de Jésus Prêtre à son époque est qu'il a rendu sa pensée bien concrète en prévoyant des formes précises de prière personnelle et communautaire, de célébration liturgique et même de représentation artistique du sacerdoce du Christ. Héritage de la piété de sa jeunesse tout autant que de son passage dans la congrégation du Saint-Sacrement, l'adoration eucharistique est la prière privilégiée proposée à ses filles et fils spirituels par le père Prévost, qui contemple en Jésus-Hostie le Prêtre et la Victime dont il fait le centre de sa vie.

---

[61] Eugène PRÉVOST, *Retraite sur ma vie d'union à Jésus Prêtre et Victime,* Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1925 (coll. Mes retraites avec Jésus), p. 3-4.

[62] Eugène PRÉVOST, *Jésus enseigné par lui-même: étude d'évangile,* Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1922, p. 266-309.

[63] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale,* p. 14-15.

[64] PRÉVOST, *Le Saint Sacrifice,* p. 24-36.

> L'Eucharistie étant le foyer de l'amour et la source de toute perfection, elles puiseront dans le cœur du Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement les vertus de leur sainteté personnelle et les grâces de leur apostolat, heureuses de se consumer pour Jésus et ses Prêtres, et fortes de leur noble devise: «*Amour pour amour! Hostie pour hostie!*»[65]

Pour donner un support visuel au culte du sacerdoce du Christ, le père Prévost a fait peindre un tableau de Jésus Prêtre.

> Une de nos Sœurs Bretonnes connaissait près de Brest un Monsieur ami de sa famille qui était artiste, un ancien militaire, il avait fait des peintures religieuses pour des églises de Paris. Notre Père avait exprimé à nos Sœurs imprimeuses son désir de faire reproduire en image Jésus-Prêtre telle qu'il en avait eu l'inspiration. Il fit la connaissance de l'artiste, ancien officier le Colonel Roy, lui exprima son désir. Ce Monsieur qui avait des sentiments religieux accepta, et vint à plusieurs reprises voir notre Père qui était satisfait de son travail. L'artiste prévint nos Sœurs que la main sur le Cœur de Jésus était exactement celle de notre vénéré Père, cela leur fit plaisir. Nous sommes restés à Brest jusqu'au mois de septembre, les santés s'étaient améliorées et on entrevoyait la fin de la guerre. L'armistice eut lieu le 11 novembre suivant [1918]. De retour à Paris, la peinture de Jésus-Prêtre fut aussitôt envoyée chez le photograveur en vue de l'impression en deux couleurs et en trois formats: petit, moyen et grand. Un technicien imprimeur vint donner des leçons à notre Sœur imprimeuse et après bien des efforts nous eûmes la joie de contempler l'image de Jésus-Prêtre selon l'inspiration de notre Vénéré Père et l'imprimerie reprenait ses activités[66].

La peinture représente Jésus debout devant une croix, les yeux levés vers le ciel, la main droite élevant un calice et une hostie, la main gauche (reproduisant celle du fondateur) reposant sur son cœur. Il porte une étole en forme de pallium,

---

[65] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. II, art. 3, p. 5; *Constitutions* 1944, art. 6, p. 7-8. L'adoration eucharistique était également de règle dans la Fraternité Sacerdotale: PRÉVOST, *Directoire*, ch. VIII: «L'adoration du Très Saint Sacrement, forme essentielle de la vie contemplative dans la Fraternité Sacerdotale», p. 41-46.

[66] Anna BOTÉRAOU, *Souvenirs de notre vénéré Père fondateur*, Archives des Oblates de Béthanie, 14 fé.

ornée de sept croix dont l'une est à peine visible. Sur l'image de petit format, la reproduction est accompagnée d'une citation de Mgr Gay: «L'amour est une flamme: il lui faut une proie. Jésus est Prêtre: il lui faut une victime. Soyez la victime de Jésus, soyez la proie du saint amour.»[67] La Maison du Bon-Pasteur diffusa plusieurs milliers d'exemplaires de cette image, qui servit également de couverture pour une notice sur la Fraternité Sacerdotale[68].

Enfin, le fondateur instaurera juste avant sa mort une fête spécialement dédiée à cet aspect du mystère de Jésus, suite à la publication de la messe votive de Jésus, Souverain Prêtre, au milieu des années 1930[69]: «Le 4 juin 1945, le Père inaugure la Fête annuelle du Sacerdoce de Jésus dans toutes nos Maisons. "L'aurore de cette solennité dans l'Église est une des plus grandes joies de ma vie. Oh! que Jésus soit mille fois béni!"»[70] En fait, cette célébration était prévue dès la naissance de la congrégation, comme on peut le voir dans le texte des constitutions:

> Le Jeudi-Saint, auguste anniversaire de l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce, sera la fête patronale de l'Institut. [...] Mais comme les saintes réjouissances de ce jour sont tempérées par les graves pensées du lendemain, on célébrera avec solennité, à une date ultérieure, la fête du Sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ[71].

---

[67] Sur Mgr Charles-Louis Gay, Yves MARCHASSON, «Gay, Charles-Louis», DS, t. VI, 1967, col. 159-171.

[68] Image et notice: archives de l'auteur.

[69] Marius LEPIN, *Jésus, Souverain Prêtre: étude dogmatique et pratique; suivie du texte de la Messe votive accordée par S.S. Pie XI*, Lyon, E. Vitte, 1937, 64 p.

[70] BOTÉRAOU, *Souvenirs*.

[71] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 6 et 7, p. 51; *Constitutions* 1944, art. 192 et 193, p. 63.

Le père Prévost espérait que cette fête serait étendue à toute l'Église; en attendant, il en réglait le déroulement dans les maisons des deux congrégations de la Fraternité et des Oblates, en choisissant pour la célébrer le jour anniversaire de son ordination sacerdotale[72].

L'ampleur de la vision et l'unité de la doctrine spirituelle sur Jésus, Prêtre et Victime, léguées aux Oblates de Béthanie par le père Eugène Prévost, représente un cas unique parmi les congrégations que nous étudions. Dans les autres communautés, les religieuses auront conscience que Jésus est prêtre, et que son sacerdoce est à la source de celui des prêtres, mais sans que cette connaissance s'exprime dans une dévotion particulière.

c) Chez les autres congrégations au service du clergé

En effet, aucune autre congrégation au service du clergé ne développera de culte envers Jésus Prêtre et Victime. Les allusions au sacerdoce du Christ, que ce soit dans les constitutions, les manuels de prières ou les notices consacrées aux divers instituts, sont faites soit pour montrer que Jésus Prêtre constitue la source du sacerdoce ministériel, soit pour rappeler que la Vierge Marie est la mère du Souverain Prêtre, affirmation qui fonde son titre de Reine du Clergé. Notons que cette référence commune au Verbe Incarné et à sa mère s'inscrit directement dans l'esprit de Bérulle et de ses disciples.

C'est le cas d'une prière pour la sanctification du clergé, reproduite au manuel de prières des Oblates de Béthanie, qui s'adresse et à Jésus comme «Pasteur

---

[72] PRÉVOST, *Directoire*, ch. XLV: «Solennité de la fête du Sacerdoce de Jésus dans la Congrégation», p. 258-262.

éternel des âmes» et à Marie, comme la «Vierge Immaculée, Mère du Prêtre éternel». Cette prière, dont nous ignorons l'origine, connut une large diffusion après que le Saint-Siège l'eût enrichie d'indulgences. On la retrouve également au manuel de prières de trois autres congrégations. Dans l'institut des Petites Filles de Saint-Joseph, elle est récitée pendant l'heure sainte. Elle est également en usage dans la communauté des Antoniennes de Marie.

> Prière pour la sanctification du Clergé.
> Ô Jésus, Pasteur éternel des âmes, daignez écouter notre prière pour les prêtres! Exaucez en elle votre propre désir infini. Les prêtres ne sont-ils pas le battement le plus cher et le plus délicat de votre Cœur, le profond amour, dans lequel se condense tout votre amour pour les âmes? Sans doute, nous avouons nous être rendus indignes d'avoir de saints prêtres. Mais votre miséricorde est infiniment plus grande que notre égarement et notre malice.
> Ô Jésus! Faites que ceux-là seuls s'élèvent à votre Sacerdoce, qui sont appelés par vous; éclairez les Pasteurs dans leur choix, les directeurs spirituels dans leurs conseils, les éducateurs dans la culture des vocations. Donnez-nous des prêtres d'une pureté angélique, d'une humilité parfaite, d'une charité séraphique, d'un renoncement héroïque, apôtres de votre gloire, sauveurs et sanctificateurs des âmes.
> Ayez pitié de tant d'ignorants dont ils doivent être la lumière; de tant de travailleurs qui, par eux seront préservés et sauvés en votre nom; de tant d'enfants et de jeunes gens qui par eux seront protégés et guidés vers vous; de tant de malheureux qui souffrent et ont besoin d'un cœur comme le vôtre pour les consoler. Oh! combien d'âmes arriveraient à la perfection par le ministère de saints prêtres!
> Ô Jésus, ayez donc encore une fois compassion des foules qui ont faim et soif! Faites que votre Sacerdoce conduise tout entière vers vous cette humanité languissante, en sorte qu'une fois de plus la face de la terre soit renouvelée, votre Église exaltée, et le règne de votre Cœur établi au sein de la paix.
> Vierge Immaculée, Mère du Prêtre éternel, vous-même prêtre et autel, qui eûtes pour premier fils adoptif Saint Jean, le prêtre préféré de Jésus; vous qui siégiez au Cénacle comme maîtresse et reine des Apôtres, daignez faire passer par vos lèvres bénies notre humble prière; faites-en résonner les accents au Cœur de votre divin Fils, et par votre toute-puissance suppliante, obtenez de lui

> pour l'Église une Pentecôte incessamment renouvelée. Ainsi-soit-il[73].

Encore une fois, on voit que le ministère pastoral des prêtres n'est pas ignoré dans cette prière aux accents sulpiciens bien marqués. Les Petites Filles de Saint-François en utilisent le dernier paragraphe uniquement. Dans leur formulaire, le texte a été modifié, ce qui explique la mention «prière privée pour les prêtres» et ne soit plus accompagnée d'indulgences.

> Ô Marie Immaculée, Mère du Prêtre Éternel, en qui se trouve la plénitude et la source du Sacerdoce catholique, Vous-même Prêtre et autel qui avez eu pour premier Fils adoptif Saint Jean le prêtre préféré de Jésus, vous qui siégiez au Cénacle comme Maîtresse et Reine des Apôtres, daignez écouter ma prière pour les prêtres. Faites revivre en eux la grâce de leur ordination. Qu'ils vous aiment et s'appliquent à vous faire aimer, car votre amour les conduira et nous avec eux, à l'amour de Jésus, votre Fils, qui vit au saint sacrement de l'Autel pour attirer à Lui "le cœur des humains" qu'Il a tant aimés. Ainsi soit-il[74].

Dans les recueils de prières des Petites Filles de Saint-Joseph, on trouve une autre référence à Jésus Prêtre dans la prière à saint Joseph, récitée pendant l'heure d'adoration du premier mercredi du mois, et qui se réfère à l'«heureux Gardien du premier Prêtre»[75]. Cette longue prière, possiblement composée par un sulpicien, demande à saint Joseph, protecteur de l'Église, d'intercéder en faveur du recrutement et de la sanctification du clergé. Dans un recueil de textes soulignant le cinquantenaire de la congrégation, le patron de la congrégation est désigné de la même manière:

---

[73]PFSJ, *Recueils* IV, p. 1-3; AM, *Recueil de prières* 1944, p. 230-231.

[74] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 157.

[75] PFSJ, *Recueils* IV, p. 11-14.

> Sous la protection de saint Joseph, qui fut sur terre le père nourricier de Jésus, Souverain Prêtre, les Petites-Filles ont pour mission de prier pour les prêtres, les missionnaires, les aspirants au sacerdoce; elles les assistent aussi matériellement, autant que les circonstances le comportent, en leur confectionnant des vêtements et en en prenant soin[76].

Un autre passage du même recueil, tout à fait dans l'esprit de l'École bérullienne et sulpicienne, met en lien sacerdoce du Christ et dignité presbytérale, qui commande un «profond respect» de la part des religieuses:

> Les devoirs de leur vocation les obligent-ils à traiter directement avec le séminariste ou le ministre des autels? elles doivent être pénétrées d'un profond respect pour sa personne et voir en lui un autre Jésus-Christ, le Souverain Prêtre de la Nouvelle Alliance[77].

Dans le Règlement général, on retrouve l'unique référence des textes normatifs de l'institut à Jésus Victime:

> Pour bien entendre la sainte messe, elles pourront, selon l'avis de leur directeur, se servir des méthodes les plus propres à les unir à Jésus-Christ, l'auguste victime de nos autels[78].

Cette vision du sacrifice eucharistique est celle de Condren et d'Olier, celle que le *Traité des Saints Ordres* a contribué a populariser au cours des siècles: Jésus victime immolé aux mains du prêtre[79]. Même si elle manque d'équilibre théologique (il ne faut jamais oublier que Jésus Victime est également le Prêtre de son sacrifice), elle constitue un reflet de la tradition sulpicienne.

---

[76] «Le cinquantenaire des petites Filles de Saint-Joseph à Notre-Dame de Lourdes», *La Semaine religieuse de Montréal*, 6 mai 1907, cité par *Les Petites Filles de Saint-Joseph à Montréal*, p. 8.

[77] «Sermon prononcé par M. le curé Charrier, p.s.s. à la messe du cinquantenaire», *Les Petites Filles de Saint-Joseph à Montréal*, p. 16.

[78] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 14-15.

[79] CHAILLOT, COCHOIS, NOYE, *Traité*, p. 185-186.

Chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, à part le titre d'une notice sur la congrégation intitulée *Au service de Jésus-Prêtre*[80], et deux références dans le livre du dominicain Marie-Gabriel Perras sur la cause de Mère Marie-Léonie[81], aucun texte d'avant Vatican II ne fait référence au sacerdoce du Christ[82]. Le premier passage du texte du père Perras présente une piste d'explication de cette absence: c'est d'abord au service de l'éducation que la fondatrice et ses filles se sont dévouées.

> Or, ce qui distingue Mère Marie-Léonie des autres Fondatrices, sa «grâce particulière», ça [sic] été de comprendre toute la grandeur du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ communiqué au prêtre, cet *autre Christ* que nous célébrons et chantons dans toutes nos fêtes sacerdotales. La vocation ou mission de Mère Marie-Léonie fut de servir le prêtre, de l'aider dans son saint ministère, *surtout dans son œuvre d'éducation*[83].

Les constitutions de 1883 ne faisaient aucune référence aux prêtres ni au sacerdoce; elles ne mentionnaient que l'aide apportée par les sœurs aux «collèges et pensionnats de la Congrégation de Ste Croix». Ce n'est que lors du

---

[80] *Au service de Jésus-Prêtre*, Sherbrooke, PSSF, 1948, 28 p.; semble être l'œuvre du P. Eugène Nadeau, puisque de larges extraits du texte sont reproduits en annexe à sa vie de Mère Léonie, publiée en 1950: cf. NADEAU, *Mère Léonie*, p. 288-294.

[81] PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 115, 117.

[82] En 1965, la congrégation a publié un petit livre, *Comment une Petite Sœur de la Sainte-Famille doit aider le sacerdoce*, Sherbrooke, PSSF, 1965, 148 p., rédigé par la supérieure générale de l'époque, S^r^ STE-JEANNE-FRANÇOISE. Dans l'introduction, l'auteure s'exprime ainsi: «Pour vous présenter une petite doctrine sûre, j'ai puisé abondamment dans les œuvres du Père Eugène Prévost, c.f.s., du Père R.-M. Beaubien, o.f.m., et de monsieur l'abbé Gaston Courtois» (p. VI). Le troisième chapitre, «Étudier davantage Jésus-Prêtre pour l'honorer dans son sacerdoce», est principalement un collage d'extraits de *Jésus mieux connu et plus aimé*, du père Prévost (*Comment une Petite Sœur*, p. 19-26).

[83] PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 115 (c'est nous qui soulignons). Il faudrait relire la correspondance de mère Marie-Léonie, toujours inédite mais accessible grâce aux recherches entreprises en vue de sa béatification, pour retracer l'évolution de sa pensée, ainsi que des traces concrètes de cette «grâce particulière», davantage en lien, nous semble-t-il, avec le caractère du prêtre *alter Christus* qu'avec le sacerdoce de Jésus.

déménagement à Sherbrooke, où elles ont accepté le service domestique de l'évêché, que les Petites Filles de la Sainte-Famille ont élargi leur but, selon le mandement d'érection promulgué par Mgr Larocque en 1896; les constitutions de 1912 allaient emprunter un passage de ce mandement afin de redéfinir la fin secondaire de l'institut[84].

Le deuxième extrait du livre du père Perras n'est pas tant l'apologie d'une foi «qui ne cherche pas à comprendre» que la reconnaissance de la situation concrète de la congrégation, qui a longtemps accueilli dans ses rangs des femmes illettrées[85]:

> La grandeur du prêtre commande le respect. Pas n'est besoin de reprendre toute la thèse du sacerdoce royal et éternel du Christ et de sa participation par le nôtre, comme conséquence de

---

[84] *Catéchisme de la vie religieuse à l'usage des des [sic] Sœurs de la Sainte-Famille suivi des constitutions et règles de la Société*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien, 1883, , p. 39: «1. La société des Sœurs de la S^te^ Famille se compose de pieuses filles qui se dévouent aux humbles travaux du ménage, principalement dans les collèges et pensionnats de la Congrégation de Ste Croix.» (désormais cité PSSF, *Constitutions* 1883). *Constitutions* 1937, mandement d'érection de M^gr^ Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, 26 janvier 1896, p. 204-205: «C'est pour remplir plus parfaitement ce double précepte, qu'à l'amour de Dieu par les pratiques de la vie religieuse, vous voulez joindre l'amour du prochain par le travail manuel en tout ce qui concerne le soin du ménage, le service intérieur, matériel des séminaires et en général de toutes ces maisons chères à la sainte Église, dont le but plus ou moins immédiat est la formation des prêtres, dont elle a besoin pour répandre la bonne nouvelle de l'Évangile.» *Règles ou constitutions des Petites-Sœurs de la Sainte-Famille*, Sherbrooke, PSSF, 1912, art. 1, p. 1-2: «La Société des Petites-Sœurs de la Sainte Famille se compose de pieuses filles qui se dévouent aux humbles travaux du ménage, principalement dans les collèges, "et en général dans toutes ces maisons chères à la Sainte Église dont le but plus ou moins immédiat est la formation des prêtres dont elle a besoin pour répandre la bonne nouvelle de l'Évangile."» (désormais cité PSSF, *Constitutions* 1912).

[85] Eugène NADEAU, *Montre-moi tes chemins*, Sherbrooke, Éditions Mont-Sainte-Famille, 1974, p. 134 et note 1: «Passe encore de glisser dans les ouvroirs de travail communautaire de vaillantes filles (dont près de la moitié, au début, étaient analphabètes [...]. Du moins partiellement illettrées, en ce sens que la plupart lisaient l'imprimé, sans oser écrire. Mère Léonie s'emploiera toujours à abattre cette gêne.» Cf. *Coutumier*, 1939, art. 738, p. 352, extrait: «Lorsque les Sœurs ne pourront écrire elles-mêmes à leurs parents, elle verra à confier cette tâche à une Sœur capable en cette matière, afin de sauvegarder, autant que possible, la bonne renommée de la Congrégation.» Voir également, au *Coutumier*, art. 749-750, p. 357-358; art. 800, p. 381.

> l'imposition des mains, pour bien comprendre cette vérité-là. La foi encore intense chez nous, grâce à Dieu, nous dispense de telle démonstration[86].

Le cofondateur des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, désignait Jésus Christ dans ses lettres de «prêtre par excellence, notre pontife éternel, l'auteur de notre éternel sacerdoce»[87]. Voilà pourquoi il met la nouvelle congrégation sous le patronage de «l'hôtesse du Prêtre Éternel»:

> Vers la fin de la retraite [août 1883], M. Ouellette, qui avait eu d'abord l'intention de mettre la nouvelle Communauté sous le vocable de S. Antoine de Padoue, patron du Séminaire, annonce que Mgr Moreau veut lui donner comme patronne, Sainte Marthe, hôtesse de Notre-Seigneur, à cause de la ressemblance dans les œuvres. Notre-Seigneur est le Prêtre Éternel: le Séminaire de Saint-Hyacinthe est tenu par des prêtres et a pour objectif principal de former des jeunes gens à la prêtrise. Sainte Marthe préparait les repas de Notre-Seigneur; les Sœurs de Sainte-Marthe feront la cuisine et les autres travaux domestiques, au Séminaire, pour les prêtres et les élèves[88].

Cependant, rien dans les constitutions, le cérémonial, le directoire ou le manuel de prières de la congrégation, ne fait référence au sacerdoce du Christ.

Chez les Antoniennes de Marie, en plus de la prière pour la sanctification du clergé mentionnée plus haut, on en retrouve une autre, dans leur manuel de prières, qui s'adresse à Jésus comme «Prêtre éternel»:

---

[86] PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 117. On peut penser que des sœurs de la Sainte-Famille, à titre individuel, ont eu conscience que Jésus Prêtre est la source du sacerdoce des prêtres. Mais rien, dans leurs documents officiels, constitutions, directoire, manuel de prières, n'indique que la congrégation dans son ensemble accordait une importance particulière à cette idée.

[87] LITALIEN, *Le prêtre*, p. 42.

[88] TRUDEAU, *Mère Sainte-Marthe*, p. 63.

> Ô Jésus, Prêtre éternel, donnez à vos serviteurs un asile en votre Cœur sacré; là, personne ne peut leur nuire. Gardez sans taches leurs mains de prêtres qui touchent chaque jour votre Corps sacré. Gardez sans souillures leurs lèvres empourprées de votre Sang précieux. Gardez purs et immaculés leurs cœurs marqués du caractère sublime de votre glorieuse prêtrise. Que votre saint amour les protège et les abrite contre la contagion du monde. Bénissez leurs travaux en fruits abondants de grâce et que les âmes dont ils prennent soin soient, sur la terre, leur joie et leur consolation, dans le ciel, leur couronne éclatante et éternelle. Ainsi soit-il. (50 jrs d'ind.)[89]

Pendant la visite au Saint-Sacrement, elles pouvaient réciter cette invocation à Jésus-Hostie: «Louange, amour et reconnaissance à jamais au Cœur eucharistique de Jésus, Prêtre et Hostie.»[90] Le recueil de prières et le directoire comportent plusieurs autres passages où Jésus est appelé Souverain Prêtre, Prêtre et Hostie (de préférence à Victime), Cœur sacerdotal de Jésus[91].

L'idée du sacerdoce de Jésus était présente dans la congrégation des Antoniennes de Marie avant la parution de ce recueil, en 1944; en témoigne cet extrait du discours de la supérieure générale lors de la célébration du 25e anniversaire de l'institut, le 2 juillet 1929: «Notre Institut se rapproche de Jésus-Prêtre en ce qu'il a reçu grâce spéciale, grâce d'état pour aider le clergé.»[92]

---

[89] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 140. Cette prière ne figure pas dans le recueil de BERINGER; elle a probablement été enrichie d'indulgences par un des évêques de Chicoutimi.

[90] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 58.

[91] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 5, 41-42, 136; *Directoire*, ch. II, cité par GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 305.

[92] GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 152. Comme nous n'avons pas eu accès aux constitutions de 1932, sinon par les extraits reproduits dans le livre du père Guissard, nous n'avons pas pu vérifier si elles mentionnaient le sacerdoce du Christ. D'après les textes communiqués par la congrégation, c'est surtout à partir de la parution du recueil de prières, en 1944, que les textes normatifs de l'institut font explicitement mention de Jésus Prêtre.

La congrégation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc a été vouée, dès les commencements de l'œuvre, au Sacré Cœur de Jésus. Le fondateur, le père Marie-Clément Staub, voulait d'ailleurs ajouter à leur nom le titre de «Victimes du Sacré Cœur». C'est donc sous ce titre que Jésus Christ sera particulièrement honoré dans la communauté. Cependant, destinées à travailler au service des prêtres, elles n'ignorent pas que le Sacré Cœur peut également être appelé «Cœur sacerdotal de Jésus». Sous ce vocable, elles l'invoquent dans leur prière communautaire quotidienne: «Cœur Sacerdotal de Jésus, multipliez vos Prêtres, sanctifiez vos Prêtres, agissez par vos Prêtres.»[93] L'invocation, répétée trois fois matin et soir, unit les dévotions au Sacré Cœur et à Jésus Prêtre en une seule appellation.

Afin de montrer comment le travail des religieuses les rapproche de Jésus Prêtre, le fondateur inscrivit aux constitutions originales le passage suivant:

> La Sœur de Jeanne d'Arc ayant pour but de vouer sa vie au service des Prêtres de la sainte Église, considérera cette mission comme un honneur insigne que Dieu lui fait. Les Prêtres ne sont-ils pas d'autres Jésus-Christ! Sa vie se trouve ainsi rapprochée de celle de la Très Sainte Vierge, à Nazareth, près du Prêtre éternel, et de celle des saintes femmes qui, plus tard, se dévoueront au service des apôtres[94].

Encore une fois, c'est en référence à la Vierge Marie, invoquée sous le titre de Reine du Clergé, que se glisse l'appellation de «Prêtre éternel» appliquée à Jésus. La version définitive des constitutions reprend sensiblement le même passage, qualifiant cette fois le Christ de «premier Prêtre»:

---

[93] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 4; reprise à la fin de la prière du soir, p. 20.

[94] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. XIV, art. 111, p. 24.

> L'esprit qui doit animer et vivifier les membres de l'Institut s'alimentera à une triple source: 1. L'amour du Sacré Cœur; 2. Le Sacerdoce; 3. La vie de sainte Jeanne d'Arc. [...] 2. *Le Sacerdoce.* On se rappellera que le Prêtre est un autre Christ: tout est là. Dès lors, servir les Prêtres devient un honneur, d'autant plus que la T. Ste Vierge, la première, a réalisé cet idéal à Nazareth, en servant le premier Prêtre, Jésus-Christ, et les saintes femmes dont parlent les Actes l'ont imitée en se dévouant au service des Apôtres[95].

C'est aussi en référence à la Reine du Clergé que le livre d'office des religieuses mentionne le sacerdoce du Christ. Rien dans l'office du Sacré Cœur ne fait allusion à Jésus Prêtre; mais dans l'office de la Reine du Clergé, l'hymne de matines et l'oraison finale des petites heures, ainsi que dans l'hymne qui était récitée chaque semaine en son honneur, il est fait mention du sacerdoce du Christ:

> Reine du Clergé, pleine de grâce, accueillez les louanges et les prières des vierges qui aiment à vous saluer sous ce vocable. Ainsi vous nommaient les Anges, à Nazareth, lorsque votre Fils, le Christ, Prêtre Souverain, vous demeurait soumis. Quand Jésus au Golgotha se fit Prêtre et Victime, vous, corédemptrice illustre, êtes devenue l'ancre du salut. Ô Jésus, qui êtes né de la Vierge, gloire à vous, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles éternels. Ainsi soit-il[96].
>
> Ô Seigneur Jésus-Christ, Prêtre éternel, par les prières et les mérites de la bienheureuse Vierge Marie, Reine du Clergé, multipliez et sanctifiez les Prêtres dans votre Église. Et faites que, victimes de votre Divin Cœur, consacrées au service des Prêtres, nous demeurions fidèles à notre sainte vocation[97].
>
> Chorus: Salut à vous, Mère de Dieu, Mère de Notre-Seigneur Jésus, vous que l'Église appelle: Reine du Clergé. À Nazareth, déjà,

---

[95] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 8, p. 3-4.

[96] SJA, *Livre d'office*, p. 58; cf. p. 59, en latin.

[97] SJA, *Livre d'office*, p. 74; cf. p. 75, en latin; reprise à la fin des petites heures (p. 88 et 89), des vêpres (p. 96 et 97), de complies (p. 106 et 107).

> les Anges, ministres du Prêtre Éternel, pieusement vous saluaient de ce titre auguste[98].

Par contre, c'est en référence au sacerdoce des prêtres que le fondateur, dans la méditation faite pendant une heure sainte, s'étend un peu plus longuement sur Jésus Prêtre:

> Jésus, comme Homme-Dieu, est le Souverain Prêtre de la Nouvelle Alliance, celui que le Psalmiste saluait comme le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech: *Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* (Ps. CIX, 4.) Dieu, décrétant l'Incarnation et la Rédemption de son Fils [sic], a donc songé aussi à son Sacerdoce, la plus haute des sublimités. [...] De plus, puisque le Sacerdoce de Jésus est la source de tout le Sacerdoce de la Loi nouvelle, tous ceux qui, dans la suite des temps, devaient devenir Prêtres, n'ont jamais été séparés, dans la pensée divine, de ce Sacerdoce souverain[99].

Mais la pensée du sacerdoce du Christ, si elle ne revient pas fréquemment dans les textes, demeure bien présente chez les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc grâce à l'invocation au Cœur sacerdotal de Jésus qui, nous l'avons vu, était répétée quotidiennement par les religieuses.

Dans les textes normatifs des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, dont la vie spirituelle est surtout orientée vers la glorification de saint Joseph et la pratique de la «petite voie» de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, aucune mention du sacerdoce du Christ, pas même en référence à saint Joseph «gardien du premier prêtre».

---

[98] SJA, *Livre d'office*, p. 320-321; aussi dans SJA, *Formulaire*, 1953, p. 21-22, prières de chaque semaine.

[99] STAUB, *Nos Heures Saintes*, p. 266.

Dans la congrégation des Servantes de la Reine du Clergé, on retrouve deux mentions du lien entre Sacré Cœur et Souverain Prêtre évoqué précédemment, dans l'offrande pour les prêtres récitée pendant la prière du matin:

> Mon Dieu, je vous offre tous les actes d'amour par lesquels le Cœur de Jésus-Prêtre vous glorifie éternellement dans le ciel. Recevez-les pour notre Saint Père le pape et l'Église, notre Archevêque et son archidiocèse, notre Pasteur et sa paroisse, nos Supérieurs et Aumôniers. Favorisez le recrutement et la sanctification de vos prêtres, la fécondité de leur apostolat. Délivrez du purgatoire les âmes sacerdotales. Permettez-nous de vous offrir nos humbles mérites en réparation des outrages que vous recevez des âmes qui vous sont chères. À ces mêmes intentions je vous offre ô mon Dieu toutes mes prières, toutes mes souffrances, toutes mes peines, tous mes travaux, suppliant votre Cœur sacerdotal de bien vouloir les agréer, purifier et sanctifier[100].

Dans les constitutions originales de cette congrégation au vocable marial, il n'est pas surprenant de voir que c'est en lien avec la Vierge Marie qu'une référence est faite au sacerdoce du Christ:

> La fin générale de l'Institut est de promouvoir la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres par l'observance des trois vœux simples de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, et la pratique des vertus dont la sainte Vierge a donné l'exemple dans la maison de Nazareth, au service du Prêtre par excellence, Jésus, c'est-à-dire l'humilité, le renoncement, le silence et le dévouement ou l'esprit de sacrifice[101].

Dans cet extrait de l'acte de consécration prononcé par les religieuses au jour de leur profession perpétuelle, c'est toujours en référence à Marie que Jésus est qualifié de Prêtre et de Victime:

---

[100] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 1-2.

[101] SRC, *Constitutions* 1931, art. 1, p. 1. La version de 1952 des constitutions omet cette référence au sacerdoce du Christ.

> Je chante, ô Marie, la magnificence de votre vie si pleine au service de Dieu. Voulez-vous, ô femme forte, donner à mon cœur d'enfant quelque chose de cette puissance qui s'est manifestée en vos actes: Servante de Bethléem et de Nazareth, toujours occupée de l'Enfant divin; Servante du Maître en Israël qui n'avait pas où reposer sa tête; Servante du Prêtre et de la Victime dont vous avez si parfaitement été la co-rédemptrice. Marie! donnez-moi de me sacrifier comme vous[102].

Les Petites Filles de Saint-François ne font référence au sacerdoce du Christ que dans deux prières qualifiées par le manuel de «privées». Nous avons mentionné précédemment la première, adressée à la Vierge Immaculée pour la sanctification du clergé. L'autre se récitait avant la communion:

> Viens, Jésus. Dans le temple de mon cœur, tu pourras accomplir les rites sacrés de ton Sacerdoce éternel, tandis que je brûlerai des flots d'encens autour de toi. Viens offrir au Père éternel l'adoration sainte pour moi, misérable pécheresse, indigne de rester en sa présence; viens offrir l'expiation proportionnée à mes fautes si graves et si nombreuses; viens offrir l'action de grâces pour tant de bienfaits reçus et qui n'ont été payés que par plus d'oubli et plus d'abandon; viens offrir enfin ta prière pour réparer tant d'ingratitudes, tant d'indifférences et tant de misères[103]...

La formulation de cette prière, outre le fait qu'elle s'adresse à Jésus en le tutoyant (ce qui est rare à l'époque), est remarquable par son emploi d'un vocabulaire cultuel inspiré de celui de l'École française: «les rites sacrés de ton sacerdoce éternel», «offrir au Père éternel l'adoration sainte».

Dans la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, la prière communautaire traditionnelle était une composition de la fondatrice, sœur Marie, ainsi que le révèle son image nécrologique:

---

[102] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 57.

[103] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 137-138.

> Donnez-moi, ô Mon Seigneur-Jésus Prêtre Éternel le courage de suivre votre Mère Marie dans son effacement; dans son obéissance à votre Père, dans sa docilité à l'Esprit Saint, dans son amour pour Vous et dans sa charité maternelle envers les saints Apôtres. Donnez-moi de vivre cachée pour que les apôtres d'aujourd'hui brillent de la lumière du Christ aux yeux des hommes et réchauffent de la chaleur du Christ leur cœur[104].

Si la Vierge Marie est toujours présente, c'est directement à Jésus, Prêtre éternel, que s'adressent la fondatrice et ses filles spirituelles. Par contre, le texte des constitutions va de nouveau inverser le rapport, en mettant l'accent sur Marie, mère du Souverain Prêtre: «Les membres honorent la Très Sainte Vierge sous ses titres de Reine des Apôtres et de Médiatrice de toutes grâces et elles doivent s'efforcer d'imiter ses vertus, elle qui fut la Mère du Souverain Prêtre.»[105] Un autre passage des constitutions révèle le même enchaînement:

> Les sœurs considéreront que Marie, mère du Christ-Prêtre, est à un degré spécial la protectrice de ceux qui continuent ici-bas l'œuvre apostolique de son divin Fils; elles recourront particulièrement à Elle aux heures difficiles où la lassitude morale risque de déprimer l'âme et elles La prieront de les couvrir de sa tendresse maternelle[106].

Sur la couverture de la notice de 1954, dans laquelle était reproduite la prière de sœur Marie, se trouvait un dessin dont le symbolisme était ainsi décrit:

---

[104] *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 26; aussi dans *La Société*, 1957, p. 4; sur l'image nécrologique de Sœur Marie, conservée aux archives de la Société, le texte emploie le tutoiement: «Donne-moi, ô mon Seigneur Jésus, Prêtre éternel, le courage de suivre ta mère Marie dans son effacement, dans son obéissance à ton Père, dans sa docilité à l'Esprit-Saint, dans son amour pour toi et dans sa charité maternelle envers les saints Apôtres. Donne-moi de vivre cachée pour que les Apôtres d'aujourd'hui brillent de la lumière du Christ aux yeux des hommes et réchauffent de la chaleur du Christ leur cœur. (prière de Sœur Marie approuvée par l'Ordinaire du lieu en 1951)».

[105] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 10, p. 2.

[106] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 55, p. 11.

> 1. En-haut dans l'Hostie, il y a le Christ, le Souverain *Prêtre*, "par Lui, avec Lui et en Lui" nous rendons tout honneur et toute gloire au Père Éternel. 2. Les deux mains qui tiennent l'Hostie élevée en sacrifice vers le ciel, ce sont les mains consacrées d'un prêtre du Nouveau Testament, "alter Christus", un autre Christ. 3. Toutes les autres mains qui soutiennent les bras de ce prêtre élevés au-dessus de l'humanité, — comme jadis deux assistants soulevaient les bras de Moïse en prière, — les autres mains, ce sont les mains des Sœurs des Saints-Apôtres, des mains qui dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, aident les prêtres à dire la messe et à remplir leur sublime ministère[107].

En plus de suggérer la présence du Christ, Souverain Prêtre, dans l'hostie frappée de l'IHS, l'image fait le lien entre celui-ci et les sœurs, par la médiation du ministre ordonné qui continue le sacerdoce de Jésus. Ce lien entre sacerdoce du Christ, sacerdoce des prêtres et sacerdoce baptismal est unique parmi les congrégations étudiées, et s'explique par le fait que les Sœurs des Saints-Apôtres étaient de fondation plus récente, soit 1950. Leur fondateur, Eusèbe Ménard, était aussi bien connu par son enseignement sur le Corps mystique du Christ, et par son insistance à parler du sacerdoce baptismal:

> Comme la plupart des jeunes que le père Eusèbe approchait, il a été subjugué par son charisme, à mesure que le jeune maître dévoilait une spiritualité basée sur une solide fondation philosophique et théologique: Thomas d'Aquin et Duns Scot. L'orientation spirituelle qu'il leur donnait était centrée sur trois points: *l'admirable plan de Dieu, le Corps mystique du Christ* et *Jésus, la vraie Vigne*[108]...

Cela est d'autant plus remarquable que l'action pastorale du père Ménard, qui s'exerça en priorité sur l'œuvre des vocations tardives, pourrait sembler au

---

[107] *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, couverture intérieure avant.

[108] Paul LONGPRÉ, *Eusèbe-Henri Ménard: un vrai fils de François*, Montréal, Fides, 2000, p. 45; les sœurs ont aussi suivi les cours du père, spécialement sur le Corps mystique (communication de Marcelle Sarrazin, s.ss.a., à l'auteur).

premier abord très cléricale. On trouve un exemple de cette orientation privilégiée par le père Eusèbe dans les premières lignes du livre qu'il adresse aux jeunes gens pour les inviter à considérer le ministère presbytéral, passage portant sur «Le sacerdoce royal commun à tous les chrétiens»:

> S'adressant à l'ensemble de la communauté chrétienne pour l'inviter à mener une vie sainte, le Prince des Apôtres salue de ces titres glorieux tout le peuple des rachetés: "Mais vous, vous êtes une race choisie, un *sacerdoce royal*, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis afin que vous annonciez les perfections de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière" (I Petr., II, 9). Oui, c'est une bien grande dignité, mais une bien grande responsabilité aussi que ce *sacerdoce royal*, général à tous les chrétiens, auquel nous avons tous été élevés par le saint Baptême et dont nous devons prendre pleinement conscience si nous voulons vraiment être à la hauteur de notre mission et travailler comme il convient à rendre le monde meilleur, en collaborant, dans la mesure de nos forces, à l'œuvre rédemptrice du Sauveur[109].

Ces enseignements du fondateur allaient être inscrits dans les consignes de vie spirituelle des sœurs. Par exemple, on les retrouve dans ce paragraphe qui fait le lien entre le Christ, Prêtre et Victime, les baptisés, revêtus du sacerdoce baptismal, et les ministres ordonnés, marqués du sacerdoce ministériel:

> **Aux sources de la vie:** Fortes de l'enseignement de la Sainte Église, elles réalisent leur incomparable dignité de membres du Corps Mystique du Christ: sachant qu'elles participent au cacerdoce [sic] royal du Christ, elles veulent y remplir avec amour leur rôle d'après le Plan de Dieu. Ayant appris que le Christ-Prêtre est aussi Victime, elles s'unissent à Lui pour être offertes au Père, par tous les prêtres qui célèbrent la SAINTE MESSE, et ce, à chaque instant du jour. Elles veulent revêtir le Christ et répéter avec l'Apôtre: «ce qui manque aux souffrances du Christ, je l'achève dans ma propre

---

[109] Eusèbe-M. MÉNARD, *De l'atelier au séminaire: appel aux vocations de jeunes gens et d'adultes pour l'apostolat au pays et à l'étranger*, Montréal, Éditions Apostolicum, 1956, p. 15.

> chair, pour son Corps qui est l'Église»... et elles le veulent tout spécialement pour les prêtres[110].

Même accent dans la présentation de l'exercice de l'oraison, par ailleurs commun à tous les instituts étudiés:

> Chaque jour, elles consacrent une heure au moins à l'oraison afin d'assurer par la méditation leur contact avec Dieu. Elles méditent sans doute sur les grands mystères de leur foi, afin de mieux s'imprégner de la présence divine, mais elles ne perdent pas de vue qu'elles sont les membres du Corps Mystique du Christ, et ce fait si important doit revenir dans toutes leurs oraisons[111].

Dans un autre texte, où résonne l'expérience personnelle de sœur Marie, la fondatrice fait le parallèle entre le rôle des mères de prêtres et celui des sœurs, mères spirituelles des séminaristes, le tout mis en rapport avec le sacerdoce baptismal:

> La maman naturelle — lorsqu'il montera à l'autel, l'enfant de sa chair, elle sera là, elle recevra sa première bénédiction — on dira tout ce qu'elle a fait pour lui. Elle suivra la vie de son fils — le verra toujours il sera sa joie — même son orgueil! La maman spirituelle — lorsqu'ils monteront à l'autel, ces séminaristes qu'elle aura portés dans son cœur, soutenus corporellement par ses soins maternels; soutenus moralement par ses prières et son dévouement — sera-t-elle là? non sans doute... ils oublieront peut-être de venir lui faire baiser leurs mains de prêtres! Son cœur sera peut-être serré, fera peut-être très mal; mais elle se tournera vers le Souverain-Prêtre son Époux qui fécondera encore son âme, et elle continuera son rôle de maman de Prêtres — son rôle sacerdotal dans le Sacerdoce du Christ[112].

Avec ces textes des fondateurs de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, on dépasse la simple dévotion au Christ Prêtre et Victime pour entrer dans une

---

[110] SSSA, Je sers *le Christ-Jésus*, 1951, p. 10; *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 13-14.

[111] SSSA, *La Société*, 1954, p. 5.

[112] Sœur MARIE, *Mère de prêtre!*, 1952, p. 2.

spiritualité baptismale et christocentrique, qui s'inscrit dans une ecclésiologie annonçant le concile Vatican II. On rejoint également la spiritualité de l'École française, de Bérulle, de Condren, d'Olier et de saint Jean Eudes, qu'on redécouvre aujourd'hui comme une spiritualité baptismale, enracinée dans une ecclésiologie qui met l'accent sur le Corps mystique du Christ, exigeante sans être élitiste, grâce à la primauté reconnue à la vocation reçue au baptême[113].

B) Dans la ligne de l'École française: la formation, les séminaires, une prière

Parmi les congrégations au service du clergé, deux seulement se réclament d'une appartenance explicite à l'École française: les Petites Filles de Saint-Joseph, et les Oblates de Béthanie[114]. Cependant, chacune des autres pourrait au moins se dire proche de cette mouvance spirituelle, ne serait-ce que par leurs emprunts au patrimoine commun issu des courants majeurs du XVII^{e} siècle[115]. Leur existence même, comme instituts voués exclusivement au sacerdoce, est déjà en soi une indication du rayonnement de l'idéal proposé par Bérulle et ses disciples, mais il y a des traces encore plus nettes de l'influence de l'École française de spiritualité sur les congrégations au service du clergé.

---

[113] DEVILLE, *L'école française*, p. 101-116; KRUMENACKER, *L'école française*, p. 380-382; 398-401.

[114] D'après les listes publiées dans *Actes du deuxième Congrès de l'École française de Spiritualité 1992*, [s.l.n.é.,] 1992, p. 132-133; *Une sagesse pour aujourd'hui: actes du 3^{e} Congrès de l'École française de spiritualité*, Pierrette DAVIAU, dir., Montréal, Médiaspaul, 1998, p. 154-155.

[115] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 566.

Nous venons de voir, par exemple, que le lien entre Jésus Prêtre et le sacerdoce des prêtres est souligné dans presque toutes ces congrégations. L'une d'entre elles, les Oblates de Béthanie, a même pour Jésus Prêtre et Victime un culte particulier qui assure l'unité de la vie spirituelle des religieuses. En nous basant sur les éléments de description d'une école de spiritualité proposés par Raymond Deville[116], il serait d'ailleurs possible d'identifier plusieurs autres points de contact. Nous le ferons dans les chapitres qui suivent[117]. Pour le moment, nous voudrions mettre tout particulièrement en valeur trois aspects qui révèlent clairement ce lien: le rôle des Sulpiciens dans la formation de plusieurs des fondateurs; l'importance accordée par les congrégations au travail dans les séminaires de même qu'à la prière pour les futurs prêtres; enfin, l'utilisation d'une prière d'origine sulpicienne par la moitié des congrégations étudiées.

a) La formation des fondateurs

Dans la France du XIX^{e} siècle, les sulpiciens sont responsables de plusieurs grands séminaires. Rien d'étonnant à ce que ce soit l'influence de Saint-Sulpice qui se révèle être la plus importante chez les fondateurs de congrégations au service du clergé. C'est un sulpicien, Antoine Mercier, qui est le cofondateur des Petites Filles de Saint-Joseph[118]. Leur méthode d'oraison est celle de Saint-

---

116 DEVILLE, *L'École française*, p. 102: accents, manière de prier et approche de la mission, éléments de pédagogie, textes bibliques préférés, expérience spirituelle fondatrice.

117 Par exemple, dévotion à saint Jean, patron des prêtres; à Marie, Reine du clergé (chapitre IV); contemplation de la Sainte Famille à Nazareth (chapitre V); offrande du Christ à l'Incarnation (*Hébreux* 10, 7), spiritualité victimale (chapitres VI et VII).

118 Mention de la fondation dans KRUMENACKER, *L'école française*, p. 582; cf. BOUCHER, Émile, «Présentation», dans Antoine MERCIER, *Réflexions de retraites*, Montréal, PFSJ, 1964, p. 7-20.

Sulpice; les aumôniers de la maison-mère ont tous été sulpiciens[119]. Le fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, Basile Moreau, a étudié à Saint-Sulpice, et a transmis à sa famille religieuse plusieurs traits de cette spiritualité[120]. Mère Marie-Léonie, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, a reçu sa formation chez la branche féminine de Sainte-Croix, les Marianites, dont elle a connu le fondateur ainsi que la fondatrice, Léocadie Gascoin. L'acte d'offrande à Dieu qu'elle rédigea et qui fut trouvée sur elle après sa mort, vibre d'accents de l'École française[121]. Par ailleurs, on sait que des Oblats de Marie-Immaculée aidèrent les Petites Sœurs de la Sainte-Famille à rédiger leurs constitutions[122]. Or, par leur fondateur, Eugène de Mazenod (1782-1861), ancien de Saint-Sulpice, ils se situaient eux aussi dans la mouvance de l'École française[123].

Le fondateur des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Jean-Rémi Ouellette, était un autre ancien de Saint-Sulpice où il avait été ordonné prêtre en

---

[119] Émile BOUCHER, *Un institut sulpicien centenaire*, Montréal, [Éditions du Grand Séminaire], 1957, p. 25-28; [CHIRON, Joseph-Marie, p.s.s.], *L'Institut des Petites Filles de Saint-Joseph I Méthode d'oraison II Catéchisme des vœux*, Montréal, Imprimerie de La Salle, [1923], p. 11-14, «Guide pour conduire dans l'oraison suivant la méthode de Saint-Sulpice»; une note manuscrite sur la page couverture de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale du Québec identifie l'auteur.

[120] LALANDE, *Comme un grand arbre*, p. 151, 174; cf. MATHIEU, *Une mère «toute de cœur»*, p. 141.

[121] Thérèse GENDRON, «Vivre comme Marie: Marie Léonie Paradis 1840-1912», dans COLLECTIF, *Des fondatrices au cœur marial et missionnaire*, Cahiers marials, coll. Aux sources mariales de l'Église canadienne 6, Sillery, Fondation de Marie Immaculée, 1989, p. 66: «Je désire que ma mort soit l'acte de la plus parfaite adoration et de la plus humble soumission qu'une pauvre créature puisse rendre à son Créateur. Oui, mon Dieu, que ma mort vous adore, que l'acceptation volontaire, libre et pleine d'amour que j'en fais, vous soit agréable. Je veux mourir pour vous obéir et parce que vous êtes mort pour moi.»

[122] NADEAU, *Mère Léonie*, p. 285-286.

[123] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 565-566; CIARDI, Fabio, «Charisme», dans *Dictionnaire des valeurs oblates*, Rome, Association d'études et de recherches oblates, 1996, p. 171-172.

1856[124]. C'est lui qui «rédigea de sa propre main le premier règlement, le premier Directoire, les premières Constitutions de 1892»[125] à l'intention des sœurs. Est-il besoin de rappeler que ces constitutions servirent de modèle aux fondateurs d'autres congrégations au service du clergé.

Quant au fondateur des Oblates de Béthanie, il avait étudié au Grand Séminaire de Montréal, autre établissement dirigé par les Sulpiciens, mais ses liens avec ces derniers ne s'arrêtaient pas là.

> Après sa conversion, Eugène Prévost a été dirigé par M. Lecoq, un éminent Sulpicien. Puis, chez les religieux du Saint-Sacrement, on lui met entre les mains le Traité des saints Ordres, de M. Olier [sic], en préparation à l'ordination. Le Père Prévost en copie de longues pages dans son Journal Personnel[126].

Sa doctrine sur le sacerdoce de Jésus, on l'a vu, dépendait directement de celle de Condren et d'Olier. Les Oblates étaient aussi mises en contact avec l'enseignement de l'École française par leurs lectures. Pendant la formation au noviciat, en plus des ouvrages du fondateur, on utilisait ou on leur recommandait ceux d'Adolphe Tanquerey (1854-1932), notamment *Les Dogmes générateurs de la piété, Précis de théologie ascétique et mystique* et *Pour ma vie intérieure*. Les *Méditations* d'André Hamon (1795-1874) et les *Exercices* de Louis Tronson (1622-1700) étaient aussi utilisés par les religieuses. Tous ces auteurs

---

[124] DRAGON, *Éléonore Charron*, p. 66; J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École des sourds-muets, 1910, t. I, p. 407.

[125] TRUDEAU, *Mère Sainte-Marthe*, p. 119.

[126] CHRÉTIEN, *Spiritualité*, p. 16; cf. p. 101; KRUMENACKER, *L'école française*, p. 594. Sur Charles Lecoq (1846-1926), cf. Ægidius FAUTEUX, *Monsieur Lecoq: souvenirs d'un ancien séminariste*, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1927, 94 p.; Henri GAUTHIER, *Une âme sacerdotale: Charles Lecoq, prêtre de Saint-Sulpice 1866-1926*, Montréal, [s.é.], 1939, 184 p.

étaient sulpiciens[127]. Notons par ailleurs qu'un des évêques cofondateurs des Petites Filles de Saint-François, Mgr Conrad Chaumont, fut aussi formé au Grand Séminaire de Montréal, de 1895 à 1898, ayant eu comme directeur le célèbre Monsieur Lecoq[128].

Deux autres fondateurs, Elzéar DeLamarre et Alexandre Bouillon, tous deux prêtres séculiers, avaient pour leur part étudié au Grand Séminaire de Chicoutimi et de Rimouski, respectivement. Comme tous les grands séminaires du XIXe siècle, ceux-ci étaient modelés sur le modèle sulpicien[129]. De plus, les congrégations fondées par ces deux hommes étaient en contact avec des représentants d'instituts liés à l'École française. Des eudistes étaient venus prêcher les premières retraites chez les Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, à Chicoutimi, entre 1905 et 1907[130]. Et les Spiritains avaient pris en charge l'aumônerie de la maison-mère des Servantes de la Reine du Clergé en 1940[131].

---

[127] Communication de Sr Cécile Fréchette, c.o.b., à l'auteur. Voir leur notice au DS, toutes rédigées par Irénée NOYE: «Hamon, André», t. VII, 1969, col. 61-62; «Tanquerey, Adolphe», t. XV, 1991, col. 25-27; «Tronson, Louis», t. XV, 1991, col. 1329-1333.

[128] *Soixante années de sacerdoce: Son Excellence Révérendissime Monseigneur J.-Conrad Chaumont, v.g., Évêque titulaire d'Arena, Auxiliaire à Montréal,* Montréal, [s.é.], 1958, p. 25-28.

[129] DORRIS, «L'influence», p. 216-219. Le texte latin sur le sacerdoce transcrit par l'abbé Bouillon, cité au chapitre présédent, est cité et commenté par Paul-Émile LÉGER, «Souvenirs d'un octogénaire», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 11 (1985), p. 65: «L'ode que je transcris n'a pas la virtuosité des vers d'Horace. Son contenu théologique n'est pas rigoureux. Je crois cependant que l'idéal qu'elle propose est conforme à la pensée des maîtres de l'École Française: François de Sales, Jean Eudes, Vincent de Paul, Bérulle, Condren, Olier.»

[130] GUISSARD, *Histoire de la Congrégation,* p. 77, 81, 87; cf. KRUMENACKER, *L'école française,* p. 454-462, 575.

[131] Jeanne ROY, *Un pauvre de Yahweh, Alexandre Bouillon 1873-1943,* Lac-au-Saumon, SRC, 1973, p. 194-197; cf. KRUMENACKER, *L'école française,* p. 595-598.

L'influence de l'École française est plus indirecte dans le cas des Petites Missionnaires de Saint-Joseph. Leur fondateur, Louis Gareau, faisait partie des Clercs de Saint-Viateur, eux-mêmes fondés par Louis Querbes (1793-1859), également élève des Sulpiciens[132]. Sans doute, la spiritualité que le frère Gareau a légué à son institut s'inspirait-elle beaucoup de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, mais il ne faudrait pas oublier que la doctrine thérésienne était elle-même marquée par le bérullisme[133].

Même lorsque les fondateurs appartiennent à des familles religieuses qui ne sont pas de l'École française, leurs œuvres n'en sont pas moins marquées par ce courant. Le père Marie-Clément Staub, assomptionniste, n'a-t-il pas proposé aux Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc la dévotion à Marie, Reine du clergé[134]? Le père Eusèbe Ménard, franciscain et fondateur des Sœurs des Saints-Apôtres, ne rejoignait-il pas la lignée des maîtres de l'École française en s'intéressant, comme eux, à l'œuvre des séminaires?

b) Formation cléricale: les séminaires

La création des séminaires, institutions s'occupant de l'admission et de la préparation aux ordres sacrés, est souvent identifiée comme un des legs les plus importants du concile de Trente[135]. Le dix-huitième canon de réforme du décret sur l'ordre, le dernier et le plus long, est consacré à définir ce que doivent être

---

[132] Léo BONNEVILLE, *Louis Querbes*, Montréal, Bellarmin, 1989, p. 23-27.

[133] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 606.

[134] Le fondateur des Augustins de l'Assomption, Emmanuel d'Alzon (1810-1880), sans se rattacher directement à l'École bérullienne, en a assumé une part d'héritage: KRUMENACKER, *L'école française*, p. 603-605.

[135] DUVAL, «L'Ordre», p. 314-320; MARTELET, *Deux mille ans*, III, p. 158-161.

les séminaires et comment ils doivent être soutenus (plus de la moitié du canon concerne l'aspect financier). Il impose d'ailleurs à chaque évêque le devoir d'en ouvrir un pour assurer la formation de son clergé[136].

On sait comment les maîtres de l'École bérullienne et, à leur suite, leurs disciples, ont œuvré pour assurer au clergé une formation adéquate. Les premiers séminaires fondés en France (13 avant 1600, quelques autres entre 1600 et 1644) ferment tous leurs portes avant 1644, sauf deux. Vincent de Paul, disciple de Bérulle, expérimente dès 1628 les exercices des ordinands. Adrien Bourdoise, dirigé du cardinal, fonde en 1631 le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. Les années 1640 voient la prise en charge de séminaires par les quatre grandes familles de l'École française: lazaristes, sulpiciens, oratoriens et eudistes. En plus de former les futurs prêtres à leurs fonctions ecclésiastiques, les fondateurs veulent surtout former des hommes de prière, à la vie spirituelle intense[137].

Le chapitre premier a abondamment montré le lien entre formation des prêtres et création des congrégations au service du clergé. Leurs fins secondaires, examinées au chapitre précédent[138], ne laissent planer aucun doute à ce sujet: l'aide aux séminaires et aux collèges, institutions de formation du clergé diocésain, est inscrit comme une des missions fondamentales chez plusieurs d'entre elles[139]. La prière aux intentions des futurs prêtres figure également dans

---

[136] MICHEL, *Les décrets*, p. 501-505.

[137] KRUMENACKER, «Du prêtre tridentin», p. 125-129.

[138] Rappelons qu'elles sont reproduites à l'annexe II.

[139] Pas de référence à la collaboration au travail des séminaires chez les Petites Missionnaires de Saint-Joseph (fondées afin de glorifier saint Joseph), les Servantes de la Reine du Clergé et

plusieurs recueils et manuels de prières[140]. Revoyons rapidement quelques textes significatifs.

Les Petites Filles de Saint-Joseph se spécialisent dans la prière «pour la sanctification des Prêtres et des séminaristes» et dans l'aide aux «jeunes gens pauvres, appelés au sacerdoce, et qui reçoivent leur formation cléricale dans les Séminaires». Elles se consacrent aussi à fournir «habits et particulièrement ornements nécessaires au culte divin» aux prêtres et missionnaires sans ressources. Lorsqu'elles commencent à effectuer un service direct dans les institutions sacerdotales, elles ajoutent à leurs buts les «charges de travaux domestiques dans les maisons de formation cléricale et dans les Communautés de Prêtres»[141]. Le décret d'approbation pontificale formule cet objectif de manière quelque peu différente, mais en respectant le même esprit: «En vertu de la fin spéciale, les membres s'appliquent aux travaux manuels dans les maisons religieuses où l'on exerce le ministère sacerdotal au profit des âmes, et dans celles où l'on prend soin des Prêtres ou des jeunes gens qui se destinent au sacerdoce»[142]. Rien de plus naturel que de se dévouer au service des séminaristes et de leurs formateurs pour une congrégation fondée par un sulpicien qui fut d'ailleurs l'un des pionniers du Grand Séminaire de Montréal, M. Antoine Mercier.

---

les Petites Filles de Saint-François (qui ont toutes deux reçu la tâche presque exclusive du service des presbytères). Mais elles ont exercé leur travail dans des collèges de type petit séminaire (PMSJ), au Grand Séminaire de Rimouski (SRC) et à l'École apostolique Saint-Pascal-Baylon, qui deviendra plus tard le Séminaire des Saints-Apôtres (PFSF).

[140] Le chapitre précédent a donné quelques exemples de prières aux intentions des membres de la hiérarchie sacerdotale.

[141] PFSJ, *Constitutions*, 1901, article 2, p. 1-2; *Constitutions*, 1946, article 2, p. 8.

[142] PFSJ, *Constitutions*, 1946, décret d'approbation pontificale, p. 170.

Comme nous l'avons vu précédemment, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille avaient pour but original d'apporter leur aide aux maisons d'éducation, spécialement de la Congrégation de Sainte-Croix dont était issue la fondatrice. Le mandement d'érection de Mgr Paul Larocque apporta à cette visée initiale une modification importante: leur service s'exercerait désormais en faveur «des séminaires et en général de toutes ces maisons chères à la sainte Église, dont le but plus ou moins immédiat est la formation des prêtres»[143]. Soins temporels, mais spirituels également, comme le révèle cette demande adressée par les religieuses au Sacré Cœur de Jésus: «Bénissez et fécondez le ministère de ceux que vous daignez charger de la formation des âmes sacerdotales, et que votre Cœur trouve enfin les Apôtres qu'il désire pour régénérer son Église et multiplier partout les fruits de sainteté.»[144] Décrivant le travail des sœurs, le père Perras affirme même qu'il leur permet de devenir des mères spirituelles à l'endroit des futurs prêtres:

> C'est, au surplus, à une manière de maternité spirituelle, qu'elle appellera ses Filles, en les réunissant et formant pour le service domestique des Prêtres, présents, mais aussi futurs. Ce que la Vierge Marie fut pour le premier Prêtre, une Mère, avec tout ce que cela comporte de sacrifices, de dévouement total, mais discret, virginal, les Filles de Mère Marie-Léonie devront l'être par vocation de choix, pour les milliers de Prêtres et Séminaristes, qui ne dédaigneront pas d'appeler les Petites Sœurs de la Sainte-Famille: «des secondes mamans». À ces secondes mères, nouveau genre, par adoption et vocation de «dévouement humble et généreux», la Mère par excellence, celle du premier Nazareth, avec ses richesses inépuisables de dévouement, de spirituelle et

---

[143] PSSF, *Constitutions* 1937, mandement d'érection, p. 204-205. Une hypothèse intéressante à vérifier: Mgr Larocque serait-il l'auteur de ce changement d'orientation de la congrégation, la faisant passer du service de l'éducation au service du sacerdoce?

[144] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 535-536.

> mystique tendresse, est bien en toute vérité le modèle accompli, un idéal incarné et vivant[145].

Mères des séminaristes à la manière de la mère du Souverain Prêtre: c'est encore une fois, notons-le au passage, en référence à la Vierge Marie que s'effectue le lien avec le sacerdoce du Christ et ceux qui s'y préparent.

Première des congrégations fondées en vue de desservir un séminaire diocésain[146], les Sœurs de Sainte-Marthe se voyaient assigner par leur cofondateur, Mgr Moreau, «le soin du ménage du Séminaire et l'entretien de l'intérieur de cette maison ecclésiastique»[147]. On sait qu'elles durent attendre plusieurs années avant de pouvoir exercer ce même travail ailleurs qu'au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Impliquées tardivement dans l'œuvre comme telle de service direct des prêtres et futurs prêtres, les Oblates de Béthanie seront toutefois très tôt invitées à assister ces derniers de leurs prières: «Aussi les nôtres ne cesseront de prier [...] pour les grands et petits Séminaires; pour les vocations ecclésiastiques [...].»[148] Leurs constitutions prévoyaient un redoublement «de ferveur, de supplications et de sacrifices pendant les jours qui précèdent dans toute l'Église l'ordination des Prêtres et des nouveaux clercs», et prescrivaient l'adoration, l'offrande des

---

[145] PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 110-111.

[146] Rappelons que c'est aussi le cas des Dominicaines de l'Enfant-Jésus et des Antoniennes de Marie, et l'occasion de la fondation des Sœurs de Sainte-Marthe, d'Antigonish et de l'Île du Prince-Édouard, et des Dominicaines du Rosaire.

[147] SMSH, *Constitutions* 1892, mandement d'érection, p. 238-239; cf. *Id.*, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5, article qui détaille le travail accompli par les religieuses dans le but «de se dévouer à l'œuvre des Séminaires, et d'aider les ministres du Seigneur qui se consacrent à cette œuvre».

[148] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. IV, art. 1, p. 8-9; *Constitutions* 1944, art. 23, p. 12.

exercices spirituels, ainsi que des prières et des lectures spéciales pendant les trois jours, couronnés par la célébration de la messe du Saint-Esprit le samedi des ordinations[149]. Une prière adressée à «la Reine du Clergé et la Mère des Prêtres» figure au manuel de prières pour marquer cette occasion[150].

Les constitutions des Antoniennes de Marie, fondées sous le nom de Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, étaient calquées sur celles des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe. Aussi leur est-il demandé, à elles aussi, «d'aider, par leurs faibles moyens et leurs travaux, à l'œuvre des Séminaires»[151], mais l'abbé DeLamarre les invite à le faire à l'imitation de la Reine du Clergé et sous la protection de saint Antoine. En plus d'obtenir leur autonomie du Séminaire de Chicoutimi, les Antoniennes se sont également consacrées à la tâche de préparer les futures vocations sacerdotales en se faisant elles-mêmes éducatrices, à l'École apostolique de Chicoutimi et à l'Orphelinat apostolique de La Malbaie[152]. Leur Directoire prévoit également un apostolat consistant «à prier et à s'immoler dans l'ombre» en faveur des vocations sacerdotales[153].

Le but primitif des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, tel que suggéré par Alice Caron au père Marie-Clément Staub, était de réunir des ménagères de presbytères en congrégation religieuse. Le fondateur voyait plus large et

---

[149] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIV, art. 1, p. 52; cf. art. 2-6, p. 52-53; *Constitutions* 1944, art. 197, p. 65; cf. art 198-202, p. 65-66.

[150] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 40-42.

[151] AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5.

[152] TREMBLAY, *Au service du Royaume*, p. 197-198.

[153] *Directoire*, ch. II, cité par GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 306.

prévoyait, dès les premières constitutions, l'aide aussi bien aux prêtres en activité (presbytères) que retirés (maisons de retraite), mais aux futurs prêtres: «l'Institut en effet, se chargera du service dans les institutions, telles que: École apostolique, Collèges ecclésiastiques et Séminaires»[154]. La version de 1934 ajoute que l'institut «s'intéressera aux vocations sacerdotales pour les favoriser et les aider»[155]. Dans leur office de la Reine du Clergé, elles demandent à Marie de protéger «séminaires et noviciats; amenez-y vous-même de saintes recrues qui se dévoueront à l'Église»[156]; et à chaque semaine, dans l'hymne en son honneur, elles l'implorent de prendre «sous [sa] protection les Séminaires, et que par [son] entremise, s'accroisse le nombre des Lévites du Seigneur»[157].

Pour ce qui est des Sœurs des Saints-Apôtres, on leur demande de se dévouer, «par l'apostolat et le travail manuel, aux œuvres de la *Société des Prêtres des Saints-Apôtres*, d'abord dans les Séminaires de Vocations tardives sacerdotales établis par cette Société»[158]. Puis de collaborer «à la préparation des futurs prêtres, d'abord en répondant à la demande du Seigneur Jésus, par leur prière au Maître de la moisson. Dans les séminaires, leur participation s'étendra à tout ce qui peut convenir à leur vocation de femmes consacrées»[159].

---

[154] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. III, art. 6, p. 3.

[155] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 16, p. 8-9.

[156] SJA, *Livre d'office*, hymne au début des petites heures de l'office de la Reine du Clergé, p. 78; cf. p. 79, en latin.

[157] SJA, *Livre d'office*, p. 320-321; aussi dans SJA, *Formulaire*, 1953, p. 21-22, prières de chaque semaine.

[158] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 5-6; *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 9-10.

[159] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 4, p. 1-2.

Comme on le voit, la participation à la formation des futurs prêtres par la prière et le service domestique était au cœur des préoccupations de sept des dix congrégations étudiées, constituant même pour certaines d'entre elles leur unique raison d'être. Cet apostolat spirituel allait en outre, chez certaines d'entre elles, prendre des teintes bérulliennes par l'adoption d'une prière de tradition sulpicienne.

c) Prière à «Jésus vivant en Marie»

Charles de Condren avait composé une prière adressée à Jésus. Son disciple Jean-Jacques Olier la transformera, ajoutant quelques demandes mais surtout en modifiant les premiers mots, avec l'introduction de la formule: «Ô Jésus vivant en Marie»[160]. Récitée dans tous les séminaires sulpiciens à la fin de l'oraison, elle sera adoptée par d'autres séminaires et par plusieurs congrégations religieuses. Dans ses ouvrages sur la vie spirituelle, Tanquerey la commente[161]. Cette prière, utilisée par les séminaristes pendant leur formation, continuera d'alimenter leur piété une fois devenus prêtres, et cela au Canada comme en France:

> Les prêtres formés dans nos institutions ne se sont pas vus imposer une école spirituelle en particulier, ce qui serait contraire à la liberté spirituelle, mais ils ont entendu parler de l'importance et de la nécessité de l'oraison, des «états intérieurs» du Verbe Incarné, de la vie intérieure de Jésus et de Marie; ils ont lu et prié sans doute la belle prière: «Ô Jésus vivant en Marie...»[162]

---

[160] DEVILLE, *L'école*, p. 68; cf. KRUMENACKER, *L'école française*, p. 390.

[161] TANQUEREY, *Les dogmes*, p. 146-152. On sait que cet ouvrage a été utilisé dans les noviciats de quelques congrégations au service du clergé. Voir également ID., *Précis de théologie ascétique et mystique*, 6e éd., Paris/Tournai, Société de S. Jean l'Évangéliste/Desclée, 1928, p. 994-1000.

[162] DORRIS, «L'influence», p. 219.

Cette prière, communément appelée «de M. Olier», était prescrite à cinq congrégations au service du clergé, pour leur prière quotidienne ou occasionnelle; elle était aussi utilisée, mais sous une forme paraphrasée, par une sixième communauté[163].

Les Petites Filles de Saint-Joseph, de fondation sulpicienne, récitaient la prière «Ô Jésus vivant en Marie» chaque jour, le matin après l'oraison (comme au Grand Séminaire), aux intentions du clergé et des séminaristes.

> Ô Jésus, vivant en Marie, venez et vivez en vos serviteurs, dans la sainteté de votre Esprit, dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la vérité de vos vertus, dans la communion de vos divins Mystères, et dominez en nous sur toutes les puissances ennemies, dans la vertu de votre Esprit et pour la gloire de votre Père[164].

Chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, elle constitue la prière au début de l'examen particulier du midi, fait suivant la méthode ignacienne[165]. Ce mélange de spiritualité ignacienne et de pratiques de l'École française est un héritage du fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, Basile Moreau[166]. Dans le manuel de 1932, la prière de M. Olier est également récitée pendant l'heure d'adoration

---

[163] Elle est absente des manuels de prière des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, et nous ne l'avons pas trouvée dans les documents d'archives des Sœurs des Saints-Apôtres.

[164] PFSJ, *Recueils* I, p. 8-9; cf. PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 12; dans le *Coutumier*, 1925, p. 18, la finale a été modifiée: «et dominez sur toutes puissances ennemies, dans la vertu de votre Esprit et à la gloire de votre Père», et l'intention mentionne uniquement le clergé.

[165] PSSF, *Directoire* 1882, p. 30: «Ô Jésus vivant en Marie! venez et vivez en vos servantes, par votre esprit de sainteté, la plénitude de votre puissance, la perfection de vos voies, la vérité de vos vertus et la communion de vos mystères. Triomphez sur toutes les puissances ennemies, par votre esprit, et pour la gloire de votre Père. Ainsi soit-il.»; cf. *Manuel*, 1932, p. 151-156; *Coutumier*, 1939, art. 266, p. 127-128.

[166] LALANDE, *Comme un grand arbre*, p. 151, 154; cf. PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 266, p. 127-128.

hebdomadaire[167]. Les Antoniennes de Marie la récitaient comme finale de leur prière du soir[168], et les Servantes de la Reine du Clergé, avant leur méditation du matin[169]. Chez les Petites Filles de Saint-François, c'est annuellement qu'elle était récitée, pendant la neuvaine préparatoire à la fête de Noël[170].

Le père Prévost faisait réciter la prière «Ô Jésus vivant en Marie» par les membres de la Fraternité Sacerdotale à chaque jour, en latin. Pour les Oblates de Béthanie, il l'avait paraphrasée dans le premier paragraphe de la prière à Jésus, Prêtre et Victime:

> Ô Jésus, Prêtre Éternel, que le Père a envoyé au monde pour l'instruire, le sanctifier et le sauver, soyez la lumière de mon esprit, la pureté de mon cœur et la perfection de mon âme. Accordez-moi de marcher toujours dans la vérité de vos saints enseignements, dans l'imitation de vos sublimes vertus, dans la soumission amoureuse à vos divines volontés[171].

---

[167] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 193; cf. p. 151: «Ô Jésus vivant en Marie! venez et vivez en vos servantes, avec votre esprit de sainteté, la plénitude de votre puissance, la réalité de vos vertus, la perfection de vos voies et la communication de vos mystères. Dominez toute puissance ennemie, par votre esprit, à la gloire du Père. Ainsi soit-il.» (Formulation légèrement différente de celle du *Directoire* de 1882.)

[168] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 56: «Ô Jésus vivant en Marie, venez et vivez en mon âme dans votre esprit de sainteté, dans la plénitude de votre puissance, dans la perfection de vos vertus, dans la communion de vos mystères; dominez en moi sur toute puissance ennemie, par votre esprit pour la gloire de votre Père. Ainsi soit-il.»

[169] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 7: «Ô Jésus, vivant en Marie venez et vivez en mon âme dans votre esprit de sainteté, dans la plénitude de votre puissance, dans la perfection de vos voies, dans la vérité de vos vertus, dans la communion de vos mystères. Dominez en moi sur toutes puissances ennemies par votre esprit et pour la gloire de votre Père. Ainsi soit-il.»

[170] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 99-100: «Ô Jésus vivant en Marie, * *(toutes)* venez et vivez en moi dans votre esprit de sainteté, dans la plénitude de votre puissance, dans la perfection de vos voies, dans la vérité de vos vertus, dans la communion de vos divins mystères. Dominez en moi sur toutes les puissances ennemies dans la vertu de votre esprit et pour la gloire de votre Père. Ainsi soit-il. Divin Enfant Jésus, venez naître dans mon cœur. *(3 fois)*»

[171] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 16; cf. CHRÉTIEN, *Spiritualité*, p. 321.

Il est intéressant de comparer le début des versions utilisées par chacune des congrégations. Les Petites Filles de Saint-François, les plus proches spirituellement et même physiquement de Saint-Sulpice, ont conservé le «en vos serviteurs» des séminaristes et des membres du clergé. La formulation utilisée par les Oblates de Béthanie, les Antoniennes, les Servantes de la Reine du Clergé et les Petites Filles de Saint-François révèle un accent individualiste, typique de la piété des XIX^{e} et XX^{e} siècles: «en mon âme, en moi». Seules les Petites Sœurs de la Sainte-Famille utilisaient une version à la fois communautaire et respectueuse de leur état de femmes consacrées: «en vos servantes». Pourrait-on y déceler la main de la fondatrice?

* * *

Par leur attention portée au sacerdoce du Christ, leur travail en faveur des séminaristes et des prêtres formateurs du clergé, la prière à «Jésus vivant en Marie» héritée de Saint-Sulpice, les congrégations au service du clergé, dans leur ensemble, s'inscrivent bien dans le courant spirituel issu de l'École bérullienne. De plus, leurs fondateurs ont été influencés, directement ou indirectement, par ce courant. Mais ce rayonnement de l'École française s'est exercé dans bien d'autres domaines, comme nous avons l'intention de le montrer dans le chapitre qui suit, portant sur les dévotions particulières aux congrégations au service du clergé.

Chapitre IV «Dévotions sacerdotales»: Marthe et Jean, Joseph et Marie

Une des caractéristiques principales de la pratique de la religion catholique pendant la deuxième moitié du XIX^{e} siècle est la prolifération des dévotions. On a pu parler à ce propos de «révolution dévotionnelle» ou de «révolution cultuelle»[1]. Les effets de ce changement dans la piété seront particulièrement remarquables pendant les années 1840-1890, mais continueront de se faire sentir pendant les 60 premières années du siècle suivant, soit jusqu'au concile Vatican II. Après un survol de ce phénomène, nous étudierons successivement quelques dévotions liées au sacerdoce de Jésus ou de ses ministres que nous proposons d'appeler «dévotions sacerdotales», en particulier à sainte Marthe, à saint Jean l'Évangéliste, à saint Joseph et à la Vierge Marie, honorée comme Reine du Clergé.

A) Le monde des dévotions aux XIX^{e} et XX^{e} siècles

Le mot dévotion, emprunté au latin classique, a rapidement fait son apparition dans le vocabulaire chrétien. Il signifie l'action de se vouer, de se consacrer à quelqu'un, le plus souvent à Dieu, et peut en désigner à la fois les aspects extérieur et intérieur: la personne qui accomplit des pratiques de dévotion

---

[1] Brian CLARKE, «The Parish and the Hearth: Women's Confraternities and the Devotional Revolution among the Irish Catholics of Toronto, 1850-1885», dans Terrence MURPHY et Gerald STORTZ, dir., *Creed and Culture: The Place of English-Speaking Catholics in Canadian Society, 1750-1930*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993 (coll. McGill-Queen's Studies in the History of Religion 11), p. 185-203; Emmet LARKIN, «The Devotional Revolution in Ireland: 1850-1875», dans *The American Historical Review*, vol. 77 n° 3 (1972), p. 625-653; DANYLEWYCK, *Profession: religieuse*, p. 39-55.

exprime de façon concrète les sentiments qui l'habitent. C'est ainsi que le mot dévotions, employé au pluriel, a fini par désigner soit les pratiques elles-mêmes (neuvaines, litanies, mois de prière), soit les objets auxquelles elles s'adressent (passion du Christ, Vierge Marie, sainte ou saint)[2].

> Ce qui définit, non plus «la» dévotion, mais chacune des dévotions particulières, ce n'est pas, comme on semble parfois le croire, une pratique extérieure par opposition à un sentiment intérieur. C'est l'attachement de prédilection (à la fois sentiment et pratique) qu'un fidèle éprouve et manifeste à l'égard, non plus de la volonté divine en général, mais d'un objet religieux déterminé, «particulier» («objet» étant entendu, non d'un objet matériel, mais de l'objet de cet attachement). [...] Si «la» dévotion peut être dite nécessaire ou obligatoire, «les» dévotions sont par excellence le domaine de la liberté et de la spontanéité, celui du «vécu» par opposition au «prescrit», celui des changements incessants à travers l'histoire[3].

Tout au long du Moyen Âge, les dévotions se sont multipliées, tant au niveau des pratiques que des objets. Le catholicisme populaire y a entremêlé des éléments hérités du paganisme. En plus, il tendait à favoriser des saints locaux, parfois plus ou moins légendaires. Le concile de Trente a voulu recentrer les pratiques de dévotion du peuple chrétien sur le Christ, sur les membres de sa famille terrestre (la Vierge Marie, saint Joseph, sainte Anne) et sur les anges, notamment l'Ange gardien[4]. C'est le type de dévotions qui s'implantera en Nouvelle-France, grâce au leadership des évêques et à la pastorale des membres

---

[2] À ce propos, voir les articles suivants du DS, t. III, 1957: Jean CHATILLON, «Devotio», col. 702-716; J.W. CURRAN, «Dévotion, fondement théologique», col. 716-727; Émile BERTRAND, André RAYEZ, «Dévotions», col. 747-778.

[3] Claude SAVART, *Les catholiques en France au XIX^e siècle: le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985 (coll. Théologie historique 73), p. 573.

[4] SAVART, *Les catholiques*, p. 591; Ann TAVES, *The Household of Faith: Roman Catholic Devotions in Mid-Nineteenth-Century America*, Notre Dame, Indiana, University of Notre Dame Press, 1986 (coll. Notre Dame Studies in American Catholicism), p. 89.

du clergé, presque tous issus d'ordres fondés ou réformés aux XVI^e et XVII^e siècles: Récollets, Jésuites, Sulpiciens[5].

Après une éclipse pendant le XVIII^e siècle, les dévotions connaîtront une renaissance inégalée au XIX^e siècle. Le phénomène a été étudié notamment en Irlande, aux États-Unis, en France et au Canada[6]. Si les objets demeurent dans ces pays sensiblement les mêmes qu'à l'époque qui suit le concile de Trente (le Christ, la Vierge Marie, saint Joseph), de nouvelles dévotions vont apparaître et connaître une popularité durable: par exemple, saint Antoine de Padoue, au cours du XIX^e siècle, puis sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dès le début du XX^e siècle. Cependant, même si les thèmes demeurent à peu près semblables, le langage employé se transforme. On qualifie généralement la piété ultramontaine de piété affective. La langue employée dans les prières et les manuels de dévotion est un langage chaleureux, pouvant être fleuri jusqu'à la mièvrerie. L'affectivité caractérise également la relation établie entre le priant et

---

[5] Brigitte CAULIER, «Bâtir l'Amérique des dévots: les confréries de dévotion montréalaises depuis le régime français», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1 (été 1992), p. 45-66; Marie-Aimée CLICHE, *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France: comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988 (coll. Ethnologie de l'Amérique française), p. 13-74, 135-235.

[6] LARKIN, «The Devotional Revolution», p. 625-653, pour l'Irlande; TAVES, *The Household*, p. p. 21-45, et Joseph P. CHINNICI, *Living Stones: The History and Structure of Catholic Spiritual Life in the United States*, New York/London, Macmillan/Collier Macmillan, 1989 (coll. Makers of the Catholic Community: The Bicentennial History of the Catholic Church in America), p. 75-85, pour les États-Unis; SAVART, *Les catholiques*, p. 571-656, pour la France; CLARKE, «The Parish», p. 185-203, pour le Canada anglais; Serge COURVILLE, Normand SÉGUIN, dir., *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Fonds Gérard-Dion, 2001 (coll. Atlas historique du Québec), *La paroisse*, p. 121; ROUSSEAU, REMIGGI, *Atlas*, p. 167-174, pour le Canada français.

l'objet de sa prière, relation marquée par la tendresse, la dépendance et la confiance[7].

Trois courants d'idées vont particulièrement influencer les dévotions du XIX^e^ siècle et leur expression: la Révolution française, la théologie romantique et la morale de saint Alphonse de Liguori. L'épreuve révolutionnaire a donné un ton d'expiation et de réparation très marqué aux dévotions au Sacré Cœur, au Saint Sacrement et à la Vierge Marie[8]. La théologie d'inspiration romantique, en réaction aux «Lumières» du XVIII^e^ siècle, favorise un retour au passé considéré comme critère de vérité, préconise un respect pour l'autorité transmise par la Providence divine (et non celle reçue du peuple comme à la Révolution) et porte une attention à la culture ambiante pour en chercher les points communs avec la pensée religieuse[9]. Quant à la diffusion de la morale liguorienne, approuvée par Rome en 1803 pour être enseignée à tous les futurs prêtres, elle permet l'apparition d'une piété plus chaude et extériorisée, l'amour et la confiance remplaçant peu à peu la crainte héritée du rigorisme de la contre-réforme tridentine[10].

---

[7] Plusieurs prières citées dans ce chapitre illustrent bien ce style affectif.

[8] Édouard GLOTIN, «Réparation», DS, t. XIII, 1988, 396-398; VOISINE, HAMELIN, *Les ultramontains*, p. 32. Nous verrons au chapitre VI comment ces concepts ont influencé la spiritualité victimale.

[9] Edgar HOCEDEZ, *Histoire de la théologie au XIX^e^ siècle*, Bruxelles/Paris, L'Édition universelle/Desclée de Brouwer (coll. Museum Lessianum, section théologique 43), t. 1, «Décadence et réveil de la théologie 1800-1831», 1948, p. 206; VOISINE, HAMELIN, *Les ultramontains*, p. 29. Félicité de Lamennais était le chef de file de ce courant romantique jusqu'à sa rupture avec l'Église. Son œuvre, par le biais de ses disciples canadiens Lartigue, Bourget, Raymond et bien d'autres, a eu une influence durable au Canada: voir par exemple VOISINE, HAMELIN, *Les ultramontains*, p. 105-120, «Un Évêque menaisien au Canada: M^gr^ Jean-Jacques Lartigue».

[10] HOCEDEZ, *Histoire*, t. I, p. 20-22, 53; t. II (coll Museum Lessianum, section théologique 44), «Épanouissement de la théologie 1831-1870», 1952, p. 259-260; VOISINE, HAMELIN, *Les*

L'approbation romaine, qui a assuré le triomphe de la morale de saint Alphonse, est devenue, tout au long du XIX^{e} siècle, la norme qui permettait aux dévotions de connaître une plus ou moins grande popularité. En attachant des indulgences aux prières, pratiques et associations nouvelles ou remises au goût du jour, le Saint-Siège a joué un rôle normalisateur et centralisateur. Et les fidèles, en favorisant les dévotions approuvées par les papes, développaient envers ces derniers une attitude de confiance qui finira par se transformer en dévotion proprement dite, et facilitera la proclamation de l'infaillibilité pontificale en 1870[11].

Dans le cas du Canada français, les prédications de M^{gr} Charles-Auguste de Forbin-Janson (1785-1844) jouent un rôle de catalyseur dans la renaissance des dévotions, comme en bien d'autres domaines. Les processions et les cérémonies publiques, les confréries, congrégations et tiers-ordres, les pèlerinages sont autant de moyens employés par le clergé pour prolonger dans la communauté paroissiale les effets des prédications du prélat et de ses successeurs, notamment les jésuites, les oblats et, plus tard, les rédemptoristes. Les dévotions deviennent l'instrument privilégié pour soutenir l'action pastorale diocésaine, à laquelle collaborent également les congrégations religieuses qui sont de plus en plus présentes dans l'Église canadienne-française[12].

---

ultramontains, p. 31-32. Au Canada français, on assiste au passage du rigorisme au liguorisme à partir de 1830: COURVILLE, SÉGUIN, *La paroisse*, p. 42-44, 86; ROUSSEAU. REMIGGI, *Atlas*, p. 158-160.

[11] TAVES, *The Household*, p. 27-28, 89. Le chapitre II a présenté des exemples de cette dévotion au pape, qui s'exprimait également par la prière aux intentions du Souverain Pontife, condition généralement requise pour gagner des indulgences: BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 82-83.

[12] COURVILLE, SÉGUIN, *La paroisse*, p. 139-154; DANYLEWYCZ, *Profession: religieuse*, p. 43; Philippe SYLVAIN, Nive VOISINE, *Réveil et consolidation, Tome 2: 1840-1898*, Montréal,

a) Neuvaines et mois de dévotion

Le foisonnement remarquable des dévotions, tant au niveau de la variété des objets que de la diversité des pratiques, constitue sans doute l'aspect le plus visible de la «révolution dévotionnelle». À ce niveau, les congrégations au service du clergé sont bien de leur temps. Les exercices religieux de chaque communauté comportent le chemin de croix, le chapelet, la visite au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge, dans certains cas l'adoration du Saint Sacrement et la visite à saint Joseph, l'heure sainte du jeudi soir et l'heure d'adoration du premier vendredi du mois. Le christocentrisme de ces pratiques de dévotion est remarquable: toutes s'adressent à Jésus ou aux membres de sa famille terrestre.

En plus de ces pratiques fort répandues[13], les dévotions à l'honneur chez les congrégations au service du clergé illustrent bien la diversité typique des deux derniers siècles. Nous le constaterons par un survol des principales dévotions recommandées aux religieuses, en portant une attention spéciale aux neuvaines et aux mois de dévotion en usage chez sept d'entre elles[14].

Boréal, 1984 (coll. Histoire du catholicisme québécois, vol. II), p. 120; HAMELIN, GAGNON, Le XX^{e} siècle, p. 346-353; ROUSSEAU, REMIGGI, *Atlas*, p. 175-186.

[13] Elles font partie du programme de vie recommandé non seulement aux congrégations religieuses, mais aux prêtres séculiers et aux laïcs dévots: Jean LECLERCQ, André RAYEZ, Pierre DEBONGNIE, Charles SCHMERBER, «Exercices spirituels», DS, t. IV, 1958, col. 1933-1949: «Les exercices de piété d'après les documents récents du magistère».

[14] Il s'agit des Petites Filles de Saint-Joseph, des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, des Oblates de Béthanie, des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, des Petites Missionnaires de Saint-Joseph et des Petites Filles de Saint-François. Notre documentation est incomplète pour les Antoniennes de Marie, les Servantes de la Reine du Clergé et les Sœurs des Saints-Apôtres.

Tableau 2: Neuvaines les plus populaires dans sept congrégations

	PFSJ	PSSF	SMSH	COB	SJA	PMSJ	PFSF
Saint Esprit (Pentecôte)	X	X	X	X	X		X
Saint Joseph	X	X		X	X	X	X
Sacré Cœur	X	X		X	X		X
Assomption de la Vierge Marie	X	X	X			X	X
Immaculée Conception	X	X		X			X
Annonciation	X	X					X
Présentation de Marie	X	X		X			
Noël	X				X		X
Saint Antoine de Padoue		X		X			X
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus		X		X		X*	

* Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph font un triduum de prières à l'occasion de la fête de sainte Thérèse, et non une neuvaine préparatoire.

Les neuvaines, connues depuis le Moyen Âge, consistent en des prières et pratiques de dévotion répétées pendant neuf jours pour obtenir des faveurs ou se préparer à une fête (BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 337-340).

Pour ce tableau, nous n'avons retenu que les neuvaines qui étaient en usage chez au moins trois des congrégations étudiées.

Tableau 3: Mois de dévotion dans sept congrégations

	PFSJ	PSSF	SMSH	COB	SJA	PMSJ	PFSF
Janvier: Sainte Enfance		X	X				
Mars: saint Joseph	X	X	X		X	X	X
Mai: Vierge Marie	X	X	X	X	X		X
Juin: Sacré Cœur	X	X	X		X	X	X
Juillet: sainte Anne	X						
Octobre: Rosaire	X	X	X		X		X
Novembre: âmes ou morts	X		X				

Si la coutume de consacrer le mois de mai à Marie remonte au XII^{e} siècle, les exercices des mois de dévotion, tels qu'ils se pratiquent aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, remontent à la publication du mois de Marie du jésuite sicilien Francesco Lalomia en 1758. Ce mois de Marie a servi de modèle aux autres mois de dévotion, dont la diffusion représente une des innovations majeures dans les formes de piété du XIX^{e} siècle (BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 337-340; ROUSSEAU, *Atlas*, p. 153, 171; SAVART, *Les catholiques*, p. 486).

Source des tableaux 1 et 2: constitutions, manuels de prières et coutumiers (lorsque disponibles) de chacune des congrégations; communication de S^{r} Cécile Fréchette, c.o.b., à l'auteur.

Le règlement général des Petites Filles de Saint-Joseph donne cette indication: «Elles pratiqueront avec joie les dévotions en l'honneur dans l'Institut: la dévotion au Saint-Esprit, à la Sainte Famille, à la Sainte Vierge, à Saint Joseph, patron de l'Institut, à Saint Jean l'Évangéliste.»[15] Les recueils de prières et le coutumier comprennent en plus des prières et des pratiques adressées au Sacré

[15] *Règlement Général de l'Institut des Petites Filles de Saint Joseph fondé le 26 avril 1857 et approuvé par Sa Grandeur Mgr. Paul Bruchesi Archevêque de Montréal le 20 septembre 1897*, Montréal, [PFSJ], 1916, , p. 6 (désormais cité PFSJ, *Règlement Général*, 1916).

Cœur, à sainte Anne, à saint Amable et à saint Roch; au moins quatorze neuvaines différentes, et des exercices religieux pour six mois de dévotion[16].

Les constitutions des Petites Sœurs de la Sainte-Famille précisent: «La Maîtresse des novices s'appliquera à graver dans les âmes des novices une dévotion profonde envers la Très Sainte Trinité, le Sacré-Cœur de Jésus, la Bienheureuse Vierge Marie et Saint Joseph.»[17] Le programme peut sembler assez sobre, mais le manuel de prières révèle une variété impressionnante. Le nombre de neuvaines faites en communauté, à l'exclusion de celles que les religieuses peuvent faire en privé, s'élève à 23[18]. De plus, chaque jour de la semaine est consacré à honorer la Trinité, saint Michel et tous les anges, le Christ (successivement dans le Saint Sacrement et le Sacré Cœur), les saints Apôtres, saint Joseph et la Vierge Marie[19]. Cette dernière est par ailleurs honorée au cours de l'année sous au moins neuf titres différents[20].

---

16 PFSJ, *Recueils de prières, passim; Coutumier des Petites Filles de Saint Joseph,* Montréal, [PFSJ], 1925, , p. 20-23 (désormais cité PFSJ, *Coutumier*). Outre les neuvaines mentionnées au tableau 1, on retrouve celles préparatoires aux fêtes de la Purification de Marie et de sa Nativité, du patronage de saint Joseph, de la Sainte Famille et de saint Roch.

17 PSSF, *Constitutions* 1930, art. 341, p. 118; *Constitutions* 1937, art. 369, p. 179.

18 PSSF, *Manuel,* 1932, p. 318-345: outre celles mentionnées au tableau 1, on retrouve celles de la Sainte-Famille, pour l'anniversaire de la mort du père fondateur, pour se préparer à la fête de la Purification, d'action de grâces pour l'approbation apostolique des constitutions, pour l'anniversaire de la mort de la mère fondatrice, de la Visitation, de sainte Anne, de la Nativité de Marie, de Notre-Dame des Sept-Douleurs, des saints martyrs canadiens, de saint Michel archange, de Notre-Dame du Saint-Rosaire, pour se préparer à la retraite annuelle.

19 PSSF, *Manuel,* 1932, p. VII-VIII.

20 Le chapitre 4 de la sixième partie du manuel est consacré à la Vierge Marie: on y retrouve le petit office de l'Immaculée Conception (PSSF, *Manuel,* 1932, p. 471-483), des prières à la Vierge désolée, Notre-Dame des Sept Douleurs (488-492), Notre-Dame du Sacré Cœur, Notre-Dame du Perpétuel-Secours, Notre-Dame des Anges (p. 492-494), Ailleurs dans le manuel sont mentionnés les vocables Cœur Immaculé de Marie (p. 146-147, 193), Notre-Dame de la Bonne Mort (p. 3, p. 178), Notre-Dame du Bon Conseil (p. 273; cf. *Coutumier,* 1939, art. 268, p. 129); Vierge Marie Réparatrice (p. 434).

Les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe ont une dévotion spéciale envers sainte Marthe, sainte Marie-Madeleine et saint Lazare, patrons de la congrégation, ainsi qu'à l'Assomption de la Vierge Marie, dont la fête marque l'anniversaire de fondation. Les constitutions recommandent aussi la dévotion à saint Joseph, à saint Antoine de Padoue, patron du séminaire, et à saint Jean Berchmans, patron du noviciat[21]. Les prières quotidiennes comportent la pratique de l'horloge de la Passion, indulgenciée par Mgr Moreau, et des prières à Notre-Dame du Sacré-Cœur et à saint François Xavier[22]. Les sœurs accomplissent au cours de l'année douze neuvaines et les exercices de six mois de dévotion[23].

Les Oblates de Béthanie s'adressent à Jésus comme Prêtre et Victime dans le Saint Sacrement, et à la Vierge Marie presque exclusivement sous son titre de Reine du Clergé. Le culte à Jésus Prêtre se manifeste par une dévotion au sacerdoce de Jésus, à son Saint Nom, et surtout au Saint Sacrement. Les dévotions aux autres patrons de l'institut, saint Joseph, sainte Thérèse de Jésus (d'Avila) et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (de Lisieux) complètent cette liste[24].

---

[21] SMSH, *Constitutions* 1892, mandement d'érection, p. 242; cf. *Ibid.*, 2e partie, ch. 5, art. 1-5, p. 66-77; *Constitutions* 1927, art. 222-226, p. 90-97.

[22] SMSH, *Directoire commun*, p. 4, 11; *Manuel de prières* 1949, p. 17-18, 77-79.

[23] SMSH, *Directoire commun*, p. 18-19; *Manuel de prières*, p. 35-46. Les neuvaines non mentionnées au tableau 1 sont celles à sainte Marthe, sainte Marie-Madeleine, saint Lazare, saint François Xavier, saint Rémi et saint Jean Berchmans.

[24] Jésus, Prêtre et Victime, et Marie, Reine du Clergé: COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XIX, art. 4, p. 44; *Constitutions* 1944, art. 160, p. 53-54; cf. *Manuel de prières* 1945, p. 75; saint Joseph, sainte Thérèse de Jésus et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus: *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 1 et 5, p. 50-51; *Constitutions* 1944, art. 187 et 191, p. 62-63. Voir aussi PRÉVOST, *Directoire*, p. 30-40, 53-58, 65-70, 82-94, 253-279.

Chez les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, les dévotions s'adressent d'abord aux trois patrons principaux de l'institut, le Sacré Cœur de Jésus, la Reine du Clergé et sainte Jeanne d'Arc; les religieuses invoquent également une série de patrons secondaires: saint Michel, saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, saint Jean l'Évangéliste, saint Clément, saint Augustin, sainte Marguerite et sainte Catherine, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui sont rappelés à l'office, et dont certains font également l'objet d'une neuvaine[25]. Exemple de piété influencée par l'ultramontanisme, le mois de saint Joseph est célébré du 18 février au 19 mars, «suivant une belle coutume en usage à Rome»[26].

Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph se doivent d'avoir, d'après leurs constitutions, «une dévotion toute particulière à l'endroit de saint Joseph, et une grande dévotion envers la Sainte Famille et sainte Thérèse de Lisieux». En plus du patronage de saint Joseph et de sainte Thérèse, les religieuses se réclament de la protection de saint Viateur et saint François-Xavier, et célèbrent l'Immaculée Conception comme une des fêtes propres à la congrégation[27]. Le Christ est surtout invoqué sous le vocable du Sacré Cœur; la Vierge Marie, sous celui de l'Immaculée Conception[28]. Elles sont en plus tenues à deux mois de dévotion,

---

[25] SJA, *Livre d'office*, p. III; cf. p. XII-XIX. Les neuvaines non mentionnées au tableau 1 sont pour l'unité chrétienne, à saint Michel Archange, à saint Augustin et à sainte Jeanne d'Arc, SJA, *Formulaire*, 1953, p. 46-55.

[26] *Le Lys: Écho de Jeanne d'Arc*, vol. I, n° 6 (mars-avril 1925), p. 126; STAUB, *Nos Méditations*, t. III, p. 189; cf. BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 397.

[27] PMSJ, *Constitutions* 1939, art. 7-8, p. 5.

[28] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 124, 128-131, 168-185 pour le Sacré Cœur; p. 124-125, 131-133, 185-186 pour la Vierge Marie; les Petites Missionnaires de Saint-Joseph sont, parmi les religieuses étudiées, celles qui ont le moins de pratiques de dévotion envers la Vierge Marie, dont la mémoire était surtout rappelée dans les prières adressées à son époux, saint Joseph.

cinq neuvaines, un octave de prières (pour l'unité de l'Église) et un triduum en hommage à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus[29].

Les constitutions des Petites Filles de Saint-François prescrivent quatre mois de dévotion et deux exercices d'inspiration plus franciscaine: les cinq dimanches en l'honneur des stigmates de saint François et les 13 mardis à Saint Antoine de Padoue. Ces exercices tiennent alors lieu de la visite au Saint Sacrement prévue parmi les exercices religieux quotidiens[30]. Sans être aussi nombreuses que chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, les neuvaines sont quand même au nombre de 12 dans l'institut[31].

Certaines congrégations semblent n'avoir qu'un nombre limité de dévotions. Par exemple, les Sœurs des Saints-Apôtres s'adressent à Jésus comme Souverain Prêtre, et leurs constitutions recommandent la dévotion à Marie, Reine des Apôtres, à saint Joseph, aux Apôtres et à saint François d'Assise[32].

En plus de l'accomplissement de neuvaines et de mois de dévotion, un autre indice nous permet de constater l'insertion des congrégations religieuses au service du clergé dans la vie spirituelle de leur époque: l'appartenance des religieuses à des confréries.

---

[29] PMSJ, *Constitutions* 1939, art. 96, p. 30; *Recueil de prières*, 1946, p. 117-125; les deux neuvaines qui ne figurent pas au tableau 1 sont celles à saint François Xavier et à saint Viateur.

[30] PFSF, *Constitutions* 1948, art. 83, p. 40, et corrections, art. 81 [83], p. 6.

[31] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 97-122: en plus de celles du tableau 1, neuvaines à sainte Anne, à saint François d'Assise, au Christ Roi, à sainte Élisabeth de Hongrie.

[32] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 9-13, p. 2-3. Nous n'avons pu consulter de directoire, de coutumier ou de manuel de prières qui nous aurait fourni plus de précisions sur les pratiques exprimant ces dévotions recommandées par les constitutions.

b) Confréries et associations pieuses

Plusieurs auteurs ont souligné l'importance de la vie associative dans la diffusion des dévotions[33]. On distingue généralement deux genres de groupements. Le premier type, axé sur la piété individuelle, se compose de groupes à l'organisation assez peu développée, où l'accent est mis sur les indulgences accordées par l'inscription à l'association et par la récitation des prières recommandées, en général assez courtes. À cause de l'importance accordée à la rémission des péchés obtenue par les indulgences, leur théologie peut être qualifiée d'eschatologique. Le deuxième type regroupe les mouvements plus structurés qui favorisent un engagement à long terme de la personne. Ils préfigurent l'Action catholique. À cause de ses répercussions sur toutes les dimensions de la vie de leurs membres, leur théologie peut être dite incarnationnelle[34].

Dans les paroisses, ces associations occupaient une place importante. Plusieurs curés se sont illustrés par leur zèle pour l'implantation de divers groupements. Le cas de l'abbé Alexandre Bouillon, le fondateur des Servantes de la Reine du Clergé, peut ici servir d'exemple. Au Séminaire de Rimouski, pendant ses études, Alexandre devient membre de la Congrégation de la Sainte Vierge, puis du tiers-ordre de saint François[35]. Après son ordination, il est envoyé comme desservant à Saint-Eusèbe de Cabano, de septembre 1905 à septembre 1906. Il y

---

[33] COURVILLE, SÉGUIN, *La paroisse*, p. 139-154; ROUSSEAU, REMIGGI, *Atlas*, p. 175-186.

[34] COURVILLE, SÉGUIN, *La paroisse*, p. 140, 150. Les paragraphes suivants présenteront plusieurs associations du premier type; les Congrégations de la Sainte Vierge, les Enfants de Marie, les Dames de Sainte-Anne, la Ligue du Sacré-Cœur et les tiers-ordres (dont nous reparlerons plus bas) illustrent le deuxième type.

[35] ROY, *Un pauvre*, p. 30, 33.

inaugure l'exposition du Saint Sacrement à la messe du premier vendredi du mois, une procession du Rosaire le premier dimanche du mois, et encourage ses paroissiens à dire chaque jour trois Ave et trois Gloria «pour la conversion des pécheurs»[36]. Nommé curé de la paroisse de Lac-au-Saumon, il mettra sur pied pas moins de dix associations, entre 1909 et 1923: l'Apostolat de la Prière, la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes mariés, les Dames de Sainte-Anne pour les femmes, les Enfants de Marie pour les jeunes filles et l'Association de Saint-Joseph pour les jeunes gens, la Pieuse Association de Saint-Jean-Berchmans pour les enfants de chœur, le tiers-ordre de Saint-François, l'Union de la prière, l'Œuvre des vocations sacerdotales, l'Association de la Bonne Mort[37].

Dans les communautés religieuses, l'appartenance à la congrégation tenait le rôle de l'engagement dans un mouvement structuré chez les laïcs. De fait, les religieuses pouvaient surtout se faire inscrire aux registres des associations de piété individuelle[38]. Voyons quelles étaient les associations et confréries les plus populaires auprès des religieuses au service du clergé.

Certains groupements obtiennent particulièrement la faveur des congrégations au service des prêtres. L'Apostolat de la Prière figure en tête de liste: ce

---

[36] *Album souvenir du Cinquantenaire de la paroisse de Saint-Eusèbe,* 1956, p. 7, cité par ROY, *Un pauvre,* p. 46.

[37] Alexandre BOUILLON, *Au grand jour ou les évolutions d'une paroisse canadienne: Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, province de Québec (Canada),* Joigny, Vulliez, 1926, p. 189-190, 269-271. En 1921, il érige une chapelle, l'Oratoire Saint-Joseph, à Lac-au-Saumon, qui sert de chapelle à la Confrérie de saint Joseph, patron de la bonne mort: ROY, *Un pauvre,* p. 83-89; cf. BOUILLON, *Au grand jour,* p. 271-272, 292-295.

[38] Cette possibilité n'existait pas dans toutes les congrégations. Par exemple, les Oblates de Béthanie ne pouvaient faire partie d'aucune confrérie ou association avant Vatican II. Communication de S^r^ Cécile Fréchette, c.o.b., à l'auteur.

mouvement est mentionné dans les textes normatifs de six d'entre elles[39]. Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph sont également inscrites à l'Archiconfrérie de prière et de pénitence en l'honneur du Sacré Cœur (de Montmartre)[40], association dont les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, à la suite de leur fondateur, doivent se faire les zélatrices:

> À cause de leur consécration spéciale au Sacré Cœur, les Sœurs de Ste Jeanne d'Arc se feront un devoir de travailler à l'avènement de Son Règne. Elles se dévoueront d'une façon spéciale à l'Œuvre Réparatrice, dite «Archiconfrérie de Prière et de Pénitence de Montmartre.» Toutes seront affiliées à cette Œuvre et la feront connaître et aimer autour d'elles[41].

Quant à l'Archiconfrérie de la Garde d'honneur, elle compte parmi ses membres les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Petites Missionnaires de Saint-

---

[39] Il s'agit des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, des Antoniennes de Marie, des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, des Servantes de la Reine du Clergé et des Petites Filles de Saint-François: PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 316, p. 155-156; SMSH, *Directoire commun*, p. 1; AM, *Recueil de prières* 1944, p. 8-9; PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 3, 148; SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 2; PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 21. Il est possible que d'autres congrégations aient fait partie de l'association, fondée en France en 1844.

[40] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 316, p. 155-156; PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 3.

[41] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 18, p. 9-10; cf. *Règle et constitutions*, 1921, ch. III, art. 8, p. 3: «À cause de leur dévotion spéciale au Sacré Cœur, les Sœurs de Jeanne d'Arc se feront un devoir de travailler à l'avènement de Son Règne. Elles se dévoueront d'une façon spéciale à l'œuvre réparatrice, dite: *Archiconfrérie de Prière et de Pénitence* de Montmartre.» L'archiconfrérie a été fondée en France en 1879; le père Staub en a été le prédicateur attitré aux États-Unis et au Canada de 1910 à 1936: LE FLOC'H, *P. Marie-Clément Staub, apôtre et fondateur 1876-1936*, t. 1 Préparation: Europe 1876-1909, Sillery, SJA, 1968, p. 166-189; t. II Réalisation: Amérique du Nord 1910-1936, Sillery, SJA, 1968, p. 13-92, 106-115.

Joseph[42]. Ces trois associations honorent le Sacré Cœur de Jésus; chacune a reçu de nombreuses indulgences, ce qui encourage les inscriptions[43].

Après les associations consacrées au Sacré Cœur, c'est le tiers-ordre de saint François d'Assise qui est le plus répandu parmi les congrégations au service du clergé. Trois d'entre elles ont d'abord été érigées en association de tertiaires franciscaines: les Servantes de la Reine du Clergé, les Petites Filles de Saint-François et les Sœurs des Saints-Apôtres, dont les membres s'agrègent au tiers-ordre à leur entrée dans la Société si elles n'en font pas déjà partie[44].

Deux archiconfréries mariales sont communes aux Petites Sœurs de la Sainte-Famille et aux Antoniennes de Marie: celles de Notre-Dame de la bonne mort et de Marie Reine des Cœurs[45].

L'appartenance aux autres associations recensées est propre à l'une ou l'autre des congrégations étudiées. Les Petites Filles de Saint-Joseph sont invitées à

---

[42] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 316, p. 155-156; PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 8, 35. Fondée en France en 1863.

[43] BERINGER, *Les indulgences*, t. 2, p. 135-137 (archiconfrérie de prière et de pénitence), 138-139 (archiconfrérie de la Garde d'Honneur), 145-150 (Apostolat de la Prière). Nous étudierons plus longuement ces trois associations au chapitre VI, sur la spiritualité victimale.

[44] Pour les Servantes: ROY, *Un pauvre*, p. 141-143; cf. Jeanne ROY, *Il veut que je marche, Marie-Anne Ouellet (1871-1966)*, Lac-au-Saumon, SRC, 1989, p. 112, 131. Pour les Petites Filles: *Constitutions* 1948, mandement d'érection de M^gr^ Joseph Charbonneau, p. 1, 4; cf. MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines*, p. 16-27, 54. Pour les Sœurs des Saints-Apôtres: SSSA, *Constitutions* 1965, art. 13, p. 3. Leur fondateur, Eusèbe Ménard, a été franciscain avant de fonder la Société des Saints-Apôtres, puis les Missionnaires des Saints-Apôtres dont il est devenu membre. Sur le tiers-ordre, voir BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 355-374, 393-394.

[45] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 315-316, p. 155-156; *Vie mariale des Ss. Antoniennes de Marie Reine du Clergé*, [Chicoutimi, AM], 1953, , f. 4 (désormais cité AM, *Vie mariale*). Sur ces archiconfréries, voir BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 235-236 (Marie Reine des Cœurs, fondée à Ottawa en 1899), 247-251 (Notre-Dame de la bonne mort, fondée à Rome en 1648 par le septième général des jésuites, Vincent Caraffa).

s'enrôler dans l'association du Saint Rosaire, afin de se procurer les nombreuses indulgences accordées aux associés[46]. En plus des trois archiconfréries mentionnées plus haut, toutes les Petites Sœurs de la Sainte-Famille sont affiliées à six autres groupements, allant de la simple confrérie de dévotion pour honorer saint Joseph ou sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, à la «Croisade de Prières en l'honneur de l'Immaculée Vierge Marie pour la conversion de la Chine»[47]. À la maison générale, elles récitent également, le 14 de chaque mois, un rosaire devant le Saint Sacrement pour demander «la conversion des âmes et la prospérité de l'Église, selon les intentions de l'association du Rosaire perpétuel»[48]. Les Antoniennes de Marie sont membres de l'archiconfrérie de

---

[46] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 21. Sur les confréries du Saint-Rosaire, dont la première remonte à 1475, voir BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 168-181.

[47] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 315-316, p. 155-156: «Toutes les Sœurs étant enrôlées dans la Croisade de Prières en l'honneur de l'Immaculée Vierge Marie pour la conversion de la Chine, du Japon et des pays environnants, elles seront fidèles à offrir la communion du deuxième dimanche de chaque mois à cette intention et feront de cette journée tout entière une "journée missionnaire" en donnant leurs prières, leurs travaux et leurs sacrifices pour l'avènement de Notre-Seigneur en ces pays infidèles. [316] Les Sœurs sont aussi affiliées aux Associations suivantes: 1° L'Apostolat de la prière; pour cette association, il est requis de réciter chaque jour la petite prière de l'offrande de la journée aux intentions du Sacré-Cœur, telle que récitée chaque matin. 2° L'Archiconfrérie de prières et de pénitence en l'honneur du Sacré-Cœur. 3° L'Archiconfrérie de Marie, Reine des cœurs. 4° L'Association de Notre-Dame de la bonne mort. 5° La pieuse Union de saint Joseph, patron de la bonne mort. 6° La Confrérie de saint Joseph du Mont Royal. 7° L'Association de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Pour avoir part aux nombreux avantages de ces dernières associations, deux seules conditions sont nécessaires: avoir son nom sur le registre de la Confrérie et s'unir d'intentions à tous les associés pour obtenir le but proposé.» La Croisade de prières et l'Association de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sont inconnues de Beringer. Sur la pieuse union de saint Joseph, fondée à Rome en 1913, voir BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 258-261; Adrien GARNIER, *La Pieuse Union du Trépas de saint Joseph au Canada*, Québec, [Pieuse Union du Trépas de saint Joseph, 1933], p. 10-147. Sur la confrérie de saint Joseph du Mont-Royal, fondée à Montréal en 1909, voir JEAN-JOSEPH, «La dévotion à saint Joseph dans les provinnces de Québec et d'Ontario, sous le régime britannique», dans *Le patronage de saint Joseph: actes du Congrès d'études tenu à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 1er – 9 août 1955; Section historique*, Montréal/Paris, Fides, 1956, p. 515.

[48] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 324, p. 158. Il ne semble pas, d'après le contexte, que les sœurs aient fait partie de l'association du Rosaire perpétuel, mais elles en partageaient

Notre-Dame du Sacré-Cœur[49]. En 1926, les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc se sont inscrites en bloc dans l'archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption, pour le retour des schismatiques à l'Église romaine, et à la Croisade de messes et de prières pour la conversion des infidèles de l'Extrême-Orient[50].

Finalement, les Petites Missionnaires de Saint-Joseph avaient la distinction de s'occuper d'une association dont elles ne pouvaient pas être membres, celle de la Consécration des mères chrétiennes à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les Clercs de Saint-Viateur d'Otterburne leur avaient confié cette œuvre dans les années 1930, afin que la congrégation puisse «se faire connaître à l'extérieur, chose absolument nécessaire à son recrutement, à son développement normal»[51].

Si plusieurs congrégations au service du clergé inscrivaient ou acceptaient que leurs membres s'inscrivent dans une ou plusieurs associations spirituelles en vue d'alimenter leur piété mais également de gagner des indulgences et d'obtenir des faveurs spirituelles, elles prenaient en même temps soin que leur dévotion demeure à l'intérieur de certaines limites, que les fondateurs d'ailleurs avaient pris soin d'inscrire dans leurs règlements.

---

certainement l'esprit et les intentions. Sur cette association, fondée à Bologne en 1635, voir BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 181-182.

[49] AM, *Vie mariale*, f. 4. Fondée en France en 1864; voir BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 153-155.

[50] *Le Lys*, vol. 2 n° 6 (mars-avril 1926), p. 226-227, 235. La première a été fondée en France en 1898; la deuxième, en 1915 en Chine. La Croisade de messes est peut-être la même que la Croisade de prières à laquelle les Petites Sœurs de la Sainte-Famille étaient inscrites.

[51] BERNARD, *Le Frère Louis Gareau*, f. 96.

c) «Du bon usage des dévotions»

Chez les congrégations au service du clergé fondées entre 1857 et 1904, soit au plus fort de la «révolution dévotionnelle», il est significatif de retrouver, dans les documents normatifs de la congrégation ou dans les écrits du fondateur, des indications sur la place que doivent occuper les dévotions à l'intérieur de la vie spirituelle, comment surtout celles-ci doivent devenir le reflet extérieur de sentiments intérieurs[52].

Dans le coutumier des Petites Filles de Saint-Joseph, on retrouve cet avertissement, peut-être écrit en réaction contre des abus qui s'étaient glissés dans la prière communautaire: «Il ne faut pas facilement ajouter des prières de dévotion aux prières de règle, si ce n'est dans des cas particuliers autorisés par la Supérieure générale et qui durent peu de temps.»[53] Chez les Sœurs de Sainte-Marthe, cette prudence s'applique également à la prière personnelle:

> Les Sœurs ne s'imposeront aucune prière ou exercice de piété à faire régulièrement tous les jours ou toutes les semaines, autres que ceux dont il vient d'être parlé ou qui sont prescrits ailleurs, sans la permission de la Supérieure. On n'accepte que les courtes prières auxquelles sont attachées des indulgences, et celles des confréries dans lesquelles la Supérieure leur aura permis d'entrer[54].

---

[52] Nous n'avons pas retrouvé cette insistance dans les textes des congrégations fondées en 1914 ou plus tard. Ceci est probablement un indice que la montée du mouvement liturgique et de l'Action catholique faisaient paraître les dévotions moins centrales pour la vie spirituelle: COURVILLE, SÉGUIN, *La paroisse,* p. 151-154; HAMELIN, *Le XX^e siècle,* p. 185-197, 396-442.

[53] PFSJ, *Coutumier,* 1925, p. 24.

[54] SMSH, *Constitutions* 1892, 2^e partie, ch. 3, art. 9, par. 1, p. 54; *Constitutions* 1927, art. 220, p. 89-90.

Chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, c'est sous le mode de l'encouragement que les religieuses sont invitées à exprimer leur piété personnelle par des dévotions particulières: «Les Sœurs pourront, en leur particulier, selon leur goût personnel et dans les temps libres, dire des prières supplémentaires, et se livrer, comme bon leur semble, à d'autres dévotions louables.»[55] L'article correspondant du coutumier vient préciser en mettant des balises:

> Les Constitutions mentionnent que les Sœurs pourront se livrer, en leur particulier et dans les temps libres, à quelques dévotions louables. Dans le choix de ces dévotions, elles se rappelleront que celles approuvées par l'Église sont les meilleures et les plus profitables au bien des âmes. Elles se persuaderont que la première d'entre les dévotions est celle qui rend hommage à la Sainte Trinité; en second lieu, que les aspirations de l'âme doivent se porter vers Jésus au Saint-Sacrement[56].

Leur fondatrice, la bienheureuse Marie-Léonie, elle-même attachée à plusieurs dévotions, n'avait pas voulu en imposer un grand nombre à ses sœurs:

> Ses dévotions sont réglées, comme ses affaires terrestres. Tout est précisé: l'occasion, l'intention, le nombre, la fréquence, les formules. Elle a conscience qu'elle en propose beaucoup mais elle ne veut pas surcharger les cœurs: «Je propose bien des dévotions mais il n'est pas nécessaire de faire de longues prières» (86-237; 11 fév. 1901)[57].

Le chanoine Ouellette, auteur des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe, avait tenu à préciser la place que devaient occuper les exercices de piété dans la vie de ses filles spirituelles:

---

[55] PSSF, *Constitutions* 1930, art. 120, p. 44; *Constitutions* 1937, art. 122, p. 60-61.

[56] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 312, p. 153.

[57] GERVAIS, *Spiritualité de Mère Marie-Léonie*, p. 26.

> Pleines de ces sentiments, et animant tout leur intérieur par la pratique de tout ce qui leur est prescrit dans ces diverses règles, elles seront donc bien éloignées de faire consister la dévotion et la perfection religieuse dans quelques exercices de piété, dans quelques pratiques bonnes en elles-mêmes, mais qui trop souvent ne sont qu'extérieures et ne servent que d'aliment à l'amour propre et à la paresse spirituelle; ni dans les communions fréquentes, qui ne sont dues qu'aux âmes véritablement désireuses de mourir à elles-mêmes pour ne vivre que de la vie de J.C. Elles envisageront ces divers exercices de piété chrétienne, non comme la vertu et la sainteté, mais comme d'excellents moyens de l'acquérir, quand on s'y applique avec humilité et esprit de foi[58].

L'abbé DeLamarre, en rédigeant les constitutions des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, reprendra textuellement ce passage[59]. Quelques années plus tard, le père Prévost, fondateur des Oblates de Béthanie, s'exprime encore plus vigoureusement: «La simple dévotion ne suffit pas — et encore moins les dévotions — à quelqu'un qui, par vocation, est destiné à devenir un saint.» Rédigé dans un ouvrage destiné aux futurs prêtres, ces lignes reflètent l'esprit qu'il transmettait également à ses enfants spirituels[60].

Ce regard sur la pratique des dévotions dans les congrégations au service du clergé nous permet de constater que ces dernières sont bien représentatives de l'Église de leur temps. Elles en partagent les dévotions principales, en particulier celles honorant Jésus Christ, la Vierge Marie, saint Joseph, saint Antoine de

---

[58] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 2, art. 10, p. 41-42; *Constitutions* 1927, art. 236, p. 102, où le passage sur les communions fréquentes est supprimé.

[59] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre II, art. 10, p. 74-75.

[60] PRÉVOST, *La vocation sacerdotale*, p. 152. Nous avons vu plus haut comment les Oblates de Béthanie se distinguent des autres congrégations par leur peu d'objets et de pratiques de dévotion, et la défense qui leur était faite d'appartenir à des confréries ou associations pieuses.

Padoue, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus[61]. Elles font usage de prières et de pratiques dévotionnelles à chaque jour, et accomplissent des neuvaines et des mois de dévotion. Plusieurs sont enrôlées dans des associations, surtout dans celles vouées à honorer le Sacré Cœur de Jésus et la Vierge Marie sous un de ses nombreux vocables. Même si plusieurs dévotions sont proposées à leur piété, elles ont conscience qu'elles ne représentent que des moyens de répondre à l'appel de Dieu, et que les dévotions principales sont celles qui les rapprochent davantage et plus directement de Jésus Christ.

Mais ces caractéristiques des dévotions à l'honneur dans les congrégations au service du clergé pourraient également s'appliquer à celles répandues chez l'ensemble des catholiques de leur époque. Afin de discerner comment les religieuses intégraient dans leur vie de prière leur vocation d'être au service spirituel et temporel du clergé, il nous faut maintenant étudier certaines dévotions, moins répandues dans l'ensemble de l'Église, mais typiques d'une spiritualité qu'on peut qualifier de sacerdotale.

B) Des «dévotions sacerdotales»

Afin de lier leurs dévotions plus étroitement à leur mission, les congrégations au service du clergé pouvaient privilégier un modèle de service (sainte Marthe et les Saintes Femmes, servantes de Jésus Prêtre), mettre en valeur un aspect plus directement lié au sacerdoce d'une dévotion populaire (saint Joseph, gardien du premier prêtre) ou moins répandue (saint Jean, patron des prêtres), ou encore

---

[61] HAMELIN, GAGNON, *Le XX^e siècle*, p. 347-364; ROUSSEAU, REMIGGI, *Atlas*, p. 171-173. En France, SAVART, *Les catholiques*, p. 571-656, identifie les principales dévotions comme suit: au Christ (Passion, Saint Sacrement, Sacré Cœur), à la Vierge Marie, à saint Joseph et aux saints.

privilégier un vocable aux accents cléricaux (Marie, Reine du Clergé). Nous examinerons tour à tour ces «dévotions sacerdotales», réservant une place à part à la Reine du Clergé, honorée par plusieurs congrégations.

a) Sainte Marthe et les Saintes Femmes

La dévotion à sainte Marthe de Béthanie, modèle biblique par excellence du service auprès de Jésus Christ[62], semblerait devoir s'imposer chez des congrégations dont le but est de servir Jésus dans ses prêtres. Il n'en est rien[63]: seulement trois communautés ont une dévotion envers sainte Marthe, accompagnée ou non des autres Saintes Femmes de l'Évangile[64]. Ces dernières sont de plus proposées comme modèles d'apostolat à une quatrième congrégation, qui n'entretient pas de dévotion particulière à l'endroit de sainte Marthe ou des Saintes Femmes.

---

62 Maiju LEHMIJOKI-GARDNER, *Worldly Saints: Social Intercation of Dominican Penitent Women in Italy, 1200-1500*, Helsinki, Suomen Historiallinen Seura, 1999 (coll. Bibliotheca historica 35), p. 101.

63 Le patronage de sainte Marthe, au cours des âges, a surtout été le fait de sœurs hospitalières, dont les deux principales filiations remontent aux fondations de Beaune (1441) et de Périgueux (1643). C'est l'hospitalité de la sainte qui est mise en relation avec la vocation des sœurs, qui reçoivent dans leurs hôpitaux «Jésus Christ dans ses membres souffrants»: Pierre-Roger GAUSSIN, *Les cohortes du Christ: les groupements religieux en Europe et hors d'Europe des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Rennes, Ouest-France, 1985 (coll. L'histoire et nous), p. 124-125; MOLETTE, *Guide*, p. 42-44, 217-221, 358-359.

64 Parmi les congrégations au service du clergé fondées dans d'autres pays, seulement deux ont sainte Marthe comme patronne: les Sœurs de Sainte-Marthe de Ventimiglia, fondées en Italie en 1875, dont les activités s'étendront également à d'autres domaines; et les Oblates de Sainte-Marthe, fondées au Mexique en 1949; G. ROCCA, «Santa Marta di Ventimiglia (Imperia), Suore di», DIP, t. VIII, 1988, col. 744-745; M. MEDINA GONZÁLEZ, «Oblate di Santa Marta», DIP, t. VI, 1980, col. 613-614;
<http://vocare98.americas.tripod.com/oblatasdesantamarta/index.html>.

C'est évidemment chez les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe que la dévotion à leur sainte patronne et son exemple sont davantage mis en valeur. Nous avons vu au chapitre précédent comment leur vocable leur avait été donné par l'évêque du diocèse, le bienheureux Louis-Zéphirin Moreau. Dans le mandement d'érection de la congrégation, l'évêque précisait sa pensée en élargissant la vocation des religieuses aux aspects spirituels aussi bien que temporels, grâce à la mention de la sœur de sainte Marthe, sainte Marie-Madeleine:

> Votre œuvre principale, après celle de votre sanctification, N.T.C.F. [nos très chères filles] sera le soin du ménage du Séminaire et l'entretien de l'intérieur de cette maison ecclésiastique. Vous aurez donc en soin tout le personnel de cet établissement, Prêtres, Lévites et élèves; vous serez donc là comme les saintes femmes de l'Évangile qui accompagnaient et suivaient Notre Seigneur, le recevaient chez elles et pourvoyaient à leurs besoins. Et c'est parce que Nous avons voulu que vous fussiez les imitatrices fidèles de ces saintes femmes, que Nous vous avons placées sous la protection de Ste Marthe, une des plus célèbres et des plus saintes d'entre elles, et de Ste Marie Madeleine, sa sœur, envers laquelle Notre-Seigneur avait opéré des prodiges de grâces. Dans ces deux saintes si remarquables et que le bon Maître aimait d'un amour de prédilection, vous trouverez le modèle de ce que vous devez être comme religieuses de l'humble Institut que vous fondiez. Vous serez à l'action comme Marthe et à la prière comme Marie Madeleine, et vous glorifierez également le Seigneur, parce que vous vous livrerez à ces deux exercices pour son amour et la sanctification de vos âmes[65].

Les figures de Marthe et de Marie de Béthanie (qu'on identifiait à Marie de Magdala) étaient couramment employées depuis le Moyen Âge pour mettre en contraste la vie active et la vie contemplative[66]. D'un auteur à l'autre, ou selon le

---

[65] SMSH, *Constitutions* 1892, mandement d'érection, p. 238-239.

[66] J. CASTELLANO, G. ROCCA, «Vita attiva — Vita contemplativa — Vita mista: VIII Del Carmelo teresiano a oggi», DIP, t. X, 2003, col. 664-673; Katherine Ludwig JANSEN, *The*

public cible, le rapport entre les deux sœurs pouvaient être d'opposition ou de complémentarité. Cette vision devient particulièrement populaire au XIX^e siècle, alors que l'on promeut, surtout pour les congrégations féminines, la vie mixte, c'est-à-dire alliant vie active et vie contemplative[67].

La sœur et le frère de Marthe, Marie-Madeleine et Lazare, tous deux ressuscités par Jésus (l'une de ses péchés, toujours par identification avec Marie de Magdala, l'autre du tombeau), sont aussi présumés avoir été avec sainte Marthe les évangélisateurs du «pays de nos ancêtres, la France»[68], raison supplémentaire de confier les religieuses à son patronage.

En plus d'invoquer sainte Marthe à divers moments de la journée, les religieuses se mettaient chaque soir sous sa protection par une prière qui leur était propre, également utilisée pendant la neuvaine préparatoire à sa fête. Cette prière mettait l'accent sur l'hospitalité et le service démontrés par sainte Marthe à l'endroit de Jésus[69]. La neuvaine était l'occasion d'invoquer la patronne de l'institut pour «obtenir la grâce d'imiter ses vertus et en particulier son grand

---

Making of the Magdalen: Preaching and Popular Devotion in the Later Middle Ages, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2000, p. 49-142.

[67] Aimé SOLIGNAC, Lin DONNAT, «Marthe et Marie», DIP, t. X, 1980, col. 259-270.

[68] SMSH, *Constitutions* 1892, 2^e partie, ch. 5, art. 2, p. 69-71; *Constitutions* 1927, art. 221-222, p. 90-91.

[69] SMSH, *Manuel de prières* 1949, p. 76-77 (prière du soir): «Grande Sainte, notre bienheureuse patronne, qui receviez le divin Jésus avec une foi si vive, une confiance si tendre et un amour si intense, obtenez-nous de le servir avec ces mêmes sentiments, afin que nous répondions fidèlement à notre sainte vocation. Que par votre sainte protection, la charité règne toujours au milieu de nous, et que nous ne fassions toutes ensemble qu'un cœur et qu'une âme, pour que nous méritions de recevoir la visite de notre divin Époux, et votre assistance maternelle à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il. Sainte Marthe, priez pour nous. *(trois fois)*» Les invocations se trouvent p. 3 (prière du matin), 15-16 (après la messe), 16-17 (après le renouvellement des résolutions du matin), 22 (avant la lecture spirituelle).

esprit de foi, de dévouement et d'amour pour Notre-Seigneur»[70]. Ce passage montre comment la dévotion à sainte Marthe devient de plus en plus spiritualisée, l'accomplissement des tâches ménagères cédant la place aux vertus théologales de foi et de charité.

Au tout début des constitutions, en décrivant les travaux constituant l'œuvre des Sœurs de Sainte-Marthe, leur fondateur leur donne également comme modèles les Saintes Femmes de l'évangile, «qui suivaient le bon Maître et pourvoyaient à ses besoins»[71]. Dans le directoire de la congrégation, les religieuses sont invitées à accomplir l'heure sainte du Jeudi Saint au soir «à l'imitation des Saintes Femmes», en rappel de la présence de ces dernières au tombeau vide, le matin de Pâques[72].

En consultant la liste des fêtes de la congrégation, on peut identifier les noms que le chanoine Ouellette regroupe sous l'appellation de Saintes Femmes. Il s'agit de personnages mentionnés dans les textes évangéliques ou dans des légendes. Les jours de fête de deux Saintes Femmes nommées dans l'évangile, Marie-Salomée (22 octobre) et Marie-Cléophas (9 avril), sont jours de communion, générale (avant le décret *Sacra Tridentina Synodus* de 1905) ou recommandée, et donnent lieu à une récréation «de première classe». La fête de trois autres Saintes Femmes, l'une moins connue (Jeanne, 24 mai) les autres

---

[70] SMSH, *Directoire commun*, p. 19; *Manuel de prières* 1949, p. 39.

[71] SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5.

[72] SMSH, *Directoire commun*, p. 18.

légendaires (Véronique, 5 février; Marcelle, 7 août), permet une récréation «de deuxième classe»[73].

Inspirées des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe, celles des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue mentionnent également les Saintes Femmes, sans les identifier davantage. Mais leur fondateur, l'abbé Elzéar DeLamarre, ne mentionne pas sainte Marthe: il donne comme modèle aux religieuses la Vierge Marie, sous le titre de Reine du Clergé, et les place sous la protection de saint Antoine[74]. Plus loin, dans un passage qu'il a spécialement composé pour sa congrégation, le fondateur rappelle la place des Saintes Femmes au pied de la croix, avec Marie:

> La messe, c'est le sacrifice de la Croix qui se renouvelle. C'est le même Jésus qui s'immole sur l'autel dans un sacrifice non sanglant. Pour y assister avec fruit, les Sœurs se transporteront, par la pensée, sur le Calvaire, au pied de la Croix où Jésus expire, et s'y

---

[73] SMSH, *Constitutions* 1892, mandement d'érection, p. 242; 2e partie, ch. 3, art. 4, par. 1, p. 49-51 et 50A; *Constitutions* 1927, art. 212, p. 85-87. Les noms des Saintes Femmes sont tirés d'un passage des visions d'Anne-Catherine Emmerich: [BRENTANO, Clément], *Vie de N.-S. Jésus-Christ d'après les visions de la Soeur Anne-Catherine Emmrich*, Paris, Casterman, [1858-1860], t. 5, p. 318-319. C'est le seul passage des six tomes où ces cinq noms se retrouvent ensemble. La liste comprend trois des saintes honorées en Provence (Marie-Cléophas, Marie-Salomée et Marcelle, légendaire servante de Marie-Madeleine, Marthe et Lazare), Jeanne , mentionnée dans l'évangile de Luc (8, 3; 24, 10), et Véronique, qui selon la légende essuya le visage du Christ. Pour un exemple de représentation des Saintes Femmes dans l'École française, voir SIMARD, *Une iconographie*, p. 40-41. La présence de Véronique peut aussi s'expliquer par la popularité grandissante, à cette époque, de la dévotion à la Sainte Face, dont l'image, avant que soit diffusée celle du suaire de Turin, était celle du «voile de Véronique»: Louis BAUDIMENT, *M. Dupont, «le Saint Homme de Tours», 1791-1876*, Genval, Éditions Marie-Médiatrice, p. 191-254; DESCOUVEMONT, Pierre, «Les origines de la Sainte Face de Tours», dans *Vie thérésienne*, n° 174 (avril-juin 2004), p. 65-74.

[74] AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5. La Vierge Marie est devenue patronne principale en 1929, la congrégation adoptant alors le nom d'Antoniennes de Marie, Reine du Clergé.

> tiendront au milieu des saintes femmes, et surtout auprès de la Mère des douleurs[75].

Dans la formation qu'il donne aux premières religieuses, le fondateur revient régulièrement sur le rôle d'assistance des Saintes Femmes auprès du Christ et des Apôtres[76]. Les fondatrices reprendront cet enseignement, en mettant en parallèle le rôle effacé des Saintes Femmes dans les Écritures et l'humilité nécessaire aux religieuses dont la devise est «s'immoler dans l'ombre»[77].

Les saints et saintes proposés en exemple n'inspirent pas toujours une dévotion particulière. Nous le constatons chez les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc. Même si le père Marie-Clément Staub leur propose sainte Marthe et les Saintes Femmes comme modèles, les religieuses n'entretiennent pas de dévotion spéciale à leur endroit. Dans la deuxième version des constitutions de l'institut, le fondateur se réfère aux Saintes Femmes quand il décrit l'esprit de la congrégation:

> L'esprit qui doit animer et vivifier les membres de l'Institut s'alimentera à une triple source: 1. L'amour du Sacré Cœur; 2. Le Sacerdoce; 3. La vie de sainte Jeanne d'Arc. [...] 2. *Le Sacerdoce.* On se rappellera que le Prêtre est un autre Christ: tout est là. Dès lors, servir les Prêtres devient un honneur, d'autant plus que la T. Ste Vierge, la première, a réalisé cet idéal à Nazareth, en servant le premier Prêtre, Jésus-Christ, et les saintes femmes dont parlent les Actes l'ont imitée en se dévouant au service des Apôtres[78].

---

[75] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre III, art. 5, par. 2, p. 89

[76] Antonio DRAGON, *L'abbé Delamarre,* [Chicoutimi], Société historique du Saguenay n° 31, 1974, p. 101; TREMBLAY, *Au service du Royaume,* p. 194-195, citant Archives antoniennes, document 45. Il ne semble pas que les Antoniennes aient célébré les fêtes des Saintes Femmes: GUISSARD, *Histoire de la Congrégation,* p. 313.

[77] Lettre de Mère Marie-de-Jésus-Hostie, 15 décembre 1952, citée par *Articles des fondatrices sur la spiritualité,* extraits d'un travail sur la spiritualité de la congrégation, ca 1986, f. 19.

[78] SJA, *Règle et constitutions,* 1934, art. 8, p. 4.

Parmi les méditations du père Staub, deux reprennent ce thème: celle du dimanche de Pâques, sur les Saintes Femmes au matin de la résurrection; celle du 29 juillet, pour la fête de sainte Marthe[79]. Dans les deux cas, le fondateur termine ses réflexions en mettant en relief le rôle des Saintes Femmes, porteuses du message pascal auprès des disciples, et de sainte Marthe, évangélisatrice légendaire de la France. Les religieuses sont invitées à suivre les traces de ces femmes apostoliques: «Il vous fera ses messagères choisies auprès des Prêtres, parfois même auprès des successeurs des Apôtres, les Évêques de la sainte Église.»[80] Cet accent sur le rôle apostolique des femmes dans l'Évangile est remarquable, et semble propre au père Staub.

Une autre congrégation au service du clergé avait reçu sainte Marthe comme protectrice. Sainte Marthe, de même que sainte Zita, servante italienne du Moyen Âge, sont deux des patronnes secondaires des Servantes de la Reine du Clergé, et sont invoquées pendant la prière de l'après-midi. La proximité des noms indique que c'est comme modèles de service que les deux saintes ont été mises au rang des protectrices célestes de la congrégation[81].

On pourrait s'étonner de ne trouver mention ni de Marthe ni de Marie dans les constitutions, le manuel de prières ou le Directoire des Oblates de Béthanie. En fait, dans ce dernier texte, la vie des Oblates à «Béthanie» est mise en parallèle, non pas avec les textes des évangélistes, mais avec la vie cachée de Jésus à

---

[79] SJA, STAUB, *Nos Méditations*, t. I, p. 489-494; t. IV, p. 78-81.

[80] SJA, STAUB, *Nos Méditations*, t. I, p. 494.

[81] SRC, *Constitutions* 1952, art. 5, p. 4; *Manuel de prières* 1960, p. 18-19. À l'exception des Servantes, les sœurs au service du clergé ne considéraient pas sainte Zita comme un modèle convenable, peut-être à cause de la condition laïque de la sainte.

Nazareth[82]. L'histoire de la congrégation explique ce silence. Le nom de Béthanie avait été choisi par le père Eugène Prévost pour identifier la résidence des Oblates du Saint-Sacrement. Il faisait pendant à celui de Cénacle, donné aux maisons de la Fraternité Sacerdotale. Lorsque la communauté a changé de nom en 1911, après le départ de Ninette Prévost et l'arrivée des Oratoriennes de Brest, le nom de la maison est devenu celui de la congrégation[83]. Formée à la vie religieuse à la Visitation de Caen, Ninette voulait mener une vie purement contemplative, alors que son frère désirait conserver la vie mixte pour les Oblates. C'est probablement pour mettre cet aspect en valeur qu'il a choisi de nommer la communauté «Oblates de Béthanie»[84]. Peut-être voulait-il également éviter toute confusion avec les Servantes du Saint-Sacrement, religieuses contemplatives rattachée à la congrégation qu'il avait quittée dix ans plus tôt.

---

[82] COB, PRÉVOST, *Directoire*, p. 350: «Comment ne pas établir une relation entre la vie à Béthanie et la vie de Jésus à Nazareth, où ignoré des hommes, Il accomplissait la mission reçue de son divin Père et se préparait à sauver le monde. » Les Oblates sont en train de se réapproprier l'héritage biblique de Béthanie. La dernière maison ouverte par la congrégation à Québec, dans le secteur Sillery, maison de repos pour évêques, prêtres (diocésains ou religieux), diacres et futurs prêtres, s'appelle «Oasis Marthe & Marie» (2003).

[83] GARCEAU, *Dieu trace*, p. 108: «À quel moment précis le nom a-t-il changé? Chose étrange, aucun document ne l'indique. Mais la tradition orale affirme que ce fut au moment où les Oratoriennes de Brest, réunies à sœur Marie du Cénacle, deviennent les filles du père Eugène Prévost, par une mystérieuse intervention de l'Esprit-Saint.»

[84] COB, PRÉVOST, *Directoire*, p. 356: «La vie active se nourrira de la vie contemplative, et la vie contemplative s'épanouira dans la vie active. Quoique la vie d'adoration suffirait à Béthanie le jour où des circonstances majeures imposeraient momentanément la suspension de tout apostolat extérieur, il faudrait conserver l'espoir du retour à une activité normale et agir en conséquence au moment voulu.» Le *Directoire* a été écrit pendant le séjour à La Beuvrière du fondateur et des Oblates, pendant la Deuxième Guerre mondiale, alors que leur vie active n'était plus possible.

b) Saint Jean

Une autre «dévotion sacerdotale» est celle adressée à saint Jean l'évangéliste, invoqué comme patron des prêtres[85]. Certaines congrégations se contentent d'une simple mention du nom de l'Apôtre. Les Petites Filles de Saint-Joseph, selon un article de leur règlement général qui sera par la suite intégré dans leurs constitutions, doivent professer une dévotion spéciale à saint Jean l'évangéliste. Cependant, nous n'avons trouvé aucune prière ou pratique en son honneur dans leurs recueils de prières[86]. La fondatrice des Sœurs de Sainte-Marthe, Éléonore Charron, a composé une prière à saint Jean, qui ne fait pas mention des prêtres mais met en valeur le rôle de l'Apôtre auprès de la Vierge Marie[87].

Saint Jean figure au rang des patrons secondaires des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, rappelés à la fin des petites heures de l'office et invoqués avant la

---

[85] En 1908, le pape Pie X attachait des indulgences à une prière à saint Jean, apôtre et évangéliste, comme patron spécial du clergé, et dont l'usage était réservé aux prêtres: BERINGER, *Les indulgences*, t. II, p. 333-334.

[86] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 6; *Constitutions*, 1946, article 5, p. 9-10. La recommandation du règlement est une marque de la filiation sulpicienne de la congrégation. Saint Jean avait été choisi par Jean-Jacques Olier comme patron du séminaire de Saint-Sulpice: CHAILLOT, COCHOIS, NOYE, *Traité*, p. 303; cf. SIMARD, *Une iconographie*, p. 197-200.

[87] TRUDEAU, *Mère Sainte-Marthe*, p. 97: «Saint Jean l'Évangéliste, Apôtre chéri de Dieu, qui, pour vos aimables vertus, avez été choisi par Dieu lui-même pour remplacer Notre-Seigneur sur la terre, auprès de la Sainte Vierge, notre bonne Mère, priez-la donc pour nous et avec nous, afin de nous obtenir la grâce d'imiter vos vertus: votre humilité, votre pureté, votre grande charité, votre amour de Dieu et du prochain et la grâce d'une sainte mort, en prononçant les saints Noms de Jésus, Marie, Joseph et le vôtre.» La prière a été enrichie par Mgr Alexis-Xyste Bernard (1905-1923) d'une indulgence de 50 jours. Cette prière ne figure pas dans le recueil de prières des sœurs, et nous ignorons quelle a été sa diffusion.

méditation[88]. L'oraison de sa fête, récitée à la fin de l'office de laudes, le présente à la fois comme patron des prêtres et modèle des dévots du Sacré Cœur:

> Nous vous en prions, Seigneur Jésus-Christ, faites que par l'intercession du bienheureux Jean, apôtre et évangéliste, patron de vos Prêtres, les ouvriers de votre vigne se multiplient de jour en jour; à la prière de ce même Jean qui, à la Cène, reposa sur votre poitrine, procurez à l'Église un accroissement constant de profonde dévotion à l'égard de votre Cœur Sacré[89].

Dans la méditation pour le jour de la fête de saint Jean, le fondateur présente l'évangéliste comme «le disciple que Jésus aimait», et attribue cette préférence au fait que saint Jean était «l'Apôtre vierge». Saint Jean est également reconnu comme patron et modèle des prêtres, et un des protecteurs de la congrégation[90]. Ailleurs dans les méditations, le père Staub fait allusion au rôle de chapelain de la Sainte Vierge tenu par saint Jean[91].

Le père Staub avait lui-même une grande dévotion à l'Apôtre bien-aimé. Il avait été ordonné au sous-diaconat et au presbytérat dans la basilique de Saint-Jean de Latran, à Rome. Il avait fondé en 1915 au Collège de Worcester, berceau des Sœurs de Jeanne d'Arc, le Cercle Saint-Jean, association d'élèves se destinant au

---

[88] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. IV, art. 11, p. 4; *Règle et constitutions*, 1934, art. 7, p. 3; *Livre d'office*, p. III (cf. p. XII-XIX), p. 34-36, 88-90, 146-148 (cf. p. 35-37, 89-91, 147-149, en latin); *Formulaire*, 1953, p. 5.

[89] SJA, *Livre d'office*, p. XIV; cf. texte en latin, p. XV.

[90] SJA, STAUB, *Nos Méditations*, t. IV, 1946, p. 548-553.

[91] SJA, STAUB, *Nos Méditations*, t. II, p. 49. «Le thème de la Communion de la Vierge par saint Jean apparaît au XVI[e] siècle. C'est le carme espagnol Gratian et Marie d'Agreda qui en avaient conservé la tradition. [...] Toutefois, l'art ne s'emparera vraiment du thème qu'après le concile de Trente.» (SIMARD, *Une iconographie*, p. 197-198.) Ce thème littéraire et artistique redeviendra populaire au XIX[e] siècle, lorsque les auteurs spirituels, pour écrire la vie de la Sainte Vierge, puiseront dans les visions de Marie d'Agreda et d'Anne-Catherine Emmerich: Romain LÉGARÉ, Constantin BAILLARGEON, *Le Bon Père Frédéric*, Montréal/Paris, Éditions Paulines/Médiaspaul, 1990, p. 276-277.

sacerdoce. Et il avait projeté la fondation d'une congrégation de pères et de frères, les Joannites du Sacré Cœur, au service du sacerdoce[92].

Dans les constitutions des Petites Filles de Saint-François, la fête de saint Jean, «patron du Sacerdoce catholique», est une de celles qui sont solennisées par la congrégation. Les religieuses l'invoquent à la suite de la prière à haute voix après la communion[93]. Même si nous n'avons pas relevé de mention spécifique de saint Jean chez les Sœurs des Saints-Apôtres, il est l'un des patrons de la société, comme membre du collège apostolique, et est invoqué avec les autres Apôtres dans une prière quotidienne[94].

Les «dévotions sacerdotales» que nous venons d'étudier sont relativement peu importantes, tant par leur faible développement que par le petit nombre de congrégations concernées. Par contre, une autre dévotion, très répandue celle-là parmi le peuple chrétien, se révèle également fort populaire parmi les congrégations au service du clergé. Il s'agit de la dévotion au père nourricier du Souverain Prêtre, saint Joseph.

c) Saint Joseph, chef de la Sainte Famille

Après les dévotions au Christ sous toutes ses formes et la dévotion mariale sous ses nombreux vocables, la dévotion à saint Joseph est une des plus en vogue. Presque ignorée pendant l'Antiquité chrétienne et le Moyen Âge, elle a connu

---

[92] LE FLOC'H, *P. Marie-Clément*, t. I, p. 118, 126-129; t. II, p. 88-92, 195-198. Les autorités de l'Assomption et du diocèse de Québec n'approuvèrent pas le projet des Joannites.

[93] PFSF, *Constitutions* 1948, corrections, art. 79 [81], p. 5-6; *Formulaire de prières* 1950, p. 23-24.

[94] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 12, p. 3; art. 67, p. 13.

une grande popularité à partir du XVI^e siècle[95]. C'est à la même époque que l'on s'est mis à invoquer saint Joseph comme patron de la bonne mort[96]. La dévotion au saint patriarche était répandue chez les représentants de l'École française de spiritualité, qui l'avaient reçue des carmélites espagnoles. Elle s'était aussi diffusée dans le peuple chrétien, de concert avec la dévotion à l'Enfant Jésus, acquérant lors de ce passage un caractère de piété plus affective[97].

La piété envers la Sainte Famille s'est développée de façon parallèle à la dévotion à saint Joseph[98]. Apparue à la même époque, elle s'est particulièrement épanouie en Nouvelle-France[99]. Parce qu'elles sont liées de très près, nous traiterons en même temps de ces deux dévotions.

Lors de son étude sur la littérature de piété en France, au XIX^e siècle, Claude Savart a relevé ce qui y caractérisait la dévotion à saint Joseph:

> Le principal enseignement que les livres de piété de cette époque paraissent vouloir tirer de la considération des vertus de saint Joseph, et proposer à leurs lecteurs, c'est certainement, avant tout autre aspect, l'exemple d'un maître exceptionnel de vie intérieure. [...] Il est intéressant d'examiner de plus près quelles vertus, quelles activités, quelles attitudes, en un mot quel style de vie, sont

---

95 Pierre GRELOT, Guy-M. BERTRAND, Roland GAUTHIER, Aimé SOLIGNAC, «Joseph, saint», DS, t. VIII, 1974, col. 1289-1323.

96 À la suite du récit apocryphe de l'*Histoire de Joseph le charpentier*, du IV^e ou V^e siècle: SAVART, *Les catholiques*, p. 644.

97 KRUMENACKER, *L'école française*, p. 226-227; cf. p. 386-387; SIMARD, *Une iconographie*, p. 25-87.

98 Irénée NOYE, «Famille, Dévotion à la Sainte Famille», DS, t. V, 1964, col. 84-93.

99 Pierre HURTUBISE, «Aspects doctrinaux de la dévotion à la Sainte Famille en Nouvelle-France», dans *Église et Théologie*, vol 3 n° 1 (janvier 1972), p. 45-68; *Pèlerinage aux sources spirituelles de la Nouvelle-France: la Sainte-Famille*, Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1997 (coll. Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph 3), p. 9-91; Honorius PROVOST, *La dévotion à la Sainte Famille en Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964 (extrait de *La revue de l'Université Laval*, vol. XVIII, n° 5-6, janvier-février 1964), p. 3-23.

> habituellement associés à cette notion de vie intérieure. Les éléments fondamentaux en sont la pureté et la chasteté, l'humilité et la vie cachée, plus encore que le recueillement lui-même, le silence, la prière continuelle à travers toutes les activités[100].

Ce sont ces aspects de la dévotion à saint Joseph qui seront le plus souvent mis en valeur dans les textes normatifs des congrégations au service du clergé. Chez les Petites Filles de Saint-Joseph, le père nourricier de Jésus est surtout invoqué comme modèle de vie cachée, de vie obscure: «Les Petites Filles de Saint-Joseph auront une dévotion toute particulière envers le grand Saint dont elles portent le nom, et s'appliqueront à imiter sa vie cachée et ses vertus.»[101] Elles accomplissent leur travail au profit des prêtres et des séminaristes dans cet esprit de «vie cachée»:

> L'Institut des Petites Filles de Saint Joseph a pour but de procurer la sanctification de chacun de ses membres, en travaillant au bien spirituel et temporel du Clergé et des Séminaristes. Pour atteindre cette double fin, les Sœurs s'efforceront de vivre la vie cachée en Notre-Seigneur, en union avec Joseph et Marie[102].

Le catéchisme propre à l'institut reprend les mêmes notions, sans rien ajouter sur l'Église ou le clergé[103]. Dans la prière récitée pendant l'heure d'adoration du premier mercredi du mois, le patron de la congrégation était invoqué comme

---

[100] SAVART, *Les catholiques*, p. 637-638.

[101] PFSJ, *Constitutions*, 1901, article 3, p. 2; *Constitutions*, 1946, article 4, p. 9.

[102] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 5; cf. p. 31-32: «À 2 heure, les sœurs réciteront en commun les prières des sept douleurs et des sept allégresses de Saint-Joseph. [...] Ces prières étant, en réalité, un tableau de la vie de ce saint Patriarche, elles lui demanderont instamment de leur donner un grand amour de la vie cachée en Notre-Seigneur, que lui-même a si bien pratiquée, au milieu des douleurs et des allégresses de sa vie.» Le texte en usage dans l'institut pour cet exercice ne faisait aucune référence au clergé, ni même à l'Église dont saint Joseph est le patron et le protecteur: *Recueils* III, p. 1-8; IV, p. 14.

[103] [CHIRON], *L'Institut*, p. 80-81.

«Heureux Gardien du premier Prêtre»[104]. C'est la seule mention de ce lien que nous avons retrouvé dans les documents normatifs de la congrégation. Parmi ses exercices religieux, la congrégation faisait une neuvaine pour se préparer à la fête de la Sainte Famille; c'est la seule trace que nous avons trouvée chez elle de cette dévotion, pourtant spécialement recommandée par le règlement général[105].

En fait, une seule des congrégations au service du clergé aura une dévotion marquée à la Sainte Famille. Il s'agit bien sûr de la congrégation qui porte son nom, fondée par la bienheureuse Marie-Léonie Paradis. La fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille a reçu les dévotions à saint Joseph et à la Sainte Famille comme un héritage de la famille de Sainte-Croix, où elle a passé ses premières années de vie religieuse[106]. Rien de surprenant donc à ce que sa congrégation soit placée sous la protection de Jésus, Marie et Joseph, et qu'elle ait fait de la fête de la Sainte-Famille la fête patronale de l'institut[107]. Mais, parmi les membres de la Sainte Famille, c'est saint Joseph qui semble occuper la place

---

[104] PFSJ, *Recueils* IV, p. 11-14. Cette longue prière commence par recommander les divers catégories de membres du clergé à la protection de saint Joseph, avant de lui demander de préserver chaque prêtre, pendant son ministère et après sa mort.

[105] PFSJ, *Recueils* I, p. 32; *Règlement général* 1916, p. 6.

[106] LALANDE, *Comme un grand arbre*, p. 35; ; MATHIEU, *Une mère «toute de cœur»*, p. 197; cf. p. 197-218; NADEAU, *Mère Léonie*, p. 254; ID., *Montre-moi tes chemins*, p. 24-25; PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 106.

[107] PSSF, *Constitutions* 1883, p. 40; *Constitutions* 1912, art. 5, p. 2-3; *Coutumier*, 1939, art. 4, p. 2: «La Sainte Famille dont elles prennent le nom sera leur modèle et l'objet principal de leurs méditations. Elles aimeront à contempler le divin Sauveur se livrant aux travaux les plus bas et les plus obscurs; la Sainte Vierge se faisant l'humble servante de Jésus et de Joseph et s'appliquant à tous les soins du ménage; enfin Joseph exerçant le modeste métier de charpentier.» PSSF, *Constitutions* 1930, art. 4, p. 6; *Constitutions* 1937, art. 4, p. 2: «La fête de la Sainte-Famille sera la fête patronale de la Congrégation; toutes les Sœurs professes renouvelleront par dévotion, en ce jour, leurs vœux de religion.» (Cf. *Constitutions* 1930, art. 151, p. 53; *Constitutions* 1937, art. 154, p. 74; *Coutumier*, 1939, art. 5-6, p. 2.)

de patron principal de la congrégation[108]. Il semble d'ailleurs avoir eu droit aux préférences de mère Marie-Léonie. Dans ses lettres à sœur Saint-Édouard, c'est à saint Joseph que la fondatrice «s'adresse le plus souvent avec la plus grande confiance»[109]. Dans sa correspondance, comme dans les prières récitées par ses filles, c'est surtout comme pourvoyeur des besoins spirituels et temporels de la congrégation que saint Joseph est invoqué[110]: «J'ai commencé mon œuvre les mains vides, comptant uniquement sur la divine Providence et sur saint Joseph. Ce bon Saint peut être appelé le soutien et le protecteur de cette entreprise, comme il l'a été de Marie et de Jésus.»[111]

Le rôle de saint Joseph comme patron principal de la congrégation n'empêche pas la Sainte Famille, comme groupe, d'occuper une grande place dans la congrégation de mère Marie-Léonie. La journée et toute la vie de prière des Petites Sœurs de la Sainte-Famille se trouvent placées sous la protection de Jésus, Marie et Joseph, par des invocations reprises plusieurs fois, par des prières quotidiennes et annuelles, par des pratiques diverses laissées à la dévotion

---

[108] C'est sous ce titre qu'il est invoqué dans la prière du matin: PSSF, *Manuel*, 1932, p. 13.

[109] GERVAIS, *Spiritualité de Mère Marie-Léonie*, p. 25.

[110] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 323, p. 158: «Suivant une coutume établie, les sept dimanches qui précèdent le 19 mars, les Sœurs réciteront les sept douleurs et les sept allégresses de saint Joseph pour se préparer à sa fête; ce jour-là, il y aura procession en son honneur. Ces pratiques nous viennent de notre chère Mère Fondatrice pour demander, par l'intercession de ce puissant Protecteur, tous les secours spirituels et temporels nécessaires à la Congrégation.» Cet exercice avait lieu à la maison générale seulement.

[111] NADEAU, *Mère Léonie*, p. 259, citant les notes de lectures spirituelles recueillies par les filles de Mère Léonie. Cf. PERRAS, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, p. 104; NADEAU, *Mère Léonie*, p. 256.

personnelle des religieuses[112]. L'invocation préférée est celle-ci: «Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie. Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. Jésus, Marie, Joseph, faites que j'expire en paix en votre sainte compagnie.»[113] Cette triple invocation évoque saint Joseph comme patron de la bonne mort, et unit patronage de saint Joseph et dévotion à la Sainte Famille.

La seule prière où la dévotion à saint Joseph est mise en lien avec le sacerdoce du Christ se trouve dans le premier *Directoire* de la congrégation, datant de 1882. Elle était utilisée pendant la visite au Saint Sacrement, et s'adresse au saint comme le «nourricier de la sacrée Victime»:

> Glorieux saint Joseph, époux de Marie, pensez à nous, priez pour nous. Aimable Chérubin, qui gardez le paradis du nouvel Adam, travaillez à notre sanctification. Cher nourricier de la sacrée Victime, pourvoyez à tous nos besoins présents. Ô fidèle dépositaire de tous les trésors, prenez sous votre charitable conduite l'affaire que nous vous recommandons. Que son issue soit pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de nos âmes. Pater, Ave[114].

---

[112] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 1-3, 134-135, 149-150 (pratiques et prières quotidiennes); p. 193 (pratique hebdomadaire); p. 318-324, 328-330, 345, 377-390 (pratiques et prières annuelles); p. 392-399 (prières et pratiques libres).

[113] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 499, p. 290; *Manuel*, 1932, prière pour entendre la messe, deuxième manière, p. 35; prières à la fin de la messe, p. 87; prières après le repas, p. 134; après le chapelet, p. 158; prières du soir, p. 177; pendant l'heure d'adoration hebdomadaire, p. 193. Cette invocation avait été approuvée par Pie VII en 1807: BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 219; t. II, p. 159.

[114] PSSF, *Directoire* 1882, p. 49-50. Ce premier directoire a été en usage jusqu'en 1899, avant d'être remplacé par une édition semblable (que nous n'avons pas consultée), utilisée jusqu'à la parution du *Manuel* de 1932.

Même si cette prière fait une allusion discrète au sacerdoce du Christ, elle n'évoque pas celui de ses ministres, au service de qui la congrégation était pourtant vouée. Cette prière n'apparaît plus au *Manuel* de 1932[115].

Toutes les dimensions évoquées précédemment (vie intérieure, protecteur de Jésus et Marie, pourvoyeur des besoins spirituels et temporels) se retrouvent chez les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, sans que la dévotion à saint Joseph se trouve directement rattachée au premier prêtre dont saint Joseph avait la garde[116].

Dans les congrégations au service du clergé fondées au XIX^{e} siècle, la dévotion à saint Joseph ne semble pas posséder de coloration sacerdotale particulière. Chez quelques communautés érigées au siècle suivant, cet aspect sera davantage mis en valeur. C'est ainsi que, dans les constitutions des Oblates de Béthanie, saint Joseph, un des patrons secondaires de la congrégation, est présenté comme «le protecteur, le gardien et le père nourricier de notre divin

---

[115] Nous avons noté au chapitre précédent que le sacerdoce du Christ n'était pas très présent dans les textes à l'usage de la congrégation fondée par mère Marie-Léonie. Cela se vérifie également ici, par rapport aux dévotions principales des Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

[116] SMSH, *Constitutions* 1892, 2^{e} partie, ch. 5, art. 3, p. 71-73: «Les Sœurs auront une tendre et filiale dévotion pour St-Joseph [...]. Elles confieront tous les intérêts spirituels et temporels de leur Institut à ce bon Père nourricier de Jésus et de la grande famille chrétienne et elles lui demanderont sans cesse cette justice que les livres saints lui attribuent et qui renferme toutes les vertus qu'une âme doit pratiquer pour être agréable à son Dieu et en recevoir des grâces ineffables. St-Joseph, étant le patron des âmes intérieures, elles lui demanderont de les guider dans les voies si difficiles de la vertu, et dans leurs travaux de tous les jours, afin qu'elles les sanctifient comme il a sanctifié ceux auxquels il s'est livré, pendant qu'il était sur la terre pour subvenir à la subsistance et aux besoins du Dieu Enfant et de la Vierge Immaculée. Leur travail fait sous le regard de Dieu et en vue de Dieu est une prière. Telle était la prière de St-Joseph. Que les Sœurs de Ste-Marthe s'affectionnent pour cette prière, qui leur sera une source inépuisable de grâces, comme elle l'a été pour ce Bienheureux Patriarche.» Article reproduit avec quelques modifications dans *Constitutions* 1927, art. 224, p. 93-95.

Sauveur»[117]. Lors de la consécration prononcée par les religieuses le jour de sa fête, le 19 mars, elles s'adressaient à lui comme gardien du Prêtre éternel:

> Grand saint Joseph, chef et gardien de la Sainte Famille, vous que le Tout-Puissant a choisi pour vous confier Marie la Mère du Verbe incarné et Jésus le Prêtre Éternel, dont le Sacerdoce revit et se multiplie dans tous les Prêtres du monde, je viens, en ce jour de votre fête, placer sous votre douce protection la Congrégation des *Oblates de Béthanie* si chère à votre cœur, que je vous présente à cette heure et dont je vous confie publiquement tous les intérêts spirituels et temporels. [...] Délivrez-nous des soucis des affaires temporelles et subvenez paternellement à tous nos besoins, afin que nous n'ayons d'autre préoccupation que celle d'aimer Jésus, de Le servir avec fidélité, par l'accomplissement exact de nos Constitutions, et de Le glorifier en nous dépensant généreusement pour Lui au service de ses Prêtres bien-aimés. Saint Joseph, ô mon tendre Père, je veux vous aimer et vous faire aimer. Je vous offre, avec mon cœur et ceux de toutes mes sœurs, le cœur de tous les Prêtres du monde, afin que vous les embrasiez d'amour pour Jésus et les gardiez à jamais purs de toute souillure et fidèles aux engagements de leur saint état. Ô grand saint Joseph, époux de Marie et père nourricier de Jésus, soyez loué, honoré, béni dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il[118].

On constate que, tout en reconnaissant le rôle de pourvoyeur traditionnellement attribué à saint Joseph, les Oblates l'invoquent surtout comme père nourricier de Jésus Prêtre, qui est au centre de leur vie spirituelle[119].

Chez les Antoniennes de Marie, les extraits des textes dont nous disposons présentent saint Joseph comme gardien des vierges et modèle de vie obscure[120].

---

[117] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 1-4, p. 50; *Constitutions* 1944, art. 187-190, p. 62.

[118] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 65-66. Saint Joseph est également invoqué comme le «Père et Protecteur des Vierges», p. 48.

[119] Voir chapitre précédent.

[120] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 34-35, 44, 131-132.

> La fête de saint Joseph sera célébrée avec grande solennité le 19 mars et au jour de son Patronage. Gardien des deux êtres les plus purs ici-bas, il est le protecteur de l'Église et des vocations d'élite. Lui dont l'Évangile ne rapporte aucune parole, il est le modèle accompli de la vie intérieure, de la vie cachée, du dévouement total et silencieux, de la foi intrépide, de l'immolation dans l'ombre[121].

Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc invoquent le Patriarche de Nazareth comme l'un des patrons secondaires de la congrégation[122]. Rien dans les prières utilisées par les religieuses ne met saint Joseph en lien avec Jésus Prêtre ou le clergé. Cependant, pour la congrégation, la fête de saint Joseph a toujours eu des accents sacerdotaux, puisque leur fondateur, le père Marie-Clément Staub, a été ordonné prêtre le 19 mars 1904, anniversaire qu'il a toujours célébré avec grande ferveur[123]. D'ailleurs, toute une méditation, celle du 31 mars, est consacrée à «Saint Joseph et le Prêtre», où sont examinées tour à tour les relations du saint avec le Souverain Prêtre, avec le Prêtre de Jésus (les ministres ordonnés) et avec les «Jeannes», servantes des prêtres[124].

> On aime bien St. Joseph à "Jeanne d'Arc!" Le cher patriarche de Nazareth est si puissant au Ciel, comme père nourricier de Jésus, comme époux de Marie et comme patron de l'Église universelle. N'est-il pas aussi le protecteur spécial des âmes religieuses et le gardien vigilant des Prêtres, lui, le père nourricier de Jésus, le premier de tous les Prêtres[125]!

---

[121] GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 313. Rappelons que la devise des Antoniennes est «S'immoler dans l'ombre».

[122] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. IV, art. 11, p. 4; *Règle et constitutions*, 1934, art. 7, p. 3; *Livre d'office*, p. III, 34-37 et *passim*; *Formulaire*, 1953, p. 5, 32-33, 45-46.

[123] LE FLOC'H, *P. Marie-Clément*, t. I, p. 121-135.

[124] STAUB, *Nos Méditations*, t. III, p. 244-248. Les deux méditations suivantes portent sur «La grandeur du Sacerdoce de Notre Père» (p. 248-251) et sur «Saint Joseph, patron spécial de l'Église» (p. 252-253).

[125] *Le Lys*, vol. I n° 6 (mars-avril 1925), p. 126.

Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph ont été fondées pour assurer le service matériel de l'Orphelinat Saint-Joseph, à Otterburne, mais surtout pour «obtenir, par la prière, le travail manuel, l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre»[126]. Leurs constitutions prévoient qu'elles apportent leur aide aux associations placées sous le patronage de saint Joseph et établies par leur fondateur, le frère Louis Gareau[127]. La vie spirituelle de la congrégation reflétera les objectifs de ces œuvres, notamment le salut des agonisants et le culte perpétuel à saint Joseph[128]. Aucune mention n'est faite de saint Joseph comme gardien du Premier Prêtre ni d'aucun autre aspect sacerdotal. La prière à la Sainte Famille, récitée le soir, implore sa protection en faveur de la «petite famille religieuse» et se termine par les invocations pour la bonne mort[129].

Dans les constitutions des Servantes de la Reine du Clergé, saint Joseph, un des patrons secondaires de la congrégation, est appelé «leur protecteur et leur père»[130]. Les religieuses récitaient au son de l'heure une prière en faveur des

---

[126] PMSJ, *Constitutions* 1939, art. 2, p. 3.

[127] PMSJ, *Constitutions* 1939, art. 5, p. 4: «Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph se doivent aux œuvres d'apostolat qui concourent directement à la glorification de saint Joseph, en propageant les confréries et les associations pieuses établies en l'honneur de saint Joseph; en cherchant prudemment à gagner au but poursuivi par leur Institut les âmes avec lesquelles la sainte obéissance les met en contact.»

[128] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 26, 49-51, 191-192. Voir BERNARD, *Le Frère Louis Gareau*, f. 16-25; Louis-Nazaire BOUTIN, *L'Oratoire Mystique du Manitoba: Saint-Joseph d'Otterburne*, Saint-Boniface, [s.é.], 1955, p. 5-31; TELMOSSE, Louis, «Le culte perpétuel de saint Joseph», dans *Le patronage de saint Joseph*, p. 617-628. Saint Joseph est également invoqué dans la congrégation comme patron de l'Église universelle, comme soutien des familles et comme patron du Canada: *Recueil de prières*, 1946, p. 33, 48-51, 187-188.

[129] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 89-90.

[130] SRC, *Constitutions* 1931, art. 3, p. 3-4; *Constitutions* 1952, art. 5, p. 4.

prêtres, adressée au Cœur Eucharistique de Jésus; elles invoquent ensuite saint Joseph comme patron de l'Église universelle[131]. Pendant la prière de l'après-midi, il est également appelé «premier adorateur du Cœur Eucharistique de Jésus»[132]. Ces références à saint Joseph dans le contexte de prières au Cœur Eucharistique, dévotion synthétique qui unit le Sacré Cœur et le Très Saint Sacrement en un même objet, donne à la dévotion à saint Joseph une coloration eucharistique et sacerdotale.

Les constitutions des Petites Filles de Saint-François présentent saint Joseph comme protecteur des vierges et de l'ordre séraphique[133]. Pendant leur visite du Saint Sacrement, les religieuses récitent une prière adressée au «glorieux Saint Joseph, Ami du Sacré Cœur de Jésus»[134]. Lors des prières pour les mourants, elles invoquent les membres de la Sainte Famille avec les invocations traditionnelles pour la bonne mort[135]. Rien chez elles qui lie dévotion au Patriarche de Nazareth à Jésus Prêtre ou au clergé.

Par contre, les Sœurs des Saints-Apôtres «professent un culte particulier pour saint Joseph, patron de la vie intérieure et père nourricier de Jésus-Christ Prêtre, ainsi qu'aux Apôtres, leurs célestes patrons»[136]. Comme leurs fondateurs

---

131 SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 31.

132 SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 18-19.

133 PFSF, *Constitutions* 1948, art. 60, p. 31; art. 81, p. 39; art. 83, p. 40.

134 PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 37-39.

135 PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 227.

136 SSSA, *Constitutions* 1965, art. 12, p. 3. Nous n'avons pas de renseignements sur leurs prières ou pratiques de dévotion à saint Joseph.

insistaient sur le sacerdoce du Christ et sur son Corps mystique, il n'est pas surprenant de voir leur dévotion à saint Joseph prendre une teinte sacerdotale.

Ce survol nous permet de constater que six des dix congrégations étudiées ont une dévotion envers saint Joseph qui ne s'écarte en rien de celle diffusée par la littérature pieuse de l'époque. Les quatre autres (Oblates de Béthanie, Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, Servantes de la Reine du Clergé et Sœurs des Saints-Apôtres) donnent à leur dévotion au Patriarche de Nazareth une orientation sacerdotale, soit en rappelant son rôle de protecteur du Premier Prêtre, soit en liant les dévotions à saint Joseph et à l'Eucharistie.

Il est toutefois une «dévotion sacerdotale» qui, non seulement sera pratiquée par plusieurs congrégations (six d'entre elles), mais deviendra dans certains cas une des dévotions principales des instituts: il s'agit de la dévotion à la Vierge Marie, invoquée sous le titre de Reine du Clergé.

C) Marie, Reine du Clergé

Il n'est pas surprenant que la «dévotion sacerdotale» la plus répandue parmi les congrégations au service des prêtres soit celle adressée à la Vierge Marie, sous le titre particulier de Reine du Clergé. De nombreux auteurs ont souligné l'omniprésence de la dévotion mariale au cours des deux siècles derniers. «Par ses multiples manifestations, la dévotion mariale domine largement l'espace de la piété des fidèles au cours de la deuxième partie du XIX[e] siècle.»[137] La littérature qui lui est consacrée, en France notamment, est d'un poids

---

[137] ROUSSEAU, REMIGI, *Atlas*, p. 172; cf. COURVILLE, SÉGUIN, *La paroisse*, p. 150.

considérable[138], et une bonne partie de cette littérature traverse l'Atlantique pour nourrir la piété des catholiques canadiens d'expression française.

Le vocable de choix de la piété mariale de l'époque est celui de l'Immaculée Conception, mis en vedette par une série d'événements: apparitions à Catherine Labouré et diffusion de la médaille dite miraculeuse, à partir de 1830; proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception à Rome, en 1854; apparitions à Lourdes, en 1858. À travers la figure de «Marie, conçue sans péché», c'est l'Église-mère qui est mise en valeur, personnification qui deviendra encore plus importante dans le contexte de ce qu'on appelle la «question romaine», soit la lutte entre les États de l'Église et le mouvement pour l'unification de l'Italie[139]. La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, première déclaration solennelle de cette importance depuis les décrets du concile de Trente, a également servi à renforcer le pouvoir personnel du pape, dans le contexte de la centralisation d'une Église de plus en plus romaine[140].

La popularité de la dévotion à l'Immaculée Conception n'a pas empêché les fidèles de s'attacher à plusieurs autres titres de la Vierge Marie.

> Mais nous voulons surtout dès à présent souligner ce fait de la «spécialisation» d'une large part de la littérature mariale, comme si la piété du temps, non contente de se disperser entre de multiples

---

[138] Les titres consacrés à Marie forment et de loin la plus grande partie de cette littérature: SAVART, *Les catholiques*, p. 592-611.

[139] TAVES, *The Household*, p. 106-111.

[140] Tout au long de cette présentation de la dévotion à Marie, Reine du Clergé, on pourra d'ailleurs constater que ce privilège de l'Immaculée Conception est souvent mis en apposition avec ce titre particulier.

> dévotions, éprouvait encore le besoin de faire éclater chacune d'elles en une pluralité d'aspects ou de voies d'approche[141].

Parmi ces nombreux vocables, celui de «Reine du Clergé» allait connaître, au sein des congrégations au service des prêtres, une large diffusion. Le titre comme tel était apparu dans les écrits d'auteurs de l'École française de spiritualité. François Bourgoing (1585-1662) et saint Jean Eudes (1601-1680) parlent de Marie comme étant la reine des prêtres[142]. À leur suite, Jean-Jacques Olier reprend ce thème et transforme l'appellation en «Reine du Clergé», mettant ainsi tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique sous la protection de la mère du Premier Prêtre.

> Le nom de Reine du clergé semble n'avoir été connu et propagé que depuis Monsieur Olier, le vénéré fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. La vie du saint prêtre, publiée en 1853, raconte que la sainte Vierge lui avait montré le plan du célèbre séminaire. La première pierre fut bénite par Monsieur Olier, et posée, en 1649, au nom de l'auguste Reine du clergé. Il mit dans les fondations plusieurs grandes médailles d'or, où elle était représentée au-dessus du bâtiment, qu'elle semblait défendre et protéger; comme un bien dont elle avait le domaine et la propriété; et sur le revers on lisait: *Cum ipsa et in ipsa et per ipsam, omnis ædificatio crescit in templum Dei.* [...] En signe de cette dévotion, M. Olier ajouta aux litanies de la sainte Vierge, et, à ce qu'il paraît, avec l'approbation de l'assemblée générale du clergé de France, en 1651, l'invocation: *Regina Cleri*, que l'on récite encore au séminaire de Saint-Sulpice et dans toutes les maisons qui en dépendent[143].

Pendant 250 ans, cette dévotion sera surtout pratiquée à Saint-Sulpice et par les prêtres formés dans les séminaires de la compagnie. Elle demeurera à toute fin

---

141 SAVART, *Les catholiques*, p. 596.

142 LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 343, 360.

143 P., GARÉNAUX, «Marie Reine du clergé», dans *Souveraineté de Marie: Congrès marial de Boulogne s/Mer (juillet 1938)*, Paris, Desclée de Brouwer, [1938], p. 174-175; cf. KRUMENACKER, *L'école française*, p. 390; LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 365.

pratique inconnue du public jusqu'au début du XX^{e} siècle. C'est un Canadien, formé à Saint-Sulpice et à l'école du père Eymard, qui sera l'un des premiers à proposer publiquement la dévotion à la Reine du Clergé[144].

a) Oblates de Béthanie

En effet, en proposant cette dévotion aux congrégations qu'il fonde, Eugène Prévost se place à rebours de sa formation religieuse initiale. Pendant près de 20 ans, de 1881 à 1900, il a fait partie de la congrégation du Très-Saint-Sacrement, fondée en 1856 par saint Pierre-Julien Eymard (1811-1868). On y vénère Marie sous le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. Cette dévotion avait été proposée dès 1856 par le fondateur aux futures Servantes du Saint-Sacrement. Lors de la fondation de la maison de Marseille, en 1859, le père Raymond de Cuers (†1871), qui succède au fondateur à la tête de la congrégation, donne à la chapelle le titre de Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement[145]. C'est le père Albert Tesnière (1847-1909), quatrième supérieur général et disciple de prédilection du fondateur, qui en est le théoricien. Son *Mois de Marie de Notre-Dame du Très Saint*

---

[144] Nous n'avons retracé qu'une seule congrégation, fondée avant les Oblates de Béthanie, qui professait une dévotion spéciale à Marie sous les vocables de Vierge Prêtre et de Reine du Clergé; il s'agit de l'Institut Saint-Jean l'Évangéliste, fondé en 1896 à Évreux par le vicaire général du diocèse, M^{gr} Almire Fillion. Le père Prévost leur a rendu visite le 3 novembre 1903: «Leur but est de prier pour les Prêtres; elles ont le grand office; leurs deux principales dévotions, sont "Jésus, Prêtre et Victime" et "Marie, Vierge Prêtre et Reine du Clergé". Elle s'occupent en outre d'orphelinats, pour former ensuite des Prêtres dans ces jeunes enfants qu'elles placent plus tard dans les Séminaires.» *Journal de fondation*, carnet 23, année 1903 (JP 261), 14:2424-2425; cf. HAMELIN, *Le père Eugène Prévost*, p. 176 (qui mentionne l'Institut et son fondateur, mais sans parler de la visite du père Prévost). Cette congrégation enseignante est demeurée peu nombreuse, avec quelques maisons dans le seul diocèse d'Évreux. Ici, ainsi qu'à la note 147, nous donnons les références aux textes originaux, conservés aux archives de la Fraternité Sacerdotale.

[145] LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 433-434; *Marie et l'Eucharistie: Notre-Dame du Très Saint Sacrement*, Montréal, Centre eucharistique, 1954, p. 190-211.

Sacrement, publié en 1872, comprend un appendice doctrinal où Marie est qualifiée de «prêtre de la loi nouvelle» et de «reine du clergé»[146].

C'est là sans doute que se trouve la source prochaine du titre marial adopté par le père Prévost lors de la fondation de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie. Le fondateur trouve ainsi le moyen d'harmoniser sa piété avec le but de ses fondations. Il quitte une communauté vouée au Saint Sacrement pour fonder deux nouvelles congrégations consacrées au relèvement et à la sanctification du clergé; par la même occasion, il adopte les vocables de Jésus, Prêtre et Victime au Saint Sacrement, et de Marie, Reine du Clergé, comme ses dévotions de choix. À partir du journal de fondation, qui couvre les premières années des deux congrégations, le père Prévost n'emploiera plus que ce vocable pour parler de la Vierge[147]. C'est également ce qu'il recommande à ses filles spirituelles, dans leurs constitutions: «Après Jésus dans l'Eucharistie, nos Sœurs n'auront pas de dévotion plus tendre que celle de la Très Sainte Vierge, qu'elles honoreront tout particulièrement sous le vocable de Reine du Clergé.»[148]

---

[146] [Albert TESNIÈRE], *Mois de Marie de Notre-Dame du T. S. Sacrement*, 6e éd., Paris, Bureau des Œuvres eucharistiques, 1900, p. 123, 218; cf. LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 433.

[147] Le premier carnet du journal de fondation s'ouvre par ces mots: «À la gloire de Jésus le souverain Prêtre au Très Saint Sacrement. PETIT JOURNAL sous la protection de Marie, Reine du clergé» (*Journal de fondation*, carnet 17, octobre-décembre 1900 (JP 257), 14:1097-1112). Le 4 avril 1901, Jeudi saint, le père Prévost, Ninette et une recrue, le père Viguerie, font le vœu de se donner corps et âme à la mission que Léon XIII leur a confiée. L'acte de consécration était adressé à Jésus Souverain Prêtre, par les mains de Marie, Reine du Clergé, et de saint Joseph, père nourricier du Prêtre éternel (*Journal de fondation*, carnet 19, février-mai 1901, JP 259, 14:1571-1572, 1654). La première maison de la Fraternité Sacerdotale est fondée le 8 septembre 1901, fête de la Nativité de la Vierge, et placée sous la protection de la Reine du Clergé (*Journal de fondation*, carnet 22, août 1901-décembre 1902 (JP 260), 14:1661).

[148] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 1, p. 48; *Constitutions* 1944, art. 177, p. 59.

La spiritualité sous-jacente à la dévotion à la Reine du Clergé telle que définie par le père Prévost demeure très classique: dans les constitutions des Oblates, Marie est présentée comme le moyen par excellence pour aller à Jésus, une mère aimable, un modèle de vertus[149]. Un trait plus distinctif: l'intercession de Marie est invoquée en faveur du clergé, ainsi que pour les membres de la Fraternité Sacerdotale:

> Elles recommanderont souvent à Marie les Prêtres du monde entier, la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale* et le ministère de ses membres auprès du Clergé; afin qu'elle les éclaire, les dirige et leur donne les grâces nécessaires pour toucher les cœurs et sanctifier les âmes[150].

Les pratiques de dévotion recommandées par le fondateur ne s'écartent pas de la norme[151]: récitation du chapelet[152], cantiques en son honneur, célébration de ses fêtes, spécialement l'Immaculée Conception[153]. Ses représentations, statues, tableaux, doivent se retrouver dans la maison des religieuses, et toutes sont invitées à incliner la tête en passant devant son image. Finalement, elle est

---

[149] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 2-4, p. 48; *Constitutions* 1944, art. 178-180, p. 59: «2. C'est par Marie qu'elles iront à Jésus, et à son école qu'elles apprendront à devenir de vraies adoratrices "en esprit et en vérité", en même temps que de généreuses et pures victimes pour les âmes sacerdotales. 3. Elles l'aimeront comme des enfants aiment leur mère, s'habituant à tout faire en union avec elle, dans un grand esprit d'amour et d'abandon. 4. Elles la regarderont comme leur modèle et imiteront surtout son amour, son humilité, sa pureté et son esprit de sacrifice et d'oraison.»

[150] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 5, p. 48; *Constitutions* 1944, art. 181, p. 59-60.

[151] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 8-11, p. 49-50; *Constitutions* 1944, art. 184-186, p. 60-61.

[152] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XIX, art. 7, p. 44; *Constitutions* 1944, art. 163, p. 54.

[153] La fête communautaire de la Reine du Clergé se célèbre maintenant le 25 mars, fête de l'Annonciation, mettant davantage en lumière le lien entre sacerdoce du Christ et Incarnation: *Livre de Vie de la Congrégation des Oblates de Béthanie*, [Québec, COB, 1986], vol. II: livre complémentaire, p. 95 (désormais cité COB, *Livre de vie* 1986).

associée à son Fils dans les invocations de règle, récitées avant et après les exercices, pendant la visite au Saint Sacrement faite après les repas et à l'heure sonnante[154]. Une version abrégée est employée en récréation ou lorsque les religieuses s'adressent la parole[155]. L'ensemble des patrons de la congrégation, dont la Reine du Clergé est la première nommée, est invoqué à divers moments, notamment à la fin de l'action de grâce après les repas[156].

Dans son *Directoire spirituel*, le fondateur consacre deux chapitres à la Vierge Marie: un sur la dévotion à la Sainte Vierge dans la Fraternité Sacerdotale et chez les Oblates de Béthanie, l'autre sur la Très Sainte Vierge, Reine du Clergé, patronne de la Congrégation[157]. Le premier chapitre parle de Marie comme de la mère du Souverain Prêtre, et souligne le fait qu'elle est la source du Corps et du Sang de Jésus dans l'Incarnation, qui se continuent dans le Très Saint Sacrement. On reconnaît l'héritage eymardien qui lie dévotions eucharistique et mariale. Dans le second chapitre consacré à la Vierge Marie, l'auteur se fait plus

---

154 COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XVI, art. 11, p. 38-39; ch. XIX, art. 4, p. 44; *Constitutions* 1944, art. 134, p. 46; art. 160, p. 53-54; *Manuel de prières* 1945, p. 75, 78: «Amor, laus ac perennis gloria Jesu Sacerdoti et Victimæ. — In sanctissimo altaris Sacramento. Benedicta sit Virgo Deipara Immaculata. — Regina Cleri et nostra dulcissima. Amour, louange et gloire éternelle à Jésus Prêtre et Victime. — Au Très Saint Sacrement de l'autel. Bénie soit l'Immaculée Vierge Mère de Dieu — Reine du Clergé et notre très douce Mère.»

155 COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XIX, art. 5, p. 44; *Constitutions* 1944, art. 161, p. 54: «En récréation ou lorsqu'elles auront à se parler, elles se salueront en arrivant et en partant par ces mots: "Laudetur Jesus Sacerdos!" et les autres répondront: "Et Regina Cleri!"»

156 COB, *Manuel de prières* 1945, p. 77: «Regina Cleri, *ora pro nobis*. Sancte Joseph, Sancta Teresia, Sancta Teresia a Jesu Infante, Omnes sancti Sacerdotes et Levitæ, *orate pro nobis*. Sacerdotum animæ, per misericordiam Dei, requiescant in pace. Amen. Reine du Clergé, *priez pour nous*. Saint Joseph, Sainte Thérèse, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Tous les saints Prêtres et Lévites, *priez pour nous*. Que les âmes sacerdotales, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. Ainsi soit-il.»

157 PRÉVOST, *Directoire*, p. 65-70, 263-267.

spécifique, et montre comment Marie peut être considérée comme Reine du Clergé.

> Le vocable sous lequel nous invoquons la Très Sainte Vierge a une signification pleine de sens et d'instruction pour nous. Marie est Reine; elle siège au ciel sur un trône royal à côté du trône du Roi immortel des siècles. Marie est une Reine sacerdotale; elle a donné naissance au Prêtre éternel, principe unique de tout Sacerdoce. Marie, la Reine-Mère, embrasse dans sa maternité divine tous les Prêtres du monde et leur communique par Jésus, le premier-né de toute créature, la dignité sacerdotale dont elle est elle-même la gardienne dans l'âme des Prêtres. Regina Cleri, suprême honneur de sa maternité divine et sacerdotale. Vocable d'une dignité sans précédent qui fait l'honneur de nos deux Œuvres et qui confond dans un même amour le Fils de la Vierge-Prêtre et tous ses frères bien-aimés dans le Sacerdoce[158].

Cette vision englobante, qui situe Marie et les prêtres en dépendance du sacerdoce de Jésus, ressemble à celle proposée par Laurentin pour résoudre le «malaise théologique» entourant le sacerdoce marial en le situant par rapport au caractère sacerdotal des prêtres et au sacerdoce des fidèles[159]. À la différence de cet auteur, le père Prévost, pourtant sensible au thème du sacerdoce baptismal, n'en fait pas mention dans ce paragraphe. Cela s'explique peut-être à cause du public cible du *Directoire*, sœurs, pères et frères engagés dans l'état religieux[160].

Remarquons également que ce passage du *Directoire* est un des rares endroits où le père Prévost fait référence à la Vierge Prêtre. Il emploie également ce titre à deux reprises dans son commentaire sur la louange mariale en usage dans la

---

158 PRÉVOST, *Directoire*, p. 266-267.

159 LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. II, p. 85-206.

160 Avant Vatican II, la théologie de la vie religieuse mettait davantage l'accent sur ce qui séparait les religieux et religieuses de l'ensemble des fidèles (la consécration) que sur ce qui les rapprochait (l'état baptismal).

congrégation[161]; la prière pour la sanctification du clergé, insérée par le fondateur au manuel de prières des Oblates, en fait également usage[162]. Ce titre, approuvé par le pape Pie IX et répandu, entre autres, grâce aux écrits de Sylvain Giraud (1830-1885) et d'Adolphe Tanquerey (1854-1932)[163], connut une vogue assez grande, jusqu'à ce que des décrets du Saint-Office, en 1916 et 1927, viennent condamner successivement l'image, puis la dévotion même à la Vierge Prêtre, ou *Virgo Sacerdos*[164]. Le père Prévost, lecteur de Giraud et de Tanquerey, connaît ce titre; il est également au courant des condamnations romaines, et se montre extrêmement réservé dans son usage, se contentant de ces brèves allusions.

---

161 PRÉVOST, *Louange mariale*, f. 8, p. 3: «C'est en tant que Prêtre tout autant que Victime que Jésus sauve le monde, puisqu'il n'y a point de Sacrifice sans Victime ni de Victime sans Prêtre. C'est également en tant que Marie est divinement associée au Sacrifice et au Sacerdoce de Jésus, qu'elle est considérée comme la co-rédemptrice de l'humanité. Amour, louange et gloire éternelle à Marie, la Vierge-Prêtre.»; f. 12, p. 4: «Je vous bénis Marie, ô Mère qui m'avez donné Jésus Enfant, ô Vierge-Prêtre qui m'avez livré Jésus mourant, ô Mère d'amour qui me gardez Jésus-Hostie, ô Mère et Reine qui me conduisez à Jésus glorieux dans le paradis.»

162 Cette prière, étudiée au chapitre III, n'est pas de la main du père Prévost. COB, *Manuel de prières* 1945, p. 23: «Vierge Immaculée, Mère du Prêtre éternel, vous-même prêtre et autel [...].» Également en usage chez les Petites Filles de Saint-Joseph pendant l'Heure sainte, *Recueils* IV, p. 1-3, et chez les Antoniennes de Marie, *Recueil de prières* 1944, p. 230-231.

163 Sylvain-Marie GIRAUD, *Prêtre et hostie: Notre-Seigneur et son prêtre considérés dans l'éminente dignité du sacerdoce et les saintes dispositions de l'état d'hostie*, 3e éd., Paris, Beauchesne, 1914 (première édition 1885), t. II, p. 547 et ss.; TANQUEREY, *Les dogmes*, 2e éd., p. 180-193. Le père Prévost possédait ces ouvrages; le second a servi lors de la formation initiale des Oblates, pendant leur noviciat; communication de Sr Cécile Fréchette, c.o.b., à l'auteur.

164 LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 437-537; les deux tomes de cet ouvrage examinent la question du sacerdoce marial avec force détails. Les textes de Rome, approbations et condamnations, sont rassemblés et commentés par le jésuite Oscar MUELLER, «Documenta magisterii circa sacerdotium marianum», dans *Maria et Ecclesia: Acta congressus mariologici-mariani in civitate Lourdes anno 1958 celebrati*, vol. VII, Maria et sacerdotium, Rome, Pontificia Academia Mariana Internationalis, 1962, p. 1-19. Les condamnations romaines eurent l'effet recherché, car outre les références mentionnées dans la note précédente, on retrouve très peu de mentions de la Vierge Prêtre dans les textes des congrégations au service du clergé, qui pourtant, à cause de leur genre de travail, auraient pu être séduites par ce vocable.

Dans les prières qu'il compose pour les Oblates, le père Prévost va mettre en valeur ce titre de Reine du Clergé, et accentuer l'intercession mariale en faveur des prêtres. C'est le cas dans le premier paragraphe de la prière à Marie, Reine du Clergé:

> Vierge Sainte, Reine du Clergé, vous qui reçûtes la mission de protéger et de sanctifier les âmes sacerdotales du monde entier, je viens vous supplier à genoux de me faire part de votre amour pour les Prêtres du Seigneur et de me communiquer quelque chose de votre sainteté immaculée afin d'obtenir pour eux, par ma fidélité et ma générosité au service de Jésus, des grâces plus abondantes de salut et de perfection[165].

Mêmes insistances dans la longue prière récitée par les Oblates à l'occasion des ordinations des Quatre-Temps:

> Ô Marie, vous à qui Jésus confia ses premiers Prêtres dans la personne des Apôtres, et qui êtes appelée à juste titre la Reine du Clergé et la Mère des Prêtres, je viens avec confiance vous recommander tous les Lévites du Sanctuaire qui participeront à un degré quelconque aux prochaines ordinations — particulièrement ceux qui recevront les Ordres Majeurs — et plus spécialement encore, ceux qui seront honorés de la suprême dignité du Sacerdoce[166].

Dans la consécration des Oblates à «l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu et Reine du Clergé», récitée à chaque année le 8 décembre, c'est la protection de Marie en faveur de la congrégation qui est mise en valeur. Marie y est invoquée comme «Reine des Apôtres et Mère des Prêtres»[167]. La double maternité de Marie (mère du Christ, mère des humains et spécialement des prêtres), beaucoup plus que sa souveraineté, revient très souvent dans les écrits du père

---

[165] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 38.

[166] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 40; la prière occupe les pages 40-42.

[167] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 62-64.

Prévost[168]. Comme Thérèse de l'Enfant-Jésus, il aurait pu dire: «Elle est plus mère que reine.»[169]

b) Antoniennes de Marie, Reine du Clergé

On se rappelle que pour composer les constitutions des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, leur fondateur, l'abbé Elzéar DeLamarre, s'est largement inspiré de celles rédigées par le chanoine Ouellette pour les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe. Parmi les changements introduits par l'abbé DeLamarre, on note la finale de l'article 2 où, en plus des saintes femmes de l'Évangile, le fondateur propose comme modèle aux religieuses la Vierge Marie, «la Reine du Clergé, travaillant dans la sainte maison de Nazareth», et saint Antoine[170].

Il semble bien que ce soit là l'unique allusion au titre de Reine du Clergé dans les écrits de l'abbé DeLamarre à l'intention des sœurs[171]. Mais la piété mariale est à l'honneur dès les débuts de l'institut: en plus du chapelet, les sœurs «réciteront tous les jours, en commun, à la chapelle, aux heures marquées par le règlement,

---

168 Par exemple, dans le commentaire qu'il rédige sur la *Louange mariale à l'Immaculée Vierge Mère de Dieu et Reine du Clergé*, il parle beaucoup de l'Immaculée Conception, de l'Incarnation et de la maternité divine de Marie. Il s'étend assez longuement sur le titre de Reine du Clergé, en donnant même une explication doctrinale au feuillet 8; mais le point de départ étant la maternité de Marie, mère du Souverain Prêtre, la dimension maternelle vis-à-vis des prêtres est plus marquée que l'aspect souverain.

169 Thérèse de l'Enfant-Jésus, 21 août 1897, citée par G. GEENEN, «Les antécédents doctrinaux et historiques de la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie», *Maria*, Paris, Beauchesne, t. I, 1949, p. 837, citant les *Novissima verba* (mai-septembre 1897), p. 156; ÉLISÉE DE LA NATIVITÉ, «La vie mariale», p. 858-859. C'était une idée qui avait cours à l'époque; ainsi, pour le père Emmanuel d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes, Marie est plus mère que modèle: A. SAGE, «La doctrine et le culte de Marie dans la famille augustinienne», *Maria*, t. II, 1952, p. 709.

170 AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5. Ce passage est cité plus haut.

171 TREMBLAY, *Au service du Royaume*, p. 136.

le petit Office de la Sainte-Vierge tel qu'on le trouve au Bréviaire romain»[172]. La dévotion mariale prend une importance de plus en plus grande dans la congrégation, au point qu'à l'occasion des 25 ans de fondation, en 1929, le nom en est changé pour celui d'Antoniennes de Marie, Reine du Clergé[173].

Dans les extraits du manuel de prières que nous avons pu consulter[174] se trouvent deux prières adressées à Marie sous son titre de Reine du Clergé. La première est une courte oraison, récitée pendant la visite au Saint Sacrement: «Ô Marie, Reine du Clergé, que par vous l'Esprit d'amour dont vous êtes l'épouse comble de ses sept dons les amis très chers du Christ tous les prêtres dont la sainteté est pour les fidèles, lumière, préservation et modèle.»[175] L'accent est mis, comme dans plusieurs prières des Oblates de Béthanie, sur la sanctification des prêtres. Dans le contexte de prières adressées à la Reine du Clergé, la mention de l'Esprit Saint est propre aux Antoniennes.

L'autre prière du recueil est une consécration de la congrégation à Marie, Mère de Dieu et Reine du Clergé, utilisée pour le jour de l'élection de la supérieure générale et le jour de sa fête. Elle ne mentionne pas les prêtres, mais invoque la protection et l'intercession de Marie en faveur de la congrégation et de ses membres[176].

---

[172] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre III, art. 7, par. 1, p. 91; chapelet: art. 49, p. 95-96. Dans cet article du règlement, la Sainte Vierge est également appelée «Marie Immaculée».

[173] GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 151-154. Rappelons que le nom a été simplifié en 1968, et devient simplement les Antoniennes de Marie: LAFOREST, *Au Royaume*, p. 54.

[174] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 1-9, 13-15, 18-45, 48-62, 125-126; 131-156, 224-235.

[175] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 58.

[176] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 137-138: «Très sainte et très digne Mère de Dieu, Reine du Clergé, nous voici à vos pieds avec un indicible regret des fautes que nous avons commises à

Une image prière publiée par les Antoniennes en 1952 ajoute une autre dimension à la prière à la reine du Clergé: l'intercession en faveur du recrutement sacerdotal.

> La Reine du Clergé vous invite à réciter un «Ave Maria» suivi de l'invocation, trois fois répétée: MARIE REINE DU CLERGÉ, p.p.n. en union d'esprit avec ses Filles: LES SS. ANTONIENNES DE MARIE, R. d. C. «Les Auxiliaires du Prêtre» pour l'Œuvre du recrutement sacerdotal et de la sanctification du Clergé[177].

Cet aspect était présent dans la vie de la congrégation depuis plusieurs années, grâce aux œuvres de l'Orphelinat apostolique et de l'École apostolique[178]. Mais la conscience de la diminution des vocations, ressentie au milieu du XX^{e} siècle, amène les sœurs à inviter les fidèles à joindre leurs prières aux leurs[179].

---

votre service, desquelles nous vous demandons très humblement pardon, vous promettant en présence de la Ste Trinité et de toute la cour céleste de vous tenir pour notre Mère, Dame et Avocate, vous suppliant toutes du fond du cœur et de toute l'étendue de nos affections, d'avoir un soin particulier de la conduite de cette Congrégation qui vous choisit et reconnaît comme la première et principale Supérieure, voulant à jamais relever de vous par l'état d'une très humble servitude. Et moi, Sr N.N. Supérieure Générale, je mets cette charge entre vos mains, ne voulant la tenir que de vous, et me soumettre avec toutes celles qui composent cette Congrégation à votre sainte conduite, pour rendre à votre grandeur l'honneur et l'obéissance que nous lui devons en qualité de petites sujettes et très humbles filles. Je vous supplie très humblement, très douce Mère, de nous assister à l'heure de notre mort et à présent de nous donner à toutes votre sainte bénédiction. V. Nos cum prole pia. R. Benedicat Virgo Maria (s'inclinant).»

[177] «La Reine du Clergé», image publiée par les Antoniennes, 1952, recto (collection de l'auteur).

[178] TREMBLAY, *Au service du Royaume*, p. 197-198.

[179] Sur la nécessité d'un plus grand recrutement presbytéral, en plus des ouvrages du père Eusèbe MÉNARD, fondateur des Sœurs des Saints-Apôtres, mentionnés en bibliographie, consulter *Le recrutement sacerdotal: premier congrès diocésain du recrutement sacerdotal tenu à l'Université Laval, 10 et 11 novembre 1943*, Québec, Librairie de l'Action Catholique, p. 11 et l'ensemble du livre.

c) Sœurs de Sainte Jeanne d'Arc

Les Oblates de Béthanie et les Antoniennes ont une dévotion envers la Vierge Marie sous le titre de Reine du Clergé, mais sans que leurs pratiques de dévotion mariale se démarquent particulièrement de celles en vigueur dans les congrégations religieuses de l'époque. Chez les Sœurs de Sainte Jeanne d'Arc, les trois dévotions principales de la congrégation (au Sacré Cœur de Jésus, à la Reine du Clergé, à sainte Jeanne d'Arc) seront intégrées dans toute la vie de prière communautaire. De plus, elles ont reçu de leur fondateur, avec la dévotion à la Reine du Clergé, la mission de la faire connaître dans l'Église.

Dans leurs constitutions, le fondateur avait indiqué la place importante qu'occupe la Vierge Marie sous ce titre particulier: «Les Patrons primaires de la Congrégation sont: le SACRÉ CŒUR, la TRÈS SAINTE VIERGE, sous le vocable de "REINE DU CLERGÉ", et SAINTE JEANNE D'ARC. Leurs fêtes seront les principales solennités de l'Institut.»[180] Tous les matins, les sœurs offraient leur journée au Sacré Cœur de Jésus, par l'intercession de la Reine du Clergé et des autres patrons de l'institut, grâce à une formule d'offrande composée par le fondateur:

> Ô Cœur Sacré de Jésus, par le Cœur Immaculé de Marie, Reine du Clergé, par les mains de sainte Jeanne d'Arc et des autres patrons de notre Institut, nous Vous offrons cette journée: (*) *Le dimanche*: Pour le Souverain Pontife régnant. *Le lundi*: Pour les Cardinaux de la sainte Église. *Le mardi*: Pour les Archevêques et les Évêques de la sainte Église. *Le mercredi*: Pour les Prêtres défunts. *Le jeudi*: Pour les Prêtres séculiers. *Le vendredi*: Pour les Prêtres réguliers. *Le samedi*: Pour les futurs Prêtres. Nous formons aussi l'intention de gagner toutes les indulgences possibles durant cette journée. De toute

---

[180] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. IV, art. 10, p. 4; *Règle et constitutions* 1934, art. 6, p. 3 (majuscules dans le texte).

> notre âme, nous nous unissons aux Prêtres offrant le saint Sacrifice et récitant l'Office divin. Nous désirons participer à toutes les communions, prières et sacrifices des âmes religieuses et des fidèles du monde entier. (*) À ajouter, chaque jour, l'intention qui lui est propre, suivant l'ordre de notre «Semaine Sacerdotale.» [181].

La Reine du Clergé était également invoquée, avec tous les patrons de la congrégation, avant la méditation[182]. À chaque semaine, les sœurs récitaient cette prière, où se retrouvent encore les dimensions hiérarchique et apostolique:

> Ô Marie, auguste Reine du Clergé, Vous qui avez été donnée pour Mère à saint Jean, le lendemain de sa consécration sacerdotale; Vous qui avez présidé à la prière unanime et persévérante des Apôtres et des disciples au jour de la Pentecôte; daignez prier encore avec nous pour les successeurs des Apôtres, pour le Pape, les Évêques, les Prêtres, afin que leur sainte phalange se multiplie, et qu'à l'exemple de Votre divin Fils Jésus, ils travaillent efficacement à soutenir les faibles, à consoler les affligés, à convertir les pécheurs et à étendre, sur la terre, le règne de Dieu, qui vit dans les siècle des siècles. Ainsi soit-il. Ô Marie, Reine du Clergé, priez pour nous[183].

En plus de ces prières quotidiennes et hebdomadaires, les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc récitaient un office composé spécialement pour elles. Il ne comprenait à l'origine qu'un office du Sacré Cœur; quelques années plus tard, le fondateur y fit ajouter ceux de la Reine du Clergé, de sainte Jeanne d'Arc et des morts[184]. La Reine du Clergé était commémorée à la fin des laudes des offices du Sacré Cœur et de sainte Jeanne d'Arc par une antienne, un répons et une

---

[181] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 3. Nous avons vu au chapitre II comment cette semaine sacerdotale occupait une place d'honneur dans la prière des sœurs, et qu'elle présentait une double dimension, hiérarchique et apostolique.

[182] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 5.

[183] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 22-23.

[184] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. XVI, art. 119, p. 26-27 (office du Sacré Cœur uniquement); *Règle et constitutions*, 1934, art. 118, p. 39-40 (quatre offices).

oraison[185]. Son office propre était de règle le samedi et les jours de fêtes mariales, ainsi que leur octave ou les jours suivants, s'il y avait lieu[186]. On y retrouve les deux mêmes dimensions d'intercession en faveur de la hiérarchie catholique et de souci apostolique pour la fécondité de leur ministère. L'hymne de l'office de matines présentait la Vierge à Nazareth et au Golgotha, unie au ministère de son Fils, le Souverain Prêtre[187]. Les autres hymnes intercédaient tour à tour pour le Souverain Pontife et tous les prêtres (laudes), pour les prêtres séculiers et réguliers et leurs maisons de formation (petites heures), pour les prêtres vieillards et mourants (vêpres), et pour les prêtres souffrant au purgatoire (complies)[188].

Dans *L'Enfant de Jeanne d'Arc,* un des recueils de méditations du père Staub, une section entière est consacrée à «La dévotion à Marie, Reine du Clergé». Elle comporte douze méditations. Les deux premières portent spécifiquement sur le titre de Reine du Clergé; la suivante traite des devoirs envers Marie, et les neuf autres sont des réflexions sur différents aspects imitables de la vie de Marie[189]. On y retrouve quelques accents complémentaires à ceux déjà exposés. Tout d'abord, un souci de prier spécifiquement pour les vocations sacerdotales[190].

---

185 SJA, *Livre d'office,* p. 20 (p. 21 en latin), 130-132 (131-133 en latin).

186 SJA, *Livre d'office,* p. I-II; texte de l'office, p. 55-107.

187 SJA, *Livre d'office,* p. 58; cf. p. 59, en latin.

188 SJA, *Livre d'office,* p. 70-103, *passim.*

189 STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc,* p. 111-146. les deux premières méditations sont reprises pour la fête et l'octave de la Reine du Clergé, les 2 et 9 février: STAUB, *Nos Méditations,* t. III, p. 102-106, 126-129.

190 STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc,* p. 115.

Ensuite, le mandat de faire connaître le vocable et la dévotion à Marie comme Reine du Clergé:

> On glorifie à l'envi toutes les autres prérogatives de la Mère de Dieu. Elles ont leur fête, leurs dévots serviteurs, leur temple, leur autel. Marie est glorifiée comme Reine des Anges, Reine des Patriarches, Reine des Prophètes, Reine des Apôtres, Reine des Martyrs, Reine des Vierges, Reine de tous les Saints. Il faut que, de plus en plus, elle soit exaltée aussi dans l'Église comme Reine du Clergé. Ce beau titre est encore moins connu que d'autres. A nous de faire tout ce qui est possible pour combler cette lacune! N'est-ce pas notre lot providentiel? [...] Notre famille de Jeanne d'Arc doit considérer comme son patrimoine la glorification de Marie, Reine du Clergé! J'aimerai donc ce titre, de préférence à n'importe quel autre. Non contente de le glorifier personnellement, je m'efforcerai de le faire connaître et aimer par d'autres, en répandant cette dévotion, en propageant les images, les statues et les prières de la Reine du Clergé[191].

Une initiative du fondateur devait permettre aux Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc de remplir ce mandat reçu de leur fondateur. Le père Staub, en fondant l'Œuvre de la Communion pour les Prêtres, en 1924, en confiait le secrétariat aux religieuses, qui pouvaient ainsi répandre la dévotion à Marie, Reine du Clergé, tout en faisant prier aux intentions des prêtres. Pour faire partie de l'œuvre, les fidèles, religieux et religieuses devaient s'inscrire en indiquant le nombre de communions offertes au Sacré Cœur de Jésus, par le Cœur Immaculé de la Reine du Clergé, en union avec les Sœurs de Jeanne d'Arc. Les communions pouvaient être offertes chaque semaine ou au moins chaque mois, à l'intention du clergé en général ou selon l'ordre de la Semaine sacerdotale[192].

---

191 STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 114-115.

192 SJA, *La Communion pour les Prêtres*, 1924 (copie authentique de 1969), f. 1-2; cf. LE FLOC'H, *P. Marie-Clément*, t. II, p. 177-180; *Le Lys*, vol. I n° 2 (juillet-août 1924), p. 32-34; n° 4 (novembre-décembre 1924), p. 77-78, le «premier ciboire d'hosties offert à la Reine du Clergé pour les prêtres par les lecteurs du "Lys"» et la préparation du second.

Enfin, dans ses méditations sur la dévotion à la Reine du Clergé, le père Staub fait très discrètement allusion à des apparitions qui sont à la source, sinon du titre, du moins de l'image et de la statue de la Reine du Clergé utilisée chez les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc[193].

La raison de cette discrétion, toujours observée par la congrégation, est que les apparitions en question n'ont pas été reconnues officiellement par l'Église. Entre 1901 et 1909, sœur Marie-Eugène de Jésus (Marie Bara, 1853-1916), Fille de la Sagesse bretonne en poste aux Sables d'Olonne, en Vendée, reçoit des messages du Sacré Cœur et de la Vierge Marie concernant la sanctification des prêtres. Ses supérieurs lui enjoignent de garder ces révélations privées, et elle meurt à peu près ignorée tant de sa congrégation que du public. Mais ses descriptions d'une statue (1910) et d'une médaille (1913) de la Reine du Clergé ont servi de modèle au sculpteur Jules Déchin, qui les a réalisées à l'intention de la confrérie de Marie Immaculée, Reine du Clergé. Celle-ci avait été érigée en 1908 en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris par le curé de la paroisse, le chanoine Georges Lenert. La confrérie a été érigée en archiconfrérie en 1913, avec pouvoir de s'affilier les confréries fondées comme sections paroissiales de l'Œuvre des vocations, pour le recrutement et la sanctification du clergé. Le père Staub, de passage à Paris en 1922, a découvert la statue et l'archiconfrérie, et a obtenu du chanoine Lenert de pouvoir faire reproduire la statue et la médaille, et d'en assurer la diffusion au Canada, secondé par les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc[194].

---

[193] STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 117.

[194] Sur tout ceci, voir GARÉNAUX, P., «Marie Reine du clergé», p. 175; LE FLOC'H, *P. Marie-Clément*, t. II, p. 178; SJA, Gabriel LENERT, «Marie Reine du Clergé (origine): la statue de Marie, Reine du Clergé, Sœur Marie-Eugène, S. Exc. Mgr Delamaire et Monsieur Louis Martin», extrait de *La Reine du Clergé*, vol. 22, n° 86 (janvier 1932), f. 1-6; Marcelle LEPERS, *Dieu écrit*

d) Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé

L'Œuvre des vocations sacerdotales de Paris allait se diffuser dans de nombreux diocèses. Nous avons vu plus haut que l'abbé Alexandre Bouillon l'avait implantée dans sa paroisse de Lac-au-Saumon, en décembre 1920[195]. C'est probablement par l'Œuvre des vocations que l'abbé Bouillon a connu le titre et la dévotion à la Reine du Clergé. C'est pourquoi, lorsqu'il fonde une congrégation religieuse destinée à aider les prêtres, spécialement dans les presbytères de campagne, il lui donne comme patronne la Vierge Marie sous ce titre:

> La très Sainte Vierge Marie Immaculée, Reine du Clergé, est la patronne de l'Institut: Fête le 8 décembre. Tous les membres de la Congrégation honoreront d'un culte particulier leur bonne Mère du ciel, et s'efforceront d'imiter ses vertus et de célébrer dignement toutes ses fêtes[196].

Grâce à l'affiliation de la confrérie diocésaine à l'archiconfrérie de Paris, l'abbé Bouillon connaît la statue de la Reine du Clergé et les circonstances de sa

---

droit: les Filles de la Sagesse au XX^e siècle, Rome, Suore della Sapienza, 1978, t. 2, 1978, p. 426-430, 447-449; P. LIEUTIER, «Clergé, Archiconfrérie de Marie Reine du», *Catholicisme*, t. II, 1949, ; SJA, *Règlement de la confrérie de Marie Immaculée Reine du Clergé*, ca 1920, p. 1-2; SJA, CÉCILE DU SACRÉ CŒUR, «Fête de Marie, Reine du Clergé», 2 février 1982, f. 1.

[195] L'Œuvre avait été érigée dans le diocèse de Rimouski le 1^er mai 1920 par M^gr Joseph-Romuald Léonard (1919 à 1926), et affiliée à la confrérie de Notre-Dame du Clergé que M^gr Léonard avait organisée quelques années auparavant alors qu'il était directeur du Grand Séminaire. Lors de l'érection de l'Œuvre des vocations, la confrérie diocésaine est affiliée à l'archiconfrérie de Paris: BOUILLON, *Au grand jour*, p. 269-271.

[196] SRC, *Constitutions* 1931, art. 3, p. 3 (extrait). Cf. SRC, *Constitutions* 1952, art. 4, p. 3-4: «L'Institut a pour patronne principale la Très Sainte Vierge Marie, sous le vocable de Reine du Clergé. La fête patronale est fixée au huit décembre. Les autres dévotions mariales en faveur dans la Congrégation ont pour objet l'Annonciation et le Cœur immaculé de Marie, refuge des pécheurs. La fête patronale du Noviciat est la Présentation de Marie au Temple, le vingt et un novembre.»

création[197]. Mais à Lac-au-Saumon comme à Bergerville, chez les Servantes de la Reine du Clergé comme chez les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, on demeure discret sur les expériences surnaturelles de sœur Marie-Eugène. L'accent est mis sur le rôle d'intercession de Marie, présentée comme un moyen d'aller à Jésus dans l'Eucharistie (on reconnaît ici une dimension déjà proposée par le père Prévost aux Oblates de Béthanie):

> Une grande dévotion à Marie et un religieux dévouement pour les prêtres: tel est l'esprit de la Congrégation. Dans ces sentiments, les Servantes de Notre-Dame s'efforceront toujours d'honorer Marie comme Reine du Clergé, de l'imiter parfaitement et de chercher auprès d'Elle le secours nécessaire pour aller plus facilement à Jésus dans l'Eucharistie. Elles se mettront aussi généreusement au service des prêtres et auront à cœur de participer, par la prière et le sacrifice, à leur saint ministère[198].

Le *Cérémonial* de la congrégation est rempli de références à Marie, spécialement sous son titre de Reine du Clergé. Il comprend entre autres quatre formules de consécration à Notre-Dame, Reine du Clergé, utilisées lors de la réception des postulantes, de la profession perpétuelle, de la fête patronale de l'Institut et du jubilé d'argent[199]. Lors de la réception des postulantes, c'est la royauté de Marie qui est surtout mise en relief:

> Ô Sainte Vierge Marie Immaculée, Reine du Clergé, pénétrées de respect et d'amour à la vue de vos grandeurs, de votre beauté sans tache, et de vos prérogatives comme Reine du ciel et de la terre, de

---

[197] Lettre d'Alexandre Bouillon à la supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, 10 décembre 1939, citée par ROY, *Un pauvre*, p. 200-201: «Le titre de Notre-Dame du Clergé ne peut pas manquer d'attirer sur notre jeune communauté les regards bienveillants de la Très Sainte Vierge, notre Mère à tous, n'est-ce pas; car c'est Elle qui en 1903, dans une apparition à Sœur Marie-Eugène, en France, dicta ce vocable sous lequel elle voulait être honorée, Elle alla même jusqu'à donner les détails d'une statue qui devait être faite et d'une médaille pour les prêtres et les laïques, etc.»

[198] SRC, *Constitutions* 1952, art. 3, p. 2-3.

[199] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 54-61.

> la hiérarchie ecclésiastique en particulier, nous vous consacrons nos cœurs[200].

Dans l'acte de consécration prononcé le jour de la profession perpétuelle, c'est la mère du Premier Prêtre qui est présentée dans ses rôles de servante mais aussi de participante active à la Rédemption:

> Voulez-vous, ô femme forte, donner à mon cœur d'enfant quelque chose de cette puissance qui s'est manifestée en vos actes: Servante de Bethléem et de Nazareth, toujours occupée de l'Enfant divin; Servante du Maître en Israël qui n'avait pas où reposer sa tête; Servante du Prêtre et de la Victime dont vous avez si parfaitement été la co-rédemptrice[201].

Un peu plus loin, les nouvelles professes implorent Marie d'exaucer leur prière en faveur du clergé, avec l'accent apostolique déjà noté chez d'autres congrégations:

> Voulez-vous former mon cœur et l'incliner à agir pour que Dieu soit plus glorifié; pour que Jésus vive plus parfaitement dans ses prêtres; pour que mes humbles mérites utilisés par les prêtres les aident à conquérir les âmes, à sauver les plus abandonnées[202].

Dans la consécration prononcée lors de la fête patronale de l'institut, l'accent est évidemment placé sur l'Immaculée Conception, jour choisi pour honorer la Reine du Clergé dans la congrégation: «En l'honneur de votre conception immaculée, privilège glorieux que nous nous engageons à croire, honorer, enseigner et défendre aux dépens même de notre sang et de notre vie [...].»[203]

---

[200] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 54; cette consécration avait été employée le jour de la fondation, première entrée au postulat, le 8 décembre 1929: ROY, *Un pauvre*, p. 123.

[201] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 57.

[202] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 57.

[203] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 58. Cette formulation est probablement un héritage de l'appartenance des premiers membres de la congrégation au tiers-ordre de saint François

Un peu plus loin, la consécration lie les dévotions au Saint Sacrement et à la Reine du Clergé avec le service des prêtres:

> Mère si bonne, obtenez-nous les dispositions des âmes les plus parfaites qui se sont dévouées et de celles qui se dévoueront jusqu'à la fin du monde au culte de votre divin Fils Jésus, Prisonnier d'amour au tabernacle, à votre culte, à votre service et à celui des prêtres du Seigneur[204].

Ici comme dans le cas des Oblates de Béthanie, on évite le sujet du sacerdoce marial, tout en faisant le rapprochement entre l'Eucharistie, la Vierge Marie et le sacerdoce. Dans la consécration prononcée lors de la célébration des jubilés d'argent, la formulation employée fait le lien entre Reine du Clergé et service des prêtres, afin de mettre en relief la récompense céleste qui attend celles qui auront ainsi passé leur vie à servir les «prêtres de votre divin Fils»[205].

Outre ces consécrations prononcées lors d'événements solennels, la prière quotidienne des Servantes faisait une place à la Reine du Clergé. À chaque heure, elles récitaient une prière au Cœur Eucharistique de Jésus, suivie d'invocations dont l'une est adressée à leur patronne, appelée «Marie Immaculée Reine du Clergé»[206].

---

d'Assise. La dévotion à l'Immaculée Conception était traditionnelle dans l'ordre franciscain; les Petites Filles de Saint-François récitaient une consécration à l'Immaculée Conception, le 8 décembre, dont le vocabulaire se rapproche de la consécration des Servantes de la Reine du Clergé: PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 97.

[204] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 59.

[205] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 60-61.

[206] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 31.

Parmi les prières du soir se retrouvaient une prière à Notre-Dame du Cénacle mais, notons-le, à part la mention du vocable de Reine du Clergé, aucune allusion n'y était faite au service des prêtres ou au sacerdoce:

> Vierge très sainte du Cénacle, ô Marie Immaculée, Reine du Clergé et notre Mère, nous vous en supplions humblement: obtenez-nous les dons du St-Esprit afin qu'unies dans la charité et persévérant toutes ensemble dans la prière, aidées par vous notre Guide et notre Maîtresse nous méritions, pour la plus grande gloire de Dieu de nous employer par vos soins et vos exemples au salut des âmes et de parvenir ainsi à la vie éternelle. Ainsi soit-il[207].

Le Cénacle était le nom donné au berceau de l'institut, petite habitation du village de Lac-au-Saumon. Mais ce vocable rappelait également la place centrale occupée par Marie à la Pentecôte, qui fondait son titre de Reine des Apôtres, premiers prêtres, et donc de Reine du Clergé[208].

e) Petites Filles de Saint-François

Les Petites Filles de Saint-François, on se rappelle, avaient accepté de travailler dans les presbytères du diocèse de Montréal afin d'accéder au statut de congrégation religieuse. Leur spiritualité est avant tout franciscaine, tout en incorporant les principales dévotions de leur époque. Mais leur formulaire de prières faisait quelques références à la Reine du Clergé. Elles invoquaient cette dernière pendant les prières du soir[209]. Elles pouvaient également utiliser privément une prière reproduite dans leur formulaire:

---

[207] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 21-22.

[208] E.J. ANDLAUER, *Relation sur vénérée Mère Fondatrice*, cité par ROY, *Il veut*, p. 186-187. Nous reviendrons sur le vocable de Reine des Apôtres un peu plus loin, en étudiant les Sœurs des Saints-Apôtres.

[209] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 59.

> Ô Marie, auguste Reine du Clergé, Vous qui avez été donnée pour Mère à Saint Jean, le lendemain de sa consécration sacerdotale. Vous qui avez présidé à la prière des Apôtres et des disciples au jour de la Pentecôte; daignez prier encore pour nous, pour les successeurs des Apôtres, pour le Pape, les Évêques, les Prêtres, afin que leur sainte phalange se multiplie, et, qu'à l'exemple de Votre divin Fils Jésus, ils travaillent efficacement à soutenir les faibles, à consoler les affligés, à convertir les pécheurs et à étendre sur la terre le règne de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il[210].

Cette prière, ainsi que celle à «Marie Immaculée, Mère du Prêtre Éternel»[211], sont parmi les quelques textes de leur manuel qui intercèdent directement en faveur du clergé. De façon significative, ces deux prières sont adressées à la Vierge Marie.

f) Sœurs des Saints-Apôtres

Lorsque des jeunes femmes, regroupées par le père Eusèbe Ménard autour de Laurette Toupin, désirent accéder au statut de fraternité du tiers-ordre franciscain, elles soumettent leur projet au cardinal Paul-Émile Léger, en 1950. Celui-ci accepte la demande, et approuve le nom du nouveau groupe: Filles de Marie, Reine des Apôtres[212]. Dès l'année suivante, elles entreprennent des démarches afin d'être reconnues comme une société de vie apostolique, et adoptent le nom de Sœurs des Saints-Apôtres, tout en conservant la dévotion à la Vierge Marie sous son titre de Reine des Apôtres[213].

---

[210] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 155.

[211] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 157.

[212] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 4.

[213] Éliane FORTIER, *Une figure de l'Église canadienne: Sœur Marie Toupin, portrait spirituel 1903-1972*, L'Auteure, L'Ancienne-Lorette, 1980, p. 31.

Ce vocable était bien connu aux XIX^e et XX^e siècles. Chez le père Emmanuel d'Alzon (1810-1880), fondateur des Assomptionnistes, il avait servi à mettre en évidence le caractère apostolique de la dévotion mariale recommandée aux membres de la nouvelle congrégation. Le titre de Reine des Apôtres semble avoir gagné en popularité avec le mouvement missionnaire du XIX^e siècle. On le retrouve également, dans la première moitié du siècle suivant, en lien avec la spiritualité de l'Action catholique qui veut «former des apôtres»[214]. La prière à Jésus, Pasteur éternel des âmes, qu'on retrouve dans les recueils de prières de trois congrégations, s'adresse à Marie en soulignant qu'elle siégeait «au Cénacle comme maîtresse et reine des Apôtres»[215].

Dans les constitutions des Sœurs des Saints-Apôtres, ce vocable marial est mis en lien avec le sacerdoce du Christ: «Les membres honorent la Très Sainte Vierge sous ses titres de Reine des Apôtres et de Médiatrice de toutes grâces et elles doivent s'efforcer d'imiter ses vertus, elle qui fut la Mère du Souverain Prêtre.»[216] On voit comment le titre de Reine des Apôtres pouvait se substituer à celui de Reine du Clergé, tout en conservant les mêmes accents: allusion à la hiérarchie (les Apôtres sont les premiers prêtres, mais également les premiers évêques, et l'un d'entre eux est le premier pape); souci apostolique (le vocable lui-même soulignant cet aspect essentiel du rôle des sœurs, fondées pour seconder l'œuvre des vocations tardives).

---

[214] SAGE, «La doctrine», p. 709; H. CHAPPOULIE, «Les missions et la spiritualité mariale», *Maria*, t. I, 1949, p. 899; M^gr RICHAUD, «Marie et l'Action Catholique», *Ibid..*, p. 905-915.

[215] PFSJ, *Recueils* IV, p. 1-3; COB, *Manuel de prières* 1945, p. 21-23; AM, *Recueil de prières* 1944, p. 230-231.

[216] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 10, p. 2.

* * *

Les «dévotions sacerdotales» pratiquées par les congrégations au service du clergé montrent à la fois comment les communautés s'intègrent dans l'Église de leur temps, et comment elles s'en distinguent. Elles sont un reflet de la communauté chrétienne de leur époque en participant à la «révolution dévotionnelle» des années 1840-1960. Leur fidélité à observer certaines pratiques (neuvaines, mois de dévotion), leur intérêt pour les associations pieuses répandues à leur époque, leur souci d'intégrer ces dévotions à l'intérieur de leur vie spirituelle en leur conservant le statut de moyen: autant de traits que les religieuses partageaient avec le catholicisme ultramontain qui les a vu naître et se développer.

Même dans ce qui les distingue de leur milieu, elles ne s'en éloignent guère, choisissant leurs dévotions à caractère sacerdotal dans l'entourage de Jésus Christ, parmi les femmes et les hommes qui l'ont accompagné pendant sa vie publique (sainte Marthe et les Saintes Femmes, saint Jean l'Évangéliste) ou les membres de sa famille terrestre (saint Joseph et la Vierge Marie). Leur piété, comme celle de l'École française, peut donc être qualifiée de christocentrique, en ce sens où même les objets particuliers de dévotion se rattachent de près à la vie et à la personne de Jésus Christ.

Les dévotions privilégiées au sein des congrégations au service du clergé indiquent déjà comment leur spiritualité prend une coloration sacerdotale. Les trois chapitres suivants exploreront deux autres aspects de cette dimension sacerdotale de leur vie spirituelle. Au chapitre suivant, nous en présenterons la dimension ascétique, en étudiant les modèles de travail proposés aux différentes

congrégations. Les «lieux évangéliques» mis en valeur seront les maisons de Nazareth et de Béthanie, et les routes de Galilée. La dimension plus mystique fera l'objet des chapitres VI et VII, portant sur la spiritualité victimale. Le «lieu évangélique» de prédilection sera alors le Calvaire.

Chapitre V Des modèles pour les servantes du clergé: à Béthanie et à Nazareth, travailler pour Jésus

Le chapitre précédent a présenté les saints et les saintes qui faisaient l'objet d'une dévotion particulière de la part des membres des congrégations au service du clergé. Ces saints sont plus que des intercesseurs et des protecteurs célestes. Ils servent également de modèles proposés aux religieuses dans l'exercice de leurs fonctions de servantes des prêtres.

Le besoin d'un modèle est une expérience universelle: l'être humain crée en reproduisant une image qu'il voit ou imagine. Plusieurs penseurs, philosophes et théologiens, ont érigé cette expérience en système connu sous le nom d'exemplarisme. Parmi ceux-ci, on compte le Pseudo-Denys, qui a intégré l'exemplarisme dans sa présentation hiérarchique du monde et de l'Église. Nous avons déjà noté l'influence de ses écrits à propos de la hiérarchie ecclésiastique[1]. Sa conception du modèle exemplaire sera également reprise par les auteurs de l'École française:

> Pour eux, il ne s'agit pas de simples analogies; l'exemplarisme met en jeu le rapport entre le spirituel et le matériel. Les similitudes sont causes par elles-mêmes: l'archétype engendre l'imitation, la ressemblance est le contenu de la communication. On peut dire que l'archétype est une «influence» par sa seule existence[2].

Aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, tout en conservant la vision hiérarchique de l'exemplarisme héritée de Denys, on attribuera une dimension morale et

---

[1] Chapitre II, section C, «Le sacerdoce est hiérarchique par nature».

[2] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 93; cf. p. 160-164.

ascétique très prononcée aux modèles présentés à l'imitation des fidèles. Cette insistance sur l'ascétisme est une particularité de cette époque: un auteur a même parlé d'une «obsession de l'ascèse» pour caractériser la deuxième moitié du XIX[e] siècle[3]. Dans ce cadre, Jésus, Marie, Joseph et les saints servent surtout à illustrer un répertoire de vertus à imiter[4]. Cette orientation ascétique de la vie spirituelle, qui se traduit souvent par un certain volontarisme, correspond bien à l'esprit du temps dans d'autres domaines. Il devient tentant de transposer sur le plan spirituel ce qui est en train de s'opérer sur le plan technique, où les avancées de la science donnent naissance à une vision optimiste du progrès accessible par la volonté et le travail humain[5].

Les fondateurs devaient donc présenter aux religieuses au service du clergé des modèles illustrant les vertus qu'ils jugeaient être appropriées à leur condition de servantes: humilité, effacement, petitesse. Il leur fallait également montrer comment les tâches domestiques auxquelles les sœurs étaient vouées avaient été sanctifiées à l'avance, ayant été accomplies par des modèles célestes. Les modèles disponibles n'étaient pas très nombreux, et plusieurs ne correspondaient pas au style de vie des religieuses.

---

[3] SAVART, *Les catholiques*, p. 533-539.

[4] Nous en avons vu un exemple précédemment en étudiant la dévotion à saint Joseph, comme le souligne SAVART, *Les catholiques*, p. 637-638; cet auteur montre le même processus à l'œuvre dans le cas de Marie, p. 604-607, et de Jésus, p. 619-621. Les textes provenant des congrégations au service du clergé illustrent parfaitement cette tendance; en plus des exemples fournis par les citations sur saint Joseph au chapitre précédent, plusieurs autres seront présentés dans les pages suivantes.

[5] SAVART, *Les catholiques*, p. 568-569.

C'était le cas des saintes s'étant illustré par leur vie de service aux autres. Ces servantes canonisées[6], dont la plus connue est sainte Zita (1218-1272, canonisée en 1696), étaient des laïques. Selon le hiérarchisme exemplariste, des modèles appartenant au rang inférieur ne pouvaient être proposés à l'imitation des personnes d'un rang supérieur; la vie religieuse étant considérée supérieure à la condition laïque, ces saintes servantes ne pouvaient donc servir de modèles aux sœurs[7]. De plus, d'après les récits de leur vie, ces saintes servantes avaient souvent dû résister aux avances de leurs maîtres, ce qui en faisait des modèles peu appropriés pour des femmes consacrées travaillant pour des membres du clergé. D'autres saintes et bienheureuses telles les pénitentes dominicaines de la fin du Moyen Âge, dont plusieurs subvenaient à leurs besoins en s'engageant comme domestiques, n'étaient pas assez connues hors de leur milieu immédiat pour être données en exemple[8].

Pour proposer des modèles aux religieuses au service des prêtres, ces «autres Christ», on se tournera donc vers des personnages du Nouveau Testament ayant servi le Christ ou ayant travaillé près de lui[9]. Les modèles par excellence seront ceux offerts par les membres de la Sainte Famille s'adonnant au travail

---

[6] Michael GOODICH, «*Ancilla Dei*: The Servant as Saint in the Late Middle Ages», dans Julius KIRSHNER, Suzanne F. WEMPLE, éd., *Women of the Medieval World: Essays in Honor of John H. Mundy*, Oxford/New York, Basil Blackwell, 1985, p. 119-136; LEHMIJOKI-GARDNER, *Worldly Saints*, p. 102.

[7] Nous avons vu au chapitre précédent que sainte Zita, la plus connue d'entre elles, est brièvement mentionnée dans les textes d'une seule communauté, celle des Servantes de la Reine du Clergé.

[8] Présentation dans LEHMIJOKI-GARDNER, *Worldly Saints*, p. 96-102.

[9] On reconnaît ici un autre héritage de la pastorale du concile de Trente, qui avait largement réussi à détourner la dévotion des fidèles pour des saintes et saints locaux en la réorientant vers les saints du Nouveau Testament, principalement Jésus Christ et les membres de sa famille.

dans la maison ou l'atelier de Nazareth. Sainte Marthe et les Saintes Femmes, servant Jésus et ses disciples à Béthanie et sur les routes de Galilée, seront également proposées en exemple, mais seront nettement moins populaires, puisqu'une seule congrégation, celles des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, les privilégiera comme modèles de travail au service du clergé[10].

A) À Béthanie et sur les routes de Galilée, au service de Jésus

Il allait bien évidemment de soi qu'on propose à ces dernières sainte Marthe, leur patronne, comme modèle de vie laborieuse. Leurs constitutions originales les invitent à accomplir leurs tâches ménagères en s'inspirant de son exemple, sans oublier de recevoir Jésus «par les bonnes inspirations et les saintes communions, comme elle s'empressait de le recevoir et de lui donner l'hospitalité dans sa maison»[11]. Au tout début des constitutions, on leur propose également comme modèles les Saintes Femmes de l'évangile, «qui suivaient le bon Maître et pourvoyaient à ses besoins»[12]. La référence aux Saintes Femmes est conservée dans les constitutions de 1927, dans une formulation qui pourrait

---

[10] D'après ses textes normatifs, l'institut des Petites Filles de Saint-François ne proposait pas de modèle particulier à ses religieuses pour leur travail auprès des prêtres. Rappelons que cette communauté avait accepté le travail dans les presbytères comme un préalable à l'accession au statut de congrégation religieuse. Il n'est donc pas étonnant de constater que cet aspect n'occupe pas une place très importante chez elle. Cependant, nous verrons au chapitre VII que la prière aux intentions du clergé occupait une place importante dans la spiritualité de la congrégation.

[11] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 5, art. 2, p. 69-71; *Constitutions* 1927, art. 221-222, p. 90-91.

[12] SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5. On retrouve ce passage chez les Sœurs de Saint-Antoine de Padoue (Antoniennes de Marie), *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5, qui conserve la référence aux Saintes Femmes mais propose la Vierge Marie comme modèle privilégié en remplacement de sainte Marthe; voir plus bas.

presque laisser croire qu'elles accomplissaient les mêmes tâches ménagères que les religieuses:

> La fin secondaire de l'Institut est de servir Notre-Seigneur dans la personne de ses ministres et de ses pauvres par la prière et par des œuvres de miséricorde corporelle; c'est-à-dire que les Sœurs de Sainte-Marthe se chargent, à l'exemple des sainte [sic] Femmes de l'Évangile qui accompagnaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'accomplissement des travaux domestiques (cuisine, ménage, lavage, couture, raccommodage, etc.,) dans les séminaires, collèges, patronages, maisons ecclésiastiques et religieuses, etc.[13]

Le service et l'hospitalité de sainte Marthe, présentée dans les évangiles comme une amie de Jésus, doivent également inspirer les religieuses à rester unies à Jésus et entre elles. Les constitutions recommandent de sanctifier leur récréation en se rappelant «les saintes conversations» entre le Christ, les membres de sa famille et les personnes qui l'accompagnaient:

> La récréation [...] sert à reposer le corps et à délasser l'esprit. Elle peut entretenir la charité, resserrer les liens de l'union entre les Sœurs, et favoriser beaucoup la vie de famille religieuse à laquelle les Sœurs doivent tendre de toute leur âme. [...] Pour cela les Sœurs auront soin, en entrant en récréation, de s'unir à Notre Seigneur dans les saintes conversations qu'il eut à Nazareth avec la Très-Sainte Vierge et St-Joseph, à Béthanie avec Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, avec les saintes femmes, ses Apôtres et ses disciples[14].

---

[13] SMSH, *Constitutions* 1927, art. 2, p. 4. La référence aux Saintes Femmes et l'énumération des diverses tâches disparaissent des constitutions de 1949, art. 2, p. 7: «La fin secondaire de l'Institut est de servir Notre-Seigneur dans la personne de ses ministres et de ses pauvres, en se chargeant des travaux domestiques dans les Collèges, Séminaires, Patronages, maisons ecclésiastiques et religieuses.»

[14] SMSH, *Constitutions* 1892, 6e partie, art. 3, par. 1 (extrait), 2, p. 129; *Constitutions* 1927, art. 271 (extrait), 272, p. 115. *Manuel de prières* 1949, p. 64, et *Directoire commun*, p. 9, offrande de la récréation: «Mon Dieu, nous vous offrons cette récréation, en union avec les saintes conversations que vous eûtes à Nazareth et à Béthanie. Que nous mettons sous la protection de Marie, votre divine Mère et la nôtre. Ainsi soit-il.»

Comme on le constate, même chez des religieuses vouées à sainte Marthe, Béthanie n'est pas le seul lieu évangélique évoqué: Nazareth a aussi sa place. La petite ville de Galilée occupera une place encore plus importante chez les autres congrégations au service du clergé, qui puiseront dans la maison et l'atelier de la Sainte Famille l'inspiration pour soutenir leur travail auprès des prêtres.

B) Dans la maison de Nazareth, vivre humblement comme Jésus, Marie et Joseph

La contemplation de la Sainte Famille à Nazareth est un autre thème spirituel que les congrégations au service du clergé partagent avec l'École française de spiritualité[15]. Bérulle et ses disciples s'étaient intéressés à la vie cachée du Christ, qui pour eux signifiait autant les neuf mois passés dans le sein de sa mère que ses trente ans passés à Nazareth[16]. Encore plus que le silence de Jésus et de Marie pendant ces années (saint Joseph est souvent absent de ces réflexions), c'est l'abaissement du Verbe dans la nature humaine qui les fascine: «L'état d'enfance est pour lui le comble de l'anéantissement: le Verbe, la Parole devenue muette *(infans)*. Et c'est là encore que s'enracine la dévotion si profonde de Bérulle à l'égard du Saint-Sacrement et de la Vierge Marie.»[17] De cette époque également date l'habitude de désigner la Sainte Famille comme la Trinité de la

---

[15] Nous n'osons écrire: «ont reçu en héritage», tant le thème, au XIX^{e} siècle, est répandu, sans qu'on puisse très bien démêler les filiations; cf. Roland GAUTHIER, *La dévotion à la Sainte Famille en Nouvelle-France et au Québec*, Montréal, Fides, 2000, p. 93-115.

[16] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 387, citant BÉRULLE, *Conférences*, 17 juillet 1614, OC, t. I, p. 241.

[17] DEVILLE, *L'école française*, p. 41.

terre ou Trinité créée; les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, dans leurs prières à la Sainte Famille, emploieront plutôt le terme d'image de la Trinité[18].

À l'époque où sont fondées les congrégations au service du clergé, la contemplation des états du Verbe incarné est remplacée par l'imitation de ses vertus[19]. Les méditations sur la vie de la Sainte Famille à Nazareth vont également permettre de proposer la proximité de Jésus, vécue par Marie et Joseph, comme un sujet d'imitation.

> Il est remarquable que [thème le] le plus fréquemment invoqué soit la longue familiarité de trente années dont Joseph bénéficia auprès de Jésus et de Marie. Serait-ce la raison principale? non sans doute, mais elle permet d'introduire des exhortations qui, elles sont jugées essentielles: la même familiarité avec Jésus qui sanctifia Joseph, elle est à la disposition du chrétien par la communion; ou encore: pourquoi ne pas s'efforcer, comme Joseph, de vivre les yeux fixés sur Jésus et de se configurer à lui[20]?

---

[18] NOYE, «Famille», DS, t. V, col. 85-86; PSSF, *Manuel*, 1932, consécration de la fête patronale, p. 390; litanies de la Sainte Famille, p. 396; oraison finale des mêmes litanies, p. 399, où les deux façons de parler sont employées: «Adorable Trinité, qui nous avez donné en Jésus, Marie et Joseph la plus parfaite image de vous-même qui pût exister sur la terre, daignez nous accorder la grâce d'honorer si dignement cette vénérable Trinité créée, et de l'imiter si fidèlement, que nous arrivions heureusement au ciel, pour vous louer, ô Trinité sainte, avec Jésus, Marie et Joseph, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.»

[19] Ce passage du mysticisme à l'ascétisme avait débuté tôt dans l'École française, comme en témoigne le travail de Tronson sur les œuvres d'Olier: CHAILLOT, COCHOIS, NOYE, *Traité des Saints Ordres*, p. XXVII-XXXVI; Émile GOICHOT, «Pour une histoire des examens particuliers», dans *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 46, 1970, p. 94 (et l'ensemble de l'article).

[20] SAVART, *Les catholiques*, p. 636. En voici un exemple, tiré de [Jean-Joseph] HUGUET, *Pouvoir de saint Joseph ou exercices de piété et nouvelles méditations pour honorer saint Joseph pendant le mois de mars et à chacune de ses fêtes avec un choix de cantiques, de prières, de pratiques et d'exemples*, 24e édition améliorée, Paris, Périsse Frères, 1887, p. 163: «Plus heureux que les apôtres, Joseph eut le bonheur de passer une grande partie de sa vie avec Jésus et Marie dans sa pauvre maison de Nazareth, devenue un paradis sur la terre. Qui pourrait dire les divins exemples dont il fut le témoin, les grâces abondantes qu'il reçut pendant ces années de grâces et de bénédictions?»

Dans les textes normatifs des congrégations au service du clergé, cette proximité du Christ se traduira par des recommandations de se tenir en présence de Dieu[21], ou de contempler la Sainte Famille en action. Ainsi, chez les Petites Sœurs de la Sainte Famille:

> La Sainte Famille dont elles prennent le nom sera leur modèle et l'objet principal de leurs méditations. Elles aimeront à contempler le divin Sauveur se livrant aux travaux les plus bas et les plus obscurs; la Sainte Vierge se faisant l'humble servante de Jésus et de Joseph et s'appliquant à tous les soins du ménage; enfin Joseph exerçant le modeste métier de charpentier[22].

La même invitation est lancée aux Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe:

> Dans leur zèle, les Sœurs n'oublieront jamais que leur sanctification personnelle demeure le premier et le plus indispensable de leurs devoirs; elles se tiendront donc unies à Dieu, et travailleront dans la douce compagnie de Jésus, Marie, Joseph, sous l'humble toit de Nazareth[23].

Parmi les réflexions à caractère ascétique introduites par la contemplation de la Sainte Famille à Nazareth, le thème qui revient le plus souvent est celui de la «vie cachée» de ses membres. Mais ce thème peut lui aussi être développé selon plusieurs harmoniques. Chez les congrégations au service du clergé, deux aspects seront principalement mis en valeur: la vie cachée comme marque d'humilité; la vie cachée comme modèle de la vie en communauté.

---

[21] Le thème de la présence de Dieu, qui s'incarne rapidement en exercice spirituel de «se mettre en présence de Dieu», doit sa popularité à Thérèse d'Avila et François de Sales. Par leur intermédiaire, il est adopté par l'École française (Michel DUPUY, «Présence de Dieu», DS, t. XII, 1986, col. 2109-2118). Le thème est devenu au XIX[e] siècle un lieu commun de la littérature spirituelle, particulièrement dans le contexte de la vie religieuse.

[22] PSSF, *Constitutions* 1883, art. 5, p. 40; *Constitutions* 1912, art. 5, p. 2-3; avec quelques changements mineurs, article conservé au *Coutumier*, 1939, art. 4, p. 2.

[23] SMSH, *Constitutions* 1949, art. 204, p. 82; cf. *Directoire commun*, p. 3: «Il faut que chaque Sœur tâche de se rappeler souvent la présence de Dieu, qu'elle vive, pour ainsi dire en la sainte et douce compagnie, de Jésus, Marie et Joseph, travaillant dans la maison de Nazareth.»

a) La vie cachée comme humilité, effacement

L'inflexion ascétique donnée à la spiritualité, au XIX^e siècle, conservera les modèles popularisés après le concile de Trente, mais déplacera l'accent. Au lieu de contempler l'anéantissement du Verbe, les fidèles seront invités à imiter l'humilité de Jésus à Bethléem et à Nazareth. L'humilité de Marie, Reine de l'univers qui se soumet à Joseph sans que son abaissement interfère avec sa riche vie intérieure, est également mise en valeur[24]. Le renouveau de la dévotion à saint Joseph et à la Sainte Famille renforcera cette présentation de l'humilité comme étant la vertu principale vécue à Nazareth: «À Nazareth, on se plaît à admirer, dans une perspective que nous avons déjà montrée du doigt, l'autorité exercée par Joseph sur Marie et sur Jésus lui-même [...].»[25]

Sur ce point, les congrégations au service du clergé ne se distinguent pas des autres communautés religieuses de leur époque. «Il est toutefois une remarque qu'il est impossible d'omettre: s'il est une vertu dominante, une vertu royale pour la religieuse du XIX^e siècle c'est, a contrario de sa royauté, l'humilité.»[26] Partout, dans leurs textes normatifs et les écrits de leurs fondateurs, l'humilité est présentée aux sœurs, sinon comme la vertu la plus importante, du moins comme un des vertus essentielles de leur état[27].

---

[24] SAVART, *Les catholiques*, p. 604-607.

[25] SAVART, *Les catholiques*, p. 635.

[26] Yvonne TURIN, *Femmes et religieuses au XIX^e siècle: le féminisme «en religion»*, Paris, Nouvelle Cité, 1989, p. 270.

[27] On trouve parfois des prières pour demander spécifiquement l'acquisition de cette vertu: par exemple, des litanies de l'humilité, et une autre prière pour la demander, étaient reproduites dans le formulaire de prières des Petites Filles de Saint-François: *Formulaire de prières* 1950, p. 175-178.

Ce lien entre vie cachée et humilité était souvent rappelé à l'occasion de réflexions sur la vie de la Sainte Famille à Nazareth. Il sera surtout mis en valeur chez les cinq congrégations plus anciennes, fondées entre 1857 et 1904, mais se retrouve également chez presque toutes les autres.

Dans la congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph, c'est évidemment leur patron qui est modèle à la fois de vie cachée[28] et de plusieurs vertus: «Les Petites Filles de Saint-Joseph auront une dévotion toute particulière envers le grand Saint dont elles portent le nom, et s'appliqueront à imiter sa vie cachée et ses vertus.»[29] Il est intéressant de noter que le patronage de saint Joseph avait été donné presque par hasard aux premières sœurs, qui avaient résidé pendant sept ans (1858-1865), aux débuts de la fondation, dans une maison située à côté de l'Hospice Saint-Joseph des Sœurs Grises. Pour les distinguer de ces dernières, un boucher les désigna spontanément du nom de «filles de Saint-Joseph». «Le nom leur resta. "Plus tard", écrit M. Mercier, "M. Tambareau voulut, pour leur rappeler l'esprit de petitesse qui doit les animer, qu'elles y ajoutassent ces mots: "petites".»[30]

---

[28] Déjà au XVII[e] siècle, M. Tronson écrivait: «La grâce de Saint-Sulpice est la vie cachée», *Correspondance*, t. I, p. 499, cité par GOICHOT, «Pour une histoire», p. 449.

[29] PFSJ, *Constitutions*, 1901, article 3, p. 2; *Constitutions*, 1946, article 4, p.9. Dans cette dernière version des constitutions avant l'aggiornamento de Vatican II, la dimension «modèle des vertus» est encore plus explicite, article 130, p. 66: «Les sœurs s'appliqueront avec soin à la pratique des vertus chrétiennes, dont elles aimeront à voir un beau modèle dans le très chaste Époux de la Sainte Vierge Marie.» Même esprit dans [CHIRON], *L'Institut*, p. 80: «Que signifie le nom de Petites Filles de Saint Joseph? Le nom de "Petites Filles de Saint Joseph" signifie: sœurs vouées à la vie cachée et consacrées à Saint-Joseph. Saint Joseph est pour l'institut un père et un modèle.»

[30] *Les Petites Filles de Saint-Joseph: Les origines de la communauté*, p. 13. Voir aussi *Notes historiques sur la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph de Montréal*, [Montréal, PFSJ, ca 1960], n° 38-39, p. 13-14 (cité désormais PFSJ, *Notes historiques*). Dans LEBEL, *Petite pierre*, p. 49, l'auteure rapporte une version un peu différente, qui ne met en scène que des ecclésiastiques.

Damien Tambareau (1823-1892) a joué un grand rôle dans la vie du petit groupe, probablement plus important même que celui du cofondateur, M. Mercier[31]. Dès le 10 août 1857, soit quatre mois après la fondation, M. Tambareau amène les cinq premières sœurs à Notre-Dame-de-Bonsecours. L'évangile du jour porte sur le grain de froment (*Jean* 12, 24). Dans une lettre qu'il adresse aux sœurs, le 4 octobre 1857, il déclare, en se référant à l'évangile lu au mois d'août:

> J'ai cru que les paroles de Notre-Seigneur m'indiquaient l'esprit qui devait animer votre petite famille et tous les membres qui la composeront par la suite, si le bon Dieu daigne la bénir. C'est un esprit *d'humilité, de pauvreté, de pénitence; un esprit de mort à toutes choses et surtout de mort à vous-mêmes,* pour vivre de la vie de Notre-Seigneur, de la très Sainte Vierge et de Saint Joseph[32].

Cette emphase sur la petitesse et l'humilité semble bien provenir de M. Tambareau plus que de M. Mercier, et allait demeurer l'une des marques distinctives de la congrégation[33]. Le règlement général reprend l'idée des

---

[31] Moins d'un an après la fondation, M. Mercier doit s'éloigner du Grand Séminaire et des sœurs pour aller à Notre-Dame-de-Grâces, où il a été nommé desservant (1858): *Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada: grandes figures de leur histoire,* Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 251. M. Tambareau devient alors supérieur ecclésiastique de la communauté, et le demeure jusqu'à sa mort; il exerce en plus les fonctions d'aumônier de 1857 à 1868, puis de 1887 à 1890. M. Mercier redevient aumônier de la congrégation, sans en être le supérieur ecclésiastique, de 1868 à 1875: PFSJ, *Notes historiques,* p. 44-4.

[32] *Les Petites Filles de Saint-Joseph: Les origines de la communauté,* p. 7.

[33] *Les Petites Filles de Saint-Joseph: Les origines de la communauté,* p. 8: «Tout l'apostolat de M. Tambareau auprès des Petites Filles de Saint-Joseph aura pour objet de faire naître et de développer dans leurs âmes l'esprit de sacrifice qui est le tout de la vie chrétienne. Il s'efforcera d'en imprégner leur vie entière par le renoncement à tout ce qui, dans les pensées, les désirs, les inclinations de la nature, s'oppose en nous au règne parfait de Dieu. Et de toutes les formes de renoncement, celle qu'il choisira de préférence pour elles sera la petitesse, l'humilité.» Cette note demeure actuelle, comme on le constate dans les *Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint Joseph,* Pierrefonds, [PFSJ], 1982, n° 61, extrait, p. 42-43: «Fidèles à l'esprit légué par les Fondateurs, les Supérieures veilleront attentivement à conserver à la Congrégation son cachet de vie pauvre, simple, humble et caché, caractère même de la vie de Nazareth.»

constitutions, en montrant comment Marie peut également être considérée comme un modèle de vie cachée:

> L'Institut des Petites Filles de Saint Joseph a pour but de procurer la sanctification de chacun de ses membres, en travaillant au bien spirituel et temporel du Clergé et des Séminaristes. Pour atteindre cette double fin, les Sœurs s'efforceront de vivre la vie cachée en Notre-Seigneur, en union avec Joseph et Marie[34].

Comme on le constate, les vertus et attitudes recommandées aux religieuses peuvent être attribuées à différents modèles selon les circonstances; nous observerons des cas de transferts du même genre dans les textes d'autres congrégations.

Comme nous le verrons plus loin, chez les Petites Filles de la Sainte-Famille, c'est l'imitation du travail des membres de la Sainte Famille qui était l'idée dominante de leurs textes normatifs. Cependant, plusieurs passages de ces textes mettent également en valeur l'importance pour les religieuses de demeurer humbles. Les constitutions de 1883 et de 1912 qualifient l'œuvre de la congrégation d'«humbles travaux du ménage»[35]. Celles de 1930 précisent que le but de ces travaux est de former les religieuses à la pratique de la vertu d'humilité:

> Les travaux manuels auxquels se livrent les membres de l'Institut ont pour but d'exercer les Sœurs à la pratique de l'humilité, du renoncement et de la mortification, et de les pénétrer des sentiments qui animaient Jésus, Marie, Joseph dans leur vie à Nazareth[36].

---

[34] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 5.

[35] PSSF, *Constitutions* 1883, art. 1, p. 39; *Constitutions* 1912, art. 1, p. 1-2.

[36] PSSF, *Constitutions* 1930, art. 7, p. 6-7; *Constitutions* 1937, art. 7, p. 3-4.

Dans son mandement érigeant la communauté fondée par mère Marie-Léonie en institut diocésain, reproduit dans les constitutions de 1937, Mgr Paul Larocque avait repris plusieurs fois ce thème et ses harmoniques de petitesse, d'obscurité et d'abaissement:

> Vous vous êtes rappelé, N.T.C.F., les divins exemples de Nazareth, cette sainte folie de la Croix qui fait que l'on aime, selon la parole de l'*Imitation de J.-C.*, à être ignoré des hommes et réputé pour un vil néant. Oui, c'est là, à Nazareth, sous l'humble toit qui abritait le doux Jésus, le Sauveur du monde, que vous avez trouvé le parfait modèle de votre humble petite famille religieuse. C'est en contemplant Nazareth que vous avez compris comment la véritable grandeur peut s'allier à la bassesse selon le monde; comment le plus humble travail manuel peut être couronné de la plus brillante auréole de sainteté et de perfection. À l'exemple du divin Sauveur, vous vous estimez heureuses de passer votre vie dans les travaux les plus obscurs. Comme la Très Sainte Vierge s'appliquant à tous les soins du ménage et se faisant l'humble servante de Jésus et de saint Joseph, vous vous faites les humbles et petites servantes de Notre-Seigneur dans la personne du prêtre, son représentant sur terre. [...] Ainsi, N.T.C.F., Nous ne pouvons pas ne pas nous réjouir à la pensée que le nom même donné à votre famille religieuse, il y a déjà seize ans en 1880, vous rappelle constamment le but que vous vous êtes proposé en y entrant, et les humbles, mais glorieuses occupations par lesquelles vous devez vous efforcer de vous élever jusqu'au sommet de la montagne sainte, c'est-à-dire de la perfection religieuse[37].

Le coutumier de la congrégation se révèle encore plus explicite, en contrastant le statut élevé des membres du clergé et l'humble condition de leurs servantes:

> Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, obligées par leur vocation d'avoir de fréquents rapports avec les membres du Clergé, doivent se bien pénétrer de la grandeur et de la dignité de leur personne. Le premier sentiment qui doit les animer, dans l'accomplissement de leur tâche journalière, est celui de la reconnaissance envers Dieu, pour l'honneur qui leur est fait d'être appelées à un état de vie si rapproché de celui vécu par la Sainte Famille de Nazareth. Le second est celui d'une profonde humilité.

---

[37] PSSF, *Constitutions* 1937, mandement d'érection, p. 206-209.

> Elles se rappelleront, à l'exemple de la Vierge Marie, qu'elles ne sont que des servantes, et s'inspireront des pensées du saint Précurseur qui disait de Notre-Seigneur qu'il n'était même pas digne de délier la courroie de sa chaussure. Les Sœurs verront donc toujours et avant tout dans les prêtres les représentants de Jésus-Christ. Quelle qu'ait été leur naissance, quels qu'ils soient pour elles: Supérieur, Procureur, Économe, Aumônier ou simple prêtre, elles les considéreront comme tels et se regarderont elles-mêmes comme destinées, tout exprès, à les servir[38].

Si les textes normatifs présentent le travail manuel des Petites Filles de Saint-Joseph comme source d'humilité, les constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe vont encore plus loin. Le chanoine Ouellette part de la doctrine traditionnelle du travail comme châtiment d'Adam pour décrire les tâches dévolues aux sœurs:

> Leur vocation étant de s'adonner aux travaux manuels, elles accepteront le travail comme le châtiment du péché, l'expiation de leurs fautes. Elles en feront tous les jours l'offrande au Seigneur, et en supporteront les fatigues avec une sainte résignation à la volonté divine heureuses de faire et de souffrir ce que Notre Seigneur a fait et souffert lui-même pendant sa vie mortelle. Elles aimeront donc à avoir sous les yeux le Sauveur du monde travaillant dans l'humble maison de Nazareth et dans l'atelier de St Joseph, et à s'imprégner de ses sentiments et de ses intentions[39].

Le modèle privilégié de vertus proposé à la congrégation n'est pas leur patronne, sainte Marthe, ni Marie ou Joseph à Nazareth, mais Jésus lui-même, comme on le constate dans ce dernier article. C'est son humilité et son acceptation des souffrances manifestées dans son travail à Nazareth qui le

---

[38] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 447, p. 214-215.

[39] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 1, art. 2, p. 34-35; la version suivante élargit cette présentation en soulignant également les aspects positifs du travail, *Constitutions* 1927, art. 6, p. 5-6: «Leur vocation étant de s'adonner aux travaux manuels, elles accepteront le travail comme le châtiment du péché, l'expiation de leurs fautes, l'expression de la volonté de Dieu et le plus sûr moyen de sanctification.»

recommandent à l'imitation des religieuses. Une prière de leur manuel énumère d'autres vertus qu'elles doivent conquérir:

> Adorable Jésus, divin modèle de la perfection à laquelle nous devons aspirer, je vais m'appliquer, autant que je pourrai, à me rendre semblable à vous: douce, humble, chaste, zélée, patiente, charitable et résignée comme vous [...][40].

Dans la congrégation des Oblates de Béthanie, c'est également la vie cachée de Jésus qui est proposée comme modèle d'humilité. Cependant, ce n'est pas seulement à Nazareth qu'elles en trouvent l'exemple, mais dans l'eucharistie:

> À l'exemple de Jésus au Très Saint Sacrement, elles pratiqueront l'humilité et l'obéissance, persuadées qu'elles n'ont rien de bon par elles-mêmes et que la vraie liberté des enfants de Dieu, c'est de n'avoir plus de volonté propre, mais de ne faire en toutes choses que la sainte volonté de notre Père qui est dans les cieux, manifestée par la voix de leurs Supérieures[41].

Cette vision est bien celle de l'École française, qui contemplait dans l'Hostie le Verbe anéanti. Le père Prévost empruntera encore le vocabulaire de l'École bérullienne pour montrer comment l'humilité entraîne «immolation» et «holocauste»:

> L'esprit d'amour et d'immolation qui doit animer et vivifier les nôtres, les doit porter, à l'exemple de leur divin Maître se faisant obéissant jusqu'à la mort de la Croix et jusqu'à l'Eucharistie, à consommer leur holocauste dans le renoncement absolu à leur volonté propre, par la pratique de la sainte obéissance[42].

---

[40] SMSH, *Manuel de prières* 1949, prière du matin, p. 3.

[41] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XI, art. 13, p. 25; *Constitutions* 1944, art. 80, p. 30.

[42] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XIV, art. 1, p. 30-31; *Constitutions* 1944, art. 105, p. 37.

Le fondateur déploie d'autres aspects de la même doctrine en parlant d'«humiliation» et d'«anéantissement»:

> Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, demeurant par amour pour nous dans un état d'humiliation et d'anéantissement, sera le modèle qu'elles s'efforceront d'imiter. Que toutes donc cherchent à disparaître personnellement, pour que le Maître seul soit loué, aimé et glorifié en elles et par elles[43].

La vie cachée comme Jésus n'est pas présentée ici simplement comme un effet du travail des religieuses, mais comme le résultat de l'offrande de toute leur vie. Les chapitres suivants traiteront plus longuement de cette dimension.

La doctrine eucharistique du père Prévost, influencée par celle de la congrégation du Très Saint Sacrement, joue un rôle essentiel dans la spiritualité qu'il lègue à ses congrégations. Comme on le fait couramment à son époque, le fondateur «personnalise» l'Hostie consacrée au point où les vertus de Jésus données à imiter ne sont pas seulement celles qui découlent de sa vie et de son message, mais principalement celles qui découlent des deux états de sa vie cachée, à Nazareth et comme «divin prisonnier du tabernacle»:

> Comment ne pas établir une relation entre la vie à Béthanie et la vie de Jésus à Nazareth, où ignoré des hommes, Il accomplissait la mission reçue de son divin Père et se préparait à sauver le monde. Comment également ne pas trouver un modèle dans la vie cachée et silencieuse de Jésus au Saint Sacrement, qui de sa Prison d'amour, gouverne le monde et applique les mérites de sa

---

[43] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXVII, art. 2, p. 56-57; *Constitutions* 1944, art. 215, p. 71. Ailleurs dans les textes, les patrons de la congrégation sont aussi présentés comme modèles de vertus: la Sainte Vierge (COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XI, art. 9, p. 24; ch. XXII, art. 2-7, p. 48-49; *Constitutions* 1944, art. 76, p. 29; art. 178-183, p. 59-60; *Manuel de prières* 1945, p. 38-39, 62-64; PRÉVOST, *Directoire*, p. 68), saint Joseph (*Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 3, p. 50; *Constitutions* 1944, art. 189, p. 62), sainte Thérèse d'Avila et sainte Thérèse de Lisieux (*Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 5, p. 51; *Constitutions* 1944, art. 191, p. 62-63; *Manuel de prières* 1945, p. 51-53).

> Rédemption. Il suffit d'aimer pour faire des œuvres divines, dont la plus belle est la glorification de Jésus par sa propre sanctification. Devenir des saintes comme il en faut à Béthanie, c'est tellement se fondre en Jésus qu'il n'y ait plus que Lui. Travail sublime qui s'opère dans la vie cachée par l'absorption de tout l'être en Jésus[44].

Remarquons au passage que l'esprit des écrits du père Prévost est davantage mystique qu'ascétique, contrairement à bien des auteurs de son époque. Il présente l'union au Christ comme le but ultime, l'imitation des vertus ne représentant qu'un moyen pour y parvenir[45].

La congrégation des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, devenues Antoniennes de Marie, a adopté pour devise un extrait des constitutions originales de l'institut: «S'immoler dans l'ombre»[46]. L'ombre fait ici référence à la vie cachée de Nazareth, mais spécifiquement à celle de la Sainte Vierge, présentée comme modèle du travail aux religieuses: «Les Sœurs accompliront leurs devoirs, à

---

[44] PRÉVOST, *Directoire*, p. 350; cf. p. 27-28: «C'est le thème fréquent des méditations, des lectures publiques et privées, des prédications, des entretiens fraternels. On ramène tout facilement à l'Eucharistie; on y fait revivre l'Évangile; on y contemple le modèle de toutes les vertus; on y intensifie ses désirs de perfection; on y puise constamment les grâces de sa sainteté personnelle et de son apostolat auprès des Prêtres; en un mot, on rend vivante la Présence de Jésus dans l'Eucharistie et on lui fait opérer des œuvres de vie.» La contemplation des états de Jésus descend en droite ligne des enseignements de Pierre de Bérulle et de toute l'École française.

[45] Cet accent mystique permet à la spiritualité léguée par le fondateur de demeurer vivante pour ses filles spirituelles, y compris dans l'imitation de Jésus au Saint Sacrement. Par exemple, la note explicative de l'article 74 des constitutions actuelles de l'institut, qui recommande d'imiter la pauvreté de Jésus «dans sa vie mortelle et au très Saint Sacrement», précise le sens spirituel de la pauvreté du Christ révélée dans les mystères de l'eucharistie et de la croix (COB, *Livre de vie*, t. I, p. 40).

[46] AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 4, p. 6-7: «L'esprit propre des Religieuses de Saint-Antoine de Padoue est donc un amour ardent et généreux pour Dieu, qui les porte à se sacrifier et à s'immoler dans l'ombre pour une œuvre chère à l'Église, à s'oublier constamment elles-mêmes dans un complet renoncement, et à ne voir que la douce et aimable volonté de Dieu dans les moyens que leur règle leur présente pour atteindre la perfection spirituelle à laquelle elles sont appelées.» Ce passage est reproduit tel quel des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 4, p. 6.

l'imitation de la Très Sainte Vierge, la Reine du Clergé, travaillant dans la sainte maison de Nazareth [...].»[47] Si la présence de saint Joseph est notée, c'est clairement Marie et son fils qui occupent les rôles principaux:

> Elles aimeront donc à avoir constamment sous les yeux le Sauveur du monde, travaillant dans l'humble maison de Nazareth, sous la direction et dans l'atelier de S. Joseph, sous le regard maternel de Marie qui elle-même préparait de ses mains la nourriture de la Sainte-Famille, partageant ainsi le travail avec le Fils de Dieu et S. Joseph[48].

Cette dimension mariale de la vie cachée proposée aux religieuses est soulignée par l'évêque de Chicoutimi, dans sa lettre d'approbation des constitutions:

> Nous bénissons de tout cœur les Sœurs qui, désirant se consacrer à l'œuvre la plus propre à les rendre semblables à Marie dans la Sainte Famille de Nazareth, suivront fidèlement cette Règle dont nous aimons à constater la sagesse et l'onctueuse piété[49].

Près de cinquante ans après la fondation de l'institut, une des cofondatrices rappellera à son tour l'importance de l'humilité, en s'inspirant à la fois de la devise de la congrégation et de l'exemple de Marie:

> La sœur Antonienne doit être humble, très humble pour vivre et s'immoler dans l'ombre à l'exemple de la très Sainte Vierge et des saintes femmes de l'Évangile (...) qui, pas plus que Jean-Baptiste, ne se scandalisèrent du mystère d'un Dieu fait homme et mis à mort par ses frères. Nous, nous sommes en face d'un autre mystère; celui du prêtre qui est un homme divin, mais un homme tout de

---

[47] AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5; rappelons que ce passage a été ajouté par l'abbé DeLamarre au texte des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5.

[48] AM. *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre I, art. 2, p. 67-68 (extrait). Le texte correspondant (cité plus haut) des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, plus court, ne mentionnait ni Marie ni Joseph, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 1, art. 2, p. 34-35 (repris avec quelques changements dans SMSH, *Constitutions* 1927, art. 6, p. 5-6).

[49] AM. *Constitutions* 1907, lettre d'approbation de Mgr Michel-Thomas Labrecque, p. 1.

> même, sujet aux faiblesses humaines. Notre vocation est de le servir, de l'assister dans toutes ses nécessités, d'être en un mot, son être dévoué à la vie, à la mort. C'est de cela que nous ne devons pas nous scandaliser, c'est de quoi nous devrions nous glorifier et nous réjouir, comme devait le faire la très Sainte Vierge vis-à-vis de son Fils, qui, tout divin qu'il était, paraissait cependant plus humain que divin. Mais Marie était humble, elle s'était proclamée: "Servante du Seigneur"[50].

Dans les congrégations religieuses au service du clergé fondées après 1904, ce lien entre vie cachée de Nazareth et humilité apparaît moins fréquemment, et est davantage évoqué comme un lieu commun de la littérature religieuse que comme une caractéristique particulière de la communauté. Par exemple, le fondateur des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ne fait pas référence à Nazareth en parlant de l'humilité. Les modèles qu'il propose aux religieuses sont d'abord leur patronne, Jeanne d'Arc[51], mais encore davantage Jésus, «modèle d'humilité» dans sa vie cachée, dans sa vie publique et durant sa passion, du lavement des pieds à sa mort[52]. L'humilité de la Sainte Famille est mentionnée dans une des méditations qui lui sont consacrées, mais ce sont surtout d'autres vertus qui la rendent digne d'imitation, selon le père Staub: l'union d'esprit et de cœur, la prière, le travail, la paix et l'amour de Dieu[53].

---

[50] Lettre de Mère Marie-de-Jésus-Hostie, 15 décembre 1952, citée par *Articles des fondatrices*, f. 19.

[51] STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 159-162; *Formulaire*, 1953, prière de l'âme religieuse à sainte Jeanne d'Arc, p. 62-63: «Comme vous, je veux pratiquer la mortification, l'humilité, la charité et toutes les vertus religieuses: c'est là l'immolation que Dieu veut de moi, ce sacrifice renferme tous les autres.»

[52] STAUB, *La Vie Spirituelle*, t. II, 1952, p. 410-425.

[53] STAUB, *Nos Méditations*, t. I, p. 123-129; plus loin, il met l'humilité de la Sainte Famille en rapport avec l'obéissance, p. 135-136.

On constate le même phénomène dans les autres congrégations fondées plus récemment. Dans les constitutions des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, l'humilité n'est qu'une des vertus de la Sainte Famille parmi plusieurs proposées à leur imitation[54]. Dans celles des Servantes de la Reine du Clergé, c'est la première des vertus «dont la sainte Vierge a donné l'exemple dans la maison de Nazareth, au service du Prêtre par excellence, Jésus, c'est-à-dire l'humilité, le renoncement, le silence et le dévouement ou l'esprit de sacrifice»[55].

Dans les textes normatifs des Petites Filles de Saint-François, le modèle d'humilité par excellence est saint François d'Assise, dont les autres traits proposées à l'imitation des sœurs sont la pauvreté et l'esprit de simplicité et de pénitence[56]. L'humilité de la Sainte Famille est également rappelée dans la consécration à saint Joseph que les religieuses prononcent le jour de la fête de son Patronage: «Obtenez-nous d'abord l'amour et la pratique de cette vie laborieuse, humble, obscure, cachée en Dieu, que vous avez menée à Nazareth avec Jésus et Marie.»[57] Finalement, dans une notice présentant les Sœurs des Saints-Apôtres, l'allusion principale à l'humilité est faite dans le contexte d'un

---

[54] PMSJ, *Constitutions* 1930, art. 7, p. 3: «Les vertus qui distinguent les Petites Missionnaires de Saint-Joseph sont celles qui ont brillé d'un plus vif éclat au sein de la sainte Famille: la charité, l'humilité, l'aide mutuelle, le saint abandon, l'amour de la solitude et du silence.» Cet article disparaît de la version suivante des constitutions, qui note cependant que des vertus similaires doivent être enseignées aux novices par leur responsable de formation, *Constitutions* 1939, art. 282, p. 94-95: «Elle doit s'attacher, d'une manière toute particulière, à les former aux vertus solides et spécialement à la charité, à l'humilité, au renoncement à la volonté propre, à l'obéissance, à la mortification, au support des défauts du prochain, et au détachement des affections particulières.»

[55] SRC, *Constitutions* 1931, art. 1, p. 1. Dans la version suivante, les vertus ne sont pas énumérées, l'article correspondant se contente d'inviter les sœurs à «l'imiter parfaitement», *Constitutions* 1952, art. 3, p. 2-3.

[56] PFSF, *Constitutions* 1948, art. 62, p. 32; 74, p. 36.

[57] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 103.

développement sur «prier, c'est se réjouir en Dieu», qui attribue à Jésus, en suivant le texte des Béatitudes, plusieurs qualités dont celle d'être «doux et humble»[58].

L'humilité, malgré la place importante qu'elle occupe dans la vie des religieuses des deux derniers siècles en général, et dans celle des membres des congrégations au service du clergé en particulier, n'est qu'un des aspects illustré par la vie cachée de Nazareth. Une autre façon de présenter les membres de la Sainte Famille sera de montrer comment ils peuvent servir de modèles à la vie religieuse.

b) La vie cachée comme un couvent

Ce rapprochement entre vie de la Sainte Famille à Nazareth et vie religieuse en communauté peut aujourd'hui sembler étrange. Pourtant, il était fréquent au XIX^e^ siècle.

> Mais la maison de Nazareth est plus souvent encore décrite comme le premier et le plus parfait des monastères [...]. Aussi les maisons religieuses doivent-elles compter sur [l]a constante protection [de saint Joseph]. À la fois famille et couvent, Nazareth peut être considérée comme un embryon de l'Église entière [...][59].

Les développements sur la vie à Nazareth permettent de montrer comment Jésus, Marie et Joseph se révèlent être des modèles de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Comme ce thème se rattache moins directement au travail pour le clergé, et qu'il tend de toute façon à disparaître au XX^e^ siècle, nous ne

---

[58] SSSA, *La Société*, 1954, p. 10-14: Jésus est tout à tour présenté comme pauvre, doux et humble, affligé, affamé et assoiffé, miséricordieux et pacificateur, modèle de toute pureté, persécuté.

[59] SAVART, *Les catholiques*, p. 643.

donnerons que quelques exemples, glanés dans les écrits des deux congrégations fondées les premières. Un passage du règlement général des Petites Filles de Saint-Joseph identifie Jésus à Nazareth à un novice religieux, dont l'obéissance et le travail le font proposer comme exemple aux sœurs:

> Pendant le travail, [... les sœurs] s'établiront dans la disposition de l'Enfant Jésus, obéissant à Marie et à Joseph, travaillant sous leurs yeux, et faisant pour ainsi dire, dans la petite maison de Nazareth, le Noviciat de sa vie de croix et de sacrifices[60].

Chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, celle-ci est invoquée comme «modèle parfait de notre famille religieuse»[61], et présentée comme exemple d'obéissance hiérarchique: «Et pourtant, puis-je hésiter à obéir, tandis que vous, Jésus, obéissez à Marie, Marie à Joseph, et Joseph au Père éternel?»[62] Dans leur méditation pour la fête patronale, on affirme même que les membres de la Sainte Famille ont vécu comme des religieux:

> Jésus, Marie et Joseph ont vécu les premiers de la vie religieuse, et lui ont mérité toutes les bénédictions les meilleures. Imitons, dans le secret de notre couvent, leur vie de Nazareth. Soyons fidèles spécialement à la pauvreté, au silence, à l'obéissance, comme ils l'étaient à Nazareth, et nous recueillerons abondamment des bénédictions si précieuses[63].

Les aspects pratiques de cette imitation ne sont pas ignorés:

---

[60] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 18

[61] PSSF, *Manuel*, 1932, neuvaine d'action de grâce pour l'approbation des constitutions, p. 328. La consécration à la Sainte Famille, prononcée par les aspirantes lors de la cérémonie d'entrée au postulat, énumère les vertus de chacun des membres de la Sainte Famille qui se rapprochent des vertus caractérisant la vie religieuse: humilité et obéissance de Jésus, amour pour Jésus de Marie, vertus liées au travail (culte du devoir et de l'immolation de mes inclinations, patience, courage, pureté d'intention) de Joseph: PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 113, p. 55-56.

[62] PSSF, *Manuel*, 1932, 7e jour de la neuvaine à la Sainte Famille, p. 322.

[63] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 382-383.

> Il est instamment recommandé aux Sœurs de ne rien laisser en désordre lorsqu'elles quittent une pièce quelconque; elle pénétreront souvent dans l'humble maison de Nazareth pour apprendre de ces admirables modèles, la propreté, l'économie et l'ordre[64].

Ce passage semble projeter sur la Sainte Famille les qualités d'ordre domestique présentées par l'idéologie de l'époque. Comme on le constate, nombreuses et variées sont les vertus démontrées par les membres de la Sainte Famille et imitables par les religieuses! Parmi ces vertus, l'une se distingue par son importance au sein des congrégations au service du clergé: c'est l'esprit de travail démontré par Jésus, Marie et Joseph.

C) *Dans l'atelier de Nazareth, travailler comme les membres de la Sainte Famille*

Le thème du travail de la Sainte Famille a fait son entrée dans la spiritualité catholique à la même époque où la hiérarchie commence à se préoccuper de la question ouvrière, soit au tournant du XX^{e} siècle. L'enseignement de Léon XIII sur la Sainte Famille marque un premier pas en ce sens[65]. Ses successeurs approfondiront ce sujet. Il deviendra usuel d'invoquer le Patriarche de Nazareth comme patron des travailleurs, avant que se crée le titre et la dévotion à Jésus Ouvrier, répandus principalement à partir des années 1920[66]. C'est aussi l'époque où l'atelier de la Sainte Famille fait son apparition dans l'art religieux[67].

---

64 PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 355, p. 175, extrait.

65 P. GLORIEUX, «Notre Dame et le travail», dans *Maria*, t. I, 1949, p. 797.

66 G. JACQUEMET, «Jésus-Ouvrier», *Catholicisme*, t. VI, 1966, col. 810-814.

67 GLORIEUX, «Notre Dame et le travail», p. 798.

Ces changements dans la vie spirituelle reflètent l'évolution de la théologie qui cesse de considérer uniquement le travail comme une punition du péché d'Adam pour en découvrir les aspects positifs. Un bon exemple de cette transition est fourni par les constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe et celles des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue. Dans les premières, les tâches de la congrégation sont ainsi qualifiées: «Leur vocation étant de s'adonner aux travaux manuels, elles accepteront le travail comme le châtiment du péché, l'expiation de leurs fautes.»[68] Dans les secondes, inspirées des précédentes, on constate le chemin parcouru par la pensée sociale chrétienne en vingt ans: «Leur vocation étant de concourir à l'œuvre des Séminaires, elles seront heureuses de se livrer aux travaux manuels qui leur seront confiés, se rappelant que le travail est un moyen de réparation et une source de mérites devant Dieu.»[69]

Dans des congrégations vouées au travail domestique pour le clergé, ce thème sera bien entendu souvent mis à l'honneur. Comme pour le thème de la vie cachée, nous en étudierons deux aspects présentés par les textes: travailler pour éviter le désœuvrement et bien employer son temps; travailler à l'imitation des membres de la Sainte Famille.

---

[68] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 1, art. 2, p. 34-35 (extrait); la version suivante élargit cette présentation en soulignant également les aspects positifs du travail, *Constitutions* 1927, art. 6, p. 5-6: «Leur vocation étant de s'adonner aux travaux manuels, elles accepteront le travail comme le châtiment du péché, l'expiation de leurs fautes, l'expression de la volonté de Dieu et le plus sûr moyen de sanctification.»

[69] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre I, art. 2, p. 67-68 (extrait). Chicoutimi était le centre d'un important mouvement de syndicats catholiques, dont l'instigateur était un confrère du fondateur des Antoniennes, Mgr Eugène Lapointe: PARISÉ, Robert, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, Mgr Eugène Lapointe, sa pensée et son action syndicales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978 (coll. Histoire des travailleurs québécois 7), 80 p.

a) Travailler pour sanctifier le temps et éviter l'oisiveté

Le thème du travail comme moyen de sanctification découle d'une vision du travail comme peine due au péché. Il permet aussi d'évoquer son importance pour éloigner l'oisiveté, «mère de tous les vices». Comme cet aspect n'est pas propre au service des prêtres, nous l'évoquerons plus rapidement[70].

Chez les Petites Filles de Saint-Joseph, le travail manuel est considéré «comme un grand moyen de sanctification et une des principales obligations de leur état». En plus des travaux de la maison et de l'entretien de leur linge, elles sont employées «spécialement à la confection des vêtements pour le Clergé, au soin du linge des séminaristes, des missionnaires, des ornements d'église, etc.»[71] Le catéchisme à l'usage de la congrégation présente l'arrière-plan idéologique de ces prescriptions:

> Les religieuses doivent-elles travailler? Oui, le travail est la première pénitence que Dieu a imposée à l'homme coupable; Jésus-Christ nous a donné l'exemple du travail. Dans une Communauté où chaque membre n'a pas, comme dans le monde, à s'inquiéter pour la nourriture et les autres besoins de la vie, il semble plus facile de se dispenser du travail; mais prenons garde, cet état d'oisiveté est très dangereux pour le salut. L'oisiveté, au dire de plusieurs saints, est le tombeau de la vie religieuse, car quand un religieux est à rien faire, il est rare que son âme soit longtemps vivante aux yeux de Dieu.
>
> Quels sont les avantages du travail? C'est de mettre à l'abri de la mollesse et de l'oisiveté, source de tentations et de fautes, source d'ennuis, de rêveries, de pertes d'un temps si court et si précieux, puisqu'il est le prix du sang de Jésus-Christ. Les vertus religieuses grandissent et se fortifient dans le travail, pendant que dans la

---

[70] Serait-ce un autre point de contact avec l'enseignement de l'École française? Car pour Bérulle également, il était important d'utiliser tout son temps pour Dieu: KRUMENACKER, *L'école française*, p. 148-149.

[71] PFSJ, *Constitutions*, 1901, article 98, p. 30-31.

> mollesse et l'oisiveté, elles s'affaiblissent et diminuent jusqu'à se perdre entièrement et se réduire à rien[72].

Dès la fondation des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, leurs constitutions leur commandent d'employer «saintement leur temps» au travail:

> À ces pieux exercices qui sont des moyens directs de sanctification, il faut ajouter le travail. Les sœurs ne perdront jamais de vue la sainte famille [sic] travaillant sous le regard de Dieu à qui elle offrait ses occupations et ses fatigues. Elles l'imiteront sous ce rapport, se souvenant que le travail est imposé aux hommes qui, depuis le péché, doivent manger leur pain à la sueur de leur visage. Le travail fait en vue de Dieu, supporté avec patience et résignation sera une grande source de mérites, et attirera d'abondantes bénédictions sur ce petit institut. Les sœurs donc éviteront avec soin la paresse et l'oisiveté, et emploieront saintement leur temps[73].

Dans les versions subséquentes des constitutions, des mesures sont prévues pour assurer aux novices une double formation, «à la vie religieuse en même temps qu'aux différents travaux manuels qu'exige leur vocation spéciale»[74], afin d'assurer qu'elles «s'acquitteront mieux de leur devoir et économiseront du temps et de l'énergie»[75].

Si on se fie aux prescriptions de leur coutumier, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille devaient se montrer particulièrement laborieuses. À part une demi-heure de repos et une demi-heure à la chapelle pour les prières de règle, «le reste du temps, même celui de la récréation commune et celui de la lecture spirituelle, sera ordinairement employé à quelque travail utile et nécessaire».

---

[72] [CHIRON], *L'Institut*, , Notes complémentaires, p. 90-92.

[73] PSSF, *Constitutions* 1883, art. 14, p. 43; *Constitutions* 1912, art. 14, p. 6-7.

[74] PSSF, *Constitutions* 1930, art. 3, p. 5; *Constitutions* 1937, art. 3, p. 2.

[75] PSSF, *Constitutions* 1930, art. 9, p. 7; *Constitutions* 1937, art. 9, p. 4-5.

Des tâches sont prévues pour occuper la lecture spirituelle et la récréation commune; s'il n'y a pas de lecture en commun pendant le repas, on peut, «si le temps le permet, faire quelques lectures particulières dans un petit livre qu'on aurait sur soi». Le chant liturgique est réglementé, et généralement interdit hors de la maison-mère, «parce que la préparation du chant requis nuirait à l'exécution de leur travail». Le silence qu'elles gardent en travaillant, en plus de favoriser la vie intérieure, «fera éviter bien des pertes de temps». Les ouvrages de fantaisie sont interdits, car le temps que les religieuses y consacreraient «revient, comme une chose due, aux maisons où elles sont employées». À la maison-mère, des prescriptions sont prévues pour que les portières et les robières (qui confectionnent les robes, les grandes manches détachables et les pèlerines des religieuses) ne perdent pas leur temps. Même pendant la retraite annuelle, des recommandations sont faites au religieuses pour qu'elles ne perdent pas «un instant d'un temps si précieux»[76].

Cette quasi obsession de ne pas perdre une seconde semble propre aux filles de mère Marie-Léonie[77]. Chez les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, c'est moins l'aspect temporel que financier qui préoccupe le fondateur: les religieuses sont invitées à être prudentes dans l'exercice de leurs fonctions, de façon à supporter financièrement le Séminaire qui les emploie.

> Elles seront très attentives à ne laisser rien perdre de ce qui leur est confié, à faire tout fructifier pour l'avantage du Séminaire, à gérer leurs offices avec la plus stricte économie, enfin, à prendre en toute

---

[76] PSSF, *Coutumier*, 1939, *passim*; les articles pertinents sont reproduits dans l'annexe III.

[77] Nous aurions peut-être trouvé des exemples semblables chez d'autres congrégations si nous avions pu avoir accès à d'autres coutumiers; mais l'autre que nous avons pu consulter et qui date d'avant 1962, celui des Petites Filles de Saint-Joseph, ne contient pas de prescriptions de ce genre.

> chose l'intérêt du Séminaire comme l'intérêt de leur communauté. Ces deux intérêts n'en font qu'un, du reste, vu la liaison intime qui existe entre le Séminaire et la communauté[78].

Dans les constitutions de 1927, un article vient préciser comment les religieuses doivent s'activer «sans relâche» et être «continuellement occupées»; nul doute que ces recommandations reflètent également la pratique des années précédentes:

> Comme l'Institut fait bénéficier les Sœurs d'une foule d'avantages spirituels et corporels, celles-ci, de leur côté, s'obligent par une sorte de contrat à le servir sans relâche dans les offices que l'obéissance leur impose. Elles doivent employer au travail tout le temps de la journée, excepté celui qui leur est fixé pour les exercices religieux et pour le repos nécessaire à la santé. Une sœur, qui serait négligente sur ce point, pourrait en venir à manquer gravement aux obligations de son état. C'est pourquoi les Supérieures s'appliqueront à tenir les Sœurs continuellement occupées, et, au besoin, à leur faire apprendre un métier, un art, une industrie leur permettant de se rendre utile à l'Institut[79].

Pour illustrer le même point, le fondateur des Sœurs de Saint-Antoine de Padoue complète l'article cité précédemment, emprunté aux constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe, par une recommandation extraite de l'*Imitation*: «Ne soyez jamais entièrement à rien faire, dit l'Imitation de Jésus-Christ, mais si vous

---

[78] SMSH, *Constitutions* 1892, 5e partie, art. 1, par. 5, p. 114; article transformé dans la version subséquente, pour refléter le nouveau statut canonique de l'institut, devenu indépendant du Séminaire, *Constitutions* 1927, art. 388, p. 159: «Elles seront très attentives à ne laisser rien perdre de ce qui leur est confié, à faire tout fructifier pour l'avantage de la maison où elles se trouvent, à gérer leurs offices avec la plus stricte économie, enfin, à prendre en toute chose l'intérêt de cette maison comme l'intérêt de leur Communauté.»

[79] SMSH, *Constitutions* 1927, art. 316, p. 133. Dans les constitutions de 1949, elles emprunteront aux Petites Sœurs de la Saint-Famille le souci de la double formation, «à la vie religieuse en même temps qu'aux différents travaux manuels qu'exige leur vocation spéciale», *Constitutions* 1949, art. 3, p. 7-8.

avez du temps libre, lisez ou écrivez, priez ou méditez, ou bien occupez-vous d'un travail utile à la Communauté.»[80]

On ne retrouve plus ce genre de recommandations chez les congrégations au service du clergé fondées après 1904. Cela confirme ce que nous disions de l'évolution de la pensée chrétienne sur le travail. Par contre, ce qui ne change pas, c'est de montrer comment le travail pour les prêtres accompli par les religieuses doit s'inspirer de celui des membres de la Sainte Famille, spécialement à l'exemple de saint Joseph et de la Vierge Marie servant le Premier Prêtre.

b) Travailler à l'exemple des membres de la Sainte Famille

Pour parler du travail de la Sainte Famille, les textes normatifs des religieuses au service du clergé se réfèrent à plusieurs lieux évangéliques. Ils choisissent de préférence l'atelier de Nazareth, où œuvrent Joseph, Marie et Jésus,. Mais ils évoquent également, dans le cas de quelques communautés, le Temple et les routes de Galilée, autres lieux qui permettent de rappeler le travail de Marie.

---

[80] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre I, art. 2, p. 67-68; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 1, art. 2, p. 34-35. L'influence de l'*Imitation de Jésus Christ* sur la vie religieuse jusqu'à Vatican II est aussi importante que peu étudiée. Chez les congrégations au service du clergé, l'*Imitation* était le seul livre, outre les évangiles (ou le Nouveau Testament) et le missel, que les religieuses pouvaient conserver: PFSJ, *Coutumier*, 1925, p. 170; PSSF, *Constitutions* 1883, p. 59; *Coutumier*, 1939, art. 104, p. 52. Dans certaines congrégations s'était établi l'usage d'en lire quelques versets à voix haute, pendant le repas: SMSH, *Constitutions* 1892, 8e partie, art. 1, par. 1, extrait, p. 182-183; *Constitutions* 1927, art. 261, extrait, p. 114; COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XVI, art. 9, extrait, p. 38; *Constitutions* 1944, art. 133, extrait, p. 46; SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. XIX, art. 145, p. 32; *Règle et constitutions*, 1934, art. 144, p. 47. Il servait également d'inspiration pour la formation des novices: PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 766, p. 367; GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 58; SRC, *Constitutions* 1931, art. 246, p. 126-127. Pour un exemple de cette influence, Constant TONNELIER, *Le livre de l'Imitation de Jésus-Christ et Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Toulouse, Éditions du Carmel, 1999 (coll. Vie intérieure), 208 p.

Chez les Petites Filles de Saint-Joseph, nous avons vu que le patron de la congrégation était surtout invoqué comme modèle de la vie cachée des religieuses. Il sera également proposé, avec son épouse, comme modèle de travail.

> Quelle estime convient-il aux Petites Filles de Saint Joseph d'avoir pour le travail? L'estime même qu'en avaient la Sainte Vierge et Saint Joseph. Le travail manuel a été ennobli et sanctifié par l'exemple de la Sainte Famille à Nazareth. Comment travaille la Petite Fille de Saint Joseph? Habituellement elle travaille en silence, doucement unie à la Vierge bénie. Comme Marie et Joseph elle travaille sous le regard de Jésus et pour Jésus à qui uniquement elle s'applique à plaire en tout ce qu'elle fait. Elle n'ignore pas que la sainteté est attachée à l'accomplissement fidèle de son devoir d'état[81].

La fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille propose tour à tour Jésus, marie et Joseph comme modèles à ses religieuses. Ce faisant, mère Marie-Léonie se montrait à l'avant-garde de son époque[82]. Le patronage de la Sainte-Famille a été adopté dès 1880[83]; trois ans plus tard, les premières constitutions montraient Jésus, Marie et Joseph travaillant à Nazareth, et les donnaient en exemple aux Petites Sœurs:

> La Sainte Famille dont elles prennent le nom sera leur modèle et l'objet principal de leurs méditations. Elles aimeront à contempler le divin Sauveur se livrant aux travaux les plus bas et les plus obscurs; la Sainte Vierge se faisant l'humble servante de Jésus et de Joseph et s'appliquant à tous les soins du ménage; enfin Joseph exerçant le modeste métier de charpentier[84].

---

[81] [CHIRON], *L'institut*, p. 75-76.

[82] MATHIEU, *Une mère «toute de cœur»*, p. 198. C'est en 1892 que Léon XIII a étendue à l'Église universelle la dévotion à la Sainte Famille, et à la même époque qu'on a commencé à la présenter comme exemple de travail.

[83] NADEAU, *Montre-moi tes chemins*, p. 94-95.

[84] PSSF, *Constitutions* 1883, art. 5, p. 40; *Constitutions* 1912, art. 5, p. 2-3; avec quelques changements mineurs, texte conservé au *Coutumier*, 1939, art. 4, p. 2. Une brochure destinée au

Les versions subséquentes des constitutions permettent de constater l'évolution de la vision du travail dans l'Église. Si le travail est toujours humble, il est aussi ennobli grâce à l'exemple des membres de la Sainte Famille:

> Dans leurs occupations, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille s'efforceront d'imiter la vie recueillie et cachée de Marie et de Joseph. Leurs modestes travaux s'ennobliront à leurs propres yeux, quand elles se représenteront l'humble atelier de Nazareth, où Jésus, Marie et Joseph priaient et travaillaient ensemble[85].

Dans le coutumier, chacun des emplois remplis par les sœurs est mis en rapport avec une tâche ou un titre de la Vierge Marie: la sacristine, la portière, l'infirmière, les cuisinières et la robière sont invitées à contempler Marie cousant et faisant le ménage à Nazareth, gardienne et patronne des congrégations, au pied de la croix, cuisinant pour la Sainte Famille et confectionnant les vêtements de Jésus. L'exemple de Marie comme fabricante de vêtements étant déjà proposé à d'autres emplois, il ne peut être proposé aux couturières, qui sont alors invitées à considérer «les habits religieux ou autres comme le mémorial de la sainte humanité dont s'est revêtu le Fils de Dieu»[86]. Au-delà des

---

recrutement de religieuses pour l'institut reprend également ce texte, *Notice sur l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, Sherbrooke, [PSSF], 1927, p. 10 (désormais cité PSSF, *Notice*): «Pendant six mois, la postulante s'emploie, dans la prière, l'étude et le travail, à bien connaître ce nouveau genre de vie. Elle est invitée à concentrer son attention sur le divin Sauveur se livrant aux travaux les plus obscurs; sur le Vierge Marie se faisant l'humble servante de Jésus et de Joseph et s'appliquant à tous les soins du ménage; enfin sur saint Joseph exerçant le simple métier de charpentier.»

[85] PSSF, *Constitutions* 1930, art. 5, p. 6; *Constitutions* 1937, art. 5, p. 2-3. Le coutumier précise comment l'imitation porte davantage sur les attitudes de Jésus et de Joseph, alors que c'est le soin du ménage accompli par la Sainte Vierge qui est donné en exemple, *Coutumier*, 1939, art. 960, p. 441-442: «Le grand secret pour accomplir son rôle de ménagère, la Petite Sœur de la Sainte-Famille le trouve dans le souvenir de Jésus présent à chaque action qu'elle fait; dans l'exemple de la très sainte Vierge occupée au soin du ménage de l'humble maison de Nazareth, et dans un regard sur le bon saint Joseph dont les journées étaient si modestement employées au travail et à la prière.»

[86] PSSF, *Coutumier*, 1939, *passim*. Les textes sont reproduits à l'annexe III.

rapprochements qui peuvent aujourd'hui prêter à sourire, ces textes nous présentent une vision spirituelle incarnée, où les gestes les plus anodins peuvent prendre une signification qui en transcende l'apparente banalité.

D'autres congrégations emploieront d'autres manières de spiritualiser leurs tâches quotidiennes. Dans les constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, c'est saint Joseph qui est proposé comme inspiration pour le travail des religieuses, mais en sa qualité de modèle de vie intérieure. Grâce à son inspiration, les sœurs transforment leur travail en prière:

> St-Joseph, étant le patron des âmes intérieures, elles lui demanderont de les guider dans les voies si difficiles de la vertu, et dans leurs travaux de tous les jours, afin qu'elles les sanctifient comme il a sanctifié ceux auxquels il s'est livré, pendant qu'il était sur la terre pour subvenir à la subsistance et aux besoins du Dieu Enfant et de la Vierge Immaculée. Leur travail fait sous le regard de Dieu et en vue de Dieu est une prière. Telle était la prière de St-Joseph. Que les Sœurs de Ste-Marthe s'affectionnent pour cette prière, qui leur sera une source inépuisable de grâces, comme elle l'a été pour ce Bienheureux Patriarche[87].

Dans les constitutions des Oblates de Béthanie, c'est Marie au Temple qui est donnée comme protectrice aux religieuses vaquant à leur tâches apostoliques:

> Elles honoreront aussi d'une manière spéciale la Sainte Vierge au Temple, se préparant dans le silence, l'amour et le travail, à sa divine mission de Mère de Dieu et de co-rédemptrice du genre humain; et, sous sa protection, elles se livreront au travail des mains[88].

---

[87] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 5, art. 3, p. 72-73; *Constitutions* 1927, art. 224, p. 94-95.

[88] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 7, p. 49; *Constitutions* 1944, art. 183, p. 60. La fête de la Présentation de Marie au Temple avait été choisie comme date de la fondation, à Paris, de la première maison des Oblates de Béthanie: *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 10, p. 52; *Constitutions* 1944, art. 196, p. 63-64.

Cette référence au rôle de Marie dans l'histoire du salut est importante pour comprendre la place du travail dans la vie des sœurs. Le travail manuel des Oblates est en effet défini par le fondateur comme un apostolat, tout orienté vers la glorification du Souverain Prêtre en le faisant connaître. Leurs tâches principales sont l'impression et la diffusion des travaux littéraires et artistiques émanant des deux congrégations, et le secrétariat des œuvres dirigées par la Fraternité Sacerdotale. Elles peuvent aussi s'occuper de l'entretien de la lingerie et de la blanchisserie de la Fraternité, de la confection d'ornements sacerdotaux, de la fabrication de pains d'autel et de veilleuses du sanctuaire, de dorure de vases sacrés[89]. Ce travail considérable se fait dans la discrétion, presque l'anonymat.

> Soyons heureuse de notre sort. Nous accomplissons le plus beau des apostolats et dans des conditions uniques qui sauvegardent et notre vie adoratrice et notre éloignement du monde. Tout se fait sous le couvert de la «Maison du Bon-Pasteur». Le nom de Béthanie n'est pas même prononcé. On ignore les ouvrières infatigables qui produisent de tels travaux. [...] N'est-ce pas travailler d'une manière eucharistique, la réalité se cachant sous des dehors apparents, comme dans l'hostie[90]?

On reconnaît à la fin de ce passage la place centrale occupée par l'eucharistie dans la spiritualité du père Prévost. L'eucharistie, c'est évidemment Jésus, qui devient ainsi l'inspiration de l'esprit dans lequel doit s'accomplir le travail des Oblates. Pour compléter ce portrait de la Sainte Famille, le fondateur leur

---

[89] Eugène PRÉVOST, *La Fraternité Sacerdotale: sa constitution, son but, son esprit, son œuvre*, Paris/Rome, [Maison du Bon-Pasteur], 1923, p. 117.

[90] COB, PRÉVOST, *Directoire*, p. 355; voir l'ensemble du chapitre LIX, «De l'apostolat à Béthanie», p. 352-356.

proposera également d'imiter saint Joseph en «son dévouement humble et généreux»[91].

Nous avons déjà mentionné comment les Saintes Femmes sont un des modèles proposés aux Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, devenues Antoniennes de Marie[92]. Cependant, l'orientation héritée de l'abbé DeLamarre fera de la Vierge Marie le modèle privilégié de leur travail en faveur du clergé. Pour ce faire, il a modifié l'article équivalent des constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe pour y intégrer la Vierge Marie et saint Antoine, ses deux dévotions favorites:

> Le but spécial et unique de leur Institut est donc de se dévouer à l'œuvre des Séminaires, et d'aider les ministres du Seigneur qui se consacrent à cette œuvre, à l'exemple des saintes femmes de l'Évangile, qui suivaient Notre-Seigneur Jésus-Christ et pourvoyaient à ses besoins. Les Sœurs accompliront leurs devoirs, à l'imitation de la Très Sainte Vierge, la Reine du Clergé, travaillant dans la sainte maison de Nazareth, et sous la protection de S. Antoine de Padoue, qui, doué pourtant d'une science profonde et possédant l'Écriture Sainte par cœur, ne dédaigna pas de travailler pendant neuf mois à la cuisine du Couvent de Monte Paolo[93].

---

[91] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 3, p. 50; *Constitutions* 1944, art. 189, p. 62. L'article propose aussi à l'imitation des sœurs «son amour de la vie cachée» et «son grand esprit de foi».

[92] Voir chapitre IV, et plus haut, note 12. GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 313: «Les saintes Femmes n'ont point dans le cycle liturgique de fête particulière et la plupart d'entre elles n'ont même pas transmis leur nom à la postérité. Les Sœurs Antoniennes, en les priant, se souviendront que leur fondateur leur a présenté leur exemple comme le prototype de leur vocation au service du sacerdoce.»

[93] AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5.

Le fondateur distingue bien entre l'imitation de Marie et la protection de saint Antoine[94]. Dans un sermon sur la prière que l'abbé DeLamarre adressait aux sœurs aux premiers temps de la fondation, il précisait ainsi sa pensée:

> [V]ous êtes des aides du clergé séculier comme la sainte Vierge et les saintes Femmes [...]. Le monde pouvait mépriser ces saintes femmes qui avaient quitté leurs maisons pour suivre Jésus et consacraient ainsi leur temps, leur travail et même leurs ressources pécuniaires à assister le Christ et ses disciples; mais en réalité attachées à la suite de la Reine du ciel et au service de la personne même de Jésus, n'avaient-elles pas la mission la plus noble qu'une femme qui aime Dieu puisse désirer? L'Église n'est plus à fonder, mais il faut qu'elle se perpétue, et pour cela il faut des apôtres. Auprès des dignes prêtres qui, dans les Séminaires, travaillent avec tant de zèle et d'abnégation au recrutement du clergé et à la formation de nouveaux Apôtres du Christ qui continueront d'évangéliser le monde, vous avez voulu assumer et continuer l'œuvre de la sainte Vierge et des saintes femmes auprès de Notre-Seigneur et des apôtres, et vous vous êtes vouées, vous aussi, dans les limites de ce qui convient à votre condition, au bien de l'Église en secondant les prêtres éducateurs dans leur tâche sublime[95].

Se réclamer du modèle de Marie, au service de son fils à Nazareth, a permis aux religieuses d'élargir les formes de leur collaboration avec les prêtres éducateurs du Séminaire, en prenant éventuellement en charge des œuvres de soins et d'éducation des petits garçons, en vue de les préparer à devenir prêtres si telle était leur vocation:

> Dans le texte de la Règle, dans celui de son approbation et dans maints discours par la suite, on tire argument du rôle effacé de la Vierge à Nazareth pour le proposer en exemple aux Sœurs Antoniennes. Est-il besoin de rappeler que Marie était mère et, comme telle, chargée au premier titre de l'éducation de son enfant. Sans doute, pauvre et modeste, les travaux qu'elle accomplissait à Nazareth n'étaient ni plus ni moins que ceux qui incombent à toute

---

[94] Selon une vision exemplariste, le saint religieux et théologien pouvait difficilement être proposé à l'imitation de religieuses cantonnées dans un rôle de servantes.

[95] TREMBLAY, *Au service du Royaume*, p. 194-195, citant Archives antoniennes, document 45.

> ménagère. Mais son souci premier n'était pas de nourrir et de vêtir son fils. Celui-ci, ayant pris notre condition totale, hormis le péché, a dû apprendre à marcher, à parler, à prier, à écrire, et sa première éducatrice fut sa mère, comme il convient. À l'égard des futurs prêtres, ces autres Christ, le fondateur des Sœurs Antoniennes ne réclamait pas pour ses filles un plus beau rôle que celui de la Vierge, mais il le réclamait tout entier. La chose nous paraît évidente[96].

Le désir des Antoniennes d'émuler la Vierge se concrétisera également dans des prières, comme en témoigne cette invocation récitée à la suite de la prière avant de travailler: «Mère admirable, modèle du travail religieux. Priez pour nous.»[97]

Dans les écrits du fondateur des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, le rôle de la Vierge à Nazareth auprès de Jésus, ainsi que celui des Saintes Femmes auprès des apôtres, doit servir de modèle privilégié aux religieuses. Le texte des premières constitutions l'indique clairement:

> La Sœur de Jeanne d'Arc ayant pour but de vouer sa vie au service des Prêtres de la sainte Église, considérera cette mission comme un honneur insigne que Dieu lui fait. Les Prêtres ne sont-ils pas d'autres Jésus-Christ! Sa vie se trouve ainsi rapprochée de celle de la Très Sainte Vierge, à Nazareth, près du Prêtre éternel, et de celle des saintes femmes qui, plus tard, se dévoueront au service des apôtres[98].

La deuxième version des constitutions emploie une formulation différente pour exprimer la même idée:

---

[96] GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 87. Cette vision du rôle d'éducatrice de Marie auprès de son fils est probablement autant une projection de la situation sociale du début du XX^{e} siècle qu'une réflexion de la situation palestinienne à l'époque de Jésus. Le chapitre II a replacé ces œuvres de la congrégation dans leur contexte de la formation des prêtres, qui commence selon cette vision dès le début de la vie humaine.

[97] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 40.

[98] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. XIV, art. 111, p. 24.

> On se rappellera que le Prêtre est un autre Christ: tout est là. Dès lors, servir les Prêtres devient un honneur, d'autant plus que la T. Ste Vierge, la première, a réalisé cet idéal à Nazareth, en servant le premier Prêtre, Jésus-Christ, et les saintes femmes dont parlent les Actes l'ont imitée en se dévouant au service des Apôtres[99].

Dans une méditation sur les «dispositions à apporter dans le service des Prêtres», le père Staub montre comment la Vierge Marie représente pour les religieuses l'exemple de l'esprit surnaturel, de la générosité et de la profonde estime pour les prêtres, qualités requises pour bien effectuer les tâches découlant de leur vocation[100].

Aux Petites Missionnaires de Saint-Joseph, c'est évidemment leur patron qui est proposé comme modèle de travail. À tous les jours, après la messe, elles récitaient une prière adressée au «Glorieux saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail», composée par Pie X et enrichie par lui d'indulgences, en 1906[101].

Dans les constitutions des Servantes de la Reine du Clergé, seul l'exemple de Marie est proposé à l'imitation des religieuses. Mais c'est moins le travail de la Vierge à Nazareth qui est mis en valeur que l'ensemble de ses vertus:

> La fin générale de l'Institut est de promouvoir la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres par l'observance des trois vœux simples de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, et la pratique des vertus dont la sainte Vierge a donné l'exemple dans la maison de Nazareth, au service du Prêtre par excellence, Jésus, c'est-à-dire

---

[99] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 8, p. 3-4.

[100] STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 106-109.

[101] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 29-30; BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 253. Le texte est reproduit dans la conclusion de ce chapitre.

> l'humilité, le renoncement, le silence et le dévouement ou l'esprit de sacrifice[102].

Le rôle de la Vierge Marie auprès des apôtres au Cénacle est aussi rappelé:

> Comme la Très Sainte Vierge Marie Immaculée a été la première à prendre soin du Collège Apostolique, les sœurs la regarderont comme leur Maîtresse, puisqu'elles en sont les servantes, et s'efforceront de l'imiter en toutes choses[103].

La prière adressée à Notre-Dame du Cénacle, propre à la congrégation, passe sous silence les tâches inhérentes au travail afin de mieux mettre en valeur sa dimension apostolique: les religieuses demandent à la Vierge de les aider à s'«employer par vos soins et vos exemples au salut des âmes»[104].

C'est également la Vierge Marie qui est donnée à contempler aux Sœurs des Saints-Apôtres, pour les inspirer dans leur travail auprès des prêtres et des séminaristes. Leurs constitutions définissent ainsi leur vocation: «La fin de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres est de donner à l'Église des filles saintes qui se consacrent au service de Dieu, principalement pour la cause du sacerdoce, à

---

[102] SRC, *Constitutions* 1931, art. 1, p. 1. La version suivante des constitutions est moins explicite, *Constitutions* 1952, art. 3, p. 2-3: «Une grande dévotion à Marie et un religieux dévouement pour les prêtres: tel est l'esprit de la Congrégation. Dans ces sentiments, les Servantes de Notre-Dame s'efforceront toujours d'honorer Marie comme Reine du Clergé, de l'imiter parfaitement et de chercher auprès d'Elle le secours nécessaire pour aller plus facilement à Jésus dans l'Eucharistie. Elles se mettront aussi généreusement au service des prêtres et auront à cœur de participer, par la prière et le sacrifice, à leur saint ministère.»

[103] SRC, *Constitutions* 1931, art. 268, p. 139. C'est pour rappeler ce rôle de Marie auprès des apôtres que le nom de Cénacle est choisi pour désigner la première maison de l'institut: ROY, *Un pauvre*, p. 123

[104] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 21-22: «Vierge très sainte du Cénacle, ô Marie Immaculée, Reine du Clergé et notre Mère, nous vous en supplions humblement: obtenez-nous les dons du St-Esprit afin qu'unies dans la charité et persévérant toutes ensemble dans la prière, aidées par vous notre Guide et notre Maîtresse nous méritions, pour la plus grande gloire de Dieu de nous employer par vos soins et vos exemples au salut des âmes et de parvenir ainsi à la vie éternelle. Ainsi soit-il.»

l'exemple de la Très Sainte Vierge.»[105] Dès leur fondation, les brochures publiées pour les faire connaître l'indiquent dans le titre ou le sous-titre: *Je sers le Christ-Jésus à l'exemple de Marie,* qui est aussi la devise de leur Société[106]. Ces brochures décrivent ainsi l'esprit qui anime le groupe:

> Le nom de *Filles de Marie, Reine des Apôtres,* indique dans quel esprit d'amour, de simplicité et d'immolation, nos sœurs veulent collaborer avec les prêtres à la formation de futurs prêtres, ainsi qu'à leur ministère. Elles veulent remplir auprès de ces futurs représentants du Christ le même rôle que la Très Sainte Vierge, leur modèle, a rempli auprès de son Fils, le Christ-Jésus, Souverain Prêtre et de ses Apôtres[107].

Un peu plus loin, toutes les phases de la vie de Marie sont évoquées pour donner la signification de son travail, qui éclaire en même temps celui accompli par les sœurs: celui d'une collaboration à l'œuvre rédemptrice du Christ.

> Marie [...] donne sa vie à Dieu au service du Christ-Jésus pour racheter le genre humain. Durant la vie cachée de Jésus (préparation à sa vie publique), Marie s'occupe avec amour, dans la prière, de son foyer, de sa nourriture, de ses vêtements. Durant la vie publique du Christ, on voit Marie aux noces de Cana et au Calvaire. Elle a dû suivre son Fils et ses apôtres avec les saintes femmes, s'occupant de leur logement, de leur nourriture, de leurs vêtements. Ses saintes femmes ont sûrement secondé le Christ et ses Apôtres auprès des pauvres et des malades. Au Calvaire, Marie était là..., elle accepte de son Fils crucifié d'être la Mère du genre humain. Elle donne son cœur, comme le Christ a donné sa vie. Elle est Co-rédemptrice. [...] Le Prêtre est le prolongement du Christ-

---

[105] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 3, p. 1; cf. art. 10, p. 2: «Les membres honorent la Très Sainte Vierge sous ses titres de Reine des Apôtres et de Médiatrice de toutes grâces et elles doivent s'efforcer d'imiter ses vertus, elle qui fut la Mère du Souverain Prêtre.»

[106] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus,* 1951, p. 1, 6; *Les Sœurs des Saints-Apôtres,* 1954, p. 1, 12.

[107] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus,* 1951, p. 6-7; *Les Sœurs des Saints-Apôtres,* 1954, p. 12 (où le nom de la Société est changé pour celui de Sœurs des Saints-Apôtres). L'imitation possède ici une dimension ascétique marquée, *Les Sœurs des Saints-Apôtres,* 1954, p. 20: «Ce qui importe, ce n'est pas de vivre à Nazareth, ni de reproduire les gestes de Marie, c'est d'imiter ses vertus.»

> Jésus, Souverain Prêtre. Moi, je serai le prolongement de Marie, servante du Christ-Jésus[108].

Deux textes serviront de récapitulation à ce chapitre. Le premier, extrait d'une brochure vocationnelle réalisée par les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, brosse un tableau de Jésus, Marie et Joseph à Nazareth, modèles privilégiés par l'ensemble des congrégations au service du clergé dans leur travail auprès des prêtres:

> Pénétrons au FOYER DE LA SAINTE FAMILLE pour y contempler les "Trois" et découvrir quel esprit y brille. Le Charpentier JOSEPH, fidèle à son devoir, travaille, plein d'ardeur, de l'aube au crépuscule. MARIE, avec amour, vaque aux soins du ménage, mettant toute son âme à sa tâche modeste. Le doux enfant, JÉSUS, cherchant le bon plaisir des deux, obéit promptement à leurs moindres désirs. Modelées sur cette humble "TRINITÉ", les Petites Sœurs de la Sainte-Famille partagent leur vie entre le travail et la prière. Cette vie, chez elles, bien que de la plus modeste apparence aux yeux des hommes, est cependant sublime aux yeux de Dieu et de ses Anges. Fructueuse et méritoire, une telle carrière reproduit admirablement bien la devise chère à tous les membres de l'Institut: PIÉTÉ ET DÉVOUEMENT[109].

Le second texte est la prière adressée au «glorieux saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail», insérée par trois congrégations au service du clergé dans leur recueil de prières[110], et qui était peut-être récitée par des religieuses d'autres communautés également. Elle décrit bien les différentes

---

[108] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 8-9; *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 16-17; aussi réimprimé, 1 feuillet, archives s.ss.a. Il est intéressant de noter que la vie de Marie telle que présentée ne s'écarte pas des données évangéliques: sa vie au Temple avant son mariage à Joseph est passée sous silence.

[109] PSSF, *Au service de Jésus-Prêtre*, p. 3

[110] En plus des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe l'adoptent également: PSSF, *Manuel*, 1932, p. 514 ; SMSH, *Manuel de prières* 1949, p. 48-49.

dimensions du travail qui avaient cours à l'époque et qui ont influencé la vie spirituelle des congrégations que nous étudions:

> Glorieux saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail, obtenez-moi la grâce de travailler en esprit de pénitence, pour l'expiation de mes nombreux péchés; de travailler en conscience mettant le culte du devoir au-dessus de mes inclinations; de travailler avec reconnaissance et joie, regardant comme un honneur d'employer et de développer par le travail, les dons reçus de Dieu; de travailler avec ordre, paix, modération et patience, sans jamais reculer devant la lassitude et les difficultés; de travailler surtout avec pureté d'intention et avec détachement de moi-même, ayant sans cesse devant les yeux la mort et le compte que je devrai rendre du temps perdu, des talents inutilisés, du bien omis et des vaines complaisances dans le succès, si funestes à l'œuvre de Dieu. Tout pour Jésus, tout par Marie, tout à votre imitation, ô patriarche Joseph! Telle sera ma devise à la vie à la mort. Ainsi soit-il[111].

La prière présente les valeurs d'expiation, de devoir, de talents, de force et de justice comme étant liées au thème du travail; nulle mention de sa dignité propre, notion qui ne fera son apparition chez les congrégations au service du clergé seulement après Vatican II[112].

* * *

Comme ce chapitre l'a montré, le choix des modèles de travail proposés aux congrégations au service du clergé a été influencé par l'exemplarisme. La majorité de ces modèles sont des femmes, sainte Marthe et les Saintes Femmes,

---

[111] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 29-30.

[112] Par exemple, chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, *Constitutions de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, Sherbrooke, [PSSF], 1983, art. 28, p. 34: «Travail, source de mérite. Livrées à la sollicitude de la Providence, les Petites Sœurs, par la pauvreté consacrée, sont soumises à la loi du travail (*Perfectæ Caritatis*, 13) et sont associées à l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ qui a donné au travail une dignité éminente. Elles se souviennent que le travail bien fait en vue de plaire à Dieu est une grande source de mérite et attire d'abondantes bénédictions sur tout l'Institut (M. M.-L., mars 1908).»

mais d'abord et avant tout la Vierge Marie. Lorsque saint Joseph est pris comme modèle, ce n'est pas comme patron des travailleurs, mais soit comme modèle de vie intérieure, soit pour les vertus qu'il exemplifie par son travail[113].

On ne peut par ailleurs séparer choix de modèles et contexte socio-religieux. Les vertus associées aux modèles privilégiés renforcent l'insertion des religieuses dans les rôles assignés aux femmes: le service et surtout l'humilité avec toutes ses harmoniques évoquées autour du thème de la vie cachée. C'est peut-être ce qui explique la place prépondérante, et de plus en plus exclusive, de la Vierge Marie comme modèle. Il faut dire que les années pendant lesquelles naissent et se développent les congrégations au service du clergé correspondent à une période où les tâches domestiques sont de plus en plus présentées comme étant propres à la «nature féminine», vision chère aux élites religieuses et politiques du temps.

> Le caractère relationnel des dévotions, leur emphase sur l'obéissance et le dévouement envers des patrons célestes idéalisés, et leur tendance à provoquer un sentiment de dépendance correspondent de très près aux rôles typiquement «féminins» que les femmes du XIX[e] siècle étaient censées adopter dans le mariage[114].

---

[113] C'est ce qui explique également que Jésus Ouvrier va rester jusqu'à Vatican II un modèle à l'intention des hommes employés par les usines des villes; voir par exemple Eugène NADEAU, *Victor Lelièvre, Oblat de Marie-Immaculée, pêcheur d'hommes*, Cap-de-la-Madeleine, Éditions Notre-Dame-du-Cap, 1964, p. 165-196.

[114] TAVES, *The Household*, p. 87 (notre traduction): «The relational character of the devotions, their emphasis on obedience and devotion to idealized supernatural patrons, and their tendency to evoke feelings of dependence corresponds closely to the stereotypically "feminine" role which nineteenth-century women were expected to assume in marriage.» Cela se vérifie également dans les congrégations religieuses, particulièrement dans celles fondées pour le service du clergé. Voir également Colleen MCDANNELL, *The Christian Home in Victorian America, 1840-1900*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1986 (coll. Religion in North America), p. 7; Nicole THIVIERGE, *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel. Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec 1882-1970*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 243.

C'est dans ce contexte qu'une relecture des textes normatifs pourra avoir lieu, et un modèle se substituer à un autre, comme dans cet exemple relatif aux Sœurs de Sainte-Marthe. Leurs constitutions présentaient Jésus et Joseph, en plus de leur patronne, comme sources d'inspiration pour l'accomplissement de leurs tâches; dans ce passage d'un article sur la congrégation, c'est tout naturellement l'exemple de Marie qui se glisse sous la plume de l'auteur:

> C'est un travail humble qu'elles doivent faire, mais combien sanctifiant. C'est le travail de Marthe; c'est le travail de la Vierge Marie dans la maison de Nazareth; c'est le travail normal de toute femme. Car l'entretien intérieur d'un foyer est le travail manuel le plus proportionné aux aptitudes de santé, de force musculaire, de goût, d'initiative et d'habileté intellectuelle de la femme. Les Sœurs de Sainte-Marthe mènent donc la vie ordinaire d'une mère chrétienne: c'est ce qui les sanctifie[115].

Finalement, pour mieux comprendre l'importance des modèles de travail proposés aux religieuses au service des prêtres, il ne faut pas séparer ces modèles des dévotions étudiées aux deux chapitres précédents, et il faut replacer le tout dans le cadre concret où les sœurs exerçaient leur travail. Si cela n'est pas toujours formulé clairement dans les textes de chaque congrégation, le culte voué aux membres de la Sainte Famille, modèles privilégiés, renvoie de fait à Jésus Christ, Souverain Prêtre; à la Vierge Marie, mère et éducatrice de Jésus, et Reine du Clergé; à saint Joseph, le gardien et père nourricier du Premier Prêtre. Et il ne faudrait pas oublier que les religieuses exerçaient leurs tâches en faveur des prêtres, ces autres Christ *(sacerdos alter Christus)*, des évêques, successeurs des apôtres, et des séminaristes.

---

[115] Pierre DUFRESNE, «Le séminaire de Saint-Hyacinthe: berceau des filles de Sainte-Marthe», *Le Collégien*, journal des élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, vol. 10, n° 4, avril 1955, p. 6.

Le choix des modèles proposés aux religieuses se révèle aussi conditionné par l'exemplarisme hiérarchique. Au début du chapitre, nous avons noté que cette vision du monde, hérités des anciens philosophes, avait orienté le choix de modèles convenant à des religieuses vouées au travail manuel au service des prêtres. Nous pensons que c'est également la raison pour laquelle le Christ est rarement proposé comme exemple de travail aux sœurs. Il aurait été facile de développer ce thème, en s'appuyant sur quelques paroles évangéliques: «C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude» (*Matthieu* 20, 28; passage parallèle en *Marc* 10, 45); «Or, moi, je suis au milieu de vous à la place de celui qui sert» (*Luc* 22, 27)[116]. Mais ce sont les prêtres servis par les religieuses qui sont appelés d'«autres Christ»; dans une vision du monde marquée par l'exemplarisme hiérarchique, le Christ peut difficilement servir de modèle à la fois aux prêtres et à celles qui le servent. D'où la préférence accordée à Marthe, aux Saintes Femmes, à la Vierge Marie.

Mais le travail auprès du clergé n'est qu'un aspect de la vie de ces congrégations. L'autre aspect, celui de la prière en faveur des prêtres, renvoie aux «dévotions sacerdotales» en honneur chez elles, mais également à la signification de ces deux dimensions, prière et travail. C'est ce que les prochains chapitres permettront de découvrir, par l'étude d'un courant spirituel typique des XIX^{e} et XX^{e} siècles: celui de la spiritualité victimale.

---

[116] Les citations sont reproduites d'après la version de la Traduction œcuménique de la TOB: *Nouveau Testament*, Paris, Cerf/Les Bergers et les Mages, 1981.

Chapitre VI Spiritualité victimale: ses origines, son contenu, sa diffusion

Plusieurs tendances ont alimenté la ferveur spirituelle au cours des deux derniers siècles. Qu'il suffise de mentionner ici les spiritualités eucharistique, missionnaire, réparatrice. Ces courants sont assez connus, et certains ont fait l'objet d'études en profondeur. Tel n'est pas le cas de la spiritualité victimale qui est paradoxalement l'un des plus importants courants des XIX^{e} et XX^{e} siècles, mais également l'un des moins étudiés[1].

Le thème de la victime se développe dans la Bible en lien avec celui du sacrifice. Dans l'Ancien Testament, «la victime exprime le libre don que celui qui offre fait de lui-même à Dieu. C'est un moyen pour entrer en communion d'amour avec lui»[2]. Même si les sacrifices humains ont rapidement été mis de côté par le peuple élu (*Genèse* 22), la mystérieuse figure du Serviteur du Seigneur (*Isaïe* 52-52) préparait les humains à comprendre le mystère du Christ, «victime d'expiation pour nos péchés» (*1 Jean* 2, 2; cf. *Romains* 3, 25).

> Pour Jésus, le temps de la passion est le temps le plus évident et le plus parfait de son oblation d'amour au Père. Cette disponibilité

---

[1] La spiritualité victimale a été présentée par deux auteurs au début du XX^{e} siècle: Charles SAUVÉ, «Introduction doctrinale sur l'idée, l'état, le vœu de victime», dans PRÉVOT, André, *La vie de victime pour l'heure présente*, p. VII-XXXII; Paulin GILOTEAUX, *Les Âmes Hosties, Les Âmes Victimes*, 4^{e} éd., Paris, Tequi, 1923, 376 p. Elle a également fait l'objet d'une étude historique de Marcel DENIS, *La spiritualité victimale en France: ses sources et son développement au XIX^{e} siècle*, Rome, Centre Général d'Études, 1981 (coll. Studia Dehoniana SCJ 11), [IV]-IV-310 p. À l'exception de ces ouvrages, on trouve des renseignements sur la spiritualité victimale dans des livres traitant de la réparation, ou dans quelques articles d'encyclopédie. À cet égard, le DIP est révélateur: à «Vittimale, spiritualità», t. X, 2003, col. 458, il renvoie simplement à «Riparazione».

[2] Giuseppe MANZONI, «Victimale, Spiritualité», DS, t. XVI, 1994, col. 531.

> totale d'amour, le Christ la manifeste dans son «Ecce venio...» (*Hébreux* 10,7), et il l'exprime parfaitement dans sa passion, où il est «devenu parfait» comme prêtre et comme victime (cf. *Héb.* 5,8-9; cf. 10,14)[3].

Les écrits de Jean et de Paul, ainsi que la lettre aux Hébreux, interprètent la mort du Christ comme une offrande sacrificielle, où Jésus est à la fois le prêtre et la victime: prêtre souverain, il offre à Dieu l'offrande parfaite; victime d'amour, il se donne librement. À sa suite, les croyants sont invités à reproduire cette offrande, en s'unissant au sacrifice du Christ.

> Comme le Christ, le chrétien doit aussi s'offrir lui-même, dans son quotidien (cf. *Luc* 9,23). Et c'est par l'action transformante de l'Esprit que les actions les plus humbles sont qualifiées de sacerdotales et de sacrificielles. [...] L'oblativité du Christ permet de comprendre comment la spiritualité oblative du chrétien concerne toute sa vie. [...] La participation au Christ prêtre et victime implique le chrétien, non seulement dans sa vie personnelle, mais aussi dans sa vie apostolique et sociale, afin de compléter «ce qui manque aux épreuves du Christ en faveur de son corps qui est l'Église» (*Col.* 1,24). Il ne s'agit pas de compléter les souffrances expiatrices du Christ, déjà parfaites, mais de participer à ces épreuves apostoliques pour l'avènement du Règne, pour lequel le Christ a souffert le premier[4].

La spiritualité victimale s'enracine donc dans la participation au Christ comme conséquence du baptême. Comme telle, elle est commune à tous les fidèles, même si l'appropriation du vocabulaire sacerdotal par les ministres ordonnés, à partir du III^e^ siècle, a souvent donné l'impression que ce qui était dit du Christ, notamment dans la lettre aux Hébreux, s'appliquait surtout, sinon uniquement aux prêtres.

---

[3] MANZONI, «Victimale, Spiritualité», col. 532.

[4] MANZONI, «Victimale, Spiritualité», col. 535.

> C'est sur cette base scripturaire que se fonde la spiritualité victimale proprement dite. En rigueur de terme, il faut attendre le 19e siècle pour la voir se présenter comme telle et se formuler de manière cohérente. Mais il est évident, d'un autre côté, qu'elle n'est pas une nouveauté: elle est l'héritière des multiples courants de la mystique du Christ depuis les origines chrétiennes, depuis les martyrs, les vierges et les ascètes des premiers siècles en passant par la dévotion médiévale à l'humanité du Christ et à sa passion, par la dévotion au Sacré-Cœur et la réparation[5].

La spiritualité victimale se développe également en parallèle aux mouvements proposant aux fidèles de prier pour la sanctification du clergé et, aux prêtres, de mener une vie de plus en plus conforme à la dignité de leur état. Ce n'est pas pour rien que les deux moments forts dans l'histoire de la spiritualité victimale (XVIIe siècle, XIXe et début du XXe siècles) correspondent aux époques où le besoin de réforme du clergé, après la crise protestante et les révolutions de la fin du XVIIIe siècle, était le plus fortement ressenti. C'est comme si les fidèles comprenaient, sans toujours pouvoir bien l'exprimer, que leur vocation sacerdotale baptismale était nécessaire au plein épanouissement de la vocation des ministres ordonnés.

On a souvent confondu spiritualité victimale et spiritualité réparatrice. Pourtant, celle-ci ne représente qu'un des aspects de celle-là. Avec Marcel Denis, nous faisons nôtre une définition de la spiritualité victimale qui englobe dans le mouvement d'offrande les quatre «fins du sacrifice»: adoration, action de grâce, demande, réparation[6].

---

[5] MANZONI, «Victimale, Spiritualité», col. 540.

[6] DENIS, *La spiritualité*, p. 64-65.

Il faut également être clair, et souligner que la victime, au sens théologique et spirituel, désigne la «matière du sacrifice» offert à Dieu: encore plus précisément, l'existence chrétienne en tant qu'elle est librement donnée au Seigneur. Ce sacrifice n'équivaut pas aux «sacrifices» définis comme des privations volontairement imposées. Et cette victime n'est pas la victime au sens psychologique, courant aujourd'hui, de «quelqu'un qui subit la haine, les tourments, les injustices de quelqu'un», ou «qui souffre, pâtit (des agissements d'autrui ou de choses, d'événements néfastes)», tels tremblements de terre, vols, viols, tortures ou meurtres[7]. C'est la victime au sens étymologique du mot hostie, dont la résonance eucharistique masque parfois le sens premier.

Bien sûr, dans le contexte du XIX^e siècle — et les congrégations au service du clergé subiront cette influence — le sacrifice est sanglant et comporte nécessairement de la souffrance, qui en vient parfois à être recherchée pour elle-même. Mais la spiritualité victimale permet surtout de donner un sens à la souffrance, quelle qu'en soit la source:

> Le désir de la parfaite union avec Jésus, et de la ressemblance avec son état de Victime immolée, nous fait donc aimer la souffrance; mais ce même désir nous porte à donner un but à nos peines et à nos douleurs: ce but c'est la conversion des pécheurs, c'est la réparation des outrages qu'ils font à Dieu. Jésus a souffert pour les pécheurs, il a été Victime d'expiation en leur faveur devant son Père: l'âme religieuse veut souffrir, et elle se complaira dans la souffrance et elle sera victime d'expiation pour la même fin, en union avec son Époux[8].

---

[7]LE NOUVEAU PETIT ROBERT, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 2385.

[8] Sylvain-Marie GIRAUD, *De l'esprit et de la vie de sacrifice dans l'état religieux*, 7^e éd., Lyon/Paris, Librairie Briday, 1886 (première édition 1873), p. 74-75. C'est l'aspect qui surprend et même choque aujourd'hui; et c'est vrai qu'il y a eu des exagérations, et que plusieurs auteurs se sont complu à donner des exemples de vocations victimales où stigmatisés et autre miraculés tiennent le premier rôle, et ce jusqu'à aujourd'hui: Paula M. KANE, «"She offered

Dans la spiritualité victimale bien comprise, l'acceptation des souffrances de la vie quotidienne, par exemple dans le cadre de la vie religieuse, suffit largement:

> Oh! de grâce, que personne de s'imagine que nous ouvrons ici devant les âmes consacrées une voie extraordinaire. C'est au contraire leur voie propre. Seulement, qu'on ne s'y trompe pas, la vie commune, l'accomplissement des devoirs les plus ordinaires de la vie religieuse, la fidèle observation des vœux, suffisent pour atteindre ce but[9].

Après cet aperçu sur l'enracinement scripturaire de la spiritualité victimale, nous en présenterons, en respectant l'ordre chronologique de leur apparition dans l'histoire de l'Église, quelques manifestations. Nous vérifierons en même temps comment les congrégations au service du clergé ont intégré ces influences dans leur propre spiritualité.

A) La vie religieuse comme sacrifice et immolation

Le vocabulaire sacrificiel a été très tôt appliqué à l'ascétisme chrétien, puis à la vie religieuse qui en est issue. Après la fin des persécutions, les ascètes étaient considérés comme les successeurs des martyrs. Saint Thomas d'Aquin a synthétisé cet enseignement en présentant la vie consacrée comme un holocauste, un sacrifice parfait, puisque la personne engagée dans l'état religieux faisait le sacrifice de toute sa personne[10].

---

herself up": The Victim Soul and Victim Spirituality in Catholicism», dans *Church History*, vol. 71, n° 80 (mars 2002), p. 80-119.

[9] GIRAUD, *De l'esprit*, p. 75; cf. tout ce paragraphe, p. 75-76.

[10] THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa-IIæ, questions 179-189, Paris/Tournai/Rome, Desclée, 1926 (coll. Éditions de la revue des jeunes), qu. 186, art. 1, p. 241-248, «L'état religieux est-il un état de perfection?»

Nous retrouvons cet enseignement, devenu usuel dans l'Église, dans les manuels de formation à la vie religieuse utilisés par les congrégations au service du clergé. Par exemple, dans le premier *Catéchisme de la vie religieuse* à l'usage des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, on trouve ce passage:

> Quelle est l'avantage de la Vie Religieuse? Telle est cette excellence, que les saints Docteurs comparent la profession religieuse au baptême et au martyre, parce qu'en le faisant on donne à Dieu tout ce qu'on a et tout ce qu'on est. Comment ce don de soi même et de ce qu'on a peut-il égaler le baptême et le martyre? Parce qu'en se donnant ainsi pour toujours, le Religieux fait pour Dieu et pour sa propre satisfaction tout ce que la charité peut inspirer de plus généreux après le sacrifice de sa vie[11].

Dans l'édition suivante, l'aumônier de la maison-mère, qui en est l'auteur[12], se réfère explicitement au Docteur angélique:

> Quelle est l'excellence de la Profession religieuse? La Profession religieuse est un parfait holocauste, car, dit saint Thomas, il y a holocauste lorsqu'on offre à Dieu tout ce qu'on a. C'est ce que fait la Religieuse, car, par ses vœux, elle offre tout ce qu'elle peut avoir: biens terrestres, biens du corps et biens de l'âme[13].

En définissant l'état religieux, l'auteur se révèle également influencé par le vocabulaire de l'École française, par son insistance sur la vertu de religion:

> D'où vient le nom de Religieux? Le nom de Religieux vient du mot religion. Il désigne une personne si complètement consacrée au service de Dieu que tous ses actes deviennent des actes de religion. D'où l'on voit que la vie religieuse diffère beaucoup de la vie simplement chrétienne. Elle est la réalisation d'un sacrifice complet,

---

[11] PSSF, *Constitutions*, 1883, p. 15-16.

[12] L'abbé Léon-Matthias Lemay, né en 1884, ordonné en 1911, professeur au séminaire de Sherbrooke; ALLAIRE, *Dictionnaire biographique*, t. III, troisième supplément, Saint-Hyacinthe, Imprimerie du «Courrier de Saint-Hyacinthe», p. 74.

[13] LEMAY, Léon-M., *Catéchisme de la Vie Religieuse à l'usage des Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, Sherbrooke, [PSSF], 1928, p. 38 (désormais cité PSSF, LEMAY, *Catéchisme*).

> d'un holocauste; elle établit quelqu'un dans un état où la vertu de religion est le motif de toutes ses actions[14].

Toutes les congrégations n'avaient pas un manuel rédigé à leur usage exclusif, et devaient alors se référer à l'un de ceux qui étaient couramment utilisés. Le plus populaire était sans doute celui du jésuite Pierre Cotel (1800-1884), publié pour la première fois en 1859 et constamment réédité jusqu'aux années 1940[15]. L'auteur y reprend l'enseignement de Thomas d'Aquin:

> Et voilà, dit saint Thomas, pourquoi les religieux sont ainsi nommés par excellence; tandis que les autres chrétiens ne pratiquent la vertu de religion que par intervalles, les religieux se trouvent en continuel exercice de cette grande vertu, et leur vie entière, pour peu qu'ils le veuillent, devient un *holocauste*, où tout sans exception est consacré au culte divin[16].

Un peu plus loin, il démontre comment les trois vœux permettent de réaliser ce sacrifice parfait:

> Enfin cet holocauste des vœux de religion est lui-même un exercice de charité parfaite, car le religieux y sacrifie à son Dieu tous les biens que l'homme peut posséder en ce monde: les biens extérieurs de la fortune par le vœu de pauvreté, les biens personnels du corps par le vœu de chasteté, et les biens intimes de l'âme par le vœu d'obéissance[17].

---

[14] PSSF, LEMAY, *Catéchisme*, p. 7.

[15] Émile JOMBART, «Cotel, Pierre», DS, t. II, col. 2419-2420. «Cette édition [de 1859] fut suivie, avant le Code de droit canonique, de vingt-cinq autres éditions françaises et de traductions en plusieurs langues; plusieurs rééditions, mises en harmonie avec le Code, parurent à partir de 1922 dans la Collection Museum Lessianum de Louvain, et des traductions en néerlandais et en anglais. Le *Catéchisme des vœux*, rédigé par demandes et réponses, expose clairement et simplement l'essentiel de la doctrine.» (col. 2419) C'est l'auteur de la notice, le père Émile Jombart, qui remit à jour l'ouvrage de son confrère après la parution du Code.

[16] Pierre COTEL, *Catéchisme des Vœux à l'usage des personnes consacrées à Dieu dans l'état religieux*, 15e éd., Paris, H. Oudin, 1883, p. 9, italiques dans le texte. Le texte demeure le même dans les éditions qui suivent la parution du Code de droit canonique, ID., *Ibid.*, Tours, Alfred Mame et Fils, 1922, p. 18.

[17] COTEL, *Catéchisme des Vœux*, 1883, p. 22; 1922, p. 15-16.

Remarquons que, dans tous ces ouvrages, le sacrifice de la vie religieuse est présenté comme étant un acte humain, jamais mis en rapport avec le sacrifice du Christ. Il faudra attendre la parution, en 1956, de *Témoins de la cité de Dieu*, qui reprend la matière du *Catéchisme des vœux* en l'élargissant, pour que le sacrifice du Christ, prêtre et victime, soit clairement présenté comme fondement et modèle du sacrifice que représente la vie religieuse[18].

Mais il en était dans la vie religieuse comme il en était pour le sacerdoce: alors que la réflexion théologique demeurait limitée et s'en tenait surtout à répéter la synthèse thomiste, les courants spirituels allaient occuper une place de plus en plus importante dans la formation et l'existence quotidienne de ses membres. L'École française allait également jouer un rôle de premier plan pour le développement de la spiritualité victimale, tout comme elle avait élaboré une spiritualité à l'intention des prêtres[19].

B) L'École française

L'oblation victimale, comprise comme l'offrande de sa vie à Dieu (*Romains* 12, 1), a pris sa forme réfléchie grâce aux théologiens de l'école bérullienne[20]. C'est ainsi que Pierre de Bérulle comprend son vœu de servitude: à partir d'une exégèse d'*Hébreux* 10, 5-7, il veut approfondir les promesses de son baptême

---

[18] René CARPENTIER, *Témoins de la cité de Dieu: initiation à la vie religieuse*, [s.l.], Desclée de Brouwer, 1962 (coll. Museum Lessianum, section théologique 15), p. 68-72; cet ouvrage a été utilisé par plusieurs congrégations pendant une dizaine d'années, jusqu'après le concile Vatican II.

[19] Le chapitre III a traité de ce rôle important de l'École française pour la spiritualité du sacerdoce.

[20] GLOTIN, «Réparation», col. 411; cf. DENIS, *La spiritualité*, p. 1-12 (Bérulle), 12-24 (ses disciples Condren, Olier, saint Jean Eudes); MANZONI, «Victimale, Spiritualité», col. 541.

pour participer davantage à la vie nouvelle en Dieu[21]. Sa pensée évolue et passe «du volontarisme au désir d'être saisi par le Christ; l'idée d'oblation qui, vers 1620, se superpose au vœu de servitude, illustre bien ce passage»[22].

> Oblation totale, permanente et irrévocable, et aspiration à une dépendance que seul le Christ peut exaucer, le vœu de servitude vise à imprimer dans l'âme dévote l'état de l'union hypostatique. Bérulle parle d'adhérence au Christ[23].

Bérulle contemple l'essence divine et en tire comme conséquence notre participation à la vie divine; son disciple Charles de Condren met en parallèle existence divine et néant humain, et en déduit la nécessité de l'anéantissement, qui illumine par contraste la transcendance divine. Sa doctrine, centrée sur le sacrifice, semble plus pessimiste que celle du cardinal: Jésus glorifie parfaitement son Père par son état d'hostie, par son sacrifice qui va jusqu'à la destruction; notre offrande du sacrifice du Christ est moins une nécessité de réparation qu'une conséquence de notre condition de créature, et demande également une destruction[24].

Jean-Jacques Olier, qui emploie volontiers l'expression «esprit d'hostie», se situe dans la ligne du courant néantiste de Condren. Il contemple dans le Saint Sacrement Jésus anéanti et consommé (ressuscité) par son Père. Sa dévotion eucharistique n'a cependant rien de morbide, et prend plutôt des accents

---

[21] GLOTIN, «Réparation», col. 387; KRUMENACKER, *L'école française*, p. 170-172, 189-192.

[22] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 190-191.

[23] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 170; cf. DENIS, *La spiritualité*, p. 9-10.

[24] DENIS, *La spiritualité*, p. 12-16; KRUMENACKER, *L'école française*, p. 387.

apostolique et missionnaire[25], ainsi qu'une dimension mystique d'union avec le Christ en des termes qui relèvent de la mystique nuptiale et s'exprimant dans la communion sacramentelle et dans la visite au Saint Sacrement[26]. Olier a prononcé en 1644 un vœu d'hostie, qui était comme le couronnement de ses vœux antérieurs de servitude à Marie, à Jésus et aux âmes. Son inspiration vient de l'*Ecce venio* du Verbe incarné entrant dans le monde (*Hébreux* 10, 7), et de l'*Ecce ancilla* de la Vierge l'accueillant en son sein (*Luc* 1, 38)[27]. Il est un des premiers auteurs à employer l'expression «victime d'amour»[28].

> Toute la spiritualité sacrificielle de Olier se nourrit de ces considérations qui ont eu une immense répercussion dans la vie de l'Église par les générations de prêtres qui s'en sont inspirés jusque dans leurs fondations d'instituts religieux nouveaux au XIX^e^ siècle[29].

S'il est vrai que ces mêmes considérations ont influencé les fondateurs et fondatrices des congrégations au service du clergé, il faut par ailleurs reconnaître qu'ils y ont ajouté une dimension qui avait commencé à se

---

[25] CHAILLOT, «L'expérience», p. 66-85; DENIS, *La spiritualité*, p. 19-21; KRUMENACKER, *L'école française*, p. 282-284; cf. SIMARD, *Une iconographie*, p. 185-190.

[26] Gilles CHAILLOT, «L'expérience eucharistique de J.J. Olier: le témoignage des "Mémoires"», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 10 (1984), p. 85-105; ID., «Critères pour la formation spirituelle des pasteurs: la tradition pédagogique héritée de M. Olier», dans *Ibid.* 4 (1978), p. 21; ID., «Monsieur Olier éducateur spirituel des pasteurs d'après les sources principales du "Traité des Saints Ordres"», dans *Ibid.* 4 (1978), p. 233-238.

[27] KRUMENACKER, *L'école française*, p. 282; DENIS, *La spiritualité*, p. 18-19; Jean Eudes a également prononcé ce vœu, KRUMENACKER, *L'école française*, p. 295-296; DENIS, *La spiritualité*, p. 22; DEVILLE, *L'école*, p. 94. Ces deux textes bibliques seront médités par plusieurs représentants de la spiritualité victimale, au XIX^e^ siècle: DENIS, *La spiritualité, passim.*

[28] DENIS, *La spiritualité*, p. 18; cette expression sera reprise entre autre par le père Marie-Clément Staub, fondateur des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc; voir plus bas.

[29] DENIS, *La spiritualité*, p. 20; «Comme on le verra dans la suite l'orientation vers la vie victimale doit beaucoup, au 19^e^ siècle, aux fils de M. Olier», p. 49, note 2.

développer dans l'École française, mais dont l'impulsion principale venait de Paray-le-Monial: il s'agit de la dévotion au Cœur Sacré de Jésus.

C) *Les associations honorant le Sacré Cœur*

Les débuts de la dévotion au Sacré Cœur proprement dite, distinguée des méditations sur la plaie du côté de Jésus, remontent à Lansperge le Chartreux (1489-1539). Elle se répand d'abord dans les ordres religieux avant de rejoindre les fidèles grâce à l'action pastorale de saint Jean Eudes (1601-1680) qui quitte l'Oratoire bérullien pour fonder la congrégation de Jésus et Marie. Les apparitions du Sacré Cœur à sainte Marguerite-Marie (1648-1690), visitandine de Paray-le-Monial, sont à l'origine d'un vaste mouvement dévotionnel et liturgique, puissamment soutenu par les jésuites, qui ira toujours grandissant pendant près de quatre cents ans[30].

Aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, le culte du Sacré Cœur représente, avec la dévotion à la Vierge Marie, la plus importante expression de la foi des catholiques. Les congrégations au service du clergé n'échappent pas à ce mouvement. Au chapitre IV, portant sur les dévotions, nous avons constaté que la pratique des mois de dévotion et des neuvaines au Sacré Cœur était fort répandue parmi elles, et que les associations placées sous sa protection étaient les plus populaires parmi celles auxquelles pouvaient adhérer leurs membres[31]. Or ces trois

---

[30] Auguste HAMON, «Cœur (Sacré)», DS, t. II, 1953, col. 1029-1039; pour un point de vue plus récent, consulter *Le mystère du Cœur du Christ: actes du symposium théologique de Rome et Strasbourg 1978*, Paris, Téqui, 1981, 392 p.

[31] On peut se demander jusqu'à quel point la popularité de la dévotion au Sacré Cœur n'a pas empêché la dévotion au Christ, Prêtre et Victime, de se développer davantage, à l'exception des Oblates de Béthanie (cf. chapitre III).

archiconfréries dédiées au Sacré Cœur proposent toutes comme pratique quotidienne l'offrande, acte qui se situe au cœur de la spiritualité victimale.

Probablement l'association religieuse la plus répandue au XX^e siècle, l'Apostolat de la prière a été fondée à Vals par un jésuite, François-Xavier Gautrelet (1807-1886), en 1846. C'est un autre jésuite, Henri Ramière (1821-1884), qui l'organise de façon solide; partout à travers le monde, les membres de la Compagnie vont la diffuser[32]. L'offrande quotidienne de l'Apostolat de la prière est récitée par les membres d'au moins six congrégations[33]:

> Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres, les joies et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour les intentions de notre Saint-Père le Pape[34].

Dans la littérature de l'époque, cette offrande est mise en lien direct avec l'oblation du Christ, prêtre et victime, réalisée sur la croix, continuée dans l'eucharistie, et à laquelle chaque fidèle peut s'associer:

> Jésus-Christ, notre unique et éternel Pontife et Médiateur, *est toujours vivant pour intercéder en notre faveur* (*Hebr.*, VII, 25). Par cette vie de prière continuée sans interruption au ciel et sur nos autels, Jésus sollicite perpétuellement le salut des âmes, la

---

[32] VALLIN, «Gautrelet (François-Xavier)», DS, t. VI, 1967, col. 154-158; ID., «Ramière (Henri)», DS, t. XIII, 1988, col. 63-70.

[33] Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, les Antoniennes de Marie, les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, les Servantes de la Reine du Clergé et les Petites Filles de Saint-François.

[34] Antonio POULIN, *L'Offrande quotidienne*, Montréal, Le Messager Canadien, 1942 (Collection «Vivre» 7), p. 3. La mention des joies semble un ajout plus récent, si on en juge par les textes reproduits aux manuels des congrégations au service du clergé, par exemple PSSF, *Manuel*, 1932, p. 8 (qui ne mentionne pas non plus les intentions papales), et AM, *Recueil de prières* 1944, p. 9, qui mentionne l'offrande «pour l'intention générale de ce mois et pour l'intention missionnaire». Comme la récitation d'une formule précise n'était pas nécessaire pour gagner les indulgences accordées aux membres, chaque congrégation utilisait une formule légèrement différente.

> conversion des pécheurs, la préservation des cœurs innocents, l'affermissement des justes, la protection de toute l'Église, en un mot, la conservation et l'extension du règne de Dieu sur la terre. Or, s'approprier les grands intérêts du Fils de Dieu fait homme, entrer dans les intentions du Cœur de Jésus, puis, *en union avec ce Cœur et à son exemple*, offrir les prières, les œuvres et les souffrances de chaque jour, voilà toute la tâche des associés de l'Apostolat[35].

«L'esprit de *L'apostolat de la prière* est donc un esprit d'*oblation* qui ramasse toute la vie du chrétien pour l'unir à la prière du Christ auquel il est incorporé, avec une attention privilégiée à la souffrance.»[36] Dans l'explication de l'offrande quotidienne, publiée en 1942, l'auteur met en parallèle l'oblation réalisée par les membres de l'Apostolat de la prière avec celle de Marie à l'Annonciation, celle de Jésus sur la croix et celle du prêtre à l'autel: incarnation, rédemption, présence eucharistique. Plus loin, il invite les associés à s'unir à l'offrande du Christ pendant la messe, afin que celui-ci continue «par nous [...] l'œuvre de la rédemption»[37]. Cette dimension apostolique s'accorde particulièrement bien avec la vocation des congrégations au service du clergé, qui travaillent et prient afin de soutenir l'action des membres du clergé.

Le père Staub s'est probablement inspiré de la formule de l'Apostolat de la prière pour composer l'offrande quotidienne, récitée chaque matin par les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc:

> Ô Cœur Sacré de Jésus, par le Cœur Immaculé de Marie, Reine du Clergé, par les mains de sainte Jeanne d'Arc et des autres patrons de notre Institut, nous Vous offrons cette journée: (*) *Le dimanche*:

---

[35] BERINGER, *Les indulgences*, t. 2, p. 145.

[36] Marcel DENIS, «Les essais de prêtres-victimes du Sacré-Cœur au XIX^e^ siècle, en France», dans *Le mystère du Cœur du Christ*, p. 40, italiques dans le texte.

[37] POULIN, *L'Offrande quotidienne*, p. 24, 74.

> Pour le Souverain Pontife régnant. *Le lundi*: Pour les Cardinaux de la sainte Église. *Le mardi*: Pour les Archevêques et les Évêques de la sainte Église. *Le mercredi*: Pour les Prêtres défunts. *Le jeudi*: Pour les Prêtres séculiers. *Le vendredi*: Pour les Prêtres réguliers. *Le samedi*: Pour les futurs Prêtres. Nous formons aussi l'intention de gagner toutes les indulgences possibles durant cette journée. De toute notre âme, nous nous unissons aux Prêtres offrant le saint Sacrifice et récitant l'Office divin. Nous désirons participer à toutes les communions, prières et sacrifices des âmes religieuses et des fidèles du monde entier. (*) À ajouter, chaque jour, l'intention qui lui est propre, suivant l'ordre de notre «Semaine Sacerdotale.»[38]

Dans son souci d'intégrer le plus possible la vie spirituelle de la congrégation et sa mission, le fondateur a joint les intentions de la «semaine sacerdotale» à l'offrande quotidienne, et unit la prière des religieuses non seulement à la célébration de l'eucharistie, mais également à celle de l'office divin, prière par excellence des membres du clergé.

Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc font suivre cette offrande quotidienne par la formule d'offrande propre à l'archiconfrérie de prière et de pénitence:

> Ô Dieu tout-puissant et miséricordieux, je Vous offre les expiations et l'amour infini du Cœur de Jésus, en réparation des crimes qui se commettent dans le monde. Je m'unis à tous les Associés de l'archiconfrérie de Prière et de Pénitence, pour Vous offrir par ce Divin Cœur et celui de Marie, mes peines, mes travaux et mes pénitences. Ainsi soit-il. Cœur miséricordieux de Jésus, ayez pitié de nous, pardonnez-nous, sauvez-nous. (3 fois.)[39]

Toujours dans le but d'orienter la prière des religieuses en direction de leur vocation propre, le père Staub a ajouté une autre triple invocation à la suite de

---

[38] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 3.

[39] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 4; reprise à la fin de la prière du soir, p. 20. Rappelons que les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph étaient également inscrites à cette archiconfrérie: PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 316, p. 155-156; PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 3.

celle qui était propre à l'archiconfrérie: «Cœur Sacerdotal de Jésus, multipliez vos Prêtres, sanctifiez vos Prêtres, agissez par vos Prêtres.» L'hymne des matines de leur office du Sacré Cœur résume ainsi le programme de l'archiconfrérie:

> Ô Cœur de Jésus Rédempteur, honneur à Vous, Roi d'amour, Roi de miséricorde. Faites que nos âmes, par leurs supplications et leurs pénitences, soient toujours votre consolation. À tous, Jésus jette ce cri: Je suis la Voie, la Vérité, la Vie: Réfugiez-vous auprès de moi. Cœur de Jésus, digne d'être aimé, nous, nous voulons Vous consoler en réparant pour les péchés. Bénissez notre troupe; qu'elle Vous soit toujours fidèle, jusqu'à la mort. Accordez-nous le bonheur de Vous voir au ciel et d'y chanter l'éternel cantique. Ainsi soit-il[40].

C'est suite à sa rencontre avec la fondatrice de l'archiconfrérie de prière et de pénitence, Madame Royer, que le père Marie-Clément a décidé de consacrer sa vie à prêcher l'amour du Cœur du Christ. Édith Challan-Belval (1841-1924) avait voulu se faire religieuse avant d'épouser un botaniste, Charles Royer. Ils eurent quatre filles dont la plus jeune, Rose, épousa le philosophe Maurice Blondel. Tout en accomplissant ses devoirs d'épouse et de mère, par ailleurs douée d'un sens avisé des affaires, Mme Royer continuait de mener une grande vie de prière et de pénitences physiques de plus en plus douloureuses.

> Pour exécuter son dessein d'amour qu'Il veut réaliser par cette œuvre, Notre-Seigneur s'est choisi une âme privilégiée de France qu'il prépara pendant de longues années dans une vie de prière et de grandes austérités. Dès qu'elle fut prête, à partir de 1870, pendant près de neuf années, le Sacré Cœur se manifesta à elle, d'abord par des révélations symboliques, puis par des

---

[40] SJA, *Livre d'office*, p. 4; cf. p. 5, en latin.

> manifestations bien claires et détaillées, lui demandant sans cesse l'établissement de cette œuvre[41].

Érigée à Dijon en 1879, l'«œuvre» est affiliée à l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre l'année suivante, pour en redevenir indépendante en 1894, alors qu'elle est approuvée par Léon XIII et élevée au rang d'archiconfrérie le 10 avril 1894 sous le nom d'Archiconfrérie de prière et de pénitence[42]. Comme nous l'avons vu plus haut, les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ont reçu de leur fondateur le mandat de se dévouer à cette association, dont le centre nord-américain est établi à leur maison-mère[43].

Les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph sont également membres d'une troisième association vouée au Cœur de Jésus: l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur. Celle-ci avait été fondée au monastère de la Visitation de Bourg par Marie-Anne Bernaud (sœur Marie du Sacré-Cœur, 1825-1903)[44]. Dans le manuel de l'association, l'enracinement

---

41 SJA, STAUB, *Nos méditations*, t. III, p. 480. Ces visions de Madame Royer sont à l'origine de la représentation du Sacré Cœur aux bras ouverts dit de Montmartre, DENIS, *La spiritualité*, p. 188.

42 G. MATHON, «Royer, Édith», *Catholicisme*, t. XIII, 1991, col. 186-188; Jacques BENOIST, «Sacré-Cœur de Montmartre, Archiconfrérie, puis Association de prière et de pénitence, en l'honneur du», *Ibid.*, col. 319-320; LE FLOC'H, *P. Marie-Clément Staub*, t. I, p. 175-181. Comme beaucoup de catholiques de la fin du XIX^{e} siècle en France, Mme Royer ne craignait pas de mêler religion et politique: après la fondation de l'archiconfrérie, les confidences du Sacré Cœur «se poursuivent en élargissant toutefois leur objet. Elles sont faites le plus souvent de prévisions à plus ou moins long terme portant sur l'avenir politique national et international», G. MATHON, «Royer, Édith», col. 187. Madame Royer est également considérée comme une représentante de la spiritualité victimale en France, DENIS, *La spiritualité*, p. 186-198.

43 Voir chapitre IV, note 41.

44 Jacques BENOIST, *Le Sacré-Cœur des femmes de 1870 à 1960: contribution à l'histoire du féminisme, de l'urbanisme et du tourisme*, Paris, Éditions Ouvrières/de l'Atelier, 2000 (coll. Patrimoine), p. 1667.

scripturaire et mystique des pratiques de dévotion propres à l'archiconfrérie est présenté avec un vocabulaire sacerdotal:

> Marie, Jean, Madeleine furent appelés à recueillir la suprême effusion du Sang et de l'Eau qui jaillirent du Cœur transpercé du Sauveur; et, l'offrant à Dieu le Père, ils inaugurèrent par cette *très précieuse Offrande*, une sorte de sacerdoce mystique que les Gardes d'honneur revendiquent aujourd'hui comme la portion choisie de leur héritage[45].

Les prières propres à la Garde d'honneur sont composées en forme d'offrande. Elles correspondent aux trois degrés qui composent l'association. Au premier degré, les associés sont invités à offrir leur heure de garde à Jésus, dans un but de consolation[46]. Au deuxième degré, deux prières indulgenciées par Pie IX, appelées du nom commun de «Très précieuse Offrande», sont proposées aux associés; la première est adressée au Père, l'autre au Christ, pour offrir au Père éternel le Sang et l'Eau sortis de la blessure du Cœur de son Fils, dans un but de

---

[45] *Manuel de l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur de Jésus*, Québec, Sœurs de la Charité de Québec, 1943, p. XXIV. La «sorte de sacerdoce mystique» ici évoquée est à mettre en lien avec l'idée du sacerdoce de la Vierge Marie et la dévotion à la Vierge-Prêtre. C'est probablement de mère Marie du Sacré-Cœur que la bienheureuse Marie Deluil-Martiny recevra l'idée de sacerdoce marial; dans certains de ses écrits, la fondatrice de l'Heure de garde présente Marie comme Prêtre et Victime: DENIS, *La spiritualité*, p. 151-154. Marie Deluil-Martiny (1841-1884, béatifiée en 1989) était zélatrice de l'Heure de garde depuis 1864; dans l'institut religieux qu'elle fonde en 1872, les Filles du Cœur de Jésus, les religieuses accomplissent une Garde d'honneur perpétuelle: DENIS, *La spiritualité*, p. 148-151; LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. 1, p. 442-463; *Manuel de l'Archiconfrérie*, p. 43.

[46] *Manuel de l'Archiconfrérie*, p. 156: «Offrande de l'Heure de garde: Divin Jésus, mon très doux Sauveur, je vous offre cette Heure de garde, pendant laquelle, en union avec (on nomme les saints Patrons de l'Heure qu'on a choisie), je désire tout particulièrement vous aimer, vous glorifier et surtout consoler votre adorable Cœur par mon amour. Acceptez à cette intention, mes pensées, mes paroles, mes actions et les peines; recevez surtout mon cœur, que je vous donne sans réserve, vous suppliant de le consumer du feu de votre pur amour!»

réparation et de propitiation[47]. Au troisième degré, les associés sont invités s'offrir eux-mêmes comme victimes d'amour:

> Acte d'Oblation: *Ecce venio!* Me voici! Ô bon et très doux Jésus! Divin Agneau perpétuellement immolé sur nos autels pour le salut du monde, je veux m'unir à Vous... souffrir avec Vous... m'immoler comme Vous... Je vous offre, à cette fin, les peines, les amertumes, les humiliations et les croix que votre Providence a semées sous mes pas; je vous les offre aux intentions auxquelles votre très doux Cœur s'offre et s'immole lui-même. Puisse mon faible sacrifice retomber en bénédiction sur l'Église, la France, le Canada, les pauvres pécheurs, mes frères! Daignez l'agréer par les mains de Marie, et en union aux immolations de son Cœur immaculé. Ainsi soit-il. Cœur de Jésus, pour votre amour, que je sois victime à mon tour[48]!

Le manuel de l'archiconfrérie présente ainsi la vocation des âmes-victimes:

> Après s'être pleinement données à Jésus-Christ, par l'acte d'oblation qui leur est propre, les Âmes-victimes doivent rester passivement aux mains du divin Sacrificateur et ne plus s'étonner des sacrifices quotidiens qu'elles rencontreront sur leur route. Chaque matin, pour monter au saint autel, le prêtre a besoin d'une hostie; de même Jésus-Christ prend chaque jour ses chères âmes-victimes et continue, en elles et par elles, mystiquement, son oblation de la Croix. Il les offre à son Père, unies à son sacrifice, pour le salut du monde, et elles achèvent ainsi en leur chair, les souffrances de sa Passion[49].

---

[47] *Manuel de l'Archiconfrérie*, p. 157: «Très précieuse Offrande: Père saint, recevez en sacrifice de propitiation pour les besoins de l'Église et en réparation des péchés des hommes, le très précieux Sang et l'Eau, sortis de la Blessure du divin Cœur de Jésus, et faites-moi miséricorde! Ainsi soit-il. Mon très aimant et très doux Sauveur, permettez que je vous offre, et que j'offre par vous au Père Éternel, le Sang et l'Eau sortis de la Blessure faite à votre divin Cœur sur l'Arbre de la Croix. Daignez appliquer efficacement ce Sang et cette Eau à toutes les âmes, en particulier à celle des pauvres pécheurs et à la mienne. Purifiez, régénérez, sauvez tous les hommes par le secours de vos mérites! Enfin, accordez-moi, ô Jésus, d'entrer dans votre Cœur très aimant et d'y habiter pour jamais! Ainsi soit-il.»

[48] *Manuel de l'Archiconfrérie*, p. 158; c'est la formule d'oblation quotidienne des âmes victimes, qui prononcent à leur réception un acte d'oblation beaucoup plus long, p. 159-161.

[49] *Manuel de l'Archiconfrérie*, p. 99. Le chapitre du manuel sur les âmes victimes, p. 37-43, avait été composé par mère Marie du Sacré-Cœur et révisé par le père Sylvain Giraud (dont il sera question bientôt), en 1878: DENIS, *La spiritualité*, p. 101.

Comme on peut le constater, les associations honorant le Sacré Cœur de Jésus se situent dans la ligne de la spiritualité victimale, soit par l'utilisation d'un vocabulaire sacrificiel d'offrande (Apostolat de la prière, Archiconfrérie de prière et de pénitence), soit en proposant à leurs membres de s'offrir eux-mêmes comme âmes victimes (Garde d'honneur). L'esprit de la consécration de ces âmes-victimes se situe bien dans la ligne de sainte Marguerite-Marie, qui s'était consacrée au Cœur de Jésus comme victime d'amour, à l'imitation de l'*Ecce venio* du Christ entrant dans le monde, et comme victime de justice, en solidarité avec les pécheurs et les défunts[50].

En plus de la littérature propre à chacun de ces groupements, manuels, guides des zélateurs, brochures, images prières, les associés pouvaient se procurer des livres religieux pour soutenir leur dévotion. Parmi les nombreuses productions du XIX^e^ siècle touchant le courant victimal, un nom se détache particulièrement, par l'ampleur de sa production et par son influence: c'est celui du père Sylvain Giraud, missionnaire de La Salette.

D) Les écrivains religieux: le père Giraud et son influence

Le père Sylvain-Marie Giraud (1830-1885)[51] occupe une place centrale dans le courant de la spiritualité victimale. Tout d'abord, il a été en lien avec la plupart

---

[50] DENIS, *La spiritualité*, p. 39-42.

[51] Aperçu biographique par Jean JAOUEN, «Giraud, Sylvain-Marie», DS, t. VI, 1967, col. 402-407.

des personnes qui ont marqué ce courant spirituel. D'autre part, il a beaucoup écrit, et ses ouvrages ont été largement diffusés dans le monde catholique[52].

Le père Giraud se révèle très influencé par l'École française. Sa formation chez les sulpiciens l'a mis en contact avec le *Traité des saints ordres* et autres ouvrages d'Olier et de Condren. Il en retient leur insistance sur le sacrifice comme centre du mystère chrétien, avec l'accent néantiste propre à ces deux auteurs[53]. Son attrait pour la spiritualité victimale proprement dite s'est développé au contact de mère Véronique (Caroline Lioger) et de son directeur, l'ex-sulpicien Émile Roux[54]. Les enseignements de la religieuse, selon certaines sources, formeraient la base sur laquelle le père Giraud a édifié son œuvre littéraire[55].

Les longs titres de ses trois livres principaux révèlent sa doctrine et l'ampleur de son programme. Son premier livre est destiné à l'ensemble des fidèles: *De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de victime* (1870). Son deuxième s'adresse aux religieux et religieuses: *De l'esprit et de la vie de sacrifice dans l'état*

---

[52] DENIS, *La spiritualité*, p. 80-120; LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. 1, p. 437-442. Les exemplaires de ses livres en notre possession viennent presque tous de bibliothèques de congrégations religieuses féminines.

[53] DENIS, *La spiritualité*, p. 104-115; voir par exemple GIRAUD, *De l'esprit*, p. 62-63.

[54] LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 438-439 et note 7; DENIS, *La spiritualité*, p. 81. Caroline Lioger (mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus, 1825-1883), a fondé la congrégation des Religieuses Victimes du Sacré Cœur, en 1857 (aujourd'hui Religieuses du Cœur de Jésus). Son directeur, a dû sortir de la compagnie de Saint-Sulpice pour pouvoir continuer à s'occuper de la congrégation fondée par sa dirigée: DENIS, *La spiritualité*, p. 121-148.

[55] André PRÉVOT, *La vie de victime pour l'heure présente ou vie abrégée de la Révérende Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus*, 2e édition, Tournai, H. & L. Casterman, 1907, p. XXXIV: «D'après les récits des Contemporaines, le livre magistral du P. Giraud: *Union à Notre-Seigneur dans sa vie de victime*, a été le fruit des prières et des instructions de Mère Véronique. On peut dire que, par là, Mère Véronique a été la principale inspiratrice des écrits et des Œuvres de notre temps qu'anime la pensée de Victime, propagée surtout par les livres du P. Giraud.»

religieux (1873). Son dernier ouvrage, paru quelques mois après sa mort, est spécialement destiné aux membres du clergé: *Prêtre et Hostie: Notre-Seigneur Jésus-Christ et son prêtre considérés dans l'éminente dignité du sacerdoce et les saintes dispositions de l'état d'hostie* (1885). Il publia de plus un livre à l'intention des supérieures de communautés religieuses, *Immolation et charité dans le gouvernement des âmes* (1875), qui reprend la même pensée en l'adaptant spécialement au public visé, et dans lequel se révèlent le plus l'humanité de son austère mystique[56].

Dans son livre écrit à l'intention des religieux et des religieuses, on trouve ce passage qui montre comment la spiritualité victimale doit se situer au cœur de leur existence:

> La conclusion que nous avons tirée tout à l'heure est donc évidente: s'unir à Jésus Victime, c'est s'unir à l'état où il est véritablement notre fin, car c'est dans cet état qu'il est notre voie, notre vérité, notre vie. Tendre à l'union avec l'adorable Victime, c'est donc le devoir essentiel de tout chrétien; mais tendre à la perfection de l'union est le devoir essentiel de tout religieux[57].

La dépendance envers le vocabulaire de l'École française est très clair, notamment par son insistance sur «l'état» de Jésus victime et «l'union» recommandée comme moyen aux lecteurs. Cet aspect permet d'ailleurs à sa pensée de demeurer actuelle:

> Appliquée à la vie du chrétien sur terre, une doctrine toute centrée sur le sacrifice risque de paraître désuète, parce que trop négative, aux hommes d'aujourd'hui. Les termes d'immolation, d'anéantissement reviennent en effet avec insistance sous la plume de Giraud. Mais les chapitres qu'il consacre à «l'union de l'âme

---

[56] JAOUEN, «Giraud, Sylvain-Marie», col. 406.

[57] GIRAUD, *De l'esprit*, p. 59.

> avec Jésus dans son état de Victime glorifiée» devraient rassurer son lecteur [...]. Il est bien clair qu'on ne peut vider l'action, l'apostolat de leur substance humaine, mais il s'agit d'en purifier la source, suivant l'impératif le plus formel de l'Évangile[58].

De plus, le père Giraud insiste beaucoup sur la solidarité des chrétiens avec le Christ et entre eux, d'après saint Paul et saint Jean, mais aussi saint Augustin. Comme conséquence de cette doctrine du Corps mystique, l'auteur sera amené à parler du sacerdoce des fidèles:

> Giraud appelle ce sacerdoce un sacerdoce spirituel qui s'exerce de deux manières: la première, selon la définition augustinienne: «Toute œuvre faite pour nous unir à Dieu d'une union sainte», ou comme dit saint Paul: «faire de nos corps une Hostie vivante, sainte, agréable à Dieu» (Rm 12,1) ou comme dit saint Pierre: «offrir des sacrifices spirituels» C'est pourquoi Giraud appelle les fidèles des *Prêtres spirituels*. Mais il y a une seconde manière d'être «prêtre spirituel», c'est de présenter la matière du sacrifice, c'est de contribuer à former des prêtres (ceci est intéressant et juste), c'est surtout par l'oblation en union avec toute l'Église de la Victime du Sacrifice[59].

Comme on le constate, il y a un lien étroit entre spiritualité victimale, sacerdoce baptismal et prière pour les prêtres. Les principales figures étudiées par Marcel Denis, comme représentantes de cette spiritualité, ont toutes contribué, d'une façon ou d'une autre, à intensifier ce mouvement d'intercession en faveur du clergé: c'est le cas, notamment, de mère Véronique et de la bienheureuse Marie Deluil-Martiny. Cette caractéristique de la spiritualité victimale ne pouvait manquer de la rendre attrayante aux congrégations au service du clergé.

---

[58] JAOUEN, «Giraud, Sylvain-Marie», col. 406.

[59] DENIS, *La spiritualité*, p. 116; cf. p. 104-119; LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, 439-440.

Directement ou par l'entremise de Marie Deluil-Martiny, dont on a vu les liens étroits avec l'archiconfrérie de la Garde d'honneur, le père Giraud influencera plusieurs auteurs du tournant du siècle qui écrivent sur le sacrifice et le sacerdoce dans la ligne de Condren et d'Olier: Marius Lepin, Charles Sauvé, Jules Grimal, Adolphe Tanquerey[60]. Tous ces auteurs, particulièrement les trois derniers, ont écrit des ouvrages largement diffusés, tant en France qu'au Québec. Certains de leurs livres ont dû être lus par des membres de congrégations au service du clergé. Les livres du père Giraud faisaient partie de la bibliothèque des pères Prévost et Staub; Tanquerey était souvent utilisé pour la formation spirituelle des novices, entre autres chez les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe et les Oblates de Béthanie[61]. Il n'entre pas dans le propos de cette recherche de faire l'étude approfondie de ces auteurs; contentons-nous d'un exemple, choisi parmi bien d'autres possibles. Le passage suivant, extrait d'un des ouvrages de Tanquerey, devait avoir une particulière résonance parmi les membres de congrégations vouées aux tâches domestiques.

> Dans nos travaux, quels qu'ils soient, même les plus vulgaires, nous souvenir que Jésus a été ouvrier, et que pendant ce temps-là il travaillait efficacement au salut des âmes; et avec lui, dans les mêmes intentions que lui, offrir à Dieu tous nos travaux, et les faire avec amour et ferveur, comme ses collaborateurs[62].

---

[60] DEVILLE, *L'école française*, p. 59; LAURENTIN, *Marie, l'Église*, t. I, p. 469-472. Leur notice se trouve au DS: Jean COSTE, «Grimal, Jules», t. VI, 1967, col. 1041-1042; Irénée NOYE, «Lepin, Marius», t. IX, 1976, col. 681; ID., «Sauvé, Charles», t. XIV, 1990, col. 369-370; ID., «Tanquerey, Adolphe», t. XV, 1991, col. 25-27.

[61] Nous avons vu que des exemplaires de *Prêtre et Hostie* avaient appartenu aux fondateurs des Oblates de Béthanie et des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc; témoignage de S[r] Thérèse Désilets, s.m.s.h., et de S[r] Marielle Chrétien, c.o.b., pour l'utilisation de Tanquerey dans leur congrégation.

[62] TANQUEREY, *Les dogmes*, p. 55.

Dans les ouvrages du père Giraud, en conformité avec la mentalité de l'époque, l'emphase est mise sur les souffrances comme note caractéristique de l'esprit victimal. Mais les accents de confiance et d'abandon qu'on y retrouve également annoncent celle qui les placera au cœur de sa spiritualité victimale, et dont le message se diffusera très rapidement dans l'ensemble du monde catholique: il s'agit bien sûr de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

E) Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

La vie et la spiritualité de sainte Thérèse Martin de l'Enfant-Jésus (1873-1897) sont bien connues: orpheline de mère à quatre ans, elle voit deux de ses quatre sœurs se joindre au Carmel de Lisieux, avant de déclarer elle-même vouloir y entrer malgré son jeune âge; une fois admise, elle devient assistante de la maîtresse des novices avant de mourir de tuberculose. Ses sœurs publient son «autobiographie», *Histoire d'une âme,* un an après sa mort, à partir de récits composés par Thérèse à l'invitation de certaines d'entre elles et retouchés surtout par mère Agnès, sa sœur Pauline Martin (1861-1951). Le livre, rapidement traduit en plusieurs langues, est édité dans de nombreux pays, et des millions d'images reproduisant des portraits de Thérèse faits par une autre de ses sœurs, mère Geneviève (Céline Martin, 1869-1959), la font connaître et aimer à travers le monde. Elle est béatifiée en 1923, canonisée deux ans plus tard, puis proclamée patronne des missions. Sa doctrine spirituelle, telle que résumée par les publications du Carmel de Lisieux, est appelée la «petite voie», faite de confiance et d'abandon: confiance en l'amour miséricordieux du Seigneur, abandon à ses volontés.

Presque toutes les congrégations religieuses fondées avant 1905 pourraient reprendre ce passage écrit par le père Eugène Prévost, fondateur des Oblates de Béthanie, qui lut l'*Histoire d'une âme* en 1899 et joua un rôle important dans les premières démarches visant à faire canoniser Thérèse:

> Quoique l'esprit d'amour inculqué à tous les membres de la Congrégation depuis les premiers jours de la fondation, n'ait pas été inspiré par l'imitation de la sainteté de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, encore alors presque inconnue; [...] il n'en est pas moins remarquable que cet esprit s'est développé parmi nous et gravé dans les cœurs à mesure qu'était plus connue la petite sainte Carmélite et que se manifestait davantage sa sainteté. — Ce fut jusqu'ici comme un mouvement parallèle d'expansion d'amour où les nôtres, pour réaliser la perfection de leur vocation, ont trouvé dans sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus un modèle à imiter et une source où puiser[63].

Parmi les congrégations que nous étudions, toutes sauf la plus ancienne avaient une dévotion pour sainte Thérèse, l'invoquant par des prières et des neuvaines, ou se réclamant de son patronage[64]. L'une d'entre elles, les Petites Missionnaires

---

[63] PRÉVOST, *Directoire*, ch. XV «De la dévotion à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus dans la Fraternité Sacerdotale», p. 83-84. D'abord très proches des sœurs de sainte Thérèse, le père Prévost se brouilla avec elles à propos du tableau de Céline représentant la Sainte Face: le père prétendait que le Carmel lui avait cédé tous les droits de reproduction, alors que les religieuses soutenaient qu'elles avaient conservé le droit de diffuser leurs propres images représentant le tableau. En attendant que s'ouvrent les archives du Carmel de Lisieux, qui permettraient peut-être de tirer l'affaire au clair, consulter HAMELIN, *Le père*, p. 137-248, *passim*, et 575-576. Malgré ses démêlés avec le Carmel, le père Prévost n'a jamais cessé de présenter Thérèse comme modèle à ses communautés et à ses lecteurs. Il a d'ailleurs publié plusieurs brochures visant à la faire connaître: ID., *Ibid.*, p. 613-618.

[64] Nous n'avons trouvé aucune marque de dévotion à sainte Thérèse chez les Petites Filles de Saint-Joseph; la sainte carmélite n'y était sûrement pas inconnue, mais les prières en son honneur devaient être laissées à l'initiative individuelle des religieuses, plutôt que faites de façon communautaire.

de Saint-Joseph, faisaient même de la «petite voie» sa spiritualité de choix, et avait adopté un habit brun qui rappelait celui des carmélites[65].

La diffusion rapide au Québec de *L'histoire d'une âme,* ainsi que son influence sur la spiritualité populaire pendant la première moitié du XX^e siècle, est bien documentée grâce aux travaux de Claude-Marie Gagnon[66]. Cependant, elle s'est limitée aux auteurs qui ont écrit sur la vie de Thérèse, ou qui se sont inspiré de sa vie pour rédiger des biographies pieuses[67]. Elle a laissé dans l'ombre l'influence spirituelle de la sainte au sein des congrégations religieuses, particulièrement féminines, qui presque toutes à cette époque ont adopté la carmélite comme modèle ou patronne. Cet élan se manifeste notamment dans les prédications et publications d'un franciscain, M^gr Ambroise Leblanc, et dans un des ouvrages d'une religieuse de la Providence de Montréal, sœur Jean-Baptiste.

Adolphe Leblanc (1884-1959) prend le nom d'Ambroise à son entrée chez les franciscains, où il fait profession en 1907. Ordonné prêtre en 1911, il est successivement professeur au Collège séraphique de Trois-Rivières (1911-1920), maître des novices (1920-1927) et provincial (1927-1933) à Montréal,

---

[65] PMSJ, BERNARD, *Le Frère Louis Gareau,* f. 35, 57-63, 74, 94; *Constitutions* 1930, art. 3-6, p. 2-3; art. 25, p. 6; *Constitutions* 1939, art. 7-9, p. 5; art. 96, p. 30; *Recueil de prières,* 1946, p. XII, 21-23, 37, 48, 61-63, 102-103, 116-117, 194-195.

[66] Claude-Marie GAGNON, «"L'influence d'un livre": Histoire d'une âme de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus», dans *Religion populaire, religion de clercs?,* p. 131-148; ID., *La littérature populaire religieuse au Québec: sa diffusion, ses modèles et ses héros,* Québec, Cahiers de recherches en sciences de la religion, Université Laval, 1986 (coll. Études et documents de la religion), p. 137-182.

[67] Son affirmation: «Bref, cette contemplative est une sainte de tout repos qui, contrairement aux prophètes, se garde bien de secouer les institutions de l'Église.» (GAGNON, *La littérature,* p. 143), s'applique peut-être à la dévotion «populaire», mais aurait besoin d'être nuancée par rapport à celle diffusée dans les congrégations religieuses, comme nous le verrons bientôt.

missionnaire au Japon (1935-1947), où il est nommé préfet apostolique d'Urawa (1939-1940[68]), avant de devenir procureur des missions franciscaines canadiennes (1948-1951); de 1951 à son décès, il occupe la fonction d'aumônier à l'école des Buissonnets, tout en étant le fondateur et aumônier des Petites Sœurs de Notre-Dame-du-Sourire (fondées en 1954, érigées en pieuse union en 1958), communauté contemplative d'inspiration thérésienne[69].

Dans la ligne des ouvrages du père Giraud, Mgr Leblanc conçoit la sanctification sacerdotale comme la nécessité de s'immoler avec le Christ. Il décide d'approcher d'autres personnes pour les faire prier à cette intention.

> Le jeune prêtre demeura comme atterré devant cet idéal d'oblation. Constatant son impuissance à le réaliser, il se tourna avec confiance vers l'Esprit-Saint, le suppliant de *suppléer à son insuffisance et de l'aider par ses grâces à* consommer son sacrifice. On le constate par l'orientation de ses pensées dès les premiers temps de son ministère, il fut en quête d'associés, dans sa dévotion au Saint-Esprit, en vue d'une action plus féconde. Sa première associée, le 19 mai 1918, fut une trifluvienne devenue religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal[70].

Il semble qu'il ait mis sur pied un groupement, les Petites Associées du Saint-Esprit[71]. Mais il désire également s'adresser aux religieuses, et à toutes les

---

[68] Ferdinand COITEUX, *M8r Ambroise Leblanc au jubilé de sa profession religieuse 1907-1957*, Montréal, Petites Sœurs de Notre-Dame-du-Sourire, 1957, p. 11-12: «Le 7 janvier 1939, il était nommé premier Préfet apostolique de la préfecture d'Urawa au Japon. Mais l'année suivante, à la suite d'une réunion des Ordinaires du Japon à laquelle assistaient dix-sept évêques ou Préfets Apostoliques, quinze étrangers et deux Japonais, sur l'aveu que l'Empereur reconnaîtrait l'Église Catholique au Japon si la Déclaration en était confiée uniquement à des Naturels du pays, tous les Ordinaires étrangers donnèrent leur démission le 6 octobre 1940. Rome voulut bien exprimer sa satisfaction de ce geste désintéressé, en permettant aux Préfets démissionnaires de porter par la suite les insignes de leur dignité.»

[69] COITEUX, *M8r Ambroise Leblanc*, p. 1-16; JEAN, *Évolution*, p. 183.

[70] COITEUX, *M8r Ambroise Leblanc*, p. 4, italiques dans le texte.

[71] Ambroise LEBLANC, *Les Anges du Sacerdoce*, Montréal, Librairie Saint-François, 1958, p. 6.

personnes qui ne veulent pas nécessairement se joindre à une association formelle. Comme il a souvent l'occasion de prêcher dans les communautés religieuses, son apostolat porte du fruit:

> Au 25e anniversaire de son ordination, le 25 juillet 1936, au retour de sa 2e Visite au Japon, il publiait une brochure intitulée: *Hosties Sacerdotales*. [...] Mgr Ambroise lui-même l'avoue au T.R.P. Georges-Albert Laplante, alors Provincial, le 11 novembre 1937: «Parmi les âmes religieuses, je compte près de 9,000 Hosties sacerdotales, dont dix Supérieures générales, six Abbesses, dix Prieures, et une vingtaine de Supérieures Provinciales.»[72]

Cette brochure[73] a été augmentée et rééditée en 1958, sous le titre *Les Anges du Sacerdoce*. Dans cette nouvelle édition, reflétant les préoccupations changeantes des élites de l'Église, Mgr Leblanc donne comme but à la prière non plus uniquement la sanctification des prêtres, mais également leur recrutement[74].

C'est probablement en tant que provincial que Mgr Leblanc était entré en contact avec Marie-Lucille Duchaîne (1896-1950)[75] qui avait fait profession en 1915 chez les Sœurs de la Providence de Montréal, où elle avait pris le nom de sœur Jean-Baptiste. Pendant sa vie religieuse, elle travaillera au secrétariat général de sa congrégation, tout en rédigeant plusieurs livres de spiritualité. Ses

---

[72] COITEUX, *Mgr Ambroise Leblanc*, p. 13.

[73] Comme les autres publications de Mgr Leblanc, il s'agit du texte d'une conférence, d'abord éditée dans le recueil *La fécondité du Sacrifice*, Montréal, Librairie Saint-François, 1936, p. 83-109, puis en brochure séparée. Nous citerons, au renvoi *Hosties Sacerdotales*, Montréal, Librairie Saint-François, la brochure éditée en 1936.

[74] LEBLANC, *Les Anges*, p. 8-10. Nous ne citerons plus bas que les passages où les deux éditions diffèrent, sans donner la référence dans *Les Anges* des passages équivalents d'*Hosties Sacerdotales*.

[75] Les renseignements sur la vie de sœur Jean-Baptiste sont extraits de Yvon LANGLOIS, *La petite Thérèse de Montréal: Sœur Jean-Baptiste*, Montréal, Yvon Langlois, 1996, p. 1-96; les compléments sur les différentes éditions de ses œuvres, du catalogue informatisé de la Bibliothèque nationale du Québec, <http://www.biblinat.gouv.qc.ca:6611/>.

premiers ouvrages ont été écrits à la suite d'épreuves personnelles. En 1923, son frère Louis-Ernest, curé de Frenchville, en Saskatchewan, meurt accidentellement à 33 ans. Elle en était très proche, et vivra douloureusement ce deuil. À la fin des années 1920, ses supérieures dissolvent une pieuse association en l'honneur du Saint Esprit qu'elle avait mise sur pied pour stimuler l'amour «de Dieu et des âmes»[76]. Elle en éprouve un «grand abattement» et doit passer quatre mois à l'infirmerie, d'octobre 1926 à février 1927.

Elle sort de ces difficultés plus forte moralement, et surmonte son deuil et sa maladie en approfondissant leur signification spirituelle grâce à l'écriture. Elle publie d'abord en 1930 une biographie de son frère prêtre[77]. L'année suivante paraît son deuxième ouvrage, intitulé *L'Apostolat de l'élite cachée*, basé sur la doctrine de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le livre est publié en 1931 aux Éditions Saint-François, grâce au support du père Ambroise Leblanc, alors provincial, qui en rédige la préface[78]. Elle entre en correspondance avec mère Agnès de Jésus, prieure du carmel de Lisieux, qui la félicite, et l'assure qu'elle a bien compris la doctrine de sa sainte sœur[79].

Sœur Jean-Baptiste publiera quatre autres livres, dont le plus populaire sera *La foi en l'amour de Dieu*, qui connaîtra au moins neuf éditions en français entre 1934

---

[76] Nous ignorons si cette association était en lien avec celle fondée par Mgr Ambroise Leblanc.

[77] [Marie-Lucille DUCHAÎNE, Sr Jean-Baptiste, f.c.s.p.,] *Une âme de prêtre: l'abbé Louis-Ernest Duchaîne, curé de Frenchville, Sask. (1890-1923)*, Montréal, Librairie Saint-François, 1930, XIV-294 p.

[78] LANGLOIS, *La petite Thérèse*, p. 38-49; [Marie-Lucille DUCHAÎNE, Sr Jean-Baptiste, f.c.s.p.,] *L'apostolat de l'élite cachée selon l'esprit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Montréal, Librairie Saint-François, 1931, XVI-306 p. L'ouvrage connaîtra cinq éditions, la dernière datant de 1956.

[79] LANGLOIS, *La petite Thérèse*, p. 41-42.

et 1981, plus des traductions en d'autres langues. Avec *Le service de l'amour* et *L'abandon filial*, il forme la «"trilogie" de son ascèse thérésienne»[80]. Elle rédige également des chroniques de spiritualité dans *La vie des communautés religieuses*, qui seront rassemblées en 1942 en un livre de méditations pour religieuses, *Pour mieux servir Dieu*[81].

> Sœur Jean-Baptiste a beaucoup écrit. Dans les années 1950, elle était connue partout au Québec. On la voyait au programme de toutes les lectures spirituelles des communautés religieuses du temps. [...] Elle a influencé une foule de gens par ses lettres (plus de 800!) d'encouragement et d'invitation à l'abandon à la Providence. Ses entretiens tout simples aux religieuses, religieux et prêtres qui la consultaient au cours de retraites en faisaient une directrice spirituelle sûre, sage, éclairée dans les voies de Dieu[82].

Dans leurs œuvres, Mgr Leblanc et sœur Jean-Baptiste présentent sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme modèle des personnes qui veulent non seulement prier pour les prêtres, mais également, à l'exemple de la carmélite, offrir leur vie pour eux. Pour sœur Jean-Baptiste, cette offrande englobe toute la vie, sans exception:

> Et ne dites pas, ô mes sœurs, que votre vie n'est composée que d'actes insignifiants et vulgaires! Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus vous répondrait pour moi: «Ramasser une épingle par amour peut sauver une âme.» Ce n'est pas la nature de nos œuvres qui constitue leur valeur surnaturelle; c'est l'intention dont elles sont animées. [...] Vous donc, âmes cachées, auxquelles la Providence a assigné un rôle modeste, des emplois vulgaires au sens humain,

---

[80] [Marie-Lucille DUCHAÎNE, Sr Jean-Baptiste, f.c.s.p.,] *L'abandon filial*, 2e éd., Montréal, Providence Maison Mère, 1951, p. 9, préface rédigée par ses supérieures, qui pour la première fois dans ce livre posthume dévoilent l'identité de l'auteure. Les deux premier volumes sont *La foi en l'amour de Dieu*, Montréal, Office central catholique, 1934, 380 p.; et *Le service d'amour*, Montréal, Providence Maison Mère, 1942, XVI-392 p.

[81] [Marie-Lucille DUCHAÎNE, Sr Jean-Baptiste, f.c.s.p.,] *Pour mieux servir Dieu: méditations et lectures appropriées à la vie religieuse*, 2e éd., Montréal, Providence Maison Mère, 1945, IV-320 p.

[82] LANGLOIS, *La petite Thérèse*, p. 8.

> n'ayez pas honte de ressembler au Fils de Dieu fait homme et vivant à Nazareth dans les occupations d'un simple ouvrier[83].

En plus de sainte Thérèse, Mgr Leblanc propose d'autres modèles d'offrande victimale à l'intention du clergé, notamment mère Marie Deluil-Martiny[84]. Il se réfère également, sans la nommer, à une autre carmélite:

> Une sainte religieuse s'offrait au bon Dieu en faveur de ses prêtres: «Ô mon Prêtre adoré, venez et dites sur moi: "ceci est mon corps, ceci est mon sang". Que je sois donnée en qualité d'hostie partout où il s'agira de la sanctification de vos prêtres et de l'allégement de leurs travaux. Je sens qu'ils ont droit spirituellement sur moi comme ils ont droit sur leur hostie. Une voix me dit sans cesse: Plus je serai hostie, plus ils seront prêtres.»[85]

Il est difficile de savoir l'influence directe de ces deux auteurs sur les congrégations au service du clergé. Elle est certaine dans le cas des Petites Filles de Saint-François: Mgr Leblanc, alors provincial des franciscains, a joué un rôle déterminant pour orienter leur spiritualité. Nos sources ne révèlent rien par rapport aux autres congrégations. Mais les ouvrages de Mgr Leblanc et de sœur Jean-Baptiste représentent un effort pour rendre accessible, particulièrement aux religieuses du Canada français, la doctrine spirituelle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus; comme tels, ils sont représentatifs de la pensée thérésienne véhiculée au Québec, à partir des années 1930. De plus, les deux auteurs promeuvent la prière en faveur du clergé, ce qui n'a pu manquer d'intéresser

---

[83] [DUCHAÎNE,] *L'apostolat*, p. 64-65.

[84] LEBLANC, *Hosties Sacerdotales*, p. 8-9; mère Marie de Jésus est également citée p. 21, 31.

[85] LEBLANC, *Hosties Sacerdotales*, p. 21. Les paroles rapportées sont une citation composite tirés d'écrits de Xavérine de Maistre (mère Thérèse de Jésus, 1838-1871): Michel HOUSSAYE, *Vie de la Révérende Mère Thérèse de Jésus (Xavérine de Maistre)*, 3e éd., Paris, H. Oudin, 1890, p. 369, 381-382; V. MERCIER, *Xavérine de Maistre, Mère Thérèse de Jésus, Carmélite: lettres et opuscules*, Poitiers, Paul Oudin, 1888, vol. 2, p. 277, 294. Avec une légère modification, la dernière phrase deviendra la devise d'une congrégation au service du clergé (voir plus bas).

des congrégations fondées dans un but de soutien des prêtres dans leur ministère.

Dans ce contexte, il demeure surprenant qu'à l'exception des Oblates de Béthanie et des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, aucune autre congrégation au service du clergé n'ait mis en relation la dévotion à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la prière et le dévouement à l'égard des prêtres. Thérèse est surtout invoquée pour aider les religieuses à bien cheminer sur sa «petite voie» de l'amour, avec confiance et abandon. Elle est aussi priée comme patronne des missions. Mais on retrouve très peu d'allusions directes à son offrande comme victime, presque rien sur sa prière pour les prêtres, et rien sur son désir de sacerdoce[86]! Passons rapidement en revue les six congrégations qui, tout en faisant preuve de dévotion envers sainte Thérèse, ne la considéraient pas comme un modèle communautaire de prière pour les prêtres[87].

Dans le manuel de prières des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, sainte Thérèse est invoquée comme modèle de la petite voie d'enfance spirituelle, d'amour et

---

[86] Plusieurs passages de l'*Histoire d'une âme* faisaient pourtant explicitement référence aux désirs de Thérèse, qui sentait en elle «la vocation de guerrier, de prêtre, d'apôtre, de docteur, de martyr» (*Histoire d'une âme écrite par elle-même: la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Lisieux/Bar-le-Duc, Office Central/Imprimerie St-Paul, 1924, p. 213). Se pourrait-il qu'on jugeait plus prudent de ne pas trop souligner ces désirs, pour éviter que les religieuses ne les partagent? Le désir de sacerdoce chez Thérèse a récemment été étudié selon deux optiques différentes par un théologien, Jean SLEIMAN («Le sacerdoce de Thérèse ou l'offrande du "dernier soir"», *Thérèse au milieu des Docteurs*, Venasque, Éditions du Carmel, 1998, p. 65-95), et par un historien, Claude LANGLOIS (*Le désir de sacerdoce chez Thérèse de Lisieux*, Paris, Salvator, 2002 (coll. Pierres d'angle), 232 p.). Les deux auteurs arrivent à des conclusions fort différentes, qui susciteront sans doute d'autres études chez les spécialistes de sainte Thérèse.

[87] Nous examinerons ensuite les Oblates de Béthanie et les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc; comme nous le disions précédemment, nous n'avons trouvé aucune prière à sainte Thérèse dans les recueils des Petites Filles de Saint-Joseph. Quant aux Sœurs des Saints-Apôtres, la dévotion de leur fondateur à l'endroit de sainte Thérèse est avérée, mais nous ignorons s'il en existait des manifestations communautaires: LONGPRÉ, *Eusèbe-Henri Ménard*, p. 21-22, 33.

de sacrifice; un passage d'une notice sur la congrégation met en parallèle Thérèse et la sœur sacristine[88]: «Les actes d'amour mêlés aux blanches hosties font de sa vie un beau ciboire où Jésus se plaît à descendre...»[89] Même si mère Marie-Léonie ne semble pas avoir lu l'*Histoire d'une âme*, ses contemporaines comparent sa «méthode de spiritualité» toute simple avec celle de sainte Thérèse[90].

Chez les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, sainte Thérèse est invoquée plusieurs fois pendant la journée, entre autres comme patronne des missions, mais également pour demander la sanctification personnelle des religieuses[91]. Chez les Antoniennes de Marie, sainte Thérèse est surtout invoquée comme patronne des missions, en plus d'être proposée comme modèle aux professes temporaires, appelées annuistes[92].

Nous avons vu plus haut l'importance de la spiritualité thérésienne chez les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, dont même l'habit rappelait celui des carmélites. Cependant, comme le service des prêtres n'a jamais occupé une place importante dans leur vie spirituelle, les religieuses la prennent plutôt comme

---

[88] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 342, 545-548; *Au service de Jésus-Prêtre*, p. 21; cf. NADEAU, *Mère Léonie*, p. 292.

[89] *Au service de Jésus-Prêtre*, légende de photo, p. 20.

[90] MATHIEU, *Une mère «toute de cœur»*, p. 1-2, 155, 479; tout un chapitre est consacré à une comparaison entre Mère Léonie et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (p. 451-479), soulignant notamment leur amour pour les prêtres (p. 466-469).

[91] SMSH, *Directoire commun*, p. 11; *Manuel de prières* 1949, p. 15-17, 22, 41-43, 49-50, 79.

[92] AM, GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 314. N'ayant eu qu'un accès limité au recueil de prières des Antoniennes de Marie, nous n'avons trouvé, dans les pages mises à notre disposition, qu'une invocation à sainte Thérèse, après la récitation de l'office: AM, *Recueil de prières* 1944, p. 43-44.

modèle de la petite voie, et l'invoquent comme patronne des missions et protectrice des mères chrétiennes, dévotion créée par leur fondateur, le frère Louis Gareau[93]. Chez les Servantes de la Reine du Clergé, sainte Thérèse est proposée comme modèle du précepte de l'amour, et invoquée, en tant qu'une des patronnes secondaires de l'institut, comme patronne des missions[94].

Les constitutions des Petites Filles de Saint-François font mention de sainte Thérèse comme patronne du postulat, et leur manuel de prières ne contient, outre une invocation, récitée avec plusieurs autres dans la prière faite à haute voix après la communion, aucune prière adressée à la sainte carmélite. Nous savons cependant que Mgr Leblanc les a aidées à obtenir le statut de congrégation religieuse; c'est lui également qui leur a donné leur devise: «Plus tu seras hostie, plus ils seront prêtres»[95]. Sainte Thérèse était également une des dévotions préférées de Mgr Conrad Chaumont, qu'elles considèrent comme un de leurs cofondateurs[96]. Nul doute, dans ce contexte, qu'elles aient reçu des enseignements sur l'importance de la prière pour les prêtres à l'exemple de la petite carmélite de Lisieux.

Il est significatif que les deux congrégations au service du clergé dont les membres veulent être «des victimes pour le sacerdoce» soient également celles

---

[93] PMSJ, BERNARD, *Le Frère Louis Gareau*, f. 96; *Recueil de prières*, 1929, p. 14; *Recueil de prières*, 1934, p. 28, prière à sainte Thérèse en faveur des mères chrétiennes, indulgencié par Mgr J.H. Prud'homme, récitée à l'offertoire de la messe; cette prière disparaît des recueils de 1939 et 1946.

[94] SRC, ROY, *Un pauvre*, p. 160-161; *Constitutions* 1931, art. 3, p. 3-4; *Constitutions* 1952, art. 5, p. 4; *Manuel de prières* 1960, p. 18-19, 30.

[95] PFSF, *Constitutions* 1948, p. I; MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines*, p. 37.

[96] *Soixante années de sacerdoce*, p. 38-39, 62, 70-71, 149-188.

où les fondateurs ont laissé des enseignements proposant sainte Thérèse comme modèle de prière aux intentions des prêtres. Dans les constitutions des Oblates de Béthanie, sainte Thérèse, «l'apôtre de l'amour miséricordieux», est l'un des quatre patrons de la congrégation et est, comme tel, invoquée à différents moments de la journée[97]. Le manuel de prières reproduit deux prières à la Sainte-Face, dont l'une composée par Thérèse; une autre prière, adressée à la sainte, la présente aux religieuses comme un modèle pour aimer, se sacrifier et se consumer[98]. Le fondateur consacre à sainte Thérèse deux chapitres du *Directoire spirituel*, en plus d'un sur la dévotion à la Sainte Face[99]. Chaque fois, il met en lien la sainte de Lisieux et l'aspect sacerdotal propre à la vocation des Oblates. Dans le chapitre sur la dévotion à sainte Thérèse, il mentionne un projet jamais réalisé, celui de construire un oratoire consacré

> à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sous le vocable de l'apôtre de l'amour miséricordieux. Cet Oratoire serait sacerdotal, en ce sens que les Prêtres seuls y coopéreraient comme architectes, entrepreneurs et ouvriers; de même que les Prêtres seuls seraient admis par leur souscription à en faire les frais[100].

Au chapitre suivant, le père Prévost fait un lien entre la dévotion à la Sainte Face et Judas, figure des mauvais prêtres, à la réhabilitation desquels s'emploie la Fraternité Sacerdotale, et pour qui les Oblates offrent leur vie:

> Néanmoins une autre considération nous frappa, et qui nous fut une peine lumière. De tous les outrages que reçut notre divin

---

[97] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 5, p. 51; *Constitutions* 1944, art. 191, p. 62-63; *Manuel de prières* 1945, p. 77.

[98] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 26-29, 52-53.

[99] PRÉVOST, *Directoire*, p. 82-88 (dévotion à sainte Thérèse), 89-94 (dévotion à la Sainte Face), 276-279 (Thérèse comme patronne).

[100] PRÉVOST, *Directoire*, p. 87-88.

> Sauveur dans sa Face adorable pendant sa Passion, il n'en est pas de plus douloureux ni de plus humiliant que le baiser du traître Judas, le premier mauvais Prêtre. Un semblable outrage demande une réparation sacerdotale; et l'on comprend dès lors, que Jésus en confie l'office à une Œuvre entièrement consacrée au Sacerdoce[101].

Mais c'est surtout dans sa présentation de sainte Thérèse comme patronne des deux congrégations que le fondateur met en parallèle la vocation de ses enfants spirituels avec celle de la carmélite, spécialement en tant qu'offrande victimale:

> Pour devenir des saints à la mode de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, il n'y a pas de sacrifices que l'on ne soit disposé à faire. Pour aimer Jésus comme elle L'a aimé, on voudrait se consumer et mourir d'amour. Pour honorer Jésus dans son Sacerdoce et se sanctifier pour les Prêtres, on offre sa vie à son exemple et on s'épuise à leur service[102].

Sainte Thérèse, modèle de dévouement pour les prêtres proposé aux Oblates, l'est également aux Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc. La mémoire de sainte Thérèse, en tant que patronne secondaire de l'institut, est faite aux laudes lors de sa fête; elle est également invoquée à chaque jour à la fin des petites heures de l'office du Sacré Cœur, de la Reine du Clergé et de sainte Jeanne d'Arc, et avant la méditation[103]. À l'occasion de sa fête liturgique, le père Marie-Clément Staub

---

[101] PRÉVOST, *Directoire*, p. 93. Cette ressemblance entre Judas et les «mauvais prêtres» était souvent soulignée aux siècles derniers. Philippe SYLVAIN, «Libéralisme et ultramontanisme au Canada français: affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865)», dans *Le Bouclier d'Achille/The Shield of Achilles*, W.L. MORTON, éd., Toronto/Montréal, McClelland and Stewart, 1968, p. 129, citant les mandements des évêques de Montréal, VIII, 68: «C'est sans doute en songeant particulièrement aux diatribes de Dessaules que les évêques canadiens, en publiant leur lettre pastorale collective du 11 mai 1850, se plaignent de ces démocrates qui "ramassent dans leurs journaux les ordures de tous les siècles et de tous les pays, pour les jeter à la face de leur clergé, comme s'il était responsable des fautes de tous les clergés du monde, depuis Judas jusqu'à nous."»

[102] PRÉVOST, *Directoire*, p. 278-279.

[103] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 7, p. 3; *Livre d'office*, p. III, XVIII-XIX; p. 34-37, 88-91, 146-149; *Formulaire*, 1953, p. 5..

lui consacre cinq méditations, dont la dernière porte sur l'estime de la sainte pour le sacerdoce[104]. Le fondateur y utilise plusieurs citations de l'*Histoire d'une âme* et des *Novissima Verba,* sans aucune référence, afin d'illustrer «l'enthousiasme» et «le dévouement» pour le sacerdoce de sainte Thérèse.

> Voilà une autre grâce que je dois demander à la petite Sainte de Lisieux: l'estime du Sacerdoce, du bonheur ineffable que me donne ma vocation de vivre si près des Prêtres. C'est bien la Sœur de Ste Jeanne d'Arc qui a le genre de vie le plus rapproché du Sacerdoce et des Prêtres. Elle ne vit que pour eux, elle est tout adonnée à leur service. Sa vie se dépense pour faciliter leur saint ministère consacré tout entier à Jésus et aux âmes. Ô sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, donnez-moi cette claire vue de la grandeur du Prêtre. Faites que j'estime de plus en plus ma vocation qui, plus que la vôtre encore, me rapproche du Sacerdoce, des élus de l'autel[105].

Cette «sainte émulation» entre religieuses de vocations très différentes peut faire sourire, mais l'estime pour les prêtres devait bien valoir, pour le fondateur, cette comparaison un peu hardie. Mais la prière se révèle évidemment supérieure au travail:

> Voilà donc une autre grâce que je dois demander à ma Patronne, sainte Thérèse, la grâce de l'esprit de dévouement pour les Prêtres, la grâce de savoir prier à leur intention et pour leur ministère, la grâce de supplier Jésus pour leur sanctification de plus en plus grande, afin qu'ils soient «le sel de la terre et la lumière du monde» par leurs vertus et leurs exemples de ferveur. Si je prie pour les Prêtres, si je me dévoue pour eux dans cet esprit surnaturel, j'aurai aussi part à tout ce que feront les Prêtres. Encourageante pensée que celle-là! N'est-ce pas la meilleure manière de participer au

---

[104] Les sujets en sont: sur l'attrait de sainte Thérèse pour Jeanne d'Arc (STAUB, *Nos Méditations,* t. IV, p. 271-275); deux jours plus tard, sur son testament spirituel: confiance, abandon et amour (p. 277-280); les suivantes sur l'enfance spirituelle (p. 288-291) et ses fruits (p. 291-295), la dernière sur son estime pour le sacerdoce (p. 295-297).

[105] STAUB, *Nos Méditations,* t. IV, p. 296.

> Sacerdoce, d'aider en quelque sorte l'action des Prêtres et de contribuer à l'action édifiante et rayonnante de leur vie[106]?

Alors que faisait rage le débat sur le bien-fondé de décrire l'Action catholique comme «participation au ministère du prêtre», le père Staub va encore plus loin en suggérant que la prière pour les prêtres constitue, en elle-même, une participation au sacerdoce ministériel.

Une recherche plus approfondie dans les recueils de méditations à l'usage des religieuses, un inventaire des livres utilisés pour la lecture spirituelle, une liste des prédicateurs invités par chaque communauté: autant d'indicateurs qui permettraient de mieux mesurer l'influence des enseignements de Mgr Leblanc et des livres de sœur Jean-Baptiste dans les congrégations au service du clergé. La richesse de la documentation disponible chez les Oblates de Béthanie et les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc permet, dans leur cas, de constater que leurs fondateurs partageaient les idées de ces auteurs spirituels. La rareté de tels matériaux chez les autres congrégations étudiées ne le permet pas, mais cela ne veut pas nécessairement dire que les idées de Mgr Leblanc et de sœur Jean-Baptiste n'y étaient pas connues. Les publications de ces deux auteurs nous permettent au moins de savoir que ces idées étaient dans l'air du temps.

* * *

Comme on peut le constater, nombreuses sont les manières par lesquelles les religieuses au service du clergé pouvaient entrer en contact avec la spiritualité victimale. Les ouvrages utilisés pour la formation des novices reprenaient à leur

---

[106] STAUB, *Nos Méditations*, t. IV, p. 297.

compte la présentation scolastique de la vie consacrée comme un holocauste. Les maîtres spirituels de l'École française avaient donné l'exemple en prononçant un vœu de servitude ou d'hostie. Le thème de l'offrande de soi était central dans la littérature et les prières à l'intention des membres des associations honorant le Sacré Cœur. Les ouvrages du père Giraud avaient contribué à faire connaître la spiritualité victimale des deux côtés de l'Atlantique. Et l'offrande de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus en «victime d'holocauste» à l'amour miséricordieux de Dieu était connue grâce à la diffusion de l'*Histoire d'une âme* et des ouvrages de Mgr Leblanc et de sœur Jean-Baptiste. Les principales sources qui ont pu influencer les congrégations au service du clergé dans le sens d'une spiritualité victimale étant connues, il est temps de voir comment, chez chacune d'entre elles, cette spiritualité était vécue.

Chapitre VII Spiritualité victimale: offrir son travail, sa prière et sa vie

Il importe, dès le départ, de souligner que l'influence de la spiritualité victimale ne s'est pas fait sentir de la même façon et avec la même intensité dans les diverses congrégations ici étudiées. Si, pour six d'entre elles, on peut à juste titre parler d'une spiritualité victimale au sens fort de ce terme, pour quatre autres, nommément les Petites Filles de Saint-Joseph, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, une telle affirmation paraît excessive. En effet, il ne semble pas que la dimension victimale ait été perçue comme centrale dans la vie des religieuses de chacune de ces quatre communautés, bien que le vocabulaire utilisé, ainsi que certaines prières et pratiques, permettent de constater que tels ou tels éléments de la spiritualité en question y étaient bel et bien présents et agissants. Peut-être serait-il plus indiqué dans leur cas de parler d'«esprit victimal» plutôt que de «spiritualité victimale» proprement dite. Quoi qu'il en soit, c'est à ces quatre communautés que nous allons d'abord nous intéresser, quitte, comme il se doit, à nous étendre par la suite plus longuement sur leurs six homologues dont l'adhésion à la spiritualité victimale semble avoir été à la fois plus explicite et plus consciente.

Dans l'un et l'autre cas, nous serons particulièrement attentifs à l'utilisation du vocabulaire sacrificiel: consacrer, immoler, offrir et s'offrir; oblation, sacrifice, holocauste, anéantissement, consommation; victime et prêtre. Les termes à connotation surtout ascétique (mortification, pénitence, expiation, austérité) seront retenus en autant qu'ils s'inscrivent dans un mouvement d'offrande.

Nous garderons également à l'esprit le parallèle sémantique entre victime et eucharistie, exprimé principalement dans les termes d'hostie et de communion.

A) Des congrégations à l'esprit victimal

a) Petites Filles de Saint-Joseph

Rien, dans les constitutions des Petites Filles de Saint-Joseph, ne présente leur vocation sous le mode victimal, ou même sous celui de l'offrande. Cependant, le règlement général de la communauté, imprimé en 1916 mais rédigé l'année même de la fondation, en 1857[1], mentionne quelques fois cette attitude spirituelle. Dès leur réveil, les religieuses sont invitées à s'unir à l'offrande du Verbe incarné:

> En s'éveillant, les sœurs [...] se mettront dans la disposition d'offrir à Dieu toutes leurs actions de la journée en union avec Notre-Seigneur, s'offrant à son Père, venant au monde pour faire sa volonté, et prononçant cette parole: «Mon Père, voici que je viens pour faire votre volonté.»[2]

On reconnaît ici l'*Ecce venio* (*Hébreux* 10, 7) cher à Bérulle, à Olier et à leurs disciples. En récitant leur prière du matin, les religieuses exprimaient cette offrande: «C'est encore par un effet de votre bonté que je vois ce jour; je veux aussi l'employer uniquement à vous servir. Je vous en consacre toutes les pensées, les paroles, les actions et les peines.»[3] Le vocabulaire passe de

---

[1] PFSJ, *Notes historiques*, p. 9: «27 — Quelle date porte le règlement fait et écrit par Melle Dauth? Le 9 février 1857. M. Mercier s'en inspira pour la rédaction du premier Règlement général de la Congrégation..» LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 18: «Le règlement écrit par monsieur Mercier fut respecté et suivi jusqu'à l'adaptation faite selon les directives du Concile Vatican II.»

[2] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 8-9.

[3] PFSJ, *Recueils* I, p. 2.

l'offrande à la consécration, tout en demeurant dans le registre sacrificiel et victimal.

Toujours dans la ligne de l'École française de spiritualité est la recommandation faite aux sœurs de s'associer aux messes célébrées à travers le monde: «Ayant pour vocation de contribuer par leurs prières et leurs bonnes œuvres, au bien spirituel et temporel du Clergé, elles s'uniront par la pensée à tous les prêtres qui célèbrent chaque jour le Saint Sacrifice de nos autels.»[4] Cette pensée contribue à les rapprocher du Christ, selon les quatre fins de son sacrifice qu'elles font leurs également:

> Pour bien entendre la sainte messe, elles pourront, selon l'avis de leur directeur, se servir des méthodes les plus propres à les unir à Jésus-Christ, l'auguste victime de nos autels. Elles se rappelleront les fins pour lesquelles il a institué ce grand sacrifice. Enfin, avec Lui et par Lui, elles offriront à Dieu le Père, leurs hommages d'adoration, de louanges, de remerciements et de réparation[5].

Un autre exercice quotidien de la congrégation, celui du chemin de croix, rappelait cette offrande au Seigneur de toute l'existence des religieuses:

> Ô Marie, mère des miséricordes, merci de ce que vous avez fait pour le salut de mon âme. Permettez-moi d'offrir à Jésus, mon Époux bien-aimé, par votre intermédiaire, mes actions, mes prières, mes souffrances de chaque instant; elles acquerront une nouvelle valeur devant Dieu[6].

Ces formulations, se rapprochant des prières destinées aux associations honorant le Sacré Cœur, ne font pas nécessairement le lien avec la vocation

---

[4] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 14.

[5] PFSJ, *Règlement Général*, 1916, p. 14-15.

[6] PFSJ, *Recueils* II, p. 6, oraison de la 4e station, chemin de la Croix; cf. *Règlement Général*, 1916, p. 36.

spéciale de l'institut. Celle-ci est bien présente, cependant, dans les prières récitées à chaque semaine, lors de l'heure sainte du jeudi soir[7], qui comprennent une prière pour le clergé[8], une consécration au Sacré Cœur et une amende honorable à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie[9]. La pratique de l'heure sainte, dont la coutume remonte à sainte Marguerite-Marie, s'est développée avec le culte du Sacré Cœur; mais chez les Petites Filles de Saint-Joseph, c'est la prière aux intentions du clergé qui se situe au cœur de l'exercice. La consécration au Sacré Cœur est faite spécifiquement pour la sanctification des prêtres[10]. L'amende honorable, autre pratique héritée du courant de Paray-le-Monial, ajoute un accent d'expiation sacerdotale: «En réparation de tant d'iniquités, nous vous offrons, ô Jésus, vos expiations infinies, celles de la Vierge Immaculée, de vos prêtres, de vos martyrs et de tous vos élus.»[11] L'ensemble des textes de l'heure sainte représente un exemple significatif d'une pratique traditionnelle adaptée à la spiritualité d'une

---

[7] PFSJ, *Coutumier*, 1925, p. 36: «L'exercice de l'Heure Sainte a commencé d'une manière régulière le 7 août 1919, avec l'approbation de Mgr Bruchési.» Il avait été pratiqué de façon sporadique pendant la Première Guerre mondiale, comme prière pour obtenir la paix: LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 192.

[8] Adressée à «Jésus, Pasteur éternel des âmes», et reproduite au chapitre III, cf. BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 292-293, n° 551.

[9] PFSJ, *Recueils* IV, p. 1-10.

[10] PFSJ, *Recueils* IV, p. 3-5 (extrait): «Cœur Sacré de Jésus, brûlant d'amour pour nous, qui avez inspiré à votre Représentant sur la terre, l'Auguste Pontife Léon XIII la pensée de consacrer l'univers entier à votre Divine Majesté, nous, Petites Filles de Saint-Joseph, voulant répondre à votre désir, venons avec amour, consacrer les personnes présentes et futures de notre petite communauté à votre royal service. Que désormais tout dans cette maison se fasse pour votre honneur et votre gloire. Soyez le Maître des cœurs, des esprits et des volontés; disposez-en à votre gré pour les intérêts de votre royaume, spécialement, ô doux Jésus, pour la sanctification du clergé présent et futur, œuvre chère à votre Divin Cœur.» Cet acte de consécration avait été composé par sœur Marie Élisabeth, supérieure de la communauté, et prononcé pour la première fois en 1899: PFSJ, LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 138.

[11] PFSJ, *Recueils* IV, p. 9, extrait.

congrégation particulière que l'insistance sur la sanctification du clergé identifie bien à sa famille spirituelle, celle de l'École bérullienne telle qu'interprétée selon l'esprit sulpicien.

Un autre exemple d'adaptation est fourni par la pratique, propre aux Petites Filles de Saint-Joseph, de l'heure d'adoration du premier mercredi du mois. Alors que, dans le reste du monde catholique, c'est le premier vendredi du mois qui est ainsi sanctifié, la congrégation a adopté le mercredi, jour traditionnellement réservé à honorer saint Joseph. Si la pratique du premier vendredi du mois est faite dans un esprit de réparation, le premier mercredi du mois est offert pour la sanctification du clergé, comme l'indique la prière récitée en début de journée:

> Mon Dieu, nous vous offrons les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée pour la sanctification des Prêtres et des Séminaristes. Saint Joseph! ô bon Père, vous qu'en ce jour, nous voulons honorer d'une manière toute spéciale, présentez à Dieu notre offrande, et priez-Le de l'agréer et de la bénir. Ainsi-soit-il[12].

Pendant l'heure d'adoration, la consécration au Sacré Cœur est récitée à nouveau, ainsi qu'une prière réparatrice, où les religieuses offrent «les actes d'amour de votre Mère Immaculée» au Cœur de son Fils[13].

Il est possible que cet accent victimal ait été laissé en héritage aux Petites Filles de Saint-Joseph par leur fondatrice, Rose-de-Lima Dauth, mère Julie. Dans son récit sur la fondation, l'historienne de la congrégation rapporte ainsi la proposition

---

[12] PFSJ, *Recueils* I, p. 1; IV, p. 11.

[13] PFSJ, *Recueils* IV, p. 18.

faite par mère Julie à son directeur spirituel, M. Antoine Mercier, le sulpicien cofondateur:

> Âme simple et ouverte, elle lui dévoila avec une confiance toute filiale ses secrètes aspirations, l'ardent et intime désir qu'elle avait de se livrer tout entière à Notre Seigneur pour le servir dans la personne de ses prêtres et de ceux qui se préparent à le devenir. Pour leur sanctification, tout serait offert: prières, travail, vie d'abnégation. Puis, avec l'aide de quelques compagnes, elle pourrait, disait-elle, se charger de l'entretien du linge d'un certain nombre de séminaristes[14].

Moins d'un an après la fondation, mère Julie est écartée de la direction de la communauté naissante. Elle continue de prier et de se dévouer pour les prêtres, mais son comportement devient de plus en plus étrange aux yeux des sœurs et des Sulpiciens[15]. Elle ressent des expériences mystiques, dont l'une qui occasionnera son renvoi, à la mi-mars 1873:

> La communauté était au réfectoire pour le souper. Mère Julie se lève de table, se met à genoux, les bras en croix. Elle parle du Saint Père Pie IX. «Offrons-nous en victime pour le Saint Père, disait-elle. Miséricorde mon Dieu! Suspendez vos coups! Venez au secours du Saint Père...» Elle aurait aussi prononcé le mot: prison, concernant le Saint-Père. Les témoins parlent d'attitude extatique[16].

Quelques jours plus tard, mère Julie doit quitter la communauté pendant la nuit, et sa mémoire demeure effacée pendant près de 25 ans[17]. Le vocabulaire d'offrande et de victime, utilisé par la fondatrice pour traduire son expérience

---

[14] LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 24. Nous devons nous contenter de ce document de deuxième, sinon troisième main, la documentation archivistique sur mère Julie étant inaccessible.

[15] On a vu plus haut que, depuis le supériorat de M. Tronson, les expériences mystiques qui s'écartaient un tant soit peu de la norme n'étaient pas bien vues à Saint-Sulpice.

[16] CIMICHELLA, *L'héroïque Mère Julie Dauth*, p. 40.

[17] Il faudra encore une trentaine d'années de recherches pour que mère Julie soit officiellement reconnue comme fondatrice de la congrégation: LEBEL, Juliette, *Petite pierre*, p. 204-205.

spirituelle, est demeuré dans le règlement qu'elle a contribué à rédiger. Mais le traumatisme causé par son renvoi a peut-être empêché la spiritualité victimale de se développer davantage chez les Petites Filles de Saint-Joseph

b) Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Nous avons souligné plus tôt l'importance du travail comme valeur centrale pour les Petites Sœurs de la Sainte-Famille. Cependant, ce labeur est plutôt considéré comme une punition pour le péché d'Adam, devant être supporté, mais non offert: «Le travail fait en vue de Dieu, supporté avec patience et résignation sera une grande source de mérites, et attirera d'abondantes bénédictions sur ce petit institut.»[18]

L'enseignement de la fondatrice allait plutôt dans le sens d'une certaine équivalence entre le travail et la prière:

> Travaillons, mes chères Sœurs, disait-elle, tandis que nous sommes sur la terre, c'est ce que le bon Dieu demande de nous; aussi, nous n'avons pas de plus belles prières à lui offrir que notre dévouement. Nous nous reposerons au ciel[19].

Dans ce contexte, on comprend la haute valeur attribuée au service des prêtres par la fondatrice: «C'est pendant qu'elle faisait les lits, au dortoir du séminaire de Sherbrooke, qu'elle eut cette réponse merveilleuse à un prêtre qui lui disait que ce travail était au-dessous de sa condition: "Il n'y a rien de petit au service du

---

[18] PSSF, *Constitutions* 1883, p. 43; *Constitutions* 1912, art. 14, p. 6-7.

[19] Arsène GOYETTE, *Une grande Âme et Une grande Œuvre*, Sherbrooke, [s.é.], 1926, p. 110; également cité par NADEAU, *Mère Léonie*, p. 271; ainsi que dans un petit recueil préparé à l'intention des religieuses, *Directives de la servante de Dieu Mère Marie-Léonie à ses filles spirituelles*, Sherbrooke, PSSF, 1955, p. 37.

prêtre."»[20] Cette priorité donnée au labeur allait marquer la spiritualité de la congrégation.

L'esprit victimal était quand même présent dans la vie spirituelle de la congrégation, mais sans jouer un rôle unificateur[21], ni même être nécessairement lié à la prière pour les prêtres. C'est ainsi qu'on retrouve de très nombreuses formules qui empruntent le vocabulaire de l'offrande dans les manuels de prières[22]. Elles sont surtout présentes dans les prières pour mieux entendre la messe, mais également dans des pratiques et prières pour la dévotion au Sacré Cœur, à la Sainte Vierge et à saint Joseph. Les sœurs sont invitées à offrir Jésus Christ, les mérites de sa passion, et surtout son sang précieux; elles présentent cette offrande directement au Père, ou par l'entremise de Marie ou de Joseph. Ces offrandes sont faites dans un esprit d'intercession et de réparation, à des intentions qui peuvent être résumées dans cette formule, qui apparaît dans le manuel de 1882, et quatre fois dans celui de 1932: «Père éternel, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Église.»[23]

---

[20] *Léonie, femme d'humilité*, Strasbourg, Éditions du Signe, [s.d.], p. 24; NADEAU, *Mère Léonie*, p. 240-241, qui identifie le chanoine Joseph Larocque comme l'interlocuteur de mère Marie-Léonie, cf. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique*, t. II, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de «la Tribune», 1908, p. 353.

[21] Par exemple, l'esprit victimal est absent des paragraphes du coutumier traitant de la pénitence et de la mortification. Celles-ci doivent être supportées, et deviennent «moyen d'apaiser la justice de Dieu»; mais nulle part il n'est affirmé qu'elles puissent être offertes pour le clergé, ni même pour le bénéfice des religieuses: PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 413-421, p. 200-204.

[22] PSSF, *Directoire* 1882, p. 15-19, 43; *Manuel*, 1932, p. 21-25, 32, 39, 42, 52-53, 90, 144, 181, 342-343, 420-422, 433, 442, 446-447, 501, 512-513, 517, 523-524, 526.

[23] PSSF, *Directoire* 1882, p. 43; *Manuel*, 1932, p. 34, 141, 181, 540; cette invocation avait été enrichie d'indulgences par Pie VII dès 1817, BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 132-133.

De même, un passage du manuel de prières, où s'exprime le plus clairement la spiritualité victimale, ne mentionne pas explicitement les prêtres, se référant uniquement aux «âmes»:

> Enfin, Jésus, Marie et Joseph ont donné l'exemple aux âmes réparatrices, aux âmes victimes. Nous pouvons imiter leur immolation à Nazareth, spécialement par la vie cachée, par l'abandon à la volonté de Dieu, par le désir pur et ardent d'achever ce qui manque à l'œuvre de la Rédemption, et recueillir surabondamment, par cette imitation, les bénédictions de la Sainte Famille, pour nous-mêmes, et pour les âmes pour lesquelles nous voulons nous dévouer[24].

Une invocation au Sacré Cœur reprenait la même idée, sans préciser un but particulier à l'offrande victimale des sœurs: «Cœur de Jésus, victime de charité, faites-vous de moi une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu.»[25] Cette façon de présenter la vie spirituelle avait l'avantage de donner une dimension apostolique très large à la prière des religieuses, mais sans faire de lien direct avec leur vocation particulière.

Quelques passages du coutumier établissent explicitement ce lien entre les travaux des religieuses et la prière pour les prêtres, mais sans jamais en faire l'unique intention. La consécration à la Sainte Famille, prononcée par les aspirantes lors de la cérémonie d'entrée au postulat, fait dire aux futures religieuses qu'elles veulent «sanctifier [leurs] travaux, [leurs] joies et [leurs] peines en les offrant par Vous, en Vous et avec Vous», afin que tout ceci puisse être associé «à cette [...] œuvre de Rédemption que Jésus continue par ses

---

[24] PSSF, *Manuel*, 1932, méditation de la fête patronale, p. 383.

[25] *Manuel*, 1932, neuvaine pour l'anniversaire de la mort du père fondateur, p. 324; invocation enrichie d'indulgences par Pie X en 1907, BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 172-173.

ministres»[26]. Plus loin, on recommande aux religieuses d'offrir «chaque jour une part de leurs prières, de leurs fatigues et de leurs sacrifices pour aider les prêtres dans leur ministère et coopérer ainsi aux mérites de leur apostolat»[27]. Il est significatif que le coutumier précise «une part», démontrant l'importance relative accordée à cette intention. Les constitutions font la même recommandation aux sœurs malades, qui «offriront leurs souffrances à Dieu pour le Clergé, pour le bien spirituel de l'Institut et pour l'expiation de leurs péchés»[28]

C'est dans le texte de quelques prières, toutes facultatives et réservées à l'usage personnel des religieuses, qu'est le plus clairement exprimé l'esprit d'offrande du travail et de la prière au profit des prêtres. L'exemple le plus éclairant se trouve dans le «Chemin de la Croix aux intentions du Sacerdoce», composé «1° Pour aider le ministère des prêtres. 2° Pour obtenir aux prêtres à l'agonie la plus sainte mort. 3° Pour la délivrance des âmes sacerdotales du purgatoire.» À chaque station, l'invocation suivante est récitée: «Ô Jésus-Hostie, soyez leur divin suppléant dans toute la plénitude de votre Amour, de votre Puissance et de votre Miséricorde, par les 300,000 messes de chaque jour!» Le texte de la cinquième station, Jésus aidé par Simon de Cyrène, met l'accent sur la collaboration des religieuses au ministère des prêtres: «Donnez-nous, Jésus, d'être les Cyrénéens de vos prêtres en leur apportant, pour leurs œuvres si lourdes, le secours de plus en plus généreux de nos prières, de notre temps, de nos ressources...» L'oraison finale, empruntant au vocabulaire condrénien de

---

[26] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 113, p. 55-56.

[27] PSSF, *Coutumier*, 1939, art. 450, p. 215-216.

[28] PSSF, *Constitutions* 1930, art. 182, p. 62; *Constitutions* 1937, art. 185, p. 87.

l'anéantissement, élargit les intentions du chemin de croix à l'extension du règne du Christ:

> Seigneur Jésus, anéanti dans l'Eucharistie pour être le foyer d'amour de l'Église catholique et la force des âmes, nous vous offrons nos prières, nos actions, nos souffrances pour vos prêtres, et afin que chaque jour s'étende davantage le règne de votre Sacré-Cœur[29].

Les intentions d'un chapelet récité pendant l'heure d'adoration, composées sur «le Rosaire et l'Eucharistie», consacrent deux des quinze mystères médités à prier pour la sanctification et le ministère des membres du clergé:

> Verbe incarné, présent sur l'autel avec les mains pleines de bénédictions, nous vous offrons cette dizaine en union avec le mystère de la Purification; et par les mérites de Marie, nous vous demandons pour vos prêtres, l'esprit de prière et de sacrifice. [...] Verbe incarné, présent sur l'autel avec les mains pleines de bénédictions, nous vous offrons cette dizaine en union avec le mystère de votre Recouvrement dans le temple; et par les mérites de Marie nous vous demandons pour vos prêtres, l'amour des âmes et le don de les instruire[30].

Les sœurs pouvaient choisir d'offrir leurs exercices spirituels directement à la Vierge Marie, au profit des prêtres:

> Ô Immaculée Vierge Marie, je vous donne aujourd'hui mes prières, mortifications, œuvres et communions, pour vos prêtres, ministres de votre adorable Fils. Suppléez à tout ce qui leur manque pour mieux aimer la divine Eucharistie, pour la mieux traiter, pour la mieux garder. Reine des âmes ornées de l'onction sacerdotale, secourez-les, soutenez-les, attirez-les à votre Fils, souverainement aimable[31].

---

[29] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 222-226.

[30] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 419-420.

[31] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 499.

L'offrande pouvait également être faite à Jésus, honoré sous son titre de Sacré Cœur, dans une prière qui englobe les prêtres, leurs formateurs et les fidèles qui sont l'objet de leur ministère:

> Ô Jésus, qui désirez si ardemment répandre dans les âmes les flots de miséricorde et d'amour de votre divin Cœur, donnez avec abondance, à l'Église et au diocèse, des prêtres animés de votre esprit de zèle, généreux et dévoués; des prêtres unis intimement par la foi et l'amour à votre vie de prière, de recueillement et d'immolation au saint Tabernacle; des prêtres qui soient au milieu des peuples la manifestation vivante de vos vertus divines et les dociles instruments de vos desseins miséricordieux sur les âmes. Bénissez et fécondez le ministère de ceux que vous daignez charger de la formation des âmes sacerdotales, et que votre Cœur trouve enfin les Apôtres qu'il désire pour regénérer [sic] son Église et multiplier partout les fruits de sainteté. À cette intention, j'unis ma prière, mes actions, mon immolation de tous les jours, au désir, à la prière, à la réparation incessante de votre Sacré-Cœur, à qui soit à jamais, gloire, honneur et amour sur la terre comme au ciel. Ainsi soit-il[32].

Comme on peut le constater, l'esprit victimal était présent dans la vie spirituelle des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, mais sans y jouer un rôle central. Le thème de l'offrande était préféré au vocabulaire plus clairement sacrificiel (immolation holocauste), et était parfois utilisé en lien avec la mission de l'institut de travailler et de prier pour le clergé, mais surtout dans un contexte d'intercession à portée plus générale pour la communauté, pour l'Église et pour le monde.

c) Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe

Dans les constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, le vocabulaire sacrificiel est bien présent. Quelques passages qualifient la vie

---

[32] PSSF, *Manuel*, 1932, p. 535-536.

religieuse en général, et le travail des religieuses en particulier, d'immolation[33]. Un autre article des constitutions précisait que le labeur des sœurs devait être offert, sans préciser d'intention particulière:

> Leur vocation étant de s'adonner aux travaux manuels, elles accepteront le travail comme le châtiment du péché, l'expiation de leurs fautes. Elles en feront tous les jours l'offrande au Seigneur, et en supporteront les fatigues avec une sainte résignation à la volonté divine heureuses de faire et de souffrir ce que Notre Seigneur a fait et souffert lui-même pendant sa vie mortelle[34].

Le fondateur des Sœurs de Sainte-Marthe, le chanoine Jean-Rémi Ouellette, partageait la conception de mère Marie-Léonie sur la valeur du travail: «Leur travail fait sous le regard de Dieu et en vue de Dieu est une prière.»[35] Comme ce travail était fait exclusivement au bénéfice des prêtres, on peut supposer que les membres du clergé occupaient une bonne place dans les intentions des membres de la congrégation.

Cependant, même si les religieuses étaient fréquemment invitées, dans leur règlement général, à offrir leurs prières, c'était à des intentions générales, ainsi qu'on l'a vu chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, ou non précisées, comme l'offrande de la journée faite au lever: «Divin Cœur de Jésus, nous vous offrons toutes les actions de notre journée. Les sœurs répondent: Par le Cœur Immaculé de Marie.»[36] Pendant la messe, elle prient «pour le bien général de l'Église, en

---

[33] SMSH, *Constitutions* 1892, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 3-4, p. 5-6; mandement d'érection, p. 239-240; *Constitutions* 1927, art. 3-4, p. 4-5; *Constitutions* 1949, art. 4, p. 8.

[34] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 1, art. 2, p. 34-35; *Constitutions* 1927, art. 6, p. 5-6 (extrait).

[35] SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 5, art. 3, p. 73; *Constitutions* 1927, art. 224, p. 94.

[36] SMSH, *Directoire commun*, p. 1.

particulier pour la prospérité de leur Institut et pour tous ses membres»[37]. On rappelle aux sœurs malades que «leur tâche principale est alors de servir la communauté en priant et en souffrant pour elle et ses œuvres»[38].

Dans le manuel de prières, outre une offrande du Précieux Sang de Jésus par saint Joseph, faite dans un esprit d'intercession et d'expiation[39], se trouve la seule mention qui lie offrande et prière pour les prêtres, dans la note qui indique que les litanies de la sainte Vierge, à la prière du soir, sont offertes pour les missionnaires[40].

Sans doute, la piété individuelle des Sœurs de Sainte-Marthe devait porter des religieuses à offrir leurs travaux et leurs prières pour le clergé; mais leur vie spirituelle communautaire demeurait très discrète à ce sujet.

d) Petites Missionnaires de Saint-Joseph

Nous avons souligné plusieurs fois que le travail pour les prêtres était considéré comme une tâche, par les Petites Missionnaires de Saint-Joseph, plus que comme une vocation. Les travaux des sœurs, avec leur prière et leur apostolat, ont pour intention principale de procurer la glorification de saint Joseph[41].

Comme on peut s'y attendre, l'esprit victimal ne peut pas être absent dans la vie d'une congrégation qui a choisi sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme

---

[37] SMSH, *Directoire commun*, p. 3.

[38] SMSH, *Directoire commun*, p. 39.

[39] SMSH, *Manuel de prières* 1949, p. 47-48, pour l'exercice du Rosaire.

[40] SMSH, *Manuel de prières* 1949, p. 71.

[41] PMSJ, *Constitutions* 1930, art. 1, p. 1; *Constitutions* 1939, art. 1-2, p. 3.

maîtresse de vie spirituelle. Les trois derniers paragraphes de son «acte d'offrande à l'Amour miséricordieux du bon Dieu» figurent au recueil de prières à l'usage des sœurs[42]. À la suite de la sainte de Lisieux, les Petites Missionnaires s'offrent «comme victime d'holocauste à votre Amour miséricordieux». Mais ce ne sont pas uniquement par les mots de sainte Thérèse que les religieuses offrent à Dieu leur prière.

Dans les différentes éditions de leur recueil de prières se trouvent trois versions de l'offrande du Précieux Sang, en esprit d'intercession et de réparation, la première par l'intermédiaire de Marie[43], les deux autres adressées directement au Père[44]. On y trouve également cette prière, appelée «Don de soi-même», aux accents thérésiens marqués:

> Seigneur Jésus, je m'unis à votre sacrifice perpétuel, incessant, universel. Je m'offre à vous pour tous les jours de ma vie et pour chaque instant du jour, selon votre très sainte et très adorable volonté. Vous avez été la victime de mon salut, je veux être la victime de votre amour. Agréez mon désir, acceptez mon offrande, exaucez ma prière; que je vive d'amour, que je meure d'amour et que le dernier battement de mon cœur soit un acte du plus parfait amour[45].

Deux courtes prières, qui étaient recommandées aux Petites Sœurs de la Sainte-Famille, figurent également au manuel des Petites Missionnaires de Saint-

---

[42] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 194-195; ces trois paragraphes étaient ceux auxquels des indulgences étaient attachées, *Histoire d'une âme*, p. 307.

[43] PMSJ, *Recueil de prières*, 1934, p. 12, 45; *Recueil de prières*, 1939, p. 64-65.

[44] PMSJ, *Recueil de prières*, 1939, p. 64; *Recueil de prières*, 1946, p. 156.

[45] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 152.

Joseph: «Cœur de Jésus, victime de charité, faites que je vous sois une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu»[46], et «Ô Jésus, anéanti dans l'Eucharistie...»[47]

C'est moins l'esprit victimal de sainte Thérèse que sa petite voie, faite de confiance et d'abandon, qui est au cœur de la vie spirituelle des Petites Missionnaires de Saint-Joseph. Disciples de la carmélite, elles ne pouvaient ignorer cet aspect; mais elles ont davantage mis en valeur d'autres dimensions de la doctrine thérésienne.

* * *

La vie spirituelle des quatre congrégations au service du clergé que nous venons d'étudier vibrait d'un accent victimal, sans qu'on puisse affirmer que ce courant ait occupé chez elles une place centrale. Elles partageaient probablement cet esprit avec l'ensemble des congrégations religieuses de leur temps qui étaient également influencées, sinon par les œuvres du père Giraud, du moins par leur adhésion aux associations honorant le Sacré Cœur de Jésus, notamment l'Apostolat de la prière et la Garde d'honneur. Trois de ces quatre congrégations sont les plus anciennes de notre corpus: les Petites Filles de Saint-Joseph (fondées en 1857), les Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1880) et les Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe (1883). Serait-ce un indice que la diffusion de la spiritualité victimale s'est faite plus lentement au Canada français qu'en France, où des communautés appelées «victimes» sont fondées dès 1834[48]?

---

[46] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 153; BERINGER, *Les indulgences*, t. I, p. 172-173.

[47] PMSJ, *Recueil de prières*, 1946, p. 198; texte complet reproduit plus haut.

[48] Les Sœurs de la Purification, Victimes du Sacré Cœur de Jésus, à Tours: ROCCA, «Riparazione», DIP, t. IX, col. 1807.

La quatrième congrégation du groupe, les Petites Missionnaires de Saint-Joseph (1925), n'a pas été fondée spécifiquement pour fournir des auxiliaires au clergé, mais pour répondre à un besoin concret (les soins domestiques de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne). Le frère Louis Gareau a orienté leur vie spirituelle, en s'inspirant de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vers la glorification de saint Joseph. La spiritualité victimale aurait pu s'ancrer à la doctrine thérésienne, mais telle n'a pas été la dimension privilégiée par le fondateur pour sa communauté.

Notons également qu'aucune de ces congrégations n'a été fondée pour assister les prêtres engagés dans le ministère paroissial. Les Petites Filles de Saint-Joseph ont pour but spécial l'aide matérielle et spirituelle aux séminaristes; les Petites Sœurs de la Sainte-Famille et les Sœurs de Sainte-Marthe, le support des prêtres engagés dans les collèges; quant aux Petites Missionnaires de Saint-Joseph, elles ont été fondées comme auxiliaires des œuvres des Clercs de Saint-Viateur. Les circonstances de fondation ont sans doute pesé sur l'orientation spirituelle de ces congrégations, qui accordent relativement peu d'importance à la prière pour le succès de l'apostolat des prêtres[49].

Les six autres congrégations au service du clergé ont accordé davantage d'importance à la spiritualité victimale. Mais encore ici, il faut distinguer celles: Antoniennes de Marie, Servantes de la Reine du Clergé, Petites Filles de Saint-François, Sœurs des Saints-Apôtres, chez qui la vie de victime faisait partie de leur spiritualité, mais de concert avec d'autres dimensions (influence mariale ou franciscaine), de celles: Oblates de Béthanie, Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, chez

---

[49] Cette dimension est présente chez les Petites Filles de Saint-Joseph, qui ne la placent cependant pas au cœur de leur vie de prière communautaire. De plus, l'influence sulpicienne les rend plus enclines à demander la sanctification du clergé que son succès apostolique.

qui cette vie constituait le fondement même de leur spiritualité. Nous étudierons d'abord les quatre premières.

B) Des congrégations à la spiritualité victimale

a) Antoniennes de Marie

Les Sœurs de Saint-Antoine de Padoue, qui ont changé leur nom en 1929 pour celui d'Antoniennes de Marie, ont reçu de leur fondateur une spiritualité où le don de soi et l'offrande des travaux et des prières aux intentions des prêtres figure en bonne place. On peut le constater en comparant le texte des constitutions préparées par l'abbé DeLamarre à celles qui lui ont servi d'inspiration, celles des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe.

Pour définir l'esprit des religieuses, il conserve intégralement le texte du chanoine Ouellette:

> L'esprit propre des Religieuses de Saint-Antoine de Padoue est donc un amour ardent et généreux pour Dieu, qui les porte à se sacrifier et à s'immoler dans l'ombre pour une œuvre chère à l'Église, à s'oublier constamment elles-mêmes dans un complet renoncement, et à ne voir que la douce et aimable volonté de Dieu dans les moyens que leur règle leur présente pour atteindre la perfection spirituelle à laquelle elles sont appelées[50].

La devise des Antoniennes, «s'immoler dans l'ombre», illustre donc un esprit qu'elles partagent avec les Sœurs de Sainte-Marthe[51]. Dans l'article qui traite du

---

[50] AM, *Constitutions* 1907, 1re partie, chapitre I, art. 4, p. 6-7; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 4, p. 6.

[51] Gérard BRASSARD, explication des armoiries, dans AM, GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 14: «La devise: "S'immoler dans l'ombre." Cette devise exprime toute la vie de la Sœur Antonienne: c'est le travail humble et caché de Marthe auprès du Sauveur et la prière de Marie aux pieds du divin Maître. La première en vaquant aux soins temporels des

travail, l'abbé DeLamarre conserve la dimension d'offrande, mais accorde une valeur globalement plus positive au travail, qui n'est plus simplement considéré comme une une punition et une expiation. Il illustre également ses propos par un exemple tiré de la vie de saint Antoine de Padoue, ainsi que par des citations de saint Augustin et de l'*Imitation de Jésus Christ*. Tout comme mère Marie-Léonie et le chanoine Ouellette, l'abbé DeLamarre fait du travail l'équivalent d'une prière:

> Leur vocation étant de concourir à l'œuvre des Séminaires, elles seront heureuses de se livrer aux travaux manuels qui leur seront confiés, se rappelant que le travail est un moyen de réparation et une source de mérites devant Dieu. Elles en feront tous les jours l'offrande au Seigneur [...]. Elles se rappelleront que les plus grands saints et particulièrement S. Antoine de Padoue, leur puissant protecteur, ne dédaignèrent pas de s'adonner aux travaux les plus humbles. «Qui travaille prie, a dit S. Augustin. C'est à dire celui qui travaille pour plaire à Dieu et selon sa sainte volonté, se sanctifie par son travail non moins que par sa prière.» «Ne soyez jamais entièrement à rien faire, dit l'Imitation de Jésus-Christ, mais si vous avez du temps libre, lisez ou écrivez, priez ou méditez, ou bien occupez-vous d'un travail utile à la Communauté.»[52]

L'article sur la messe, où les religieuses sont invitées à s'unir au sacrifice de Jésus Christ, victime immolée, est plus développé que l'article équivalent à Saint-Hyacinthe, qui en deux lignes se contente d'enjoindre aux sœurs d'assister tous les jours à la messe[53]. Le fondateur a ainsi contribué à préparer les sœurs à participer au mouvement liturgique, qui s'est manifesté au Canada français à partir des années 1920.

---

prêtres du Seigneur et immolant sa vie à leur service, la seconde à genoux goûtant aux divins enseignements et priant pour la sanctification du clergé.»

[52] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre I, art. 2, p. 67-68.

[53] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre III, art. 5, par. 1, p. 88-89; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 2e partie, ch. 3, art. 5, p. 52; *Constitutions* 1927, art. 214, p. 87.

L'abbé DeLamarre donne également une orientation mariale à la spiritualité de la congrégation. En parlant de la messe, il invite les sœurs à s'unir au sacrifice de la Mère des Douleurs au pied de la croix de son fils[54]. Plus loin, le fondateur cite un passage de saint Alphonse de Liguori, sur la vie de la Vierge Marie après sa Présentation au Temple, la donnant comme modèle d'holocauste, d'offrande de toute leur existence, aux religieuses en formation:

> De même que les Sœurs de la Communauté prendront pour modèle spécial la Sainte Vierge Marie dans la Sainte Maison de Nazareth, de même les Novices professes, les non-professes et les Postulantes imiteront la Sainte Vierge au Temple, et auront pour elle une tendre piété. «Il n'y a jamais eu, dit S. Alphonse de Liguori, et il n'y aura jamais d'offrande de pure créature plus grande et plus parfaite, que celle que Marie fit à Dieu à l'âge de trois ans, lorsqu'elle se présenta au temple pour offrir, non des aromates, des animaux, des talents d'or, mais toute sa personne en parfait holocauste, se consacrant comme une victime perpétuelle en son honneur. Elle entendit la voix de Dieu qui dès lors l'invitait à se dévouer toute à son amour; elle vola donc vers le Seigneur, oubliant sa patrie, ses parents, tout en un mot, pour ne s'attacher qu'à l'aimer et à lui complaire. Sur le champ, elle obéit à la voix divine.»[55]

C'est donc une spiritualité victimale à coloration mariale qui est proposée par l'abbé DeLamarre à ses filles spirituelles. Quelques années plus tard, les constitutions doivent être révisées pour refléter le nouveau statut de l'institut, maintenant indépendant du Séminaire de Chicoutimi. L'article sur le but de la congrégation est alors réécrit de manière à mettre sur un pied d'égalité travail et prière aux intentions des prêtres:

> L'Institut a pour fin secondaire de se dévouer selon ses humbles moyens à l'œuvre des séminaires et collèges ecclésiastiques. Ces

---

[54] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre III, art. 5, par. 2, p. 89.

[55] AM, *Constitutions* 1907, 2e partie, chapitre V, art. 3, p. 114-116, extrait.

> moyens consistent: 1° Dans le soin de la tenue ménagère de ces maisons et la direction d'écoles préparatoires et d'Orphelinats Apostoliques voués à la première formation des enfants qui aspirent au sacerdoce; 2° dans le concours spirituel que ses membres apportent aux prêtres éducateurs en offrant à Dieu leurs prières, leurs sacrifices et toutes leurs actions pour qu'il fasse connaître ceux qu'il appelle au sacerdoce et les conserve dans leur sainte vocation. Outre cette œuvre, à laquelle l'Institut accepte de se consacrer même dans les missions étrangères, il assume encore le soin des prêtres retraités, la tenue ménagère des évêchés et d'autres institutions desservies par le clergé[56].

Cette importance de la prière sera soulignée dans la préface du recueil de prières, publié en 1944:

> Toutes les religieuses Antoniennes de Marie remarqueront avec satisfaction l'équilibre du règlement de la communauté qui distribue d'une manière admirable, les heures de travail et les heures de prière, faisant large la part de Marie au point d'exciter parfois les plaintes de Marthe, mais non le mécontentement de Notre-Seigneur ni de ses ministres qui, tous, comptent autant, et avec raison, sur les prières et les sacrifices des Sœurs Antoniennes que sur leur travail, pour le succès des œuvres qu'ils font en collaboration. D'ailleurs, les saints prêtres qui s'occupèrent pendant de longues années de la formation des premières religieuses de la communauté, voulaient qu'elles fussent des orantes autant que des travailleuses[57].

Cette préface est suivie d'un avant-propos de deux pages sur la prière, puis d'un exposé de trois pages sur la piété liturgique. Celui-ci, empruntant le vocabulaire de l'École française (accent sur la vertu de religion, sur l'esprit de victime ou d'hostie), annonce plusieurs thèmes qui seront repris lors du concile Vatican II, dans le décret sur la liturgie:

> L'esprit de la liturgie est avant tout un esprit de religion et de charité. La vertu de religion tient la pensée de l'Église

---

[56] Constitutions de 1932, citées par AM, GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 176.

[57] AM, *Recueil de prières* 1944, préface, p. 1.

> constamment tournée vers le Très-Haut, attentive à lui rendre en sa double qualité de Créateur et de Père, les publics et solennels hommages qu'elle doit à la suprême excellence de son être et de ses œuvres. Et l'Église sous l'empire d'une foi que la charité enflamme ne cesse d'offrir à Dieu l'Hostie du Calvaire et de l'autel, avec des hosties spirituelles qui le glorifient. Les Sœurs s'uniront toutes à l'Église pour offrir ce perpétuel sacrifice d'adoration et de louange, au nom de tous les hommes, à la très sainte Trinité, pour sa gloire et pour leur salut, par Jésus-Christ le Souverain Prêtre de la nouvelle alliance; elles s'uniront plus activement encore à lui en faisant de leurs sacrifices, de leurs prières et de leurs bonnes œuvres, des hosties spirituelles qu'elles placeront respectueusement avec leur personne près de la grande Hostie, les offrant ensemble par la main de Marie, la Reine du Clergé, afin de glorifier par toute leur vie la très sainte Trinité: par lui, avec lui, en lui[58].

Cet exposé liturgique pose les fondements doctrinaux d'un thème central des prières à l'usage des religieuses: elles sont de petites hosties spirituelles, unies à l'Hostie du Calvaire et de la Messe, Jésus, le Souverain Prêtre, et offertes au Père par les mains de la Vierge Marie, Reine du Clergé. Dès le réveil, elles offrent ainsi leur journée:

> Ô Jésus, mon divin Époux, permettez que m'unissant aux dispositions avec lesquelles, entrant dans le monde, vous avez prononcé votre sublime *Ecce venio*, je vous offre par les mains de Marie Immaculée, le sacrifice plein, entier, absolu de tout moi-même. Je désire par cet acte procurer une intime et douce joie à votre cœur, contribuer à la dilatation de votre grande gloire et au salut de tous les hommes, mes frères. Pour ces fins sublimes et ces intérêts sacrés, daignez, ô mon Dieu, agréer mon faible sacrifice. Je vous l'offre dans la plénitude de ma volonté et la jubilation de mon cœur. Me voici tout entière ô mon Dieu! Prenez tout, dirigez tout, immolez tout selon votre bon plaisir. Ô Marie, obtenez qu'étroitement unie à la grande victime sans cesse offerte sur nos autels, je devienne une victime pure, sainte, agréable à Dieu et miséricordieusement [...][59].

---

[58] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 5-6; cf. *Sacrosanctum Concilium*, par. 5-7.

[59] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 8; les derniers mots n'ont pas été reproduits dans les extraits qui nous ont été fournis par la congrégation.

Ici encore, l'*Ecce venio* de la lettre aux Hébreux donne un accent victimal à la prière, en plus de l'inscrire dans l'héritage de l'École bérullienne. La même idée est reprise dans l'oraison à la suite de l'Angelus (ou du Regina Cœli, selon la saison liturgique) de la prière du matin: «En union avec Marie, Reine du clergé, par les mains de nos prêtres, de notre évêque et du Souverain Pontife, nous nous offrons petites hosties avec la grande pour glorifier par toute notre vie la très sainte Trinité. Ainsi soit-il.»[60]

Pour que cet esprit d'offrande demeure présent lors de l'accomplissement de leurs tâches, le recueil proposait aux religieuses différentes formules de prières «pendant le travail», variations sur le même thème de «l'union des petites hosties avec la grande»:

> Mon Dieu, je m'unis à toutes les messes qui se célèbrent en ce moment sur la terre et qui se célébreront pendant cette heure; je vous les offre à toutes les intentions pour lesquelles mon Sauveur s'immole sur l'autel. Ô Jésus! Victime d'amour! soyez mon divin supplément auprès de votre Père, pour l'adoration, l'action de grâce, l'expiation et la prière, dans toute l'étendue de la justice et de l'amour.
>
> Ô Père! unie à la Ste Vierge et aux prêtres qui célèbrent en ce moment, je vous offre Jésus dans son sacrifice et je m'offre moi-même petite hostie, avec mon travail, mes peines, mes souffrances et mes joies pour votre gloire et le salut du monde.
>
> Majesté suprême de mon Père, je m'unis au Cœur sacerdotal de votre divin Fils, au ministère de N.S.P. le Pape, de notre Évêque et des prêtres pour vous offrir l'Hostie pure, l'Hostie sainte, l'Hostie immaculée de nos autels et pour m'offrir moi-même aux intérêts de votre gloire et la rédemption miséricordieuse du monde.

---

[60] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 23.

> Père saint, par le Cœur immaculé de Marie, je vous offre Jésus, votre Fils bien-aimé et je m'offre moi-même en lui, avec lui et par lui à toutes ses intentions et au nom de toutes les créatures[61].

En plus de ces actes d'offrande, le recueil comprenait également un «acte d'amour», qui souligne fortement le lien entre le sacrifice de la croix, le sacrifice eucharistique, et celui des fidèles:

> Ô bon et très doux Jésus, Roi et centre de tous les cœurs, je vous aime agonisant au jardin des Oliviers; je vous aime suspendu à la croix, le Cœur ouvert pour nous donner asile; je vous aime dans toutes les âmes et spécialement dans celles de vos prêtres; je vous aime dans mon cœur misérable; mais je vous aime plus encore dans chacune des Hosties de nos tabernacles où votre Cœur palpite d'amour pour tous les hommes, et je veux que ma vie sur le modèle de la vôtre, soit une vie d'hostie. C'est pourquoi, je désire vous aimer toujours plus en union avec toutes les âmes qui vous aiment, par toutes les fibres de mon être et tous les battements de mon cœur, par mes angoisses, par mes peines, mes souffrances, mes impuissances et mon activité, de la manière qu'il vous plaira Jésus, aujourd'hui, demain, toujours! Ainsi soit-il[62].

Le Directoire de la congrégation, dont la rédaction par mère Marie-de-Jésus-Hostie s'est échelonnée sur plus de quinze ans, a été imprimé et distribué aux sœurs au début de juillet 1939[63]. Les extraits publiés dans l'histoire de la congrégation permettent de constater l'importance accordée par la cofondatrice à l'esprit révélé par la devise des Antoniennes:

> L'esprit des Sœurs Antoniennes est un esprit d'apostolat par le sacrifice d'elles-mêmes dans un complet renoncement. Leur immolation, pour atteindre son but, doit être unie au sacrifice de Jésus prêtre et victime et offerte plus spécialement en faveur des vocations sacerdotales et des œuvres du clergé. Pour faire pénétrer dans tous les membres de l'Institut l'esprit qui doit les animer, les

---

[61] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 40-41.

[62] AM, *Recueil de prières* 1944, p. 41-42.

[63] AM, GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 148-149, 206-207, 231-232, 272.

> Constitutions invitent les religieuses à alimenter leur vie intérieure aux sources vivifiantes de la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa divine Mère, de son Église, de son sacerdoce et des vocations sacerdotales[64].

Monsieur Olier et le père Giraud n'auraient pas désavoué ces lignes. Ils auraient également approuvé l'esprit d'immolation des Antoniennes, comme la Vierge Marie, avec Jésus Prêtre et Victime[65].

b) Servantes de la Reine du Clergé

Fondées pour aider les prêtres dans les presbytères, les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, ont eu dès leur fondation le but d'«entourer le prêtre d'une atmosphère de prières, de sacrifices et de dévouement afin de participer aux mérites de son apostolat et lui aider à sauver des âmes»[66]. Pour ce faire, le texte des premières constitutions leur recommande de prier aux intentions des membres du clergé devant le Saint-Sacrement, à la maison générale:

> Les sœurs, en présence de Notre Seigneur Jésus-Christ, se rappelleront qu'il est de leur devoir de prier pour l'Église en général, surtout pour notre Très Saint Père le Pape, les Évêques, les Prêtres et les Missionnaires du monde entier[67].

---

[64] *Directoire*, ch. II, cité par AM, GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 305; voir également les passages cités p. 306, où l'immolation des religieuses s'effectue aux intentions de la sanctification des prêtres et du recrutement presbytéral.

[65] Nous avons été tentés de classer les Antoniennes dans la catégorie suivante, celle des congrégations de victimes pour les prêtres; mais n'ayant pas pu consulter l'ensemble de la documentation, notamment le texte intégral des constitutions de 1907 et du recueil de prières, et n'ayant eu accès aux constitutions de 1932 que par les quelques extraits donnés par l'historien de la congrégation, nous préférons demeurer prudents.

[66] SRC, *Constitutions* 1931, «Objectif de notre Congrégation», p. IX.

[67] SRC, *Constitutions* 1931, art. 94, p. 45-46.

Dans la version suivante des constitutions, l'esprit de la congrégation sera défini comme une participation au ministère des prêtres, grâce à la prière et au sacrifice:

> Une grande dévotion à Marie et un religieux dévouement pour les prêtres: tel est l'esprit de la Congrégation. Dans ces sentiments, les Servantes de Notre-Dame s'efforceront toujours d'honorer Marie comme Reine du Clergé, de l'imiter parfaitement et de chercher auprès d'Elle le secours nécessaire pour aller plus facilement à Jésus dans l'Eucharistie. Elles se mettront aussi généreusement au service des prêtres et auront à cœur de participer, par la prière et le sacrifice, à leur saint ministère[68].

La mention du sacrifice vient donner une teinte victimale à l'esprit communautaire. Cette coloration est affirmée encore plus clairement dans l'article qui introduit la présentation des exercices spirituels des religieuses:

> La vie active des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, doit être imprégnée d'un esprit de prière qui fasse de toute action une offrande à Dieu; elle prendra donc sa force dans les exercices de piété répartis sur la journée entière, ou spéciaux à certaines périodes[69].

Le vocabulaire de l'offrande est ici préféré à celui de l'immolation ou de l'holocauste, mais la spiritualité victimale est bien présente. Cet esprit accompagne les religieuses aux différentes étapes de leur vie. Lorsqu'elles s'engagent à perpétuité dans la congrégation, les professes prononcent une consécration à la Reine du Clergé, qui proclame leur désir de se sacrifier:

> Je chante, ô Marie, la magnificence de votre vie si pleine au service de Dieu. Voulez-vous, ô femme forte, donner à mon cœur d'enfant quelque chose de cette puissance qui s'est manifestée en vos actes: Servante de Bethléem et de Nazareth, toujours occupée de l'Enfant divin; Servante du Maître en Israël qui n'avait pas où

---

[68] SRC, *Constitutions* 1952, art. 3, p. 2-3.

[69] SRC, *Constitutions* 1952, art. 115, p. 49.

> reposer sa tête; Servante du Prêtre et de la Victime dont vous avez si parfaitement été la co-rédemptrice. Marie! donnez-moi de me sacrifier comme vous[70].

Ce sacrifice comprend l'abandon des mérites de la religieuse, qui peuvent alors servir aux prêtres pour rendre leur ministère plus efficace:

> Je chante, ô Reine des âmes, Refuge des pécheurs, votre action bienfaisante pour le salut de tous. Voulez-vous former mon cœur et l'incliner à agir pour que Dieu soit plus glorifié; pour que Jésus vive plus parfaitement dans ses prêtres; pour que mes humbles mérites utilisés par les prêtres les aident à conquérir les âmes, à sauver les plus abandonnées[71].

C'est également au quotidien que se vit la spiritualité victimale. Les sœurs commencent leur journée en offrant à Dieu, dans leur prière du matin,

> tous les actes d'amour par lesquels le Cœur de Jésus-Prêtre vous glorifie éternellement dans le ciel. Recevez-les pour notre Saint Père le pape et l'Église, notre Archevêque et son archidiocèse, notre Pasteur et sa paroisse, nos Supérieurs et Aumôniers. Favorisez le recrutement et la sanctification de vos prêtres, la fécondité de leur apostolat. Délivrez du purgatoire les âmes sacerdotales. Permettez-nous de vous offrir nos humbles mérites en réparation des outrages que vous recevez des âmes qui vous sont chères. À ces mêmes intentions je vous offre ô mon Dieu toutes mes prières, toutes mes souffrances, toutes mes peines, tous mes travaux, suppliant votre Cœur sacerdotal de bien vouloir les agréer, purifier et sanctifier[72].

---

[70] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 57. Notons encore une fois l'influence de l'exemplarisme hiérarchique, qui brise le parallèle final: après avoir chanté les louanges de Marie, servante de Jésus Prêtre et Victime, on se serait attendu à une demande d'imiter son service auprès de son fils: mais on lui demande plutôt «de se sacrifier comme elle», alors que le texte vient de présenter Jésus comme sujet du sacrifice. Il est vrai que la qualification de Marie comme corédemptrice permettait cette expression.

[71] SRC, *Cérémonial* 1958, p. 57

[72] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 1-2.

L'existence entière des religieuses devient une oblation qui s'étend à tous les membres du clergé. Au cours de la journée, les sœurs renouvellent ce don d'elles-mêmes, notamment dans cette prière à Jésus mourant:

> Ô Jésus, Rédempteur du monde m'unissant à la Mère des douleurs, aux Anges et aux Saints, je vous adore expirant sur la croix. J'adore votre Chef auguste couronné d'épines, j'adore vos mains, vos pieds sacrés, votre Cœur divin percé pour notre amour. J'adore et je baise vos innombrables blessures. Chaque fois que je respire et à chaque offense qui se commet contre votre adorable Majesté, je m'offre et me consacre à Dieu le Père en union à votre suprême sacrifice. Oh! daignez renouveler pour nous, pauvres pécheurs, à l'heure de notre mort, le pardon et la promesse accordée au bon larron: «Aujourd'hui, tu seras avec Moi en Paradis»[73].

L'union au sacrifice du Christ consacre ainsi les Servantes de la Reine du Clergé au Seigneur, faisant de toute leur vie «un sacrifice de louange» (*Hébreux* 13, 15). La prière de huit heures traduit leur désir de «compléter en leur chair ce qui manque à la passion du Christ» (*Colossiens* 1, 24):

> Daignez, Seigneur, agréer chaque action, chaque souffrance et chaque joie de cette journée. En retour, ô Jésus, accordez-moi une vie rude, laborieuse, crucifiée, apostolique. Daignez augmenter en mon âme cette faim et cette soif de sacrifices et de souffrances, d'humiliations et de dépouillement de moi-même. Je ne veux plus de satisfactions, de repos, de consolations, de jouissances. Ce que j'ambitionne ô Jésus, et implore de votre Cœur Sacré, c'est d'être toujours et de plus en plus, victime, hostie, apôtre, vierge et martyre pour votre amour[74].

---

[73] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 30-31.

[74] SRC, *Manuel de prières* 1960, p. 31-32. Cette demande de souffrances et d'humiliations est aujourd'hui suspecte, et sert malheureusement de critère d'évaluation de la spiritualité victimale dans son ensemble, comme par exemple dans KANE, «She offered herself up», p. 80-119. Elle s'apparente au passage de Paul précédemment noté, tout comme à la recommandation du Christ de se charger de la croix pour le suivre (*Marc* 8, 34 et parallèles). Vue avec cet arrière-plan biblique et replacée dans son contexte (une seule prière de tout un recueil), elle paraît moins inquiétante.

Un peu à la manière de Thérèse de l'Enfant-Jésus voulant embrasser tout à la fois «la vocation de guerrier, de prêtre, d'apôtre, de docteur, de martyr»[75], les Servantes de la Reine du Clergé désirent s'offrir au Seigneur pour être, tant spirituellement que matériellement, des collaboratrices de l'apostolat des prêtres.

c) Petites Filles de Saint-François

Au chapitre III, nous avons constaté que les Petites Filles de Saint-François n'accordaient pas une très grande importance au thème du sacerdoce du Christ. Cependant, toute leur vie était orientée vers ses ministres. Elles travaillaient et priaient sous l'étendard de leur devise: «Plus tu seras hostie, plus ils seront prêtres»[76].

Dans leurs textes normatifs, les références à la spiritualité victimale sont malgré tout assez rares. Les constitutions n'y font pas allusion. Dans le formulaire de prières, un acte de consécration à la Vierge Marie accorde à celle-ci des fonctions sacerdotales, en lui demandant d'immoler les religieuses au Seigneur:

> Ô Vierge Sainte, ma Mère, dès à présent et pour toujours je me donne à vous, corps et âme. — Possédez-moi, absorbez-moi, autant que Dieu peut vous le permettre; immolez-moi, pour Dieu et pour vous comme vous vous êtes immolée par pur amour pour

---

[75] *Histoire d'une âme*, p. 213.

[76] PFSF, *Constitutions* 1948, p. I. Nous avons vu plus haut l'origine de cette devise, tirée des écrits de Xavérine de Maistre et suggérée aux religieuses par Mgr Ambroise Leblanc: MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines*, p. 37. Dans son livre sur l'histoire de la congrégation, la cofondatrice déclare également: «Nous sommes enregistrées à Rome, selon Mgr [Charbonneau ou Chaumont?] Fondateur, comme des: *Victimes expiatrices cachées pour le sacerdoce*» (p. 323; cf. p. 178). Le contexte ne permet pas de savoir dans quelle contexte cette déclaration a été faite.

> Dieu et pour les âmes en union et selon les intentions de mon Bien-Aimé Jésus[77].

Dans cette prière, comme dans la suivante, le sacrifice des sœurs n'est pas mis en lien avec leur vocation, mais sert à glorifier Dieu et à implorer sa miséricorde, avec un vocabulaire typique des catégories juridiques dans lesquelles on enfermait la justice divine: «Seigneur, nous vous offrons les mérites de Marie, votre Mère, et notre Mère au pied de la Croix, pour apaiser votre divine justice.»[78]

Dans les prières pour l'exercice du chemin de croix, dévotion chère à des membres de l'ordre franciscain, spiritualité victimale et prière pour les prêtres sont présentées de concert: «Ô Jésus, mon Sauveur, soyez mon Cyrénéen. Aidez-moi à porter ma croix. Faites aussi que je sois le vôtre, en m'offrant sans cesse en victime pour le salut des âmes sacerdotales.»[79] Plus loin, le sacrifice de Marie est uni à celui de son fils, pour être proposé à l'imitation des religieuses qui expriment leur désir d'être victimes à leur tour:

> Ô Marie, Mère désolée, c'est moi qui vous ai fait souffrir. Faites que je vous console à l'avenir. Vous êtes la Reine des martyrs et ma vocation est de vous suivre ici-bas. Opérez donc en moi cette grâce: Imprimez si fortement dans mon cœur les plaies de Jésus Crucifié, que je devienne une douce victime s'immolant avec Jésus et avec Vous[80].

---

[77] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 154. Pourrait-on y reconnaître l'influence de la dévotion à la Vierge-Prêtre telle que promue par la bienheureuse Marie Deluil-Martiny, que Mgr Leblanc cite abondamment dans ses brochures?

[78] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 158.

[79] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 67, cinquième station.

[80] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 71, treizième station.

On peut reconnaître l'influence de l'hymne liturgique *Stabat Mater* sur cette oraison. Dans une prière privée avant la communion, c'est moins à Jésus Victime qu'à Jésus Prêtre que s'adressent les religieuses:

> Viens, Jésus. Dans le temple de mon cœur, tu pourras accomplir les rites sacrés de ton Sacerdoce éternel, tandis que je brûlerai des flots d'encens autour de toi. Viens offrir au Père éternel l'adoration sainte pour moi, misérable pécheresse, indigne de rester en sa présence; viens offrir l'expiation proportionnée à mes fautes si graves et si nombreuses; viens offrir l'action de grâces pour tant de bienfaits reçus et qui n'ont été payés que par plus d'oubli et plus d'abandon; viens offrir enfin ta prière pour réparer tant d'ingratitudes, tant d'indifférences et tant de misères..[81].

On reconnaît les quatre fins traditionnelles du sacrifice de la messe qui orientent les demandes. Le vocabulaire employé fait référence à la fois au culte de l'Ancien Testament et à celui de la Nouvelle Alliance (temple, rites, encens), et fait participer les sœurs au culte sacerdotal du Souverain Prêtre.

Malgré cette relative rareté des textes se rapportant à la spiritualité victimale chez les Petites Filles de Saint-François, leur devise fait en sorte que toute l'existence des membres de la congrégation est orientée vers l'oblation de leur vie en faveur des prêtres, comme nous l'avons souligné auparavant.

d) Sœurs des Saints-Apôtres

Dans les brochures qui présentent la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, l'esprit distinctif du groupe est décrit avec un vocabulaire sacrificiel, où l'immolation et le don de soi tient le premier rôle:

> Le nom de *Sœurs des Saints-Apôtres*, indique dans quel esprit d'amour, de simplicité et d'immolation, nos sœurs veulent

---

[81] PFSF, *Formulaire de prières* 1950, p. 137-138.

> collaborer avec les prêtres à la formation de futurs prêtres, ainsi qu'à leur ministère. [...] Elles savent que leur vie sera belle et grande et débordante de joie, en autant qu'elles abandonneront à Dieu toute leur volonté; elles comprennent que plus leur effacement sera complet, plus leur vie, par les prêtres, portera de fruits, et que plus elles se donneront, plus les prêtres seront de saints prêtres, plus ils seront de véritables disciples du Christ, plus ils rayonneront le Christ et plus ils feront de conquêtes pour le Royaume de Dieu[82]!

La dimension apostolique est mise en évidence et caractérise bien le travail de la société, fondée pour collaborer à l'œuvre des vocations tardives. Cette dimension s'enracine dans la doctrine du corps mystique du Christ, dont le fondateur, le père Eusèbe Ménard, faisait un des piliers de son enseignement[83]:

> Fortes de l'enseignement de la Sainte Église, elles réalisent leur incomparable dignité de membres du Corps Mystique du Christ: sachant qu'elles participent au sacerdoce royal du Christ, elles veulent y remplir avec amour leur rôle d'après le Plan de Dieu. Ayant appris que le Christ-Prêtre est aussi Victime, elles s'unissent à Lui pour être offertes au Père, par tous les prêtres qui célèbrent la SAINTE MESSE, et ce, à chaque instant du jour. Elles veulent revêtir le Christ et répéter avec l'Apôtre: «ce qui manque aux souffrances du Christ, je l'achève dans ma propre chair, pour son Corps qui est l'Église»... et elles le veulent tout spécialement pour les prêtres. Ainsi par l'offrande totale de leur vie, par un renoncement joyeux, complet et continuel à leur propre volonté pour préférer en tout la volonté de Dieu, elles participent continuellement au Saint Sacrifice de l'Eucharistie, et leur vie devient une MESSE continuelle et joyeuse[84].

---

[82] SSSA, *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 12-13; aussi dans *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 6-7.

[83] LONGPRÉ, *Eusèbe-Henri Ménard*, p. 45.

[84] SSSA, *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 13-15; aussi dans *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 10; accents semblables dans SSSA, *La Société*, 1954, p. 4-5: «*Le saint Sacrifice de la Messe.* C'est le centre de leur vie. Désirant vivre avec le Christ et ne faire qu'un avec Lui, elles trouvent dans le Sacrifice de la Messe le moyen le plus efficace pour enrichir leur apostolat. a)– elles s'offrent avec le Christ au Père, et chaque jour, au pied de l'autel, dans le silence de leur âme, elles renouvellent cette oblation de soi à laquelle elles ont consenti volontairement en entrand [sic] dans la Société. b)– elles demandent au Christ de conformer leur volonté à la volonté divine dont elles acceptent toutes les manifestations avec un esprit de foi. Elles lui

Cet accent sur la joie est typique de l'ordre franciscain auquel appartenait le fondateur avant qu'il rejoigne la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres qu'il avait fondée. Les sœurs font à la messe l'offrande totale de leur vie, y compris de leurs souffrances. Cette offrande des souffrances, par la doctrine du corps mystique, prend des dimensions apostoliques, missionnaires et œcuméniques[85]. Leur participation au sacrifice eucharistique devient alors participation à l'apostolat des prêtres, dont elles se veulent les auxiliaires spirituelles:

> Dans l'apostolat de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, la première place revient à l'œuvre des vocations sacerdotales. Les sœurs se rappelleront que c'est surtout par leur vie de prière et d'adoration qu'elles soutiendront l'œuvre de formation que les prêtres exercent directement sur les séminaristes[86].

En plus de l'eucharistie, les autres exercices religieux (adoration devant le Saint Sacrement, récitation de l'office) s'effectuent dans le même esprit, et aux mêmes intentions:

> Afin de mieux vivre cette vie d'amour, de prière et d'immolation, qui doit être la base de leur perfection, elles font à tour de rôle une demi-heure d'adoration quotidienne devant le Très Saint Sacrement. Là, par la méditation des trois grands mystères de la vie de Notre-Seigneur: la Crèche, le Calvaire, le Tabernacle, elles

---

demandent de leur accorder ces dispositions de l'âme et du cœur qui les ouvrent à la présence et à l'amour divins. c)– elles offrent à Dieu toutes leurs joies et tous leurs échecs avec une confiance d'autant plus grande que si le sacrifice de la Messe fait un avec celui de la Croix, la Victime immolée est entrée dans la gloire au matin de la Résurrection pour leur ouvrir les portes du ciel. Elles offrent à Dieu leurs angoisses apostoliques, et prient pour la conversion du monde.»; également p. 20: «Ce qui importe, ce n'est pas même de monter à l'autel et de célébrer la Messe; c'est de faire de sa vie quotidienne une messe vécue.»

[85] SSSA, *La Société*, 1954, p. 12.

[86] SSSA, *Constitutions* 1965, art. 16, p. 3; cf. *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 21: «Une petite Sœur n'est pas, comme on le pense parfois, un Apôtre diminué. Le véritable apôtre est celui qui aide l'Église: est donc apôtre cette petite Sœur qui par son travail aide le prêtre à dire la messe et par ses oraisons soutient l'action sacerdotale.»

> puisent la force de LE suivre, puisqu'Il est la VOIE, la VÉRITÉ et la VIE. Tous les jours, pour unir davantage leurs vies à celles des prêtres, elles récitent (en partie) le Bréviaire romain en français[87].

Se situant à l'intérieur du corps ecclésial du Christ, les Sœurs des Saints-Apôtres immolent joyeusement leur vie au profit du ministère apostolique des prêtres, en offrant leurs travaux, leurs souffrances et leur vie de prière.

* * *

Les quatre congrégations au service du clergé que nous venons d'étudier se situent résolument à l'intérieur du courant de la spiritualité victimale. Consciemment, elles font de leur existence tout entière une offrande à Dieu, afin de soutenir les prêtres qu'elles servent. Pourrait-on les qualifier de congrégations de victimes, comme les deux prochaines que nous examinerons?

Dans le cas des Petites Filles de Saint-François, nous penchons plutôt pour la négative. Bien que leur devise les oriente en direction de la spiritualité victimale, elles se définissent d'abord, selon les mots de la cofondatrice, comme «Franciscaines, malgré tout, et jusqu'au bout!»[88] De plus, nous l'avons constaté, l'œuvre du service des presbytères a été acceptée par la Société Sainte-Élisabeth, groupe de tertiaires franciscaines, comme condition imposée par l'archevêque de Montréal afin de leur permettre d'accéder au statut canonique de congrégation religieuse[89]. La spiritualité d'inspiration franciscaine est centrale

---

[87] SSSA, *Je sers le Christ-Jésus*, 1951, p. 10-11; *Les Sœurs des Saints-Apôtres*, 1954, p. 15; cf. *La Société*, 1954, p. 5; *Constitutions* 1965, art. 17, p. 4.

[88] MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines*, p. 62.

[89] MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines*, p. 89.

pour la communauté; la spiritualité victimale s'y ajoute, en donnant un sens aux tâches qu'elles ont accepté sans les désirer.

Pour les trois autres congrégations: Antoniennes de Marie, Servantes de la Reine du Clergé et Sœurs des Saints-Apôtres, la dimension mariale très présente dans leur spiritualité nous rend hésitants à les considérer comme des congrégations de victimes proprement dites. Pour emprunter le vocabulaire de l'École bérullienne, elles ont beaucoup médité sur l'*Ecce ancilla*, mais moins sur l'*Ecce venio*. Ce n'est pas surtout le sacrifice du Souverain Prêtre qu'elles veulent imiter: c'est celui de Marie, sa mère, debout au pied de la croix[90]. Bien sûr, elles passent à Marie pour aller à Jésus, selon une conception catholique plus que millénaire. Mais nous croyons que ce déplacement d'accent fait qu'on ne peut les considérer comme des congrégations de victimes pour le sacerdoce, mais plutôt comme des communautés dont la spiritualité est centrés sur Marie tout en possédant une orientation victimale d'immolation pour les prêtres.

Dans le cas, par contre, des deux dernières congrégations qu'il nous reste à étudier, aucune hésitation possible: les Oblates de Béthanie et les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc se définissent elles-mêmes comme des congrégations de victimes en faveur des prêtres, et toute leur vie spirituelle reflète cette option fondamentale.

---

[90] C'était, du moins, la situation qui prévalait avant 1962, alors que plusieurs congrégations religieuses consacrées à Marie mettaient l'accent sur la dimension mariale de leur vie spirituelle à un point tel que parfois le Christ pouvait sembler n'occuper chez elles qu'une importance secondaire par rapport à sa mère. Depuis le concile Vatican II, l'accent a été déplacé, de façon à redonner au Christ la place centrale dans leur spiritualité (cette façon de parler n'est pas strictement exacte, puisque toute spiritualité chrétienne est basée sur le Christ, mais on aura compris que nous parlons ici de mises en valeur et non d'exclusion). Pour les Antoniennes de Marie, nous renvoyons à notre commentaire précédent.

C) *Des congrégations de victimes*

a) Oblates de Béthanie

Dans les constitutions qu'il rédige pour les Oblates de Béthanie, le père Eugène Prévost définit la fin particulière de la congrégation en qualifiant les religieuses de «victimes pour le clergé»:

> La fin de cet Institut est d'honorer et de glorifier Jésus dans la personne de ses Prêtres, en formant des adoratrices «en esprit et en vérité» qui, se constituant victimes pour le Clergé, s'offrent sans cesse au Prêtre Éternel dans le Très Saint Sacrement pour la sanctification et le salut de tous les Prêtres du monde, et se dévouent par l'apostolat et le travail manuel aux œuvres de la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*[91].

Cette vie d'immolation est celle de toutes les religieuses, même les converses[92]. L'offrande victimale définissait également la spiritualité de la Fraternité Sacerdotale[93]. Cette dimension essentielle de la spiritualité léguée par le père Prévost aux membres de ses deux congrégations était déjà présente dans la pensée de saint Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Société du Très-Saint-Sacrement, où le fondateur avait passé près de vingt ans. Le père Eymard avait

---

[91] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. II, art. 1, p. 4; *Constitutions* 1944, art. 4, p. 7.

[92] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. VII, art. 1, p. 13-14: «Quoique plus spécialement chargées des emplois matériels de la Communauté, les Sœurs converses sont appelées au même titre que les autres membres de l'Institut à la vie d'amour et d'immolation au service du Très Saint Sacrement et des Prêtres.» Les Oblates accueillent la première novice converse en 1905. Le chapitre de 1950 a aboli ce statut dans la congrégation: GARCEAU, *Dieu trace*, p. 351.

[93] Constitutions de la Fraternité Sacerdotale, ch. 38, art. 1, cité par PRÉVOST, *Directoire*, p. 145: «Les Religieux de la Fraternité Sacerdotale ayant voué leur vie à la sanctification du Clergé et au soulagement de tous ses besoins, doivent se considérer comme ne faisant plus *qu'une même victime* avec Jésus le Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement et unir constamment leurs immolations aux siennes.» Ce chapitre du directoire cite d'autres extraits des constitutions de la Fraternité Sacerdotale se rapportant à l'esprit de victime, p. 140-145.

fait un «vœu de personnalité», similaire au vœu de victime fait par plusieurs fondateurs et fondatrices au XIX^{e} siècle. Mais sous son successeur, Raymond de Cuers, la congrégation était revenue aux «anciennes idées» du père Eymard, où les notes expiatrices et pénitentielles avaient fini par dominer sur la dimension victimale proprement dite[94].

À partir de 1897, le père Prévost songe à quitter la congrégation du Saint-Sacrement pour se consacrer aux œuvres sacerdotales dont il envisage la création. Afin de mieux discerner la volonté de Dieu, il cherche le conseil et l'appui de plusieurs ecclésiastiques. Deux d'entre eux sont des adeptes de la spiritualité victimale: M^{gr} Jourdan de La Passardière et le chanoine Le Roux de Bretagne[95]. Leur rôle sera déterminant dans les débuts de l'œuvre du père Prévost; on peut penser qu'ils ont également influencé sa spiritualité.

M^{gr} Félix-Jules Jourdan de La Passardière est né à Granville, en Normandie, en 1841. Après des études au séminaire Saint-Sulpice, il est ordonné prêtre en 1865; cette même année, il entre dans la société de l'Oratoire, à Rome[96]. Prédicateur et missionnaire apostolique, il est élu supérieur général et sacré évêque de Roséa en 1884. Vers 1892, il s'installe à Paris où il décède en 1913. En 1881, il avait fondé une congrégation d'Oratoriennes à Brest, avec l'aide de Laure Salvignac (mère Saint-François d'Assise, 1848-1927). Dans les constitutions qu'il prépare à l'intention des religieuses, l'article 29 présente ainsi la vie de victime:

---

[94] Sur cette régression de la spiritualité de la Société du Saint-Sacrement, voir SAINT-PIERRE, *«L'Heure» du Cénacle*, p. 419.

[95] HAMELIN, *Le père Eugène Prévost*, p. 119 et *passim*.

[96] L'Oratoire italien, fondé par saint Philippe Néri, a inspiré à Pierre de Bérulle la fondation de l'Oratoire de France, mais les deux sociétés ont toujours été indépendantes l'une de l'autre.

> Il peut aussi se trouver à l'Oratoire des âmes qui entendent cet appel divin: «Je vous conjure par la miséricorde de Dieu, de vous offrir à lui, comme une hostie vivante, sainte, agréable, pour lui rendre un culte raisonnable et spirituel.» Il en est qui prennent pour leur devise cette parole de S. Paul: «J'accomplis en ma chair la Passion de J.C. pour son corps qui est l'Église.» Leurs attraits seront toujours secondés[97].

Au cours de sa carrière, Mgr Jourdan de La Passardière était entré en contact avec plusieurs représentants de la spiritualité victimale. En 1884, il avait signé un «Rapport présenté à Monseigneur Fava, évêque de Grenoble», recommandant la publication du livre du père Sylvain Giraud, *Prêtre et Hostie*[98]. En 1911, il donne une lettre d'introduction à l'ouvrage d'un de ses disciples, le chanoine de Bretagne[99].

Louis Le Roux de Bretagne (1836-1915), autre ancien de Saint-Sulpice, est ordonné prêtre en 1860 pour le diocèse de Paris. Il est successivement vicaire à Sainte-Clotilde, puis à La Madeleine. «Le chanoine Leroux [sic] avait été très impressionné par les troubles de la Commune et le massacre de l'archevêque de Paris et de plusieurs autres ecclésiastiques et l'idée de la "Réparation" ne l'avait

---

[97] Félix-Jules JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE, *L'Oratoire de saint Philippe de Néri, ses origines, son esprit, sa mission, avec une étude sur les religieuses oratoriennes et leurs constitutions*, Draguignan, C. et A. Latil, 1879, 2e partie, p. 104-105; cf. articles 30 à 33, p. 105. Lorsque des Oratoriennes se joindront à Marie-Louise Dorion, en 1911, pour faire revivre sous le nom d'Oblates de Béthanie la communauté fondée par le père Prévost, elles retrouveront cet accent victimal, mais présenté par le père Prévost aux Oblates comme un des fondements de leur spiritualité.

[98] GIRAUD, *Prêtre et Hostie*, I, p. VII-IX. L'ouvrage du père Giraud sera publié à titre posthume, l'année suivante.

[99] Louis LE ROUX DE BRETAGNE, *La vie réparatrice*, 3e éd., Paris, Librairie Saint-Paul, 1934, t. I, p. IX-XIII; cf. p. VII: «M. l'abbé de Bretagne [...] avait eu pour maîtres en mystique Mgr Gay et Mgr Jourdan de la Passardière [...].»

plus quitté depuis lors.»[100] Un groupe de femmes pieuses, dont Louise de la Vallée Poussin (mère Sainte-Claire), se mettent sous sa conduite et deviennent successivement association de tertiaires franciscaines, puis congrégation religieuse (1894) sous le nom de Franciscaines Réparatrices de Jésus-Hostie[101].

Quatre ans avant sa mort, le chanoine de Bretagne publie son unique ouvrage, qui résume son enseignement, intitulé *La vie réparatrice*[102]. La spiritualité victimale y est bien présente. Dans le premier tome, sur les principes de la vie réparatrice, son chapitre sur «La victime de la réparation» se conclut par ces idées: «Notre-Seigneur [...] veut faire de tous ceux qui le reçoivent dans la Communion des victimes avec Lui. — Les âmes réparatrices entrent dans la réalité de cet état d'hostie»[103]. Dans le deuxième tome, «Sa pratique», le chapitre IX est intitulé «La vie réparatrice est surtout une vie d'immolation», suivi d'un autre ayant pour titre: «La vie réparatrice est par excellence une vie d'amour»[104].

Les événements entourant le départ de Ninette Prévost, sœur du fondateur et cofondatrice des Oblates, amènent le père Prévost à s'éloigner de Mgr de La

---

[100] «Franciscaines Réparatrices de Jésus-Hostie», DHGE, t. 27, 2000, col. 1184.

[101] Les Franciscaines hébergent les premières Oblates du Saint-Sacrement, et les soutiennent matériellement et spirituellement pendant les premières années de leur existence: GARCEAU, *Dieu trace*, p. 54-58.

[102] L'ouvrage sera réédité l'année même de sa parution, en 1911, puis en 1934 (c'est l'édition que nous citons) et en 1967.

[103] LE ROUX DE BRETAGNE, *La vie réparatrice*, t. I, p. 99; cf. p. 78-103.

[104] LE ROUX DE BRETAGNE, *La vie réparatrice*, t. II, ch. IX, p. 39; cf. p. 39-58; ch. X, p. 59, cf. p. 59-77. Cette correspondance entre immolation et amour sera mise en valeur par le père Prévost dans les constitutions qu'il rédige pour les Oblates de Béthanie.

Passardière et du chanoine de Bretagne à partir de 1909[105]. Mais leurs conseils et leur appui pendant les années déterminantes de la fondation ont dû contribuer, au moins pour une part, à faire de la spiritualité victimale l'élément central des congrégations fondées par le père Prévost.

Le nom choisi par le fondateur pour la congrégation indique déjà l'esprit qu'il désire donner aux religieuses: selon l'étymologie du terme, les «Oblates» sont invitées à se donner, à s'offrir librement[106]. Afin de souligner cette place essentielle de la vie victimale dans l'existence des Oblates de Béthanie, la formule des vœux la mentionnait à deux reprises, en décrivant la vie des religieuses comme une «vie de prière et d'immolation pour [l]es Prêtres», et en demandant à Jésus d'accepter leur consécration comme «victime d'amour pour le salut et la sanctification de vos Prêtres»[107]. Afin de garder cet esprit bien vivant en elles, les Oblates renouvelaient leurs vœux quotidiennement, après avoir communié:

---

[105] Le chanoine de Bretagne était devenu le confesseur de Ninette Prévost à qui il a conseillé de quitter la communauté pour répondre à son désir de vie contemplative: GARCEAU, *Dieu trace*, p. 59-88.

[106] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. I, art. 3, p. 4; *Constitutions* 1944, art. 3, p. 6: «Le nom d'*Oblates de Béthanie* indique dans quel esprit d'amour et d'immolation les nôtres doivent se sanctifier et s'offrir sans cesse au Seigneur pour la sanctification du Clergé.» L'appellation d'oblats ou d'oblates était parfois choisie pour indiquer l'esprit victimal, comme chez les Prêtres du Sacré-Cœur, dont le nom original est Oblats du Cœur de Jésus, DENIS, *La spiritualité*, p. 252, citant une lettre de Léon Dehon du 18 février 1913: «Je n'ai jamais voulu faire qu'une œuvre de Réparation et de Victimes. Je n'ai pas pris le nom de Victimes. J'ai pris celui d'Oblats qui me disait la même chose.»

[107] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XV, art. 8, p. 36-37; *Constitutions* 1944, art. 125, p. 43-44 (les parties entre crochets représentent les changements de cette deuxième version): «Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. En présence de la Très Sainte Trinité, sous les auspices de l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, et la protection de Saint Joseph, moi N***, *(Sœur de chœur* ou *Sœur converse)*, [partie précédente supprimée, remplacée par: en religion, Sœur N....,] malgré mon indignité, mais confiante dans la grâce et l'appel miséricordieux de Jésus, je me consacre tout entière et par amour à la gloire de Jésus, Prêtre et Victime au Très Saint Sacrement, ainsi qu'à la vie de prière et d'immolation pour ses Prêtres, et je fais les vœux *(perpétuels* ou *annuels)* de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance. Je promets au Dieu trois fois

> Ô mon Dieu, en union avec la sainte Victime que nous venons d'offrir à votre divine Majesté par les mains du Prêtre, et que j'ai le bonheur de posséder dans mon cœur par la communion eucharistique, je Vous fais de nouveau et avec plus de ferveur que jamais l'humble sacrifice de moi-même par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Daignez l'agréer, ô mon Dieu, pour la gloire de votre nom, pour le salut de mon âme et des âmes qui me sont particulièrement chères. Ô Jésus, Victime de charité, faites que par amour pour Vous, je sois aujourd'hui et tous les jours de ma vie, une victime vivante, généreuse, entièrement immolée et agréable à votre Père, en la grâce de votre divin Esprit, et par l'intercession de votre Mère Immaculée[108].

C'est également à chaque jour, pendant les prières du matin et du soir, qu'elles renouvellent leur offrande:

> Je m'offre à Vous sans réserve pour accomplir toutes vos volontés et le moindre de vos bons plaisirs. [...] Je Vous offre mes joies et mes peines. Je Vous offre l'accomplissement de mes devoirs et tous mes efforts de vertu. Je me constitue l'hostie de votre sacrifice. Daignez m'offrir avec Vous à votre divin Père, pour qu'Il nous confonde dans un même amour[109].
>
> Je Vous offre mon esprit pour qu'il se fixe en Vous. Je Vous offre mon cœur pour qu'il se repose dans votre Cœur. Je Vous offre ma volonté pour qu'elle se fonde avec la vôtre. Je Vous offre tout mon être pour qu'il Vous soit un holocauste de pur et généreux amour[110].

---

saint et à la Très Révérende Mère Supérieure Générale de la Congrégation des Oblates de Béthanie, (ou: *à la Révérende Mère représentant la Supérieure Générale de la Congrégation des Oblates de Béthanie),* de les observer fidèlement selon les Constitutions de la même Congrégation. Ô mon divin Époux, Agneau sans tache et toujours immolé, daignez m'agréer comme une victime d'amour pour le salut et la sanctification de vos Prêtres. Et vous, Ô Marie, Reine du Clergé et ma très douce Mère, assistez-moi de votre puissante et maternelle tendresse, et gardez-moi délicatement fidèle à mes saints engagements. Ainsi soit-il.» La formule de profession actuelle est identique: *Livre de vie*, t. I, p. 33-34.

[108] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 36

[109] COB, *Manuel de prières* 1945, extrait de la prière du matin, p. 9

[110] COB, *Manuel de prières* 1945, extrait de la prière du soir, p. 13.

Les Oblates récitent aussi quotidiennement une consécration à Jésus Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement. Par cette prière, elles s'offrent à Jésus Prêtre et Victime comme «vierges sacerdotales», expression mise en italiques dans le texte du manuel, comme pour indiquer la nouveauté de l'appellation[111].

Dans le Directoire de la congrégation, le père Prévost consacre tout un chapitre à l'esprit et au vœu de victime. Il y précise que c'est par amour qu'est embrassée la vie de victime, à l'image de Jésus s'offrant par amour à son Père sur la croix et aux croyants dans l'eucharistie:

> Il ne peut y avoir de point de départ plus beau et plus puissant; l'amour et le sacrifice s'unissant dans un même idéal pour reproduire dans sa vie le divin modèle de toute vie contemplative et active. Mais l'amour ne s'exprime que par le don. Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique; Jésus a aimé les siens jusqu'à la fin, et après avoir versé tout son sang Il s'est fait Eucharistie. Le sacrifice est donc une loi et une nécessité de l'amour. Dès lors, ce qu'a fait Jésus le Souverain Prêtre et la divine Victime, nous devons chercher à le réaliser dans notre vie. Nous n'oserions pas prétendre imiter notre divin Maître, si nous nous contentions des douceurs et des suavités de l'amour divin. Pour que notre amour réponde à celui de Jésus pour nous, il doit en porter les caractères; pour l'employer au service des Prêtres, il doit prendre la forme du sacrifice. En d'autres termes, nous devons êtres victimes avec Jésus Victime; nous livrer à Lui comme victimes, de même qu'Il ne cesse de demeurer Victime; et par amour pour Lui dans ses Prêtres nous considérer partout des victimes qui leur sont exclusivement consacrées[112].

Quant au vœu de victime, le père Prévost précise qu'il est fait intérieurement, et non publiquement comme les trois vœux de religion, et que chaque membre de

---

111 COB, *Manuel de prières* 1945, p. 57-58 (texte reproduit au chapitre III). Mère Marie Deluil-Martiny définissait la vocation des Filles du Cœur de Jésus comme «prêtres et victimes» à l'exemple de Marie (DENIS, *La spiritualité*, p. 153): serait-ce la source de cette expression du manuel des Oblates?

112 PRÉVOST, *Directoire*, p. 140-141.

la congrégation est libre de le prononcer ou pas[113]. Il sait sans doute que ce vœu, considéré par les canonistes comme difficile à définir, est suspect aux yeux des autorités romaines, et préfère garder une sage prudence à cet égard[114].

Nous avons vu au chapitre V que c'est la Vierge Marie qui était proposée comme modèle privilégié du travail accompli par les Oblates de Béthanie. Mais le modèle de leur vie de victime est Jésus lui-même:

> Que les nôtres se rappellent qu'elles ont été choisies pour ne faire avec Jésus au Très Saint Sacrement qu'une seule et même victime pour les Prêtres, et qu'elles apprécient cet honneur comme une grande grâce de la miséricorde divine à leur égard[115].

L'exemple de Jésus sert de fondement doctrinal au chapitre sur l'esprit de mortification et de pénitence:

> Les Oblates de Béthanie ayant voué leur vie à la sanctification du Clergé par la prière et le sacrifice, doivent se considérer comme ne faisant plus qu'une même victime avec Jésus le Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement et unir constamment leurs immolations aux siennes. Qu'elles se rappellent donc souvent qu'elles sont crucifiées avec Jésus, leur divin Maître, et qu'elles mettent joyeusement à son service les sacrifices, les renoncements, les souffrances, les peines et les fatigues qui se rencontrent dans l'accomplissement de leurs devoirs. Que l'amour de Jésus, le désir de sa gloire et la soif de la sanctification des âmes sacerdotales les inspirent en tout et les rendent fortes, généreuses et magnanimes dans la guerre contre elles-mêmes et dans le support de toutes les adversités[116].

---

[113] PRÉVOST, *Directoire*, p. 142-145.

[114] ROCCA, «Riparazione», col. 1809-1811.

[115] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. II, art. 2, p. 4-5; *Constitutions* 1944, art. 5, p. 7.

[116] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIX, art. 1-3, p. 59-60; *Constitutions* 1944, art. 229-231, p. 75. Les cinq articles suivants, qui précisent les modalités d'application de ces principes, sont remarquables par leur brièveté et leur sobriété: *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIX, art. 4-8, p. 60-61; *Constitutions* 1944, art. 232-236, p. 76.

S'éloignant de la pratique habituelle à son époque, ce n'est pas le Sacré Cœur de Jésus que le fondateur propose à la piété de ses filles spirituelles, mais Jésus Prêtre et Victime au Saint-Sacrement[117]. L'offrande d'amour du Christ, réalisée sur la croix et actualisée dans l'eucharistie, est celle-là même qui doit inspirer les Oblates:

> Une si haute vocation ne se peut accomplir que dans un grand esprit d'amour, d'humilité et d'immolation: cet esprit-là même qui a inspiré Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce et qui L'anime encore sans cesse au Très Saint Sacrement, particulièrement pour ses Prêtres. Que cet amour immolé[, en les constituant victimes pour les Prêtres,] soit donc la loi de leur vie, le mobile et la fin de leurs sacrifices et le caractère de leur sainteté[118].

L'adoration de Jésus présent au Saint Sacrement est l'expression privilégiée de la prière communautaire et personnelle des sœurs:

> L'Eucharistie étant le foyer de l'amour et la source de toute perfection, elles puiseront dans le cœur du Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement les vertus de leur sainteté personnelle et les grâces de leur apostolat, heureuses de se consumer pour Jésus et ses Prêtres, et fortes de leur noble devise: «*Amour pour amour! Hostie pour hostie!*»[119]

---

[117] Le chapitre III a présenté en détail cet aspect de la spiritualité du père Prévost.

[118] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. II, art. 4, p. 5; *Constitutions* 1944, art. 7, p. 8; la partie entre crochets a été ajoutée dans cette dernière version.

[119] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. II, art. 3, p. 5; *Constitutions* 1944, art. 6, p. 7-8. La devise de la congrégation, qui lie l'esprit d'amour à celui de victime, est gravée sur le crucifix qu'elles reçoivent lors de la cérémonie de vêture (avant 1944) ou de profession temporaire: *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XVII, art. 6, p. 40; *Constitutions* 1944, art. 142, p. 48-49. Dans leurs prières du matin et du soir, l'acte d'adoration est présenté avec un vocabulaire inspiré de l'École française, qui contemplait en Jésus le parfait adorateur du Père, *Manuel de prières* 1945, p. 8, extrait de la prière du matin; p. 11, extrait de la prière du soir: «Je Vous contemple dans cet état de perpétuelle adoration devant votre divin Père. J'unis mes adorations aux vôtres et je veux demeurer tout le jour dans la pensée de ces saintes et sublimes vérités. [...] En esprit, je me suis abîmée devant Vous et j'ai uni mes adorations à celles que Vous y offrez sans cesse à votre divin Père au nom de l'humanité tout entière.»

L'adoration eucharistique conduit à l'union avec le Christ, qui est le but ultime de leur vie de victime:

> Qu'elles se souviennent sans cesse que la miséricorde divine les a choisies pour être des victimes d'amour pour les Prêtres, et que leur unique ambition doit être de mourir à tout et de s'immoler, pour que *Jésus seul* règne et vive en elles[120].

Deux prières du manuel illustrent cet enseignement du fondateur. Dans la première, les Oblates affirment que Jésus, Prêtre et Victime vivant au Saint Sacrement, est le centre de leur vie, le modèle de leurs actions, l'objet de leur culte:

> Ô Jésus, Prêtre et Victime, dont le Sacrifice sanglant sur le Croix du Calvaire se perpétue universellement sur l'autel eucharistique, soyez l'objet de mes amoureuses contemplations, de mes constantes actions de grâces, de ma confiance inébranlable en votre infinie miséricorde. Je veux passer ma vie à Vous honorer comme Prêtre et comme Victime au Sacrement de votre amour, à Vous y adorer, Vous aimer, Vous imiter et Vous servir[121].

La seconde prière, une offrande de soi-même en victime à Jésus Souverain Prêtre, était récitée à chaque jour par la «Petite Mère» des Oblates, Anne-Marie Ribault (Marie de Sainte-Anne):

> Ô Jésus, mon Prêtre tendrement aimé, pour Vous seul je veux vivre, souffrir, m'immoler et mourir! Ma vie s'écoulera à Vous louer, à Vous honorer, à Vous aimer, à Vous bénir, à Vous glorifier. Dès maintenant, j'accepte toutes les peines, toutes les souffrances, toutes les tentations, toutes les luttes, toutes les croix qu'il Vous plaira de m'envoyer, afin d'exposer toutes ces tristesses et ces misères à l'influence de votre divin Sacerdoce pour qu'il les transforme en joie et en félicité éternelle. Mon bonheur sera de souffrir avec Vous, ma force sera de me servir de votre Sacerdoce

---

[120] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XI, art. 7, p. 24; *Constitutions* 1944, art. 74, p. 28, italiques dans le texte.

[121] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 16 (extrait).

> pour me donner le courage de m'immoler et de me sanctifier; je le ferai fructifier dans mon âme en lui donnant constamment une victime qu'il aura la joie d'immoler à votre divin Père pour son seul bon plaisir! Ô Jésus, soyez mon Prêtre toujours, je serai votre victime à jamais! Ainsi soit-il[122].

Malgré un vocabulaire qui accentue les souffrances et les difficultés, l'attitude spirituelle demeure saine: les immolations sont acceptées à l'avance, sans être recherchées pour elles-mêmes. Cette prière représente un bon exemple de l'équilibre nécessaire aux âmes victimes.

Au pied du Saint Sacrement, les Oblates réalisent la partie la plus importante de leur vocation: celui de l'apostolat par la prière.

> Le principal apostolat de la Congrégation est celui de la prière. Aussi les nôtres ne cesseront de prier pour l'Église, le Souverain Pontife, les Évêques et les Prêtres du monde entier; pour la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*, la sanctification de ses membres et la prospérité de ses œuvres; pour les missionnaires, les confesseurs, les prédicateurs et en général pour tous les Prêtres qui ont charge d'âmes; pour les grands et petits Séminaires; pour les vocations ecclésiastiques; pour les Prêtres malades et infirmes; pour les Prêtres mourants et ceux qui attendent leur délivrance dans le Purgatoire; ainsi que pour ceux qui sont infidèles à leur sainte vocation[123].

Dans une formulation qui rappelle l'offrande quotidienne de l'Apostolat de la prière, mais avec un but plus étroitement défini, les Oblates offrent leur journée au profit des prêtres: «Remplissez vos Ministres de votre esprit et de votre sainteté, et agréez l'offrande que je Vous fais pour eux des prières et des mérites

---

[122] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 18-19.

[123] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. IV, art. 1, p. 8-9; *Constitutions* 1944, art. 23, p. 12; cf. *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIV, art. 7, p. 53; *Constitutions* 1944, art. 203, p. 66: «Que dans leurs prières quotidiennes nos Sœurs ne cessent d'intercéder auprès de Jésus, pour qu'Il daigne accorder de saints Prêtres à son Église.»

de ma journée.»[124] L'offrande prend un caractère plus solennel le soir du Jeudi saint, commémoration de l'institution de l'eucharistie et du sacerdoce, et fête patronale de l'institut. Les religieuses prononcent alors un acte de consécration qui présente la Fraternité Sacerdotale et les Oblates de Béthanie, ainsi que tous les prêtres du monde, à Jésus Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement[125].

Leur prière englobe tous les degrés de la hiérarchie: les Oblates prient quotidiennement pour le pape[126] et pour l'évêque de chaque diocèse où elles possèdent un établissement[127]. À l'époque des ordinations, elles redoublent de ferveur à l'intention des nouveaux prêtres et des clercs qui gravissent les différents degrés du sacrement de l'ordre[128].

En plus de Jésus, les quatre patrons de l'institut sont également proposés aux Oblates comme inspirations pour mieux vivre la vie de victime. La Vierge Marie, modèle de leurs activités apostoliques, l'est également de leurs immolations:

---

[124] COB, *Manuel de prières* 1945, extrait de la prière du matin, p. 10.

[125] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 67-69; cf. *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 6, p. 51; *Constitutions* 1944, art. 192, p. 63.

[126] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXXI, art. 2-3, p. 63; *Constitutions* 1944, art. 244-245, p. 79: «Elles s'acquitteront de ce doux et important devoir par une prière fervente et assidue pour le Chef de l'Église, à la Messe, dans leurs communions, adorations et prières quotidiennes. Afin que la Congrégation ne cesse de payer au Souverain Pontife son tribut filial de reconnaissance et d'amour, tous les jours et dans toutes nos maisons, on fera l'heure d'adoration de 8 à 9 heures du matin et on récitera la première dizaine du chapelet à son intention.»

[127] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXXI, art. 8, p. 64; *Constitutions* 1944, art. 250, p. 80: «Tous les jours, l'adoration de 9 à 10 heures du matin sera faite à [l'intention de l'Ordinaire du lieu]. À sa mort, on célébrera un service solennel dans toutes les maisons de son diocèse.»

[128] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIV, art. 1-6, p. 52-53; *Constitutions* 1944, art. 197-202, p. 65-66; *Manuel de prières* 1945, p. 40-42, prière à la Sainte Vierge pour les ordinations des Quatre-Temps.

> C'est par Marie qu'elles iront à Jésus, et à son école qu'elles apprendront à devenir de vraies adoratrices «en esprit et en vérité», en même temps que de généreuses et pures victimes pour les âmes sacerdotales. [...] Elles la regarderont comme leur modèle et imiteront surtout son amour, son humilité, sa pureté et son esprit de sacrifice et d'oraison[129].

Le texte des constitutions présentait certains événements de la vie de Marie comme des actes sacerdotaux, parce que sacrificiels: son offrande de Jésus au Temple, sa compassion au Calvaire.

> Se souvenant du ministère et des douleurs de la Très Sainte Vierge, offrant d'abord son divin Fils au Temple, au jour de sa Purification, puis L'immolant sur le Calvaire, elles uniront leur vie de victime à la sienne et se considéreront comme devant continuer dans le monde les immolations amoureuses et cachées de Marie pour le salut et la sanctification des Prêtres[130].

Mais le père Prévost met l'accent sur l'aspect victimal de ces gestes, évitant, dans ce texte destiné à l'approbation par Rome, l'attribution d'un possible sacerdoce à la Mère de Dieu[131]. La fonction d'intercession de Marie, par contre, est mise en valeur:

> Elles recommanderont souvent à Marie les Prêtres du monde entier, la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale* et le ministère de ses membres auprès du Clergé; afin qu'elle les éclaire, les dirige et leur donne les grâces nécessaires pour toucher les cœurs et sanctifier les âmes[132].

---

[129] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 2 et 4, p. 48; *Constitutions* 1944, art. 178 et 180, p. 59.

[130] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 6, p. 49; *Constitutions* 1944, art. 182, p. 60.

[131] On a vu plus haut, chapitre IV, que la dévotion à la Vierge-Prêtre n'avait pas pris racine chez les congrégations au service du clergé, et que le père Prévost ne la désigne sous ce titre que rarement, sans que cet aspect occupe une grande place dans sa mariologie.

[132] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXII, art. 5, p. 48; *Constitutions* 1944, art. 181, p. 59-60, italiques dans le texte.

Fidèles à cette recommandation, les Oblates sollicitaient fréquemment l'intercession de Marie. En plus de la prière pour les ordinations des quatre-temps déjà mentionnée, leur manuel renfermait deux autres textes par lesquels elles recouraient à la Vierge Marie. Dans la première, les religieuses lui demandaient d'intercéder en faveur des prêtres, et de les aider à mieux vivre leur vocation victimale: «Gravez en moi l'image de Jésus, le Souverain Prêtre, et donnez à ma vie tout entière le caractère d'un amour fort et généreux qui s'immole sans cesse, avec l'auguste Victime de nos autels, pour la sanctification de tous les Prêtres du monde.»[133] Leur consécration à l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu et Reine du Clergé, prononcée au jour de sa fête, le 8 décembre, désignait Marie comme «notre éducatrice et notre modèle dans notre vie d'adoration et d'apostolat»[134].

Les Oblates invoquent également saint Joseph, «le protecteur, le gardien et le père nourricier de notre divin Sauveur», et se consacrent à lui le 19 mars, jour de sa fête liturgique, lui demandant de conserver à la congrégation «l'esprit d'amour, d'humilité et de sacrifice, fondement de notre sainte vocation»[135]. Les deux saintes Thérèse de l'ordre du Carmel sont également invoquées comme patronnes de l'institut[136]. Sainte Thérèse d'Avila se distingue par «le grand esprit d'oraison et le zèle pour les Prêtres» qui ont animé sa vie:

---

[133] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 38-39 (extrait).

[134] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 63 (extrait).

[135] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 1, p. 50; *Constitutions* 1944, art. 187, p. 62; *Manuel de prières* 1945, p. 65-66 (extrait).

[136] COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXIII, art. 5, p. 51; *Constitutions* 1944, art. 191, p. 62-63.

> Un autre motif, aussi puissant que le premier, de notre dévotion à sainte Thérèse, et qui a trait à la fin même de notre vocation, c'est le zèle qu'elle a professé pour le Sacerdoce. Éclairée comme elle était des lumières divines, elle entrevoyait le Prêtre dans la sublimité de son état et elle voulut offrir à son divin Époux la réforme de son Œuvre pour la sanctification du Clergé. Sans en faire un but exclusif, comme nous le faisons nous-mêmes par les divers moyens employés chez nous, la pensée de la réformatrice n'en a pas été moins formelle, et c'est bien en faveur des Prêtres que les Carmélites doivent prier et se sanctifier[137].

Dans la prière qui lui est adressée, le vocabulaire sacrificiel employé fait à la fois référence à son grand amour pour Jésus et à son esprit de sacrifice en faveur des membres du clergé, qualités que les Oblates lui demandent d'émuler:

> Ô séraphique sainte Thérèse, amante passionnée de Jésus, qui vous êtes consumée dans l'amour et l'union de votre Bien-Aimé, je vous choisis pour mon modèle dans la voie de perfection où m'appelle la miséricorde de mon Dieu. À votre école, je veux me détacher de tout et me renoncer moi-même, afin de ne vivre qu'en Jésus, de me reposer en Lui seul et de m'abreuver sans cesse aux sources enivrantes de son divin amour. Sous votre protection maternelle, je veux marcher sans jamais faiblir dans la voie royale de l'immolation et de l'amour, au service de Jésus-Hostie et pour la sanctification de ses Prêtres. Obtenez-moi, ô grande sainte, avec le don d'oraison, l'amour généreux qui me gardera constamment fidèle et immolera ma vie à la gloire de mon Jésus dans les âmes sacerdotales. Ainsi soit-il[138].

Quant à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, nous avons noté au chapitre précédent comment le fondateur liait sa mémoire à la prière pour les prêtres et à leur service[139].

---

[137] PRÉVOST, *Directoire*, ch. XLVIII «Les Saints Patrons de nos deux Congrégations III. — Sainte Thérèse», p. 274

[138] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 51.

[139] PRÉVOST, *Directoire*, p. 276-279; COB, *Manuel de prières* 1945, p. 52-53.

En plus des prières et des actes de consécration à Jésus Prêtre et Victime, à Marie, Reine du Clergé, et aux patrons de la congrégation, le manuel de prières des Oblates de Béthanie comportait d'autres textes pour accompagner les exercices religieux des sœurs. La spiritualité victimale s'y manifeste dans quelques-uns d'entre eux, comme par exemple le chemin de croix:

> Jésus tombe une seconde fois. Les fautes qui pèsent le plus lourdement sur le Cœur de Jésus sont celles des âmes qui Lui sont consacrées. Il m'appartient d'en alléger le fardeau, en en prenant sur moi l'expiation. Je suis victime avec Jésus pour ses Prêtres: me le rappeler sans cesse. Ô Jésus, daignez m'associer à vos sublimes immolations. [...] Jésus est descendu de la croix. L'amour réduit à néant tout ce qui est humain et terrestre. Quand l'âme s'est livrée aux immolations de l'amour, Jésus la transforme et l'absorbe en Lui. C'est à cet anéantissement d'amour que doit me faire parvenir ma vocation, si je suis fidèle. Ô Jésus, je me suis constituée votre victime. Prenez ma vie et faites-moi vivre de la vôtre[140].

On constate que la spiritualité victimale peut prendre différents accents, comme ici la réparation et l'immolation d'amour. La prière finale reprend ces idées, empruntant au vocabulaire paulinien l'image de la victime «d'agréable odeur» (*Éphésiens* 5, 2, qui renvoie à divers textes de l'Ancien Testament):

> Ô Jésus, j'ai fait revivre votre passion. J'ai souffert avec Vous et j'ai regretté mes péchés. Je Vous ai aimé pour Vous les faire oublier. Oh! consumez-moi des feux de votre amour, pour réparer avec Vous tous les péchés des hommes et pour Vous être, par ma fidélité à ma vocation, un sujet de consolation et une victime d'agréable odeur. Ainsi soit-il[141].

Un paragraphe de la méditation de la retraite mensuelle part de la doctrine thomiste, qui considère la vie religieuse comme un holocauste, en l'orientant vers la vocation spécifique des Oblates du dévouement pour les prêtres:

---

[140] COB, *Manuel de prières* 1945, septième station, p. 87; treizième station, p. 89.

[141] COB, *Manuel de prières* 1945, p. 90.

> La mort de la religieuse victime. Une victime est essentiellement destinée au sacrifice. Je suis victime avec Jésus pour ses Prêtres. Jésus a donné sa vie, je dois Lui offrir la mienne. Jésus a accepté ma vie; ses Prêtres la réclament. Mes immolations constantes me conduiront à la mort totale. Ma mort portera le cachet de ma vie. Je ne puis prétendre faire la sainte mort d'une victime, si je ne vis de l'esprit d'amour crucifié qui fait les victimes. Quel sujet de réflexion[142]!

On a constaté dans les textes précédents que la vie de victime pouvait à l'occasion être décrite avec un accent réparateur. Cette dimension, sans être la principale caractéristique de la spiritualité des Oblates, y occupait tout de même une place importante. Le père Prévost avait en effet confié à la Fraternité Sacerdotale l'œuvre d'hébergement et de réhabilitation des «prêtres tombés», comme on les désignait à l'époque[143]. Le fondateur consacre un chapitre (quatre articles) des constitutions des Oblates à «l'esprit de réparation sacerdotale»; chaque religieuse devait consacrer une journée par semaine à cette intention:

> Un des principaux devoirs de la Congrégation est d'intercéder sans cesse auprès du Souverain Prêtre dans l'Eucharistie pour tous les Prêtres du monde, et de réparer, autant qu'il est en son pouvoir, pour les fautes de ceux qui se rendent infidèles à leur sainte vocation. Que les nôtres portent devant le Seigneur, avec le poids de leurs propres péchés, celui des péchés, profanations et sacrilèges du Sacerdoce; et que, comme de douces victimes vouées à l'immolation, elles se livrent en holocauste à la justice divine pour le salut des Prêtres. Qu'elles multiplient leurs prières, leurs sacrifices, leurs protestations d'amour et leurs actes de vertu, pour consoler Jésus et toucher son Cœur miséricordieux. À cette intention, chaque religieuse aura par semaine un jour de réparation que lui assignera la Supérieure, et pendant lequel toutes ses actions, — communion, messe, adoration, prières, travaux, souffrances, mérites, — seront offertes dans cet esprit. On tâchera ce jour-là de faire le chemin de la Croix, d'ajouter à ses sacrifices

---

142 COB, *Manuel de prières* 1945, réflexions sur la mort pour la retraite du mois, p. 94.

143 PRÉVOST, *Œuvre de charité sacerdotale*, Rome, Imprimerie Vaticane — Section réservée, 1906, p. 111-225.

> quotidiens, d'être plus fervente, d'observer plus fidèlement sa règle et de remplir son emploi avec une plus grande perfection[144].

Leur manuel de prières comprend une amende honorable à Jésus, Souverain Prêtre au Très Saint Sacrement au nom de tous les Prêtres du monde, dans lequel les Oblates déclarent leur volonté de réparer par l'amour: «Je comprends vos plaintes, ô Jésus, et je voudrais Vous donner autant d'amour et de gloire que Vous en ont refusés et ravis les âmes sacerdotales dans tous les temps et dans tous les lieux.»[145] Le directoire consacre également un chapitre à la réparation sacerdotale, chapitre commun aux deux congrégations:

> Que tous, selon que le recommandent si expressément nos Constitutions, se rappellent sans cesse qu'ils sont victimes pour les Prêtres, victimes pour qu'ils soient sans péché, victimes pour qu'ils se convertissent s'ils sont coupables, victimes pour qu'ils se fassent eux-mêmes victimes pour leurs propres péchés et pour les péchés des autres, à l'exemple de Jésus qui étant sans péché s'est fait la victime universelle des pauvres pécheurs[146].

Dans la section du directoire spécialement consacrée à Béthanie, le fondateur reprend ce sujet en l'appliquant spécialement aux prières des religieuses:

> S'il arrive à notre connaissance des faits douloureux qui déflorent la sainteté du Sacerdoce, le devoir s'impose aussitôt de prier pour les coupables, sans s'arrêter à leurs fautes et encore moins s'entretenir de leur conduite. Le Sacerdoce n'est pas dégénéré parce que des infidèles en souillent la beauté et la pureté. Le Prêtre, même infidèle à sa mission, n'en reste pas moins Prêtre, et si Jésus est humilié en lui, c'est une raison de plus de compenser par une

---

144 COB, *Constitutions* 1901, 1re partie, ch. XXV, art. 1-4, p. 53-54; *Constitutions* 1944, art. 204-207, p. 67-68. Cet usage était également en vigueur dans la Fraternité Sacerdotale, PRÉVOST, *Directoire*, p. 200-201.

145 COB, *Manuel de prières* 1945, p. 71 (extrait). On a constaté plus haut le lien établi par le fondateur entre le culte de la Sainte Face et la réparation sacerdotale: PRÉVOST, *Directoire*, p. 93; *Manuel de prières* 1945, p. 28-29.

146 PRÉVOST, *Directoire*, p. 199-200 (le chapitre occupe les pages 197-201).

> ferveur nouvelle et une réparation plus grande les humiliations et les douleurs infligées à Jésus qui pourtant aime tant ses Prêtres. Que dans leurs jours hebdomadaires de réparation sacerdotale, toutes redoublent de générosité pour expier les fautes des Oints du Seigneur; et que des prières ferventes montent du cœur de ses chères Oblates pour que Jésus soit honoré et glorifié dans ses Prêtres. Les respecter, c'est Le voir en eux; les vénérer, c'est Lui rendre honneur; se dévouer pour eux, c'est L'aimer; se sacrifier et se sanctifier pour eux, c'est réaliser le premier de leurs devoirs de vocation[147].

Par l'importance accordée à cette dimension de la spiritualité victimale, les Oblates de Béthanie (et la Fraternité Sacerdotale) pourraient figurer dans la liste des congrégations religieuses qui font de la réparation l'un de leurs objectifs. Mais c'est surtout comme représentantes de la spiritualité victimale que se distinguent les Oblates. On peut en dire autant de la dernière congrégation à laquelle nous allons maintenant nous intéresser, celle des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc.

b) Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc

La congrégation des Sœurs de Jeanne d'Arc (nom sous lequel elle est connue jusqu'en 1920, année de la canonisation de Jeanne d'Arc) est fondée à Worcester (Mass.), la nuit de Noël 1914. Le projet datait de plus d'un an. Il était né de la rencontre du père Marie-Clément Staub, qui prêchait la retraite du Carême de 1913, à Saint-Joseph de Fitchburg, avec la servante du presbytère. Le père Staub avait sollicité des dons pour ériger une chapelle en l'honneur de Jeanne d'Arc au Collège de l'Assomption de Worcester, où il avait son pied-à-terre.

---

[147] PRÉVOST, *Directoire*, ch. LVI «Du respect et de la vénération pour le Prêtre à Béthanie», p. 340-341.

> La ménagère du presbytère des Pères de la Salette, Alice Caron, qui avait suivi la retraite, était allée trouver le prédicateur, mue, avouait-elle, par une inspiration surnaturelle, et lui avait dit: «Jeanne veut de vous plus qu'un autel, elle désire que vous lui donniez aussi une communauté de Sœurs qui devront s'offrir comme victimes d'amour pour les prêtres.»[148]

Alice Caron[149] reprenait-elle là une expression du prédicateur? C'est possible, mais les sources ne l'indiquent pas. Chose certaine, le terme de victimes est rapidement adopté pour qualifier la spiritualité de la nouvelle congrégation: pendant les années de fondation à Worcester (1914-1917), elle n'est jamais désignée que sous le nom d'«œuvre des victimes»[150].

Le père Staub, prédicateur de l'archiconfrérie de prière et de pénitence et ami de sa fondatrice, Édith Royer, donnait aux religieuses une orientation qui ne semble pas s'inspirer principalement de cette association. L'esprit de l'archiconfrérie se caractérise plutôt par la pénitence et l'expiation, dans une perspective résolument réparatrice[151].

Les Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc ont bien sûr conservé cette dimension réparatrice dans leur vie spirituelle. Affiliées à l'archiconfrérie en question qu'elles doivent aussi faire connaître, elles en récitent la prière d'offrande matin

---

[148] LE FLOC'H, *P. Marie-Clément Staub*, t. II, p. 94-95; cf. ID., *Origine de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc*, Québec, SJA, 1964, p. 10-13. Rappelons que les Missionnaires de La Salette était la congrégation du père Sylvain Giraud.

[149] Alice Caron (1873-1950), reconnue comme l'inspiratrice de la congrégation, a dû en être renvoyée en avril 1921, à l'unanimité des votes, avant les premiers vœux des religieuses: LE FLOC'H, *P. Marie-Clément Staub*, t. II, p. p. 141-150.

[150] LE FLOC'H, *Origine*, p. 29-38, 47-48 et *passim*.

[151] Le père Staub a rédigé quatre brochures qui précisent l'esprit de réparation de l'archiconfrérie, à l'intention des prêtres, des religieuses, des adultes et des enfants: LE FLOC'H, *P. Marie-Clément Staub*, t. II, p. 31.

et soir[152]. À chaque mois, elle récitent un acte de réparation au Sacré Cœur de Jésus. Contrairement à l'amende honorable des Oblates de Béthanie, l'acte ne fait pas référence à une réparation des péchés commis par les prêtres. Mais il reflète bien le climat de Paray-le-Monial et celui de la France du XIX^e^ siècle:

> Du moins, pour réparer votre honneur outragé, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la Croix et dont Vous renouvelez l'offrande, chaque jour, sur l'autel; nous Vous la présentons, accompagnée de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge votre Mère, des Saints, des chrétiens fidèles[153].

Même si le vocabulaire demeure très juridique en insistant sur la satisfaction, le mouvement d'offrande situe la réparation dans un contexte proprement victimal. Et c'est cette note qui caractérise le mieux la spiritualité des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, note présente dès la première page des constitutions originales: «La fin secondaire et spéciale de l'Institut est de se vouer au service des Prêtres de la sainte Église dans un grand amour pour le Sacré Cœur, dont elles veulent être les victimes.»[154] L'esprit victimal se concrétise par la prière et le travail en faveur des prêtres, comme le précise un des articles suivants:

> Pour réaliser la fin de leur Institut, les Sœurs de Jeanne d'Arc vouent aux Prêtres leur vie intérieure et extérieure; leur *vie intérieure* d'abord en offrant à l'intention du Sacerdoce leurs prières, leurs sacrifices et leurs pénitences [...]. Les Sœurs de Jeanne d'Arc offriront aussi leur *vie extérieure* pour les Prêtres en se

---

[152] Voir chapitre précédent.

[153] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 30 (extrait).

[154] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. I, art. 2, p. 1. Dans la version suivante, l'esprit de victime est remplacé par la dévotion au Sacré Cœur, formulation moins spécifique, *Règle et constitutions*, 1934, art. 3, p. 2: «La fin secondaire et spéciale de l'Institut est de se vouer au service *spirituel* et *temporel* des Prêtres de la Sainte Église dans un grand amour pour le Sacré Cœur envers lequel les Sœurs professeront une dévotion spéciale.»

> dévouant à leur service dans les différentes œuvres que se propose la Congrégation[155].

Dans ses méditations aux religieuses, le fondateur allait reprendre cette pensée, en en faisant la marque distinctive de la congrégation.

> Il y a des Instituts qui ont pour but les oeuvres de miséricorde dans les hôpitaux; d'autres, l'instruction de la jeunesse dans les écoles; d'autres s'occupent des vieillards, pour les recueillir, les préserver, les conduire jusqu'à la tombe entre les bras de Dieu: d'autres ont pour but les missions lointaines. Ils s'en vont dans les pays les plus reculés où il y a peu d'apôtres; ils distribuent la lumière de l'Évangile et font aimer Jésus-Christ. Notre Institut a pour but spécial le dévouement pour les Prêtres: sacrifice, immolation dans un grand amour du Sacré Coeur, au profit des Prêtres de la sainte Église. Ce but doit vous paraître le plus beau et le plus grand[156].

À plusieurs endroits, le texte des constitutions reprend cette idée que l'esprit de victime est une constituante essentielle de la vocation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc. Le fondateur en fait même une des conditions d'admission:

> Pour être admise dans l'Institut des Sœurs de Jeanne d'Arc, une personne doit remplir les conditions suivantes: [...] être décidée à se donner complètement au Sacré Cœur dans une vie de simplicité, d'humilité, d'entière obéissance, de vivre dans un esprit de victime au service des Prêtres de la sainte Église[157].

---

[155] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. I, art. 4, p. 2; la version de 1934 ne mentionne plus que l'offrande des prières et des pénitences, *Règle et constitutions*, 1934, art. 4, p. 2.

[156] SJA, STAUB, *L'Enfant de Jeanne d'Arc*, p. 97-98.

[157] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. VI, art. 21, p. 6-7. Même esprit dans cet article sur «les principales dispositions qui devront animer une Sœur de Jeanne d'Arc dans sa mission», ch. XIV, art. 112, p. 24: «[...] "un sincère amour de la vie cachée"; comme victime volontaire du Cœur de Jésus, elle saura ainsi envelopper ses travaux et son dévoûment [sic]; enfin, "un ardent esprit de prière" et "d'immolation" pour obtenir du Sacré Cœur, pour les Prêtres qu'elle sert, les grâces qui leur sont nécessaires pour se bien acquitter de leur auguste fonction.»

Dans son article sur la formation à la vie religieuse, le fondateur recommande à la maîtresse des novices de mettre en lumière «les notes caractéristiques, et les vertus fondamentales et spéciales qui font les vraies Sœurs de Jeanne d'Arc et les heureuses victimes du Sacré Cœur pour les Prêtres»[158]. L'emploi de ce dernier qualificatif indique bien qu'il n'y a rien de doloriste dans la spiritualité victimale, telle que proposée aux sœurs par le père Staub.

La formule des vœux consacre cet engagement à s'offrir comme victime au Cœur de Jésus à l'intention des prêtres:

> En présence de la Très Sainte et Très Adorable Trinité, sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine du Clergé, et de Sainte Jeanne d'Arc, je .... (nom de monde), en religion Sœur .... N.N., voulant me consacrer à Dieu et devenir Sœur de Jeanne d'Arc pour me vouer au service des Prêtres de la sainte Église dans un esprit de victime pour le Sacré Cœur, fais librement à mon Dieu que j'adore ici présent [...], les vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, selon la Règle de Saint Augustin et les Constitutions de notre Congrégation[159].

L'esprit de victime est également présenté comme fondement des pratiques de mortification et de pénitence en usage dans l'institut: «La Soeur de Jeanne d'Arc se souviendra que la mortification et la pénitence lui sont indispensables à son double titre de Chrétienne et de Religieuse désirant vivre dans un esprit de victime.»[160]

---

[158] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. VIII, art. 371, p. 75.

[159] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. X, art. 60, p. 14 (extrait); «dans un esprit de victime» remplacé par «dans un grand amour pour le Sacré Cœur», *Règle et constitutions*, 1934, art. 70, p. 24-25.

[160] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. XVIII, art. 129, p. 28. Formulation modifiée de 1934, *Règle et constitutions*, art. 128, p. 42: «La Soeur de Ste Jeanne d'Arc, au double titre de chrétienne et de religieuse vouée spécialement au Sacré Coeur, devra se souvenir que la mortification et la pénitence lui sont indispensables.»

Le fondateur prévoit même, longtemps avant que ce mouvement prenne de l'ampleur au sein des congrégations religieuses, que d'autres personnes peuvent partager l'esprit de victime des religieuses en devenant membres associés:

> Des personnes pieuses: Prêtres, âmes religieuses ou laïques, désirant s'unir à l'Institut de Jeanne d'Arc, pour vivre avec lui en communauté de prière, de sacrifice et de dévoûment [sic], dans un esprit de victime du Sacré Cœur, pour les Prêtres, pourront être agrégées à la Congrégation. Les noms de ces Associés seront relevés dans un registre spécial et ils auront part aux suffrages de la famille pendant leur vie et après leur mort[161].

Dans son décret d'approbation des premières constitutions, le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, souligne cet esprit victimal propre à la congrégation: «Il Nous plaît de constater combien le Sacré Cœur de Jésus, dont vous voulez être les victimes au profit des Prêtres, et Sainte Jeanne d'Arc, votre Patronne, ont été bons pour vous!»[162] Malgré cet éloge, le terme de «victimes» disparaîtra de la version définitive des constitutions, approuvées en 1934. La Congrégation des Religieux, consultée par les autorités diocésaines, considérait la spiritualité victimale comme une notion spirituelle qui n'avait pas sa place dans un texte juridique[163]. La seule allusion à la spiritualité victimale de la congrégation, dans la version révisée, se trouve dans l'article sur les devises de

---

[161] SJA, *Règle et constitutions*, 1921, ch. V, art. 19, p. 6; la version de 1934, fait disparaître la mention de l'esprit de victime, *Règle et constitutions*, 1934, art. 9, troisième partie, p. 6: «3. Les Associés. Cette section se compose de personnes qui, fixées dans le monde, désirent vivre en union avec "Jeanne d'Arc," en s'intéressant à ses œuvres. Les Associés ont part aux prières et avantages spirituels de l'œuvre pendant leur vie et après leur mort. Leurs noms sont inscrits dans un registre spécial.»

[162] L.-N. Bégin, «Décret d'approbation», SJA, *Règle et constitutions*, 1921, p. III; 1934, p. III.

[163] LE FLOC'H, *Origine*, p. 138; ID., *P. Marie-Clément Staub*, t. II, p. 154. La Congrégation des Religieux a parfois demandé à des congrégations d'enlever le mot Victimes de leur nom; c'est le cas des Oblates de la Très Sainte Eucharistie (G. ROCCA, «Oblate della Santissima Eucaristia», DIP, t. VI, 1980, col. 616) et des Oblates du Très Saint Sacrement (A. RUBINO, «Oblate del Santissimo Sacramento», DIP, t. VI, 1980, col. 618-619).

la congrégation, qui sont: «JHESUS – MARIA – JEHANNE! O COR AMORIS VICTIMA!»[164]

Cependant, les autres textes normatifs de la congrégation allaient suppléer à ce silence des constitutions. Dans le livre d'office, notamment, nombreuses sont les références au Cœur de Jésus, Victime d'amour et modèle proposé aux religieuses. Les matines de l'office du Sacré Cœur s'ouvraient par ces mots: «Venez, adorons le Cœur Sacré de Jésus, Victime d'amour.» L'antienne du cantique évangélique à laudes est une invocation au Cœur du Christ, au vocabulaire qui rappelle le message de sainte Marguerite-Marie: «Ô Cœur tout aimant de Jésus, victime de la plus ardente charité, immolé pour nos péchés, délaissé et affligé par l'ingratitude des hommes, convertissez-nous, vivifiez-nous, embrasez-nous.»[165]

Le thème du Christ, victime d'amour, revient ainsi à presque toutes les heures de l'office du Sacré-Cœur. L'hymne de prime, servant d'introduction à toutes les petites heures, est une louange et supplication au Cœur de Jésus, Victime d'amour:

> Ô Cœur victime de l'amour, Vous êtes l'incessante félicité des Cieux, la consolation des mortels et leur unique espoir. En Vous faisant cette large blessure, l'amour nous a frayé un passage jusqu'à votre Cœur, et, après nous en avoir ouvert la porte, il nous presse d'y pénétrer. Afin de nous laver dans votre sang, Vous avez voulu que toutes vos veines fussent ouvertes; recevez-nous au plus intime de Vous-même et après nous y avoir admis, retenez-nous-y à jamais. Ô Cœur de Jésus, plus doux que le miel,

---

[164] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 5, p. 2; la version précédente ne connaissait que la première devise, *Règle et constitutions*, 1921, ch. I, art. 3, p. 1.

[165] SJA, *Livre d'office*, p. 2-3, 18-19.

> Cœur qui aimez les âmes pures et qui méritez si bien d'en être aimé, régnez sur tous les cœurs. Ainsi soit-il[166].

Des accents de piété affective caractérisent cet hymne, centré sur l'amour. L'hymne de complies évoque l'expiation de la croix et de l'eucharistie, tout en continuant de donner à l'amour une place centrale:

> Ô Cœur, Victime égale à la majesté du Très-Haut, vous êtes l'autel trois fois saint sur lequel une hostie immortelle s'offre sans cesse pour expier les fautes des hommes. Vous êtes le nid mystique de la tourterelle plaintive, le champ où la colombe aime à chercher sa pâture, un parterre émaillé de fleurs, le lit et le repos de l'âme qui vous aime. Vous donnez leur parfum aux lis purs, blanche parure des vierges et leur éclat empourpré aux roses qui ornent les martyrs. Ô Cœur de Jésus, plus doux que le miel, Cœur qui aimez les âmes pures et qui méritez si bien d'en être aimé, régnez sur tous les cœurs. Ainsi soit-il[167].

Les jours où les sœurs récitent l'office de la Reine du Clergé ou celui de sainte Jeanne d'Arc, elles font, à la fin des laudes, une commémoraison du Sacré Cœur comprenant antienne, répons et oraison. Ici encore se devinent des échos du message de Paray-le-Monial, mais l'accent mis sur l'amour et la mention des prêtres caractérisent cette prière comme propre aux Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, victimes d'amour pour les prêtres:

> Ô Cœur tout aimant de Jésus, victime de la plus ardente charité, immolé pour nos péchés, délaissé et affligé par l'ingratitude des hommes, convertissez-nous, vivifiez-nous, embrasez-nous. Mon cœur est prêt, ô Dieu de mon cœur, mon cœur est prêt, pour accomplir votre volonté. Oui, mon Dieu, je le veux: et votre loi sera toujours au milieu de mon cœur. Prions. Seigneur Jésus-Christ qui, par l'effet de votre singulier amour pour l'Église, votre Épouse, avez daigné lui révéler les suavités ineffables et les

---

166 SJA, *Livre d'office*, p. 24; cf. p. 25, en latin. Cet hymne est également utilisé pour les neuvaines au Sacré Cœur, *Formulaire*, 1953, p. 46-47.

167 SJA, *Livre d'office*, p. 48; cf. p. 49, en latin.

> richesses de votre Cœur, accordez à tous les Prêtres du monde, à nous-mêmes, de participer à ces trésors et de goûter les célestes délices qui découlent de cette source très douce[168].

Ailleurs dans leur livre d'office, les allusions au sacrifice et à la spiritualité victimale demeurent centrés sur le Christ. Par exemple, ceux qu'on retrouve dans l'office de la Vierge Marie, Reine du Clergé, mettent en parallèle sacrifice du Christ et esprit de victime des religieuses, sans employer ces termes par rapport à Marie. Celle-ci est plutôt qualifiée de corédemptrice, selon un vocable fréquemment en usage au début du XX^{e} siècle, terme qui a l'avantage de souligner sa participation au sacrifice de son fils sans faire référence au thème équivoque du sacerdoce marial. C'est le cas, notamment, dans l'hymne de matines de l'office de la Reine du Clergé:

> Reine du Clergé, pleine de grâce, accueillez les louanges et les prières des vierges qui aiment à vous saluer sous ce vocable. Ainsi vous nommaient les Anges, à Nazareth, lorsque votre Fils, le Christ, Prêtre Souverain, vous demeurait soumis. Quand Jésus au Golgotha se fit Prêtre et Victime, vous, corédemptrice illustre, êtes devenue l'ancre du salut. Ô Jésus, qui êtes né de la Vierge, gloire à vous, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles éternels. Ainsi soit-il[169].

Dans l'oraison finale de l'office de la Reine du Clergé, récitée quatre fois pendant la journée, les sœurs lui demandaient de les aider à mieux vivre leur vocation victimale:

> Ô Seigneur Jésus-Christ, Prêtre éternel, par les prières et les mérites de la bienheureuse Vierge Marie, Reine du Clergé,

---

[168] SJA, *Livre d'office*, p. 74-75, 130-131.

[169] SJA, *Livre d'office*, p. 58; cf. p. 59, en latin. L'hymne à la Reine du Clergé, différent de ceux utilisés dans l'office et chanté à chaque semaine, *Livre d'office*, p. 320-321; *Formulaire*, 1953, p. 21-22, reprend le même thème: «Reine du Clergé, vous l'étiez encore, ô Marie, lorsque près de la divine Victime, héroïque, compatissante, vous participiez à la Rédemption.»

> multipliez et sanctifiez les Prêtres dans votre Église. Et faites que, victimes de votre Divin Cœur, consacrées au service des Prêtres, nous demeurions fidèles à notre sainte vocation[170].

Cette oraison présente en raccourci tous les éléments de la spiritualité de la congrégation: Cœur du Christ, Prêtre éternel; Marie, Reine du Clergé; esprit de victimes des religieuses qui fonde leur prière et leurs travaux pour les prêtres.

Si le livre d'office ne fait pas mention du sacrifice de Marie, le formulaire de prières présente sainte Jeanne d'Arc comme modèle de spiritualité victimale. La «prière de l'âme religieuse à sainte Jeanne d'Arc» s'adresse ainsi à la patronne de la congrégation:

> Ô Jeanne immolée comme une victime sur un bûcher consumant, priez que je sois une victime à mon tour par la pratique fidèle de tous mes devoirs dans toute ma vie religieuse. Je renouvelle à vos pieds, afin de les mettre sous votre sauvegarde, tous mes engagements et je ne veux jamais rien reprendre du sacrifice que j'ai fait. Comme vous, je veux faire mes délices de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance aux voix de mes Supérieurs. Comme vous, je veux pratiquer la mortification, l'humilité, la charité et toutes les vertus religieuses: c'est là l'immolation que Dieu veut de moi, ce sacrifice renferme tous les autres[171].

La formulation de cette prière, où on présente la martyre «immolée comme une victime sur un bûcher consumant», indique bien que Jeanne d'Arc est plus que

---

[170] SJA, *Livre d'office*, laudes, p. 74; cf. p. 75, en latin; reprise à la fin des petites heures (p. 88 et 89), des vêpres (p. 96 et 97), de complies (p. 106 et 107). Demande reprise dans l'acte de consécration au Cœur Immaculé de Marie, récitée chaque premier samedi du mois (pratique qui se développe suite aux apparitions de Fatima), SJA, *Formulaire*, 1953, p. 31-32, extrait: «Vous savez, ô Mère Immaculée, que votre Divin Fils, nous a choisies dans son infinie miséricorde, malgré nos misères et nos péchés, non seulement comme ses enfants et ses épouses, mais aussi comme ses victimes pour consoler son Divin Cœur dans le sacrement de son amour, pour réparer les sacrilèges et pour obtenir le pardon des pauvres pécheurs. Nous venons donc aujourd'hui lui offrir par votre Cœur très pur, l'entière oblation de nous-mêmes.» L'accent réparateur et consolateur n'est pas typique des autres formules en usage de l'institut.

[171] SJA, *Formulaire*, 1953, p. 62-63 (extrait).

quelqu'un qui a subi la haine de ses bourreaux: elle représente la victime au sens spirituel, qui se donne librement, à l'exemple du Christ.

* * *

La spiritualité victimale, courant qui a connu une certaine diffusion aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, a influencé la vie des congrégations au service du clergé, à des degrés divers selon les instituts. Dans quatre congrégations (Petites Filles de Saint-Joseph, Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Petites Missionnaires de Saint-Joseph), si on ne peut pas parler de spiritualité victimale proprement dite, on peut du moins reconnaître un esprit victimal, qui s'exprime dans certaines prières et pratiques, le plus souvent sous le mode de l'offrande du travail et des prières des religieuses à l'intention des prêtres. Quatre autres communautés (Antoniennes de Marie, Servantes de la Reine du Clergé, Petites Filles de Saint-François, Sœurs des Saints-Apôtres) ont fait de la spiritualité victimale une composante centrale de leur existence, tout en étant influencées par d'autres courants (dévotion mariale chez trois d'entre elles, spiritualité franciscaine chez les Petites Filles de Saint-François). Les deux derniers instituts étudiés (Oblates de Béthanie, Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc) se définissent eux-mêmes comme étant composés de religieuses victimes, qui offrent leur existence pour la sanctification des prêtres et la fécondité de leur ministère.

Offrande de soi, esprit de victime, spiritualité victimale, victimes pour le clergé: les formules sont différentes, mais désignent toutes, chez les congrégations au service du clergé, ce désir des religieuses de consacrer leur vie pour les prêtres, par le travail et la prière. Cette motivation d'ordre spirituel constitue sans doute

un élément essentiel pour comprendre pourquoi des milliers de jeunes femmes ont choisi à l'époque de passer leur vie à remplir comme religieuses d'humbles tâches domestiques.

Conclusion

La naissance et le développement de congrégations de religieuses au service du clergé correspond à la période dite «ultramontaine et triomphaliste» de l'Église québécoise. Du milieu du XIX^{e} au milieu du XX^{e} siècle, quelques milliers de femmes ont consacré leur vie à pourvoir aux besoins matériels des membres du clergé, tout en priant pour la sanctification des prêtres et le succès de leur ministère.

L'apparition de ces congrégations, ainsi que leur rapide croissance, se situent au confluent de deux phénomènes, tous deux de nature religieuse. D'une part, l'explosion démographique de la vie consacrée féminine qui permet aux congrégations de se spécialiser et d'offrir un éventail de services de plus en plus variés. Le travail domestique dans les collèges et résidences de prêtres et de religieux constitue l'une des nombreuses facettes de cette diversification. D'autre part, la multiplication des vocations sacerdotales et des lieux servant à la formation des prêtres (collèges, petits et grands séminaires). Les clercs assureront la formation; les religieuses, les tâches de cuisine et d'entretien ménager. Lorsque les congrégations existantes se retireront du service d'une institution ou se verront dans l'incapacité de fournir les sujets demandés, la réaction des demandeurs sera souvent de fonder une nouvelle congrégation pour répondre à leurs besoins immédiats.

Se mettre au service des prêtres est considéré comme une vocation digne d'être embrassée parce que la dignité et la grandeur du ministère ordonné fait partie intégrante de la vision catholique. Grâce aux efforts conjugués du concile de Trente et de l'École bérullienne, le clergé a intégré les diverses visions du prêtre

juxtaposées dans les textes conciliaires[1], en mettant l'emphase sur la grandeur de son ministère et la dignité qui doit être la sienne. Les grands séminaires, créations de Trente perfectionnées par les disciples de Bérulle, forment des ministres de l'eucharistie et des autres sacrements, membres d'une hiérarchie de droit divin, et appelés à modeler leur vie sur celle du Souverain Prêtre. *Sacerdos alter Christus*, dit-on alors pour définir le prêtre. Se mettre au service de ce dernier prend alors tout son sens: «On se rappellera que le Prêtre est un autre Christ: tout est là. Dès lors, servir les Prêtres devient un honneur [...].»[2]

Servir les prêtres, mais comme membres d'une congrégation religieuse fournissant un cadre de vie matériel et spirituel: c'est ce qui caractérise les groupes étudiés. Les exercices religieux, les dévotions choisies pour alimenter la prière communautaire, les saintes et saints proposés comme modèles de travail, s'inscrivent bien dans le contexte de la religion vécue des deux derniers siècles. La «révolution dévotionnelle» a souvent été caractérisée en termes de foisonnement: multiplication des dévotions, des titres sous lesquels la Vierge est honorée, des saints à vocation particulière. Nous avons constaté que, dans les congrégations religieuses auxquelles nous nous sommes intéressé, ce mouvement allait de pair avec la finalité des instituts. Les dévotions inscrites dans les textes normatifs, spécialement dans les manuels de prières, se révèlent en lien avec la vie des religieuses: sainte Marthe, l'hôtesse de Jésus; les Saintes Femmes, au service du Christ et de ses apôtres sur les routes de Galilée; saint Jean, patron des prêtres; saint Joseph, gardien du Souverain Prêtre et de sa

---

[1] HURTUBISE, «Le prêtre», p. 212.

[2] SJA, *Règle et constitutions*, 1934, art. 8, p. 4.

mère; la Vierge Marie, invoquée spécialement comme Reine du Clergé ou Reine des Apôtres. Les Oblates de Béthanie ont, pour leur part, développé le culte de Jésus Christ, Prêtre et Victime.

Les modèles proposés pour inspirer les religieuses dans l'accomplissement de leurs tâches leur sont présentés selon les modalités de l'époque. L'orientation se révèle plus ascétique que mystique: l'imitation des vertus prend souvent le pas sur l'union qui conduit à une relation interpersonnelle avec Dieu. De plus, l'exemplarisme hiérarchique conditionne les choix effectués: le prêtre étant un autre Christ, on ne peut proposer celui-ci comme modèles à leurs servantes. C'est pourquoi les modèles de travail mis sous les yeux des sœurs sont à peu de choses près les mêmes que ceux qui étaient au centre de leurs dévotions: sainte Marthe et les Saintes Femmes, les membres de la Sainte Famille. L'effacement de ces derniers est particulièrement mis en valeur, comme il convient, croit-on alors, à des religieuses dont la vie se passe dans l'ombre à effectuer d'humbles tâches. La maison et l'atelier de Nazareth est le lieu privilégié où les religieuses peuvent s'imaginer travaillant comme Marie, sous le regard de Jésus et la protection de Joseph.

La prière et le travail des religieuses au service du clergé acquiert encore plus de signification grâce à un courant spirituel qui a connu une certaine popularité aux deux derniers siècles: la spiritualité victimale. Notre étude a souligné les sources auxquelles ce courant s'alimentait et certains canaux par lesquels il fut diffusé, en France et au Québec. La définition sacrificielle de la vie religieuse, héritée pour une bonne part du thomisme prépare le terrain. Les maîtres de l'École française, quant à eux, en font l'une des dimensions clé de leur vie spirituelle. Nombreux étaient, par ailleurs, les points de contact avec cette spiritualité dont disposaient

les religieuses au service du clergé, que ce soit grâce à leur adhésion à diverses associations honorant le Sacré Cœur, à la lecture des œuvres du père Sylvain Giraud, de Mgr Ambroise Leblanc et de sœur Jean-Baptiste, ou à l'exemple de «la sainte la plus populaire du XXe siècle», Thérèse de l'Enfant-Jésus.

L'examen des textes normatifs révèle que l'influence de la spiritualité victimale s'est exercée à différents degrés dans les congrégations de religieuses au service du clergé. Certaines incluaient un esprit victimal dans leur vie spirituelle sans toutefois que ce courant devienne la note caractéristique de leur spiritualité. D'autres accordaient une place centrale à la spiritualité victimale: consciemment, elles faisaient de leur existence tout entière une offrande à Dieu, afin de soutenir les prêtres qu'elles servaient. D'autres enfin se définissaient elles-mêmes comme des congrégations de victimes en faveur des membres du clergé, et toute leur vie spirituelle reflétait cette option fondamentale. Mais, chez toutes, l'oblation est l'acte spirituel qui caractérise leur engagement en faveur du clergé. L'accomplissement de leurs tâches ménagères, qui contribue au bien-être des prêtres, devient par la prière offrande en vue d'obtenir de Dieu la sanctification de ces derniers et la fécondité de leur ministère: «Qu'ils marchent les premiers dans la voie de la sainteté, afin que par leurs exemples ils y entraînent les âmes à leur suite.»[3] C'est ainsi que la vie de ces humbles religieuses, dont la vocation est de «s'immoler dans l'ombre», acquiert un sens et une valeur transcendant l'apparente banalité de leur labeur.

Vie signifiante, donc, que celle de ces femmes ayant choisi de se mettre au service du clergé. Mais, en même temps, vie cohérente. Car le travail et la vie

---

[3] COB, *Recueil de prières* 1945, p. 41..

spirituelle des sœurs ont la même orientation: Jésus Christ, Souverain Prêtre, et ses ministres ordonnés, les prêtres. Même si toutes les religieuses ne font pas du Christ-Prêtre l'objet d'un culte formel, elles ont toutes conscience que c'est Lui qui est à la source du caractère sacerdotal des prêtres qu'elles servent et pour lesquels elles prient. De plus, les différents éléments qui composent leur existence convergent vers ce même objectif: c'est-à-dire, les tâches manuelles qu'elles accomplissent, les dévotions qu'elles privilégient dans leur prière communautaire, les modèles de travail proposés à leur imitation, l'offrande à Dieu de leur travail et de leur prière aux intentions du clergé. Le rôle de la spiritualité victimale s'avère ici déterminant. Même dans les quatre communautés où la place de cette spiritualité est moins centrale[4], elle joue ce rôle d'intégration. Dans les quatre instituts où elle occupe une place déterminante[5], et dans les deux autres qui se définissent eux-mêmes comme des congrégations de victimes[6], cette spiritualité pousse à une plus grande cohérence encore entre travail et prière.

Notre recherche se proposait de découvrir si la spiritualité des congrégations de religieuses au service du clergé pouvait être qualifiée de sacerdotale et, si oui, quels étaient les éléments permettant de l'affirmer. Arrivés au terme de cette recherche, nous croyons être en mesure de dire que, grâce à la cohérence de la vie des religieuses membres de ces congrégations, vie toute orientée vers le Souverain Prêtre et ses ministres, et grâce à l'esprit victimal qui les pousse à

---

[4] Petites Filles de Saint-Joseph, Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Petites Missionnaires de Saint-Joseph.

[5] Antoniennes de Marie, Servantes de la Reine du Clergé, Petites Filles de Saint-François, Sœurs des Saints-Apôtres.

[6] Oblates de Béthanie, Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc.

offrir leur travail et leurs prières aux intentions du clergé, la spiritualité desdites congrégations peut proprement être qualifiée de sacerdotale[7]. Ne pourrait-on pas ajouter qu'elle peut aussi l'être parce qu'en plus elle s'enracine dans le sacerdoce des fidèles reçu au baptême. Même si les textes auxquels nous avons eu accès et dont nous nous sommes servi n'emploient pratiquement jamais les termes de «sacerdoce des fidèles» ou «sacerdoce baptismal», c'est bien cette dimension de l'expérience chrétienne que vivaient plus ou moins consciemment les religieuses au service du clergé. Leur offrande d'elles-mêmes en faveur des prêtres ne rejoint-elle pas, en tant justement qu'offrande ou oblation, une dimension de la vie chrétienne enracinée dans l'Écriture et remise à l'honneur par Vatican II[8]?

Nous croyons que cette étude démontre l'intérêt d'étudier les instituts religieux en les regroupant. Guy Laperrière suggérait, il y a quelques années, qu'une des façons de faire avancer la recherche sur les communautés religieuses était de les regrouper par familles spirituelles[9]. Cette approche pourrait sans doute se révéler féconde. Mais d'autres regroupements sont également possibles, et c'est ce que nous avons fait ici, en étudiant de façon synchronique dix instituts fondés en vue de venir en aide, de façon directe ou indirecte, aux prêtres et futurs prêtres.

---

[7] Qui doit être distinguée, nous le rappelions dans l'introduction, de la spiritualité presbytérale, propre aux prêtres, particulièrement séculiers.

[8] MANZONI, «Victimale, Spiritualité», col. 531-540.

[9] LAPERRIÈRE, «Les communautés religieuses au Québec: pour une approche par famille spirituelle», dans *Études religieuses* 67 (2001), p. 173-179.

Cela dit, nous avons parfaitement conscience de ne pas avoir épuisé le sujet, le champ restant ouvert pour des études plus approfondies sur certains points particuliers touchant à la spiritualité comme telle de chacune des communautés auxquelles nous nous sommes intéressé, ou encore au retentissement de cette spiritualité sur le vécu des communautés en question ou de tels ou tels de leurs membres. Nous croyons toutefois que notre étude forme une base ample et fiable à partir de laquelle de telles recherches pourraient être entreprises.

Notre étude, pour les raisons que nous avons exposées dans l'introduction, comporte par ailleurs une limite chronologique. Il ne fait pas de doute que les profonds changements affectant aussi bien la société que l'Église, au Québec comme ailleurs, à partir des années 1960, de même que les retombées du décret conciliaire sur l'adaptation et la rénovation de la vie consacrée n'ont pas été sans affecter la vie spirituelle, sinon la vie tout court des communautés religieuses québécoises, y compris celles qui ont fait l'objet de la présente investigation. Il y aurait certainement là une intéressante piste à exploiter, piste qui permettrait d'établir, entre autres, jusqu'à quel point l'héritage spirituel dont avaient vécu, entre le milieu du XIX^{e} et le milieu du XX^{e} siècle, les communautés de religieuses au service du clergé avait résisté à ces changements ou, au contraire, avait été plus ou moins affecté par eux. Nous appelons de tous nos vœux pareille étude qui permettrait d'apporter un complément plus que désirable, peut-être même indispensable à notre propre enquête.

Nous voudrions, en terminant, faire à ce sujet un certain nombre de remarques concernant les sources disponibles pour ce genre d'étude. Ceux et celles qui se spécialisent en histoire récente savent à quel point il est parfois difficile d'avoir accès aux documents pertinents. Les archives, et en particulier les archives

religieuses, ne s'ouvrent pas toujours facilement aux chercheurs en quête de ce type de documents. Aussi ces derniers ont-ils de plus en plus recours aux techniques de l'histoire orale. Un ouvrage marquant le 150e anniversaire de fondation des Sœurs de Saint-Joseph de Toronto, publié en 2001, a eu recours, pour les années plus récentes, aux techniques en question[10]. Ce serait donc là une bonne piste à exploiter pour quiconque songerait à entreprendre l'étude que nous recommandions plus haut, comme complément à la nôtre.

Mais peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici qu'un certain nombre des communautés sur lesquelles nous avons travaillé sont aujourd'hui en voie de disparition et qu'il est donc plus que temps de recueillir le témoignage des quelques survivantes que comptent encore ces communautés[11]. Si cela était déjà une de nos préoccupations lorsque nous avons mis en chantier la présente thèse, combien plus cela devrait-il l'être pour ceux et celles qui voudront à leur tour, après nous, faire connaître l'héritage spirituel, voire l'héritage tout court, des religieuses dont il a été ici question, qui, au Québec comme ailleurs, se sont depuis plus d'un siècle et demi spécialisées dans le service du clergé. Il serait pour le moins regrettable que se perde la mémoire de ce qu'elles ont été et des valeurs qu'elles ont incarnées en leur temps.

---

[10] Elizabeth M. SMYTH, Linda F. WICKS, *Wisdom raises her voice: the Sisters of St. Joseph of Toronto celebrate 150 years*, [Toronto], Sisters of St. Joseph of Toronto, 2001, VIII-248 p.

[11] Au 1er janvier 2002, les Petites Missionnaires de Saint-Joseph demeuraient quatorze; les Sœurs des Saints-Apôtres n'étaient plus que quatre: *Statistiques des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique au Canada au 1er janvier 2002*, Ottawa, Conférence religieuse canadienne, 2002, p. 41-43.

Annexe I Quelques données historiques sur les congrégations de religieuses au service du clergé

Petites Filles de Saint-Joseph

Année et lieu de fondation: 1857, Montréal.

Fondatrice: Rose-de-Lima Dauth (sœur Julie, 1825-1884), secondée par Antoine Mercier, p.s.s. (1817-1875)

Érection canonique: 1899 (droit diocésain); 1938 (droit pontifical).

Type de travail principal jusqu'en 1962: de 1857 à 1907, surtout service indirect (buanderie, confection de soutanes et autres, dans leur maison); à partir de 1907, acceptent également des postes de travail direct.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Montréal (1857), Saint-Jérôme (1864), Saint-Hyacinthe (1873-1875, puis 1932), Valleyfield (1931). Ailleurs au Canada: Edmonton (1938), Ottawa (1957). États-Unis: Seattle (1931). Dans le reste du monde: Fukuoka, Japon (1951-1957).

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé diocésain, Clercs de Saint-Viateur, Oblats de Marie-Immaculée, Prêtres de Saint-Sulpice.

Nombre maximum de religieuses professes: 208 (1954).

Emplacement actuel de la maison générale: Pierrefonds.

Nombre de religieuses en 2002: 43.

Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Année et lieu de fondation: 1880, Memramcook (Nouveau-Brunswick).

Fondatrice: Élodie-Virginie Paradis (mère Marie-Léonie, 1840-1912), secondée par Camille Lefebvre, c.s.c. (1831-1895).

Érection canonique: 1896 (droit diocésain); 1929 (droit pontifical).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les collèges, séminaires, évêchés, maisons religieuses.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Montréal (1876), Saint-Hyacinthe (1878), Sherbrooke (1895), Nicolet (1898), Québec (1898), Trois-Rivières (1899), Valleyfield (1900), Rimouski (1902), La Pocatière (1905), Gatineau-Hull (1911), Saint-Jean–Longueuil (1911), Mont-Laurier (1936). Ailleurs au Canada: Moncton (1874), Ottawa (1896), Pembroke (1904), Charlottetown (1909-1916), Saint-Boniface (1912), Haileybury (1913-1937), Gravelbourg (1944), Edmunston (1949), Prince-Albert (1960). Aux États-Unis: Portland, Me (1893); Boston (1900), San Francisco (1903), Manchester (1906), Washington (1906), Buffalo (1909-1939), Philadelphie (1920), Chicago (1929), New York (1947-1952). Dans le reste du monde: Rome, Italie (1924); Tegucigalpa, Honduras (1962).

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé diocésain, Congrégation de Sainte-Croix, Eudistes, Jésuites, Lazaristes, Pères Maristes, Oblats de Marie-Immaculée, Prêtres de Saint-Sulpice.

Nombre maximum de religieuses professes: 1102 (1960).

Emplacement actuel de la maison générale: Sherbrooke.

Nombre de religieuses en 2002: 392.

Note: l'institut a commencé à s'organiser dès 1874, et ouvre son premier poste à l'extérieur du Collège de Memramcook en 1876; mais la date de fondation retenue est celle de l'approbation obtenue du chapitre général des pères de Sainte-Croix.

Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe

Année et lieu de fondation: 1893, Saint-Hyacinthe.

Fondateur: Jean-Rémi Ouellette (1830-1904), dont l'initiative est approuvée par Mgr Louis-Zéphirin Moreau (1875-1901, né en 1924), qui désigne Éléonore Charron (mère Sainte-Marthe, 1826-1912) comme fondatrice.

Érection canonique: 1890 (droit diocésain).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les collèges, séminaires, évêchés, maisons religieuses.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Saint-Hyacinthe (1883), Gaspé (1926), Joliette (1933), Montréal (1952). Ailleurs au Canada: Le Pas (1935), Alexandria-Cornwall (1942). Aux États-Unis: Manchester (1928), Burlington (1933), Chicago (1937-1959), Boston (1944), Fall River (1945).

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé séculier, Clercs de Saint-Viateur, Frères de l'Instruction chrétienne, Frères du Sacré-Cœur, Missionnaires de La Salette, Oblats de Marie-Immaculée, Pères de Saint-Vincent-de-Paul, Société du Verbe Divin.

Nombre maximum de religieuses professes: 213 (1961).

Emplacement actuel de la maison générale: Saint-Hyacinthe.

Nombre de religieuses en 2002: 88.

Congrégation des Oblates de Béthanie

Année et lieu de fondation: 1901, Paris.

Fondateur: Eugène Prévost, c.f.s. (1860-1946).

Érection canonique: 1903 (pieuse union), 1939 (droit diocésain), 1985 (droit pontifical).

Type de travail principal jusqu'en 1962: auprès de la Fraternité Sacerdotale, service indirect (1902) puis direct (1953); à la maison-mères, imprimerie et librairie.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Trois-Rivières (1933), Mont-Laurier (1948), Montréal (1953), Gatineau-Hull (1959). Aux États-Unis: St. Louis (1959). Ailleurs dans le monde: Paris, France (1902); Versailles, France (1947); Rome, Italie (1948); Bogota, Colombie (1955).

Clergé aidé jusqu'en 1962: Fraternité Sacerdotale.

Nombre maximum de religieuses professes: 183 (1965).

Emplacement actuel de la maison générale: Québec.

Nombre de religieuses en 2002: 62.

Antoniennes de Marie

Année et lieu de fondation: 1904, Chicoutimi.

Fondateur: Elzéar DeLamarre, prêtre séculier (1854-1925).

Érection canonique: 1907 (droit diocésain), 1963 (droit pontifical).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les collèges, séminaires, presbytères; gestion d'un orphelinat et d'une école primaire.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Chicoutimi (1904), Montréal (1924), Valleyfield (1933), Québec (1949), Gatineau-Hull (1960). Ailleurs au Canada: Ottawa (1948). Aux États-Unis: Worcester (1932), Boston (1948-1954), Jolliet (1949), Scranton (1954), Portland, Me (1955-1962). Ailleurs dans le monde: Szepingkaï, Mandchourie, Chine (1936-1946).

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé séculier, Assomptionnistes, Eudistes, Congrégation de Sainte-Croix, Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), Missionnaires de Maryknoll, Oblats de Marie-Immaculée, Pères Maristes, Pères de Saint-Vincent-de-Paul, Société des Prêtres des Missions étrangères du Québec.

Nombre maximum de religieuses professes: 297 (1965).

Emplacement actuel de la maison générale: Chicoutimi.

Nombre de religieuses en 2002: 123.

Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc

Année et lieu de fondation: 1914, Worcester (Mass.).

Fondateur: Joseph Staub, père Marie-Clément, a.a. (1876-1936); Alice Caron, inspiratrice (1873-1950).

Érection canonique: 1920 (droit diocésain), 1972 (droit pontifical).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les presbytères, collèges, séminaires, évêchés.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Québec (1919), Valleyfield (1939), Gatineau-Hull (1941), Montréal (1942), Nicolet (1946), Amos (1947), Saint-Hyacinthe (1947), Sherbrooke (1947), Trois-Rivières (1948), La Pocatière (1950). Aux États-Unis: Worcester (1914), Manchester (1919), Providence (1924), Albany (1926-1946), Hartford (1926), Portland, Me (1927), Fall River (1930), New York (1932-1949), Rochester (1932-1952), Boston (1939), Burlington (1948-1957). Ailleurs dans le monde: Beauvais (1928-1947) et Paris (1929-1946), France.

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé séculier, Assomptionnistes, Bénédictins, Capucins, Missionnaires de La Salette, Missionnaires du Sacré-Cœur, Oblats de Marie-Immaculée, Pères de Saint-Paul (Paulistes), Pères Maristes.

Nombre maximum de religieuses professes: 296 (1960).

Emplacement actuel de la maison générale: Québec.

Nombre de religieuses en 2002: 128.

Petites Missionnaires de Saint-Joseph

Année et lieu de fondation: 1925, Otterburne (Manitoba).

Fondateur: Louis Gareau, c.s.v. (1872-1949), secondé par Hélène Gareau (mère Thérèse de l'Enfant-Jésus, 1893-1987).

Érection canonique: 1934 (droit diocésain).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans un orphelinat, et dans les collèges, évêchés, maisons religieuses.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Valleyfield (1939), Montréal (1941), Joliette (1944). Ailleurs au Canada: Saint-Boniface (1925), Regina (1927-1929, 1947-1948), Gravelbourg (1944-1949), Saint-Paul (1944-1946), Edmonton (1946), Grouard-McLennan (1946), Prince-Albert (1948-1958), Whitehorse (1953-1962), Winnipeg (1952-1957).

Clergé aidé jusqu'en 1962: Clercs de Saint-Viateur, Franciscains, Oblats de Marie-Immaculée.

Nombre maximum de religieuses professes: 61 (1960).

Emplacement actuel de la maison générale: Montréal.

Nombre de religieuses en 2002: 14.

Note: les premières religieuses ont commencé à travailler à Otterburne et à se former à la vie religieuse en 1922.

Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé

Année et lieu de fondation: 1929, Lac-au-Saumon.

Fondateur: Alexandre Bouillon, prêtre séculier (1874-1943), secondé par Marie-Anne Ouellet (mère Marie de Saint-Joseph de l'Eucharistie, 1871-1966).

Érection canonique: 1936 (droit diocésain).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les presbytères.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Rimouski (1932), Québec (1937), Nicolet (1940), Gaspé (1942), Montréal (1942), Mont-Laurier (1948), Gatineau-Hull (1960). Ailleurs Au Canada: Ottawa (1934), Bathurst (1936), Edmunston (1946), Hearst (1952). Aux États-Unis: Ogdensburg (1934), Providence (1936), Boston (1938), Manchester (1938), Fall River (1942), Portland, Me (1943).

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé séculier, Clercs de Saint-Viateur, Eudistes, Oblats de Marie-Immaculée, Spiritains.

Nombre maximum de religieuses professes: 200 (1961).

Emplacement actuel de la maison générale: Rimouski.

Nombre de religieuses en 2002: 111.

Petites Filles de Saint-François

Année et lieu de fondation: 1948, Montréal.

Fondatrices: Marie-Louise Bourgeois (mère Marie-Cécile, 1882-1964), Anita Valiquet (mère marie de Bon-Secours, née en 1909), appuyées par Mgr Joseph Charbonneau (1892-1966, archevêque de Montréal) et Mgr Joseph-Conrad Chaumont (1875-1966, evêque auxiliaire à Montréal).

Érection canonique: 1948 (droit diocésain).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les presbytères, séminaires; gestion de résidences pour personnes âgées et d'écoles maternelles.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Montréal (1893, comme Société Sainte-Élisabeth), Saint-Jean–Longueuil (1948).

Clergé aidé jusqu'en 1962: clergé séculier, Franciscains, Société des Saints-Apôtres.

Nombre maximum de religieuses professes: 139 (1965).

Emplacement actuel de la maison générale: Montréal.

Nombre de religieuses en 2002: 54.

Note: l'institut est issu de la Société Sainte-Élisabeth, fondée à Montréal en 1893 par Claire Leduc (sœur Claire d'Assise, 1849-1939), Marie Germain (sœur Antoine, 1849-1938) et Emma Girard, veuve d'Antoine Van den Akker (sœur Madeleine, 1851-1940).

Société des Sœurs des Saints-Apôtres

Année et lieu de fondation: 1950, Montréal.

Fondateur: Henri Ménard, o.f.m. (père Eusèbe-Marie, 1916-1987), et Laurette Toupin (sœur Marie, 1903-1972).

Érection canonique: 1956 (pieuse union), 1965 (société apostolique de droit diocésain).

Type de travail principal jusqu'en 1962: service direct dans les séminaires, maisons religieuses.

Expansion jusqu'en 1962: diocèses de Montréal (1950), Saint-Jean–Longueuil (1952).

Clergé aidé jusqu'en 1962: Franciscains, Société des Saints-Apôtres.

Nombre maximum de religieuses professes: 33 (1960).

Emplacement actuel de la maison générale: Montréal.

Nombre de religieuses en 2002: 4.

Annexe II Fin secondaire[1] des instituts d'après leurs constitutions

Petites Filles de Saint-Joseph

Constitutions, 1901, article 2, p. 1-2: «La fin secondaire est de se vouer au bien spirituel et temporel du Clergé, en priant pour la sanctification des Prêtres et des séminaristes qui aspirent au sacerdoce; en travaillant à fournir aux Prêtres, aux Missionnaires pauvres, des habits et des ornements pour l'entretien du culte divin; en aidant surtout les jeunes gens pauvres, appelés au sacerdoce, et qui reçoivent leur formation cléricale dans les Séminaires.»

Constitutions, 1946, article 2, p. 8: «La fin spéciale est de se vouer au bien spirituel et temporel du Clergé, en priant pour la sanctification des Prêtres et de tous ceux qui aspirent au sacerdoce; en se mettant à la disposition des Supérieurs ecclésiastiques, pour des charges de travaux domestiques dans les maisons de formation cléricale et dans les Communautés de Prêtres; en aidant les Prêtres, les Missionnaires pauvres et surtout les jeunes gens qui reçoivent leur formation cléricale dans les séminaires, à se procurer habits et particulièrement ornements nécessaires au culte divin; pourvu toujours qu'on observe les conditions énumérées à l'article 170.»

Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Constitutions 1883, p. 39: «1. La société des Sœurs de la S^te^ Famille se compose de pieuses filles qui se dévouent aux humbles travaux du ménage, principalement dans les collèges et pensionnats de la Congrégation de Ste Croix.»

Constitutions 1912, art. 1, p. 1-2: «La Société des Petites-Sœurs de la Sainte Famille se compose de pieuses filles qui se dévouent aux humbles travaux du ménage, principalement dans les collèges, "et en général dans toutes ces maisons chères à la Sainte Église dont le but plus ou moins immédiat est la formation des prêtres dont elle a besoin pour répandre la bonne nouvelle de l'Évangile."»

Constitutions 1930, art. 2, p. 5; *Constitutions* 1937, art. 2, p. 1-2: «La fin spéciale de cette congrégation est de se charger des travaux domestiques dans les Collèges, les Séminaires, les Évêchés et les Communautés religieuses de Prêtres.»

---

[1] Rappelons que la fin secondaire des instituts religieux est ce qui les distingue des autres, alors que la fin générale est la même pour tous, procurer la gloire de Dieu par l'observation des vœux de religion.

Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe

Constitutions 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5: «La seconde fin qu'elles se proposent, c'est d'aider par leurs faibles moyens et par leurs travaux à la prospérité du Séminaire de St Hyacinthe, en se chargeant de la tenue des ménages, de la cuisine, des lavages, de la couture, du raccommodage du linge, enfin de tout ce qui constitue les travaux intérieurs et matériels de cette maison. Leur vocation est donc de prêter dans la mesure de leurs forces, un généreux concours à ceux qui se dévouent à l'œuvre si importante de l'éducation, en les exonérant de bien des soucis temporels, et en surveillant la partie matérielle de l'institution, de manière à ce que tout y soit conduit d'une façon économique et profitable. Leur œuvre principale et unique est donc l'œuvre des Séminaires, de servir les ministres du Seigneur qui se consacrent à cette sainte œuvre, comme les saintes femmes de l'Évangile, qui suivaient le bon Maître et pourvoyaient à ses besoins, et de tenir dans un ordre parfait tout ce dont elles doivent prendre soin.»

Constitutions 1927, art. 2, p. 4: «La fin secondaire de l'Institut est de servir Notre-Seigneur dans la personne de ses ministres et de ses pauvres par la prière et par des œuvres de miséricorde corporelle; c'est-à-dire que les Sœurs de Sainte-Marthe se chargent, à l'exemple des sainte [sic] Femmes de l'Évangile qui accompagnaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'accomplissement des travaux domestiques (cuisine, ménage, lavage, couture, raccommodage, etc.,) dans les séminaires, collèges, patronages, maisons ecclésiastiques et religieuses, etc.»

Constitutions 1949, art. 2, p. 7: «La fin secondaire de l'Institut est de servir Notre-Seigneur dans la personne de ses ministres et de ses pauvres, en se chargeant des travaux domestiques dans les Collèges, Séminaires, Patronages, maisons ecclésiastiques et religieuses.»

Congrégation des Oblates de Béthanie

Constitutions 1901, 1re partie, ch. II, art. 1, p. 4; *Constitutions* 1944, art. 4, p. 7: «La fin de cet Institut est d'honorer et de glorifier Jésus dans la personne de ses Prêtres, en formant des adoratrices "en esprit et en vérité" qui, se constituant victimes pour le Clergé, s'offrent sans cesse au Prêtre Éternel dans le Très Saint Sacrement pour la sanctification et le salut de tous les Prêtres du monde, et se dévouent par l'apostolat et le travail manuel aux œuvres de la Congrégation de la *Fraternité Sacerdotale*.»

Antoniennes de Marie

Constitutions 1907, 1re partie, chapitre I, art. 2, p. 4-5; cf. SMSH, *Constitutions* 1892, 1re partie, ch. 1, art. 2, p. 4-5: «Le but secondaire qu'elles se proposent est d'aider, par leurs faibles moyens et leurs travaux, à l'œuvre des Séminaires, 1°

en s'occupant de la tenue des ménages, de la cuisine, des lavages, de la couture, du raccommodage du linge, enfin de tout ce qui constitue les ouvrages intérieurs et matériels confiés aux femmes dans les maisons ordinaires; 2° en prêtant, dans la mesure de leurs forces, un généreux concours et une aide charitable, aux prêtres qui se dévouent à l'œuvre si importante de l'éducation et au recrutement du clergé dans les Séminaires. Elles surveilleront la partie matérielle de ces institutions chères à l'Église, de manière que tout y soit conduit d'une façon économique et profitable. Le but spécial et unique de leur Institut est donc de se dévouer à l'œuvre des Séminaires, et d'aider les ministres du Seigneur qui se consacrent à cette œuvre, à l'exemple des saintes femmes de l'Évangile, qui suivaient Notre-Seigneur Jésus-Christ et pourvoyaient à ses besoins. Les Sœurs accompliront leurs devoirs, à l'imitation de la Très Sainte Vierge, la Reine du Clergé, travaillant dans la sainte maison de Nazareth, et sous la protection de S. Antoine de Padoue, qui, doué pourtant d'une science profonde et possédant l'Écriture Sainte par cœur, ne dédaigna pas de travailler pendant neuf mois à la cuisine du Couvent de Monte Paolo.»

Constitutions de 1932, citées par GUISSARD, *Histoire de la Congrégation*, p. 176: «L'Institut a pour fin secondaire de se dévouer selon ses humbles moyens à l'œuvre des séminaires et collèges ecclésiastiques. Ces moyens consistent: 1° Dans le soin de la tenue ménagère de ces maisons et la direction d'écoles préparatoires et d'Orphelinats Apostoliques voués à la première formation des enfants qui aspirent au sacerdoce; 2° dans le concours spirituel que ses membres apportent aux prêtres éducateurs en offrant à Dieu leurs prières, leurs sacrifices et toutes leurs actions pour qu'il fasse connaître ceux qu'il appelle au sacerdoce et les conserve dans leur sainte vocation. Outre cette œuvre, à laquelle l'Institut accepte de se consacrer même dans les missions étrangères, il assume encore le soin des prêtres retraités, la tenue ménagère des évêchés et d'autres institutions desservies par le clergé.»

Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc

«Constitutions des Sœurs de Jeanne d'Arc», ch. I, par. 2, *Règle et constitutions*, 1921, p. 1: «La fin secondaire et spéciale de l'Institut est de se vouer au service des Prêtres de la sainte Église dans un grand amour pour le Sacré Cœur, dont elles veulent être les victimes.»

Règle et constitutions, 1934, par. 3, p. 2: «La fin secondaire et spéciale de l'Institut est de se vouer au service *spirituel* et *temporel* des Prêtres de la Sainte Église dans un grand amour pour le Sacré Cœur envers lequel les Sœurs professeront une dévotion spéciale.»

Petites Missionnaires de Saint-Joseph

Constitutions 1930, art. 1, p. 1: «La fin principale de l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph est la sanctification de ses membres par la

pratique de jour en jour plus parfaite des conseils évangéliques; sa fin spécifique est de mériter, par la prière, le travail et l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre.»

Constitutions 1939, art. 2, p. 3: «Sa fin spécifique est d'obtenir, par la prière, le travail manuel, l'apostolat, que saint Joseph soit mieux connu, de plus en plus aimé et invoqué sur la terre.»

Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé

Constitutions 1931, art. 2, p. 2: «Dévouement au service des religieux et des prêtres, dans l'entretien des presbytères et des sacristies, dans l'aide que les Sœurs pourront donner à l'enseignement du catéchisme dans les diverses missions, de même que dans le soin des malades dans les hôpitaux qu'on voudra leur confier provisoirement ou de façon définitive; le tout selon leurs Constitutions, les règles du Droit canonique, la pratique reconnue par la Sacrée Congrégation des Religieux et l'autorisation qu'elles devront obtenir de l'autorité diocésaine.»

Constitutions 1952, art. 2, p. 1-2: «La fin première et générale de l'Institut est de procurer la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres par la pratique des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et par l'observance de la Règle de saint Augustin et des présentes Constitutions. Sa fin propre et distinctive est de secourir le clergé, même en pays de mission, par la prière et le soin des presbytères, des sacristies, des maisons de formation de clercs et des maisons de retraite pour prêtres. À ces œuvres pourront s'ajouter des écoles ménagères destinées à favoriser le recrutement et la formation des Sœurs. Dans les missions, et à défaut d'autres religieuses, les Servantes de Notre-Dame pourront aider les prêtres par d'autres œuvres de miséricorde.»

Petites Filles de Saint-François

Constitutions 1948, art. 1, p. 8: «La Congrégation a pour fin générale de glorifier Dieu par la sanctification personnelle de ses membres, en observant les trois vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, la Règle et les présentes Constitutions. Elle a, en outre, pour but spécial de travailler au salut du prochain, par la pratique des œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle sous toutes ses formes, telles que: orphelinat, garderie, hospice, foyer, soin des malades, etc. Les sœurs se dévoueront surtout auprès des pauvres des humbles et des petits. Elles accepteront le service des presbytères et prêteront leur concours dans le travail paroissial.»

Société des Sœurs des Saints-Apôtres

Constitutions 1965, art. 3, p. 1: «La fin de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres est de donner à l'Église des filles saintes qui se consacrent au service de Dieu, principalement pour la cause du sacerdoce, à l'exemple de la Très Sainte Vierge.»

Annexe III Extraits du coutumier et de la notice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Prescriptions relatives au bon emploi du temps

Art. 21, p. 8: «Elles veilleront à garder le plus religieux silence, — silence de paroles et d'actions, — en travaillant dans les appartements réservés aux prêtres, lors même que ce serait pendant un temps de récréation. Cette manière de faire, recommandée dans les Constitutions, fera éviter bien des pertes de temps et aidera les Sœurs à vivre de plus en plus de la vie intérieure, cachée en Dieu avec Notre-Seigneur.»

Art. 204, p. 99: «Les Sœurs emploieront consciencieusement leur temps, se rappelant que, dans les missions, elles sont en service et que leur temps revient, comme une chose due, aux maisons où elles sont employées. Dans ce but, la confection des ouvrages de fantaisie à la peinture, à l'aiguille, à la navette, au crochet, etc., sera complètement abolie; la chose ne sera tolérée que pour la réparation du linge de chapelle. [...]»

Art. 206, p. 101: «Les Sœurs pourront cependant, sans porter atteinte à la justice, s'abstenir de tout travail pendant quelque temps chaque jour — une demi-heure environ — pour aller prendre l'air, comme il est dit au N° 515. Toutefois, durant cette demi-heure, elles pourront aller se reposer, avec l'autorisation de la Supérieure, quand leur état de santé ne leur permet pas de sortir, mais elles ne seront pas libres d'employer ce temps comme bon leur semblera. À part cette demi-heure et celle passée à la chapelle pour les prières de règle, le reste du temps, même celui de la récréation commune et celui de la lecture spirituelle, sera ordinairement employé à quelque travail utile et nécessaire, à moins de cas particuliers dont la Supérieure restera juge.»

Art. 276, p. 133: «Durant la lecture spirituelle, les Sœurs s'occuperont à des ouvrages qui ne détournent pas de l'attention respectueuse due à la parole de Dieu, comme serait de lire ou d'écrire, ni à quoi que ce soit qui pourrait nuire à l'attention des autres, comme serait de coudre à la machine. Elles s'occuperont ordinairement de couture à la main ou de tricot et auront soin de se munir, avant la lecture, de tout ce dont elles pourraient avoir besoin pour leur travail, afin de n'avoir pas à parler ou à circuler au cours de l'exercice.»

Art. 299, p. 149, extrait: «Les Sœurs regarderont la retraite [annuelle] comme une grande grâce et se livreront tout entières à ces saints exercices. Pour ne pas perdre un instant d'un temps si précieux, comme aussi pour éviter tout ce qui pourrait contrarier l'opération de la grâce, elles se tiendront dans un profond recueillement, garderont le grand silence, de l'ouverture à la clôture, et mettront de côté toute pensée contraire à la retraite. Heureuses les Sœurs qui sauront

profiter d'un si grand bienfait! Leur sanctification et celle d'un grand nombre d'âmes peuvent en dépendre.»

Art. 337, p. 163-164: «Tout en ne s'ingérant pas dans les obédiences les unes des autres, les Sœurs devront s'entr'aider charitablement, avec tact et discrétion, sans calculer les services qu'elles pourront rendre. Par exemple: en prêtant volontiers leur concours — quand il leur sera loisible de le faire — soit aux compagnes de leur emploi ou à toute autre surchargée de travail, comme la chose se pratiquait dans les premiers temps de la Congrégation. Rappelons-nous les beaux exemples que notre Vénérée Mère Fondatrice nous a laissés sur le dévouement et les diverses vertus dont il vient d'être parlé. Marchons toujours sur ses traces, si nous voulons attirer sur notre cher Institut et ses œuvres les bénédictions du bon Dieu!»

Art. 362, p. 179: «On n'emportera ni journaux, ni annales, ni aucun livre pour lire en son particulier pendant le repas. Cependant, lorsque le silence y sera gardé et qu'il n'y aura pas de lecture en commun, on pourra, si le temps le permet, faire quelques lectures particulières dans un petit livre qu'on aurait sur soi.»

Art. 381, p. 187, extrait: «Pendant la récréation commune, les Sœurs s'occuperont à quelque travail manuel, selon qu'il est dit au N° 206.»

Art. 793, p. 378: «Dans n'importe quel emploi, il faut éviter de perdre son temps, de le faire perdre aux autres; de traîner sur son ouvrage de manière à prendre deux fois le temps nécessaire pour le bien faire, ou encore de le faire négligemment, ce qui obligerait les autres à le reprendre. Il faut être attentive à ne pas faire attendre les personnes que l'on doit servir, à trouver ce qui fait plaisir, à tirer profit de tout et à veiller à ce que rien ne se perde ou ne se détériore; en somme, il faut soutenir avec abnégation et dévouement l'accomplissement de son devoir et de ses obligations religieuses.»

Art. 836, p. 393, extrait: «À la Maison générale, les portières se tiendront habituellement dans le petit appartement désigné à cette fin et s'occuperont de certains ouvrages manuels, compatibles avec les devoirs de leur office afin de n'être jamais oisives.»

Art. 956, p. 440: «La robière et ses aides travailleront dans le département qui leur est destiné, mais elles se rendront toujours à la salle de couture pour les récréations communes et la lecture spirituelle.»

Art. 1011, p. 463-464: «Les Sœurs ne devront pas accepter de chanter des grand'messes dans les missions, parce que la préparation du chant requis nuirait à l'exécution de leur travail. De même, le chant d'un cantique au Salut du très Saint-Sacrement ou le soir, chaque jour des mois consacrés à honorer le Sacré-Cœur, la sainte Vierge et saint Joseph, ne sera d'usage qu'à la Maison générale. Dans les missions, les Sœurs se contenteront de faire du chant les jours de fête, le dimanche, si elles le désirent, et même en certaines circonstances particulières où

le temps et les convenances leur permettent de satisfaire leur dévotion sur ce point.»

La Sainte Vierge, modèle des différents emplois des religieuses

Art. 804, p. 382-382: «[La Sœur sacristine] veillera avec soin à ce que tout ce qui sert au culte: ornements, vases sacrés, linge d'autel, etc., soit tenu dans un ordre parfait. En remplissant les devoirs de son office, elle doit avoir sous les yeux la sainte Vierge dans la maison de Nazareth, faisant de ses mains virginales les vêtements sacrés de Notre-Seigneur et tenant toute chose dans la plus grande propreté.»

Art. 828, p. 391: «La Sœur portière doit être choisie parmi les Sœurs prudentes, sérieuses, polies, discrètes et de vertu expérimentée. Elle aura pour modèle la bienheureuse Vierge Marie, gardienne et patronne des Congrégations. Pour honorer cette bonne Mère et obtenir la grâce d'imiter sa vigilance, la portière dira un Ave Maria en ouvrant les portes extérieures le matin, et un autre le soir en les fermant.»

Art. 849, p. 398: «Dans la Congrégation, l'infirmière remplit l'office de la très sainte Vierge au pied de la croix. Elle se pénétrera des sentiments qui animaient cette bonne Mère lorsqu'elle assistait son divin Fils mourant, et elle s'appliquera à reproduire dans sa vie les traits de cet admirable modèle. Elle s'étudiera donc avant tout à développer en elle un grand esprit de foi, de dévouement, de charité et de patience, afin de ne pas se rebuter des difficultés d'une telle charge. La pensée que Notre-Seigneur tient comme fait à Lui-même ce qui est fait au moindre des siens, soutiendra l'infirmière dans l'accomplissement de tous ses devoirs, quelque pénibles qu'ils soient.»

Art. 881, p. 408: «Les Sœurs cuisinières s'acquitteront de leur office avec un grand esprit de foi et de dévouement, s'appliquant à travailler toujours sous le regard du bon Dieu et en union avec lui. [...] Elles auront pour modèle la Vierge de Nazareth pourvoyant avec sollicitude et diligence aux repas de la Sainte Famille.»

Art. 940, p. 434: «[La couturière] mettra une attention particulière à bien faire son travail et à bien l'enseigner à ses aides. Les couturières auront pour devise cette maxime d'un auteur spirituel: "Tout ce qui vaut la peine d'être fait dans le but de plaire à Dieu vaut la peine d'être bien fait." Elles considéreront les habits religieux ou autres comme le mémorial de la sainte humanité dont s'est revêtu le Fils de Dieu; par conséquent, elles veilleront à leur conservation aussi bien que s'ils étaient les vêtements de Notre-Seigneur lui-même.»

Art. 953, p. 439: «À la maison générale, une Sœur sera chargée de confectionner les robes, grandes manches et pèlerines de toutes les Sœurs professes, novices et postulantes [...]. Dans l'exercice de son emploi, la robière s'unira à la très sainte Vierge travaillant aux vêtements sacrés de Notre-Seigneur. En conséquence, elle

sera toujours douce, modeste et affable autant que vigilante et dévouée, sanctifiant ainsi son travail par une grande pureté d'intention.»

Description des emplois

«À la cuisine, la "Petite Sœur" a conscience de tenir entre ses mains la vie et la santé de ceux qu'elle est appelée à servir: prêtres, élèves ou domestiques. Voilà pourquoi sa modeste fonction lui apparaît vraiment ce qu'elle est: une science et un art qu'elle s'applique à cultiver. Abeille diligente, elle vaque à son humble besogne avec toute l'ardeur et le tact dont elle peut disposer, s'efforçant de garder son cœur élevé vers Dieu. Souvent, dans la journée, elle offre ses fatigues, son labeur, par son habituelle prière que son Ange gardien porte jusqu'aux Cieux: Ô Dieu, que ton amour réchauffe ma cuisine!/Fais que ta joie céleste, en tout temps m'illumine;/Quand je remue la flamme et mets le pot-au-feu.../Quand je peine pour toi, rends-moi SAINTE, ô mon Dieu! (Auteur inconnu)»

«La sœur réfectorière, de concert avec la sœur cuisinière, s'acquitte de sa tâche avec humilité et dévouement, s'efforçant d'en faire un ministère caché et fécond. Elle voit, dans la personne des convives, les membres de Notre-Seigneur. CHARITÉ et RÉSERVE, telles sont les vertus qu'elle s'applique à faire passer dans tous ses procédés. Heureuse elle-même, elle sème la joie autour d'elle et fait penser, par la délicatesse de ses manières, au banquet éternel où, selon la parole même de nos saints Livres, le Seigneur servira Lui-même ses élus.»

«Chez les "Petites Sœurs", le devoir journalier prend diverses formes. Tandis que les unes, véritables "providences", distribuent le pain du Père Céleste, les autres sont désignées à l'entretien de la maison. À l'aide d'immenses laveuses mécaniques, la sœur buandière purifie tout le linge. Mue par un secret désir de sanctification personnelle, elle ne néglige pas d'élever son cœur à Dieu, Lui demandant de rendre son âme incomparablement plus belle et plus pure que les toiles les plus fines et les mieux blanchies. *Lavez-moi, Seigneur, de mes souillures, et mon âme deviendra plus blanche que la neige.* (David, Ps. 50)»

«"Tout ce qui mérite d'être fait pour la gloire de Dieu mérite d'être bien fait." La sœur couturière comprend tout le fondé de cette parole; aussi, prend-elle le plus grand soin à la confection des vêtements des Prêtres, tout comme s'il s'agissait de ceux de Notre-Seigneur Lui-même. À l'exemple de saint Gérard-Magella, l'humble frère convers, elle murmure, à chaque point d'aiguille: "Mon Dieu, je vous aime... sauvez une âme!" Qu'il est beau l'art de SAVOIR DIVINISER L'HUMAIN!»

«Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la "Petite Sœur". Une heureuse et frappante similitude existe entre l'office de la petite Sainte de Lisieux et celui de la sœur sacristine. Comme elle et avec le désir d'un pareil amour, elle dispose au ciboire les blanches hosties, ce pain quotidien des âmes. Elle a conscience de son rôle sublime et s'y donne à cœur-joie. Un parfum de netteté s'élève de tout, à la

sacristie, car elle sait que Jésus s'y tient, là plus qu'ailleurs. Comme elle est heureuse, chaque soir, de parcourir d'un pas alerte, les grandes chapelles de nos cathédrales, de nos collèges, allant d'un vestiaire à l'autre pour y disposer, avec ordre et amour, les vêtements sacrés pour le Saint Sacrifice du lendemain. Et quand elle est revenue au couvent, c'est encore à la confection des ornements des autels qu'elle sacrifie tous ses instants. *Oh! que la part qui m'est échue m'est précieuse! (Ps. XV,6)*»

«Savoir tout faire. "ÊTRE DE TOUS LES MÉTIERS". Cette consigne trouve bien sa réalisation à la "Sainte-Famille". En effet, celles des Petites Sœurs que l'obéissance prive du bonheur d'aller, dans les missions, se dévouer directement aux œuvres de l'Institut, ne cessent pas pour cela de participer au mérite de l'apostolat commun. La Maison générale offre un vaste champ d'action qui permet à chacune de faire fructifier "son talent". Outre les offices déjà mentionnés, on s'occupe encore de tricot, de cordonnerie, de reliure, d'imprimerie, de tenue des livres, de littérature, même de peinture. La culture de jardins potagers et des fleurs entre aussi au programme de la journée de certaines des Petites Sœurs. Bref, la ruche où travaillent sans se lasser les laborieuses abeilles, symbolise merveilleusement la maison générale: Qui travaille prie... *Quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. (Cor. X,31)*»

«Quand la Petite Sœur usée au service de Dieu, doit rentrer au bercail, après de longues années de labeur soutenu, elle trouve au centre de sa famille religieuse, la chaude et respectueuse affection de ses sœurs plus jeunes, qui l'aiment et la vénèrent. Dans la solitude de sa chambre, devenue, à cause d'elle, comme une sorte de sanctuaire, elle sait encore se rendre utile, en attendant l'heure du salaire éternel... Ses vieilles mains, aux rides prononcées, si habituées à l'ouvrage, ne s'arrêtent pas encore. Petits travaux divers: tricot, couture, raccommodage, etc., se partagent les instants de sa journée.»

«Malade, elle sera l'objet de soins empressés de la part de ses sœurs infirmières. Si la souffrance lui laisse quelques loisirs, sa meilleure distraction, après la prière et les saintes lectures, sera la confection de menus travaux d'agrément; ainsi, après avoir loué Dieu par le travail obscur, elle Le louera encore par celui plus délicat de l'art.»

«Et quand ses forces l'abandonneront tout à fait, elle en trouvera encore assez pour égrener le chapelet. C'est alors qu'elle échangera le rôle de Marthe pour celui de Marie. Dans la paix et la confiance, elle attendra l'Appel. Ainsi s'achèvera cette carrière, toute consumée au service du sacerdoce. Venue de Dieu, l'Épouse retourne à Dieu qui l'attend pour "la faire asseoir à sa table" et la faire jouir éternellement.»

Ces passages sont extraits de *Au service de Jésus-Prêtre*, p. 17-25; ils sont également reproduits, avec quelques modifications mineures, dans NADEAU, *Mère Léonie*, p. 291-294.

Bibliographie et ouvrages cités

I Sources et études: congrégations étudiées

A) Petites Filles de Saint-Joseph

Sources: textes normatifs

[CHIRON, Joseph-Marie, p.s.s.], *L'Institut des Petites Filles de Saint-Joseph I Méthode d'oraison II Catéchisme des vœux*, Montréal, Imprimerie de La Salle, [1923], 96 p.

Constitutions de l'Institut des petites filles de Saint-Joseph, Montréal, [PFSJ], 1901, 60 p.

Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint Joseph, [Montréal, PFSJ], 1946, 182 p.

Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint Joseph, Pierrefonds, [PFSJ], 1982, 78 p.

Coutumier des Petites Filles de Saint Joseph, Montréal, [PFSJ], 1925, 192 p. (copie dactylographiée).

Recueils de prières à l'usage des Petites Filles de Saint Joseph, Montréal, [PFSJ, s.d.], 42-4-4-18-8-34 p.

Règlement Général de l'Institut des Petites Filles de Saint Joseph fondé le 26 avril 1857 et approuvé par Sa Grandeur Mgr. Paul Bruchesi Archevêque de Montréal le 20 septembre 1897, Montréal, [PFSJ], 1916, 76 p.

Sources: documents d'archives[1]

Notes historiques sur la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph de Montréal, [Montréal, PFSJ, ca 1960], 48 p.

---

[1] À moins d'indications contraires, les documents d'archives sont conservés à la maison-mère de chaque congrégation.

Études

BOUCHER, Émile, *Un institut sulpicien centenaire*, Montréal, [Éditions du Grand Séminaire], 1957, 32 p. (extrait de la revue *Le Séminaire*, mars 1957).

CIMICHELLA, André-M., *L'héroïque Mère Julie Dauth, fondatrice des Petites Filles de Saint-Joseph*, Pierrefonds, 1983 (coll. Nos grandes figures, n° 17), 64 p.

LEBEL, Juliette, *Petite pierre d'une mosaïque*, [Pierrefonds, PFSJ], 1981, 274 p.

MERCIER, Antoine, *Réflexions de retraites*, Montréal, PFSJ, 1964, 292 p.

Les Petites Filles de Saint-Joseph: Les origines de la communauté, [s.l.n.d.], 24 p.

Les Petites Filles de Saint-Joseph à Montréal: précis historique et compte-rendu des fêtes du cinquantenaire, 25 avril 1907, [Montréal, s.é., 1907], 16 p.

B) Petites Sœurs de la Sainte-Famille

Sources: textes normatifs

Catéchisme de la vie religieuse à l'usage des des [sic] Sœurs de la Sainte-Famille suivi des constitutions et règles de la Société, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien, 1883, 64 p. (cité *Constitutions* 1883).

Cérémonial à l'usage des Petites Sœurs de la Ste-Famille, Sherbrooke, [PSSF], 1942, 250 p.

Constitutions 1883: voir *Catéchisme de la vie religieuse...*, 1883.

Constitutions 1912: voir *Règles ou constitutions...*, 1912.

Constitutions de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, [Sherbrooke, PSSF], 1930, 148 p.

Constitutions de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, [Sherbrooke, PSSF], 1937, VI-240-[8] p.

Constitutions de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sherbrooke, [PSSF], 1983, 144 p.

Coutumier de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, [Sherbrooke, PSSF], 1939, VIII-482 p.

Directoire des Sœurs de la Sainte-Famille, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, 208 p.

LEMAY, Léon-M., *Catéchisme de la Vie Religieuse à l'usage des Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, Sherbrooke, [PSSF], 82 p.

Manuel de Prières à l'usage des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sherbrooke, [PSSF], 1932, VIII-570-20 p.

Règles ou constitutions des Petites-Sœurs de la Sainte-Famille, Sherbrooke, PSSF, 1912, II-34 p. (cité *Constitutions* 1912).

Règles de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sherbrooke, [PSSF], 1983, 112 p.

Sources: documents d'archives

Directives de la servante de Dieu Mère Marie-Léonie à ses filles spirituelles, Sherbrooke, PSSF, 1955, 68 p.

S^R^ STE-JEANNE-FRANÇOISE, *Comment une Petite Sœur de la Sainte-Famille doit aider le sacerdoce*, Sherbrooke, PSSF, 1965, 148 p.

Études

Au service de Jésus-Prêtre, Sherbrooke, PSSF, 1948, 28 p.

Le Bonheur dans l'obscur Dévouement: Mère Marie-Léonie, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, 1840-1912, Sherbrooke, PSSF, 1948, 36 p.

CATTA, Étienne *Le Révérend Père Camille Lefebvre (1831-1895) et la renaissance acadienne*, Saint-Joseph, N.-B., Province acadienne des Pères de Sainte-Croix, 1983, 1448 p. en 3 t.

CIMICHELLA, André-M., *Marie-Léonie Paradis*, Montréal, Jésus-Marie et Notre Temps, 1980 (coll. Nos grandes figures, n° 13), 96 p.

GENDRON, Thérèse, *Léonie Paradis, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille*, s.l., Sadifa - C2L, 1986, XVI-32 pages.

—, «Vivre comme Marie: Marie Léonie Paradis 1840-1912», dans COLLECTIF, *Des fondatrices au cœur marial et missionnaire*, Cahiers marials, coll. Aux sources mariales de l'Église canadienne 6, Sillery, Fondation de Marie Immaculée, 1989, 96 p. (p. 57-68).

Gerbes de faveurs merveilleuses obtenues par l'intercession de Mère Marie-Léonie, Sherbrooke, PSSF, 1962, 144 p.

GERVAIS, Jacques, *Spiritualité de Mère Marie-Léonie*, tome 1, Sherbrooke, PSSF, 1992, 64 p.

GOYETTE, Arsène, *Une grande Âme et Une grande Œuvre*, Sherbrooke, [s.é.], 1926, X-154 p.

LALANDE, Graziella, *Comme un grand arbre*, Montréal, Fides, 1989, 302 p.

Léonie, femme d'humilité, Strasbourg, Éditions du Signe, [s.d.], 32 p.

MATHIEU, Gilles, *Une mère «toute de cœur»*, [s.l.n.é.], 1998, 502 p.

NADEAU, Eugène, *Mère Léonie fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1840-1912)*, Montréal/Paris, Fides, 1950 (coll. Les grands serviteurs de Dieu), 298 p.

—, *Montre-moi tes chemins*, Sherbrooke, Éditions Mont-Sainte-Famille, 1974, 236 p.

—, *Montre-moi tes chemins: les routes imprévues de Mère Léonie fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille (1840-1912)*, Sherbrooke, Éditions Mont-Sainte-Famille, 1980, 88 p.

Notice sur l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sherbrooke, [PSSF], 1927, 12 p.

PERRAS, M.-Gabriel, *Message de Mère Marie-Léonie Paradis*, Sherbrooke, Apostolat de la Presse, 1953, 208 p.

ROBILLARD, Denise, Ghislaine ROQUET, *Mère Marie-Léonie 1840 1912, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, béatification, Montréal 11 septembre 1984 par le Pape Jean-Paul II*, Montréal, Fides, 1984, 48 p.

Sherbrooken. beatificationis et canonizationis servæ Dei Mariæ Leoniæ Paradis (in sæculo: Virginiæ Elodiæ) fundatricis instituti vulgo nuncupati "Petites Sœurs de la S, Famille" (1840-1912) Positio super virtutibus, Roma, Tipografia Guerra, 1978, 91-XXVIII-458-[185] p.

Sherbrooken. beatificationis et canonizationis servæ Dei Mariæ Leoniæ Paradis (in sæculo: Virginiæ Elodiæ) fundatricis instituti vulgo nuncupati "Petites Sœurs de la S, Famille" (1840-1912) Relatio et vota congresso peculiaris super miro die 29 novembris an. 1983 habiti, Roma, Tipografia Guerra, 1983, 31 p.

C) *Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe*

Sources: textes normatifs

Cérémonial de la vêture et de la profession des Sœurs de Ste-Marthe, Saint-Hyacinthe, Imprimerie A. Denis, 1892, 22-II p.

Constitutions des Sœurs de Ste Marthe de St-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, Imprimerie A. Denis, 1892, 244-IV p.

Constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, [Saint-Hyacinthe, SMSH, 1927], 280 p.

Constitutions des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, [SMSH], 1949, 158 p.

Constitutions et règles de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, [Saint-Hyacinthe, SMSH], 1980, 154 p.

Coutumier de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe, [Saint-Hyacinthe, SMSH], 1985, 10 f.

Coutumier des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, [SMSH], 1991, 26 p.

Directoire commun aux religieuses de Ste-Marthe de Saint-Hyacinthe, [Saint-Hyacinthe, SMSH, ca 1930], 56 p.

Manuel de prières des Sœurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe, [Saint-Hyacinthe, SMSH, ca 1949], 84 p.

Sources: documents d'archives

DECELLES, Mgr F.-Z., *Lettre pastorale pour commémorer la bénédiction de la maison-mère des Sœurs de Sainte-Marthe*, 21 novembre 1928, p. 567-576.

Paroles de Mgr Bernard à sa visite du 27 mai 1916, document des archives des SMSH, s.d., 4 p.

Petit règlement de la fondation donné par le Rvd J.R. Ouellette fondateur de la communauté des Sœurs Ste Marthe, [Saint-Hyacinthe, manuscrit, ca 1883], 20 p.

Études

DRAGON, Antonio, *Éléonore Charron et son œuvre*, Saint-Hyacinthe, SMSH, 1977, 154 p.

DUFRESNE, Pierre, «Le séminaire de Saint-Hyacinthe: berceau des filles de Sainte-Marthe», *Le Collégien*, journal des élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, vol. 10, n° 4, avril 1955, p. 6.

TRUDEAU, A., *Mère Sainte-Marthe (Éléonore Charron) 1826-1912*, Saint-Hyacinthe, [s.é.], 1942, 180 p.

D) Congrégation des Oblates de Béthanie

Sources: textes normatifs

Constitutions de la Congrégation des Oblates de Béthanie, [Paris, COB, 1901], 88 p.

Constitutions de la Congrégation des Oblates de Béthanie, Paris, [COB], 1944, 152 p.

Livre de Vie de la Congrégation des Oblates de Béthanie, [Québec, COB, 1986], vol. I: Constitutions, VIII-116 p.; vol. II: livre complémentaire, VI-110 p.

Manuel de prières: Congrégation des Oblates de Béthanie, [Paris, COB, ca 1945], 170 p.

Manuel de prières de la Congrégation des Oblates de Béthanie, [Québec, COB], 1987, 38 p.

[PRÉVOST, Eugène], *Directoire spirituel de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie,* Paris, [Maison du Bon-Pasteur, ca 1950], 470 p.

Sources: œuvres du fondateur

La Fraternité Sacerdotale: sa constitution, son but, son esprit, son œuvre, Paris/Rome, [Maison du Bon-Pasteur], 1923, 168 p.

Jésus enseigné par lui-même: étude d'évangile, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1922, 356 p.

Jésus et le Prêtre: retraite sacerdotale, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1919-1933, 4 tomes, 116, 116, 152 et 168 p.

Jésus mieux connu et plus aimé dans son sacerdoce, Paris, Éditions du Bon-Pasteur, 1916-1950, 6 tomes, 316, 432, 394, 292, 224 et 224 p.

Lettres circulaires de notre vénéré père fondateur, 1905-1946, s.l., é. ni date, 2 tomes, 598 p. (pagination continue).

Louange d'amour à Jésus Prêtre et Victime au Très Saint Sacrement, Paris, .Maison du Bon-Pasteur, [ca 1915], 12 feuillets de 4 p. en une pochette

Louange mariale à l'Immaculée Vierge Mère de Dieu et Reine du Clergé, Paris, Maison du Bon-Pasteur, [ca 1917], 12 feuillets de 4 p. en une pochette.

Méditations du Père Fondateur, [Québec, Oblates de Béthanie, 1974-1993], 17 tomes (plus un volume *Table générale,* 1993, 74 p.).

Œuvre de charité sacerdotale, Rome, Imprimerie Vaticane — Section réservée, 1906, 356 p.

Plans de retraite, n° 3: Jésus Prêtre, modèle et grâce de notre vie contemplative et active, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1928, 54 p.

Retraite sur ma vie d'union à Jésus Prêtre et Victime, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1925 (coll. Mes retraites avec Jésus), 64 p.

Le Saint Sacrifice de la Messe pour le Prêtre, Paris, Maison du Bon-Pasteur, 1936, 218 p.

Sujets d'adoration préparés par notre vénéré Père Fondateur, [Paris, COB, s.d.], 4 tomes.

La vie d'amour, Paris, Éditions du Bon-Pasteur, 1935, 154 p.

La vocation sacerdotale, Paris, Éditions du Bon-Pasteur, 1925, 184 p.

Sources: documents d'archives

BOTÉRAOU, Anna, *Souvenirs de notre vénéré Père fondateur*, Archives des Oblates de Béthanie, 14 f.

HAMEL, Bruno, *Le sacerdoce de Jésus chez le Père Prévost: son fondement scripturaire dans l'épître aux Hébreux*, Rome, 23 juin 1958, XIII-219 f., Archives de la Fraternité Sacerdotale.

Image de Jésus, Prêtre et Victime, et notice sur la Fraternité Sacerdotale dont la couverture reproduit la même image, archives de l'auteur.

PRÉVOST, Eugène, *Directoires de retraites prêchées par notre Vénéré Père Fondateur*, Archives des Oblates de Béthanie, 104+6+[3] f.

—, *Journal de fondation*, carnet 17, octobre 1900 (JP 257); carnet 22, août 1901-décembre 1902 (JP 260); carnet 23, année 1903 (JP 261), Archives de la Fraternité Sacerdotale.

Études

CHRÉTIEN, Marielle, «De l'image de Notre-Dame du St-Sacrement à la parole de Dieu», *Aux Amis du Père Prévost*, n° 249 (février-mars 1987), p. [1-4].

—, *Eugène Prévost: passionné de sainteté*, Montréal, Bellarmin, 2001, 168 p.

—, *Spiritualité du P. Marie-Eugène Prévost, C.F.S.*, Québec, COB, 1995, 362 p.

GARCEAU, Charles, *Documentation pour la cause de Béatification et de Canonisation du serviteur de Dieu le Père Eugène Prévost*, Pointe-du-Lac, Cause Père Eugène Prévost, 1972, 2 tomes, 170 et 136 p.

GARCEAU, Michelle, *Dieu trace le chemin: histoire de la Congrégation des Oblates de Béthanie 1901-2001*, Québec, Les Amis de Béthanie, 2001, 522 p.

HAMELIN, Jean, *Le père Eugène Prévost (1860-1946) «Je veux devenir un saint»*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, XVI-648 p.

LAPOINTE, Georges, *Au service de Jésus dans ses prêtres*, Paris, Librairie du Bon Pasteur, 1951, 384 p.

PERRAS, M.-Gabriel, *Le Père Eugène Prévost et sa cause*, Cap-de-la-Madeleine, Éditions de l'Art graphique, 1958, 270 p.

E) Antoniennes de Marie

Sources: textes normatifs

Constitutions & Règles de l'Institut des Religieuses de Saint-Antoine de Padoue, Chicoutimi, [AM], 1907, extraits.

Constitutions et normes de la Congrégation des Sœurs Antoniennes de Marie de Chicoutimi, [Chicoutimi, AM], 1985, 126 p.

Prières pour les prêtres, [Chicoutimi, AM], 1976, XVI p.

Prières pour les prêtres, [Chicoutimi, AM], 1977, 16 p.

Recueil de prières de la Congrégation des Sœurs Antoniennes de Marie, Reine du Clergé, [Chicoutimi, AM], 1944, extraits.

Sources: documents d'archives

Articles des fondatrices sur la spiritualité, 20 f. (extraits d'un travail sur la spiritualité de la congrégation, ca 1986).

Office diocésain de l'enseignement religieux, Chicoutimi, «Fête patronale principale reportée du 2 février au 25 mars ou après Pâques», document des Archives des Antoniennes, 2 f.

Prières, recueil manuscrit datant des premiers temps de la congrégation, extrait de 49 p.

«La Reine du Clergé», image publiée par les Antoniennes, 1952 (collection de l'auteur).

Vie mariale des Ss. Antoniennes de Marie Reine du Clergé, [Chicoutimi, AM], 1953, 7 f.

Études

BOUCHARD, Gérard, «Familles à prêtres? Familles à sœurs? Parenté et recrutement religieux au Saguenay (1882-1947)», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 4, printemps 1995, p. 483-508).

— , Raymond ROY, Pierre JACQUES, «La composition des communautés de religieuses au Saguenay (1882-1957)», dans *Études d'histoire religieuse* 55 (1988), 196-96 p. (p. 87-117).

DRAGON, Antonio, *L'abbé Delamarre*, [Chicoutimi], Société historique du Saguenay n° 31, 1974, 226 p.

GUISSARD, P., *Histoire de la Congrégation des Sœurs Antoniennes de Marie, Reine du clergé 1904-1958*, Chicoutimi, AM, 1960, 328 p.

LAFOREST, Rita, *Au Royaume du Saguenay une source a jailli*, Chicoutimi, AM, 1987, 64 p.

Sœurs Antoniennes de Marie: appelées à suivre le Christ Prêtre, Strasbourg, Éditions du Signe, 1995, 24 p.

TREMBLAY, Laurent, *Au service du Royaume: spiritualité de l'abbé DeLamarre*, Chicoutimi, AM, 1979 (coll. Rayonnement), 260 p.

F) Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc

Sources: textes normatifs

Formulaire des prières en usage dans la Congrégation des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1953, 68 p.

Formulaire des prières en usage dans la Congrégation des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc, Sillery, Jeanne d'Arc, 1995, 44 p.

Livre d'office des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1941, XX-330 p.

Nos Constitutions, Nos Règles, Notre Coutumier, [Sillery, SJA], 1982, XVIII-50-18 p.

Règle et constitutions des Sœurs de Jeanne d'Arc, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1921, VIII-14-96 p.

Règle et Constitutions des Sœurs de Ste Jeanne d'Arc, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1934, VIII-18-118 p.

Sources: œuvres du fondateur

L'Enfant de Jeanne d'Arc, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1946, 364 p.

Heures Saintes supplémentaires, Québec, Jeanne d'Arc, 1970, 120 p.

Nos Heures Saintes, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1944, 422 p.

Nos Méditations, Bergerville, Jeanne d'Arc, tome premier: de l'Avent à la Pentecôte, 1947, XVIII-660 p.; tome II: de la Pentecôte à l'Avent, 1948, XIV-552 p.; tome III: du 1er janvier au 30 juin, 1946, XIV-578 p.; tome IV: du 1er juillet au 31 décembre, 1946, XII-592 p.

Nos Retraites Mensuelles, Bergerville, Jeanne d'Arc, 1948, 564 p.

La Vie d'Union avec le Sacré Cœur, 4e édition, [Québec, SJA], 1957, 84 p.

La Vie Spirituelle, Bergerville, Jeanne d'Arc, 2 tomes, 1950 et 1952, 400 et 460 p.

Sources: documents d'archives

L'Archiconfrérie de Marie Immaculée, Reine du Clergé, 1924, 4 p.

CÉCILE DU SACRÉ CŒUR, «Fête de Marie, Reine du Clergé», 2 février 1982, 2 f.

La Communion pour les Prêtres, 1924 (copie authentique de 1969), 3 f. (AJAP C5T1).

LENERT, Gabriel, «Marie Reine du Clergé (origine): la statue de Marie, Reine du Clergé, Sœur Marie-Eugène, S. Exc. Mgr Delamaire et Monsieur Louis Martin», extrait de *La Reine du Clergé*, vol. 22, n° 86 (janvier 1932), article dactylographié sur 6 f.

Le Lys: Écho de Jeanne d'Arc, vol. I, 1re année, n° 1 (mai 1924) au vol. VI, 18e année, n° 6 (mars-avril 1942).

Règlement de la confrérie de Marie Immaculée Reine du Clergé, ca 1920, 4 p. (AJAM CLT1).

Études

Articles produits par le postulateur en la cause de béatification et de canonisation du serviteur de Dieu le Père Marie-Clément Staub, A.A. apôtre de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence, fondateur de la Congrégation des Sœurs de Ste-Jeanne d'Arc, Québec, [SJA], 1965, 102 p.

AUGER, Claude, *Un héritage... toujours actuel?* Essai d'évaluation théologique de la spiritualité des Sœurs de Sainte Jeanne d'Arc telle que léguée par leur fondateur, Marie-Clément Staub, a.a., travail remis à Micheline Laguë dans le cadre du cours *Spiritualité est théologie,* THO 6550/6570, Université Saint-Paul, décembre 1995, 50 p.

Congrégation des Sœurs de Ste-Jeanne d'Arc, Strasbourg, Éditions du Signe, 1989, n.p. (traduction anglaise: *The Congregation of the Sisters of Saint Joan of Arc*).

LE FLOC'H, Yvon, *Origine de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc,* Québec, SJA, 1964, 170 p.

— , *P. Marie-Clément Staub, apôtre et fondateur 1876-1936,* t. 1 Préparation: Europe 1876-1909, t. II Réalisation: Amérique du Nord 1910-1936, Sillery, SJA, 1967-1968, 190, 236 p.

Québec, béatification et canonisation du serviteur de Dieu Joseph Staub, en religion Père Marie-Clément Staub des Augustins de l'Assomption (1876-1936), fondateur de la congrégation des Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc, positio sur les vertus et la renommée de sainteté, Roma, Tipografica «Leberit», vol. I, Informatio et sommaire des procès, 2002, CIV-350 p.; vol. II, biographie documentée, 2001, 766 p.

QUINTAL, Claire, *Herald of Love,* Sillery, SJA, 1984, 218 p. (en français: *Héraut de l'amour,* Sainte-Foy, Éditions Anne Sigier, 1989, 296 p.).

Les Sœurs de Ste-Jeanne d'Arc: 1914-1964, Sillery, SJA, 1965, 84 p.

G) Petites Missionnaires de Saint-Joseph

Sources: textes normatifs

Constitutions des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Maison Saint-Joseph [Otterburne, Manitoba], 11 mai 1930, 16 p.

Constitutions de l'Institut des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Otterburne, Manitoba, 1939, 112 p.

Constitutions et règles de la congrégation des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Ville de Le Gardeur, novembre 1983, XIV-48 p.

Recueil de prières à l'usage des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Otterburne, 1929, 43 p. (reprographié)

Recueil de prières à l'usage des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Otterburne, 1934, 54 p. (reprographié).

Recueil de prières à l'usage des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Otterburne, 1939, 86 p. (reprographié).

Recueil de prières à l'usage des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Otterburne, 1946, [4]-XII-226 p.

Sources: documents d'archives

BEAUDRY, Fleurette, *75 ans de fondation des PMSJ*, document déposé aux archives de Clercs de Saint-Viateur, [Montréal, 2000, non paginé].

BERNARD, Antoine, *Le Frère Louis Gareau*, mss, 127 p.

La congrégation des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, Saint-Paul l'Ermite, PMSJ, ca 1970, 10 p.

Études

BERNARD, Antoine, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada: Le second demi-siècle 1897 à 1947*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951, 614 p. (p. 386-401).

H) Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé

Sources: textes normatifs

Cérémonial de vêture et de profession de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, [Lac-au-Saumon, SRC], 1958, 68 p.

Constitutions de la Congrégation des Sœurs Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, Lac-au-Saumon, [SRC], 1931, 164 p.

Constitutions de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, Lac-au-Saumon, SRC, 1952, 16-154 p.

Constitutions et code de vie de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, Rimouski, [SRC], 1986, 118 p.

Manuel de prières, [Lac-au-Saumon, SRC, ca 1960], 32 p.

Études

ROY, Jeanne, *Un pauvre de Yahweh, Alexandre Bouillon 1873-1943*, Lac-au-Saumon, SRC, 1973, 270 p.

—, *Il veut que je marche, Marie-Anne Ouellet (1871-1966)*, Lac-au-Saumon, SRC, 1989, 230 p.

I) Petites Filles de Saint-François

Sources: textes normatifs

Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint-François, Pointe-aux-Trembles, [PFSF], 1948, 114 p.

Formulaire de prières à l'usage de la Congrégation des Petites Filles de Saint-François, [Pointe-aux-Trembles, PFSF], 1950, 238 p.

Manuel de prières de la Congrégation des Petites Filles de Saint-François, [Montréal, PFSF], 1976, 30 p.

Règle et Constitutions de la Congrégation des Petites Filles de Saint-François, [Montréal, PFSF], 1984, XXXVI-88 p.

Études

Mère MARIE DE BON SECOURS, *Franciscaines... jusqu'au bout!...*, Montréal, PFSF, 1981, 404 p.

J) Société des Sœurs des Saints-Apôtres

Sources: textes normatifs

Constitutions de la Société des Sœurs des Saints-Apôtres, [Montréal, SSSA], 1965, 52 p.

Constitutions: Société des Sœurs des Saints-Apôtres, [Montréal, SSSA], 1991, 48 p.

Sources: œuvres des fondateurs

MÉNARD, Eusèbe-M., *De l'atelier au séminaire: appel aux vocations de jeunes gens et d'adultes pour l'apostolat au pays et à l'étranger*, Montréal, Éditions Apostolicum, 1956, 132 p.

— , *Les vocations tardives et le Séminaire des Saints-Apôtres*, Montréal, Éditions Apostolicum, 1955, 436 p.

Sources: documents d'archives

Image nécrologique de Sœur Marie, 1973.

Je sers le Christ-Jésus à l'exemple de Marie: Filles de Marie, Reine des Apôtres, Montréal, SSSA, 1951, 16 p.

La Société des Sœurs des Saints-Apôtres, [Montréal, SSSA], 1954, 16 p.

Les Sœurs des Saints-Apôtres: je sers le Christ-Jésus à l'exemple de Marie, Montréal, SSSA, 1954, 32 p.

Textes de Sœur MARIE (Laurette TOUPIN, fondatrice): *Mère de prêtre!*, 1952, 2 p. (réimprimé en 1957, 4 p.); *Pourquoi faire une sœur*, 1957, 4 p.

Études

FORTIER, Éliane, *Une figure de l'Église canadienne: Sœur Marie Toupin, portrait spirituel 1903-1972*, L'Auteure, L'Ancienne-Lorette, 1980, 120 p.

GRENON, Germain, «Père Eusèbe-Marie Ménard, fondateur de l'Œuvre des Saints Apôtres, 1916-1987», dans *Témoins marials d'hier et d'aujourd'hui*, Cahiers marials, coll. Aux sources mariales de l'Église canadienne, n° 15, p. 9-19 (112 p.).

LONGPRÉ, Paul, *Eusèbe-Henri Ménard: un vrai fils de François*, Montréal, Fides, 2000, 108 p.

II Études: congrégations non retenues pour l'étude

A) Dominicaines de la Trinité (de l'Enfant-Jésus, du Rosaire)

COUËT, Thomas, *La Mère Marie de la Charité et les Sœurs Dominicaines de Québec*, Québec, L'Action sociale, 1925, 300 p.

FERRETTI, Lucia, *Histoire des Dominicaines de Trois-Rivières: «C'est à moi que vous l'avez fait»*, Québec, Septentrion, 2002, 192 p.

HUOT, Giselle, *Une femme au séminaire*, Montréal, Bellarmin, 1987, 526 p.

S. MARIE DE LA PAIX, *Louons le Seigneur: les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus*, Québec, OP, 1952, 202 p.

B) Sisters of St. Martha (Antigonish)

Brief Sketch of Life of Most Reverend John Cameron, D.D., Founder of Sisters of St. Martha, Antigonish, SSM, 1951, 94 p.

CAMERON, James, *"And Martha Served": History of the Sisters of St. Martha, Antigonish, Nova Scotia*, Halifax, Nimbus Publishing, 352 p.

CAREW, Mary Jane, *Towards an Understanding and Description of Charism for the Congregation of the Sisters of Saint Martha of Antigonish, Nova Scotia*, Research Paper, Catholic University of America, Washington, D.C., 1972, 48 p.

DOYLE, Irene, *The Heritage of the Sisters of St. Martha*, Antigonish, SSM, 1967, 46 p.

— , *Creation, Mission and Spirit: the Constitutions Retreats*, Antigonish, SSM, 1993, 52 p.

— , *The Search for St. Martha*, Antigonish, SSM, 1993, 82 p.

MACLENNAN, Josephine, *The Canonical Foundation of the Sisters of Saint Martha , Antigonish*, research paper, Ottawa, Saint Paul University, 1989, I-45 p.

MACPHERSON, Sarah, «Religious Women in Nova Scotia: A Struggle for Autonomy. A Sketch of the Sisters of St. Martha of Antigonish, Nova Scotia, 1900-1960», dans *Études d'histoire religieuse* 51 (1984), p. 89-106

Sixty Years: Deo Soli, Antigonish, SSM, 1960, 92 p.

C) Sisters of St. Martha (Prince Edward Island)

COADY, Jeanette (MARY IDA), *The Birth and Growth of the Congregation of the Sisters of St. Martha of Prince Edward Island*, thesis, University of Ottawa, 1955, 112 p.

MACDONALD, Heidi, *The Sisters of St Martha and Prince Edward Island Social Institutions, 1916-1982*, Ph. D. Thesis, The University of New Brunswick, 2000, XV-522 p.

— , *Not Mere Victims of Circumstance: The Sisters of St Martha of Prince Edward Encounter the 1960s, 70s and 80s*, paper presented at the Fourth History of Women Religious Conference, Milwaukee, 18 June 2001, 16 p.

Papers Relating to the Foundation of the Sisters of St. Martha, Charlottetown, SSM, 1986, 18 p.

The Story of the Sisters of St. Martha 1916-1991, Charlottetown, SSM, 1991, 64 p.

D) Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice

BOILEAU, Paule L., *Semailles et moisson: les Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice de 1921 à nos jours*, Montréal, Éditions Francine Breton, 2000, 278 p.

CARRIÈRE, Gaston, *L'arpenteur du bon Dieu: Monseigneur Louis Rhéaume, O.M.I. (1873-1955) évêque de Timmins*, Montréal, Rayonnement, 1960, 224 p.

COURSOL, Luc, *Un diocèse dans les cantons du Nord: Histoire du diocèse de Mont-Laurier*, Mont-Laurier, Évêché de Mont-Laurier, 1988, 482 p.

III Sources imprimées

L'Alliance Sacerdotale Universelle des Amis du Sacré-Cœur, Alexandrie, Centre pour le Moyen-Orient, [1949], 152 p.

BOUILLON, Alexandre, *Au grand jour ou les évolutions d'une paroisse canadienne: Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, province de Québec (Canada)*, Joigny, Vulliez, 1926, 320 p.

[BRENTANO, Clément], *Vie de N.-S. Jésus-Christ d'après les visions de la Soeur Anne-Catherine Emmrich*, Paris, Casterman, [1858-1860], 6 t. (tome 5: XXXVI-472 p.).

CARPENTIER, René, *Témoins de la cité de Dieu: initiation à la vie religieuse*, [s.l.], Desclée de Brouwer, 1962 (coll. Museum Lessianum, section théologique 15), 208 p.

COTEL, Pierre, *Catéchisme des Vœux à l'usage des personnes consacrées à Dieu dans l'état religieux*, 15e éd., Paris, H. Oudin, 1883, IV-96 p.

—, *Catéchisme des Vœux à l'usage des personnes consacrées à Dieu dans l'état religieux*, Tours, Alfred Mame et Fils, 1922, 112-[2] p.

DE LAROCHE-HÉRON, C. [pseud. de Henry DE COURCY], *Les servantes de Dieu en Canada*, Montréal, John Lovell, 1855, 158 p.

[DUCHAÎNE, Marie-Lucille, Sr Jean-Baptiste, f.c.s.p.,] *L'abandon filial*, 2e éd., Montréal, Providence Maison Mère, 1951, 256 p.

—, *L'apostolat de l'élite cachée selon l'esprit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Montréal, Librairie Saint-François, 1931, XVI-306 p.

—, *La foi en l'amour de Dieu*, Montréal, Office central catholique, 1934, 380 p.

—, *Pour mieux servir Dieu: méditations et lectures appropriées à la vie religieuse*, 2e éd., Montréal, Providence Maison Mère, 1945, IV-320 p.

— , *Le service d'amour*, Montréal, Providence Maison Mère, 1942, XVI-392 p.

— , *Une âme de prêtre: l'abbé Louis-Ernest Duchaîne, curé de Franchville, Sask. (1890-1923)*, Montréal, Librairie Saint-François, 1930, XIV-294 p.

FRÉDÉRIC DE GHYVELDE [Janssoone], *La bonne ste Anne. Sa vie. — Ses miracles. — Ses sanctuaires.*, Lévis, Collège de Lévis, 1896, X-370 p.

— , *Saint Joseph: sa vie — son culte*, Québec, [s.é.], 1902, XVI-408 p.

— , *Vie de la Très Sainte Vierge Marie extraite dela «Cité Mystique» de la Vénérable Mère Marie d'Agréda*, [Québec], Revue du Tiers-Ordre, 1904, XVI-272 p.

GIRAUD, Sylvain-Marie, *De l'esprit et de la vie de sacrifice dans l'état religieux*, 7e éd., Lyon/Paris, Librairie Briday, 1886 (première édition 1873), XX-556 p.

— , *De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de victime*, Paris/La Salette, Victor Sarlit/Missionnaires de Notre-Dame de La Salette, 1877 (première édition 1870), XII-456 p.

— , *Immolation et charité dans le gouvernement des âmes*, 2e éd., La Salette, Pèlerinage de La Salette, [1875], XVI-458 p.

— , *Prêtre et hostie: Notre-Seigneur et son prêtre considérés dans l'éminente dignité du sacerdoce et les saintes dispositions de l'état d'hostie*, 3e éd., Paris, Beauchesne, 1914 (première édition 1885), 2 t., XL-628 et 688 p.

Histoire d'une âme écrite par elle-même: la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, Lisieux/Bar-le-Duc, Office Central/Imprimerie St-Paul, 1924, XXVI-606 p.

HUGUET, [Jean-Joseph], *Pouvoir de saint Joseph ou exercices de piété et nouvelles méditations pour honorer saint Joseph pendant le mois de mars et à chacune de ses fêtes avec un choix de cantiques, de prières, de pratiques et d'exemples*, 24e édition améliorée, Paris, Périsse Frères, 1887, 468 p.

JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE, Félix-Jules, *L'Oratoire de saint Philippe de Néri, ses origines, son esprit, sa mission, avec une étude sur les religieuses oratoriennes et leurs constitutions*, Draguignan, C. et A. Latil, 1879, 376+176 p.

LEBLANC, Ambroise, *Les Anges du Sacerdoce*, Montréal, Librairie Saint-François, 1958, 32 p.

— , *La fécondité du Sacrifice*, Montréal, Librairie Saint-François, 1936, 164 p.

— , *Hosties Sacerdotales*, Montréal, Librairie Saint-François, 1936, 32 p.

LE ROUX DE BRETAGNE, Louis, *La vie réparatrice*, 3e éd., Paris, Librairie Saint-Paul, 1934, t. I: ses principes, XX-140 p.; t. 2: sa pratique, 224 p.

Manuel de l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur de Jésus, Québec, Sœurs de la Charité de Québec, 1943, XXXVI-364 p.

POULIN, Antonio, *L'Offrande quotidienne*, Montréal, Le Messager Canadien, 1942 (Collection «Vivre» 7), 80 p.

TANQUEREY, Adolphe, *Les dogmes générateurs de la piété*, 2e éd., Paris/Tournai, Société de S. Jean l'Évangéliste/Desclée, 1926, VIII-264 p.

—, *Précis de théologie ascétique et mystique*, 6e éd., Paris/Tournai, Société de S. Jean l'Évangéliste/Desclée, 1928, XLVIII-1000-32* p.

—, Jean GAUTIER, *Pour ma vie intérieure: abrégé de théologie ascétique et mystique à l'usage des pieux fidèles et des militants de l'action catholique*, éd. augmentée, Paris, Desclée, 1936, XVI-654 p.

[TESNIÈRE, Albert,] *Mois de Marie de Notre-Dame du T. S. Sacrement*, 6e éd., Paris, Bureau des Œuvres eucharistiques, 1900, XVI-272 p.

—, *Le prêtre sanctifié par sa messe: vertus sacerdotales*, Montréal, Librairie eucharistique, 1947, 438 p.

IV Instruments et études

Ouvrages de référence

ALLAIRE, J.-B.-A., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal et Saint-Hyacinthe, [divers imprimeurs], 1910-1934, 6 t.

Annuaire des instituts de religieuses en France, éd. par le Centre de documentation sacerdotale, [Saint-Étienne/Paris, Imprimerie générale du Centre], 1959, 544 p.

BERINGER, François, *Les indulgences: leur nature et leur usage*, 4e édition française, traduction de la 15e édition allemande, Paris, Lethielleux, 1925, 2 tomes, X-640 et 488 p.

Le Canada ecclésiastique/Catholic Directory of Canada, Montréal, Cadieux et Derome/Beauchemin, 1887-1974.

Catholicisme Hier, Aujourd'hui, Demain, Paris, Letouzey et Ané, 1947-2000, 15 t.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, Paris, Letouzey et Ané, 1907-1953, 15 t. en 30 vol.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, Paris, Letouzey et Ané, 27 t. parus depuis 1912.

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, Paris, Beauchesne, 1937-1994, 16 t.

Dictionnaire de théologie catholique, Paris, Letouzey et Ané, 1903-1950, 15 t. en 60 v.

Dizionario degli istituti di perfezione, Roma, Edizioni Paoline, 1974-2003, 10 t.

Études d'histoire religieuse, Ottawa, Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis, 70 vol. parus depuis 1933/1934 (portait le titre *Sessions d'étude (Société canadienne d'histoire de l'Église catholique)* jusqu'en 1989).

Histoire des communautés religieuses au Québec: bibliographie, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1984, XVI-160 p.

Maria: études sur la Sainte Vierge, Hubert DU MANOIR, dir., Paris, Beauchesne, 1949-1971, 8 t.

MOLETTE, Charles, *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*, Paris, Éditions de Paris, 1974, 480 p.

Statistiques des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique au Canada au 1er janvier 2002, Ottawa, Société religieuse canadienne, 2002, VIII-55 p.

THÉRIAULT, Michel, *Les instituts de vie consacrée au Canada depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui: notes historiques et références/The Institutes of Consecrated Life in Canada From the Beginning of New France Up to the Present: historical notes and references*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1980, 296 p.

THOMAS, Evangeline, ed., *Women Religious History Sources,: A Guide to Repositories in the United States* New York/London, R.R. Bowken Company, 1983, 330 p.

Études

Actes du deuxième Congrès de l'École française de Spiritualité 1992, [s.l.n.é.,] 1992, [XII-]189 p.

L'adaptation et la rénovation de la vie religieuse, 3e éd., Paris, Cerf, 1968 (coll. Unam Sanctam 62), 596 p.

Alma socia Christi: acta congressus mariologici-mariani Romae anno sancto MCML celebrati, vol. VI, fasc. I, De B.V. Maria et SSMa Eucharistia, Roma, Academia Mariana, 1951, 150 p.

ARNOLD, Odile, *Le corps et l'âme: la vie des religieuses au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1984 (coll. L'Univers historique), 378 p.

AUBERT, Roger, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Paris, Bloud & Gay, 1952 (coll. Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, 21), 510 p.

AUBRON, Pierre, «De la souveraineté de Marie: rapport de Théologie positive», dans *Souveraineté de Marie*, p. 101-125.

AUDET, Lionel, *Notre participation au sacerdoce du Christ: étude sur le caractère sacramentel*, Québec, Université Laval, 1938, 64 p.

BAILLARGEON, Noël, *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M^gr de Laval*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972 (coll. Cahiers de l'Institut d'histoire 18), 310 p.

—, *Le Séminaire de Québec de 1685 à 1760*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977 (coll. Cahiers de l'Institut d'histoire 21), 460 p.

—, *Le Séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981 (coll. Cahiers de l'Institut d'histoire 25), 300 p.

—, *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, 416 p.

BARABÉ, Paul-Henri, *Une pierre d'angle: mère Marie-Zita de Jésus, fondatrice des Servantes de Jésus-Marie 1865-1903*, Hull/Ottawa, Servantes de Jésus-Marie/Éditions de l'Université, 1945, 312 p.

BARTHOLOMÆO DE PISA, *De conformitate vitæ beati Francisci ad vitam Domini Iesu*, [Ad Claras Aquas, Quaracchi prope Florentiam: Ex typographia Collegii S. Bonaventuræ, 1906] (coll. Analecta franciscana 4-5), 2 vol.

BATTANDIER, Albert, *Guide canonique pour les constitutions des instituts à vœux simples*, 5^e éd., Paris, Librairie Victor Lecoffre/Gabalda, 1911, 558 p.

BAUDIMENT, Louis, *M. Dupont, «le Saint Homme de Tours», 1791-1876*, Genval, Éditions Marie-Médiatrice, 254 p.

BÉLANGER, Diane, Lucie ROZON, *Les religieuses au Québec*, Montréal, Libre Expression, 1982, 340 p.

BÉLANGER, Noël, Nive VOISINE, dir., *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 1994, 354 p.

BENOIST, Jacques, «Sacré-Cœur de Montmartre, Archiconfrérie, puis Association de prière et de pénitence, en l'honneur du», *Catholicisme*, t. XIII, col. 319-320.

— , *Le Sacré-Cœur des femmes de 1870 à 1960: contribution à l'histoire du féminisme, de l'urbanisme et du tourisme*, Paris, Éditions Ouvrières/de l'Atelier, 2000 (coll. Patrimoine), p. 1281-1776.

BERTRAND, Émile, André RAYEZ, «Dévotions», DS, t. III, 1957, col. 747-778.

BONNEVILLE, Léo, *Louis Querbes*, Montréal, Bellarmin, 1989, 200 p.

Le Bouclier d'Achille/The Shield of Achilles, W.L. MORTON, éd., Toronto/Montréal, McClelland and Stewart, 1968, 334 p.

BOUTIN, Louis-Nazaire, *L'Oratoire Mystique du Manitoba: Saint-Joseph d'Otterburne*, Saint-Boniface, [s.é.], 1955, 32 p. (aussi publié comme article: «La dévotion à saint Joseph au Manitobal, au Keewatin et à la Baie d'Hudson«, *Le patronage de saint Joseph: actes du Congrès d'études tenu à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 1er – 9 août 1955; Section historique*, Montréal/Paris, Fides, 1956, p. 525-546).

BRAULT, Gerald J., *The French-Canadian Heritage in New England*, Hanover and London/Kingston and Montreal, University Press of New England/McGill-Queen's University Press, 1986, 282 p.

CAIN, James R. ,*The influence of the cloister on the apostolate of congregations of religious women*, Rome, Pontificia Universitas lateranensis, 1965, XXIV-108 p.

CANCOUËT, Michel, «Traces de la théologie et de la pratique de l'École française à Vatican II et au-delà», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 6 (1980), p. 214-236.

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Québec, Léger Brousseau, 1878, 612 p.

CASTELLANO, J., G. ROCCA, «Vita attiva — Vita contemplativa — Vita mista: VIII Del Carmelo teresiano a oggi», DIP, t. X, 2003, col. 259-269.

Les catéchismes au Québec 1702-1963, Raymond BRODEUR, dir., Sainte-Foy/Paris, Presses de l'Université Laval/Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1990, VIII-464 p.

CAULIER, Brigitte, «Bâtir l'Amérique des dévots: les confréries de dévotion montréalaises depuis le régime français», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1 (été 1992), p. 45-66.

CAVALLERA, Fernand, «Le décret du Concile de Trente sur les sacrements en général», dans *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 4e série, tome VII (1915-1916), p. 66-88.

CHAILLOT, Gilles, «Critères pour la formation spirituelle des pasteurs: la tradition pédagogique héritée de M. Olier», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 4 (1978), p. 15-23.

—, «L'expérience eucharistique de J.J. Olier: le témoignage des "Mémoires"», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 10 (1984), p. 63-106.

—, «Jean-Jacques Olier lecteur de Denys l'Aréopagite», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 14 (1988), p. 48-88.

—, «Monsieur Olier éducateur spirituel des pasteurs d'après les sources principales du "Traité des Saints Ordres"», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 4 (1978), p. 205-239.

—, «La pédagogie spirituelle de M. Olier d'après ses "Mémoires"», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 2 (1976), p. 27-68.

—, Paul COCHOIS, Irénée NOYE, *Traité des saints Ordres (1676) comparé aux écrits authentiques de Jean-Jacques Olier (†1657)*, Paris, Procure de la Compagnie de Saint-Sulpice, 1984, LVI-338 p.

CHANSON, abbé, «La dévotion à Marie dans la vie personnelle et pastorale du prêtre», dans *Souveraineté de Marie*, p. 198-226.

CHAPPOULIE, H., «Les missions et la spiritualité mariale», dans *Maria*, t. I, 1949, p. 897-902.

CHATILLON, Jean, «Devotio», DS, t. III, 1957, col. 702-716.

CHAUSSÉ, Gilles, *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*, Montréal, Fides, 1980 (coll. Histoire religieuse du Canada), 276 p.

CHINNICI, Joseph P., *Living Stones: The History and Structure of Catholic Spiritual Life in the United States*, New York/London, Macmillan/Collier Macmillan, 1989 (coll. Makers of the Catholic Community: The Bicentennial History of the Catholic Church in America), XXIV-258 p.

CIARDI, Fabio, «Charisme», dans *Dictionnaire des valeurs oblates*, p. 66-97.

CLARKE, Brian, «The Parish and the Hearth: Women's Confraternities and the Devotional Revolution among the Irish Catholics of Toronto, 1850-1885», dans Terrence MURPHY et Gerald STORTZ, dir., *Creed and Culture*, p. 185-203.

CLEAR, Caitriona, *Nuns in Nineteenth-Century Ireland*, Dublin/Washington, DC, Gill and Macmillan/The Catholic University of America Press, 1987, 214 p.

CLICHE, Marie-Aimée, *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France: comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988 (coll. Ethnologie de l'Amérique française), XXII-356 p.

COBURN, Carol K., «An Overview of the Historiography of Women Religious: A Twenty-Five-Year Retrospective», dans *U.S. Catholic Historian*, vol. 22, n° 1 (hiver 2004), p. 1-26.

COITEUX, Ferdinand, *Mgr Ambroise Leblanc au jubilé de sa profession religieuse 1907-1957*, Montréal, Petites Sœurs de Notre-Dame-du-Sourire, 1957, 16 p.

COCHOIS, Paul, *Bérulle et l'école française*, Paris, Seuil, 1963 (Maîtres spirituels, 31), 191 p.

CONGAR, Yves, *Le concile de Vatican II: son Église, peuple de Dieu et corps du Christ*, Paris, Beauchesne, 1984 (coll. Théologie historique 71), 188 p.

CORDES, P.J., «"Sacerdos Alter Christus"? Der Repräsentationsgedanke in der Amstheologie», dans *Catholica* 26 (1972), p. 38-49.

COSTE, Jean, «Grimal, Jules», DS, t. VI, 1967, col. 1041-1042.

COURCY, Raymond, «Les communautés religieuses du Québec au XIXe siècle: servantes diocésaines idéales ou femmes québécoises en devenir?», dans Pierre GUILLAUME, dir., *Le diocèse au Québec et en France*, p. 43-62.

COURVILLE, Serge, Normand SÉGUIN, dir., *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/Fonds Gérard-Dion, 2001 (coll. Atlas historique du Québec), 298 p.

CURRAN, J.W., «Dévotion, fondement théologique», DS, t. III, 1957, col. 716-727.

DA CAMPAGNOLA, Stanislao, *L'angelo del sesto sigillo e l'alter Christus: genesi e sviluppo di due temi francescani nei secoli XIII-XIV*, Rome, Laurentianum, 1971, 322 p.

D'ALLAIRE, Micheline, *Les communautés religieuses de Montréal, tome I: les communautés religieuses et l'assistance sociale à Montréal 1659-1900*, Montréal, Éditions du Méridien, 1997, 170 p.

—, *Les dots des religieuses au Canada français, 1639-1800*, Montréal, Hurtubise HMH, 1986 (Cahiers du Québec, collection Histoire 86), 248 p.

—, *Vingt ans de crise chez les religieuses du Québec 1960-1980*, Montréal, Éditions Bergeron, 1983, 566 p.

DANYLEWYCK, Marta, *Profession: religieuse; un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, Boréal, 1988, 250 p.

DEACON, Florence Jean, *Handmaids or autonomous women: The charitable activities, institution building and communal relationships of Catholic Sisters in nineteenth Wisconsin*, Ph. D., The University of Wisconsin — Madison, 1989, IV-412 p.

DEHEY, Elinor Tong, *Religious Orders of Women in the United States*, revised edition, Hammond, IN, W.B. Conkey, 1930, 908 p.

DE KEYSER, Charles, «Origine et développement du culte de "Notre-Dame du Très Saint Sacrement"», dans *Alma socia Christi: acta congressus mariologici-mariani Romae anno sancto MCML celebrati*, p. 11-18

De l'harmonie tranquille au pluralisme consenti: une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval (1852-2002), Brigitte CAULIER, Nive VOISINE, Raymond BRODEUR, dir., Québec, Presses de l'Université Laval, 2002 (coll. Religions, cultures et sociétés), XXIV-368 p.

DELORME, Jean, éd., *Le ministère et les ministères selon le Nouveau Testament: dossier exégétique et réflexion théologique*, Paris, Seuil, 1974 (coll. Parole de Dieu 10), 544 p.

DENAULT, Bernard, Benoît LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal/Sherbrooke, Presses de l'Université de Montréal/Université de Sherbrooke, 1975, 220 p.

DENIS, Marcel, «Les essais de prêtres-victimes du Sacré-Cœur au XIX^e siècle, en France», dans *Le mystère du Cœur du Christ*, p. 29-120.

— , *La spiritualité victimale en France: ses sources et son développement au XIX^e siècle*, Rome, Centre Général d'Études, 1981 (coll. Studia Dehoniana SCJ 11), [IV]-IV-310 p.

DESCOUVEMONT, Pierre, «Les origines de la Sainte Face de Tours», dans *Vie thérésienne*, n° 174 (avril-juin 2004), p. 65-74.

DEVILLE, Raymond, *L'École française de spiritualité*, Paris, Desclée, 1987 (coll. Bibliothèque d'histoire du christianisme, 11), 190 p.

— , Gilles CHAILLOT, Irénée NOYE, «Les lignes essentielles», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 1 (1975), p. 121-134.

Dictionnaire des valeurs oblates, Fabio CIARDI, dir., Rome, Association d'études et de recherches oblates, 1996, XVI-896 p.

DILLENSCHNEIDER, Clément, *Le Christ, l'unique prêtre, et nous ses prêtres: les fondements dogmatiques de notre spiritualité sacerdotale*, Paris, Alsatia, 1960, XIV-330 p.

DOLHAGARAY, B., «Hiérarchie», DTC, t. VI, 1920, col. 2362-2382.

DORRIS, Roland, «L'influence de l'École française dans la formation des prêtres au Canada», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 14 (1988), p. 216-220.

DUMONT, J.-N., *Choisis*, Québec, [s.é.]. 1939, 206 p.

DUMONT, Micheline, «Les charismes perdus. L'avenir des congrégations féminines en l'an 2000», dans *Recherches féministes*, 1990, vol. 3 n° 2, p. 73-111.

DUPUY, Michel, *Bérulle et le sacerdoce; étude historique et doctrinale*, Paris, P. Lethielleux, 1969 (coll. Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétienne), 441 p.

—, «Présence de Dieu», DS, t. XII, 1986, col. 2107-2136.

—, «Quel rôle M. Olier donnait-il à la formation pastorale?», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 2 (1976), p. 69-75.

—, *Se laisser à l'Esprit: itinéraire spirituel de Jean-Jacques Olier*, Paris, Cerf, 1982, 416 p.

DUVAL, André, «L'Ordre au Concile de Trente», dans *Études sur le sacrement de l'Ordre*, p. 277-324.

—, *Des sacrements au concile de Trente*, Paris, Cerf, 1985 (coll. Rites et Symboles 16), 410 p.

Églises, sociétés et ministères: essai d'herméneutique historique des origines à nos jours, Paris, Centre Sèvres, 1986 (coll. Travaux et conférences du Centre Sèvres, 7), 204 p.

ÉLISÉE DE LA NATIVITÉ, «La vie mariale au Carmel», dans *Maria*, t. II, 1952, p. 833-861.

En feuilletant les chroniques de l'Hôtel-Dieu de S.-Hyacinthe et des maisons qui en dépendent, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire régionale, 1940 (coll. Documents maskoutains 12), [14]-224 p.

Études sur le sacrement de l'Ordre, Paris, Cerf, 1957 (coll. Lex Orandi 22), 448 p.

FAIVRE, Alexandre, *Naissance d'une hiérarchie: les premières étapes du cursus clérical*, Paris, Beauchesne, 1977 (coll. Théologie historique 40), 448 p.

FAUTEUX, Ægidius, *Monsieur Lecoq: souvenirs d'un ancien séminariste*, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1927, 94 p.

«Franciscaines Réparatrices de Jésus-Hostie», DHGE, t. 27, 2000, col. 1184.

GAGNON, Claude-Marie, «"L'influence d'un livre": Histoire d'une âme de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus», dans *Religion populaire, religion de clercs?*, p. 131-148.

—, *La littérature populaire religieuse au Québec: sa diffusion, ses modèles et ses héros*, Québec, Cahiers de recherches en sciences de la religion, Université Laval, 1986 (coll. Études et documents de la religion), 338 p.

—, *La maison jaune: les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe*, Montréal, Fides, 1990, 368 p.

GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, [1978] (coll. Bibliothèque canadienne-française, histoire et documents), 288 p.

GALOT, Jean, *La nature du caractère sacramentel: étude de théologie médiévale*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1956 (coll. Museum Lessianum 52), 244 p.

GALY, Jean, *Le sacrifice dans l'École française*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1951, 404 p.

GARÉNAUX, P., «Marie Reine du clergé», dans *Souveraineté de Marie:*, p. 174-188.

GARRIGOU-LAGRANGE, Réginald, «Notre-Dame du Très Saint Sacrement et la vie spirituelle», dans *Alma socia Christi*, p. 97-105.

GARNIER, Adrien, *La Pieuse Union du Trépas de saint Joseph au Canada*, Québec, [Pieuse Union du Trépas de saint Joseph, 1933], 246 p.

GAUSSIN, Pierre-Roger, *Les cohortes du Christ: les groupements religieux en Europe et hors d'Europe des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Rennes, Ouest-France, 1985 (coll. L'histoire et nous), 238 p.

GAUTHIER, Henri, *Une âme sacerdotale: Charles Lecoq, prêtre de Saint-Sulpice 1866-1926*, Montréal, [s.é.], 1939, 184 p.

GAUTHIER, Roland, *La dévotion à la Sainte Famille en Nouvelle-France et au Québec*, Montréal, Fides, 2000, 142 p.

GAUTIER, Jean, *L'esprit de L'École française de spiritualité*, Paris, Bloud & Gay, 1936 (coll. La vie intérieure pour notre temps), 189 p.

GEENEN, G., «Les antécédents doctrinaux et historiques de la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie», dans *Maria*, t. I, 1949, p. 825-873.

GERARDI, Ranzo, «"Alter Christus": la Chiesa, il cristiano, il sacerdote», dans *Lateranum* 47 (1981), p. 111-123.

GIGUÈRE, Hermann, «La formation des futurs prêtres: de l'institution au programme de formation», dans *Pastorale Québec*, vol. 100, n° 7, 25 avril 1988.

GILOTEAUX, Paulin, *Les Âmes Hosties, Les Âmes Victimes*, 4e éd., Paris, Tequi, 1923, 376 p.

Glimpses of the monastery: scenes from the history of the Ursulines of Quebec during two hundred years, 1639-1839, Québec, L.J. Demers, 1897, XXIV-418 p.

GLORIEUX, P., «Notre Dame et le travail», dans *Maria*, t. I, 1949, p. 789-800.

GLOTIN, Édouard, «Réparation», DS, t. XIII, 1988, col. 369-413.

GOICHOT, Émile, «La formation sacerdotale dans l'Église post-tridentine: autour du modèle sulpicien», dans *Églises, sociétés et ministères*, p. 105-119.

—, «Pour une histoire des examens particuliers», dans *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 45, 1969, p. 425-450; t. 46, 1970, p. 71-98.

—, «"Sacerdos alter Christus", modèle spirituel et conditionnement social dans les Examens particuliers», dans *Revue d'histoire de la spiritualité*, t. 51, 1975, p. 73-98.

GOODICH, Michael, «*Ancilla Dei*: The Servant as Saint in the Late Middle Ages», dans Julius KIRSHNER, Suzanne F. WEMPLE, éd., *Women of the Medieval World*, p. 119-136.

Le Grand Séminaire de Montréal 1840-1990: 150 années au service de la formation des prêtres, Montréal, Éditions du Grand Séminaire, 1990, 468 p.

GRELOT, Pierre, Guy-M. BERTRAND, Roland GAUTHIER, Aimé SOLIGNAC, «Joseph, saint», DS, t. VIII, 1974, col. 1289-1323.

GUERTIN, Madeleine, *Éléonore Potvin, femme de foi et de lumière: fondatrice des Servantes de Jésus-Marie*, Montréal/Hull, Éditions Paulines/Servantes de Jésus-Marie, 1993, 144 p.

GUILLAUME, Pierre, dir., *Le diocèse au Québec et en France*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine (Centre d'études canadiennes), 1990, 158 p.

GUILLEMETTE, Gaétane, *Un tournant à risque... Le difficile passage de la décomposition à la recomposition de la congrégation des soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours*, Université Laval, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Doctorat en théologie, 2003-04 (http://www.theses.ulaval.ca/2003/20835/ch03.html).

GY, Pierre-Marie, Philippe LÉCRIVAIN, Irénée NOYE, *Le prêtre et la fréquence de la célébration eucharistique*, Paris, Centre d'Études du Saulchoir, 1999 (coll. Les cahiers du Saulchoir C), 60 p.

HAMELIN, Jean, *Le XX^e siècle, Tome 2: de 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984 (coll. Histoire du catholicisme québécois, vol. III), 426 p.

—, Nicole GAGNON, *Le XX^e siècle, Tome 1: 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, 1984 (coll. Histoire du catholicisme québécois, vol. III), 504 p.

—, Yves ROBY, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971 (coll. Histoire économique et sociale du Canada français), 436 p.

HAMELIN, Louis-Edmond, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», dans *Recherches sociographiques*, vol. II, n° 2 (avril-juin 1961), p. 189-241.

HAMON, Auguste, «Cœur (Sacré)», DS, t. II, 1953, col. 1023-1046.

HAREL, Bruno, «Jean-Baptiste Curatteau (1729-1790), prêtre de Saint-Sulpice, fondateur du Collège de Montréal», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 2 (1976), p. 76-88.

HENNEQUIN, Jacques, «Aspects du sacerdoce selon François de Sales», dans Danielle PISTER, éd., *L'image du prêtre dans la littérature classique*, p. 47-52.

HOCEDEZ, Edgar, *Histoire de la théologie au XIX^e siècle*, Bruxelles/Paris, L'Édition universelle/Desclée de Brouwer (coll Museum Lessianum, section théologique 43, 44, 45), t. 1, «Décadence et réveil de la théologie 1800-1831», 1948, 270 p.; t. 2, «Épanouissement de la théologie 1831-1870», 1952, 422 p.

Homo religiosus: autour de Jean Delumeau, Paris, Fayard, 1997, 724 p.

HOSTIE, Raymond, *Vie et mort des ordres religieux: approches psychosociologiques*, Paris, Desclée de Brouwer, 1972 (coll. Bibliothèque d'études psycho-religieuses), 381 p.

HOUSSAYE, Michel, *Vie de la Révérende Mère Thérèse de Jésus (Xavérine de Maistre)*, 3^e éd., Paris, H. Oudin, 1890, XII-526 p.

HURTUBISE, Pierre, «Aspects doctrinaux de la dévotion à la Sainte Famille en Nouvelle-France», dans *Église et Théologie*, vol 3 n° 1 (janvier 1972), p. 45-68.

—, «Le prêtre tridentin: idéal et réalité», dans *Homo religiosus: autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 208-217.

—, Mark G. MCGOWAN, Pierre SAVARD, dir., *Planté près du cours des eaux: le diocèse d'Ottawa 1847-1997*, Ottawa, Novalis, 1998, 232 p.

JACQUEMET, G., «Jésus-Ouvrier», *Catholicisme*, t. VI, 1966, col. 810-814.

JANSEN, Katherine Ludwig, *The Making of the Magdalen: Preaching and Popular Devotion in the Later Middle Ages*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2000, 390 p.

JAOUEN, Jean, «Giraud, Sylvain-Marie», DS, t. VI, 1967, col. 402-407.

JEAN, Marguerite, *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours*, Montréal, Fides, 1977 (coll. Histoire religieuse du Canada), 326 p.

JEAN DE DIEU, «Barthélemy de Pise», DS, t. I, 1936, col. 1268-1269.

JEAN-JOSEPH, «La dévotion à saint Joseph dans les provinces de Québec et d'Ontario, sous le régime britannique», dans *Le patronage de saint Joseph*, p. 491-524.

JOMBART, Émile, «Cotel, Pierre», DS, t. II, 1953, col. 2419-2420.

JUTEAU, Danielle, Nicole LAURIN, *Un métier et une vocation: le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997, 196 p.

KANE, Paula M., «"She offered herself up": The Victim Soul and Victim Spirituality in Catholicism», dans *Church History*, vol. 71, n° 80 (mars 2002), p. 80-119.

KIRSHNER, Julius, Suzanne F. WEMPLE, éd., *Women of the Medieval World: Essays in Honor of John H. Mundy*, Oxford/New York, Basil Blackwell, 1985, X-382 p.

KOCH, Bernard, «Saint Vincent de Paul: l'image du Prêtre et la littérature classique», dans Danielle PISTER, éd., *L'image du prêtre dans la littérature classique*, p. 61-77

KRUMENACKER, Yves, «Du prêtre tridentin au "bon prêtre"», dans Danielle PISTER, éd., *L'image du prêtre dans la littérature classique*, p. 121-139.

— , *L'école française de spiritualité: des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Cerf, 1998 (coll. Cerf-Histoire), 660 p.

LACELLE, Claudette, *L'apport social des communautés religieuses catholiques présentes au Canada avant 1940*, Ottawa, Service canadien des Parcs, 1987 (coll. Rapport(s) sur microfiches 425), 369 p.

LACROIX, Benoît, *La foi de ma mère*, Montréal, Bellarmin, 1999, 560 p.

LAGRÉE, Michel, dir., *Chocs et ruptures en histoire religieuse: fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998 (coll. Histoire), 222 p.

LANGLOIS, Claude, *Le catholicisme au féminin: les congrégations françaises à supérieures générales au XIX^e siècle*, Paris, Cerf, 1976 (coll. Cerf-Histoire), 776 p.

— , *Le désir de sacerdoce chez Thérèse de Lisieux*, Paris, Salvator, 2002 (coll. Pierres d'angle), 232 p.

LANGLOIS, Yvon, *La petite Thérèse de Montréal: Sœur Jean-Baptiste*, Montréal, Yvon Langlois, 1996, 96 p.

LAPERRIÈRE, Guy, «Les communautés religieuses au Québec: pour une approche par famille spirituelle», dans *Études d'histoire religieuse* 67 (2001), p. 167-182.

— , *Les congrégations religieuses: de la France au Québec 1880-1914*, t. I: Premières bourrasques 1880-1900, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, 230 p.; t. 2: Au plus fort de la tourmente 1901-1904, Presses de l'Université Laval, 1999, 600 p.

LAPLACE, Louis, *La Mère Marie de Jésus: Marie Deluil-Martiny, fondatrice de la Société des Filles du Cœur de Jésus*, Lyon, E. Vitte, 1906, 422 p.

LARKIN, Emmet, «The Devotional Revolution in Ireland: 1850-1875», dans *The American Historical Review*, vol. 77 n° 3 (1972), p. 325-352.

LASFARGUES, Édouard, *Explication littérale et sommaire du catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa, Rimouski et Sherbrooke*, Québec, Frères de Saint-Vincent de Paul, 1952, XXXII-268 p.

LAURENTIN, René, *Marie, l'Église et le sacerdoce: t. I: essai sur le développement d'une idée religieuse; t. II: étude théologique*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1952 et 1953, 688 et 224 p.

LAURET, Bernard, François REFOULÉ, dir., *Initiation à la pratique de la théologie*, t. III: Dogmatique 2, Paris, Cerf, 1983, 792 p.

LAURIN, Nicole, Danielle JUTEAU, Lorraine DUCHESNE, *À la recherche d'un monde oublié*, [Montréal], Le Jour Éditeur, [1991], 432 p.

LECLERCQ, Henri, «Épiscopat», DACL, t. V, 1922, col. 202-238.

—, «Patriarcat», DACL, t. XIII, 1938, col. 2456-2487.

LECLERCQ, Jean, André RAYEZ, Pierre DEBONGNIE, Charles SCHMERBER, «Exercices spirituels», DS, t. IV, 1958, col. 1902-1949.

LECLERCQ, J., G. ROCCA, «Riparazione», DIP, t. VII, 1983, col. 1801-1814.

LÉCUYER, Joseph, *Le sacerdoce dans le mystère du Christ*, Paris, Cerf, 1957 (coll. Lex Orandi 24), 414 p.

LÉGARÉ, Romain, Constantin BAILLARGEON, *Le Bon Père Frédéric*, Montréal/Paris, Éditions Paulines/Médiaspaul, 1990, 416 p.

LÉGER, Paul-Émile, «Souvenirs d'un octogénaire», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 11 (1985), p. 56-66.

LEGRAND, Hervé-Marie, «Caractère indélébile et théologie des ministères», dans *Concilium* 74 (1972), p. 63-70.

LEGROS, Hector, *L'abbé Alexis-Louis Mangin, fondateur de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie (1856-1920)*, Hull, [Imprimerie Leclerc], 1955, 400 p.

—, Sr PAUL-ÉMILE, *Le diocèse d'Ottawa 1847-1948*, Ottawa, Imprimerie Le Droit, 1949, 906 p.

LEHMIJOKI-GARDNER, Maiju, *Worldly Saints: Social Intercation of Dominican Penitent Women in Italy, 1200-1500*, Helsinki, Suomen Historiallinen Seura, 1999 (coll. Bibliotheca historica 35), 192 p.

LEMAITRE, Nicole, «Le prêtre mis à part, ou le triomphe d'une idéologie sacerdotale au XVIe siècle», dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 85 (1999), p. 275-289.

LEMIEUX, Lucien, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968 (coll. Histoire religieuse du Canada), 560 p.

LEMOINE, Robert, *Le droit des religieux: du concile de Trente aux instituts séculiers*, [Bruges], Desclée de Brouwer, 1956 (coll. Museum Lessianum), 632 p.

LENERT, Gabriel, *Archiconfrérie universelle de Marie Immaculée, reine du clergé, et Association franciscaine de Notre-Dame des Anges,* Vanves, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1933, 184 p.

—, «Marie, Reine du Clergé, Modèle de la piété sacerdotale envers l'Eucharistie», dans *XXV^e Congrès eucharistique international,* p. 544-552.

LEPERS, Marcelle, *Dieu écrit droit: les Filles de la Sagesse au XX^e siècle,* Rome, Suore della Sapienza, 1978, t. 2, 1978, 504 p.

LEPIN, Marius, *Jésus, Souverain Prêtre: étude dogmatique et pratique; suivie du texte de la Messe votive accordée par S.S. Pie XI,* Lyon, E. Vitte, 1937, 64 p.

LESAGE, Germain, *L'accession des congrégations à l'état religieux canonique,* Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1952 (coll. Universitas Catholica Ottaviensis 19), 244 p.

LE SOURD, H., «Un aggiornamento spirituel?», dans *Les prêtres: décrets «Presbytorum Ordinis» et «Optatam Totius,* p. 289-326.

LESSARD, Marc.-A., Jean-Paul Montminy, «Recensement des religieuses du Canada», dans *Donum Dei* 11 (1966), Ottawa, Conférence religieuse canadienne, p. 259-386.

LEVILLAIN, Philippe, éd., *Dictionnaire historique de la papauté,* Paris, Fayard, 1994, 1766 p.

«L'expression "Marie, Reine du Clergé"», dans *L'ami du clergé,* vol. 51 n° 38 (20 septembre 1934), p. 625-631.

LIEUTIER, P., «Clergé, Archiconfrérie de Marie Reine du», *Catholicisme,* t. II, 1949, col. 1220-1221.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT, François RICARD, *Histoire du Québec contemporain,* Montréal, Boréal, 1989 (coll. Boréal Compact), 2 vol.

LITALIEN, Rolland, *Le prêtre québécois à la fin du XIX^e siècle: style de vie et spiritualité d'après M^gr L.-Z. Moreau,* Montréal, Fides, 1970 (coll. Histoire religieuse du Canada), 222 p.

LOUBIER, Adolphe, *Spiritualité eucharistique à l'école du Bienh. Pierre-Julien Eymard,* Montréal, Centre Eucharistique/Centre Eymard, 1958, 96 p.

La Madonna e l'Eucaristia: documentazione iconografica, Roma, [s.é.], 1954, XIX-226 p.

MANZONI, Giuseppe, «Victimale, Spiritualité», DS, t. XVI, 1994, col. 531-545.

MARCHASSON, Yves, «Gay, Charles-Louis», DS, t. VI, 1967, col. 159-171.

Maria et Ecclesia: Acta congressus mariologici-mariani in civitate Lourdes anno 1958 celebrati, vol. VII, Maria et sacerdotium, Rome, Pontificia Academia Mariana Internationalis, 1962, 428 p.

Marie et l'Eucharistie: Notre-Dame du Très Saint Sacrement, Montréal, Centre eucharistique, 1954, 320 p.

MARLIANGEAS, Bernard-Dominique, *Clés pour une théologie du ministère: in persona Christi, in persona Ecclesiae*, Paris, Beauchesne, 1978 (coll. Théologie historique 51), 252 p.

MARTELET, Gustave, *Deux mille ans d'Église en question*, Paris, Cerf, 3 t.:
Crise de la foi, crise du prêtre, 1984 (Théologie du sacerdoce, I), 296 p.;
Des martyrs à l'Inquisition, 1990 (Théologie du sacerdoce, II), 436 p.;
Du schisme d'Occident à Vatican II, 1990 (Théologie du sacerdoce, III), 368 p.

MATHON, G., «Royer, Édith», *Catholicisme*, t. XIII, 1991, col. 186-188.

MCDANNELL, Colleen, *The Christian Home in Victorian America, 1840-1900*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1986 (coll. Religion in North America), XX-196 p.

MCHENRY, Stephen Patrick, *Three significant moments in the theological development of the sacramental character of orders: its origin, standardization, and new direction in Augustine, Aquinas, and Congar*, Ann Arbor, Mich.: University Microfilms International, 1983 (Thesis (Ph. D.), Fordham University, 1983), 323 f.

MCNAMARA, Jo Ann Kay, *Sisters in Arms: Catholic Nuns through Two Millenia*, Cambridge/London, Harvard University Press, 1996, 752 p.

MEDINA GONZÁLEZ, M., «Oblate di Santa Marta», DIP, t. VI, 1980, col. 613-614.

MÉNARD, Étienne, *L'ecclésiologie hier et aujourd'hui*, Bruges/Paris, Desclée de Brouwer, 1966 (coll. Essais pour notre temps, section de théologie 1), 144 p.

MERCIER, Désiré, *La Vie intérieure: appel aux âmes sacerdotales*, Bruxelles/Paris, Action catholique/Gabriel Beauchesne, 1922, 506 p.

MERCIER, Jean, *Bastion sacerdotal en Estrie*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1965 (coll. Histoire de l'Estrie), 288 p.

MERCIER, V., *Xavérine de Maistre, Mère Thérèse de Jésus, Carmélite: lettres et opuscules*, Poitiers, Paul Oudin, 1888, 2 vol., XVII-514, 504 p.

Mère Marie du Bon-Conseil, fondatrice et première surérieure [sic] générale de l'institut des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi 1851-1937, Chicoutimi, Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, 1957, 202 p.

Messagère de l'amour infini: Mère Louise Marguerite Claret de La Touche, Paris, Desclée de Brouwer, [1936], 366 p.

MEURET, Bernard, «L'Oratoire de France: lieu d'expérimentation d'une nouvelle orientation du statut du prêtre au début du XVII^e siècle», dans Danielle PISTER, éd., *L'image du prêtre dans la littérature classique*, p. 17-24.

MICHEL, A., *Les décrets du concile de Trente*, Paris, Letouzey et Ané, 1938 (coll. Histoire des conciles, t. X, première partie), LVIII-642 p.

MISNER, Barbara, *"Highly Respectable and Accomplished Ladies": Catholic Religious Women in America 1790-1850*, New York/London, Garland, 1988 (coll. The Heritage of American Catholicism 22), 316 p.

MITCHELL, Estelle, *L'Essor apostolique: histoire de l'hôpital général des Sœurs de la Charité de Montréal «Sœurs Grises» (1877-1910)*, tome 4, Montréal, Méridien, 2000, 384 p.

MUELLER, Oscar, «Documenta magisterii circa sacerdotium marianum», dans *Maria et Ecclesia*, vol. VII, p. 1-19.

MURPHY, Terrence, et Gerald STORTZ, dir., *Creed and Culture: The Place of English-Speaking Catholics in Canadian Society, 1750-1930*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993 (coll. McGill-Queen's Studies in the History of Religion 11), XL-254 p.

Le mystère du Cœur du Christ: actes du symposium théologique de Rome et Strasbourg 1978, Paris, Téqui, 1981, 392 p.

NADEAU, Eugène, *Victor Lelièvre, Oblat de Marie-Immaculée, pêcheur d'hommes*, Cap-de-la-Madeleine, Éditions Notre-Dame-du-Cap, 1964, 408 p.

NOYE, Irénée, «Famille, Dévotion à la Sainte Famille», DS, t. V, 1964, col. 84-93.

—, «Hamon, André», DS, t. VII, 1969, col. 61-62.

—, «Lepin, Marius», DS, t. IX, 1976, col. 681.

—, «Le prêtre et la Messe dans la spiritualité du XVII^e siècle en France», dans Pierre-Marie GY, Philippe LÉCRIVAIN, Irénée NOYE, *Le prêtre et la fréquence de la célébration eucharistique*, p. 48-54.

—, «Sauvé, Charles», DS, t. XIV, 1990, col. 369-370.

— , «La spiritualité du pasteur selon J.J. Olier», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 3 (1977), p. 21-28.

— , «Tanquerey, Adolphe», DS, t. XV, 1991, col. 25-27.

— , «Tronson, Louis», DS, t. XV, 1991, col. 1329-1333.

«Obéissance religieuse et Exercice de l'Autorité», *Donum Dei* 3 (1961), 208 p.

[O'REILLY, Helena, mère Saint-Félix], *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*, Québec, C. Darveau, 1882, 744 p.

ORTI, Vicente Carcel, dir. , *La Iglesia en la España contemporánea (1808-1975)*, Madrid, 1979 (coll. Historia de la Iglesia en España, vol. V), 810 p.

OTHON DE PAVIE, *L'abbé Pierre-Auguste Rougier, prêtre, fondateur de l'Institut des Franciscaines de Notre-Dame du Temple et des Maisons de Retraites Sacerdotales, 1818-1895*, Limoges, Imprimerie commerciale Perrette, 1909, XVI-528 p.

OTT, Ludwig, *Le sacrement de l'ordre*, Paris, Cerf, 1971 (coll. Histoire des dogmes, tome IV: Sacrements, fascicule 5), 456 p.

PAINCHAUD, Robert, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987, 304 p.

PANNETON, Jean, *Le diocèse de Trois-Rivières 1852-2002: 150 ans d'espérance*, Québec, Septentrion, 2002, 260 p.

PARISÉ, Robert, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, M^gr Eugène Lapointe, sa pensée et son action syndicales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978 (coll. Histoire des travailleurs québécois 7), 80 p.

Le patronage de saint Joseph: actes du Congrès d'études tenu à l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, 1^er – 9 août 1955; Section historique, Montréal/Paris, Fides, 1956, 670 p.

Pèlerinage aux sources spirituelles de la Nouvelle-France: la Sainte-Famille, Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 1997 (coll. Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph 3), 102 p.

PELLETIER, Louis, *Le clergé en Nouvelle-France*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, 326 p.

PERROT, Charles, *Après Jésus: le ministère chez les premiers chrétiens*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2000 (coll. Recherches), 272 p.

PISTER, Danielle, éd., *L'image du prêtre dans la littérature classique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, actes du colloque organisé par le Centre «Michel Baude — Littérature et spiritualité» de l'Université de Metz, 20-21 novembre 1998, Bern, Peter Lang, 2001(coll. Recherches en littérature et spiritualité 1), X-278 p.

PLONGERON, Bernard, «Du Concile de Trente à Vatican II: l'évolution du statut du prêtre au sein d'une Église prenant conscience d'elle-même dans l'affirmation d'une société pluraliste», dans *Bulletin de Saint-Sulpice* 6 (1980), p. 99-113

POPOWICH, Claudia Helen, *To Serve is to Love: The Canadian story of the Sisters Servants of Mary Immaculate*, Toronto, Sisters Servants of Mary Immaculate, 1971, 357 p.

POULIOT, Léon, *Monseigneur Bourget et son temps*, t. I: Les années de préparation (1799-1840), Montréal, Beauchemin, 1955, 212 p.; t. II: L'évêque de Montréal, Montréal, Beauchemin, 1956, 280 p.

POURRAT, P., *Le sacerdoce: doctrine de l'École française*, Paris, Bloud & Gay, 1931, 144 p.

—, «Marie et le sacerdoce», dans *Maria*, t. I, Paris, Beauchesne, 1949, p. 801-824.

Les prêtres: décrets «Presbytorum Ordinis» et «Optatam Totius», textes latins et traductions françaises, Paris, Cerf, 1968 (coll. Unam Sanctam 68), 400 p.

Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada: grandes figures de leur histoire, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, 432 p.

PRÉVOT, André, *La vie de victime pour l'heure présente ou vie abrégée de la Révérende Mère Marie-Véronique du Cœur de Jésus, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, approuvé à Rome en 1870*, 2^e édition, Tournai, H. & L. Casterman, 1907, XL-232 p.

PROU, Jean et des moniales de la congrégation de Solesmes, o.s.b., *La clôture des moniales*, Paris, Cerf, 1996 (coll. Perspectives de vie religieuse), 272 p.

PROVOST, Honorius, *La dévotion à la Sainte Famille en Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964 (extrait de *La revue de l'Université Laval*, vol. XVIII, n° 5-6, janvier-février 1964), 24 p.

RAMBALDI, Giuseppe, «"Alter Christus", "In persona Christi", "Personam Christi gerere": Note sull'uso di tali e simili espressioni nel magistero da Pio XI a Vaticano II e il loro riferimento al carattere», dans *Teologia del sacerdocio: El carisma permanente del sacerdocio ministerial*, p. 211-264.

RAPLEY, Elizabeth, *Les dévotes: les femmes et l'Église en France au XVII^e siècle*, Montréal, Bellarmin, 1995, 342 p.

Religion populaire, religion de clercs?, Benoît LACROIX et Jean SIMARD, dir., [Québec], Institut québécois de recherche sur la culture, 1984 (coll. Culture populaire 2), 448 p.

Le recrutement sacerdotal: premier congrès diocésain du recrutement sacerdotal tenu à l'Université Laval, 10 et 11 novembre 1943, Québec, Librairie de l'Action Catholique, 220 p.

RICHAUD, M^gr, «Marie et l'Action Catholique», *Maria*, t. I, 1949, p. 903-915.

ROBY, Yves, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (1776-1930)*, Sillery, Septentrion, 1990, 434 p.

ROCCA, G., «Oblate della Santissima Eucaristia», DIP, t. VI, 1980, col. 616.

—, «Santa Marta di Ventimiglia (Imperia), Suore di», DIP, t. VIII, 1988, col. 744-745.

RODRIGUEZ, Angel Aparicio et Joan Mia CANALS CASAS, *Dizionario Teologico Della Vita Consacrata*, traduit de l'espagnol, éd. italienne sous la direction de Tullo GAFFI et Achille PALAZZINI, Milano, Editrice Àncora, 1994, 2008 p.

ROQUES, René, *L'univers dionysien: structure hiérarchique du monde selon le Pseudo-Denys*, Paris, Aubier/Éditions Montaigne, 1954 (coll. Théologie 29), 384 p.

ROULEAU, Jean-Paul, «La vie religieuse féminine en évolution et sous observation. Un aperçu historique», dans *Études d'histoire religieuse* 67 (2001), p. 209-214.

ROUSSEAU, Louis, «Crises, choc et revitalisation culturelle dans le Québec du XIX^e siècle», dans Michel LAGRÉE, dir., *Chocs et ruptures en histoire religieuse: fin XVIII^e-XIX^e siècles*, p. 51-69.

—, «Les rapports entre le "réveil" et la réorganisation ecclésiale dans le Québec du 19ème siècle», dans Pierre GUILLAUME, dir., *Le diocèse au Québec et en France*, p. 7-41.

—, Frank W. REMIGGI, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses: le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 238 p.

ROY, Louise, *Les Sœurs de Sainte-Anne, un siècle d'histoire*, t. II: 1900-1950, Montréal, Éditions Paulines, 1992, 560 p.

RUBINO, A., «Oblate del Santissimo Sacramento», DIP, t. VI, 1980, col. 618-619.

SAGE, A., «La doctrine et le culte de Marie dans la famille augustinienne», dans *Maria*, t. II, 1952, p. 678-712.

SAINT-PIERRE, L., *«L'heure» du Cénacle dans la vie et les œuvres de Pierre-Julien Eymard: étude d'une progression dans l'expérience du mystère eucharistique*, Lyon, Lescuyer, 1968, 464 p.

S^R SAINTE-BLANCHE, *L'Institut des Sœurs de la Charité de Québec fondé en 1849, 1871-1896*, Québec, Maison-Mère, 1948, [12]-500 p.

SAUVÉ, Charles, «Introduction doctrinale sur l'idée, l'état, le vœu de victime», dans PRÉVOT, André, *La vie de victime pour l'heure présente*, p. VII-XXXII.

SAVARD, Pierre, *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1980 (Coll. Essais et recherches, section histoire), 198 p.

SAVART, Claude, *Les catholiques en France au XIX^e siècle: le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985 (coll. Théologie historique 73), 720 p.

SCHNEIDERS, Sandra, «Spirituality as an Academic Discipline: Reflection from Experience», dans *Christian Spirituality Bulletin*, vol. 1, n° 2 (1993), p. 10-15.

—, «A Hermeneutical Approach to the Study of Christian Spirituality», dans *Christian Spirituality Bulletin*, vol. 2, n° 1 (1994), p. 9-14.

SHELDRAKE, Philip, *Spirituality and History: Questions of Method and Interpretation*, 2^e éd., Maryknoll, Orbis, 1995, 248 p.

SIMARD, Jean, *Une iconographie du clergé français au XVII^e siècle: les dévotions de l'École française et les sources de l'imagerie religieuse en France et au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 (coll. Travaux du Laboratoire d'histoire religieuse de l'Université Laval 2), 270 p.

SLEIMAN, Jean, «Le sacerdoce de Thérèse ou l'offrande du "dernier soir"», dans *Thérèse au milieu des Docteur*, p. 65-95.

SMYTH, Elizabeth M., Linda F. WICKS, *Wisdom raises her voice: the Sisters of St. Joseph of Toronto celebrate 150 years*, [Toronto], Sisters of St. Joseph of Toronto, 2001, VIII-248 p.

Soixante années de sacerdoce: Son Excellence Révérendissime Monseigneur J.-Conrad Chaumont, v.g., Évêque titulaire d'Arena, Auxiliaire à Montréal, Montréal, [s.é.], 1958, 224 p.

SOLIGNAC, Aimé, Lin DONNAT, «Marthe et Marie», DIP, t. X, 1980, col. 664-673.

Souveraineté de Marie: Congrès marial de Boulogne s/Mer (juillet 1938), Paris, Desclée de Brouwer, [1938], 572 p.

STEWART, George C., *Marvels of Charity: History of American Sisters and Nuns*, Huntington, IN, Our Sunday Visitor Publishing Division, 1994, 608 p.

Sur les pas de Marthe et Marie: congrégations de femmes au Canada français, Montréal, Imprimerie du Messager, 1929, 672 p.

SYLVAIN, Philippe, «Libéralisme et ultramontanisme au Canada français: affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865)», dans *Le Bouclier d'Achille/The Shield of Achilles*, p. 111-138, 220-255.

— , Nive VOISINE, *Réveil et consolidation, Tome 2: 1840-1898*, Montréal, Boréal, 1984 (coll. Histoire du catholicisme québécois, vol. II), 508 p.

TAVES, Ann, *The Household of Faith: Roman Catholic Devotions in Mid-Nineteenth-Century America*, Notre Dame, Indiana, University of Notre Dame Press, 1986 (coll. Notre Dame Studies in American Catholicism), X-198 p.

TELMOSSE, Louis, «Le culte perpétuel de saint Joseph», dans *Le patronage de saint Joseph*, p. 617-628.

Teologia del sacerdocio: El carisma permanente del sacerdocio ministerial, Burgos, Aldecoa, 1973 (coll. Teologia del sacerdocio, 5), 534 p.

Thérèse au milieu des Docteurs: colloque avec Thérèse de l'Enfant-Jésus 19-22 septembre 1997 à Notre-Dame de Vie, Venasque, Éditions du Carmel, 1998, 412 p.

THIVIERGE, Nicole, *Écoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel. Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec 1882-1970*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 480 p.

THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa-IIæ, questions 179-189, Paris/Tournai/Rome, Desclée, 1926 (coll. Éditions de la revue des jeunes), 586 p.

TONNELIER, Constant, *Le livre de l'Imitation de Jésus-Christ et Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Toulouse, Éditions du Carmel, 1999 (coll. Vie intérieure), 208 p.

La tradition sacerdotale: études sur le sacerdoce, Le Puy, Xavier Mappus, 1959 (coll. Bibliothèque de la Faculté catholique de théologie de Lyon 7), 320 p.

TROTTIER, Alice, Juliette FOURNIER, *Les Filles de Jésus en Amérique*, [Charlesbourg, Imprimerie Le Renouveau], 1986, 510 p.

TRUDEL, Marcel, *L'Église canadienne sous le régime militaire*, t. I: les problèmes, Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956, XXXVI-362 p.; t. II: les institutions, Québec, Presses universitaires Laval, 1957, X-492 p.

TURIN, Yvonne, *Femmes et religieuses au XIX^e siècle: le féminisme «en religion»*, Paris, Nouvelle Cité, 1989, 376 p.

Une sagesse pour aujourd'hui: actes du 3^e Congrès de l'École française de spiritualité, Pierrette DAVIAU, dir., Montréal, Médiaspaul, 1998, 160 p.

Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours, Québec, C. Darveau, 1866, t. 3 et 4, 746 p. (en continu).

Les Ursulines de Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours, vol. 4, Québec, L'Action Sociale, 1911, 508 p.

VALLIN, Pierre, «Gautrelet (François-Xavier)», DS, t. VI, 1967, col. 154-158.

—, «Ramière (Henri)», DS, t. XIII, 1988, col. 63-70.

VENARD, Marc, dir., *Le temps des confessions (1530-1620)*, Paris, Desclée, 1992 (coll. Histoire du christianisme 8), 1240 p.

VEUILLOT, Pierre, *Notre sacerdoce: documents pontificaux de Pie X à nos jours*, Paris, Fleurus, 1954 (coll. Vie sacerdotale), 2 vol., XVIII-350 et 434 p.

VILLEGAS, Carlos, «La sacerdoce ministériel dans les écrits de saint Jean Eudes», dans *Cahiers eudistes*, 14, 1991, p. 23-29.

VILLIARD-BÉRIAULT, Denise, *Saint-Laurent: un collège se raconte, 120 ans de collège, 10 ans de cégep*, Montréal, Fides 1977, 158 p.

XXV^e Congrès eucharistique international tenu à Lourdes du 22 au 26 juillet 1914, Paris, Secrétariat général, 1921, 1214 p.

«Vittimale, Spiritualità», DIP, t. X, 2003, col. 458.

VOISINE, Nive, *Histoire de l'Église au Québec 1608-1970*, Montréal, Fides, 1971 (coll. Commission d'étude sur les laïcs et l'Église 0), 112 p.

—, Jean HAMELIN, dir., *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, 350 p.

WHITE, Joseph M., *The American Catholic Religious Life*, New York/London, Garland, 1988 (coll. The Heritage of American Catholicism 8), 400 p.

WILLAERT, Léopold, *La Restauration catholique 1563-1648*, Paris, Bloud & Gay, 1960 (Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours 18), vol. 1, 492 p.

WITTBERG, Patricia, *The Rise and Decline of Catholic Religious Orders: A Social Movement Perspective*, Albany, NY, SUNY Press, 1994 (coll. SUNY Series in religion, Culture and Society), 424 p.